77 P vitrine 3

BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

TOME LXX

1953-1954

Edité avec le concours du Gouvernement

LIÈGE
MAISON CURTIUS



BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

TOME LXX

1953-1954

Edité avec le concours du Gouvernement

LIÈGE
MAISON CURTIUS



LA TERRA SIGILLATA A TONGRES

I. — LA SIGILLATA ORNÉE

(Collection chevalier Philippe de Schaetzen à Tongres)

INTRODUCTION

L'origine et l'historique de la Terre Sigillata sont actuellement suffisamment connus.

Si l'intérêt et l'importance que son étude présente pour nos contrées ne sont heureusement plus à démontrer, il n'en reste pas moins vrai que, jusqu'à présent, une trop petite partie seulement des collections belges a fait l'objet d'une publication détaillée et a été mise à la disposition des archéologues belges et étrangers.

La première étude scientifique sur la « Terra Sigillata » à reliefs en Belgique fut celle consacrée au Musée de Tongres (1). Depuis lors ont également paru celles de Assche-Kalkhoven (2), du Musée de Charleroi (3) et d'Elewijt (4).

Cette collection particulière de Terra Sigillata, qui provient uniquement de Tongres, paraissant suffisamment importante,

(1) R. De Mayer : *De Reliefsigillata van het Museum te Tongeren*. Ant. Clas., I, 1932, pp. 35-60 et II, 1933, pp. 43-64.

(2) S. J. De Laet : *De Terra-Sigillata van Assche-Kalkhoven*. Revue Belge Arch. et Hist. de l'Art. XIII, 1943, 2/3, pp. 97-115.

(3) F. Vaes : *La poterie sigillée au Musée Archéologique de Charleroi*. Doc. et Rapp. Sté Rle Arch. et Paléont. de Charleroi, t. XLV, 1944-45, pp. 17-64.

(4) F. Vaes et J. Mertens : *La Céramique gallo-romaine en terre sigillee d'Elewijt* (Belgique). Coll. Latomus, vol. XIII, 1953.

nous avons voulu par ce travail compléter non seulement la documentation belge, mais surtout la tongroise, faisant ressortir ainsi l'importance d'Atuatuca pendant la domination romaine.

L'abondance de la T. S., vaisselle de luxe de l'époque, dans un site romain, autre qu'une officine, atteste par le fait même l'importance de ce site.

Cette étude ne formera que la première partie d'un ensemble que nous nous proposons de publier et qui comportera également :

II. Les marques de potiers (sigles) sur T. S. ornée et unie de la même collection.

III. La T. S. ornée de Tongres, conservée au Musée de Tongres, et encore inédite, et au Musée Curtius à Liège.

Origine et développements de la collection

On dit parfois que le malheur des uns fait le bonheur des autres...

François Huybrigts qui fut Conducteur des Ponts et Chaussées et Secrétaire de la Société Scientifique et Littéraire du Limbourg, fouilla, pendant 20 ans, à Tongres et dans les environs ; il se constitua ainsi une magnifique collection d'objets gallo-romains, ainsi qu'une très riche série de médailles romaines.

Le 18 août 1914, sa maison fut brûlée par les troupes allemandes ; cet incendie devait anéantir le travail de toute une vie de chercheur (5). Huybrigts fit littéralement passer les décombres au crible par son fouilleur et les débris retrouvés furent entassés dans ses caves. Le propriétaire mourut de chagrin quelques années plus tard, sans avoir eu le courage de remuer ces reliques. Elles restèrent en place jusqu'au jour où Mme Huybrigts nous montra ces tas de tessons et d'objets

(5) Quelques objets, d'ailleurs parmi les plus beaux, que F. Huybrigts avait pris avec lui en fuyant à Maestricht, furent sauvés du désastre et rachetés, après la mort de Mme Huybriehts, par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles.

informes, en partie calcinés, en nous disant que si cela pouvait nous intéresser, nous pouvions les emporter.

Le tri, le nettoyage et l'identification de ces vestiges — 18 valises de débris — contribuèrent largement à notre initiation à l'archéologie gallo-romaine. Elles stimulèrent en nous le goût, l'enthousiasme et l'ardeur du chercheur et du collectionneur...

Nous fûmes ainsi, dès le début, frappé par la beauté et la finesse de cette terre sigillée ornée, à tel point que nous préférions enrichir nos collections d'un tesson de sigillata plutôt que d'un vase intact de céramique ordinaire.

Des débris de l'ancienne collection Huybrigts nous avons retiré 152 fragments de T. S. ornée, dont 136 sont décrits et dessinés ici.

Différentes petites fouilles personnelles, nos visites sur les chantiers lors de la construction d'immeubles, les trouvailles isolées, nous ont procuré 282 tessons ornés dont 239 sont également décrits et dessinés.

Deux endroits cependant devaient nous réserver une belle récolte : un terrain situé entre les deux enceintes romaines, au lieu-dit « *Aan Paspoel* », où nous avons fouillé systématiquement une grande partie du sous-sol et qui nous a donné 250 de ces tessons dont 210 sont décrits et dessinés ; différentes fouilles personnelles faites au lieu dit « *Broekberg* », à l'intérieur des deux enceintes, emplacement qui, en partie, a été exploité comme carrière de sable et remblayé déjà à l'époque romaine, nous a fourni 780 tessons ornés dont 666 sont décrits et dessinés.

Nous n'avons pas cru devoir, comme nos prédécesseurs en la matière, publier tous nos tessons ornés, dont le total à ce jour est de 1464 (sans les décors à la roulette) ; nous avons volontairement omis ceux qui sont trop petits et certains grands, dont les poinçons sont, où bien peu clairs, ou trop simples, ou pas assez complets (p. ex. des Drag. 29 à lèvre hachurée avec une partie seulement de rinceau de la frise supérieure).

Après la publication par De Maeyer des 112 fragments du Musée de Tongres, la nôtre, portant sur 1251 numéros, constituera une documentation utile aux chercheurs et fournira une première base aux historiens de l'antique Atuatuca.

Comme il est parfois utile de situer exactement les trouvailles, nous donnons ci-après les numéros de notre inventaire avec l'indication de la provenance, quand celle-ci nous est connue.

I. Ancienne coll. Huybrigts :	5264 et 5265	
	5742 à 5750	
	5860 à 6000	
II. Fouilles personnelles et trouvailles diverses :	5266 à 5275	
	5301 à 5316	
	5501 à 5559	
	5587 à 5597	
	5751 à 5859	
	6674 à 6750	
III. Terrain « Aan Paspoel » :	6751 à 7000	
IV. id. « Broekberg » Fouille I :	5585 et 5586	
	6001 à 6361	
II :	6362 à 6415	
III :	5201 à 5263	
	5276 à 5292	
	6416 à 6649	
IV :	6650	
V :	6651 à 6673	
VI :	5560 à 5584	

Ph. de S.

Remarques préliminaires

Comme les vases proviennent d'endroits différents, nous avons trouvé plus logique de les classer par types puis, autant que possible par date, plutôt que par fouille ou suivant l'ordre numérique de notre inventaire.

Après la description de tous les fragments d'un même type, nous donnons un aperçu de son évolution suivi d'une étude d'ensemble des décors rencontrés, avec référence aux sites datés. Pour cette étude, nous nous sommes surtout inspirés de l'ouvrage de Félix Oswald et T. Davies Pryce ([6]).

Dans la description détaillée, nous indiquons d'abord le numéro de la planche suivi du numéro de la figure. Entre parenthèses vient le numéro d'inventaire ; suivent la description, l'analyse, le nom de l'officine et la date que nous croyons pouvoir assigner.

Toutes les figures sont reproduites en demi-grandeur.

* * *

Dans la description des décors ornementaux, nous employons la terminologie d'Hermet ([7]). Quand la chose est possible, nous donnons, pour chaque poinçon séparé, le nom des potiers (avec lecture du sigle) qui ont employé ce poinçon, et entre parenthèses, leur période d'activité.

Pour les bols Dragendorff 29 et 30, les sigles, les noms des potiers et les dates que nous citons ont été puisés dans Knorr ([8]).

Pour les bols Dragendorff 37, la description des poinçons représentant des sujets humains à caractère mythologique et des animaux a été prise chez Déchelette ([9]). Pour ces derniers poinçons, nous mentionnons comme référence l'ouvrage d'Oswald « Index of Figure-Types on Terra Sigillata » ([10]) avec, entre parenthèses, les références de Déchelette et de Hermet, puis l'atelier dans lequel le poinçon a été employé suivi des dates extrêmes. Suit alors une liste de potiers ayant employé

([6]) F. Oswald et T. Davies Pryce : *An Introduction to the Study of Terra Sigillata*, London, 1920.

([7]) F. Hermet : *La Graufesenque*, 2 vol., Paris, 1934.

([8]) R. Knorr : *Töpfer und Fabriken verzierter T. S. des ersten jahrhunderts*, Stuttgart, 1919.

([9]) J. Déchelette : *Les vases céramiques ornés de la gaule romaine*, 2 vol., Paris, 1904.

([10]) F. Oswald : *Index of Figure-Types on Terra Sigillata*, 4 vol., The Annals of Arch.-and Anthrop., XXIII, nos 1, 2, Liverpool, 1937.

le même poinçon, avec, entre parenthèses, la période d'activité de ces potiers. Pour les références des noms de potiers ainsi que la date, voir Oswald « Index on Figure-Types... ».

Nous donnons également une liste de Sites datés, références tirées d'Oswald et Pryce « An Introduction... » (voir p. 269).

Pour retrouver facilement un tesson ou une figure, nous donnons à la fin du travail une liste par ordre numérique des planches avec dessins avec, en regard, le numéro d'inventaire de notre collection et la page où figure la description (voir pp. 274-283).

Une liste des ateliers de Sigillata est également jointe ; elle a été puisée dans l'article de Comfort ([11]) (voir pp. 266-267).

Chaque fois que nous citons un ouvrage pour la première fois, nous donnons la référence en note. A la fin du présent travail, une liste alphabétique reprend tous les ouvrages cités avec les abréviations (voir pp. 270-273).

Avant de passer à notre description, nous tenons à remercier bien vivement tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont permis de mener notre travail à bonne fin. Au risque d'oublier quelqu'un, ce dont nous nous excusons à l'avance, nous tenons cependant à citer spécialement :

MM. J. Breuer,
Prof. Dr F. Fremersdorf,
R. Knorr,
feu W. Ludovici,
F. Oswald,
Dr Ricken,
F. Vaes,
Dr von Petrikovits,

qui nous ont aidés dans l'analyse des tessons ou qui nous ont procuré de précieux renseignements ou de la documentation.

Nous remrecions également l'Institut Archéologique Liégeois, qui a bien voulu accepter la publication de notre travail.

([11]) H. Comfort : *Paulys Real-Encyclopädie der Classischen Altertumswissenschaft.* Supplementband, VII, pp. 1295-1351, Stuttgart, 1940.
Nous avons tenu à donner d'assez larges extraits des travaux d'Oswald, de Pryce et de Comfort parce que beaucoup de chercheurs ne peuvent en disposer de manière courante.

I. — GOBELET D'ACO

Pl. I,1,1a (5831). — Moitié inférieure du gobelet de couleur brun-rouge, bel enduit écaillé par endroit, épaisseur de la paroi 2 mm., diam. de la base 39 mm.

A. — Petites rosaces : Knorr, Texb. 3 et Déch. I, fig. 19, p. 35 (gobelet d'ACO, EROS).

B. — Décor à diagonales : cfr. Knorr, Texb. 2, rappelle Aislingen (12), pl. XV,1 qui date, d'après Knorr, du règne de Tibère.

Le gobelet est d'**ACO ou d'un disciple** et provient de la **Haute Italie.**

Les vases (gobelets) en terre grise ou jaunâtre du potier ACO (cfr. Déch. I, fig. 12, 13, p. 32 ; fig. 17, p. 33 ; fig. 25, p. 40 et Knorr, fig. 2, p. 2) ont été recueillis au Mont Beuvray, ils remontent à l'époque d'Auguste et ont été importés de la Haute Italie. ACO avait comme esclaves ACASTUS et EROS. Le potier ACO n'a pas le monopole de ce genre de gobelet, il existe quelques autres spécimens des mêmes vases, semblables à ceux d'ACO par leur forme et leur décor, avec marques : SVRIVS, BUCCIO, ANTIOCHUS. Mais alors que les gobelets d'ACO sont généralement en terre grise ou jaunâtre, ceux des fabriques de L. SVRIVS et de NVRBANVS sont parfois rouges. Le potier SVRIVS est un affranchi de L. SVRIVS.

II. — FORME DÉCHELETTE 67

Pl. I,2,2a (6001-02). — Deux fragments formant la demi-base d'un Déch. 67 de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 2,5 à 4 mm., diam. de la base 41 mm.

Ornement en diagonales qui se retrouve sur les gobelets d'ACO. **La Graufesenque, Tibère-Claude.**

(12) R. KNORR : *Die Terra-Sigillata Gefässe von Aislingen.* Jahrbuch d. hist. Vereins Dillingen, 25 Jahrgang, Dillingen, 1912.

Pl. I,3 (6003-04). — Deux fragments de couleur brun-rouge, enduit moyen et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 5 mm.

Décor à rinceaux dont la boucle inférieure est décorée par un médaillon contenant un petit lapin, tourné à droite : Osw. 2045. La Graufesenque. Claude-Vespasien. MASCLVS (45-65), OF MATV (55-70), OF PASSENI (65-80), style de GERMANVS (60-85) ([13]), le lapin tourné à gauche n'est pas identifiable, la boucle supérieure contient deux feuilles trilobées : Knorr, Texb. 10 OF PRIMI (60-70) et deux petites rosettes. Le décor est bordé inférieurement par une guirlande trifoliée : Knorr, pl. 29,1 OF CRESTI (55-75). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. I,9,9a (6006-07). — Deux fragments d'un même vase de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 5 mm. L'intérieur du vase n'a pas été enduit.

Décor à palissades, bâtonnets ponctués alternant avec pilastres trifoliés et bordé en haut par une rangée de perles. Le même décor se retrouve dans Hermet, pl. 90,8. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Les vases ovoïdes, Déch. 67, présentent une grande affinité avec le type arétin Drag. 10, mais ils se sont probablement développés sous l'influence de la forme Ritterling 25. Leur forme se caractérise par une courte lèvre penchée vers l'extérieur et leur paroi ovoïde se divisant en deux zones, une ornée et une non ornée. Ces deux parties sont toujours séparées par une ou plusieurs moulures en creux. Ces vases n'ont été moulés que dans la partie inférieure, la partie supérieure ayant été ajoutée au tour, les moulures marquant le point de suture.

([13]) Le décor des fragments est étudié en partant généralement des ouvrages d'Oswald, de Knorr, d'Hermet, de Déchelette, de Ricken, etc., il a été décomposé en ses différents éléments d'où les divisions *A*, *B*, *C*... Par conséquent l'indication : *Petit lapin* : *Osw* 2045. *La Graufesenque. Claude-Vespasien. MASCLVS F* (45-65) *etc*... veut dire que, sur le fragment, le petit lapin repris par Oswald sous le numéro 2045 est un sujet de La Graufesenque et d'une période s'étendant de Claude à Vespasien. Preuve : le même sujet s'est retrouvé sur des fragments signés par MASCLVS F qui a travaillé approximativement de 45 à 65 ap. J.-C.

La décoration est généralement ordonnée en métopes avec, parfois, une croix de Saint-André, en palissade (pl. I,2) ou en rinceaux (pl. I,3).

Oswald et Pryce attribuent la fabrication de cette forme à une période s'étendant de l'époque flavienne au règne de Trajan. Leur thèse s'appuie sur le fait qu'elle se rencontre à l'époque flavienne d'Aislingen, Corbridge et Margidunum et pendant la seconde occupation d'Hofheim. Les sigles trouvés sur cette forme sont ceux des potiers du Sud et du Centre de la Gaule, tels que BVTRIO, CRVCVRO et TALVSSA. Cette forme est une caractéristique de l'époque flavienne ; sa période de plus grande vogue semble se placer au dernier quart du premier siècle et tend à disparaître pendant le règne de Trajan. Elle est absente des sites antonins tels que la seconde occupation de Newstead et ne se rencontre pas à Niederbieber (190-260).

Déchelette, de son côté, signale cette forme à Lezoux, il n'a retrouvé qu'un fragment portant une marque, celle de BVTRIO, et il ne la mentionne pas à La Graufesenque.

Hermet a retrouvé de nombreux fragments (138, au total), et leur assigne une date plus reculée. Il les place, pour la plupart, aux règnes de Claude et de Néron et quelques exemplaires à la période de transition (68-85), c'est-à-dire à l'époque flavienne.

Nous croyons assigner à nos tessons une date en concordance avec celles de Hermet, en effet le n° 6006-07 (pl. I,9,9a) est également de la période de splendeur, ainsi que la guirlande trifoliée du n° 6003-04 (pl. I,3), mais l'ensemble du décor de ce fragment présente une évolution vers les décors de la période flavienne. Les rinceaux avec des médaillons garnis d'animaux sont une caractéristique de la période de transition (68-85).

III. — FORME DRAGENDORFF 11

Pl. I,5 (6945). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit, épaisseur de la paroi 4,5 mm., les dessins sont mal venus.

A. — Oves, cœur, orle double sans dard ; cfr. Oxé ([14]), pl. IX,29a et 29b.

B. — Rosettes : cfr. Oxé, pl. VIII,27N NAEVIVS et pl. IX, 30a et 30b et cfr. Drag. ([15]), pl. VI,54,60,66.

Le fragment est d'**Arezzo** ou de **Pouzzoles** et date de l'époque d'**Auguste.**

Pl. I,7 (5202). — Fragment de couleur brun-rouge clair, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Oves, cœur en triangle de 3 mm. à la base, orle double sans dard ; cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,16 et cfr. Loeschke ([16]) fig. 7,2.

Ce fragment est également d'**Arezzo** ou de **Pouzzoles** et date de l'époque d'**Auguste.**

La terra sigillata italique ou arétine a été principalement fabriquée à Arezzo, Pouzzoles, Modène et peut-être à Rimini. Elle apparaît pour la première fois aux environs du milieu du deuxième siècle av. J.-C., mais sa période de splendeur date approximativement du dernier tiers du premier siècle av. J.-C. au premier quart du premier siècle après J.-C., c'est-à-dire pendant le règne d'Auguste.

Elle a été fabriquée pendant tout le premier siècle et peut-être jusqu'à l'époque flavienne, mais, en général, son exportation dans les provinces a cessée vers 40 ap. J.-C.

La pâte arétine de l'époque d'Auguste est généralement douce et tendre, l'enduit est d'un rouge clair, avec tendance, sur de nombreux exemplaires, vers une teinte rouge-jaune. A Pouzzoles, l'enduit est généralement d'un rouge plus vif et ressemble à celui du Sud de la Gaule à la belle époque.

Les officines du Nord de l'Italie ont produit à l'époque d'Auguste des calices de types différents qu'Oswald et Pryce ont classés en trois groupes.

([14]) A. Oxé : *Arretinische Relief Gefässe vom Rhein.* Materialien zur romisch-germanischen Keramik, Heft 5, Frankfurt-am-Main, 1933.

([15]) H. Dragendorff : *Terra Sigillata.* Bonn. Jahrbb., XCVI, pp. 18-155 et XCVII, pp. 54-163. Bonn, 1895-1896.

([16]) S. Loeschke : *Keramische Funde in Haltern.* Mitt. d. Altertums Kommission f. Westfalen, Munster, 1909.

Type A = La forme Drag. 11 ou Loeschke, type 18.
Type B = Loeschke, type 19 ou type de Foxton.
Type C = Hähnle, types C et D ([17]).

Le type A a été copié par les premiers potiers du Sud de la Gaule. Quant aux deux derniers, beaucoup d'éléments et de détails furent repris par la nouvelle forme gauloise, le Drag. 29. Le type A se rencontre à Hofheim, première période, Londres et Colchester, c'est-à-dire à l'époque claudienne et est absent des sites flaviens tels que Hofheim, seconde période, Newstead et Rottweil.

Les deux tessons décrits appartiennent au type B, M. F. Vaes, dans son étude sur les calices sigillés trouvés au « Hochgericht » à Arlon, donne un large aperçu de l'histoire du calice sigillé ([18]).

IV. — FORME DÉCHELETTE 63

Pl. I,10 (6649). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat ; l'intérieur n'a pas été enduit ; beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 7,5 mm.

Le décor est à panneaux avec sautoir, alternant avec panneaux à appendice et petit oiseau. Il est bordé par une ligne ponctuée doublée d'une guirlande bifoliée. Les branches et les montants du sautoir sont formés par des lignes tremblées, les quatre angles et le centre sont timbrés d'une étoile. Les deux ailes du sautoir sont garnies d'un appendice terminé par une feuille cordiforme : cfr. Knorr, Texb. 9, pl. 30,15 et pl. 31,D de DARIBITVS (40-65). Le pied est garni d'un pendentif tripapavéracé : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS F (50-60), MASCLVS F (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-80), SENICIO FE (30-60). Le deuxième panneau est orné

([17]) K. Hähnle : *Die Reliefkelche aus Haltern.* Mitt. d. Altertums Kommission f. Westfalen, Munster, 1912.
([18]) F. Vaes : *Les calices sigillés romains. Deux calices sigillés trouvés au Hochgericht, à Arlon.* An. Inst. Arch. Lux. LXXIV (1943), pp. 159-208.

d'appendices terminés par une feuille trilobée : cfr. Hermet, pl. 11, et par un trifol dans le genre de VITALIS (65-80) : Knorr, pl. 82,10, le petit oiseau : Knorr, pl. 52,36 de MASCLVS (45-65).

Les vases (gourdes) à parois plates, munis d'un goulot, avec deux anses de suspension sur le pourtour du goulot, se rencontrent très rarement. Déchelette ne signale que quelques fragments de vases et de moules provenant de Lezoux (Déch. I, p. 151). Hermet (I, p. 155 et II, pl. 96,97) en reproduit quelques-uns provenant de La Graufesenque. Leur période de fabrication peut s'étendre du règne de Claude jusqu'au premier quart du deuxième siècle.

Le fragment pl. I,10, est de **la Graufesenque** et doit se dater aux **environs du règne de Néron ou tout au moins au plus tard au début de celui de Vespasien** ; en effet, le relief des dessins est fin et dénote encore la période de splendeur quoique certains sujets datent de la période de transition d'autres remontant au règne de Claude.

Le Dr Frémersdorf vient de publier une intéressante étude sur cette forme ([19]).

V. — FORME DRAGENDORFF 29

A. — *Période primitive (Tibère)*

Pl. I,4 (6447). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit très brillant et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Bifol lyré : Knorr, Texb. 6 ALBINI (25-50), AMANDI (30-55), BALBVS F (25-50), OFIC BILICATI (25-50), MACCARI (25-50), SENICIO F (30-55), SENO M (30-60), VAPVSO (25-50) et Hermet, pl. 13,B,58 ; bifol à la base du bifol lyré : Knorr, Texb. 6 LICINVS (35-60) et Hermet, pl. 13,B,55. **La Graufesenque, fin de Tibère.**

([19]) F. Fremersdorf : *Eine Feldflasche aus Sudgallicher Sigillata.* Mainz. Zeitschr., 46-47 ; 1951-52, pp. 13-17.

Pl. I,6 (6282-83-84). — Trois fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, joli enduit, dessins d'un relief peu prononcé, épaisseur de la paroi de 4 à 8 mm.

A. — Frise. Rinceaux affrontés : cfr. Knorr, pl. 40,A OF INGENVI (30-60).

B. — Panse. Godrons chapés, chaussés et arcaturés : cfr. Knorr, pl. 71,F,F1,F2 et pl. 72,N SCOTTIVS F (35-60) et pl. 88,B. **La Graufesenque, Tibère.**

Pl. I,8 (6017). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 7,5 mm.

A. — Frise. Rinceau sessifolié : cfr. Hermet, pl. 41,42 ; feuille sessifoliée : Knorr, Texb. 6 et pl. 72,G SCOTTIVS (35-60), OFIC BILICATI (25-50) ; étoile : cfr. Hermet, pl. 41,42.

B. — Panse. Godrons. **La Graufesenque, début de Claude.**

Pl. I,12 (6257). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, la lèvre est à peu près perpendiculaire et séparée en deux bourrelets par une gorge. Epaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Guirlande polyfoliée. **La Graufesenque, fin Tibère-début Claude.**

Pl. I,13 (6140). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit très brillant, la lèvre à peu près droite est divisée par une gorge en deux bourrelets (caractéristique de la période primitive), épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau sessifolié : cfr. Hermet, pl. 41 et pl. 107,1,8, 10,11 ainsi que Knorr, Texb. 6 ALBINI (25-50), VRVOED (35-45). **La Graufesenque, Tibère.**

Pl. I,14 (6263). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau sessifolié dans le genre de Knorr, pl. 4,R BALBVS (25-50), pl. 72,G SCOTTIVS (35-60), pl. 79,B STABILIO (35-55), pl. 49,A,D MACCARI (25-50) ; belle rosace : cfr. Hermet, pl. 15,44. Une même technique de frise

se retrouve à Hofheim ([20]), p. 215, fig. 48, BILICATVS (25-50). **La Graufesenque, fin Tibère-début Claude.**

Pl. I,15,18 (6436 et 6465). — Deux fragments de couleur brun-rouge, même technique que n° 6140, pl. I,13, épaisseur de la paroi 5 mm.

Rinceau sessifolié : cfr. Hermet, pl. 41 et 107,1,8,10,11 ; rosettes : cfr. Knorr, Texb. 11 et pl. I,B ALBINVS (25-50) ; bifol, semble être Knorr, pl. 51,M. La technique ressemble à Knorr, pl. 1,B d'ALBINVS (25-50). **La Graufesenque, Tibère.**

Pl. I,16 (6211). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm. La lèvre est coupée en deux bourrelets égaux.

Frise. Bifol lyré : Knorr, Texb. 6 (même type que sur le tesson n° 6447, pl. I,4) et feuille ovale à dix éléments de la période primitive. **La Graufesenque, fin Tibère-début Claude.**

Pl. I,17 (5205). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit brillant et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm. La lèvre est divisée par une gorge en deux bourrelets.

Frise. Ados bifolié : Knorr, pl. 15,G OFIC BILICATI (25-50) est de même technique et cfr. Hermet, pl. 49,16. Un fragment de technique identique se retrouve à Ubbergen ([21]), pl. I,13 et que M. Breuer date de la fin de Tibère ou du début de Claude. **La Graufesenque, début Claude.**

Pl. II,1 (5803). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux feuilles. Feuille : Knorr, pl. 42,o FIG INGEN (30-60).

B. — Panse. Imbrication. **La Graufesenque, fin Tibère-début Claude.**

([20]) E. Ritterling : *Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus.* Ann. d. Vereins f. Nassauische Altertumskunde, XL, Wiesbaden, 1913.

([21]) J. Breuer : *Les objets antiques découverts à Ubbergen près Nimègue.* O. M. R. O. L., Nieuwe Reeks, XII, 1931.

Pl. II,3 (5836). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 5 mm.

Panse. Rinceau réfléchi-décurrent à deux feuilles palmées : Knorr, pl. 75,2 SENICIO F (30-55), l'axe est bifolié et sinistrogyre : cfr. Knorr, pl. 75,A également de SENICIO (30-55). **La Graufesenque, fin Tibère-début Claude.**

Pl. II,4 (6811). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit très brillant et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Feuille ovale sinuée : cfr. Hermet, pl. 10,6 et Knorr, Texb. 8, FIRMO FEC (30-55) ; gaine de rinceau : Hermet, pl. 35*bis*,GR3 et pl. 17,59. **La Graufesenque, fin Tibère-début Claude.**

Pl. II,9 (5878). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, bel enduit et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm. La moulure est striée verticalement.

Panse. Feuille ovale sinuée : Knorr, pl. 32,4 FIRMO (30-55). Cette feuille se retrouve encore sur les calices de Bregenz : Knorr, pl. 2,E,K et pl. 3,M,O. Granité dans le genre de Knorr, Texb. 21. Ce fragment ressemble à un fragment d'Aislingen, pl. V,9 que Knorr date de la fin du règne de Claude. Il faut assigner une date plus reculée à notre tesson, le dessin est plus fin et ressemble plus à Knorr, Texb. 21, qui a le même lien et qui semble être du même moule. En outre, il ne faut pas confondre notre feuille ovale sinuée avec celles que l'on rencontre sur des fragments plus récents (n° 5865, pl. X,26). **La Graufesenque, fin Tibère-début Claude.**

Pl. II,10 (5888). — Fragment de couleur brun-noir par suite de l'action du feu, magnifique enduit et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 4,5 mm.

A. — Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux feuilles de vigne : Knorr, Texb. 8, OFIC BILICATI (25-50) ; le lien insérant leur pédoncule : Osw. Pryce, pl. XXXII,27 MELVS

(50-65). Cette frise ressemble à celle de Rottweil, 1912 ([22]), pl. II,8 que Knorr date du règne de Vespasien, elle ressemble également à Knorr, pl. 47,F OF LICIANA (35-55).

B. — Panse. Feuille palmée : Knorr, pl. 75,24 SENICIO (30-55). Le décor de la panse rappelle Knorr, pl. 47,F OF LICIANA (35-55). **La Graufesenque, fin Tibère-début Claude.**

Pl. II,15 (6468). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 7 mm.

Panse. Lièvre dextrogyre : Osw., 2042 (Déch. 946, Hermet, pl. 26,54). Montans et La Graufesenque. Tibère-Claude. VALERI (40-60), OF AQVITANI (35-60), MONTANVS (41-69), MEDDILLVS (60-80), OF CAN (35-60), OF FELICIS (60-70), style de INGENVVS (30-60), et de MASCLVS (45-65). **La Graufesenque, fin Tibère-début Claude.**

B. — *Période de splendeur*

Pl. II,2 (5863). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Guirlande bifoliée ou ados horizontal, le fragment est trop réduit pour pouvoir déterminer le genre de décor, dans le genre de Knorr, pl. 7,E,F,H AMANDVS (30-55).

B. — Panse. Feuille palmée : Knorr, pl. 30,19 DARIBITVS (40-65), pl. 5,1 ALBVS (40-60), pl. 59,9 MVRRANVS (45-70), pl. 40,8 INGENIVS (30-60) et pl. 43,32 IVCVNDVS (40-55) ; axe de rinceau uniné sinistrogyre : cfr. Hermet, pl. 30,13. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. II,5 (5260). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 6 mm.

([22]) R. KNORR : *Südgallische Terra Sigillata Gefässe von Rottweil*, Stuttgart, 1912.

Frise. Guirlande bifoliée : cfr. Hermet, pl. 45,42 ; feuille allongée : Knorr, Texb. 7 AMANDIS (30-55), BALBVS F (25-50), DARRA FE (40-65) ; quadrifol : Knorr, Texb. 6 AMANDI (30-55) et pl. 6,9 ; œilleton Knorr, pl. 7,G AMANDI (30-55). La guirlande est dans le genre de De Mayer ([23]), pl. I,10 et qu'il date aux règnes de Claude-Néron. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. II,6 (6288-89). — Deux fragments de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée : Knorr, Texb. 16 OF CRESTIO (45-70), la décurrente est diclytrée : Knorr, Texb. 10 OF COELI (70-85), OF FRONTINI (70-90), GALLICANI M (45-65), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF RVFINI (60-85) ; œilleton : Knorr, Texb. 16,D OF CRESTIO (45-70).

B. — Panse. Godronides volutés, étendard glandé : cfr. Knorr, Texb. 28 VRVOED (30-45) et cfr. Hermet, pl. 60,30 à 47. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. II,7 (6430 à 33). — Quatre fragments s'adaptant de couleur brun-rouge foncé, bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 6 mm. Lèvre à peu près perpendiculaire séparée en deux par une gorge, les perles bordant la frise sont plus grosses qu'à l'ordinaire.

A. — Frise. Guirlande trifoliée : Knorr, Texb. 10 et pl. 70,6 et 72,7 SCOTTIVS (35-60) et cfr. Hermet, pl. 48,8.

B. — Panse. Godronides volutés, étendard glandé, la gaine est bifoliée et annelée : Hermet, pl. 60,35 et cfr. Aislingen, pl. I,1, est daté des règnes de Tibère, Caligula et Claude ; gland : Knorr, Texb. 10 OFIC BILICATI (25-50). **La Graufesenque, début Claude.**

([23]) R. De Mayer : *De Reliefsigillata van het Museum te Tongeren.* Ant. Class., I (1932), pp. 35-60 et Ant. Class., II (1933), pp. 43-64.

Pl. II,8 (6147). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Rinceau à décor par médaillon rosacé dans la boucle inférieure, trifol : Hermet, pl. 39,11.

B. — Panse. Godronides volutés : Knorr, Texb. 10 ALBINI (25-50), OF AQVITANI (35-55), OFIC CANTI (35-60), DARRA FE (40-65), LICINVS (35-60), OF PRIMI (50-65), STABILIO (35-55), VOLVS (30-55), VRVOED (30-45) et cfr. Hermet, pl. 60,30 à 47. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. II,11,11a,11b (5889, 5900 et 5909). — Trois fragments d'un même vase de couleur brun-rouge foncé, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 6,5 mm. : lèvre à peu près perpendiculaire séparée en deux bourrelets par une gorge. Les perles sont plus grosses qu'à l'ordinaire et la moulure est striée verticalement, caractéristique d'après Knorr, Unterkirchberg, du règne de Caligula et du début de celui de Claude ([24]).

Frise. Guirlande bifoliée : cfr. Hermet, pl. 44, 52,53.A noter que GERMANVS a repris ce décor : cfr. Knorr, pl. 37,K. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. II,12 (6423). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, lèvre à peu près droite, épaisseur de la paroi 4 mm. Les perles sont plus grosses qu'à l'ordinaire et la moulure est striée.

A. — Frise. Guirlande bifoliée : Knorr, Texb. 6 ALBINI (25-50), AMANDI (30-55), BALBVS F (25-50), OFIC BILICATI (25-50), MACCARI (25-50), SENICIO F (30-50), SENO M (30-60), VAPVSO (25-50) et cfr. Hermet, pl. 45,30.

B. — Panse. Style libre, superposition de lapins probablement poursuivis par des chiens ; lapin : cfr. Osw. 2077 (Hermet, pl. 26,60). La Graufesenque. Claude-Vespasien. OF LICINI (35-60), OF MOMMO (50-75). **La Graufesenque, Claude.**

([24]) R. Knorr : *Terra Sigillata von Unterkirchberg-Viana.* Germania, XIII, Heft 1-2 avril 1929, pp. 7-19.

Pl. II,13 (6314-15). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est monofoliée ; feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9. La boucle inférieure est imbriquée.

B. — Panse. Godronides volutés : Knorr, Texb. 10 ALBINI (25-50), OF AQVITANI (35-55), OFIC CANTI (35-60), DARRA FE (40-65), LICINVS (35-60), OF PRIMI (50-65), STABILIO (35-55), VOLVS (30-55), VRVOED (30-45). **La Graufesenque, Claude** (Pl. II,14 voir ADDENDA, p. 261).

Pl. III,1,1a (5823). — Vase presque entier de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6,5 mm.

A. — Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 LICINVS (35-60), OF MODEST (50-70), OFIC PRIMI (50-70) et granité à trois perles : Knorr, pl. 45,31 LICINVS (35-60). Les pédoncules s'insèrent séparément et au même point sur l'axe. L'espace entre les deux éléments est ponctué d'une étoile de l'époque de splendeur. Un décor de frise se rapprochant de celui-ci se retrouve chez Osw., Pryce, pl. XXXI,25 LICINVS (35-60).

B. — Panse. Le décor de la panse est divisé en deux zones. La zone supérieure est décorée d'une succession d'animaux : oiseau sinistrogyre : cfr. Knorr, pl. 45,A,B LICINVS (35-60) ; lièvre sinistrogyre : cfr. Hermet, pl. 26,72 et cfr. Osw. 2051. La Graufesenque. Néron-Vespasien. MONTANVS (41-69), OF LABIONIS (45-60) ; oiseau dextrogyre : cfr. Knorr, pl. 45,20,B LICINVS (35-60) et lièvre dextrogyre : Knorr, pl. 45,A également de LICINVS. La zone inférieure est décorée d'une succession de médaillons rosacés. **La Graufesenque, style de LICINVS, Claude.**

Pl. III,2 (6172). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau avec mystica de la période de splendeur : Glasbergen ([25]), Afb. 57,5 (= Claude). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. III,3 (5864). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée. Knorr, Texb. 11 OF MVRRANI (45-70), la décurrente est diclytrée : Hermet, pl. 12,11 et cfr. Knorr, pl. 40,c OF INGENVI (30-60) et Knorr, Unterkirchberg, fig. 2, 1 DARIBITVS (40-65), leur pédoncule s'insère séparément au même endroit de l'axe ; la gaine de rinceau : Knorr, Texb. 6 ALBVS FE (40-60), DARIBITVS (40-65), MARINVS F (45-70).

B. — Panse. Feston débordant conjoint composé de deux éléments arborcides séparés par un cordon tremblé : cfr. Knorr, Texb. 7 OF MVRRANI (45-70), DARIBITVS (40-65). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. III,4 (6187). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 4,5 mm.

Frise. Rinceau, feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 OF ARDACI (40-65) ; gaine de rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXII, 27,28 MELVS FE (50-65), OF ARDACI (40-65). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. III,5 (6228). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, grande feuille: Knorr, pl. 45, 21 LICINVS (35-55) et pl.44,1 LIBERTVS (45-55) ; la petite feuille : Knorr, pl. 92,F, leur pédoncule s'insère sur l'axe par un seul pédoncule commun ; la gaine de rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXII,27,30 MELVS FECI (50-65), VITA (65-80). Le décor ressemble à Knorr, pl. 92,F. **La Graufesenque, Claude.**

([25]) W. Glasbergen : *Versierde Claudisch-Neronische Terra-Sigillata van Valkenburg.* Z. H. 25ste, 26ste, 27ste, 28ste, Jaarverslag van de Vereeniging voor Terpenonderzoek, 1940-44, pp. 206-217, Groningen.

Pl. III,6 (5930). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Feuille cordiforme à pointe oblique : cfr. Knorr, Texb. 9. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. III,7,7a,7b (6294 à 97). — Quatre fragments s'adaptant deux à deux de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 3 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée : Knorr, Texb. 11 OF MVRRANI (45-70), la décurrente est trifoliée, le trifol est de la période de splendeur, leur pédoncule s'insère séparément et au même endroit de l'axe ; la gaine de rinceau : Knorr, Texb. 6 ALBVS FE (40-60), DARIBITVS (40-65), MVRRANVS (45-70).

B. — Panse. Godrons. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. III,8 (5786). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 NAMVS (45-65), VOLVS (30-55) et granité dans le genre de NAMVS (45-65) : Knorr, Texb. 7. Leur pédoncule s'insère en un seul élément sur l'axe du rinceau, la gaine du rinceau a quatre perles : cfr. Osw. Pryce, pl. XXXII,27,28,30 MELVS FECI (50-65), OF ARDACI (40-65), VITA (65-80). Cette frise rappelle celle que donne O. A. Mayer ([26]), pl. I,8 de SCOTTIVS (35-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. III,9 (5531). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Même technique que les nos 6294 à 97, pl. III,7,7a,7b. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. III,10 (5892). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

([26]) O. A. Mayer : *Eine Südgallische Relief-Sigillataschussel mit Innen-und Aussenstempel des Murranus*, Germania, XIII (1929), pp. 47-49.

Frise. Rinceau bi-décurrent à deux éléments identiques, petites feuilles cordiformes : Knorr, Texb. 9 NAMVS (45-65), VOLVS (30-55), leur pédoncule s'insère en un seul élément sur l'axe du rinceau. Une même technique de frise se rencontre à Ubbergen, pl. I,21 et date de l'époque de Claude. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. III,11 (5539). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent à un élément, feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 LICINVS (35-60) ; dans le champ un œilleton : Knorr, pl. 8,31 AQVITANVS (35-55).

Une même frise est reproduite par Glasbergen, afb. 57, 10 et date de l'époque de Néron, peut-être d'AQVITANVS (35-55). **La Graufesenque, fin de Claude.**

Pl. III,12 (5255). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 5 mm.

A. — Frise. Rinceau réfléchi-décurrent, feuille : Knorr, Texb. 8 et pl. 86,D, leur pédoncule s'insère en un seul sur l'axe du rinceau ; la gaine de rinceau : Knorr, Texb. 6 OFIC BILICATI (25-50), SENICIO FE (30-60). La même frise se retrouve chez Knorr, pl. 86,F et date de l'époque de Claude.

B. — Panse. Gland : Knorr, Texb. 10 OFIC BILICATI (25-50). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. III,13 (6780). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau affronté ; feuille cordiforme symétrique à pointe oblique : Hermet, pl. 9,38 et gaine de rinceau : cfr. Hermet, pl. 17,68, pl. 35*bis*,GR19 et pl. 41,17 et cfr. Knorr, Texb. 9, pl. 75,4,5 SENICIO (30-60), pl. 92,G et pl. 50. Un fragment de même technique se retrouve à Aislingen, pl. VI,1,2 SENICIO FE (30-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. III,14 (6143). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, feuille : Knorr, pl. 12,s,D BASSVS (40-55), le deuxième élément est indéchiffrable, peut-être granité. Leur pédoncule s'insère sur l'axe par un seul pédoncule commun. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. III,15 (5206 à 08). — Trois fragments de couleur brun-rouge, enduit mat et beau relief des dessins, lèvre peu accentuée, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est monofoliée à feuille trilobée : Knorr, Texb. 7 et pl. 90,F et cfr. Hermet, pl. 11,15, la décurrente est également monofoliée à feuille panduriforme, Knorr : Texb. 12 ALBINI (25-50), CALVS F (60-80), OF COTOI (70-80), DARRA FE (40-60), OF IVCVNDI (70-85), OF PRIMI (50-65), OF RVFINI (60-85), OF SECVND (70-85), leur pédoncule s'insère en un pédoncule commun sur l'axe du rinceau ; la gaine : cfr. Hermet, pl. 35*bis*,GR14.

B. — Panse. Rinceau à décor réfléchi-décurrent à cinq éléments, genre feuille de vigne : Knorr, Texb. 8 et pl. 3,N ALBINI (25-50) et petite feuille triangulaire : Knorr, Texb. 7 OF CRESTI (55-75), OF RVFINI (60-85), SENICIO FE (30-60) ; les gaines de rinceau : Knorr, Texb. 6 CARVS FE (45-60), SENICIO FE (30-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,1,1a,1b (5880-5885-5886). — Trois fragments d'un même vase de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6 mm.

Panse. Ornement lyré : Knorr, Texb. 6 ALBINI (25-50), AMANDI (30-55), BALBVS F (25-50), OFIC BILICATI (25-50), MACCARI (25-50), SENICIO F (30-60), SENOM (30-60), VAPVSO (30-50) ; la feuille centrale : Knorr, pl. 42,N OFIC INGEN (30-60) et le pistil : Knorr, Texb. 10 BALBVS FE (25-50), OF BASSI COEL (55-75), OFIC BILICATI (25-50), OF MODESTI (50-70) ; dans un médaillon, lion : Osw. 1368 (Hermet, pl. 25,19). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,2 (5272). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6 mm.

Panse. Rinceau réfléchi-décurrent, la décurrente est garnie d'une feuille de vigne : Knorr, Texb. 8 SENICIO (30-60).

Le fragment est du style de SENICIO, cfr. Knorr, pl. 78,c. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,3 (6703). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Feuille : Knorr, pl. 75,29 SENICIO (30-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,4 (6093-94). — Deux fragments d'un même vase de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Semis : Osw. Pryce, pl. XXXVII,38 OF ARDACI (40-65). Le décor de la panse est bordé par une guirlande bifoliée : Knorr, Texb. 6 AMANDI (30-55), SENICIO (30-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,5 (5921). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Décor en losange séparé par une ligne ponctuée. Elément végétal dans le genre de Knorr, Texb. 7 OF MVRRANI (45-70), DARIBITVS (40-65). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,6,6a (6066). — Deux fragments d'un même vase de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Semis d'oves : Osw. Pryce, pl. XXXVII,50 de la période claudienne. Même technique que n° 5784, pl. IV,7. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,7 (5784). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 2,5 à 4,5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, pistil : Knorr, Texb. 10 DARRA FE (40-65).

B. — Panse. Semis d'oves : Osw. Pryce, pl. XXXVII,50 de l'époque claudienne. Ce fragment rappelle celui que donne O. A. Mayer, Abb. I,9 et daté de la période de Claude. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,8 (5840). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6 mm.

Panse. Rinceau à trois éléments, feuilles et tortillon, est de même technique que Knorr, pl. 91,F. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,9 (6457). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Feston penné : Hermet, pl. 30,13 le décor est réfléchi-affronté avec feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 DARIBITVS (40-65) ; entre les deux feuilles canard sinistrogyre : Osw. 2286 (Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. OF FEICIS (60-70), OF MODEST (50-70). OF NIGRI (60-75), RVFINI (60-85), OF PRIMI (55-70), OF BASSI CO (55-75), COSI RV (70-85), OF MATV (55-70), VITALIS (65-80), OF COTOI (70-85), DARIBITVS (40-65), OF MOMMO (50-75), MEDDILLVS (60-80), MASCLVS (45-65), L COSI (70-85), MIIMORIS (65-80). Un dessin de même facture est reproduit par Hermet, pl. 58,10. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,10 (5837). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

Panse. Rinceau réfléchi-décurrent à trois éléments, grande feuille de vigne : Knorr, Texb. 8 SENICIO (30-60) ; petite feuille de vigne : Knorr, Texb. 8 OFIC BILICATI (25-50) et grappe de raisins : Knorr, pl. 75,c SENICIO (30-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,11 (6138-39). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge foncé, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau, l'axe est formé de deux festons, le point de soudure est étoilé : Knorr, pl. 52,16 MASCLVS (45-65). Un des éléments du rinceau est tortillé. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,12 (6782). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Frise. Oves de même technique que n° 6066, pl. IV,6,6a. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,13 (6845). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et excellent relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

A. — Frise. Rinceau réfléchi-décurrent, la décurrente est granitée : cfr. Hermet, pl. 13,31.

B. — Panse. Rinceau, feuille ovale sinuée : cfr. Hermet, pl. 10,2 et Knorr, Texb. 7 OFIC BILICATI (25-50) et pl. 90,c style de BILICATVS (25-50), granité dans le genre de NAMVS (45-65) Knorr, Texb. 7,26,29 et pl. 60,15 style de MASCLVS (45-65) Knorr, Texb. 48, pl. 15,G style de BILICATVS (25-50) Knorr, Texb. 51,A ARDACVS (40-65) et pl. 36,64 GERMANVS (65-90) Knorr, Texb. 27, pl. 75,32 et pl. 76,C,D,J SENICIO FE (30-60) Knorr, pl. 44,2 LIBERTVS (45-65) Knorr, pl. 47,J OF LICINIANA (35-60) Knorr, pl. 41,C, pl. 50,31 MACCARVS (25-55) Knorr, pl. 53,5,6 OF MATV (55-70) Knorr, pl. 56,A,13 MELVS FECI (50-65) Knorr, pl. 71,B SCOTTIVS (35-65). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,14 (6125). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et mauvais relief des dessins (mal venus), épaisseur de la paroi de 4,5 à 6,5 mm.

Panse. Diclytra. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,15,15a (5219 et 5230). — Deux fragments d'un même vase de couleur brun-rouge, très joli enduit et excellent relief des dessins, épaisseur de la paroi 3 mm.

Panse. Grand échassier : Osw. 2188 (Hermet, pl. 28,21). La Graufesenque. Claude-Vespasien. LICINVS (35-60), SECVNDI M (70-85) ; grande feuille lancéolée : cfr. Hermet, pl. 47,27 et canard : Osw. 2244 (Déch. 1017 et Hermet, pl. 26,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. GALLICANI (55-65), OF PRIMI (55-70), OF PASSIEN (55-70), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF MODEST (50-70), OF NIGRI (60-75), INGENVI (30-60), OF IVCVNDI (65-75), OF RVFINI

(60-85), COSI RV (70-85), OF BASSI CO (55-75), MASCLVS (45-65), PAVLLI (75-85), GERMANI (65-80), MIIMORIS (65-80). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,16 (5894). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée. Dans le champ œilleton : Knorr, pl. 8,31 AQVITANVS (35-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,17 (5311). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm. La moulure centrale n'a qu'une ligne ponctuée.

Frise. Ornement bifolié : Knorr, pl. 41,52 OFFIC INGEN (25-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,18 (5881). — Fragment de couleur brun-noir (par l'action du feu), enduit mat et les dessins sont mal venus par endroit, épaisseur de la paroi de 4 à 7,5 mm.

Panse. Sautoir alternant avec médaillon. Les branches et le cadre sont formés de lignes tremblées, les quatre angles et le centre sont ponctués d'une étoile. Aux quatre coins, l'étoile est doublée d'une petite volute. La tête est ornée d'un bifol dans lequel vient se placer un trifol : Knorr, Texb. 12 AQVITANVS (35-60), OF BASSI CO (55-75), CABVCA (50-70), OF COELI (70-85), L COSI (70-90), GERMANI OF (60-75), GERMANI (65-80), OF IVCVNDI (65-75), OF LVCCEI (60-75), la pointe est ornée du même trifol ; les deux ailes sont garnies d'une feuille triangulaire : Knorr, Texb. 7 AMANDI (30-55), IVCVNDVS (65-75), MELVS FE (50-65), SCOTTIVS (35-60), reliée au centre par un pédoncule ; le médaillon : Knorr, pl. 6,13,A AMANDVS (30-55). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,19 (6695). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Panse. Feuille palmée : Knorr, pl. 76,F SENICIO (30-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,20 (6221). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 7 mm.

Panse. Arboréide dans un rinceau, genre de vannet : cfr. Knorr, Texb. 12 FRONTINI (70-90), OF IVCVN (70-85), MEDDILLVS (60-80) avec dans le champ des étoiles : Knorr, Texb. 11 ALBVS FE (40-60) ; élément du rinceau feuille ovale sinuée ; gaine de rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXII,30 de la période claudienne. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,21,28 (5882-83 et 5887). — Trois fragments de couleur brun-rouge foncé, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 7 mm.

Panse. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, feuille palmée : Knorr, pl. 75,24 SENICIO (30-60) et granité : Knorr, pl. 75,32 également de SENICIO (30-60). **La Graufesenque, style de SENICIO, Claude.**

Pl. IV,22 (6184). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6,5 mm.

A. — Frise. Feuille : Knorr, pl. 86,D (période de Claude).

B. — Rinceau composé de deux éléments, pomme de grenade : Knorr, Texb. 7 LICINVS (35-70), MELVS FE (50-65), OF MODESTI (50-70), NAMVS FE (45-65) et dielytra. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,23 (6671). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Dielytra : cfr. Knorr, Texb. 10. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,24 (6209). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau décurrent médaillé, la décurrente est dielytrée : cfr. Knorr, Texb. 10 et pl. 95,G, la boucle inférieure est garnie d'un médaillon contenant un lapin dextrogyre : Osw. 2042 (Déch. 946. Hermet, pl. 26,54). Montans et La Graufesenque. Tibère-Claude. VALERI (40-60), OF AQVITANI (35-60), MEDDILLVS (60-80), OFI CAN (35-60), OF FELICIS

(60-70), style d'INGENVVS (30-60), style de MASCLVS (45-65). De chaque côté une étoile de la période de splendeur. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,25 (6697). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Ornement, probablement sautoir, lignes tremblées et feuille : Knorr, pl. 42,o OF INGEN (30-60) ; penicillum : Knorr, Texb. 7 OF AQVITANI (35-60), CELADI MAN (50-65) ; guirlande bifoliée : Knorr, Texb. 42 OF PASSIENI (55-70), pl. 6,21 AMANDI (30-55), pl. 43,B IVCVNDVS (40-5), pl. 17,B OF CALVI (60-85) et pl. 91,A (période claudienne). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,26 (6701). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Panse. Décor à rinceau avec médaillon dans la boucle inférieure. Les éléments du rinceau sont un grand trifol et un tortillon. Dans le médaillon un cygne : cfr. Hermet, pl. 28,38. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. IV,27,27a (6687-88). — Deux fragments d'un même vase de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Feuille : Knorr, Texb. 9 OF BASSI (45-65), MACRI MA (60-70), OF MVRRANI (45-70). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. V,1,1a (6267). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5,5 à 10,5 mm.

Panse. Rinceau réfléchi-décurrent à trois éléments, feuille ovale : Knorr, Texb. 8 et pl. 87,G MASCLVS (45-65) ; croix : Hermet, pl. 15,83, la gaine de rinceau est de l'époque de splendeur. Un fragment avec décor identique est reproduit par Knorr, Texb. 38 OF LABIONIS (45-65) ainsi qu'à Hofheim, pl. XXV,15. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. V,2 (6236-38). — Trois fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Frise. Guirlande bifoliée : Knorr, Texb. 6 SCOTTIVS (35-60), OFIC BILICATI (25-50) et cfr. Hermet, pl. 44,44.

B. — Panse. Décor à deux zones. La zone supérieure est ornée d'une guirlande monofoliée de pectens : cfr. Hermet, pl. 44,18, la zone inférieure représente un décor de médaillons rosacés : Knorr, Texb. 11 et pl. 61,10 OF NIGRI (60-75) alternant avec des ados verticaux : Hermet, pl. 17,37 et Knorr, pl. 15,6 OF BILICATI (25-50), aux coins des ados, œilletons. Pour la frise inférieure, voir Hermet, pl. 51,19,20. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. V,3 (6208). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau alésé : Hermet, pl. 41,29. Décor des boucles, œilleton : Knorr, pl. 75,20 SENICIO FE (30-60) et grande rosette : cfr. Knorr, Texb. 11 MASCLVS (45-65). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. V,4 (6466). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 8 mm.

Panse. Guirlande bifoliée et guirlande trifoliée avec feuille centrale dans le genre de Knorr, Texb. 7 AMANDI (30-55). IVCVNDVS (40-55), MELVS FE (50-65), SCOTTIVS (35-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. V,5 (6451). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 2,5 à 4 mm.

Frise. Guirlande monofoliée : cfr. Hermet, pl. 44,3,4. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. V,6 (6068). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 7 mm.

Panse. Rinceau, feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 DARIBITVS (40-65). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. V,7 (6453). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 4,5 mm.

Panse. Rinceau réfléchi-décurrent, feuille : Knorr, pl. 87,G MASCLVS (45-65) et pl. 32,3,B FELIX (60-70) ; rosace : Knorr, Texb. 11 DARIBITVS (40-65), IVCVNDVS (40-55). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. V,8 (5515). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Guirlande bi-papavéracée : cfr. Knorr, Texb. 10 AQVITANI (35-60), OF BASS CO (55-75), OF COELI (70-85), MEDDILLVS (60-80), MELVS FECI (50-65), OF PASSENI (65-80), OF PRIMI (55-70), SENICIO FE (35-60). La même frise est reproduite par Knorr, pl. 72,H SCOTTIVS (35-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. V,9 (5224). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

A. — Frise. Une double guirlande quadrifoliée séparée par une ligne ponctuée : cfr. Knorr, pl. 62,51 et 63,C OF PASSIENI (65-80), Knorr, pl. 53,18 OF MATV (55-70) et Glasbergen, Afb. 58,6 (= Claude).

B. — Panse. Imbrication : Hermet, pl. 55,47 et cfr. Osw. Pryce, pl. XXXVII,40,42. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. V,10 (6163). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Guirlande bifoliée : Hermet, pl. 44,46 et Knorr, Texb. 12 OF CANTI (35-60), GERMANI OF (60-75), MACCARI (25-50), VADERIO (65-80). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. V,11 (5257). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Panse. Rinceau à trois éléments, feuille trilobée : Knorr, pl. 40,26 OF INGENVI (30-60) et pl. 86,C ; grande feuille : Knorr, pl. 91,B ; la gaine de rinceau : Knorr, Texb. 6 CARVS FE (45-60), OF CRESTIO (45-70), SENICIO FE (30-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. V,12 (6264). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Guirlande trifoliée : Hofheim, pl. XXV,11. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. V,13 (5935). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 9 mm.

Panse. Granité dans le genre de celui de NAMVS : Knorr, Texb. 7. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. V,14 (5901-03). — Trois fragments de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Décor en deux zones, imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,31 OF PRIMI (55-70) et festons avicelés, oiseau sinistrogyre : Osw. 2287. La Graufesenque. Tibère-Claude. OF AQVITANI (35-60), MASCLVS (45-65). Le décor est dans le genre de Knorr, pl. 93,c (= Claude) et Knorr, pl. 20,F CARVS FE (45-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. V,15 (6107). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Guirlande bifoliée : cfr. Hermet, pl. 45,7. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. V,16 (6129). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Panse. Feuille et tortillon : Knorr, pl. 32,3,4 FIRMO (30-55). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. V,17 (5843). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Ados : cfr. Hermet, pl. 49,26. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. V,18 (6254-6009). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

A. — Frise. Guirlande bifoliée : Knorr, Texb. 12 OF CANTI (35-60), GERMANI OF (60-75), MACCARI (25-50), VADERIO (65-80) et cfr. Hermet, pl. 44,45.

B. — Panse. Godronides bordés d'une ligne ponctuée et d'une guirlande monofoliée : cfr. Hermet, pl. 44,5. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. V,19 (6484). — Fragment de couleur brun-rouge, bon enduit et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 7 à 9 mm.

Panse. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est terminée d'une feuille : Knorr, Texb. 9. La gaine de rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXII,27 MELVS FECIT (50-65). Un fragment avec le même décor est reproduit par Knorr, pl. 89,D qui date ce tesson du règne de Claude, les deux fragments sortent peut-être d'un même moule. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. V,20 (5267). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est granitée dans le genre de NAMVS (45-65) : Knorr, Texb. 7 et SENICIO (30-60) Knorr, pl. 75,32. Décor de la boucle inférieure, médaillon tortillé et avicellé, aux coins inférieurs, étoiles ; Oiseau : cfr. Hermet, pl. 28,57. Le décor de la frise ressemble à Knorr, pl. 66,B OF PRIMI (55-70).

B. — Panse. Godronides. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,1 (6810). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, mystica : cfr. Hermet, pl. 11,5 et Knorr, Texb. 10 BASSVS (40-55), pl. 13,10 OF BASSI COEL (55-75), pl. 30,21 DARIBITVS (40-65), pl. 40,14 OF INGENVI (30-60), Rottweil, 1912, pl. VII,9 et May ([27]), pl. XI,33 et pistil : cfr. Hermet, pl.

([27]) MAY : *Catalogue of the Roman Pottery in the Colchester and Essex Museum*, 1930.

12,40 et Knorr, Texb. 10 BALBVS (25-50), OF BASSI COEL (55-75), OFIC BILICATI (25-45), OF MODESTI (50-70); perle : cfr. Hermet, pl. 17,4; gaine de rinceau : cfr. Hermet, pl. 17,67. Le décor de la frise ressemble à Knorr, Texb. 51,c et Aislingen, pl. II,2 et est du style de BASSVS (40-55). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,2 (5936). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, leur pédoncule rejoint l'axe du rinceau en un pédoncule commun; feuille : Knorr, Texb. 10 BASSI (40-55) et granité dans le genre de NAMVS FE (45-65) : Knorr, Texb. 7. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,3 (5592). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Frise. Probablement rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est granitée : cfr. Knorr, Texb. 7 NAMVS FE (45-65) et pl. 75,32 SENICIO F (30-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,4 (6806). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, mystica : cfr. Hermet, pl. 11,5 et Knorr, Texb. 10 BASSVS (40-55), pl. 13,16 OF BASSI COEL (55-75), pl. 30,21 DARIBITVS (40-65), pl. 40,14 OF INGENVI (30-60). Rottweil, 1912, pl. VII,9 et May, pl. XI,33; feuille en losange. La même frise est représentée par Knorr, Texb. 21. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,5 (5309). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Même technique que le fragment précédent. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,6 (5821). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, mystica que l'on retrouve sur les fragments précédents et penicillum. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,7 (5896). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 DARIBITVS (40-65) ; tortillon : Knorr, pl. 30,10 DARIBITVS (40-65) ; l'axe du rinceau est penné : cfr. Hermet, pl. 31,12. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,8 (6285 à 87). — Trois fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 9 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est trifoliée : Knorr, Texb. 7 CARVS FE (45-60), OF CRESTIO (30-70), DARIBITVS (40-60), OF FELICIS (60-70), MELVS (50-65), NAMVS FE (45-65), les pédoncules rejoignent séparément l'axe du rinceau ; la gaine du rinceau : Knorr, Texb. 6 OF ARDACI (40-65), CARVS FE (45-60), OF CENS (70-85), OF COELI (70-85), OF CRESTI (55-75), MELVS FECI (50-65), OF NIGRI (60-75), SENICIO FE (30-60), VADERIO (65-80) ; dans le champ œilleton ; le décor de la frise rappelle : Knorr, Texb. 16,D OF CRESTIO (50-70) ; pl. 20,F CARVS F (45-60) et pl. 56,A MELVS FE (50-65) ainsi que Knorr, Germania ([28]), p. 19, fig. 3,31 (=Claude) La même frise se retrouve également chez Fritsch ([29]), pl. 2,39 (= début de Vespasien).

B. — Panse. Le décor est divisé en deux zones, zone supérieure, imbrication de feuilles : cfr. Hermet, pl. 35*bis*,10. Zone inférieure, festons, demi-cercle double, décor étoilé, pendentif : Knorr, Texb. 12 BIRAGIL (75-90), OF CENS (70-85), OF

([28]) R. KNORR : *Verzierte Sigillata der Zeit des Tiberius, Claudius und Néro*, Germania, XXII (1938), pp. 14 à 24.

([29]) FRITSCH : *Die Terra Sigillata Funde des städtische Sammlung in Baden-Baden*, Baden-Baden, 1910.

COELI (70-85), OF L COS VIRIL (75-90), OF MASCVLI (80-90), MERCATO (80-90), OF VITAL (75-90). Le décor de la panse se retrouve chez Knorr, Texb. 43 ALBVS F (40-60) et Aislingen, pl. III,2 ALBVS (40-60), la technique de la zone inférieure de la panse se retrouve encore à Rottweil, 1912, pl. VIII,2 et Fritsch, pl. I,33 (période de Claude). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,9 (6174). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

Frise. Même type de mystica que sur les n° 6810, pl. VI,1, n° 6806, pl. VI,4, n° 5309, pl. VI,5. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,10 (5938). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est granitée dans le genre de NAMVS (45-65) : Knorr, Texb. 7. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,11 (5946). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Croix : O. A. Mayer, Abb. I,7. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,12 (6719). — Fragment de couleur brun-rouge, bon enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est pistilée : Knorr, Texb. 10 CALVI (60-85), LICINVS (35-60), PRIMI M (60-70).

B. — Panse. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, feuille de vigne : Knorr, Texb. 8 STABILIO F (35-55) et grappe de raisins : Hermet, pl. 8,25. Les pédoncules des éléments rejoignent séparément l'axe du rinceau, dans le champ petit oiseau sinistrogyre. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,13 (5820). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est œilletée, la décurrente est monofoliée : Knorr, Texb. 9 SENICIO (30-60) ; l'axe du rinceau est penné : Knorr, pl. 52, 16 MASCLVS (45-65).

B. — Panse. Croix : Knorr, Texb. 11 OF CRESTIO (50-70). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,14 (6167). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau, bifol : Knorr, Texb. 6 LICINVS (35-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,15 (5942). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau, trifol : cfr. Knorr, Texb. 12 OF AQVITANI (35-60), OF BASSI CO (55-75), CABVCA (50-70), OF COELI (70-85), L COSI (70-90), GERMANI OF (60-75), OF IVCVNDI (65-75), OF LVCCEI (60-75) ; lien : cfr. Osw. Pryce, pl. XXXII, 29 OF AQVITANI (35-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,16 (5258). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau voluté, la volute est étoilée : Knorr, Texb. 11 BALBVS F (25-50), SENICIO F (30-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,17 (6176). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Frise. Même technique que sur les fragments n° 6810, pl. VI,1, n° 6806, pl. VI,4, n° 5309, pl. VI,5 et rappelle Knorr, Texb. 21. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,18 (6169). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Frise. Rinceau, pistil : Knorr, Texb. 10 BALBVS FE (25-50), OF BASSI COEL (55-75), OFIC BILICATI (25-50), OF MODESTI (50-75). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,19 (6030-33). — Quatre fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 4,5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est monofoliée : Knorr, pl. 8,15 OF AQVITANI (35-60), pl. 75,29 SENICIO FE (30-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,20,20a,20b (5501-04). — Quatre fragments de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est granitée ; les pédoncules des éléments rejoignent séparément l'axe du rinceau.

B. — Panse. Probablement décor à festons débordants, ornement en forme de lyre : Hermet, pl. 12,57. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,21 (5585-86). — Deux fragments de couleur brun-rouge enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

A. — Frise. Rinceau, feuille dans le genre de celle de SENICIO (30-60) : Knorr, pl. 75,52.

B. — Panse. Semis : Osw. Pryce, pl. XXXVII. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VI,22 (5291). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Feuille cordiforme. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,1,1a (6425-29). — Cinq fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

A. — Frise. Rinceau réfléchi-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est trifoliée : cfr. Hermet, pl. 14,1,2 et pl.

39,1,8. les pédoncules des éléments rejoignent séparément l'axe du rinceau ; la gaine de rinceau : Hermet, pl. 36,30 et Knorr, Texb. 6 CARVS FE (45-60), OF CRESTIO (50-70), SENICIO (30-60).

B. — Panse. Décor en deux zones, guirlande monofoliée : cfr. Hermet, pl. 44,18 et rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est glandée. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,2 (5931). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments identiques, feuille dans le genre de BASSVS (45-65) : Knorr, pl. 12,5,D, leur pédoncule rejoint l'axe du rinceau en un pédoncule commun. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,3 (6022). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée : Knorr, Texb. 11 OF BASSI CO (55-75) et la décurrente est penicillée : Knorr, Texb. 12 FELICIS MA (60-70), OF PASSIENI (55-70), OF RVFINI (60-85). Semble être du même moule que O. A. Mayer : Abb. I,1 d'un vase signé MVRRANVS (45-70) et est de même style qu'Hofheim, pl. XXV,3a,3b. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,4 (6077). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Panse. Feuille dans le genre de celles de SENICIO (30-60) : Knorr, pl. 75. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,5 (6061). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, dans le champ, petit oiseau dextrogyre, feuille palmée dans le genre de celles de SENICIO (30-60) : Knorr, pl. 75. L'axe du rinceau est pennatifolié. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,6 (6178). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, diclytra : Knorr, pl. 51,H,K du style de MACCARVS (25-50) et diclytra : Knorr, Texb. 10 OF COELI (70-85), OF FRONTINI (70-90), GALLICANI MA (45-60), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF RVFINI (60-85), OF VITALIS (65-80), SEX IVL IVCVND (70-85). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,7 (6277-81). — Cinq fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est diclytrée : Knorr, Texb. 10 OF COELI (70-85), OF FRONTINI (70-90), GALLICANI MAN (45-60), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF RVFINI (60-85), OF VITALIS (65-80), SEX IVL IVCVND (70-85), les pédoncules des éléments rejoignent séparément l'axe du rinceau. Une technique identique se retrouve chez O. A. Mayer, Abb. I,10.

B. — Panse. Guirlande monofoliée : Hermet, pl. 44,18. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est diclytrée, même diclytra que sur la frise ; la boucle inférieure est imbriquée ; la gaine du rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXII,30 (période claudienne). Dans le champ oiseau : Osw. 2270. La Graufesenque. Tibère. STABILIO F (30-55). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,8 (6783). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Frise. Bifol et œilleton de la période de splendeur. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,9,9a (6250-52). — Trois fragments de couleur brun-rouge, très bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 5,5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est penicillée : Knorr, pl. 53,18 MATVGENI (55-70), la gaine de rinceau : cfr. Knorr, pl. 52,54 MASCLVS (45-65). Les pédoncules des éléments rejoignent séparément l'axe du rinceau. Une frise de même technique se retrouve chez Glasbergen, Afb. 56,3 CRESTIO (50-70) et une frise identique chez Knorr, Festschrift Oxé ([30]).

B. — Panse. Rinceau réfléchi-décurrent à quatre éléments, feuille et granité dans le genre de MATVGENVS (55-70) : Knorr, pl. 53,5,6. La boucle inférieure est décorée d'un arboréide. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,10 (5856). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Gland : cfr. Knorr, Texb. 10. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,11 (6173). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Frise. Même technique que les nos 6277-81, pl. VII,7, 5916, pl. VII,14 et 5220, pl. VII,17. Il est à noter que cette technique ressemble à Rottweil, 1912, pl. I,10 qui date du règne de Vespasien, ce type de dielytra-ci est plus fin et doit être plus ancien. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,12 (6256). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 7 mm.

Panse. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, leur pédoncule rejoint l'axe du rinceau en un pédoncule commun, feuille palmée dans le genre de celles de SENICIO (30-60) : Knorr, pl. 75,2,16,24,44,52. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,13 (6200-03). — Trois fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6 mm.

([30]) R. Knorr : *Sigillata des Aquitanus, Frontinus, Germanus, Jucundus und einiger Falkenbergtöpfer.* Festschrift Oxé. Darmstadt, 1938, pp. 30-48.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est diclytrée: Knorr, Texb. 10 OF COELI (70-85), OF FRONTINI (70-90), GALLICANI MAN (45-60), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF RVFINI (60-85), OF VITALIS (65-80), SEX IVL IVCVND (70-85); dans le champ œilleton : Knorr, pl. 75,20 SENICIO (30-60) et pl. 44,8 OF LABIONIS (45-60); les pédoncules des éléments rejoignent séparément l'axe du rinceau ; la gaine de rinceau : Knorr, Texb. 6 CARVS FE (45-60), OF CRESTIO (50-70), SENICIO FE (30-60).

R. — Panse. Festons continus, le décor est affronté, feuille : Knorr, pl. 75,2 SENICIO (30-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,14 (5916). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est diclytrée : Knorr, Texb. 10 même type que sur les n° 6200-03, pl. VII,13. Les pédoncules des éléments rejoignent séparément l'axe du rinceau, dans le champ étoile.

B. — Panse. Granité dans le genre de NAMVS (45-65) : Knorr, Texb. 7 et de MATVGENVS (55-70) : Knorr, pl. 53,6. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,15 (6185). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments : Knorr, pl. 51,II,K, du style de MACCARVS (25-50). Les pédoncules des éléments rejoignent en un pédoncule commun l'axe du rinceau. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,16 (6177). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 5,5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est pénicillée : Knorr, Texb. 12 FELICIS MA (60-70), OF PASSIENI (55-70), OF RVFINI (60-85); la gaine

de rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXII,29 MODESTVS (50-70). La frise ressemble à Knorr, pl. 64,II OF PASSEN (65-80). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,17 (5220). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Frise. Même technique que les n°. 6277-81, pl. VII,7, 5916, pl. VII,14 et que O. A. Mayer, Abb. I,10. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,18 (6180). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments identiques, diclytra : Knorr, Texb. 10 AQVITANI (35-60), GENIALIS (50-60), leur pédoncule rejoint en un pédoncule unique l'axe du rinceau. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,19 (6258). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments identiques dans le genre de VADERIO (65-80) : Knorr, pl. 80,7 et dans le genre de MASCLVS (45-65) : Knorr, Texb. 9, les pédoncules des éléments rejoignent en un pédoncule commun l'axe du rinceau. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VII,20 (5857). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Feuille dans le genre de celles de SENICIO (30-60) : Knorr, pl. 75. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,1 (6650). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

A. — Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, diclytra : Knorr, Texb. 10 OF COELI (70-85), OF FRONTINI (70-90), GALLICANI MA (45-60), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF RVFINI (60-85), OF VITALIS (65-80), SEX IVL IVCVND

(70-85) et dielytra : Knorr, Texb. 10 OF MATV (55-70), PRIMI M (60-70), leur pédoncule rejoint l'axe du rinceau en un pédoncule commun.

B. — Panse. Rinceau réfléchi-décurrent à trois éléments, feuilles de vigne : Knorr, Texb. 8 LICINIANA (35-60), SCOTTIVS (35-60) et grappe de raisins : cfr. Knorr, pl. 76,c SENICIO (30-60), les pédoncules rejoignent l'axe du rinceau en un pédoncule commun ; la gaine de rinceau : cfr. Knorr, pl. 76,c SENICIO (30-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,2 (6226). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Frise. Panneau avec scène de chasse alternant avec panneau imbriqué : Osw. Pryce, pl. XXXVII,38 OF ARDACI (40-65). Les trois éléments de la chasse sont : dogue dextrogyre : Osw. 1968 (Déch. 922, Hermet, pl. 26,35-37). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. VALERI retr. (40-60), OF CRESTIO (50-70), OF MVRRAN (45-70), OF MODEST (50-70), OF NIGRI (60-75), OF LVCCEI (60-75), ALBI M (70-80), OF PRIMI (50-65), OF CELADI (50-65), OF MO (65-75), OF FELICIS (60-70), OF COTOI (70-85), MIIMORIS (65-80), style de BIRAGILLVS (75-90) ; chien dextrogyre : Osw. 1922 (Déch. 920, Hermet, pl. 26,12). La Graufesenque. Claude-Vespasien. OF CELADI (50-65), OF MVR (70-85), VITALIS (65-80), OF PRIMI (55-70), SASMONOS (70-80), CRVCVRO (70-85) et biche dextrogyre : Osw. 1742a (Hermet, pl. 26,59). La Graufesenque.

B. — Panse. Godrons. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,3,3a (5907). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Décor à panneau, imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,31 OF PRIMI (55-70). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,4,4a (5799-5800). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

Frise. Même décor et mêmes sujets que sur le fragment n° 6226, pl. VIII,2. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,5 (5910-11-12). — Trois fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est monofoliée : Knorr, Texb. 9 LICINVS (35-60), OF MODEST (50-70), OFIC PRIMI (50-65). Leur pédoncule rejoint séparément au même endroit l'axe du rinceau. La boucle inférieure est imbriquée. Cette frise rappelle celle de Knorr, Germania, p. 15, fig. I, 9 MARINVS F (60-70). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,6 (6229). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5,5 mm.

A. — Frise. Décor à panneau, les deux lapins : Knorr, Texb. 38 OF LABIONIS (45-55) ; imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,38 OF ARDACI (40-65).

B. — Panse. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments, granité dans le genre de NAMVS (45-65) : Knorr, Texb. 7 et feuille palmée : Knorr, pl. 75,52 SENICIO FE (30-60) et pl. 60,17 NAMVS FE (45-65) ; décor de la boucle inférieure, arboréide voluté avec élément tri-papavéracé : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS F (50-60), MASCLVS FE (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), SENICIO FE (30-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,7 (6442). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau affronté. Entre les deux éléments œilleton : cfr. Hermet, pl. 17,4 ; la boucle inférieure est imbriquée : Osw. Pryce, pl. XXXVII,41. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,8 (6259). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 4,5 mm.

Frise. Décor à panneau imbriqué : Osw. Pryce, pl. XXXVII, 38 OF ARDACI (40-65) avec panneau festonné ; pigeon dextrogyre regardant en arrière : Osw. 2247 (Déch. 1009). La Graufesenque. OF CRESTIO (50-70), MOM (50-75), MEDDILLVS (60-80), OF FRONTINI (70-90), OF LABIONIS (65-80), OF VIRTVTIS (65-80), AMANDI (30-55), COSI RV (70-85), GERMANI (65-80). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,9 (5304). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau, la boucle inférieure est imbriquée : Osw. Pryce, pl. XXXVII,39 ALBVS FE (40-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,10 (5273). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Frise. Décor à panneau avec scène de chasse, dogue dextrogyre, voir tesson n° 6213, pl. VIII,15 ; lapin dextrogyre bondissant : Knorr, Texb. 13, M CRESTIO (70-90), CRVCVRO (70-85), OF FELICIS (60-70), MEDDILLVS (60-80), OF LICIANA (35-60), VITALIS (60-80) ; lapin accroupi : Knorr, Texb. 39, style de MASCLVS (45-65). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,11 (6010). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Frise. Décor panneau, palissade : cfr. Hermet, pl. 50,61,64 ; lapin dextrogyre accroupi et lapin dextrogyre bondissant, voir tesson n° 6213, pl. VIII,15. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,12 (6230). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Frise. Panneau avec scène de chasse alternant avec panneau imbriqué : Osw. Pryce, pl. XXXVII,31 PRIMI MA (50-65) ; le dogue et lapin dextrogyre du panneau avec scène de chasse, voir le tesson n° 6213, pl. VIII,15 ; le lapin sinistrogyre : Osw. 2097. La Graufesenque. Claude-Néron. MEMORIS M

(65-80), OF MODESTI (50-70), OF COELI (70-85), ALBINI retr. (60-75) et style de MASCLVS (45-65). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,13 (5907). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7,5 mm.

A. — Frise. Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments identiques, feuilles : Knorr, pl. 60,5 NAMVS FE (45-65), leur pédoncule rejoint l'axe du rinceau en un pédoncule commun ; la gaine de rinceau : Knorr, pl. 60,11 également de NAMVS. La frise ressemble à Knorr, pl. 60,B NAMVS FE (45-65).

B. — Panse. Imbrication. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,14 (5861). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Panneaux. Groupe d'oiseaux alternant avec palissade papavéracée, cygne dextrogyre : Osw. 2220 (Hermet, pl. 28,37). La Graufesenque. Néron-Vespasien. OF PASSENI (65-80), VITALIS (70-85), COSI RV (70-85), SABINVS (75-80), MIIMORIS (65-80) ; cygne sinistrogyre : Osw. 2257 (Hermet, pl. 28,35). La Graufesenque. Néron-Vespasien. PASSENI (65-80), VITALIS (70-85), COSI RV (70-85), SABINVS (75-80) ; le groupe : Hermet, pl. 68,16 et Knorr, pl. 50,12, Hofheim, pl. XXIII,1 et Knorr, Unterkirchberg, p. 13, fig. 4, 4, 5 de OF BASSI CO (55-75). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. VIII,15 (6213). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

A. — Frise. Décor à panneaux. Chasse : cfr. Hermet, pl. 66,4, Knorr, Töpfernamen ([31]), fig. 3, MVRRANI (45-70) et Knorr, Texb. 19 de FELIX (60-70), les quatre animaux de la chasse

([31]) R. Knorr : *Verzierte Sigillata des ersten Jahrhunderd mit Töpfernamen.* Festschrift Schumacher, pp. 309-313, Mainz, 1930.

sont : lapin dextrogyre et sautant poursuivi par un dogue : Osw. 2078. La Graufesenque. Néron-Vespasien. FELICIS MAN (60-70), OF MODEST (50-70), OF MVR (70-85), OF MVRRANI (45-70), OF RVFINI (60-85) ; lapin accroupi dextrogyre : Osw. 2043 (Hermet, pl. 26,52). La Graufesenque. Claude-Néron. OF AQVITN (35-60), OF LICINI (35-60), ALBINI (25-50), LICINVS F (35-60), OF CRESTIO (50-70) ; dogue dextrogyre : Osw. 1968 (Hermet, pl. 35,37, Déch. 922). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. VALERI retro (40-60), OF CRESTIO (50-70), OF MVRRAN (45-70), OF MODEST (50-70), OF NIGRI (60-75), OF LVCCEI (60-75), ALBI M (70-80), OF PRIMI (50-65), OF CELADI (50-65), OF MO (65-75), OF FELICIS (60-70), OF COTOI (70-85), MIIMORIS (65-80), OF PRIMI (55-70), style de BIRAGILLVS (75-90) ; la chasse alterne avec des panneaux imbriqués : Osw. Pryce, pl. XXXVII,31 PRIMI MA (50-65).

B. — Panse. Rinceau, feuille de vigne : cfr. Knorr, Texb. 8 et Aislingen, pl. III,8. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,1 (6461a). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Guirlande trifoliée : cfr. Hermet, pl. 47,27. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,2 (5944). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Chasse flabellée : cfr. Hermet, pl. 68. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,3,3a (5596-97). — Deux fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Guirlande trifoliée. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,4 (5217). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Bifol dans le genre de Knorr, Texb. 6 BALBVS (25-50), BASSI (45-65), OF IVCVNDI (65-75), OF LABIO (45-60).

B. — Panse. Godronide voluté, l'étendard est glandé. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,5,6 (5211-12). — Deux fragments de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

A. — Frise. Feston avicellé.

B. — Panse. Décor en deux zones. La zone supérieure est imbriquée : cfr. Osw. Pryce, pl. XXXVII,37 à 45. La zone inférieure, rinceau décurrent à feuille cordée dans le genre de celles faites par DARIBITVS (40-65), Knorr, pl. 30,15 et SENICIO FE (30-60), Knorr, pl. 75,23. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,7 (5517). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 5 mm.

Frise. Festons, granité dans le genre de celui de NAMVS (45-65) : Knorr, Texb. 7. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,8 (6219). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Feston voluté, pendentif pennicilé : Knorr, pl. 53,18 OF MATVGENI (55-70).

B. — Panse. Rinceau, feuille à pointe oblique et perlée : Knorr, pl. 14,5,6 OFIC BILICATI (25-50). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,9 (5813). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 4,5 mm.

Panse. Rinceau et trifol. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,10 (5279). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

Panse. Etoile : Knorr, Texb. 11 DARIBITVS (40-65), IVCVNDVS (40-55). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,11 (5949). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 7 mm.

Panse. Gaine bifoliée de godronides volutés. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,11a (6726). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Gaine de godronides volutés. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,12 (6712). — Fragment de couleur brun-rouge, le relief des dessins et l'enduit est usé, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Feston, feuille cordiforme : Knorr, Texb. 10 OF AQVITANI (35-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,13 (6889). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Godronides volutés, le dard est tortillé et glandé : Knorr, Texb. 10 ALBINI (25-50), OFIC CANTI (35-60), DARRA FE (40-65), OF AQVITANI (35-60), LICINVS (35-60), OF PRIMI (55-70), STABILIO F (30-55), VOLVS (30-55), VRVOED (30-50) et pl. 91,G'; pl. 92,A et pl. 96,G OFIC BILICATI (25-50). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,14 (5287). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Volute étoilée et gland : cfr. Knorr, Texb. 10 et cfr. Hermet, pl. 13,17. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,15 (5933). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Granité dans le genre de celui de NAMVS (45-65) : Knorr, Texb. 7. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,16 (6217). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

A. — Frise. Feston voluté, le demi-cercle est penné et la volute est étoilée, le pendentif est terminé d'un penicillum à cinq branches : Knorr, pl. 53,18 OF MATVGENI (55-70).

B. — Panse. Sautoirs, les branches et les montants sont formés de lignes tremblées, le centre et les quatre coins sont timbrés d'une étoile, les deux ailes sont ornées d'un pistil : Knorr, Texb. 10 (période de splendeur) dont l'appendice rejoint le centre du sautoir, la pointe est imbriquée et la tête est ornée d'un trifol ; entre les sautoirs feuilles : Knorr, Texb. 7 AMANDI (30-55), BALBVS FE (25-50), DARRA FE (40-65) ; les œilletons : Knorr, pl. 75,20 SENICIO (30-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,17 (5254). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

A. — Frise. Feston, pendentif : Knorr, pl. 41,52 OFFIC INGEN (30-60).

B. — Panse. La moulure centrale manque et il n'y a qu'une ligne ponctuée, le griffon est probablement : Osw. 879 (Hermet, pl. 25,1). La Graufesenque. Claude-Vespasien. COSI RVFI (70-85), M CRESTIO (70-90). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,18 (5948). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Rinceau et granité dans le genre de celui de NAMVS (45-65) : Knorr, Texb. 7. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,19 (5841). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Décor à rinceau avec décor imbriqué : cfr. Osw. Pryce, pl. XXXVII,31 PRIMI (60-70), la volute est étoilée et dans le champ, petit lapin. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,20 (6683). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Feston, feuille : Knorr, pl. 75,29 et pl. 77,2 SENICIO (30-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,21 (6292-93). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Panse. Festons avicellés, coq sinistrogyre : Osw. 2349 (Hermet, pl. 28,28). La Graufesenque. Claude-Néron. AQVITANI (35-60), LICINVS (35-60), dans le champ étoile à quatre branches : Hermet, pl. 15,83 et O. A. Mayer, Abb. I,7 MVRRANVS (45-70). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,22 (5288). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Volute étoilée : Knorr, Texb. 11 et feuille : Hermet, pl. 7,28. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,23 (6103). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Frise. Feston étoilé à quatre feuilles : efr. Knorr, pl. 75,6 SENICIO (30-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,24 (5895). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et relief peu soigné des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Décor en zones, festons étoilés, étoile : Knorr, Texb. 11 ALBVS FE (40-60) et le feston : Knorr, Texb. 12 OF BASSI CO (50-75), OF LVCCEI (60-75), MEDDILLVS (60-80). Des tessons du même style sont reproduits par Knorr, pl. 5,a ALBVS FE (40-60), pl. 13,c BASSI COEL (50-75) et Rottweil, 1912, pl. VIII,12. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,25 (5940). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 4,5 mm.

Feston voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est monofoliée, feuille tribolée : cfr. Knorr, Texb. 10 MACCARI (25-50). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,26 (6218). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Festons médaillés : Knorr, pl. 9,40,G OF AQVITANI (35-60), le médaillon est étoilé : Knorr, pl. 10,26 OF ARDACI (40-65), Texb. 43 ALBVS (40-60) et Aislingen, pl. III,3 ; le pendentif est trifolié. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,27 (6164). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Festons volutés-décurrents, la volute est étoilée.

B. — Panse. Feuille palmée : Knorr, pl. 75,24 SENICIO (30-60) et guirlande : Knorr, pl. 75,A SENICIO (30-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,28 (6808). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Panse. Décor en deux zones, la zone supérieure est imbriquée, la zone inférieure est ornée de festons étoilés : Hermet, pl. 15,83 et O. A. Mayer, Abb. I,7 MVRRANVS (45-70). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,29 (5222). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Panneau imbriqué alternant avec panneau médaillé, le médaillon est étoilé : Knorr, Texb. 11 OF AQVITANI (35-60), OF ARDACI (40-65). Le décor ressemble à Aislingen, pl. XIII,3 OF ARDACI (40-65) et Riegel ([32]). Taf. I,9. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. IX,30 (6222). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

Frise. Panneau imbriqué : Osw. Pryce, pl. XXXVII,41 alternant avec panneau médaillé, le médaillon est avicellé, aux quatre coins une étoile : Knorr, Texb. 11 ALBVS FE (40-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

([32]) O. Fritsch : *Rom. Gefasse aus Terra Sigillata von Riegel am Kaiserstuhl.* Veroffentl d. Karlsruhe Altertumsvereins. Heft IV, Karlsruhe, 1910.

Pl. IX,31 (5530). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

A. — Frise. Rinceau imbriqué : Knorr, pl. 89,F (époque de Néron) alternant avec panneau festonné, pigeon dextrogyre regardant en arrière : Osw. 2247 (Déch. 1009). La Graufesenque. OF CRESTIO (50-70), MEDDILLVS (60-80), OF FRONTINI (70-90), OF LABIONIS (65-80), OF VIRTVTIS (65-80), AMANDI (30-55), COSI RV (70-85), GERMANI (65-80), le pendentif du feston est diclytré : Knorr, Texb. 10 OF BILICATI (25-50) ; dans le champ œilleton : Knorr, pl. 8,31 OF AQVITANI (35-60).

B. — Panse. Feuille : Knorr, Texb. 9 SCOTTIVS (35-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,1 (6016). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Rinceau avec feuilles de vigne : Knorr, Texb. 8 OFIC BILICATI (25-50). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,2 (6260). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Rinceau, gaine de rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXII, 30 ; dans un médaillon, aigle probablement : Osw. 2175 (Déch. 985, Hermet, pl. 28,5,9). La Graufesenque. Néron-Vespasien. BASSI CO (55-75), OF MATV (55-70), OF MOMMO (50-75), OF FEICIS (60-70), OF NIGRI (60-75), FELICIS MA (60-70), OF LABIONIS (45-60), GERMAN FE (65-80). La **Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,3 (5899). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 7 mm.

Panse. Rinceau, granité : Knorr, Texb. 7 OF CRESTIO (50-70), FIRMO FEC (30-55), OFIC INGEN (30-60), OF LICINIANA (35-60), MELVS FE (50-65), OF MODESTI (50-70), NAMVS FE (45-65), OFIC PRIMI (50-65), SENICIO FE (30-60) et diclytra : Knorr, Texb. 10 CALVI (60-85),

DARIBITVS (40-65), PAVLLI (75-85). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,4 (5223). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 9 mm.

Panse. Sautoir alternant avec grand médaillon, les deux branches et les montants du sautoir sont formés de lignes tremblées, le centre et les quatre coins sont timbrés d'une étoile, les deux ailes sont ornées d'un trifol : Knorr, Texb. 7 OF AQVITANI (35-65), MASCLVS F (45-65) : grand médaillon arboréidé : cfr. Hermet, pl. 32,45 ; le pistil : Knorr, Texb. 10 CALVI (60-85), LICINVS (35-65) ; étoile : Knorr, Texb. 11 MASCLVS (45-65). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,5 (6027). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Rinceau avec feuille ovale sinuée : Knorr, Texb. 8 FIRMO (30-55). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,6 (5884). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Zone imbriquée bordée d'une guirlande trifoliée. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,7 (6092). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Feston, étoile et pendentif : Knorr, Texb. 12 BIRAGIL (75-90), OF CENS (70-85), OF COELI (70-85), OF L COS VIRL (75-90), OF FL GERMANI (70-85), OF MASCVLI (80-90), MERCATO (80-90), OF VITAL (75-90). Le décor est du style de ALBVS (40-60) : Knorr, Texb. 43, OF AQVITAN (35-65) : Knorr, pl. 9,40, Aislingen, pl. III,3 (= Claude) et Rottweil, 1912, pl. VIII,12. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,8 (6685). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 4 mm.

Panse. Feston à décor croisé, feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 DARIBITVS (40-65); dans le champ étoile. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,9 (6050). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 8 mm.

Panse. Rinceau réfléchi-décurrent, feuille palmée : cfr. Hermet, pl. 6; dans le champ, oiseau dextrogyre : Osw. 2244 (Déch. 1017, Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. GALLICANI (45-55), OF PRIMI (55-70), OF PASSIEN (55-70), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF MODEST (50-70), OF NIGRI (60-75), INGENVI (30-60), OF IVCVNDI (55-70), OF RVFINI (60-85), COSI RV (70-85), OF BASSI CO (55-75), MASCLVS (45-65), PAVLLI (75-85), MIIMORIS (65-80) et style de GERMANVS (60-80); la gaine du rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXII,30 VITA (65-80). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,10 (6141). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Trois petits cercles : cfr. Gunzburg, p. 73, n° 5 et Walter, catalogue Taf. XX. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,11 (6848). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Ornement lyré : Hermet, pl. 13,62 ; pl. 50,72 et Aislingen, pl. III,1. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,12 (6056). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 7,5 mm.

Panse. Rinceau, feuille palmée : Knorr, pl. 75,24 SENICIO (30-60); la gaine du rinceau : Knorr, Texb. 6 OF AQVITANI (35-60), OF ARDACI (40-65), BALBVS F (25-50), OFIC BILICATI (25-50), CARVS F (45-60), DARRA FE (40-65); décor de la boucle inférieure, élément végétal : cfr. Hermet, pl. 61,23 et motif en forme de lyre : cfr. Aislingen, pl. XII,6 (= Domitien). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,13 (6460). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Feston penné à décor croisé : Hermet, pl. 31,7,8 ; pistil : Knorr, Texb. 10 BALBVS FE (25-50), OF BASSI COEL (55-75). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,14 (5228). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6 mm.

A. — Frise. Granité dans le genre de celui de NAMVS (45-65) : Knorr, Texb. 7.

B. — Panse. Godrons. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,15 (6207). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Rinceau réfléchi-décurrent à quatre éléments, feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 DARIBITVS (40-65) ; penicillum : Knorr, Texb. 12 FELICIS MA (60-70), OF PASSIENI (55-70), OF RVFINI (60-85), la gaine de rinceau : Knorr, Texb. 6 FIRMO FE (30-55), MASCLVS F (45-65), SENICIO FE (30-65), STABILIO (30-55), FELICIS MA (60-70), OF PASSIENI (55-70), OF RVFINI (60-85) ; décor de la boucle inférieure médaillon aquilé, aigle : Osw. 2174 (Déch. 986, Hermet, pl. 28,7,8). La Graufesenque. Claude-Néron. PRIMI MA (60-70), OF MODEST (50-70), OF PONTI (75-85), DARIBITVS (40-65), CELADI MAN (50-65), MASCLVS (45-65), étoile : Hermet, pl. 15,83 et O. A. Mayer, Abb. I,7 MVRRANVS (45-70). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,16 (6065). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Godron et chevron dans le genre de Knorr, pl. 75,22 SENICIO FE (30-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,17 (6684). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Panse. Feuille ovale sinuée : Knorr, Texb. 8 SENICIO (30-60) et tortillon. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,18 (5283-6486). — Deux fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Feuille ovale sinuée : cfr. Knorr, Texb. 8 et 12, la gaine de rinceau : Hermet, pl. 35*bis*.GR. 10 et cfr. Osw. Pryce, pl. XXXII,17. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,19 (6117). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Zone imbriquée : Osw. Pryce, pl. XXXVII,39 ALBVS (40-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,20 (6018). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 4 à 6 mm.

Panse. Rinceau, élément végétal : cfr. Hermet, pl. 7,46,48, dans le champ, petit oiseau. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,21 (5519). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Ornement floral : Knorr, Texb. 7 OF COTOI (70-85) ; canard dextrogyre : Osw. 2244 (Déch. 1017, Hermet, pl. 28,28). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. GALLICANI (45-55), OF PRIMI (55-70), OF PASSIEN (55-70), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF MODEST (50-70), OF NIGRI (60-75), INGENVI (30-60), OF IVCVNDI (55-70), OF RVFINI (60-85), COSI RV (70-85), OF BASSI CO (55-75), MASCLVS (45-65), PAVLLI (75-85), MIIMORIS (65-80) et style de GERMANVS (60-80) ; canard sinistrogyre : Osw. 2286 (Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. OF FEICIS (60-70), OF MODEST (50-70), OF NIGRI (60-75), RVFINI (60-85), OF PRIMI (55-70), OF BASSI CO (55-75), COSI RV (70-85), OF MATV (55-70), VITALIS (65-80), OF COTOI (70-85), DARIBITVS (40-65), OF MOMMO (50-75), MEDDILLVS (60-80), MASCLVS (45-65), MIIMORIS (65-80). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,22 (6456). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Rinceau à décor croisé, l'axe est pennatifolié sinistrogyre : Hermet, pl. 30,9 et cfr. Knorr, pl. 45,B LICINVS (35-60), pl. 5,B ALBVS FE (40-60), pl. 27,A OF CRESTIO (50-70), pl. 30,B DARIBITVS (40-65); feuille : Hermet, pl. 7,30 et Knorr, Texb. 12 CRESTIO (50-70); entre les deux feuilles, lapin dextrogyre : Osw. 2043 (Hermet, pl. 26,52). La Graufesenque. Claude-Néron. OF AQVIT (35-60), OF LICINI (35-60), ALBIN (25-50), OF CRESTIO (50-70); décor de la boucle inférieure arboréide avec motif tri-papavéracé: Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS F (50-60), MASCLVS F (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), SENICIO FE (30-60); dans le champ, lièvre sinistrogyre : Osw. 2098a (Hermet, pl. 26,64). La Graufesenque. Néron. OF NIGRI (60-75). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,23 (6705). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Rinceau, grande feuille : Knorr, pl. 20,G,E CARVS FE (45-60); petite feuille : Knorr, Texb. 7 OF CRESTI (55-75). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,24 (6128). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Panse. Feuille ovale sinuée : Knorr, Texb. 8 FIRMO FEC (30-55) et tortillon. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,25 (6730). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Penicillum : Knorr, pl. 53,18 OF MATVGENVS (60-80); étoile : O. A. Mayer, Abb. I,7. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,26 (5865-66). — Deux fragments s'adaptant, de couleur brun-rouge, bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

Panse. Rinceau réfléchi-décurrent à quatre éléments, feuille ovale sinuée : Knorr, Texb. 8 FIRMO FEC (30-55), et granité dans le genre de celui de NAMVS (45-65) : Knorr, Texb. 7 et SCOTTIVS (35-60) : Knorr, pl. 71,B ; la gaine de rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXII,27 MELVS FE (50-65). La technique rappelle Aislingen, pl. V,9. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,27 (6120). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Panse. Zone imbriquée : Osw. Pryce, pl. XXXVII,31 PRIMI (60-70) ; feuille à pointe oblique : Knorr, Texb. 9 OFIC BILICATI (25-50). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. X,28 (6142). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Médaillon étoilé : Knorr, pl. 10,26 ARDACI (40-65). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,1,1a,1b (6437 à 6441). — Cinq fragments de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 8 mm.

A. — Frise. Décor en panneaux, imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,38, lapin dextrogyre : Osw. 2076. La Graufesenque. Claude. OF CRESTIO (50-70), style de MASCLVS (45-65).

B. — Panse. L'ensemble du décor ressemble à Knorr, Texb. 27 SENICIO FE (30-60) et Knorr, pl. 40,D OF INGENVI (30-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,2 (6560). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6 mm.

Panse. Dans un triple médaillon, un amour : Osw. 436 (Déch. 280). La Graufesenque, Claude-Domitien. OF MOM (50-75), OF COTOI (70-85), OF CALVI (60-85), VADERIO (30-65) ; feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 LICINVS (35-60), OF MODEST (50-70), OFIC PRIMI (30-65). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,3 (5256). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Sautoir, les branches et les montants sont formés de lignes ponctuées, le centre et les quatre coins sont timbrés d'une étoile, la pointe est ornée d'une feuille : Knorr, pl. 7,30 et Texb. 12 OF CRESTIO (50-70), M CRESTIO (70-90), les ailes sont garnies d'un appendice terminé d'un pistil : Knorr, Texb. 10 BALBVS (25-50), OF BASSI COEL (55-75), OFIC BILICATI (25-50), OF MODESTI (50-70). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,4 (5285). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent avec étoile et pistil de la période de splendeur. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,5 (6271). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 5,5 mm.

Panse. Dans un médaillon aigle : Osw. 2175 (Déch. 985, Hermet, pl. 28,5,9). La Graufesenque. Néron-Vespasien. BASSI CO (55-75), OF FEICIS (60-70), OF NIGRI (60-75), OF LABIONIS (45-60), OF MOMMO (50-75), CARVGATI (65-85), GERMANI (65-80). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,6 (5558). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Feston et sautoir, feuille : cfr. Knorr, pl. 40,24 OF INGENVI (30-60) ; feston : Knorr, Texb. 12 OF BASSI CO (55-75), OF LVCCEI (60-75), MEDDILLVS (60-80). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,7,7a (5312). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit, certains dessins sont mal venus, épaisseur de la paroi 7 mm.

Panse, du style de MASCLVS (45-65). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,8 (6969-70). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

Panse. Rinceau à décor affronté, feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 MASCLVS F (45-65) ; petit lapin sinistrogyre : Osw. 2097. La Graufesenque. Claude-Néron. MEMORIS (65-80), OF MODESTI (50-70), OF COELI (70-85), ALBINI (60-75), style de MASCLVS (45-65), l'axe du rinceau : Knorr, Texb. 39 du style de MASCLVS (45-65) ; décor de la boucle inférieure, dielytra : Knorr, Texb. 10 CALVI (60-85), DARIBITVS (40-65), PAVLLI (75-85). L'ensemble du rinceau est du style de MASCLVS (45-65) : Knorr, Texb. 39, le fragment ressemble également à Rottweil, 1912, pl. IV,5,1 (style de OF IVCVN et SASMONOS = Vespasien), mais se rapproche beaucoup plus de Rottweil, 1907 ([33]), pl. XIII,2 qui est de MASCLVS, voir également Rottweil, 1912, pl. III,5 et p. 9. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,9 (6881). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Rinceau avec tortillon et feuille de vigne : Knorr, Texb. 8, pl. 75,30 et pl. 76,c SENICIO (30-60), pl. 15,F et pl. 89,M OFIC BILICATI (25-50), pl. 60,6,B NAMVS FE (45-65) et pl. 79,15,c STABILIO F (30-55). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,10 (6220). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Frise. Palissade : Hermet, pl. 50,70. **La Graufesenque, seconde moitié du premier siècle.**

Pl. XI,11 (6216). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

([33]) R. KNORR : *Die verzierte Terra Sigillata Gefässe von Rottweil*, Stuttgart, 1907.

Panse. Décor en deux zones, la zone supérieure est strigilée et la zone inférieure est décorée par une succession de festons avicellés et étoilés ; la grande étoile : Knorr, Texb. 12 OF BASSI CO (55-75) ; l'oiseau dextrogyre : Osw. 2290. La Graufesenque. Néron-Vespasien. OF FRONTINI (70-90), OF CRESTI (50-70), OF VIRTVTIS (65-80), MARINVS FE (60-70), OF PASSENI (65-80), OF PASSIENI (55-70), OF SABIN (75-80), AMANDI (30-55), OF LABIONIS (45-60),RVFINI (60-85), OF MOM (65-75), GERMANI (65-80) ; l'oiseau sinistrogyre : Osw. 2247 (Déch. 1009). La Graufesenque. OF CRESTIO (50-70), MOM (65-75), MEDDILLVS (60-80), OF FRONTINI (70-90), OF LABIONIS (45-60), OF PASSIEN (55-70), OF PASSEN (65-80), OF VIRTVTIS (65-80), SABIN (75-80), CARVS FE (45-60), AMANDI (30-55), COSI RV (70-85), GERMANI (65-80) : le pendentif du feston : Knorr, Texb. 12 BIRAGIL (75-90), OF CENS (70-85), OF COELI (70-85), OF. L. COS. VIRIL (75-90), OF. FL. GERMANI (75-85), OF MASCVLI (80-90), MERCATO (80-90), OF VITAL (65-80). Le décor est bordé par une guirlande trifoliée. La technique ressemble à Knorr, pl. 94,B (fin Néron). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,12 (6067). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5,5 à 7 mm.

Panse. Feston et dielytra : Knorr, Texb. 10 CALVI (60-85), DARIBITVS (40-65), PAVLI (75-85). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,13 (6362). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 5 mm.

Frise. Médaillons avicellés alternant avec des ados, oiseau : Osw. 2247 (Déch. 1009). La Graufesenque. OF CRESTIO (50-70), MOM (65-75), MEDDILVS (60-80), OF FRONTINI (70-90), OF LABIONIS (45-60), OF PASSIEN (55-70), OF PASSEN (65-80), OF VIRTVTIS (65-80), SABIN (75-80), CARVS FE (45-60), AMANDI (30-55), COSI RV (70-85),

GERMANI (65-80); ados : Knorr, Texb. 42 BASS COEL (55-75). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XI,14 (6814). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.
Panse. Feuille : Knorr, pl. 72,H et pl. 70,5 SCOTTIVS (35-60). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XI,15 (6131). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.
Frise. Décor à panneau, imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,30 PRIMI MA (60-70). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XI,16 (6239 à 41). — Trois fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.
A. — Frise. Décor à panneau, imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,31 PRIMI MA (60-70).
B. — Panse. Guirlande trifoliée : Hermet, pl. 14,51. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XI,17 (6136). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.
Frise. Imbrication : cfr. Osw. Pryce, pl. XXXVI,20 CARILLI (65-80). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XI,18 (6223). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.
Frise. Décor à panneau, imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,30 PRIMI MA (60-70). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,1,6 (6242-44). — Trois fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.
Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est pénicillée : Knorr, Texb. 7 OF AQVITANI (35-60), CELADI MAN (50-65). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,2 (6246). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Même technique que le fragment précédent. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,3 (5303). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

A. — Frise. Guirlande monofoliée à six éléments.

B. — Panse. Rinceau, la boucle inférieure est imbriquée : Osw. Pryce, pl. XXXVII,31 PRIMI MA (60-70). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,4 (6483). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 10 mm.

A. — Frise. Feston voluté, demi-cercle de feston : cfr. Hermet, pl. 31,7,8,12,15,16,17 ; le pendentif : cfr. Hermet, pl. 12,63.

B. — Panse. Tortillons : cfr. Hermet, pl. 12,63. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,5 (6724). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Frise. Même technique que le n° 6246, pl. XII,2. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,7 (6448). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Festons volutés-décurrents, la volute est dielytrée : Hermet, pl. 12,7 et Knorr, Texb. 10, la décurrente est monofoliée : Hermet, pl. 11,6,7,8 et Knorr, Texb. 10. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,8 (6452). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

A. — Frise. Rinceau réfléchi-décurrent, tortillon et feuille : Hermet, pl. 7,3 et Knorr, pl. 58,16,A OF MODESTI (50-70) ; demi-cercle des festons : Hermet, pl. 37,7,9.

B. — Panse. Godronides. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,9 (5810). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est pénicillée, leur pédoncule rejoint séparément l'axe du rinceau. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,10 (6096). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Palissade monofoliée : Hermet, pl. 50,19, elle est bordée par une guirlande pénicillée : Knorr, pl. 53,18 OF MATV (55-70). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,11 (5314). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Décor en zones, la supérieure est imbriquée, l'inférieure est ornée de festons volutés, la volute est étoilée. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,12 (6098). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Feston avicellé. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,13 (6186). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est monofoliée, les pédoncules rejoignent séparément l'axe du rinceau. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,14 (6095). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Panse. Palissade monofoliée : Hermet, pl. 50,19. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,15 (6183). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est pénicillée : Knorr, Texb. 7 OF AQVITANI

(35-60), CELADI MAN (50-65), leur pédoncule rejoint séparément l'axe du rinceau. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,16 (6245). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Panse. Arboréide dans un rinceau, dielytra : Knorr, Texb. 10 CALVI (60-85), DARIBITVS (40-60), PAVLLI (75-85) et trifol : Knorr, Texb. 12 OF AQVITANI (35-60), OF BASSI CO (55-75), CABVCA (50-70), OF COELI (70-85), L COSI (70-90), GERMANI OF (60-75), GERMANI (65-80), OF IVCVNDI (65-75), OF LVCCEI (60-75) ; l'élément du rinceau, feuille pennatiséquée : Hermet, pl. 8,46. La technique est la même qu'à Aislingen, pl. V,7. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,17 (6144). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Guirlande bifoliée : Ubbergen, pl. 2,11 (= Néron). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,18 (6535). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

Panse. Feston avec fleur mystica : cfr. Hermet, pl. 11,10 ; le pendentif : cfr. Hermet, pl. 61,9 ; le décor est bordé d'une guirlande bifoliée : Knorr, pl. 13,B,50 et pl. 44,58 ; l'ensemble du décor : cfr. Knorr, pl. 55,B (style de MEDDILLVS, 60-80). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,19 (5542). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Guirlande bifoliée dans le genre de OF MATV (55-70) : Knorr, Texb. 24 et SENICIO (30-60) : Knorr, pl. 76B. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,20 (6162). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 4,5 mm.

Frise. Guirlande trifoliée : Knorr, Texb. 12 BIRAGIL (75-90), la même frise est reproduite à Aislingen, pl. V,4 (= pré-Vespasien). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,21,21a (6290-91). — Deux fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

Panse. Décor en zones, la zone supérieure est imbriquée, le décor de la zone inférieure est formé de festons animés, lapin : Hermet, pl. 26,64. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,22 (6464). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Palissade monofoliée : Hermet, pl. 50,19, feuille : Knorr, Texb. 9 ALBVS FE (40-60), BASSI CO (45-65). Le même décor se retrouve dans Rottweil, 1907, pl. I,8 RVFINVS (60-85). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XII,23 (5920). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief peu prononcé des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Feston à décor réfléchi-décurrent, il est bordé par une guirlande bifoliée : Knorr, Texb. 6 MEDDILLVS (60-80), le type de dessin ressemble à Knorr, pl. 69,B OF SABINI (75-80). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,1,1a,1b (6195-99). — Cinq fragments formant un demi bol de couleur brun-rouge, enduit mat et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté, la volute est étoilée, dans le champ petites étoiles, la boucle inférieure est imbriquée : Osw. Pryce, pl. XXXVII,38.

B. — Panse. Médaillons animés alternant avec médaillons aquilés, entre les médaillons trifol et penicillum : Knorr, pl. 53,18 OF MATV (55-70) ; aigle Osw. 2175 (Déch. 985, Hermet, pl. 28,5,9). La Graufesenque. Néron-Vespasien. BASSI CO (55-75), OF MATV (55-70), OF FEICIS (60-70), OF NIGRI (60-75), FELICIS MA (60-70), OF LABIONIS (45-60), OF MOMMO (50-75), CARVGATI (50-75), GERMANI (65-80) ; lièvre : Osw. 2106. La Graufesenque. Claude-Néron. MASCLI (45-65), OF LABIONIS (45-60), OF PRIMI (55-70). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,2 (6090-91). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la décurrente est terminée d'un pistil : Knorr, Texb. 10 et la volute est étoilée, dans le champ petite étoile. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,3 (5290). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau, étoile : cfr. Hermet, pl. 15,6 et Knorr, Texb. 8. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,4 (5591). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau voluté, la volute est étoilée et la boucle inférieure est imbriquée : Osw. Pryce, pl. XXXVII.31 PRIMI MA (60-70). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,5 (6255). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est glandée. La frise ressemble à Aislingen, pl. II,4.

B. — Panse. Trois pavots mal venus : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS (50-60), MASCLVS F (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), SENICIO FE (30-60) et trifol mal venu : probablement Knorr, Texb. 12 OF PASSENI (65-80), OF RVFINI (60-85), OF SECVND (70-85). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,6 (5934). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Feston voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est granitée dans le genre de Knorr, pl. 53,5,6 OF MATVGENI (55-70). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XIII,7 (5259). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit écaillé et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Grandes rosaces alternant avec petits oiseaux, les rosaces : Knorr, Texb. 12 OF BASSI CO (55-75), MEDDILLVS (60-80), pl. 13,4 OF AQVITANI (35-60), les oiseaux : Knorr, pl. 13,3,19, ce décor est bordé par une guirlande trifoliée : Knorr, Texb. 12 OF AQVITANI (35-60), Knorr, pl. 13,c OF BASSI CO (55-75), Rottweil, 1907, pl. IV,8 (style de GERMANVS, 60-90) et Aislingen, pl. VIII,4 OF BASSI CO (55-75). La technique rappelle Knorr, pl. 13,c de OF BASSI COEL. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,8,8a,8b (6039 à 49). — Onze fragments d'un même vase de couleur brun-rouge, très joli enduit et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 6 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est pénicillée : cfr. Knorr, pl. 23,18 OF COELI (70-85) et Knorr, pl. 13,22,c OF BASSI CO (55-75) et Glasbergen, Afb. 58,9 (= Néron). La boucle inférieure est avicellée : Knorr, Terb. 13 OF CALVI (60-85).

B. — Panse. Guirlande trifoliée : Knorr, Texb. 12 OF AQVITANI (35-60), Knorr, pl. 13,c OF BASSI CO (55-75), Rottweil, 1907, pl. IV,8 (style de GERMANVS, 60-90) et Aislingen, pl. VIII,4 OF BASSI CO (55-75) ; médaillon avicellé alternant avec ados trifoliés ; le canard : Hermet, pl. 28,55. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,9 (6168). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 2 à 5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est granitée. Décor de la boucle inférieure imbrication. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,10 (6181). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est pénicillée : Knorr, pl. 53,18 MATVGENI

(55-70), leur pédoncule rejoint séparément l'axe du rinceau. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,11 (6179). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est pénicillée : Knorr, pl. 53,18 MATVGENI (55-70), leur pédoncule rejoint séparément l'axe du rinceau. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,12 (5771). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Rinceau. L'axe est pennatifolié sinistrogyre, la boucle inférieure est décorée d'un triple pavot : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS F (50-60), MASCLVS F (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), SENICIO FE (30-60). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,13 (5215). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est dicly-trée : Knorr, Texb. 10 OF COELI (70-85), OF FRONTINI (70-90), GALLICANI MA (55-65), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF PASSIENI (55-75), OF PATRICI (70-80), OF RVFINI (60-85), OF VITALIS (65-80) ; la décurrente est granitée dans le genre de NAMVS (45-65) : Knorr, Texb. 7. Dans le champ, petites étoiles mal venues.

B. — Panse. Godrons. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,14 (6188). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée : Knorr, Texb. 11 OF MVRRANI (45-70) et la décurrente est pénicillée : May, pl. X,11,12. Le rinceau rappelle Hofheim, pl. XXIV,5 (= Claude). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,15 (5310). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et écaillé, relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est pénicillée : Knorr, pl. 83,13,E VITALIS (65-80). Un fragment de même technique et sortant peut-être du même moule est repris à Ubbergen, pl. I,37 (= Claude-Néron). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,16 (5932). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Frise. Penicillum : Knorr, pl. 53,18 MATVGENI (55-70). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIII,17 (5549 à 51). — Trois fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Même technique que sur les fragments nos 6242-44, pl. XII,1,6 et cfr. Kastell Hufingen ([34]), pl. XIV,6.

B. — Panse. Décor en panneaux. Panneaux imbriqués alternant avec panneaux médaillés, les médaillons sont aquilés, aigle : Knorr, Texb. 13 CELADI MAN (50-65), aux quatre coins étoile. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,1 (5923). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau et dielytra : Knorr, Texb. 10 GALLICANI MAN (45-60). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,2 (6175). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent, trifol et mystica : Knorr, Pompei ([35]), pl. I,1 OF MVRRAN (45-70). Knorr, pl. 53 OF

([34]) P. Revellio : *Das Kastell Hufingen O. R. L.* Abt. B, band V, 2 Kastell, nº 62*a*.

([35]) R. Knorr : *Terra Sigillata der Zeit Vespasians in Rottweil und in Pompei.* Würtembergische Vergangenheit Festschrift, Wurtemberg, 1932.

MATV (55-70) et Rottweil, 1912, pl. VII,6. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,3 (6160). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est pénicillée : Knorr, pl. 78,10 SENO (35-65). Le décor ressemble à Knorr, pl. 66,E OF PRIMI (55-70). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,4 (5221). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 4 mm.

A. — Frise. Rinceau réfléchi-décurrent, penicillum : cfr. Knorr, pl. 10,27 OF ARDACI (40-65) et mystica avec éperon peu prononcé : Hermet, pl. 11,1 à 17.

B. — Panse. Médaillon avicellé, canard : Osw. 2244 (Déch. 1017, Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. GALLICANI MA (45-55), OF PRIMI (55-70), OF PASSIEN (55-70), MEDDILLVS (60-80). OF MOMMO (50-75), OF MODEST (50-70), INGENVI (30-60), OF IVCVNDI (65-75), COSI RV (70-85), OF BASSI CO (55-75), MASCLVS (45-65), PAVLLI (75-85), GERMANI (65-80). MIIMORIS (65-80). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,5 (5919). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 8 mm.

Panse. Décor en zones, imbrication : Knorr, pl. 12,E BASSVS (40-55). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,6 (6121). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Guirlande de dielytra. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,7 (6182). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau et trifol. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,8 (6115). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Feston et étoile.

B. — Panse. Feston pennatifolié. **La Graufesenque, milieu du premier siècle.**

Pl. XIV,9,26 (6028-29). — Deux fragments de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée : Knorr, Texb. 11 OF BASSI CO (55-75) et la décurrente est trifoliée dans le genre de BASSVS (40-55) : Knorr, pl. 12,11. Même technique de frise se retrouve à Ubbergen, pl. I,31 (= Néron). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,10 (5818). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Frise. Rinceau, mystica : Knorr, Pompei, pl. I,1 OF MVRRAN (45-70), Knorr, pl. 53 OF MATV (55-70) et Rottweil, 1912, pl. VII,6. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,11 (6113). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Panse. Arboréide. **La Graufesenque, milieu du premier siècle.**

Pl. XIV,12 (5928). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent, feuille cordiforme : Knorr, Texb. 10 PRIMI (60-70), mystica : Knorr, Pompéi, pl. I,1 OF MVRRAN (45-70), Knorr, pl. 53 OF MATV (55-70) et, Rottweil, 1912, pl. VII,6. La technique ressemble à Rottweil, 1912, pl. VII,9. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,13 (6265). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Ados verticaux : cfr. Hermet, pl. 48,35. **La Graufesenque, probablement Néron.**

Pl. XIV,14 (6206). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit écaillé et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5,5 à 9 mm.

Panse. Arboréide, dielytra : Knorr, Texb. 10 OF COELI (70-85), OF FRONTINI (70-85), GALLICANI MA (45-55), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF RVFINI (60-85), OF VITALIS (65-80), et ados de bifol : Knorr, Texb. 6 OF PRIMI (60-70); lièvre dextrogyre : Knorr, Texb. 13 M CRESTIO (70-85), CRVCVRO (70-85), OF FELICIS (60-70), MEDDILLVS (60-80), OF LICINIANA (35-60), VITALIS (65-80). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,15 (6079). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

Panse. Style libre. Canard sinistrogyre : Osw. 2286 (Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. OF FEICIS (60-70), OF MODEST (50-70), OF NIGRI (60-75), OF PRIMI (55-70), OF BASSI CO (55-75), COSI RV (70-85), OF MATV (55-70), VITALIS (65-80), OF COTOI (70-85), DARIBITVS (40-65), OF MOMMO (50-75), MEDDILLVS (60-80), MASCLVS (45-65), MIIMORIS (65-80), RVFINI, (60-85); amour dextrogyre : Osw. 406 (Déch. 268, Hermet, 33). La Graufesenque. Néron-Domitien. OF IVCVN (70-85), FRONTINI (70-90), PASSEN (65-80), OF MODESTI (50-70), VITALIS (65-80), MIIMORIS (65-80), style de MERCATOR (80-90); ornement en forme de lien : Hermet, pl. 17,40; petit personnage à g. semble inconnu. **La Graufesenque, milieu du premier siècle.**

Pl. XIV,16 (6112). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5,5 mm.

Panse. Rinceau, trifol et dielytra : Knorr, Texb. 10 OF RVFINI (60-85); dans le champ petit canard : Osw. 2244 (Déch. 1017, Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans.

Claude-Vespasien. GALLICANI (45-55), OF PRIMI (55-70), OF PASSIEN (55-70), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF MODEST (50-70), INGENVI (30-60), OF IVCVNDI (65-75), COSI RV (70-85), OF BASSI CO (55-75), MASCLUS (45-65), PAVLLI (75-85), GERMANI (65-80), MIIMORIS (65-80). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,17 (6459). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Rinceau avec feuille et tortillon. **La Graufesenque, milieu du premier siècle.**

Pl. XIV,18 (5214 à 16). — Trois fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

A. — Frise. Rinceau réfléchi-décurrent, penicillum : Knorr, pl. 21,5,B CELADI MAN (50-65) et mystica : Knorr, Pompei, pl. I,1 OF MVRRAN (45-70), Knorr, pl. 53 OF MATV (55-70) et Rottweil, 1912, pl. VII,6 ; la gaine de rinceau : cfr. Osw. Pryce, pl. XXXII,29. La frise ressemble à Knorr, Pompei, pl. I,1.

B. — Panse. Vannet. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,19 (5532). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

Frise. Rinceau, trifol : cfr. Knorr, pl. 62,43 OF PASSIENI (55-70). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,20 (5915). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit écaillé et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est dielytrée : Knorr, Texb. 10 OF COELI (70-85), OF FRONTINI (70-90), GALLICANI MA (45-60), MEDDILLVS (70-80), OF MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF RVFINI (60-85), OF VITALIS (65-80). Dans le champ petite étoile mal venue.

B. — Panse. Rinceau, l'axe est pennatifolié sinistrogyre, les éléments sont des granités dans le genre de celui de NAMVS

(45-65) : Knorr, Texb. 7 et une feuille ovale sinuée : Knorr, pl. 56,A MELVS FE (50-65). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,21 (6122). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,40. **La Graufesenque, milieu du premier siècle.**

Pl. XIV,22 (5229). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Fût formé de perles supportant un bifol dans lequel s'intercalle un autre bifol ; le perlé : cfr. Knorr, pl. 12,13 et pl. 14,A BASSVS (40-55) ; l'œilleton dans le champ : cfr. Knorr, pl. 13,14 BASSVS (40-55). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,23 (6454). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Panse. Rinceau, feuille de vigne : cfr. Hermet, pl. 8,12,13 et tortillon (se retrouve pendant tout le premier siècle) ; la guirlande : cfr. Hermet, pl. 31,A-34. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,24 (6059). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6 mm.

Panse. Palissade de feuille cordiforme. **La Graufesenque, milieu du premier siècle.**

Pl. XIV,25 (6088-89). — Deux fragments de couleur brun-rouge, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Panse. Feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 VADERIO (65-80) et pl. 80,7. **La Graufesenque, milieu du premier siècle.**

Pl. XIV,27 (6212). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est trifoliée : cfr. Knorr, pl. 62,43 OF PASSIENI (55-70). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,28 (6011). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent avec deux dielytra de type différent, leur pédoncule rejoint l'axe du rinceau en un pédoncule commun ; dielytra : Knorr, Texb. 10 OF COELI (70-85), OF FRONTINI (70-90), GALLICANI MA (45-60), MEDDILLVS (70-80), OF MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF RVFINI (60-85), OF VITALIS (65-80) ; le deuxième dielytra : Knorr, pl. 51,II,K MACCARI (40-55) ; la gaine de rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXII,30 VITALIS (65-80). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XIV,29 (6106). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Rinceau, feuille cordiforme et décor de la boucle inférieure, imbrication. **La Graufesenque, Néron.**

C. — *Période de transition*

Pl. XV,1,1a,1b,1c (6481). — Plusieurs fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 7 mm.

A. — Frise. Rinceau réfléchi-décurrent, bifol : Osw. Pryce, pl. XXXII,12 et mystica : Hermet, pl. 11,2, Aislingen, pl. II,8 et 10 et Knorr, Unterkirchberg, fig. 2,1.

B. — Panse. Médaillon alternant avec sautoir, les branches et les montants sont formés de lignes tremblées, le centre et les quatre coins sont timbrés d'une étoile ; le décor du pied imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,31 et les deux ailes sont ornées d'un tortillon dont le pédoncule rejoint le centre du sautoir ; le médaillon est orné d'un dauphin : Osw. 2389 ; dans les coins supérieurs feuilles cordiformes : Knorr, pl. 62,66 OF PASSEN (65-80), les pédoncules rejoignent les coins des sautoirs. Un fragment de vase sortant peut-être du même moule est reproduit à Hofheim, pl. XXIV,3. Le vase est signé O PASSEN. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XV,2 (6019). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Décor en panneaux, lion et imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,22 MOMMO (50-75).

B. — Panse. Rinceau, feuille : Knorr, Texb. 9 OF IVCVND (40-70), INGENVI (30-60), dans le champ, petit oiseau sinistrogyre. La technique ressemble à Rottweil, 1907, pl. II,2 OF IVCVN (40-70) et Rottweil, 1912, pl. IV,5 (début Vespasien). La feuille semble découler de celle de MASCLVS nos 6269-70 et voir Rottweil, 1912, p. 9, pl. III,5 et pl. IV,1,5. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XV,3 (6517). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 7 à 8 mm.

Panse. Dans un médaillon petit amour sinistrogyre : Osw. 436 (Déch. 280). La Graufesenque, Claude-Domitien. OF CELAD (50-65), OF MOM (50-75), VADERIO (65-80). Même technique que Rottweil, 1912, pl. 12,13 (Vespasien-Domitien) et Knorr, pl. 80,E VADERIO (65-80). **La Graufesenque, deuxième moitié du premier siècle.**

Pl. XV,4 (5275). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi 7,5 mm.

Panse. Festons affrontés alternant avec sautoirs. Petite feuille dans l'aile du sautoir : Knorr, Texb. 12 FRONTINI (70-90). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XV,5 (6020). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Rinceau, ornement floral : Knorr, pl. 23,18 OF COELI (70-85). Décor de la boucle inférieure, médaillon avec petit lapin sinistrogyre : dans le champ petite étoile.

B. — Panse. Godrons. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XV,6 (6148). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Feston, pendentif du feston : Knorr, Texb. 12 BIRAGIL (70-85), OF CENS (70-85), OF COELI (70-85), OF MASCVLI (80-90). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XV,7 (6161). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau avec granité, décor de la boucle inférieure : imbrication. **La Graufesenque, seconde moitié du premier siècle.**

Pl. XV,8 (6159). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5,5 mm.

A. — Frise. Trifol : Knorr, Texb. 7, CARVS FE (45-65), OF CRESTIO (50-70), DARIBITVS (40-65), OF FELICIS (60-70), MELVS FE (50-65), NAMVS FE (45-65), OF PASSIENI (55-70).

B. — Panse. Feuille ovale sinuée : Knorr, Texb. 12, MELVS FE (50-65), OF MOMMO (50-75). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XV,9,9a,9b,9c,9e (5505 à 5513). — Neuf fragments de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Frise. Festons volutés adhérents, la volute est étoilée, le pendentif est terminé par un élément floral : Knorr, pl. 13,22 BASSI COELVS (55-75).

B. — Panse. Festons débordants conjoints : cfr. Hermet, pl. 59,5 ; la feuille de chêne : Knorr, pl. 13,9 BASSVS COELVS (55-75). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XV,10 (6273 à 76). — Quatre fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 5 mm.

Panse. Godronides bordés par des festons volutés-décurrents conjoints. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XV,11 (5308). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

Panse. Sautoir. Les branches et les montants sont formés de lignes tremblées, le centre et les quatre coins sont ponctués d'une étoile. Décor de la tête pavot et trifol, le pied est orné d'un triple pavot : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS F (50-60), MASCLVS F (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), SENICIO FE (30-60) ; les deux ailes sont ornées par une feuille : Knorr, Texb. 12 BASSI COEL (55-75), OF LVCCEI (60-75), leur pédoncule rejoint le centre du sautoir ; sorte d'éventail : Knorr, Texb. 12 FRONTINI (70-90), OF IVCVN (70-85), MEDDILLVS (60-80). Le fragment est signé OF NIGRI, CIL 10010-1428-iI et Osw. Stamps, p. 219. **La Graufesenque, de NIGER, Néron-Vespasien.**

Pl. XV,12 (5787). — Fragment de couleur noire (par l'action du feu), bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

Panse. Feston réfléchi-affronté alternant avec sautoir. Les montants et les branches du sautoir sont formés par des lignes tremblées, le centre et les quatre coins sont timbrés d'une étoile. Décor de la tête triple pavot : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS F (50-60), MASCLVS F (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), SENICIO FE (30-60) ; les feuilles ovales sinuées du feston : Knorr, Texb. 12 MELVS FE (50-65), OF MOMMO (50-75) ; le petit oiseau dextrogyre : cfr. Osw. 2227a (Hermet, pl. 28,60). La Graufesenque. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,1 (6682). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est terminée d'une feuille cordiforme, dans le champ petite étoile, dans la boucle inférieure, petit chien dextrogyre : cfr. Osw. 1932 (Hermet, pl. 26,15). La Graufesenque. Néron-Vespasien. OF MODEST (50-70), OF IVCVNDI

(65-75), OF RVFINI (60-85). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,2 (6204-05). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute et la décurrente sont étoilées, décor de la boucle inférieure imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,31 PRIMI M (60-70). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,3 (5862). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit écaillé et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Décor à panneaux. Imbrication : Osw. Pryce. Pl. XXXVII,31 PRIMVS (55-70) ; petit chien sinistrogyre : Osw. 2033 (Déch. 939, Hermet, pl. 26,32). La Graufesenque. Néron-Vespasien. OF NIGRI (60-75), QVINTI O (45-75), OF MATV (55-70), OF CASTI (40-65), OF MOM (50-75), style de BASSVS (45-65). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,4 (5797). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Décor en panneaux. Pavot : Knorr, Texb. 10 OF AQVITANI (35-60), OF BASSI CO (55-75), OF COELI (70-85), MEDDILLVS (60-80), MELVS FECI (50-65), OF PASSENI (65-80), OF PRIMI (55-70), SENICIO FE (30-60) : palissade : Hermet, pl. 50,19 et Rottweil, 1907, pl. I,6,7, RVFINVS (60-85) ; petit chien dextrogyre : Osw. 1967 (Déch. 923, Hermet, pl. 26,33,34). La Graufesenque, Néron-Vespasien. OF MOM (50-75), OF CASTI (40-65), SILVAN (65-80), FELICIO (60-70), style de CANRVGATVS (70-90) et de BASSVS (45-65). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,5,5a (6247 à 49). — Trois fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 4 à 7 mm.

A. — Frise. Décor en panneaux et imbrication.

B. — Panse. Guirlande de pectens. Palissade de lignes et tremblées caractéristique de la période de transition (68-85), dans un panneau un lapin poursuivi par un dogue : Osw. 1968 (Déch. 922, Hermet, pl. 26,35-37). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. VALERI (40-65), OF CRESTIO (50-70), POTITI MA (30-60), OF MVRRAN (45-70), OF MODEST (50-70), OF NIGRI (60-75), OF LVCCEI (60-75), OF PRIMI (55-70), OF CELADI (50-65), OF MOM (50-75), OF MVRRANI (45-70), OF FELICIS (60-70), OF COTOI (70-85), CANRVGATI (70-90), LVPI (45-75), style de BIRAGILLVS (75-90). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,6 (6968). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau voluté, la volute est étoilée. La boucle est décorée d'un médaillon animé ; cfr. Knorr, Texb. 39 style de MASCLVS (45-65), pl. 32,11 FELIX MA (60-70), pl. 35,35 GERMANVS (60-80), pl. 41,46 OFFIC INGEN (30-55), pl. 52,7 MASCLVS F (45-65), pl. 54,8 MEDDILLVS (60-80), pl. 62,5 OF PASSIENI (55-70), pl. 84,2 VOLVS (30-55). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,7 (5552). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau, feuille dans le genre de celle de SENICIO (30-60) : Knorr, pl. 75 ; décor de la boucle inférieure médaillon avicellé ; cfr. Osw. 2233a (Hermet, pl. 28,64). La Graufesenque. Néron-Vespasien, ou Osw. 2227a (Hermet, pl. 28,60). La Graufesenque. Néron-Vespasien. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,8 (5231). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

A. — Frise. Décor en panneaux. Imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,31 PRIMI MA (60-70).

B. — Panse. Feuille cordiforme : Knorr, pl. 82,14 et pl. 84,II VITALIS (70-85). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,9 (5904 à 06). — Trois fragments de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

A. — Frise. Guirlande trifoliée : Knorr, Texb. 12 OF IVCVND (65-75), MEDDILLVS (60-80), MERCATO (80-90), OF MO (65-75), OF NIGRI (60-75), PAVLLI (75-85), OF SECVND (70-85). Dans le champ petites étoiles.

B. — Panse. Rinceau réfléchi-décurrent, feuille de vigne : Knorr, Texb. 8 GERMANI (65-80) et grappe de raisins : cfr. Knorr, pl. 35,74 GERMANVS (65-80) et pl. 39,R ; décor coupé de la boucle inférieure, dans un médaillon oiseau : Knorr, pl. 35,45 GERMANVS (65-80) et pl. 54,13 MEDDILLVS (60-80) avec imbrication. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,10 (5225-26). — Deux fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 10 mm.

Panse. Rinceau. Décor de la boucle inférieure arborcide : Knorr, pl. 44,10 IIVST (70-85) et tortillon motif du premier siècle, dans le champ petit canard dextrogyre : Osw. 2244 (Déch. 1017, Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. GALLICANI (45-60), OF PRIMI (50-65), OF PASSIEN (55-70), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF MODEST (50-70), OF NIGRI (60-75), INGENVI (30-60), OF IVCVNDI (55-70), OF CALVI (60-85), OF RVFINI (60-85), COSI RV (70-85), OF BASSI CO (55-75), MASCLVS (45-65), PAVLLI (75-85), GERMANI (65-80), L COSI (70-90), MIIMORIS (65-80). Même technique Knorr, pl. 27 OF COTOI (50-70). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,11 (6137). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Aigle : Knorr, Texb. 13 CELADI MAN (50-65). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,12 (6711). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est terminée par une perle et la décurrente par une feuille triangulaire, dans le champ petite étoile. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,13 (5316). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 8 mm.

Panse. Pistil et penicillum. Le fragment est signé MEDDILLVS Osw. Stamps, p. 199 et CIL 10010.1324.d3 (Néron-Vespasien). **La Graufesenque, MEDDILLVS, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,14 (5867). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Décor en panneaux, trifol et dauphin dextrogyre : Osw. 2389 (Déch. 1049, Hermet, 219). La Graufesenque. Néron-Vespasien. OF MVRRAN (45-70), OF IVCVNDI (65-75), OF MO (65-75), MEDDILLVS (60-80), VITALIS (65-80), SASMONOS (70-80). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,15 (5514). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Frise. Décor en panneaux, dans un médaillon petit oiseau dextrogyre : cfr. Osw. 2233a (Hermet, pl. 28,64). La Graufesenque. Néron-Vespasien ou cfr. Osw. 2227a (Hermet, pl. 28,60). La Graufesenque. Néron-Vespasien. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,16 (6232 à 35). — Quatre fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Décor à panneaux. Griffon sinistrogyre : Osw. 880 (Déch. 503, Hermet, pl. 25,4). La Graufesenque et Rosier. Tibère-Vespasien. STABILIO (30-55), FELIX (60-70), OF IVCVNDI (65-75), MANDVIL M (45-75), S VIIRIV (45-75), OF BASSI CO (55-75), MACRI M (60-70), OF PRIMI (55-70), IVSTI M (70-85) ; dans un triangle imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,26 MEDDILLVS (60-80).

B. — Panse. Guirlande monofoliée et festons adhérents réfléchis-décurrents, mystica : cfr. Knorr, Texb. 10 BASSVS (40-55), OF BASSI CO (55-75), DARIBITVS (40-65), OF INGENVI (30-60) et feuille losange : Knorr, pl. 8,25 OF AQVITANI (35-60) et pl. 75,29 SENICIO FE (30-60), pendentif du feston pistil : Knorr, Texb. 10 ; la frise ressemble à Fritsch, pl. II,17. La technique de ce fragment ressemble beaucoup à Knorr, pl. 64,F OF PASSENI (65-80), les festons, les pendentifs des festons, le mystica, la guirlande et les triangles de la frise sont les mêmes. **La Graufesenque, Néron-Vespasien, style de PASSENVS.**

Pl. XVI,17 (6126). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Panse. Rinceau, feuille : cfr. Knorr, Texb. 9 MASCLVS (45-65), cette feuille découle de celle de MASCLVS nos 6269-70 et Rottweil, 1912, p. 9 et pl. III,5 et pl. IV,1,5. Pour la technique cfr. Rottweil, 1912, pl. IV,1,5 et Rottweil, 1907, pl. II,2 OF IVCN (40-70), SASMONOS (70-80). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,18 (6266). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Guirlande trifoliée comme sur le nº 5904-06, pl. XVI,9. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,19 (6063). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Panse. Chevrons : Knorr, Texb. 6 MEDDILLVS (60-80). Même technique Rottweil, pl. I,6,7 OF IVCVN (70-85). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,20 (5264). — Fragment de couleur brun-rouge foncé (par l'action du feu), enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 5 mm.

Panse. Raisins. **La Graufesenque, deuxième moitié du premier siècle.**

Pl. XVI,21 (6013). — Fragment de couleur brun-rouge clair, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 10 mm.

Panse. Festons. Pendentif gland : Hermet, pl. 31,7. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,22 (6073). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit écaillé et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Même technique que sur le n° 6063, pl. XVI,19. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVI,23 (6455). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 4 mm.

Panse. Guirlande monofoliée : cfr. Knorr, pl. 32,7 FELIX (60-70), pl. 43,E,25 OF IVCVNDI (65-75), pl. 62,44 OF PASSENI (65-80), pl. 68,17 OF RVFINI (65-90) et pl. 85,c OF COTOI (70-85), dans un médaillon rosette : Knorr, Texb. 11 OF NIGRI (65-75), CELADI MAN (50-65). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,1 (5509). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Guirlande de pectens. **La Graufesenque, seconde moitié du premier siècle.**

Pl. XVII,2 (6070). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Feston et étoiles. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,3 (6482). — Fragment de couleur brun-rouge, bon enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Guirlande bifoliée : cfr. Hermet, pl. 45,4.

B. — Panse, Godrons, ils sont bordés par une guirlande de pectens. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XVII,4 (6034-36). — Trois fragments de couleur brun-rouge, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Frise. Rinceau voluté, la volute est étoilée, les dessins sont mal venus. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,5 (6210). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 8 mm.

Panse. Rinceau, décor de la boucle inférieure imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,27 MOMMO (50-75). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,6 (5313). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est dielytrée.

B. — Panse. Guirlande de pectens : Rottweil, 1912, pl. I,11. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XVII,7 (6086-87). — Deux fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Panse. Guirlande de pectens : cfr. Hermet, pl. 7 et Rottweil, pl. I,2. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XVII,8 (5891). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau réfléchi-décurrent, mystica : Knorr, Pompéi, pl. I,1 OF MVRRAN (45-70), Knorr, pl. 53 OF MATV (55-70) et Rottweil, 1912, pl. VII,6 : penieillum : cfr. Knorr, Texb. 8. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,9 (5209-10). — Deux fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent à décor en suspension de la boucle inférieure ; la volute est étoilée et la décurrente est bifoliée dans le genre de Knorr, Texb. 6 ; le trifol de la boucle inférieure : Knorr, Texb. 12 OF PASSIENI (65-80), OF RVFINI (60-85), OF SECVND (70-85). Ce décor rappelle un peu May, pl. XI,24 (= Domitien).

B. — Panse. Décor en panneaux, sautoir alternant avec panneau animé, cervidé : Osw. 1737 (Déch. 861, Hermet, pl. 27,11). La Graufesenque. Flaviens. OF MOM (50-75), OF VITAL (75-90), OF MODEST (50-70), OF CRESTIO (50-70), CRVCVRO (70-85). En dessous du cervidé semis de trifols, les sautoirs sont séparés du panneau animé par des cordons tremblés caractéristiques de la période de transition. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,10 (5510). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Guirlande bifoliée de pectens. Cfr. Hermet, pl. 7 et Rottweil, pl. I,2. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XVII,11 (6562). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

Panse. Guirlande : Knorr, Texb. 12 GERMANI OF (60-75) et Rottweil, 1907, pl. IV,9 (style de GERMANVS) et Knorr, pl. 35,85, pl. 37,F,G. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XVII,11a (6124). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

Panse. Guirlande du type précédent. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XVII,12 (6132). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

Frise. Rinceau, feuille : Knorr, Texb. 7 OF CRESTIO (50-70). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,13 (6813). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Ados horizontal trifolié : cfr. Hermet, pl. 29,6 et pl. 49,29 et Knorr, pl. 13,L OF BASSI (45-75). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,14,14a (6082-83). — Deux fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi 3,5 mm. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,15 (6127). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Guirlande bifoliée. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,16 (6062). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Panse. Trifol et étoile. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,17 (6057). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Strigiles : cfr. Hermet, pl. 16,19 à 21. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,18 (5897). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Strigiles. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,19 (6753). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Guirlande trifoliée : Hermet, pl. 29,3 et pl. 47,27. **La Graufesenque, période de transition** (68-85).

Pl. XVII,20 (6741). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Feuille. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVII,21 (6114). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

Panse. Guirlande de pectens : Rottweil, 1912, pl. I,11. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XVII,22 (6074). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm.

Panse. Strigiles. **La Graufesenque, seconde moitié du premier siècle.**

Pl. XVII,23 (6072). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 10,5 mm.

Panse. Guirlande bifoliée. **La Graufesenque, seconde moitié du premier siècle.**

Pl. XVII,24 (6449-50). — Deux fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est monofoliée : Hermet, pl. 14,17, Knorr, Texb. 12 et May, pl. X,9. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XVIII,1,1a,1b,1c (5868 à 74). — Sept fragments d'un même vase de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

A. — Frise. Festons volutés, le pendentif est trifolié : cfr. Knorr, Texb. 12 CALVS F (60-80), IIVST (70-85), MEDDILLVS (60-80), OF MODESTI (50-70), SASMONOS (70-80), VITAL (70-85).

B. — Panse. Guirlande et décor à panneaux, entre deux animaux, motif floral : Knorr, pl. 83,E VITALIS (65-80) ; sanglier sinistrogyre : cfr. Knorr, pl. 65,3 OFIC PRIMI (50-65), pl. 70,5 SASMONOS (70-80), pl. 73,29 OF SECVND (70-85) ; le lion dextrogyre : cfr. Knorr, pl. 67,4 OF PVDENT (75-85) ; végétation herbacée : Knorr, Texb. 12 OF BASSI CO (55-75), BIRAGIL (75-90), OF VITAL (70-85) ; petite végétation herbacée en dessous du sanglier : Knorr, Texb. 12 BIRAGIL

(75-90), OF CALVI (60-85), CARILLI (65-80), OF. FL. GERMANI (75-85), OF MASCVLI (80-90), MERCATO (80-90), PAVLLI (75-85), OF PVDENT (75-85), OF VITAL (75-90). Triangle de lignes tremblées caractéristiques de la période de transition. Même technique et peut-être même moule que Rottweil, 1912, pl. IX,11. Le tesson porte le fragment de sigle STO du potier CRESTIO. La **Graufesenque, de CRESTIO, période de transition.**

Pl. XVIII,2 (6116). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Semis de losanges : Hermet, pl. 35*bis*,14. **La Graufesenque, seconde moitié du premier siècle.**

Pl. XVIII,3 (5822). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et dessins mal venus par endroit, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Frise. Festons volutés, la volute est étoilée et le pendentif est monofolié : Knorr, Texb. 10 OF PVDENT (75-85), OF SECVND (70-85), OF VITA (70-85).

B. — Panse. Godrons et flabellum : Knorr, pl. 68 OF PVDENT (75-85) alternant avec lapin sinistrogyre : Osw. 2104. La Graufesenque. Néron-Vespasien. OF MOM (50-75), VADERIO (65-80), OF PASSENI (65-80), OF IVCVNDI (65-75), O FRONTI (70-90), style de BIRAGILLVS (75-90). Une même frise est reproduite à Rottweil, 1912, pl. VIII,7 et ressemble également à Knorr, pl. 82,c VITAL (70-85). La **Graufesenque, période de transition.**

Pl. XVIII,4 (6443 à 45). — Trois fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, enduit moyen et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Frise. Feston et mystica : Knorr, pl. 55,B MEDDILLVS (60-80) et Rottweil, 1907, pl. III,3 ; pendentif de feston : Knorr, Texb. 12. Même technique que Rottweil, 1912, pl. VII,10. La **Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XVIII,5 (6171). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Mystica de la période de transition. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XVIII,6 (6754). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Panse. Sautoir, les montants et les branches sont formés de lignes tremblées, le centre et les quatre coins sont timbrés d'une étoile, décor de la tête quadrifol : Knorr, Texb. 12 OF COTOI (70-85), M CRESTIO (70-90), CRVCVRO (70-85), OF IVCVNDI (65-75), MEDDILLVS (60-80), VADERIO (65-80) ; les ailes sont ornées d'un tortillon dont le pédoncule rejoint le centre du sautoir, dans le pied trifol : Knorr, Texb. 12 OF IVCVN (70-85), MERCATO (80-90), OF NIGRI (60-75), OF SECVND (70-85), OF VITAL (75-90). **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XVIII,7 (5253). Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Palissade de godrons : cfr. Hermet, pl. 16,13,14. Un fragment de même technique est reproduit par De Mayer, pl. II,22. **La Graufesenque, pédiode de transition** (68-85).

Pl. XVIII,8 (6104). — Fragment de couleur brun-rouge, bon enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7,5 mm.

Panse. Imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,31 PRIMI M (60-70). **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XVIII,9 (6844). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Festons volutés-décurrents, la volute est étoilée et la décurrente est pénicillée, le pendentif des festons : Rottweil, 1912, pl. IX,1. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XVIII,10 (6190). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Godrons : Hermet, pl. 16,13. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XVIII,11 (5918). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

Panse. Chevrons dextro-sinistrogyres. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XVIII,12 (6638). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Le fragment est un peu trop réduit pour pouvoir déterminer de quel type il est, il semble être un Drag. 30 mais le bas est orné d'une palissade de tortillons et ressemble ainsi à un Drag. 29. **La Graufesenque, seconde moitié du premier siècle.**

Pl. XVIII,13 (6506). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Panse. Végétation herbacée alternant avec lion. Le lion est mal venu et est probablement Osw. 1441 (Déch. 762, Hermet, pl. 25,26). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. VALERI (40-60), DAMONVS (55-65), OF PRIMI (50-65), OF CRESTIO (50-70). Le tesson porte une partie de sigle, CI) rétrograde probablement CINNAMVS. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XVIII,14 (5893). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Frise. Feston et mystica, dans le champ petit oiseau sinistrogyre : Osw. 2286 (Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. OF FEICIS (60-70), OF MODEST (50-75), OF NIGRI (60-75), RVFINI (60-85), OF PRIMI (55-75), OF BASSI CO (55-75), COSI RV (70-85), OF MATV (55-75), VITALIS (65-80), OF COTOI (70-85), DARIBITVS (40-65), OF MOMMO (50-75), MEDDILLVS (60-80),

MASCLVS (45-65), MIIMORIS (65-80). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XVIII,15 (5227). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

Panse. Décor en deux zones, imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII, 39 à 43 et rinceau. Technique ressemble à Rottweil, 1912, pl. IX,1 et De Mayer, pl. II,28 OF CRESTIO (50-70). **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XVIII,16 (6149). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Frise. Feston voluté Rottweil, 1912, pl. I,7. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XVIII,17 (6778). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Pilastre trifolié : Knorr, pl. 65-18 OFIC PRIMI (50-70) ; demi-cercle de feston : cfr. Hermet, pl. 31,A,43 et pl. 58,6 ; pédoncule tremblé terminé par un petit trifol : Knorr, pl. 9,36,K OF AQVITANI (35-60), pl. 13,11,B OF BASSI (45-65), pl. 24,D OF COELI (70-85), pl. 31,D,E DARIBITVS (40-65), pl. 48 OF LVCCEI (60-75), pl. 56,19,B MELVS FE (50-65), pl. 66,G PRIMI M (50-65) et Rottweil, 1907, pl. XI,1. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XIX,1,1a (6416 à 22). — Sept fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 8 mm.

A. — Frise. Festons volutés-décurrents, la volute et la décurrente sont étoilées ; le pendentif est monofolié : Hermet, pl. 6,1.

B. — Panse. Guirlande trifoliée : Hermet, pl. 47,5, décor à panneaux, palissade de lignes tremblées caractéristique de la période de transition ; sur un fût feuille à six lobes : cfr. Hermet, pl. 7,33 ; lièvre accroupi dextrogyre. Osw. 2045. La Graufesenque. Claude-Néron. OF AQVITAN (35-60), OF LICINI (35-60), ALBINI (25-50), OF CRESTIO (50-70) ;

lièvre bondissant à droite Osw. 2078. La Graufesenque. Néron-Vespasien. FELICIS MAN (60-70), OF MODEST (50-70), OF MVR (70-85), OF MVRRANI (45-70), OF RVFINI (60-85). **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XIX,2 (6165). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Dans un médaillon petit oiseau alternant avec palissade de lignes tremblées. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XIX,3 (6446). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Frise. Feston voluté, la volute est étoilée. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XIX,4 (6485). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Guirlande, cfr. Hermet, pl. 31,7,8, dans le champ étoile. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XIX,5,5a (6434-35). — Deux fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

A. — Frise. Médaillons avicellés alternant avec ados verticaux, le quadrifol de l'ados : Knorr, pl. 21,5,B CELADVS MAN (50-65). La même frise est reproduite par May, pl. XIV,69.

B. — Panse. Festons croisés et sorte de sautoir. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XIX,6 (5516). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Guirlande étoilée. **La Graufesenque, seconde moitié du premier siècle.**

Pl. XIX,7 (5518). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et relief moyen du dessin, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Trou de réparation et trifol. **La Graufesenque, seconde moitié du premier siècle.**

Pl. XIX,8 (5875-76). — Deux fragments de couleur brun-noir (par l'action du feu), enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Feston et pendentif de feston trifol. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XIX,9 (5947). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 10 mm.

Panse. Godrons et dans un médaillon petit oiseau. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XIX,10 (5913-14). — Deux fragments de couleur brun-rouge, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Frise. Festons volutés, la volute est étoilée. Pendentif de feston petit bifol.

B. — Panse. Feuille cordiforme. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XIX,11 (6722). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Frise. Pilastres : Rottweil, 1912, pl. XII,20 et festons volutés. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XIX,12 (5929). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Panse. Feuille : Rottweil, 1912, pl. V,13,14 et pl. IX,1 (Vespasien). **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XIX,13 (5218). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Feston voluté-affronté, la volute est étoilée et dans le champ petites étoiles, le pendentif est trifolié : cfr. Hermet, pl. 14,55. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XIX,14 (6231). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Feston avec mystica : Knorr, pl. 55,B MEDDILLVS (60-80) et Rottweil, 1907, pl. III,3. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XIX,15 (5898). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 7 mm.

Panse. Festons avicellés, oiseau dextrogyre : Osw. 2247 (Déch. 1009). La Graufesenque. OF CRESTIO (50-70), MOM (65-75), MEDDILLVS (60-80), OF FRONTINI (70-90), OF LABIONIS (45-60), OF PASSIEN (55-70), OF PASSEN (65-80), OF VIRTVTIS (65-80), SABIN (75-80), CARVS FE (45-60), AMANDI (30-55), COSI RV (70-85), GERMANI (65-80) ; les festons sont bordés par un chevron : Knorr, Texb. 6 MEDDILLVS (60-80), OF SECVND (70-85), OF VITA (70-85). Un même décor se retrouve dans Heerlen [36], fig. 2,1 (= Flaviens). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XX,1 (6947). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit usé par endroit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Rinceau et feuille : cfr. Hermet, pl. 40,28,29 ; décor de la boucle inférieure imbrication : cfr. Hermet, pl. 36,18. Le fragment est signé ACVTI OFIC (65-75). **La Graufesenque, ACVTVS, période flavienne.**

Pl. XX,2 (6272). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6,5 à 9 mm.

Panse. Rinceau, décor de la boucle imbrication. Le tesson signé OF VI)RILI, potier ayant travaillé d'après Knorr, aux environs de 70 à 85. **La Graufesenque, VIRILIS période flavienne.**

Pl. XX,3 (5816). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi 5 mm.

[36] W. T. S. Glasbergen : *Uit de thermenopgravingen te Heerlen-Coriovallum*. Miscellanea Van de Weert, Bruxelles, 1948.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée, décor de la boucle inférieure imbrication. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XX,4 (5890). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et le relief des dessins est très prononcé, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Rinceau, feuille dielytra : Knorr, pl. 68,7 RVFINVS (60-85) ; dans le champ petit canard dextrogyre : Osw. 2244 (Déch. 1017, Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. GALLICANI MA (45-55), OF PRIMI (55-70), OF PASSIEN (55-70), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF MODEST (50-70), INGENVI (30-60), OF IVCVNDI (65-75), COSI RV (70-85), OF BASSI CO (55-75), MASCLVS (45-65), PAVLLI (75-85), GERMANI (65-80), MIIMORIS (65-80) ; le décor de la boucle inférieure est coupé, lapin sinistrogyre : Osw. 2104. La Graufesenque. Néron-Vespasien. OF MOM (50-75), VADERIO (65-80), OF PASSENI (65-80), OF IVCVNDI (65-75), O FRONTI (70-90), style de BIRAGILLVS (75-90) ; semis de feuilles cordiformes : Knorr, Texb. 9 CALVI (60-85), COSI RVFI (70-85), OF COTOI (70-85), OF IVCVN (70-85), MERCATO (80-90), OF PASSENI (65-80), PAVLLI (75-85). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XX,5 (6850). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Panse. Feuille panduriforme : Hermet, pl. 12,59 et Knorr, Texb. 12 ALBINI (60-75), CALVS F (60-85), OF COTOI (70-85), DARRA FE (40-65), OF IVCVNDI (70-85), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), OF SECVND (70-85) ; la grande feuille ; cfr. Hermet, pl. 7,54. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XX,6 (5213). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

A. — Frise. Rinceau et mystica : cfr. Knorr, Texb. 10 et Hermet, pl. 11,12.

B. — Panse. Rinceau et feuille triangulaire : Hermet, pl. 8,46. La technique ressemble à Rottweil, 1912, pl. VII,3. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XX,7 (6014). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Frise. Rinceau avec trifol, ressemble à Rottweil, 1912, pl. VIII,2. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XX,8 (6807). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Rinceau, granité : cfr. Hermet, pl. 13,A 34 et May, pl. X,13 (Flaviens) dans le champ petite rosette : cfr. Hermet, pl. 15,22,23 et cfr. Knorr, Texb. 11 ALBVS FE (40-60). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XX,9 (6970). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Feuille cordiforme : cfr. Hermet, pl. 8,36 et Knorr, Texb. 9 VADERIO (65-80) et pl. 80,7,c VADERIO (65-80). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XX,10 (6060). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Rinceau et feuille : Knorr, Texb. 12 FRONTINI (70-90), MARINVS F (60-70). **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XX,11,11a (5788-89 et 5805). — Trois fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et relief peu soigné des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6,5 mm.

A. — Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est bifoliée : Knorr, Texb. 6 GERMANI (65-80).

B. — Panse. Guirlande bifoliée : Knorr, Texb. 6 GERMANI (65-80) et gladiateur dextrogyre : Osw. 1020 (Déch. 607,

Hermet, pl. 164,166,168.170,172). La Graufesenque. Claude-Domitien. M CRESTIO (70-90), BIRAGIL (75-90). **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XX,12 (5927). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XX,13 (5941). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est monofoliée : Rottweil, 1912, pl. V,13,14 et même technique de frise, pl. IX,1. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XX,14 (6051). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à à 8 mm.

Panse. Pendentif : Knorr, Texb. 12 BIRAGIL (75-90), OF CENS (70-85), OF COELI (70-85), OF. L. COS VIRIL (75-90), OF. FL. GERMANI (75-85), OF MASCVLI (80-90), MERCATO (80-90), OF VITAL (70-85). **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XX,15 (6021-6268). — Deux fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse.Rinceau réfléchi-décurrent à deux éléments identiques, feuille : Knorr, Texb. 12 OF MASCVLI (80-90), OF MATV (55-70). Les tessons sont signés PER) du potier PERRVS qui a travaillé à Banassac à la période Claude-Domitien. **Banassac, PERRVS, période flavienne.**

Pl. XX,16 (6024-25). — Deux fragments de couleur brun-rouge, très joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Frise. Rinceau voluté-décurrent, la volute est étoilée et la décurrente est trifoliée : cfr. Knorr, pl. 12, 11 BASSVS (40-55) ;

la gaine de rinceau à quatre perles : Osw. Pryce, pl. XXXII,27 MELVS FECI (50-65). Les fragments ressemblent à Rottweil, 1912, pl. VIII,2. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XX,17 (6037). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Frise. Rinceau voluté. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XX,18 (6224-25). — Deux fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Frise. Même technique que les nos 6434-35, pl. XIX,5,5a.

B. — Panse. Festons croisés alternant avec ornement floral ; le penicillum : Knorr, Texb. 7 OF AQVITANI (35-60), CELADI MAN (50-65) ; le trifol de l'ornement : Knorr, pl. 29,1 OF CRESTI (55-75) et le pendentif : Knorr, Texb. 12 BIRAGIL (75-90), OF CENS (70-85), OF COELI (70-85), OF. L. COS VIRIL (75-90), OF GERMANI (60-90), OF MASCVLI (80-90), MERCATO (80-90), OF VITAL (75-90). **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XX,19 (5811). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 5,5 mm.

Panse. Lignes tremblées et étoiles. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XX,20 (6069). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm.

Panse. Rinceau. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXI,1 (5568 à 71). — Quatre fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

A. — Frise. Chasse flabellée, sanglier courant tourné à gauche : Osw. 1670 (Déch. 837, Hermet, pl. 27,42). La Graufesenque. Flaviens. COSI RV (70-85), OF FRONTINI (70-90),

OF SECVND (70-85), OF NIGRI (60-75), SASMONOS (70-80), CRVCVRO (70-85) ; lion bondissant tourné à droite : Osw. 1400 (Déch. 747). La Graufesenque et Banassac. Flaviens. IIVST (70-85), OF PASSEN (65-80), MEDDILLVS (60-80), style de MERCATOR (80-90) et de NATALIS (85-100) ; grand flabellum : Hermet, pl. 68,9 et petit flabellum : Déch. 1151, Hermet, pl. 68,10.

B. — Panse. Décor en panneau. Lapin sinistrogyre : Osw. 2112 (Hermet, pl. 26,70). La Graufesenque. Vespasien. GERMA (65-80). **La Graufesenque, style de GERMANVS, période flavienne.**

Pl. XXI,2 (5922). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Décor en panneau. Imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,26 MEDDILLVS (60-80) et triangle de lignes tremblées caractéristique de la période de transition. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXI,3 (6669). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Frise. Sanglier sinistrogyre : Osw. 1682 (Déch. 842, Hermet, pl. 27,4). La Graufesenque. Flaviens. L. COSI (70-90). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXI,4 (6262). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 10 mm.

A. — Frise. Décor en panneau.

B. — Panse. Décor en zones, guirlande trifoliée, strigile et festons avicellés ; pendentif du feston : Knorr, Texb. 12 BIRAGIL (75-90), OF CEN (70-85), OF COELI (70-85), OF. L. COS VIRIL (75-90), OF. FL. GERMANI (75-85), OF MASCVLI (80-90), MERCATO (80-90), OF VITAL (70-85) ; canard dextrogyre : Osw. 2244 (Déch. 1017, Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. GALLICANI (45-55), OF PRIMI (55-70), OF PASSIEN (55-70), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF

MODEST (50-70), INGENVI (30-60), OF IVCVNDI (65-75), COSI RV (70-85), OF BASSI CO (55-75), MASCLVS (45-65), PAVLLI (75-85), GERMANI (65-80), MIIMORIS (65-80); oiseau sinistrogyre : Osw. 2286 (Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. OF FEICIS (60-70), OF MODEST (50-75), OF NIGRI (60-75), RVFINI (60-85), OF PRIMI (55-75), OF BASSI CO (55-75), COSI RV (70-85), OF MATV (55-75), VITALIS (65-80), OF COTOI (70-85), DARIBITVS (40-65), OF MOMMO (50-75), MEDDILLVS (60-80), MASCLVS (45-65), MIIMORIS (65-80); oiseau regardant en arrière: Osw. 2294 (Hermet, pl. 28,42). La Graufesenque. Néron-Vespasien. OF CENS (70-85), MEDDILLVS (60-80), ce sujet a été repris à Lezoux à l'époque trajane. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXI,5 (5301-02). — Deux fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 6,5 mm.

A. — Frise. Scène de chasse alternant avec ados. Chien sinistrogyre : Osw. 2014. La Graufesenque. Vespasien ; quadrifol : Knorr, Texb. 12 CALVI (60-85), OF. L. COS VIRIL (75-90), CRVCVRO (70-85), OF MARC (75-80), MERCATO (80-90), OF PONTI (75-85), OF PVDENT (75-85).

B. — Panse. Godrons bordés par une guirlande trifoliée. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XXI,6 (5540). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Godrons bordés par une guirlande trifoliée. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXI,7 (6118). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et assez mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Frise. Trois pavots : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS F (50-60), MASCLVS F (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), SENICIO FE (30-60).

B. — Panse. Godrons. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXI,8 (5535). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.
Panse. Godrons. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXI,9 (6085-6097). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.
A. — Frise. Décor en panneau, lion : Osw. 1397. La Graufesenque. Néron-Vespasien. RVFINI (60-85). OF PONTI (75-85), OF MOM (50-75).
B. — Panse. Godrons. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXI,10 (6458). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.
Panse. Médaillon aquillé, aigle : Osw. 2175 (Déch. 985, Hermet, pl. 28,5,9). La Graufesenque. Néron-Vespasien. BASSI CO (55-75), OF MATV (55-70), OF FEICIS (60-70), OF NIGRI (60-75), LABIONIS (45-60), OF MOMMO (50-75), GERMANI F (70-85). Feuille, cfr. Hermet, pl. 7,29. **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XXI,11 (5817). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.
Panse. Godrons bordés par une ligne tremblée. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXI,12 (5945). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.
A. — Frise. Rinceau.
B. — Panse. Godrons bordés par une ligne tremblée et de bifols. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXI,13 (5754). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.
Panse. Godrons. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXI,14 (6424). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Décor en panneau, tête de lion à gauche : Osw. 1495 (Déch. 781, Hermet, pl. 25,31). La Graufesenque. Vespasien. GERMAN (65-80). **La Graufesenque, style de GERMANVS, période flavienne.**

Pl. XXI,15 (5292). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Panse. Palissade de tortillons. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXI,16 (5274). — Fragment de couleur brun-rouge, très beau relief des dessins et très bel enduit, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Godrons arrondis aux extrémités. **La Graufesenque, milieu du premier siècle.**

Pl. XXI,17,17a (6462a-b). — Deux fragments de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Godrons. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXI,18 (6679). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Frise. Décor en panneau. Palissade de lignes tremblées et dans un triangle formé de lignes tremblées semis de triangles. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXI,19 (6965). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et bon relief de dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Frise. Décor en panneau. Triangle de lignes tremblées et semis de feuilles cordiformes : Knorr, Texb. 9 CALVI (60-85), COSI RV (70-85), OF COTOI (70-85), OF IVCVN (70-85), MERCATO (80-90), OF PASSENI (65-80), PAVLLI (75-85). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXI,20 (6078). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

Panse. Godrons bordés par une guirlande bifoliée : Knorr, pl. 59,B OF MVR (70-85). **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXI,21 (6951). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

Panse. Rinceau et petit oiseau dans le champ : Osw. 2248 (Hermet, pl. 28,39). La Graufesenque et Banassac. Domitien. CRVCVRO (70-85), MERCATO (80-90) style de CORNVTVS (70-85). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXII,1 (6969). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

A. — Frise. Triple pavot : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS (50-60), MASCLVS (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSNI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF PRIMI (55-75), OF RVFINI (60-85), SENICIO FE (30-60).

B. — Panse. Godrons. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXII,2 (6080-81). — Deux fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 7 mm.

B. — Panse. Godrons. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXII,3 (6704). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Panse. Godrons. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXII,4 (6055). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Panse. Godrons. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXII,5 (6012). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 8 mm.

Panse. Godrons. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXII,6 (6635). — Fragment **marbré**, très bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Frise. Petit oiseau et bifol. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXII,7 (6463). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 7 mm.

Panse. Godrons. **La Graufesenque, premier siècle.**

Pl. XXII,8 (6809). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Panse. Godrons. **La Graufesenque, premier siècle.**

Période de décadence

Pl. LV,10 (6110). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 10 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Sautoir et fragment de scène érotique : Osw. A (Déch. 315, 333, Hermet, 89, 115). La Graufesenque. Claude-Domitien. GERMANI (55-80), FELICIO (40-80), style de CRVCVRO (70-110) et de CORNVTVS avec COSIVS (70-100). **La Graufesenque, seconde moitié du premier siècle.**

* * *

Ce qui caractérise le Drag. 29 n'est pas seulement sa forme carénée (moins prononcée sur les anciens modèles que sur les récents), mais bien la moulure centrale qui divise la paroi en deux zones décorées. Voir exception, pl. IX,17.

Cette moulure est bordée, en dessous et au-dessus, par un cordon perlé. Un même cordon borde également le dessus de la frise. Le bord présente également des caractères spécifiques, il est formé par une petite lèvre demi-ronde qui surmonte deux bourrelets striés (pl. I,18). Ces stries peuvent manquer sur le bourrelet inférieur ce qui est fréquent à la période flavienne. Sur les exemplaires les plus anciens, la lèvre n'a parfois

qu'un bourrelet. La base a invariablement une rigole et à l'intérieur un onglet qui joint le pied au fond du vase (pl. III,1).

Les modèles de la période primitive, surtout ceux de l'époque de Tibère (pl. II,7,12) sont hémisphériques de forme, la lèvre est courte et droite, elle a parfois une tendance à se courber vers l'intérieur et est relativement étroite en comparaison avec celles de l'époque flavienne.

Il est difficile d'attribuer l'origine de cette forme à un prototype italique : les formes intermédiaires ne paraissent pas encore avoir été retrouvées. Il semble cependant que son évolution (de forme et de décor) ait été fortement influencée par plusieurs types augustéens, tant par des modèles métalliques que par des vases en terre cuite. Cependant l'influence de modèles métalliques tels que ceux trouvés à Boscoreale (37) et à Hildesheim (38) ne doit pas être exagérée. Le Drag. 29 emprunte au calice augustéen type B la division de la paroi en deux zones par un bourrelet central parfois strié, la lèvre striée et certains détails de décor. A noter que les stries sur le bourrelet central des calices types B de ATEIUS ont été adoptées par les potiers du Sud de la Gaule de l'époque de Tibère tels que SENICIO et SCOTTIVS (pl. II,9,11,12).

On doit également noter que les anciens modèles ont la base beaucoup plus grande, par rapport au diamètre total, que les vases plus récents. En même temps que l'influence arétine diminue, la carène s'accentue et la lèvre s'incline de plus en plus vers l'extérieur. La décoration des Drag. 29 de la période primitive a subi également l'influence des décors du calice type B ; ainsi les godronides volutées (pl. II,6,7,8,13) se retrouvent sur un calice de ATEIVS (39).

Mais il semble que certaines formes celtiques et de La Tène trouvées au Mont-Beuvray (40) ainsi que des formes de céramique belge (Ritterling, Hofheim, type 109a et 47) aient eu

(37) A. M. A. Héron de Villefosse : *Le trésor de Boscoreale*, Monuments Piot, V.

(38) Winter Pernice : *Der Hildesheimer Silberfund*, 1902.

(39) Osw. Pryce : op. cit., pl. II,2.

(40) Osw. Pryce : op. cit., pl. XXIII,9,10.

une influence, surtout sur la carène. Il est très probable que le Drag. 29, dans son développement, représente un mélange de technique indigène et de technique italique.

Le décor de la panse se termine par une ou deux rigoles (pl. I,6, pl. IV,10). A l'intérieur du vase se rencontrent invariablement deux rigoles (pl. III,1) qui délimitent approximativement les bourrelets extérieurs de la lèvre.

Ce type de vase a été fabriqué pendant tout le premier siècle et est caractéristique à ce siècle. Sa fabrication s'est prolongée jusqu'au début du deuxième siècle à Lezoux et dans l'Est de la Gaule, par des potiers tels que SATTO et RANTO, influencés par leurs prédécesseurs du Sud. Une forme hybride le 29/37 a été fabriquée par les potiers du Centre et de l'Est de la Gaule aux environs de l'an 100.

Par sa forme, ce modèle de vase se prête à une décoration en deux zones, la frise et la panse, et cette façon de les décorer a été suivie pendant toute la durée de sa fabrication. Une troisième zone ornementale a été ajoutée à partir du règne de Claude (pl. III,1). Cette zone est placée directement en dessous du bourrelet central de telle façon qu'elle se place sur la partie angulaire de la carène.

La décoration de cette zone additionnelle se compose soit d'une rangée de petits animaux (pl. III,1), d'un semis d'oves (pl. IV,7), d'une guirlande de pectens (pl. V,2, pl. VII,1a,7, pl. XVI,5), d'imbrications (pl. V,14, pl. VI,8,21, pl. VIII,13, pl. IX,5,6, pl. X,6,19, pl. XII,21), d'une guirlande trifoliée (pl. XI,16, pl. XIII,8,8b, pl. XIX,1), de strigiles (pl. XI,11), de godrons (pl. XV,10, pl. XVII,3), d'une guirlande monofoliée (pl. XVI,16,23). On peut ranger les potiers ayant adopté ce genre de décoration du règne de Claude à celui de Domitien, mais cette troisième zone était surtout de mode à la période flavienne.

Décoration de la frise

Les deux types de décoration que l'on rencontre le plus souvent sur la frise sont : *a*) le rinceau et *b*) la guirlande bifoliée sans figures. Ils sont très anciens et ont été retrouvés sur des

vases de la période Tibère-Claude (pl. I,4,13). Le rinceau caractéristique à la période de Tibère est le rinceau sessifolié (pl. I,8,13,14,18) ; à la période claudienne, il tend à disparaître pour faire place au rinceau réfléchi-décurrent et voluté-décurrent (pl. II,1,6) et la guirlande bifoliée devient également plus rare (pl. I,4,12, pl. II,11). Pendant les règnes de Claude et de Néron les boucles inférieures étaient parfois garnies par des imbrications (pl. II,13), ce genre de décor est plus courant à la période flavienne (pl. VIII,5) et semble dériver de la feuille de sapin ou de la feuille de lotus. A la période Tibère-Claude, les boucles de la guirlande sessifoliée sont garnies par des étoiles ou des rosettes (pl. I,14,18) et parfois par de petits animaux (Osw. Pryce, pl. XXVI,6). A l'époque flavienne, l'emploi d'animaux, comme motif décoratif des rinceaux, se généralise, mais surtout comme garniture de la boucle inférieure, dans un médaillon ou sans médaillon (pl. XVI,6,7, pl. XII,8).

c) Le décor à festons, voluté ou voluté-décurrent, animé ou avicellé, se rencontre déjà au début du règne de Claude et dure pendant tout le premier siècle (pl. IX,8,16,26,31). A noter que ce type de décor se retrouve déjà sur de la poterie arétine (Osw. Pryce, pl. II,5). Les festons sont continus (pl. XII,4) ou interrompus (pl. IX,31), les interruptions se rencontrent déjà pendant le règne de Claude, quand les espaces entre deux festons sont occupés par des médaillons garnis de petits lapins, comme sur un exemplaire d'Hofheim (Ritterling, pl. XXIV,2). A la période flavienne, l'interruption des festons est remplie par des panneaux imbriqués, comme à Torre Annunziata (Walters Catalogue of Roman Pottery in the Department of Antiquities in the British Museum. London, 1908, pl. X,M18), ou par des scènes de chasse, comme sur un vase signé par GERMANVS (Osw. Pryce, pl. IV,8).

d) La décoration de la frise en panneaux séparés par des cordons perlés ou tremblés se rencontre déjà sur des vases de la période de splendeur, mais cette mode était surtout en faveur à l'époque flavienne (pl. VIII,2,15). Ce genre de décor se retrouve également à la période claudienne d'Hofheim, ainsi qu'à la période flavienne, à Pompéi, Rottweil et Newstead.

Les panneaux contiennent les décors suivants : 1) Imbrication de feuilles de sapins (pl. VIII,8). 2) Imbrication type de la période flavienne (pl. VII,12,15). Les imbrications sont placées soit horizontalement soit verticalement et peuvent alterner avec des médaillons avicellés (pl. IX,30) ou décorés d'une rosette (pl. IX,29). A la période flavienne, les panneaux imbriqués alternent souvent avec des panneaux décorés de petits animaux ; on retrouve également des panneaux décorés d'ados (pl. IX,11), ou des grandes volutes (pl. XI,16). A une époque plus récente, on rencontre des panneaux décorés de triangles et de lignes tremblées (pl. XXI,18) ; les panneaux imbriqués peuvent également alterner avec des festons (pl. IX,31).

Décoration de la panse

La décoration de la panse du Dr. 29 présente plusieurs types de décorations identiques à ceux de la frise, mais avec quelques modifications ou avec des motifs nouveaux.

a) Godronides volutés (pl. II,6,7,8,13). Ce motif est une copie directe d'un prototype arétin et ne se rencontre que sur les vases de la période primitive, ; il ne persiste que jusqu'au règne de Néron.

b) Les godrons droits. Ce genre de décor semble dériver de vases métalliques et est certainement un motif très ancien (pl. I,8). Il se rencontre beaucoup à la période claudienne d'Hofheim et à la première occupation d'Aislingen. Les trouvailles de Pompéi et de Rottweil nous prouvent également l'abondance de ce décor pendant le règne de Vespasien. A Pompéi, ce décor a été retrouvé sur des vases signés par MOMMO et VITALIS (Atkinson, Pompéi n°s 7 et 26) ; ces deux potiers semblent avoir cessé leur activité vers la fin du règne de Vespasien. Les godrons sont parfois terminés par une ligne tremblée (pl. XXI,11) ou par une guirlande bifoliée (pl. V,18, pl. XXI,20). A l'époque primitive, les godrons étaient parfois chapés et chaussés (pl. I,6) et on en retrouve parfois, à la période flavienne, une forme réduite comme décor de la frise ou de la panse (pl. XVII,7,10).

c) Le rinceau est aussi un motif que l'on retrouve souvent et est certainement très ancien, Il existe déjà à la période primitive (pl. II,9). Ce genre de décor est fréquent à la période claudienne d'Hofheim et au camp de Xanten, dont l'occupation se date à la période Claude-Néron, il a été également retrouvé à Pompéi et semble persister jusqu'au règne de Vespasien ou au début de celui de Domitien (pl. XVI,9). A la période flavienne ou à une époque un peu plus ancienne, la boucle inférieure du rinceau était parfois garnie par des plantes stylisées (pl. VII,9, pl. IX,19). Il arrive que les boucles des rinceaux soient ornés par des animaux ou des imbrications. Des médaillons garnis se plaçant dans la boucle inférieure du rinceau se rencontrent parfois sous le règne de Claude et cette mode semble se prolonger jusqu'au règne de Vespasien ; ils sont plus communs à la période flavienne (pl. X,15), ainsi que la disposition de petits animaux dans le champ (pl. X,20,22).

d) La décoration par festons se retrouve également sur la panse. On rencontre déjà des festons à la période de splendeur (pl. VI,8, pl. VII,13) ; cette mode persiste jusqu'à l'époque flavienne (pl. XX,18).

e) Un motif fréquent comme décor de la panse est le panneau, on le rencontre déjà pendant le règne de Claude, comme le montrent les trouvailles d'Hofheim. A la période de splendeur, les panneaux consistent en une succession de médaillons et de sautoirs (pl. IV,18), les médaillons contiennent des animaux ou des ornements floraux. Les potiers de la période Néron-Vespasien ont également employé ce motif (pl. XV,1), ainsi que ceux de la période flavienne. A cette époque, les décors en panneaux présentent généralement une plus grande diversité qu'aux périodes précédentes ; on rencontre des animaux, des sujets à caractère mythologique, des gladiateurs, etc. Les imbrications s'ajoutent aux médaillons ou aux sautoirs, ou bien encore les remplacent (pl. XII,17). Des feuilles, reliées par un pédoncule aux coins des sautoirs, que l'on rencontre souvent sur les vases de la période de transition font déjà leur apparition à la période Néron-Vespasien (pl. XV,1).

f) Des animaux au galop combinés à des plantes sont fréquents à l'époque flavienne et semblent être un motif favori

des potiers au déclin des officines du Sud de la Gaule (pl. XVIII,1b). Ce motif ne se rencontre pas à Hofheim et est rare à Pompéi, c'est plutôt une spécialité des potiers du règne de Domitien, il se rencontre à Rottweil, Carlisle et Newstead. On retrouve parfois de petites touffes de gazon en dessous des animaux bondissants (pl. XVIII,1b).

g) Des animaux en style libre se rencontrent très rarement comme décor de la panse. Cette présentation est exceptionnelle à la période primitive (pl. II,12), tout comme sur un vase de la période de splendeur (pl. III,1), elle persiste sporadiquement jusqu'à la période Néron-Vespasien (pl. XIV,15).

h) Les strigiles se rencontrent occasionnellement sur la panse, ils sont employés à la période flavienne et sont encore de mode sur les premiers Drag. 37 (pl. XVII,17,18,22).

i) Parfois on rencontre une guirlande bordant le décor de la panse, ceci pendant le règne de Tibère et à la période de splendeur (pl. IV,4), mais cette mode est plus en faveur à la période Néron-Vespasien (pl. X,6. pl. XI,11, pl. XI,18,23); elle se prolonge jusqu'à la période flavienne (pl. XVI,19,22, pl. XVII,23, pl. XIX,15).

VI. — FORME DRAGENDORFF 30

A. — *La Graufesenque*

Pl. XXII,9 (5232). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 7 mm.

Rinceau, l'axe est penné et la soudure est étoilée. La boucle inférieure est ornée d'un sujet féminin : Osw. 808 (Hermet, 103). La Graufesenque. Claude; le petit chien : Hermet, pl. 26,20, dans la boucle supérieure, feuille : Hermet, pl. 10,67. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. XXII,10 (5201). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm, lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 32 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm, orle double, dard : filet à tête étoilée, un cordon tremblé ou perlé au-dessus des oves (pré-flavien) ; cfr. Knorr, pl. 52,30 MASCLVS (45-65).

B. — Dans le champ, canard dextrogyre : Osw. 2244 (Déch. 1017, Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. GALLICANI (45-55), OF PRIMI (55-70), OF PASSIEN (55-70), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF MODEST (50-70), INGENVI (30-60), OF IVCVNDI (65-75), COSI RV (70-85), OF BASSI CO (55-75), MASCLVS (45-65), PAVLLI (75-85), GERMANI (65-80), MIIMORIS (65-80). Guirlande, Knorr, pl. 52,16 MASCLVS (45-65), triple pavot : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS F (50-60), MASCLVS (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PRIMI (55-70), PATRICI (70-80), OF RVFINI (60-90), SENICIO FE (30-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. XXII,11 (6361). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Oves, cœur 3,5 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée : Osw. Pryce, pl. XXX,28. **La Graufesenque, fin Tibère-début Claude.**

Pl. XXII,12 (6479). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée : Knorr, pl. 95,D et Texb. 30.

B. — Trifol : cfr. Hermet, pl. 14,51. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. XXII,13 (5819). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse : cfr. Knorr, pl. 52,29 et 30 MASCLVS (45-65).

B. — Guirlande dextro-sinistrogyre : cfr. Knorr, Texb. 39 (style de MASCLVS) ; décor de la boucle, trifol : Knorr,

Texb. 10 OF AQVITANI (35-60), FELICIS MA (60-70), MASCLVS F (45-65). **La Graufesenque, Claude et style de Masclus.**

Pl. XXII,14 (6302). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 4 mm.

Sautoir, les branches et le cadre sont formés de lignes tremblées et les angles sont timbrés d'une étoile, les ailes sont ornées d'une feuille dont le pédoncule rejoint le centre du sautoir : Knorr, Texb. 7 AMANDVS (30-55) ; le pied est orné d'un triple pavot : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS (50-60), MASCLVS F (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PRIMI (55-70), PATRICI (70-80), OF RVFINI (60-90), SENICIO FE (30-60). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. XXII,15 (5764). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Rinceau, feuille palmée : Hermet, pl. 6,21, Knorr, pl. 95,G (= style de MASCLVS, 45-65) et Stanfield ([41]), p. 177, fig. 11, 89 SABINVS (55-80). Dans le champ, petit lapin. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. XXII,16 (6320). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

A. — Oves, cœur, orle double et dard : filet à tête globuleuse percée d'un trou.

B. — Feuille palmée : cfr. Knorr, pl. 75 SENICIO (30-60), pl. 60,7 NAMVS (45-65) et pl. 70,3 SCOTTIVS (35-60). Le fragment sort d'un moule réparé. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XXII,17 (6472). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm. Lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 21 mm.

([41]) J. A. Stanfield : *Romano-Gaulish decoreted Jugs and Work of Potter Sabinus*. Journ. of Rom. Stud. XXVI (1937), pp. 168-179.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet sans tête : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,21,23.

B. — Rinceau réfléchi-décurrent, gaine de rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXII,27 ; feuille : cfr. Knorr, pl. 86,D,F (=Claude). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. XXII,18 (5262). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm. Lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 20 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse. Un cordon tremblé au-dessus des oves (préflavien) : Osw. Pryce, pl. XXX,43.

B. — Sautoir, la tête est ornée d'un granité dans le genre de celui de NAMVS (45-65) : Knorr, pl. 60,15 ; la petite rosette est également du style de Namvs : Knorr, pl. 60,2. **La Graufesenque, Claude.**

Pl. XXII,19 (6473). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 5 mm.

Rinceau, l'axe est penné : cfr. Knorr, pl. 75,A SENICIO FE (30-60) ; la gaine de rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXII,27,28,30 (= Claude) ; grande feuille palmée : Knorr, pl. 75,2 SENICIO FE (30-60), pl. 11,7 BALBUS F (25-50) et Stanfield, p. 177, fig. 11,90 SABINVS (55-80) ; petite feuille palmée : Knorr, Texb. 12 ALBINI (25-50), CALVS FE (60-85), OF COTOI (50-70), DARRA FE (40-65), OF IVCVNDI (40-70), OF PRIMI (60-75), OF RVFINI (60-90), OF SECVND (70-90), OF VIRILI (70-90). La technique ressemble à Knorr, pl. 95,G (style de MASCLVS, 45-65) et Stanfield, p. 175, fig. 10,43 (style de SABINVS). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. XXII,20 (5757). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6,5 m.m

Rinceau, trifol : Knorr, Texb. 10 OF AQVITANI (35-60), FELICIS MA (60-70), MASCLVS F (45-65) ; granité dans le genre de celui de NAMVS (45-65) : Knorr, pl. 93,C ; la frise ressemble à Knorr, pl. 56,A MELVS FE (50-65) et à Hofheim,

pl. XXVII,14a,14b. **La Graufesenque, style de MASCLVS, Claude-Néron.**

Pl. XXII,21 (6474 à 78). — Cinq fragments s'adaptant, de couleur brun-rouge, magnifique enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde et largeur de la bande enduite 23 mm.

Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,27,32,35,36. Un cordon tremblé court au-dessus des oves, ceux-ci sont du type préflavien et se rapprochent de ceux de MASCLVS (45-65). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. XXII,22 (6739). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi 3,5 mm.

Fragment d'un vase signé MASCLVS F. La plus grande partie du vase se trouve aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles et a été décrite par M. J. Breuer ([42]). **La Graufesenque, MASCLVS, Claude-Néron.**

Pl. XXII,23 (5261). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 à 5 mm.

A. — Oves, cœur 4 mm., orle simple, dard : double sans tête, un cordon perlé au-dessus des oves (pré-flavien).

B. — Rinceau réfléchi-décurrent, la décurrente est granitée : Knorr, pl. 60,15 NAMVS (45-65) ; feuille : Knorr, Texb. 12 OF MASCVLI (80-95), OF MATV (55-70) ; la gaine de rinceau : Knorr, Texb. 6 FIRMO (30-55), MASCLVS (45-65), SENICIO FE (30-60), STABILIO (30-55). **La Graufesenque, Claude.**

Pl. XXII,24 (6480a et b). — Deux fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

([42]) J. Breuer : *Gobelet Gallo-Romain en terre sigillée provenant de Tongres ou de ses environs.* Bull. Musées Royaux d'Art et d'Histoire, n° 4, juillet, 1929.
Ce vase a été trouvé à Tongres dans un terrain donnant à l'ancienne rue du Viaduc, actuellement rue Edmond Jaminé.
Voir aussi R. Knorr : *Verzierte Sigillata des ersten jahrhundert mit Töpfernamen.* Schumacher-Festschrift, p. 313 et abb. 2, 9, Mainz, 1930.

Rinceau avec feuille palmée. **La Graufesenque, milieu du premier siècle.**

Pl. XXII,25 (5950). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde et largeur de la bande enduite 28 mm., elle est percée de deux trous.

A. — Oves, cœur 4 mm., orle simple, dard : filet à tête étoilée, l'étoile est mal venue, une rigole court au-dessus des oves.

B. — Arcature et sautoir. Les branches et le cadre du sautoir sont formés de lignes tremblées. Le décor du pied est le même que celui de la tête, trifol : Knorr, Texb. 7 CARVS (45-60), OF CRESTIO (50-70), DARIBITVS (40-65), OF FELICIS (60-70), MELVS FE (50-60), NAMVS FE (45-65), OF PASSIENI (55-70) et tortillon, les pédoncules sont tremblés et rejoignent le centre du sautoir. Les ailes sont ornées d'un tortillon dont le pédoncule rejoint le centre du sautoir. Les coins sont timbrés d'une étoile. En dessous d'une arcature, deux femmes drapées, tournées à gauche, le menton appuyé sur la main droite et le coude droit soutenu par l'autre main : Osw. 925 (Déch. 539). La Graufesenque, Claude-Vespasien. MASCLVS (45-65), CALVS F (60-80), ALBINI (60-75), style d'INGENVVS (30-60). Dans un coin, trois étoiles reliées au coin du sautoir par un pédoncule, dans l'autre coin oiseau dextrogyre regardant en arrière. **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XXII,26 (6304 à 06). — Trois fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 4 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse percée.

B. — Rinceau, feuille palmée : cfr. Knorr, pl. 60,7 NAMVS (45-65), pl. 75,16,44 SENICIO (30-60), pl. 70,3 SCOTTIVS (35-60) et Stanfield, p. 177, fig. 11, 88 et p. 175, fig. 10, 40 (style de SABINVS, 55-80); pistil : Rottweil, 1907, pl. VI,4 (style de MASCLVS, 45-65) et Stanfield, p. 177, fig. 11, 48

et p. 173, fig. 9, 37 (style de SABINVS, 55-80). **La Graufesenque, Claude-Néron.**

Pl. XXIII.1,1a (6321 à 23). — Trois fragments de couleur brun-rouge, magnifique enduit et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm., elle est légèrement inclinée vers l'extérieur, de manière à produire un léger évasement, largeur de la bande enduite 21 mm.

A. — Oves, cœur 1,5 mm., orle double et dard : filet avec tête étoilée, celle-ci est mal venue.

B. — Décor à panneaux. Sautoir alternant avec panneau décoré d'un Mercure. Les panneaux sont séparés par une colonne monofoliée. Les branches et le cadre du sautoir sont formés de lignes tremblées, les quatre coins et le centre sont timbrés d'une étoile. La tête et le pied ont le même décor, un triple pavot : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS F (50-60), MASCLVS F (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-80), SENICIO FE (30-60) ; un granité dans le genre de celui de NAMVS (45-65) ; Knorr, Texb. 7 et pl. 75,32 SENICIO FE (30-60) et un pistil ; les pédoncules de ces éléments sont tremblés et rejoignent le centre du sautoir ; les deux ailes sont ornées d'une feuille : Knorr, pl. 95,J dont le pédoncule rejoint également le centre du sautoir. Le Mercure est nu, debout. Il tient de la main droite une bourse, de l'autre un caducée ; il est coiffé d'une pétase conique et ses pieds sont munis d'ailerons : Osw. 528 (Déch. 299). La Graufesenque et Banassac. Flaviens. M CRESTIO (70-90). Le modèle que nous reproduisons est plus grand et d'une plus grande finesse d'exécution et a probablement servi de modèle à ceux que donnent Oswald et Déchelette. **La Graufesenque, Néron peut-être Claude.**

Pl. XXIII,2 (6732). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, un cordon tremblé au-dessus des oves. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXIII,3 (6470). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et magnifique relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double.

B. — Panneau médaillé alternant avec sautoir, séparé par pilastre monofolié. Le cadre et les branches sont formés par des lignes tremblées. Les ailes sont ornées par un magnifique trifol de la période de splendeur, le pédoncule rejoint le centre du sautoir. Le médaillon est double et aquilé, aigle : Osw. 2180 (Hermet, pl. 28,10). La Graufesenque, Néron-Vespasien. OF FEICI (60-70), OF SECVND (70-85), OF MOM (50-75), OF SILVA (55-75), style d'ALBINVS (60-75). Un fragment avec les mêmes dessins est reproduit par May, pl. XVII,87 (=Néron) et semble provenir du même moule. **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XXIII,4 (6307). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 2,5 à 3,5 mm.

Sautoir. Trois pavots : Knorr, Texb. 10 CALVI (60-85) et pistil : Knorr, Texb. 10 CALVI (60-85), LICINVS (35-60), PRIMI M (60-70). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XXIII,7 (6309). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 21 mm.

A. — Oves, cœur 4 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse percée d'un trou. Un cordon tremblé au-dessus des oves.

B. — Feuille : cfr. Knorr, Texb. 12 BIRAGIL (75-90), OF. FL. GERMAN (75-85), OF PATRIC (70-80). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XXIII,8 (5579). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Satyre nu, tourné à droite, tenant sans doute le thyrse et dansant : Osw. 704 (Déch. 353, Hermet, pl. 18,29). La Graufe-

senque, Vespasien. IVCVNDI (65-75), OF SECVNDI (70-85), GERMANI F (70-85), MIIMORIS (65-80). On retrouve cette figure presqu'exclusivement sur des vases de Germanus qui travaillait à La Graufesenque sous Néron et les Flaviens. **La Graufesenque, probablement de GERMANVS, Néron.**

Pl. XXIII,9 (5830). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle simple, dard : filet à tête étoilée.

B. — Arcatures continues. Fauve dévorant un débris humain : Osw. 1493 (Déch. 967, Hermet, pl. 25,33). La Graufesenque. Vespasien. SABINVS (55-80) ; en dessous de l'arcature, amour : Osw. 409 (Hermet, 41). La Graufesenque. Néron-Vespasien. CALVS F (60-80) ; œilleton de la belle époque. **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XXIII,10 (6480c). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen de dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm., lèvre demi-ronde et largeur de la bande enduite 10 mm.

Oves, cœur 2,5 mm., orle double, filet à tête trifide. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIII,11 (6815). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé au-dessus des oves.

B. — Sautoir et pistil. **La Graufesenque, période de transition (65-85).**

Pl. XXIII,13 (5529). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 3,5 à 5 mm.

A. — Oves mal venus.

B. — Décor à panneaux. Arboréide alternant avec sautoir. Le cadre et les montants du sautoir sont formés de cordons tremblés, les coins sont timbrés d'une étoile. Dans la tête,

trois pavots : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS F (50-60), MASCLVS F (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), SENICIO FE (30-60), les ailes sont ornées d'une feuille : Knorr, Texb. 12 ALBINI (60-75), CALVS F (60-80), OF COTOI (70-85), DARRA FE (40-65), OF IVCVNDI (65-75), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), OF SECVND (70-85), OF VIRILI (70-85) ; arboréide, trifol : cfr. Knorr, Texb. 12, granité dans le genre de celui de NAMVS (45-65) ; Knorr, Texb. 60 et gland de la belle époque ; dans le champ, petit chien dextrogyre : Osw. 1932 (Hermet, pl. 26,15). La Graufesenque. Néron-Vespasien. OF MODEST (50-70), OF IVCVNDI (65-75), OF RVFINI (60-85), le petit oiseau dextrogyre : Osw. 2244 (Déch. 1017, Hermet, pl. 28,68). La Graufesenque et Montans. Claude-Vespasien. GALLICANI (45-55), OF PRIMI (55-70), OF PASSIENI (55-70), MEDDILLVS (60-80), OF MOMMO (50-75), OF MODEST (50-70), INGENVI (30-60), OF IVCVNDI (65-75), COSI RV (70-85), OF BASSI CO (55-75), MASCLVS (45-65), PAVLLI (75-85), GERMANI (65-80), MIIMORIS (65-80). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XXIII,16 (5951-52). — Deux fragments de couleur noire (par l'action du feu), joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 21 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Panneaux coupés, sautoir, le cadre et les montants sont formés par des cordons tremblés, les quatre coins et le centre sont timbrés d'une étoile. Le décor de la tête et du pied sont identiques, pénicillum : Knorr, pl. 33,2 FRONTINI (70-90) et pistil, leur pédoncule est tremblé ; les ailes sont ornées d'une feuille cordiforme : Knorr, Texb. 9 OF FELICIS (60-70) ; dans un panneau coupé, triangle de cordons tremblés et élément floral : Knorr, Texb. 7 OF COTOI (70-85), IIVST (70-85), ainsi que petit personnage : Osw. 666 (Hermet, 182). La Graufesenque. Claude ; dans un autre panneau, fauve

dévorant un débris humain : Osw. 1493 (Déch. 967, Hermet, pl. 25,33. La Graufesenque. Vespasien. SABINVS (55-80). **La Graufesenque, Vespasien.**

Pl. XXIII,17,17a (6314). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Sautoir, le cadre et les montants sont formés de lignes tremblées, les coins sont timbrés d'une étoile. Décor du pied, triple pavot : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS (50-60), MASCLVS F (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (55-70), OF RVFINI (60-85), SENICIO FE (30-60) et des pistils. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXIII,18 (6310-11). — Deux fragments de couleur brun-rouge, enduit moyen et dessins mal venus, lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 22 mm., épaisseur de la paroi 4 mm.

Oves, mal venus, cœur, orle double, dard : filet à tête étoilée. Dans un médaillon, aigle : Osw. 2175 (Déch. 985, Hermet, pl. 28,5,9). La Graufesenque. Néron-Vespasien. BASSI CO (55-75), OF MATV (55-70), OF FEICIS (60-70), FELICIS MA (60-70), OF LABIONIS (45-60), OF MOMMO (50-75), CANRVGATI (65-85), REGENVS (40-65), GERMANI (65-80). **La Graufesenque, Néron-Vespasien.**

Pl. XXIII,19 (6316). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

En dessous d'une arcature, femme drapée : cfr. pl. XXII,25. La technique de ce tesson rappelle un fragment de Günzburg ([43]) ainsi qu'un fragment attribué à CALVS (60-80); Knorr, Texb. 49 et Knorr, Sigillata des CALVS ([44]), p. 185, fig. 1,F (période de Néron). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XXIII,20 (6313). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

([43]) R. Knorr : *Vorflavische Sigillata von Gunzburg.* Rom.-Germ. Korr. Blatt., VI (1913), pp. 72-74.

([44]) R. Knorr : *Frühe und Spate Sigillata des Calus.* Germania, XXVI (1942).

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée (l'étoile est mal venue), un cordon tremblé au-dessus des oves.

B. — Sautoir, la cadre et les montants sont formés de cordons tremblés. Dans la tête, trois pavots : Knorr, Texb. 10 AVITIO (70-80), OF BASSI CO (55-75), MACRI MA (60-70), MARTIALIS F (50-60), MASCLVS F (45-65), MOMMO (50-75), OF PASSENI (65-80), OF PATRICI (70-80), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), SENICIO FE (30-60). **La Graufesenque, Néron.**

Pl. XXIII,22 (6308). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Zone supérieure, rinceau avec imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,20 CARILLI F (65-80).

B. — Zone inférieure, festons pennés animés et avicellés, trifol : Knorr, Texb. 7 PRIMI M (50-70) ; oiseau sinistrogyre regardant en arrière : Osw. 2295. La Graufesenque. Tibère-Néron. SENO M (30-60), OF PRIMI (55-70). **La Graufesenque, Néron.**

B. — *Lezoux*

Pl. XXIII,5 (6312). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit mais écaillé par endroit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Double cercle concentrique, le plus grand est perlé : Déch. 1182. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXIII,6 (5521). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm., largeur de la bande enduite 18 mm.

Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon perlé : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,93 (CINNAMI, 98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXIII,21 (6471). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm., largeur de la bande enduite 20 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Panneaux recoupés séparés par des cordons tremblés, au point de jonction des rosettes perlées. Vulcain debout, il est coiffé du pileus et revêtu de l'exomis, il porte de la main gauche les tenailles de forgeron, son pied droit est posé sur un socle et son bras droit s'appuie sur la cuisse : Osw. 66 (Déch. 39). Vichy et Lezoux. Trajan-Antonin. ARCANVS (80-90), ADVOCISI (117-161), DRVSVS F (98-138), CIIRIALIS (98-138), CINNAMI (98-161). **Lezoux**, fait par un potier qui a connu le **passage du premier au deuxième siècle.**

Pl. XXIV,1,1a (6632). — Plusieurs fragments s'adaptant de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 24 mm.

A. — Oves, mal venus, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon perlé.

B. — Grand rinceau affronté à feuilles angulaires et genre de feuille palmée. La boucle inférieure est garnie d'une grande feuille, dans le champ, petites étoiles et petits cercles (les petits cercles sont une des caractéristiques des potiers de Lezoux). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

C. — *Est de la Gaule*

Pl. XXIII,12,12a,14 (6906-07, 6928). — Trois fragments de couleur brun-orangé, enduit moyen et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Sautoir, le cadre et les montants sont formés de lignes ponctuées, les quartiers sont ornés soit d'un bifol : cfr. Déch. 1161 (= Lezoux), soit d'un trifol : cfr. Déch. 1178 (= Lezoux) ; dans le champ, petit motif en forme de bonnet : cfr. Blickweiler, pl. 81,65 ([45]). **Centre ou Est de la Gaule, première moitié du deuxième siècle.**

([45]) R. Knorr et P. Sprater : *Die Westpfälzischen Sigillata-Topfereien Blickweiler und Eschweiler Hof*, Speier. a. R., 1927.

Pl. XXIII,15 (6633-34). — Deux fragments s'adaptant, de couleur brun-orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 31 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet perlé à tête étoilée, cordon perlé.

B. — Panneaux coupés par des cordons perlés, aux points de jonction la marque ⊂D. Un personnage viril, imberbe, se tient debout derrière une femme à demi nue, agenouillée qui tend les bras horizontalement. Il saisit le buste de la main gauche et lui applique l'autre main sur le sommet de la tête, le poinçon est mal venu : Osw. 985 (Déch. 578). Ce poinçon a été employé par le potier DOECCVS (période antonine) de Lezoux et par le potier qui signe ⊂D et qui travaillait à Blickweiler vers la même époque. Dans un feston, oiseau sinistrogyre : Osw. 2326. Lezoux, Trajan et Blickweiler, Trajan-Hadrien. Ce poinçon a également été employé par le potier ⊂D ; cheval sinistrogyre regardant en arrière : Osw. 1914. Vichy et Lezoux. Trajan-Antonin. GRATI M (98-138), AVSTRI OF (98-138), style de CINNAMVS (98-161), et Blickweiler. Trajan-Hadrien (⊂D). **Blickweiler, du potier ⊂D, qui pourrait être DOECCVS de Lezoux, premier quart du deuxième siècle.**

Le décor des bols cylindriques, forme 30 de Dragendorff, diffère peu de celui sur formes 29. En général, les types cylindriques les plus anciens sont un peu plus larges que hauts, et sont légèrement renflés. A l'époque flavienne et à la période Trajan-Hadrien, on trouve fréquemment cette forme avec des parois légèrement évasées. Le degré d'inclinaison de la paroi n'est cependant pas un critère pour la datation, car, déjà à la période claudienne, cette caractéristique se remarque, notamment sur des vases de MASCLVS ; en outre, des bols de la période antonine ont la paroi pratiquement verticale.

Les Drag. 30 étaient déjà fabriqués en grande abondance par les premiers potiers du Sud de la Gaule. Ils apparaissent à la même époque que les Drag. 29, on peut dire que l'origine de ces deux types est contemporaine. Dans certains détails des

décors, tels que les oves, l'influence italique est plus marquée que sur les Drag. 29. Il est bon de noter, qu'à la période primitive, les sujets humains et les sautoirs se rencontrent plus fréquemment sur cette forme que sur le Drag. 29.

Le Drag. 30 est abondant à Hofheim, première époque (40-51); il est encore fabriqué au milieu du deuxième siècle ou peut-être même plus tard à Westerndorf (160-180) et à Trèves. Probablement l'année 180 marque-t-elle l'extrême limite de fabrication de cette forme, car on ne la rencontre plus à Niederbieber (190-260). Sa fabrication était commune dans toutes les grandes fabriques du Sud et du Centre de la Gaule, plus rare dans l'Est de la Gaule et à peu près nulle dans les fabriques situées plus à l'est tel que Westerndorf. Malgré la longue durée de ce modèle, sa forme en elle-même n'a pas une grande valeur chronologique, par contre, sa large surface se prête à une grande variété de décors et c'est cette variété de décors qui facilite la datation des différents types. L'évolution de cette forme d'un prototype italique n'a pu être déterminée avec certitude : des bols cylindriques décorés ont été faits à Arezzo (Osw. Pryce, pl. II,5); on connaît aussi un modèle en forme de gobelet, à la période d'Auguste (Loeschcke, type 20). Ces deux types ont certaines caractéristiques du Drag. 30, sauf le pied, qui existe toujours sur la vaisselle provinciale. La forme italienne non ornée (Loeschcke, 16), rappelle également le Drag. 30. Une autre forme, qui a une grande ressemblance avec le Drag. 30, est un « Megarian », trouvé à Mélos (Osw. Pryce, pl. II,6); il indique une influence possible de la civilisation grecque sur les potiers du sud de la Gaule par l'intermédiaire du port de Marseille. La finesse relative de la paroi et le brillant de l'enduit de beaucoup d'exemplaires anciens peuvent se comprendre par une influence probable de modèles métalliques. Il est vraisemblable que les vases en argent de l'époque d'Auguste trouvés à Boscoreale (Héron de Villefosse : *Trésor Bosco Reale*, Monuments Piot, V, pl. XV,2) ont participé à la genèse du Drag. 30.

La caractéristique extérieure de ce modèle est la bande non ornée au-dessus d'une large bande ornée; cette bande

non ornée est terminée par une lèvre demi-ronde, délicatement moulée, sur les modèles les plus anciens (pl. XXII,17,18). La lèvre s'épaissit sur les modèles plus récents (pl. XXIII,15) ; en outre, la bande unie est séparée de la bande ornée par un ou plusieurs sillons. Cette caractéristique se rencontre fréquemment sur les modèles anciens ; elle se voit encore sur des modèles de la période flavienne et persiste sporadiquement au milieu du deuxième siècle (pl. XXII,17,18). Sur les vases de la période Hadrien-Antonin, il n'existe plus qu'un seul sillon situé immédiatement au-dessus des oves (pl. XXIII,15). La zone ornée est bordée en dessous par un ou plusieurs sillons qui deviennent de plus en plus larges et moins bien faits sur les exemplaires les plus récents. La paroi se termine par un renflement extérieur correspondant à une concavité intérieure (pl. XXIII,17a). Cette partie dégénère en une simple courbure sur les vases de Trèves et la forme Drag. 30 se rapproche alors du Drag. 37. Le pied a une section à peu près rectangulaire et, dans les exemplaires les plus anciens, l'extérieur présente plusieurs sillons (pl. XXIII,17a). Ces rigoles disparaissent sur les vases du deuxième siècle et la forme du pied devient plus arrondie. A la période claudienne, il est fréquent de rencontrer un « step », comme sur les Drag. 29. A l'intérieur du vase, on note la présence d'un sillon horizontal et bien marqué ; il est placé un peu plus haut que les sillons extérieurs surmontant les oves. C'est une caractéristique que l'on voit sur tous les vases du premier siècle ; elle ne se présente plus que rarement sur les vases du deuxième siècle (pl. XXII, 17,18,21,25, pl. XXIII,15,16,21). A la période de splendeur, l'enduit est particulièrement soigné et brillant ; on retrouve aussi un enduit mat caractéristique de la poterie italienne de l'époque d'Auguste ; à l'époque antonine l'enduit devient moins bon.

Les oves forment toujours l'ornementation supérieure de la zone ornée ; sur les vases de la période Claude-Néron et occasionnellement à l'époque flavienne, aucun motif ne sépare les oves du reste du décor. Il y a peu d'exceptions à cette règle, mais, avec l'époque flavienne (spécialement à la première moitié

du deuxième siècle), une ligne tremblée ou plus fréquemment une ligne ponctuée sépare les oves du décor. Ce mode de démarcation devient général sur les vases du deuxième siècle, quand le cordon perlé est devenu d'usage courant. Cette démarcation que l'on rencontre sur les Drag. 37 de la même époque, a permis de dater ces vases. Au premier siècle, la décoration des Drag. 30 se rapproche de celle du Drag. 29 ; la forme du vase et l'absence du bourrelet central tend à exclure la décoration en deux zones et elle ne se rencontre que rarement (pl. XXII,17). La surface réservée à la décoration étant plus grande que sur le Drag. 29, les motifs employés sont, de ce fait, plus grands, surtout quand il s'agit de motifs purement ornementaux. Au deuxième siècle, les sujets sont pratiquement les mêmes que sur la forme contemporaine, le Drag. 37.

Les principaux motifs décoratifs que l'on rencontre à Tongres sur les Drag. 30 sont les suivants :

a) Les larges rinceaux avec grandes feuilles palmées caractéristiques sur les modèles les plus anciens (pl. XXII,15,19). A l'époque claudienne d'Hofheim, ce motif est fréquent. On retrouve également, avec ce motif, des petits animaux placés dans le champ (pl. XXII,15) ; un modèle de rinceau avec feuilles ovales sinuées et des granités se rencontre également à l'époque claudienne (pl. XXII,23) ; ce rinceau persiste jusqu'à la période flavienne (pl. XXII,20). On le retrouve également à la dernière époque d'Hofheim, à York et à Rottweil. A la période claudienne, l'axe du rinceau était parfois doublé d'un axe penné (pl. XXII,19) et l'axe lui-même était parfois bifolié (pl. XXII,13) ; ce motif persiste jusqu'à l'époque flavienne.

b) Décoration en panneaux ou métopes. La division de la zone ornée en panneaux ou métopes par des cordons tremblés ou perlés (formant généralement les montants d'un sautoir), se voit déjà sur des exemplaires anciens (pl. XXII,22, pl. XXIII,1,1a) ; on retrouve également ce motif à l'époque claudienne d'Hofheim. Occasionnellement, en plus d'un cordon tremblé ou perlé, un fût de feuilles sépare les panneaux entre eux (pl. XXIII,1,1a) ; cette décoration se rencontre déjà sur

un calice du sud de la Gaule trouvé à Hofheim (fig. 46, 1). D'après Ritterling (p. 225), le sautoir est un motif qui apparaît d'abord sur les Drag. 30 et est adopté ensuite pour décorer la panse du Drag. 29. Des éléments de ce motif se rencontrent déjà sur la poterie arétine (Osw. Pryce, pl. II,7) et sur certains gobelets d'ACO (Lehner, Bonn. Jahrbb. 122, p. 21). Il est probable que le sautoir a été copié du calice gaulois et des premiers Drag. 30, ensuite adopté pour la décoration des Drag. 29. On peut noter que, sur les premiers vases de cette forme, le sautoir fait complètement défaut. La décoration en panneaux est à la mode pendant toute l'époque flavienne et persiste jusqu'à l'époque antonine. Les sujets décorant les panneaux donnent une suite chronologique à ce mode de décoration (pl. XXIII,1,1a,3,9,13,15,16,21). Le changement caractéristique dans les décors de la période flavienne est la division des panneaux par des lignes horizontales, tremblées ou perlées (pl. XXIII,16) ; les points de jonction sont timbrés d'une rosette. Ce décor se rencontre pour la première fois à l'époque flavienne, comme le montre les trouvailles de Rottweil (Ritterling, 1907, pl. XIII,3) et de Newstead (Curle, p. 205, 10). La substitution des cordons tremblés par des perles est caractéristique au deuxième siècle (pl. XXIII,15). Les sautoirs, très à la mode chez les potiers du premier et du deuxième siècle, deviennent moins fréquents à l'époque antonine et ne persistent plus que sous une forme atténuée (pl. XXIII,14).

c) Le feston est un élément qui se rencontre souvent dans le décor des Drag. 30 ; il date du milieu du premier siècle et persiste jusqu'à l'époque antonine (pl. XXIII,15,21,22), plus particulièrement au deuxième siècle ; à Lezoux, les panneaux sont occupés par des sujets humains à caractère mythologique (pl. XXIII,21). Des figures plus ou moins mythologiques étaient déjà connues à l'époque flavienne et on les voit occasionnellement sur les premiers Drag. 30 (pl. XXIII,1,1a).

d) Ornement avec arcades. L'ornement consiste en arcades isolées, ou en série avec des sujets humains, fleurs ou plantes (pl. XXII,22,25, pl. XXIII,19). Ce type de décor figure sur

des exemplaires très anciens à Strasbourg (Henning, pl. XIX,2) et à Colchester (Osw. Pryce, pl. X,5). Cet ornement est une caractéristique de la période flavienne et est parfois associé avec des sautoirs (pl. XXII,22). Mais cette association se retrouve surtout sur des fragments de la période Claude-Néron. L'arcade continue à être employée sur les Drag. 37 jusqu'à la fin de l'activité de Trèves.

Les sigles sont rares sur les Drag. 30 ; et ils se trouvent à l'extérieur de la paroi, dans les dessins ou en dessous de la décoration. Ce type de vase a eu sa plus grande vogue pendant les règnes de Claude et de Néron. A l'époque flavienne, il n'est plus si fréquent et manque, à la fin d'Hofheim, au début de Newstead et de Rottweil et ne se rencontre plus à Pompéi.

Il n'existe pas dans la cave de Bregenz (80-110) où sa place semble avoir été usurpée par une variante, la forme 78. Cette dernière n'a eu qu'une vogue passagère ; elle se rencontre à l'époque flavienne et peut-être sa durée se prolonge-t-elle jusqu'au règne de Trajan.

Le Drag. 30 devient à nouveau commun à l'époque antonine et est fabriqué à Trèves et à Westerndorf ; au second siècle, on en a fabriqué en verre (Du Chaillu, Viking Age I, fig. 628, 629, etc.).

VII. — FORME INDÉTERMINÉE

Pl. XXIV,2 (6636). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Sur un cordon d'une venue, petites feuilles : Hermet, pl. 10,62 et Knorr, Texb. 7 AMANDI (30-55), IVCVNDVS (40-55), MELVS FE (50-65), SCOTTIVS (35-60), petits cercles fréquents à Lezoux au deuxième siècle. Les perles sont plus grosses que d'ordinaire et indiquent approximativement la période de Tibère. Le fragment semble provenir d'un manche de patère, copie de modèle métallique ; la forme en sigillata semble inconnue ; le fragment **doit être d'un atelier du Sud de la Gaule et doit dater des environs du milieu du premier siècle.**

VIII. — FORME DRAGENDORFF 37

A. — *La Graufesenque*

Pl. XXIV,3 (6985). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Oves, cœur 1,5 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Petit oiseau dextrogyre : Osw. 2226 (Hermet, pl. 28,58). Le Graufesenque. Claude-Vespasien. OF CRESTIO (50-70), OF MO (65-75), OF CEN (70-85), SENICIO FE (30-60), MASCLVS (45-65), style d'INGENVVS (30-60). **La Graufesenque, début des 37 vers l'an 60-70.**

Pl. XXIV,4 (6640). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 18 mm.

Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, un cordon tremblé au-dessus et en dessous des oves (type pré-flavien). La bande enduite possède une petite poignée. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXIV,5 (6639). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 18 mm.

Oves, cœur 3 mm., orle simple, dard : filet à tête globuleuse percée d'un trou, cordon tremblé. La bande enduite possède une petite poignée. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXIV,6 (5563). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit usé et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Diclytra : Hermet, pl. 12,23 et Knorr, Texb. 10; petite rosace : cfr. Hermet, pl. 15,79. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXIV,7 (5237). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit usé et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 5 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête avec petite rosace mal venue, un cordon tremblé au-dessus et en dessous des oves : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,39 (type pré-flavien).

B. — Guirlande trifoliée : Knorr, pl. 80,D VADERIO (65-80), pl. 94,D et Hermet, pl. 46,35. **La Graufesenque, début des 37 vers l'an 60-70.**

Pl. XXIV,8 (6662). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Feuille de vigne dans le genre de celle de SENICIO (30-60) : Knorr, Texb. 8. **La Graufesenque, début des 37 vers l'an 60-70.**

Pl. XXIV,9 (6356). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 2,5 à 4 mm.

A. — Oves, cœur 1,5 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé au-dessus et en dessous des oves.

B. — Feuille de vigne dans le genre de celle de BILICATVS (25-50) : cfr. Knorr, Texb. 8. **La Graufesenque, début des 37 vers l'an 60-70.**

Pl. XXIV,10 (5804). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon tremblé au-dessus et en dessous des oves (type pré-flavien).

B. — Feuille allongée dans le genre de celle de Knorr, Texb. 9 VADERIO (65-80), OF IVCVN (70-85). **La Graufesenque, début des 37 vers l'an 60-70.**

Pl. XXIV,11 (5980). — Fragment de couleur brun-noir (par l'action du feu), enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 15 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon tremblé.

B. — Feuille : Knorr, pl. 78,1 SVRRIV (65-80) et trifol : Knorr, pl. 78,4 SVRRIV (65-80). Ce fragment est de même technique que Knorr, pl. 78 SURRIV. Pourrait être de SVRRIVS. **La Graufesenque, début des 37 vers l'an 60-70.**

Pl. XXIV,12 (5269). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Grand rinceau réfléchi-décurrent, feuille dans le genre de celle de SENICIO (30-60) : Knorr, pl. 75 ; décor de la boucle inférieure arboréide : Knorr, Texb. 12 OF BASSI CO (55-75), BIRAGIL (75-90), OF VITAL (75-90). Le décor est bordé par une palissade de strigiles, dans le champ des rinceaux, des petits lapins. **La Graufesenque, début des 37 vers l'an 60-70.**

Pl. XXIV,13 (5564). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 29 mm.

A. — Oves, cœur 4 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Décor à métopes séparés par des cordons tremblés, le départ se fait par un astragale. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXIV,14 (6342). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm., lèvre demi-ronde ; largeur de la bande enduite 34 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, un cordon mal venu au-dessus et en dessous des oves.

B. — Flabellum : Déch. 1151. **La Graufesenque, début des 37 vers l'an 60-70.**

Pl. XXIV,15 (6637). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et dessins d'un très joli relief, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 24 mm.

Entre deux cordons tremblés rinceau réfléchi-décurrent, la décurrente est diclytrée : Hermet, pl. 12,8 ; feuille palmée : Hermet, pl. 6,17 ; le rinceau est bordé par une guirlande bifoliée : Hermet, pl. 13,48 et Knorr, pl. 69,c. **La Graufesenque, début des 37 vers l'an 60-70.**

Pl. XXIV,16 (5577). — Fragment de couleur brun-rouge, très bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 19 mm.

Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête trifide (mal venu) ; cordon tremblé. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXV,1 (6574). — Fragment de couleur brun-rouge, splendide enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 12 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon tremblé, au-dessus et en dessous des oves : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,39.

B. — Décor à métopes coupés par des cordons tremblés. Cervidé courant à gauche : Osw. 1748a (Hermet, pl. 27,24). La Graufesenque ; quadrupède indéterminé courant à gauche : Osw. 1808 (Déch. 975, Hermet, pl. 27,33). La Graufesenque. Néron-Vespasien. OF BASSI CO (55-75) : sautoir, les branches et les montants sont formés par des cordons tremblés, les quatre coins sont timbrés d'une étoile, décor de la tête quadrifol, celui des ailes feuilles : Hermet, pl. 12,58 et Knorr, Texb. 12 ALBINI (60-75), CALVS F (60-80), OF COTOI (70-85), DARRA FE (40-65), OF IVCVNDI (65-75), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), OF SECVND (70-85).

Décor du deuxième panneau, Gladiateur dextrogyre : Osw. 1013a et b (Hermet, 143). La Graufesenque. Claude-Vespasien. Style de LICINVS (35-60) ; chien courant à droite : Osw. 1923 (Hermet, pl. 26,18). La Graufesenque et Banassac. Flaviens. FELICIS MAN (60-70), FRONTINI (70-90), OF IVCVN (70-85), OF VITAL (75-90), OF PVDENT (75-90), MERCATO (80-90), style de CORNVTVS (70-85). Les panneaux sont

bordés par des guirlandes bifoliées. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXV,2 (5753). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 11 mm.

A. — Oves, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux coupés par des cordons tremblés, les points de jonction sont timbrés par des étoiles. Devant un arboréide, Junon debout, de profil à gauche, la main droite appuyée sur le sceptre, elle relève de l'autre main les plis de son chiton, la déesse est diadémée, un long voile flotte derrière ses épaules : le dessin est très fruste : Osw. 10 (Déch. 11). Banassac. Domitien ; dauphin dextrogyre : Knorr, Tab. 13 DARIBITVS (40-65), MEDDILLVS (60-80), OF IVCVN (70-85), OF MO (65-75), OF NIGRI (60-75), SASMONOS (70-80), VITALIS (65-80). **La Graufesenque ou Banassac, période flavienne.**

Pl. XXV,3 (5976). — Fragment de couleur brun-rouge foncé (par l'action du feu), bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés. Pan marchant à droite : Osw. 722 (Déch. 423, Hermet, 94). La Graufesenque, Flaviens. Style de GERMANVS (65-80) et style de CORNVTVS (70-85). A noter que ce sujet a été repris par les potiers de Rheinzabern (Lud. M 204) ; petit ornement floral : Knorr, Texb. 7 COTOI (70-85), IIVST (70-85). **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXV,4 (5762). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, les coins sont timbrés d'une étoile. Griffon tourné à gauche, prêt à bondir : Osw. 878 (Déch. 503, Hermet, pl. 25,2). La Graufesenque. Tibère-Domitien. OF CRESTIO (50-70), OF LABIO (45-60), MASCLVS FE (45-65), OF CELADI (50-65), GERMANI (65-80), style de BILICATVS (25-50), de SENICIO (30-60)

et de SECVNDVS (70-85). Ce sujet a été repris par les potiers de Lezoux. Même technique : Knorr, Pompéi, Texb. 2,6 (= Domitien). **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXV,5 (6745). — Deux fragments s'adaptant, de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide (mal venu), cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux. Chevreuil, l'animal regarde en arrière : Osw. 1738 (Déch. 859, Hermet, pl. 27,14-16). La Graufesenque et Banassac. Claude-Domitien. VALERI (40-60), ALBI M (60-75), OF PASSENI (65-80), OF CALVI (60-85), OF CEN (70-85), OF COELI (70-85), OF IVCVNDI (65-75), OF PASSEN (65-80), MEDDILLVS (60-80), NIGRINI (60-75), SVIIRIV (70-80), SASMONOS (70-80), MERCATO (80-90), GERMANI (65-80), M CRESTIO (70-90), style de COSIVS (70-90) et de BIRAGILLVS (75-90) ; décor trifolié : cfr. Hermet, pl. 97,10 (= décadence) ; aux points de jonction : petite étoile et feuille (= décadence) ; fragment de queue de lion : probablement Osw. 1394 (Déch. 748). Banassac. Domitien. CRVCVRO (70-85), style de BIRAGILLVS (75-90). **La Graufesenque, fin du premier siècle.**

Pl. XXV,6,6a (5766-68). — Trois fragments de couleur brun-rouge, joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 15 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé. Les oves sont mal venus par endroit.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés. Hercule assommant le dragon du Jardin des Hespérides, le monstre est enroulé sur un arbre chargé de pommes, Hercule le saisit d'une main et de l'autre brandit sa massue : Osw. 786 (Déch. 468, Hermet, 73). La Graufesenque et Banassac. Domitien. MERCATO (80-90), BIRAGILL (75-90), style de COSIVS (70-90) ; enlèvement d'Eole par Herakles : Osw. 766b (Hermet, 51). La Graufesenque et Rosier. Flaviens. Ce sujet pourrait être également l'enlèvement de Proserpine par Pluton.

Le sujet tient dans sa main gauche une palme qui pourrait plutôt indiquer l'enlèvement de Proserpine. La légende dit qu'elle se promenait avec sa mère Demeter dans la campagne ce qui pourrait confirmer la présence de la palme (nous devons ces renseignements à l'amabilité de M. Vaes qui a fait une étude spéciale sur les enlèvements se retrouvant sur les vases, en sigillata, mais qui n'a pas encore été publiée (45*bis*). Au-dessus de la scène d'enlèvement, feston voluté, le décor est bordé par une guirlande bifoliée. **La Graufesenque, fin du premier siècle.**

Pl. XXV,7 (6514). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

A. — Oves, mal venus, cœur orlé double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, les points de jonction sont timbrés d'une étoile. Lion bondissant tourné à droite : Osw. 1400 (Déch. 747). La Graufesenque et Banassac. Flaviens. OF PASSEN (65-80), MEDDILLVS (60-80), SEVER (55-75), BIRAGIL (75-90), style de MERCATOR (80-90), style de NATALIS (80-100) ; chevreul bondissant à droite : Osw. 1738 (Déch. 859, Hermet, pl. 27,14-16). La Graufesenque et Banassac. Claude-Domitien. VALERI (40-60), ALBI M (60-75), OF PASSENI (65-80), OF CALVI (60-85), OF CEN (70-85), OF COELI (70-85), OF IVCVNDI (65-75), MEDDILLVS (60-80), NIGRINI (60-75), SVIIRIV (70-80), SASMONOS (70-80), MERCATO (80-90), GERMANI (65-80), M CRESTIO (70-90), style de COSIVS (70-90) et de BIRAGILLVS (75-90) ; fauve dévorant un débris humain : Osw. 1453 (Déch. 967, Hermet, pl. 25,33). La Graufesenque. Vespasien. Style de SABINVS (75-80) ; feuille : Hermet, pl. 10,42. La technique rappelle Bregenz, pl. III,34 ([46]). **La Graufesenque ou Banassac, période flavienne.**

([45*bis*]) Notre tesson Pl. XLIX,4 (5271) est à l'origine de cette étude qui vient de paraître.

F. Vaes : *Aux ateliers de La Madeleine sous Hadrien. La Représentation d'un Rapt sur un vase sigillé.* Chron. Arch. Pays Liège, 1951-1953, pp. 68-77.

([46]) J. Jacobs : *Sigillatafunde aus einem röm. Keller zu Bregenz.* Jahrbuch f. Altertums Kunde, VI, 1912, Vienna, 1913.

Pl. XXV,8 (5567). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm. Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés. Diane, vêtue d'un long chiton talaire, marchant à droite, de la main gauche, elle porte son arc dans une position verticale et de l'autre retient par ses pattes antérieures une biche qui se dresse devant elle : Osw. 104b (Déch. 63, Hermet, 7). La Graufesenque et Banassac. Flaviens. OF PVDENT (75-85), MERCATO (80-90) ; palmier et faisceau de palmes : Déch. 941,1122 (Banassac) ; dans le champ, petit oiseau mal venu. **La Graufesenque ou Banassac, période flavienne.**

Pl. XXV,9 (5554). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 8 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, les points de jonction sont timbrés d'une étoile. Victoire libant, tournée de profil à gauche : Osw. 808b (Déch. 479). La Graufesenque et Banassac. Domitien. OF MASCVI (80-95), style de MERCATOR (80-90) et de CORNVTVS (70-85) ; sautoir : Knorr, pl. 57,A MERCATO (80-90) et feston penné. **La Graufesenque, période flavienne, peut-être de MERCATO.**

Pl. XXV,10 (5580). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 28 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Archivolte : cfr. Hermet, pl. 34,41,42, barre avec masse globuleuse : Cannstatt ([47]), pl. XI,2. **La Graufesenque, fin du premier siècle.**

Pl. XXV,11 (6544). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6 mm.

Décor de médaillons alternant avec des sautoirs. Le coin

([47]) R. Knorr : *Die verzierte Terra Sigillata Gefässe von Cannstatt und Kongen-Grinario*, Stuttgart, 1905.

des panneaux médaillés est orné de feuilles cordiformes : Knorr, Texb. 9 CALVI (60-85), OF PASSIENI (55-70), les montants et les branches du sautoir sont formés par des cordons perlés, feuille quadrifoliée : Knorr, Texb. 12 OF COTOI (70-85), M CRESTIO (70-90), CRVCVRO (70-85), OF IVCVNDI (65-75), MEDDILLVS (60-80), VADERIO (65-80). Le décor est bordé par une guirlande. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXV,12 (6227). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Décor à panneaux médaillés alternant avec des sautoirs; feuille : cfr. Knorr, Texb. 9. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXV,13 (5770). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5,5 à 6,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 23 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé, les oves sont mal venus.

B. — Décor à métopes séparés par des cordons tremblés, aux points de jonction des étoiles. Scène érotique : Osw. A (Déch. 315 et 333, Hermet, 89 et 115). La Graufesenque, Claude-Domitien. CALVS F (60-80), GERMANI (65-80), FELICIO (60-70), style de CORNVTVS (70-85), de COSIVS (70-85) et de CRVCVRO (70-85); Diane vêtue d'un long chiton talaire, marchant à droite, de la main gauche, elle porte son arc dans une position verticale et de l'autre, elle retient par ses pattes antérieures une biche qui se dresse devant elle : Osw. 104b (Déch. 63, Hermet, 7). La Graufesenque et Banassac. Flaviens. OF PVDENT (75-85), MERCATO (80-90). Dans le champ, petites étoiles. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXVI,1 (6752). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Triple médaillon et étoile. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVI,2 (6347). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Décor à panneaux et sautoir réduit, les branches et les montants sont formés de lignes tremblées, décor de la tête et du pied, petit oiseau, les ailes sont décorées par des pavots. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVI,3 (6798). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Oves, cœur, orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVI,4 (5582). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Dans un feston, petit oiseau dextrogyre : Osw. 2232a (Hermet, pl. 28,57). La Graufesenque. Flaviens. M CRESTIO (70-90), MIIMORIS (65-80), MERCATO (80-90). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVI,5,5a (5828-29 et 5773-74). — Quatre fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5,5 à 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite, 36 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé (mal venu).

B. — Décor à métopes séparés par des cordons tremblés, aux points de jonction une étoile. Scène érotique : Osw. A (Déch. 315 et 333, Hermet, 89 et 115). La Graufesenque. Claude-Domitien. CALVS F (60-80), GERMANI (65-80), FELICIO (60-70), style de CORNVTVS (70-85), de COSIVS (70-85) et de CRVCVRO (70-85); victoire de profil à gauche, elle tient une palme et une couronne (ce poinçon-ci est plus petit) : cfr. Osw. 814 (Déch. 481, Hermet, 104). La Graufesenque, Montans et Banassac. Flaviens. MERCATO (80-90), FELICIO (60-70), style de COSIVS (70-85); personnage

debout nu, tourné à droite, il avance en frappant sur un tympanum : Osw. 369 (Déch. 320, Hermet, 84). La Graufesenque. Domitien. Style de MERCATOR (80-90) et de SABINVS (55-80) ; Bacchus nu debout, de la main gauche, il s'appuie sur le sceptre, de l'autre main qui tient un canthare, il verse à boire à une panthère couchée à ses pieds, une chlamyde est posée sur son épaule gauche : Osw. 565 (Hermet, 70). La Graufesenque, Vespasien. Style de GERMANVS (65-80). A noter que ce sujet a également été traité par des potiers de Lezoux (Déch. 302) à la période antonine. Le décor est bordé par une succession d'ornements floraux inconnus. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVI,6 (6897). — Fragment de couleur brun-rouge, dessins d'un relief moyen et enduit moyen, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Chienne courant à droite : Osw. 1935 (Déch. 916*bis*, Hermet, pl. 26,25). La Graufesenque. Claude-Vespasien. VALERI (40-60), OF CELADI (50-65), OF IVCVNDI (65-75), OF PASSENI (65-80), MEDDILLVS (60-80) ; elle poursuit probablement un cervidé : cfr. Hermet, pl. 27,21 ; le décor est bordé par une guirlande trifoliée : cfr. Hermet, pl. 58,7. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVI,7 (6349-50). — Deux fragments s'adaptant, de couleur brun-rouge ; enduit écaillé et mat, relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6,5 mm.

Ados et danseurs, dans le champ astragales. **Semble être de La Graufesenque, fin du premier siècle.**

Pl. XXVI,8 (5964). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit écaillé et mat, relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 18 mm.

A. — Oves, cœur, orle triple, dard : filet se confondant avec l'orle extérieur, tête globuleuse, cordon tremblé (mal venu).

B. — Décor à panneaux coupés, oiseau dextrogyre : Camstatt, pl. XI,5 ; dans les coins des panneaux des granités :

Rottweil, 1912, pl. XXVII,2 (= Domitien) et Rottenburg ([48]), pl. V,2,3,9 ; la guirlande qui borde le décor : Cannstatt, pl. XI,5. Le style rappelle Cannstatt, pl. XI,5 et Bregenz, pl. II (= CORNVTVS). **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXVI,9 (5280). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Feuille quadrifoliée : Knorr, Texb. 12 OF COTOI (70-85), M CRESTIO (70-90), CRVCVRO (70-85), OF IVCVNDI (65-75), MEDDILLVS (60-80), VADERIO (65-80). **La Graufesenque, fin du premier siècle.**

Pl. XXVI,10 (6944). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Dans un feston, petit oiseau dextrogyre : Osw. 2226 (Hermet, pl. 28,58). La Graufesenque. Claude-Vespasien. OF CRESTIO (70-90), OF MO (65-75), OF SECVND (70-85), OF CEN (70-85), SENICIO FE (30-60), MASCLVS (45-65), style de INGENVVS (30-60). **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXVI,11 (6512). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide (mal venu), cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux coupés. Amour dextrogyre : Osw. 395a (Hermet, 288). La Graufesenque. Flaviens ; derrière l'amour, petit chien ; sautoir : les montants et les branches sont formés par des cordons tremblés, les quatre coins et le centre sont timbrés d'une étoile ; les quatre parties sont ornées par un trifol ; imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXVI,12 (5775). — Même vase que les n°s 5828-29 et 5773-74, pl. XXVI,5,5a.

([48]) R. Knorr : *Die verzierter Terra Sigillata Gefässe von Rottenburg. Sumelocenna*, Stuttgart, 1910.

Pl. XXVI,13 (6890). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Ornement floral : Knorr, Texb. 10 OFIC BILICATI (25-50), OF CALVI (60-85), CARILLI (65-80), OF SABINI (75-80), OF SECVND (70-85), OF VITAL (75-90). **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXVI,14 (6759). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm., diamètre du pied 76 mm.

Probablement une scène de pêche qui peut se comparer à celle de Osw. Pryce, pl. XIX,6 et Rottweil, 1907, pl. XIV,1. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXVI,15 (6330). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 14 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Dauphin à droite : Osw. 2389 (Déch. 1049, Hermet, 219). La Graufesenque. Néron-Vespasien. OF MVRRAN (45-70), OF IVCVNDI (65-75), OF MO (65-75), MEDDILLVS (60-80), VITALIS (65-80), SASMONOS (70-80). **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXVI,16 (6894). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

Jupiter à demi-nu, debout, portant le foudre de la main droite, on ne distingue pas le sceptre sur lequel sa main devrait s'appuyer ; à ses pieds, à gauche, un petit autel allumé ; à droite, un aigle : Osw. 2 (Déch. 2, Hermet, 1). La Graufesenque. Flaviens. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXVI,17 (6868). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit écaillé et dessins d'un mauvais relief, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 17 mm.

A. — Oves, mal venus, dard : filet à tête trifide, cordon indéterminé.

B. — Lion à droite : Osw. 1400 (Déch. 747). La Graufesenque et Banassac. Flaviens. IIVST (70-85), OF PASSEN (65-80), MEDDILLVS (60-80), BIRAGIL (75-90), style de MERCATOR (80-90). Le bestiaire est trop réduit pour le déterminer avec certitude. **La Graufesenque, fin du premier siècle.**

Pl. XXVI,18 (6532). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Chien courant à gauche : Osw. 2018 (Déch. 926, Hermet, pl. 26,40,41). La Graufesenque et Banassac. Flaviens. OF MOMMO (50-75), GERMANI (65-80), PAVLLI (75-85), CRVCVRO (70-85), SASMONOS (70-80), SABINI (75-80), OF BASSI (45-65), style de COSIVS (70-85). En dessous du chien, végétation herbacée caractéristique de la période de transition à La Graufesenque. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVII,1 (6674). — Plusieurs fragments de couleur brun-rouge, bon enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 7,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 22 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon probablement tremblé.

B. — Décor à panneaux coupés, aux points de jonctions des étoiles ; Silène à demi-nu, marchant à droite, il porte sur la tête une corbeille de fruits et dans la main droite une grappe de raisins : Osw. 596 (Déch. 323). La Graufesenque. Vespasien ; Œdipe debout, revêtu d'une chlamyde, sa main droite est appuyée sur une haste (poinçon mal venu) : Osw. 837 (Déch. 488a, Hermet, 190). La Graufesenque, Claude-Domitien ; ces deux sujets sont placés en dessous d'une arcade : cfr. Hölder, pl. XXII ([49]) ; entre les deux arcades quadrifol et pendentif : Knorr, Texb. 12 BIRAGIL (75-90) ; dans un feston penné, un

([49]) O. Hölder : *Die röm. Tongefässe der Altertumssammlung in Rottweil*, Stuttgart, 1889.

oiseau tourné à droite, la tête tournée à gauche : Osw. 2247 (Déch. 1009). La Graufesenque. OF CRESTIO (50-70), OF MOM (50-75), CALVS DAC (60-80), MEDDILLVS (60-80), OF FRONTINI (70-90), OF LABIONIS (45-60), OF PASSIEN (55-70), OF PASSENI (65-80), OF VIRTVTIS (65-80), MARINVS (60-70), SABIN (80-85), CARVS FE (45-60), AMANDI (30-55), GERMANI (65-80), COSI RV (70-85) ; amour vu de dos, courant à gauche : Osw. 646 (Déch. 253, 352, Hermet, 42, Lud. M 240). La Graufesenque. Flaviens. GERMANI F (65-80), CORNVTI OF (70-85), L. COSI (70-90), style de MERCATOR (80-90) : Hercule assommant le dragon du Jardin des Hespérides, le monstre est enroulé sur un arbre chargé de pommes, Hercule le saisit d'une main et de l'autre brandit sa massue : Osw. 786 (Déch. 468, Hermet, 73). La Graufesenque et Banassac. Domitien. MERCATO (80-90), BIRAGILL (75-90), style de COSIVS (70-90) ; les colonnes : cfr. Osw. 293, de l'époque flavienne ; mâtin courant à gauche : Osw. 1994 (Déch. 928, Hermet, pl. 26,46). La Graufesenque et Banassac. Flaviens. OF PASSIEN (55-70), M CRESTIO (70-90), style de MERCATO (80-90) ; fragment d'une scène érotique : Osw. A (Déch. 315 et 333, Hermet, 89 et 115). La Graufesenque. Claude-Domitien. CALVS F (60-80), GERMANI (65-80), FELICIO (60-70), style de CORNVTVS (70-85), de COSIVS (70-85), et de CRVCVRO (70-85) ; lapin courant à droite : cfr. Osw. 2075. Banassac. Domitien, ce sujet a été repris à Lezoux : Déch. 942. Hadrien (?) ; végétation herbacée en dessous des sujets qui est caractéristique de la période de transition ; Pan marchant à droite : Osw. 722 (Déch. 423, Hermet, 94). La Graufesenque. Flaviens. L. COSI (70-90), style de GERMANVS (65-80) et de CORNVTVS (70-85), ce sujet a été repris à Rheinzabern (Lud. M 204). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVII,1b (6675). — Même vase que le numéro précédent. La bande enduite est percée de deux trous.

Pl. XXVII,1a (6676). — Même vase que les numéros précédents.

Chien courant à gauche : Osw. 1925. La Graufesenque et Banassac. Flaviens. OF VITAL (75-90), M CRESTIO (70-90),

OF IVCVN (70-85), MERCATO (80-90), style de COSIVS (70-90). La technique de ces fragments ressemble à Fritsch, pl. XV et rappelle également Bregenz, pl. II, style de CORNVTVS (70-85) et pl. III MERCATOR (80-90). En outre, un fragment de même technique a été retrouvé à Saalburg ([50]). pl. 16,49. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVII,2 (6904). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, aux points de jonction des étoiles. **La Graufesenque, probablement période de transition.**

Pl. XXVII,3 (6738). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 7 mm.

En dessous d'une arcade, cfr. Hölder, pl. XXII, Silène demi-nu, il porte sur sa tête une corbeille de fruits et dans la main droite, une grappe de raisins : Osw. 597 (Hermet, pl. 19,80). La Graufesenque. Flaviens. Style de CORNVTVS (70-85), de MERCATOR (80-90) et de CRVCVRO (70-85); végétation herbacée caractéristique de la période de transition ; le décor est bordé par une guirlande bifoliée. La technique rappelle Bregenz, pl. I,8 et pl. II CORNVTVS (70-85). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVII,4 (6762). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 9 mm.

Rinceau, décor de la boucle petit lapin : cfr. Knorr, pl. 83,6 et pl. 98,B. Le tesson rappelle Rottweil, 1912, pl. XX,1. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVII,5 (6558). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 9 mm.

([50]) H. Ricken : *Die bilderschüsseln der Kastelle Saalburg und Zugmantel.* II Teil, Saalburg Jahrb., 9 (1939), pp. 87-96, Frankfurt a/M, 1939.

Décor ressemblant au tesson précédent et est bordé par une guirlande trifoliée. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVII,6 (6496). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Cerf couché, tourné à droite : Osw. 1699 (Hermet, pl. 27,3). La Graufesenque. Flaviens. OF SECVND (70-85), M CRESTIO (70-90). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVII,7 (6765). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Décor à panneaux, sautoirs alternant avec des panneaux décorés de sujets. Les montants et les branches du sautoir sont formés par des cordons tremblés, le centre est timbré d'une étoile. Décor des ailes : tortillons. Satire nu, tourné à droite, le siège sur lequel il est assis n'est pas figuré : Osw. 623 (Déch. 363, Hermet, 85). La Graufesenque. Vespasien. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVII,8 (5578). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Sautoir : cfr. Knorr, pl. 68. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVII,9 (6927). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 9 mm.

Souche d'un arbre : Hermet, pl. 100,11,12,14,16,18. **La Graufesenque, fin du premier siècle.**

Pl. XXVII,10 (5574-75). — Deux fragments s'adaptant, de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Cep de vigne : cfr. Déch. 1124, Knorr, Rottweil, 1907, pl. VII,3,4,5,9 et Rottweil, 1912, pl. XV,10, style de GERMANVS (65-80) ; guirlande trifoliée : cfr. Knorr, pl. 13,4,E

et pl. 16,3 et pl. 58,B. **La Graufesenque, période de transition, peut-être de GERMANVS.**

Pl. XXVII,11 (6546). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Feuille dans le coin du panneau : Arentsburg, pl. XXXVI,4 ([51]). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVII,12 (6549). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi 6 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, dard : filet à tête globuleuse : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,54.

B. — Décor à rinceau. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVII,13 (6678). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et dessins mal venus, épaisseur de la paroi 7 mm.

Feuille de vigne : cfr. Knorr, Texb. 8. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVII,14 (6693). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon tremblé.

B. — Scène de chasse, cervidé assis à droite : Osw. 1699 (Hermet pl. 27,3). La Graufesenque, Flaviens. OF SECVND (70-85), M CRESTIO (70-90) ,MIIMORIS (65-80), MERCATO (80-90). Végétation herbacée de la période de transition, le décor est bordé par une guirlande bifoliée. **La Graufesenque, période de transition.**

([51]) J. H. Holwerda : *Arentsburg. Een romeinsch militair Vlootstation bij Voorburg*, Leiden, 1923.

Pl. XXVIII,1,1a, (5959-60). — Deux fragments de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 17 mm.

A. — Oves, cœur 4 mm., orle simple, dard : filet à tête globuleuse percée d'un trou (type pré-flavien) : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX 24.

B. — En dessous des oves, entre deux cordons tremblés, une guirlande bifoliée ; quadrifol : Knorr, Texb. 12 OF COTOI (70-85) ; gland de la belle époque ; amour non repris par Osw. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVIII,2,2a (5543-47). — Plusieurs fragments d'un même vase de couleur brun-rouge foncé, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 7 à 8 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm. orle double dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux coupés séparés par des cordons tremblés. Guerrier debout il porte de la main gauche une lance ou un javelot : Osw, 155 (Déch. 101). Lezoux. Trajan. Style de IOENALIS (98-138) ; Mars ou guerrier nu, il lève le bras droit, comme pour s'appuyer sur une lance, de la main gauche il soutient un bouclier : Osw. 155 (Déch. 94). Vichy. Trajan. Style de BVTRIO (81-117) ; grand amour : Osw, 441a (Hermet 23). La Graufesenque. Flaviens (?). Homme debout les épaules couvertes d'une courte pénule il détourne la tête et regarde à sa droite : Osw, 889 (Déch. 517, Hermet, 136). La Graufesenque. Flaviens. Style de MASCVVS (81-96) ; personnage viril, vêtu d'une tunique courte, marchant à gauche, il tient des deux mains un objet allongé (flambeau) Osw. 977 (Déch. 577, Hermet 98). La Graufesenque. Flaviens. MIIMORIS (65-80), M CRESTIO (70-90) FRONTINI (70-90) style de NATALIS (85-100), de CORNVTVS (70-85) et de MASCVVS (81-96) ; vieillard debout tourné à gauche, revêtu d'une draperie qui laisse le torse à découvert : Osw. 886 (Déch. 512, Hermet, 138). La Graufesenque. Domitien ; végétation herbacée de la période de transition ; double granité dans le coin des panneaux : Rottweil 1912 pl. XXVII,2

(Domitien), Rottenburg, pl. V,2,3,9 et Hölder, pl. XXI. La technique rappelle Hölder, pl. XXI et Bregenz, pl. II, CORNVTVS (70-85). **Quoique certains sujets aient été traités à Lezoux, les fragments sont de La Graufesenque et datent de la fin du premier siècle.**

Pl. XXVIII,3 (6864). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit et relief des dessins usés, épaisseur de la paroi 8 mm.

Guirlande bifoliée : cfr. Hermet, pl. 13,47 à 51. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVIII,4 (5236). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Décor à panneaux coupés par des cordons tremblés, aux points de jonction une étoile. Lapin à gauche : Hermet, pl. XXVI,70 et lion bondissant à droite : Osw. 1400 (Déch. 747). La Graufesenque et Banassac. Flaviens. IIVST (70-85), OF PASSEN (65-80), MEDDILLVS (60-80), BIRAGIL (75-90), style de MERCATOR (80-90). En dessous du lion, végétation herbacée. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXVIII,5 (5584). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

A. — Oves, cœur, orle triple, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Scène de chasse, le lion est trop réduit pour le déterminer avec exactitude, est peut-être : Osw. 1400, il poursuit un chevreuil, l'animal regarde en arrière : Osw. 1738 (Déch. 859, Hermet, pl. 27,14-16). La Graufesenque et Banassac. Claude-Domitien. VALERI (40-60), ALBI M (70-80), OF PASSENI (65-80), OF CEN (70-85), OF COELI (70-85), OF IVCVNDI (65-75), MEDDILLVS (60-80), NIGRINI (60-75), SASMONOS (70-80), MERCATO (80-90), GERMANI (65-80), M CRESTIO (70-90), style de BIRAGILLVS (75-90); en dessous des animaux, végétation herbacée, ils sont séparés par des arbustes caractéristiques de la période de transition ; en dessous d'un cordon perlé, une guirlande trifoliée : Hermet,

pl. 44,9 et Knorr, pl. 94,c, même style que Bregenz, pl. I,2,3 de GERMANVS (65-80). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,1 (5538). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 7 mm.

A. — Oves, incomplet, cœur, orle double, cordon mal venu.

B. — Décor à panneaux coupés, les cordons sont mal venus, bige : Osw. 1168 (Hermet, 226). La Graufesenque et Banassac. Domitien. Style de MASCVVS (81-96) et de CORNVTVS (70-85) ; au dessus, des animaux bondissants à droite, décor à dents : Hermet, pl. 99,16 GERMANVS (65-80) et son école. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,2,2a (5987-89). — Trois fragments de couleur brun-rouge foncé, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Décor en zones. Zone supérieure rinceau, zone inférieure ornement floral : Knorr, Texb. 7 OF COTOI (70-85) ; lapin à gauche : Osw. 2114 (Déch. 949, Hermet, pl. 26,71). Banassac. Flaviens. OF. FL. COS. VIRIL (75-90), BIRAGIL (75-90), OF MASCVI (81-96), GERMANI (70-85), style de CORNVTVS (70-85) ; lapin à droite : Osw. 2056 (Déch. 941). La Graufesenque et Banassac. Vespasien-Domitien. OF CRESTI (55-75), BIRAGIL (75-90), OF MASCVI (81-96), OF. L. COS. VIRIL (75-90), style de CORNVTVS (70-85) ; en dessous, des lapins, des dents : Hermet, pl. 99,16 GERMANVS (65-80). **La Graufesenque ou Banassac, période flavienne.**

Pl. XXIX,3 (5785). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

Décor en zones. Zone supérieure, arbuste : cfr. Déch. 1134-1136 ; dogue courant à gauche, il poursuit un lapin : Osw. 1994 (Déch. 928, Hermet, pl. 26,46). La Graufesenque et Banassac, Flaviens. OF PASSIENI (55-70), MERCATO (80-90). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,4 (5798). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7,5 mm.

Décor à sautoirs, les montants et les branches sont formés par des cordons tremblés, les coins sont timbrés d'une étoile. Les sautoirs sont séparés par un fût monofolié, le décor est bordé par une palissade de strigiles. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,5 (5278). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Palissade de strigiles. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,6 (6335). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 20 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Décor en panneaux. Les panneaux sont séparés par des cordons tremblés, aux points de jonction des étoiles. Lapin courant à droite : cfr. Osw., pl. CXXX,2071 à 2074. Triangles de lignes tremblées, caractéristiques de la période de transition, les oves sont bordés par une guirlande bifoliée. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,7 (5760). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 8,5 mm.

A. — Oves, mal venus, dard : filet à tête trifide.

B. — Décor en zones. Zone supérieure, cervidé couché, tourné à gauche : Osw. 1745 (Hermet, pl. 27,4). La Graufesenque, Néron-Domitien. CANRVGATI (65-85), MERCATO (80-90) ; lion bondissant à droite, trop réduit pour le déterminer avec exactitude ; entre les deux animaux, arbuste : cfr. Déch. 1134. Zone inférieure. Décor à festons, le demi-cercle des festons est penné ; oiseau à gauche : Osw. 2247 (Déch. 1009). La Grau-

fesenque. OF CRESTIO (55-75), MOM (50-75), CALVS DAC (60-80), MEDDILLVS (60-80), OF FRONTINI (70-90), OF LABIONIS (45-60), OF PASSENI (65-80), OF PASSIENI (55-70), OF VIRTVTIS (65-80), SABIN (80-85), CARVS FE (45-60), AMANDI (30-55), COSI RV (70-85); oiseau à droite : Osw. 2293. La Graufesenque et Banassac. Vespasien-Trajan. GERMANI (65-80), CRVCVRO (70-85), MERCATO (80-90), style de CORNVTVS (70-85). Le tesson rappelle un peu la technique de GERMANVS (65-80), Rottweil, 1907, pl. VIII,1 et Bregenz, pl. I,3. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,8 (6777). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Végétation herbacée, caractéristique de la période de transition et guirlande trifoliée : cfr. Hermet, Pl. 46,37. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,9 (6525). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 9 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons indéterminés (mal venus); lion à droite : Osw. 1418 (Hermet, pl. 25,17). La Graufesenque. Domitien. Style de GERMANVS (65-80). Végétation herbacée et strigiles de la période de transition. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,10 (6499). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés. Semis : Osw. Pryce, pl. XXXVII,24,25; le décor est bordé par une guirlande trifoliée : cfr. Knorr, pl. 28,5,B,D. Le fragment est signé par M CRESTIO à l'extérieur : ce potier a travaillé à La Graufesenque de Domitien à Trajan. **La Graufesenque par M CRESTIO, fin du premier siècle.**

Pl. XXIX,11 (6880). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Décor en zones. Zone supérieure, cervidé à gauche et couché : Osw. 1746 (Déch. 862, Hermet, pl. 27,2 et Lud. T 249). La Graufesenque et Banassac. Flaviens. OF SECVND (70-85), GERMANI (65-80), style de COSIVS (70-90) ; arboréide fluxueux se rapproche de Knorr, pl. 74,c et petit oiseau : Hermet, pl. 28,68. Zone inférieure : décor à festons volutés, pendentif : cfr. Hermet, pl. 31,6. Le tesson rappelle un peu la technique de GERMANVS (65-80), Rottweil, 1907, pl. VIII,1 et Bregenz, pl. I,3. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX.12 (6487). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 19 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Décor en zones, végétation herbacée : Déch. 1151 et palissade de strigiles : Hermet, pl. 16,20. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,13 (6543). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés. Fragment d'un cervidé : Osw. 1699 (Hermet, pl. 27,3). La Graufesenque. Flaviens. SECVND (70-85), M CRESTIO (70-90), MIIMORIS (65-80), MERCATO (80-90) ; imbrication : Osw. Pryce, pl. XXXVII,20 à 25 ; le décor est bordé par une guirlande tripapavéracée : Hermet, pl. 46,7,8. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,14,14a (6488). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 8 mm.

Colonne : Hermet, pl. 34,27 et feuille triangulaire : Cannstatt, pl. XI,6. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,15 (5973). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Hercule assommant le dragon du Jardin des Hespérides : Osw. 786 (Déch. 468, Hermet, 73). La Graufesenque et Banassac. Domitien. MERCATO (80-90), BIRAGILL (75-90), style de COSIVS (70-90). **La Graufesenque, fin du premier siècle.**

Pl. XXIX,16 (5576). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 16 mm.

A. — Oves, mal venus, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Décor en zones. Festons, trait d'union un cordon tremblé avec une grenade comme pendentif : cfr. Hermet, pl. 31, c,8 : canard dextrogyre : Osw. 2220 (Hermet, pl. 28,37). La Graufesenque. Néron-Vespasien. OF CALV (60-85), OF PASSENI (65-80), VITALIS (65-80), SABINVS (70-80), MIIMORIS (65-80) ; canard sinistrogyre : Osw. 2257 (Hermet, pl. 28,35). La Graufesenque. Néron-Vespasien. PASSENI (65-80), VITALIS (65-80), COSIRV (70-85), SABINVS (70-80), les canards diffèrent légèrement de ceux d'Osw. ; élément végétal : Knorr, Texb. 12. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,17 (5806). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6,5 mm.

Décor en zones, chevrons de la période de transition, rinceau réfléchi décurrent, pistil : cfr. Knorr, Texb. 10 ; guirlande trifoliée entre deux cordons tremblés, festons animés, petit chien : Hermet, pl. 26,33. Un même fragment est reproduit par Knorr, pl. 94,D, les deux tessons sortent peut-être du même moule. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXIX,18 (6737). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

A. — Oves, dard : filet à tête trifide.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, mal venus. Lion bondissant à gauche au-dessus de végétation herbacée. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXIX,19 (6886). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle triple, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé. **Probablement La Graufesenque, période flavienne.** (Ne figure pas à la planche).

Pl. XXX,1 (6334). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 26 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Décor à festons. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXX,2 (5581). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 23 mm.

Oves, cœur, orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXX,3 (6343). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

A. — Oves, cœur 1,5 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Décor à rinceau, feuille : cfr. Knorr, Texb. 12 ALBINI (60-75), CALVS F (60-80), OF COTOI (70-85), DARRA FE (45-65), OF IVCVNDI (55-70), OF PRIMI (55-70), OF RVFINI (60-85), OF SECVND (70-85). La boucle inférieure est décorée d'un petit chien sinistrogyre. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXX,4 (6569). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 7 à 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 33 mm. **Anomalie** : pas d'oves.

Décor en zones, rinceau réfléchi décurrent, feuille ovale sinuée : cfr. Knorr, Texb. 8 et 12.

Zone inférieure, festons avicellés, oiseau à gauche : Osw. 2247 (Déch. 1009). La Graufesenque. OF CRESTIO (50-70), MEDDILLVS (60-80), OF FRONTINI (70-90), LABIONIS (45-60), OF PASSIEN (55-70), OF PASSENI (65-80), OF VIRTVTIS (65-80), MARINVS (60-70), SABIN (80-85), CARVS FE (45-60), AMANDI (30-55), GERMANI (65-80), style de CRESTVS (55-75) ; oiseau à droite : Osw. 2291. La Graufesenque, Montans et Banassac. Flaviens. L. COS. VIRILI (75-90), MALCIO (75-80), style de BIRAGILLVS (75-90) ; demi cercle des festons : Hermet, pl. 31,17 ; le pendentif des festons : Rottweil, 1912, pl. XIX,1,2 BIRAGIL (75-90) et OF L COS VIRIL (75-90). Un fragment avec une même technique de festons se retrouve à Rottweil, 1912, pl. XIX,1,2. **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXX,5 (5250). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé en dessous et au-dessus des oves : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,68 MERCATOR (80-90).

B. — Palissade de strigiles caractéristique de la période de transition. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXX,6 (6989). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 27 mm.

A. — Oves, mal venus, orle double, dard : filet à tête trifide, cordon mal venu.

B. — Petits granités de la période de transition. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXX,7 (6949). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et dessins mal venus, épaisseur de la paroi 4 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 21 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide (mal venu), cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux, petit lapin à gauche, probablement Osw. 2129. La Graufesenque. Flaviens. CARILLI (65-80), OF

VITAL (70-85), style de CORNVTVS (70-85) et de NATALIS (85-100). **La Graufesenque, période flavienne.**

Pl. XXX,8 (6550). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Amour, poinçon mal venu : cfr. Osw. 435 (Hermet, 34). La Graufesenque. Claude-Domitien. OF MOMMO (50-75) et de style de LICINVS (35-60). **La Graufesenque, fin du premier siècle.**

Pl. XXX,9 (6353). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen du dessin, épaisseur de la paroi 7 mm.

Animal non déterminé. **La Graufesenque (?), premier siècle.**

Pl. XXX,10 (6990-91). — Deux fragments s'adaptant, de couleur brun-rouge, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 18 mm.

Oves, cœur et orle indéterminé, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé. **La Graufesenque, fin du premier siècle.**

Pl. XXX,11 (6038). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Trou de réparation. Pendentif des festons et tortillon de la période de transition. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXX,12 (6005). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard: filet à tête trifide, cordon tremblé.

B. — Rinceau et mystica : cfr. Hermet, pl. 11,14 ; la gaine de rinceau : Osw. Pryce, pl. XXXVII,32 (= Vespasien). **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXX,13 (6336). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Entre deux cordons tremblés chevrons de la période de transition et feuille ovale sinuée. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXX,14 (6902). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 22 mm.

Oves, cœur 3,5 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse. **La Graufesenque (?), fin du premier siècle (?).**

Pl. XXX,15 (6766). — Fragment de couleur brun-rouge, bon enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 10 mm. **La Graufesenque (?), fin du premier siècle (?).**

Pl. XXX,16,16a,16b (6582-83). — Plusieurs fragments de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 10 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 26 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Sautoirs avec trifols et tortillons, motifs qui se rencontrent pendant tout le premier siècle. **La Graufesenque, fin du premier siècle.**

Pl. XXXI,1 (5240). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

A. — Oves, cœur, dard : filet à tête globuleuse.

B. — Rinceau, les dessins sont mal venus. **La Graufesenque, fin du premier siècle.**

Pl. XXXI,2 (6547). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 18 mm.

A. — Oves, mal venus.

B. — Homme de dos, ressemble à Niessen, pl. LXVII,h [52] et à O. R. L. die Mainlinie, pl. 2,20 [53]. **La Graufesenque (?), fin du premier siècle (?).**

Pl. XXXI,3 (5282). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 24 mm.

Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse. **La Graufesenque (?), fin du premier siècle (?).**

Pl. XXXI,4 (6984). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé. **La Graufesenque (?), fin du premier siècle (?).**

Pl. XXXI,5 (6552). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Rinceau. **La Graufesenque (?), fin du premier siècle (?).**

Pl. XXXI,6 (5249). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

Etoile à quatre branches. **La Graufesenque (?), fin du premier siècle (?).**

Pl. XXXI,7 (5293). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

Etoile à quatre branches. **La Graufesenque (?), fin du premier siècle (?).**

Pl. XXXI,8 (6361). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

(52) S. Loeschke : *Beschreibung römische Altertümer gesammelt von C. A. Niessen*, Köln, 1911.

(53) *Der Obergermanisch-Raetische Limes des Roemerreiches*. Abt. A, Band III, die Strecke, 6.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée (mal venu).

B. — Entre deux cordons tremblés des chevrons, caractéristiques de la période de transition. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXXI,9 (6795). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Oves, cœur 4 mm., orle double, dard : filet à tête trifide : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,64. **La Graufesenque (?), fin du premier siècle (?).**

Pl. XXXI,10 (5277). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide. **La Graufesenque, période de transition.**

Pl. XXXI,11 (6836). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé. **La Graufesenque (?), fin du premier siècle (?).**

Pl. XXXI,12 (6822). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lève demi-ronde, largeur de la bande enduite 14 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse. **La Graufesenque, fin du premier siècle (?).**

Pl. XXXI,13 (5565). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 9 mm.

Dans un médaillon un rapace et en dessous un animal au galop. **La Graufesenque (?), fin du premier siècle (?).**

B. — *Lezoux*

Pl. XXXI,14 (5284). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet perlé à tête étoilée, cordon tremblé.

B. — Losange : cfr. Déch. 626. **Lezoux, passage du premier au deuxième siècle.**

Pl. XXXI,15 (6520). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 22 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Ours courant à gauche : Osw. 1627 (Déch. 820). Lezoux. Hadrien-Antonin. PAVLLI (117-161), ADVOCISI (117-161), style de CINNAMVS (98-161) et de MARCVS (117-161). Les autres sujets sont trop indistincts pour pouvoir les déterminer avec exactitude. **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXI,16 (6300-01). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge clair, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 18 mm.

Oves : rosaces : Déch. 1182 et cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,84. **Lezoux, passage du premier au deuxième siècle.**

Pl. XXXI,17 (6677). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Persée, le héros porte un glaive de la main gauche, de l'autre main, élevée à la hauteur de la tête, il tient le chef de la Méduse : Osw. 234 (Déch. 146). Lezoux. Trajan-Antonin. CALITI M (117-161), SIICVNDINI (81-117), CINNAMI (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXI,18 (5835). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Dauphin à droite : Osw. 2382 (Déch. 1050). Lezoux. Trajan-Antonin. BVTRIO (81-117), ALBVCI (98-161), BANVI (117-161), CARANTINI (81-117), CALITI M (117-161), IVSTI M (117-161), CINNAMI (98-161), PRISCI (117-161), SOLLEMNI O (98-138), ADVOCISI (117-161), IVLLINI (117-138),

PATERN FE (98-161) ; dauphin à gauche : Osw. 2395. Lezoux. Trajan-Antonin. LAXTVCIS (98-138), DRVSVS F (98-138), PATERN FE (98-161), style de BVTRIO (81-117) et de CENSORINVS (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXI,19 (5263). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

A. — Oves, illisibles, cordon tremblé.

B. — Chèvre marchant à droite : Osw. 1836 (Déch. 889). Lezoux. Hadrien-Antonin. OF ATT (98-138), CINNAMI (98-161). Ce motif a été repris par les potiers de La Madeleine : Ricken, pl. XI,6 (54). **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXI,20 (5243). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 3 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon tremblé.

B. — Décor à métopes séparés par des cordons tremblés, aux pointes de jonctions un astragale. Danseur nu tourné à gauche, il relève de la main gauche une écharpe dont l'autre extrémité est posée sur une épaule : Osw. 365 (Déch. 372). Lezoux. Antonins. DOIICI (117-161), CINNAMI (98-161). **Lezoux, passage du premier au deuxième siècle.**

Pl. XXXI,21 (5794). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5,5 à 7,5 mm.

A. — Oves, cœur 4 mm., orle simple, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B.— Panthère : Osw. 1566. Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. Style de BIRRANTVS (98-138), de PATERNVS (98-161) et de IOENALIS (98-138), ce sujet a été repris par les potiers de Blickweiler de la période Trajan-Antonin (Blickweiler,

(54) H. Ricken : *Die Bilderschusseln der Kastelle Saalburg und Zugmantel.* I Teil, Saalburg Jahrb., VIII (1934), pp. 130-182. II Teil, Saalburg Jahrb., IX (1939), pp. 87-96.

pl. 78,17); l'ornement : cfr. Knorr, Texb. 12. **Lezoux, fait par un potier fortement influencé par La Graufesenque, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXI,22 (5595). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

Gladiateur : peut-être Osw. 1004. Vichy et Lezoux. Trajan-Hadrien. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXI,23 (6873). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés et petites étoiles. Hercule assis : Osw. 773. Lezoux. Trajan. **Lezoux, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XXXI,24 (6856). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 8,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 40 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête en forme de marteau, cordon tremblé.

B. — Décor à métopes séparés par des cordons tremblés. Dans un feston ornement en forme de carré, dans le genre de Osw. 836 (Déch. 488). Lezoux. Vespasien (?). Ce motif a été repris à La Madeleine : cfr. Ricken, pl. VII,75, à noter que ce carré se rencontre également à La Graufesenque : cfr. Hermet, pl. 17,17. **Lezoux ou La Madeleine, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXI,25 (5307). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6,5 mm.

Gladiateur thrace tourné à gauche, combattant : Osw. 1063 (Déch. 611). Lezoux. Trajan. **Lezoux, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XXXI,26 (6337-40). — Quatre fragments s'adaptant de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6,5 à 8 mm.

A. — Oves, cœur 3,5 mm., orle double, dard : filet cordé à tête étoilée, cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, aux points de jonctions et dans le champ trifols : Déch. 437 ; ours bondissant à droite : Osw. 1595 (Déch. 809). Lezoux et Vichy. Trajan-Hadrien. MAPILL OF (117-138). **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXI,27 (6522). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 7 à 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 29 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête probablement étoilée, cordon tremblé.

B. — Dans un feston lapin bondissant à gauche : Osw. 2129a. Lezoux. Trajan. Style de BVTRIO (81-117). **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXII,1,1a,6 (6613-17). — Cinq fragments de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 7 à 10 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 27 mm.

A. — Oves, cœur 4 mm., orle double, dard : filet cordé, cordon tremblé : cfr. Pryce-Birley, pl. XIV,2 (55).

B. — Décor en style libre. Chien courant à gauche : Osw. 1980 (Déch. 934). Lezoux. Hadrien-Antonin. CINNAMI (98-161), PATERN FE (98-161), style de SACER (98-161), de ADVOCISI (117-161) et de SECVNDVS (69-96) ; sanglier courant à droite : Osw. 1462 (Déch. 828). Lezoux. Hadrien-Antonin. ADVOCISI (117-161), style de CINNAMVS (98-161) ; ours courant à droite : Osw. 1595 (Déch. 809). Lezoux et Vichy. Trajan-Hadrien. MAPILL OF (117-138) ; lion à gauche : Osw. 1497k. Lezoux. Hadrien. Style de ADVOCISVS (117-161) ; panthère à gauche : Osw. 1543. Lezoux. Hadrien ; chasseur ou bestiaire dévoré par un lion, ce sujet est mal venu : Déch. 624 et May, pl. XXVII,197 (Hadrien-Antonin) ; dans le champ

(55) T. Pryce Davies-E. Birley : *The first Roman occupation of Scotland.* Journ. of Rom. Stud., XXV (1935), pp. 59-80.

bifols : Pryce-Birley, pl. XIV,8 (Trajanic). **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXII,2 (5958). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés. Persée, le héros porte un glaive de la main gauche, de l'autre main, élevée à la hauteur de la tête, il tient le chef de la Méduse : Osw. 234 (Déch. 146). Lezoux. Trajan-Antonin. CALIITI M (117-161), SIICVNDINI (81-117), CINNAMI (98-161). **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXII,3 (5234). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, mal venus, cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux coupés par des cordons tremblés, aux points de jonctions petit trifol et dans le champ astragale : cfr. Ricken, pl. 28,13 ; danseur se dirigeant à droite, il agite une écharpe au-dessus de la tête : Osw. 344 (Déch. 373). Lezoux. Trajan-Hadrien. MAPILL OF (117-138), DRVSVS F (98-138), EPPILLEE (117-161) ; grande rosace : cfr. Déch. 1182. **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXII,4 (5242). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 23 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon tremblé : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,80, style de BVTRIO (81-117).

B. — Oiseau tourné à droite : Osw. 2312 (Déch. 1015). Lezoux. Trajan. Style de BVTRIO (81-117). **Lezoux, fin du premier début du deuxième siècle.**

Pl. XXXII,5 (6937). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm.

Décor à métopes séparés par des cordons tremblés, dans le champ des astragales. **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXII,7 (6983). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Probablement décor à rinceaux, oiseau à droite : Osw. 2234 (Déch. 1041). Lezoux. Trajan-Antonin. LIBERTI (69-117), BVTRIO (81-117), IVSTI (117-161), LAXTVCIS (98-138), style de CINNAMVS (98-161). **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIII,1,1a,1b,5 (6491-95). — Cinq fragments de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 18 mm.

A. — Oves, cœur 4 mm., orle simple, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX.79, style de BVTRIO (81-117).

B. — Décor à style libre. Ours courant à gauche : Osw. 1627 (Déch. 820). Lezoux. Hadrien-Antonin. PAVLLI (117-161), ADVOCISI (117-161), CINNAMI (98-161), style de MARCVS (117-161); biche courant à gauche, elle regarde en arrière : Osw. 1815 (Déch. 884). Lezoux. Trajan-Antonin. ACVRIO (98-138), style de CINNAMVS (98-161) et de PATERNVS (98-161); daim bondissant à droite : Osw. 1720 (Déch. 852). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. BVTRIO (81-117), DOECCVS F (117-161), APOLINARIS (98-161), CINNAMI (98-161); lionne bondissant, tournée à droite : Osw. 1503 (Déch. 785). Lezoux. Hadrien. ILLIXO M (98-161). style de ADVOCISVS (117-161) et de SERVVS (117-161); ce sujet a été repris par les potiers de Rheinzabern (Lud. V, T. 48) ([56]). Feuilles cordiformes jetées dans le champ qui sont fréquentes à Lezoux. Le cordon fait penser aux potiers ayant connu le passage du premier au deuxième siècle, par contre le style libre a surtout été traité à Lezoux de 110 à 175 et même au-delà jusqu'à 240. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

([56]) W. Ludowici : Kat. V, *Stempel-namen und bilder-Romicher Toffer-Legions Ziegel Stempel. Formen von Sigillata-und anderen gefässen dies meinen ausgräbungen in Rheinzabern,* 1901-1914, Jockgrim, 1927.

Pl. XXXIII,2 (6370). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés. Amour marchant à droite : Osw. 401 (Déch. 236). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. PRISCINI M (98-138), CATVSSA (96-192), ATTIAN (117-161), CINNAMI (98-161), style de BVTRIO (81-117). **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIII,3 (6828). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés. Amour marchant à droite : Osw. 401 (Déch. 236). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. PRISCINI M (98-138), CATVSSA (96-192), ATTIAN (117-161), CINNAMI (98-161), style de BVTRIO (81-117). **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIII,4 (5983). — Fragment de couleur brun-noir (action du feu), enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5,5 mm.

Dans un double médaillon un pigeon tourné à droite prenant son vol : Osw. 2315 (Déch. 1038). Lezoux. Trajan-Antonin. BVTRIO (81-117), PAVLLI (117-161), CINNAMI (98-161), style de SERVVS (117-161) et de PATERNVS (98-161). **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIII,6 (6879). — Fragment de couleur brun-rouge enduit écaillé et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, les points de jonctions sont timbrés d'une étoile. Neptune nu, le pied gauche posé sur un bloc de pierre : Osw. 13 (Déch. 14). Lezoux. Hadrien-Antonin. ALBVCI (98-161), SACER F (98-161), CINNAMI (98-161), style de SECVNDVS (69-96); Mercure nu, debout, il tient une bourse dans la main droite, sa chlamyde est posée sur le bras gauche; cfr. Déch. 290;

Apollon à la lyre cfr. Osw. 83,84. Lezoux. Trajan-Antonin ; dans le champ petits cercles. Le tesson rappelle le style de ARCANVS (81-96) ; Knorr, Arcanus, p. 165, fig. 1, 4, 5 [57]. **Lezoux, fin du premier début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIII,7 (6758). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, beau relief des dessins et bel enduit, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, dans le champ petites étoiles à sept branches et feuilles. Lion bondissant à droite : Osw. 1497z. Lezoux. Trajan. Style de BVTRIO (81-117). **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIII,8 (5246). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet indéterminé, cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, sur le cordon astragale et étoile ; danseur se dirigeant à droite, il agite une écharpe au-dessus de la tête : Osw. 344 (Déch. 373). Lezoux. Trajan-Hadrien. MAPPIL OF (117-138), DRVSVS F (98-138), EPPILLII (117-161). **Lezoux, fin du premier début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIII,9 (5560-61). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 28 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux coupés probablement par des cordons tremblés, aux points de jonctions feuilles et étoiles. Dauphin à gauche : Osw. 2395. Lezoux. Trajan-Antonin. LAXTVCIS (98-138), DRVSVS F (98-138), PATERN FE (98-161), style de CENSORINVS (98-161), et de BVTRIO (81-117) ; dauphin à droite : Osw. 2382 (Déch. 1050). Lezoux. Trajan-

[57] R. Knorr : *Frühe und Späte Sigillata des ARCANVS*, Germania, XXIII (1939), pp. 163-168.

Antonin. BVTRIO (81-117), ALBVCI (98-161), CARANTINI (81-117), CALIITI M (117-161), IVSTI M (117-161), CINNAMI (98-161), PRISCI M (117-161), SOLLEMNI O (98-138), PATERN FE (98-161), ADVOCISI (117-161); satyre nu, appuyé sur un socle quadrangulaire et élevant la jambe droite pour permettre à un jeune satyre ou Panisque, placé à sa droite de lui retirer une épine du pied, poinçon fruste : Osw. 643 (Déch. 371). Lezoux. Trajan-Antonin. LIBERTI (69-117), BVTRIO (81-117), style d'ALBVCIVS (98-161). **Lezoux, fin du premier début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIII,10 (6872). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés avec astragale et étoile. Vénus à demi-nue, debout, elle tord des deux mains les mèches de sa chevelure : Osw. 281 (Déch. 175). Lezoux. Antonins. ADVOCISI (117-161), DIVIX F (98-161), CINNAMI (98-161), style de BVTRIO (81-117), de IANVARIS (81-138) et de DOECCVS (117-161); homme assis le torse nu, les jambes recouvertes d'une draperie : Osw. 913 (Déch. 527). Lezoux. Trajan-Antonin. CARANTINI (81-117), PATERN FE (98-161), style de CENSORINVS (98-161); homme assis, le torse nu, les jambes enveloppées d'un himation : Osw. 138 (Déch. 528). Lezoux. Trajan. OFF LIBERTI (69-117), BVTRIO (81-117). Ce sujet a été repris à Blickweiler, pl. 72,1,2 (Trajan, fin des Antonins) et à Colchester (Hull Abb. 5,53), fin des Antonins [58]. **Lezoux, fin du premier début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIII,11 (5245). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

[58] M. R. Hull : *Eine Terra-Sigilla-Töpferei in Colchester (Camulodunum)*, Germania, XVIII, 1934, pp. 27-36.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, aux points de jonctions astragales. Persée tenant la tête de Méduse : Osw. 237 (Déch. 148). Lezoux. Hadrien. PLAVTINI (117-138) ; dans un triple médaillon, petit sujet : Osw. 658c. Lezoux. Trajan. Style de BIRRANTVS (98-138). Dans l'autre triple médaillon le sujet est indistinct. **Lezoux, fin du premier début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIII,12 (6542). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 10 à 11 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, aux points de jonctions des étoiles. Guerrier debout : Osw. 154 (Déch. 97). Lezoux. Trajan-Hadrien. AVITVS (69-117), ILLIX (98-161), style de BVTRIO (81-117) ; danseuse avec le tympanum au-dessus de la tête : Osw. 368 (Déch. 210). Lezoux. Trajan-Antonin. CRICIR (98-138), CASVRI (117-161), style de BVTRIO (81-117), de CENSORINVS (98-161) et de IOENALIS (98-138). **Lezoux, fin du premier début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIII,13 (6515). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 5 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, aux points de jonctions des étoiles. Danseur tenant une écharpe : Osw. 348 (Déch. 220). Lezoux. Trajan-Antonin. DONNAVCI (81-117), PAVLLI (117-161), CINNAMI (98-161), style de SECVNDVS (69-96), ce motif a été repris par les potiers de La Madeleine. Hadrien (Fölzer II,14) [59] ; amour courant à droite : Osw. 401 (Déch. 236). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. CINNAMI (98-161), style de BVTRIO (81-117) et de DOECCVS (117-161) ; pygmée armé d'un bouclier : Osw. 691 (Déch. 437). Lezoux. Hadrien. Style de CENSORINVS (98-161), ce poinçon a été repris par les potiers de Heiligenberg (Hadrien) et par les potiers de Rheinzabern (Antonins) ; double cercle

[59] E. Folzer : *Die Bilderschüsseln der Ostgallischen Sigillata Manufakturen* (Romische Keramik in Trier I), Bonn, 1913.

concentrique dont l'extérieur est perlé : Déch. 1182. **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIV,1,1a (5993-6000). — Sept fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 11 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 23 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse.

B. — La zone décorée est bordée au-dessus par une rangée de bifols : Pryce et Birley, pl. XIV,8 (Trajanic) ; dans un médaillon masque de Pan tourné à gauche : Osw. 1214 (Déch. 675). Lezoux. Trajan-Antonin. TALVSSA (81-117), ALBVCI (98-161), SISSVS (98-138), ILLIXO (98-161), IVLICCI (81-161), IVLLINI M (117-138), QVINTILIANI (117-161), PATERN FE (98-161), BANVI (117-161), DOIICCI (117-161), CINNAMI OF (98-161), SERVVS (117-161), CASVRIVS (117-161), AVENTINI (117-161), DIVIX F (98-161), DOCILIS F (117-138). Ce sujet a été repris par les potiers de Rheinzabern (Lud. M. 9, V, 19) ; Pan marchant à droite et détournant la tête : Osw. 717 (Déch. 419). Lezoux. Trajan-Antonin. ADVOCISI (117-161), AVIINTINI (117-161), DOIICCI (117-161), CINNAMI OF (98-161), style de BVTRIO (81-117), de IOENALIS (98-138) et de PATERNVS (98-161) ; Apollon nu assis, la main droite relevée à la hauteur de la tête, il soutient de l'autre main la lyre qui repose sur son genou gauche : Osw. 83 (Déch. 52). Lezoux. Trajan-Antonin. ARCANVS (81-96), CINNAMI (98-161). Dans le champ étoiles. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIV,2 (6797). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon tremblé. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIV,3 (6536). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 16 mm.

A. — Oves, cœur 3,5 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé, ils sont mal venus.

B. — Guerrier combattant : Osw. 201 (Déch. 138). Lezoux. Hadrien. Dans le champ petit cercle fréquent à Lezoux. **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIV,4 (6826). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 8,5 mm.

Décor à panneaux coupés par des cordons perlés. Dans des doubles médaillons des sujets indistincts. Hercule enfant étouffant les serpents : Osw. 783 (Déch. 464). Lezoux. Hadrien-Antonin. CRICIRO (98-138) ; homme nu : Osw. 633a. Lezoux. Trajan-Antonin. Style de SECVNDVS (69-96). Dans le champ des astragales. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIV,5 (6524). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Sanglier courant à gauche : Osw. 1666 (Déch. 834). La Graufesenque. Flaviens. FELICI (41-79). Ce sujet a été repris par les premiers potiers de Lezoux. Hadrien-Antonin. BORILLI (98-161), CINNAMI (98-161), MERCATOR (98-138), OF ATT (98-138) et style de ADVOCISVS (117-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIV,6 (6661). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 21 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, dard : filet à tête globuleuse (demi-effacés).

B. — Petit oiseau à droite : Osw. 2314 (Déch. 1013). Lezoux. Trajan. **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXIV,7 (6893). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 30 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée (mal venu), cordon perlé.

B. — Petit oiseau à gauche : Osw. 2298. Lezoux. Trajan-Antonin. CRICIRO (98-138), OF ATT (98-138), DOIICI (117-161), CINNAMI (98-161), PATERN FE (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIV,8 (6518). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 9 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, jetés sur les cordons des doubles cercles concentriques. Lapin accroupi à gauche : Osw. 2120a. Lezoux. Hadrien. CASVRIVS (117-161), style de BVTRIO (81-117); Diane à droite : probablement : Osw. 106 (Déch. 64). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin, ce sujet a été repris par les potiers de Rheinzabern (Lud. M. 246) et par ceux de Trèves (Fölzer 477). **Lezoux, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XXXIV,9 (6820). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit usé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 20 mm.

E. — Oves, demi-effacés, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon perlé.

B. — Décor en deux zones. La zone supérieure, décor, à festons, demi-cercle double. Oiseau à gauche, il regarde en arrière : Osw. 2252 (Déch. 1019). Lezoux. Trajan-Antonin. OFFI LIBERTI (69-117), DOIICI (117-161), CINNAMI (98-161), OF ATT (98-138), DRVSVS (98-138). Décor de la zone inférieure, style libre. Chèvre sautant à droite : Osw. 1842. Lezoux et Vichy. Hadrien-Antonin. CATVSSA (96-192), GRATI M (98-138), TIIRTIOLVS (117-138), style de ADVOCISVS (117-161) et de PATERNVS (98-161). Les deux

zones sont séparées par un cordon perlé. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIV,10 (6581a-b). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 7 à 8 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, dard : filet perlé, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, aux points de jonction astragales. Apollon : Osw. 91b. Lezoux. Hadrien. Style de CENSORINVS (98-161), ce sujet a été repris par les potiers de Rheinzabern (Lud. V, 103) de la période antonine ; Silène à demi-nu, marchant à droite : Osw. 592. Lezoux. Trajan. Style de IANVARIS (81-138), ce sujet a été repris par les potiers de La Madeleine (Hadrien) ; dans le champ tige avec feuille : Arentsburg, pl. XXXVI,39 (Lezoux, début du deuxième siècle). **Lezoux, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XXXIV,11 (6341). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

A. — Oves, cœur 6 mm., orle double, dard : filet cordé avec tête étoilée, cordon tremblé.

B. — Feuille à une branche : Arentsburg, pl. XXXVI,39 et grande feuille : May, pl. XVII,199. **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,1 (5520). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 31 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon perlé.

B. — Balustre fuselé : Déch. 1092. Lezoux. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,2 (6534). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5,5 à 6,5 mm.

Homme nu, assis sur un rocher, la jambe droite repliée, il a la main droite levée à hauteur de la tête et de l'autre main

il tient un scyphos, une draperie posée sur son épaule retombe sur la jambe gauche : Osw. 571 (Déch. 534 et 534a). Lezoux. Trajan-Antonin. ADVOCISI (117-161), PVGNI M (117-161), style de BVTRIO (81-138) et de IOENALIS (98-138). Ce sujet a été repris par SATTO (81-138). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,3 (6742). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

Triton à double queue de poisson, tenant une rame de la main gauche : Osw. 25 (Déch. 20). Lezoux. Trajan-Hadrien. Style de BVTRIO (81-117), de LIBERTVS (69-117), de CENSORINVS (98-161) et de GRATVS (98-138). Ce poinçon a également été employé par les potiers de Rheinzabern de la période antonine (Lud. V, 248) et par les potiers de Westerndorf de la fin des antonins. Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,4 (6510-11). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5,5 à 8 mm.

A. — Oves, effacés.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, jetés sur les cordons des astragales. Persée tenant la tête de la Méduse : Osw. 234 (Déch. 146). Lezoux. Trajan-Antonin. CALIITI (117-161), SIICVNDI (69-96), CINNAMI (98-161); ornement en forme de caducée : Déch. 1116. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,5 (6796). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit usé et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Lion : peut-être Osw. 1450 (Déch. 766). Lezoux. Hadrien-Antonin ou Osw. 1497j. Lezoux. Trajan. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,6 (6401-02). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés. Scène érotique : Osw., pl. XC,M, ce sujet a été traité par les potiers de Lezoux, de Blickweiler, de Lavoye et de Trèves ; Minerve debout, revêtue d'une longue tunique : Osw. 126 (Déch. 77). Lezoux et Toulon sur Allier. Trajan-Antonin. PVTRIV (81-117), ANTISTI M (117-138), ACAVNISSA (117-138), ADVOCISI (117-161), style de BANVVS (117-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,7 (6573a-b). — Deux fragments s'adaptant de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 7 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet cordé sans tête, cordon perlé.

B. — Grand rinceau dans le style de CINNAMVS (98-161). **Lezoux, probablement CINNAMVS, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,8 (6885). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 13 mm.

Oves, orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon perlé, les oves sont surbaissés. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,9 (6355). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet mal venu, cordon perlé.

B. — Lion bondissant à droite : Osw. 1403a. Lezoux. Trajan-Antonin. Style de DOECCVS (117-161) et de CINNAMVS (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,10 (5968). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, mauvais enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5,5 à 10 mm.

Victoire marchant à droite : Osw. 826 (Déch. 484) Lezoux. Hadrien-Antonin. ALBVCI (98-161), ATTIANVS (117-161), AVIINTINI (117-161), DECMANI (69-96), BANVI (117-161),

style de IANVARIS (81-138), de SERVVS (117-161), de PATERNVS (98-161) et de CINNAMVS (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,11 (6531). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Ornement en forme de caducée : Déch. 1113a ; lion à gauche : Osw. 1421 (Déch. 753). Lezoux. Trajan-Antonin. QVINTILIA (117-161), SILVI (69-96), ARCANVS (81-96), CINNAMVS (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,12 (5281). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 18 mm.

Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon perlé. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,13 (6578). — Fragment de couleur brun-rouge, magnifique enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

A. — Oves, cœur 1,5 mm., orle double, dard : filet perlé à tête étoilée, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Vulcain debout, il est coiffé du pileus et revêtu de l'exomis, il porte de la main gauche les tenailles de forgeron, son pied droit est posé sur un socle, le bras droit s'appuye sur la cuisse : Osw. 66 (Déch. 39). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. ARCANVS (81-96), ADVOCISI (117-161), DRVSVS (98-138), CIIRIALIS (98-138), CINNAMI (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,14 (6903). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, très bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Oves, cœur 4 mm., orle simple, dard : filet tord à tête étoilée, cordon perlé.

B. — Dans un double médaillon probablement le sphinx : Déch. 498, poinçon de Lezoux. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,15 (5793). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm.

Oves, cœur 4 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse percée, cordon perlé. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,16 (5244). — Fragment de couleur brun-rouge, très joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 22 mm.

Oves, effacés, cordon perlé. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,17 (6770). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Queue du lion : Osw. 1450 (Déch. 766). Lezoux. Hadrien-Antonin. ATT (98-138), CRICIRO (98-138), CINNAMI (98-161), style de MARCVS (117-161) et de ADVOCISVS (117-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,18 (5276). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Oves, cœur 2 mm., orle simple, dard : filet à tête globuleuse, cordon perlé. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,19 (6388). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 8 mm.

Décor à grands rinceaux, feuille : cfr. Déch. 1167 et feuille de vigne : cfr. Knorr, Texb. 8. Dans le champ petits cercles fréquents à Lezoux. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,20 (6557). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,21 (5235). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Décor à grands rinceaux avec feuilles de sycomore : Déch. 1168 du style de CINNAMVS (98-161), PATERNVS (98-161) et de PAVLVS (117-161). Dans le champ petits cercles fréquents à Lezoux. Même technique que Rottweil, pl. XXX,8 (CINNAMI retr.) et que May, pl. XXVII,201 (style de CINNAMVS). **Lezoux, style de CINNAMVS, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,22 (6771). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

Décor à rinceaux avec feuilles dans le genre de celles de CINNAMVS (98-161), Rottweil, pl. XXX,8, Blickweiler, pl. XXXIV,1,2 et La Madeleine, Fölzer 64. Dans le champ petits cercles. **Lezoux, style de CINNAMVS, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,23 (6577). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur 4 mm., orle double. dard : filet à tête étoilée (mal venue), cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, aux points de jonction des étoiles. Minerve debout, revêtue d'une longue tunique, elle porte le casque, l'égide munie du gorgoneum et le bouclier, la lance manque : Osw. 176 (Déch. 77). Lezoux et Toulon sur Allier. Trajan-Antonin. PVTRIV (81-117), ACAVNISSA (117-138), ADVOCISI (117-161). Dans le champ grandes étoiles. **Lezoux, du style d'ACAVNISSA** (Osw.

J. R. S., p. 253, fig. 26, 3a) ([60]). **premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XXXV,24 (5755). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Décor à grand rinceau avec feuilles dans le genre de celles de CINNAMVS : cfr. Déch. 1168. **Lezoux, style de CINNAMVS, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,1,1a (6498-99). — Deux fragments de couleur brun-rouge, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 9 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, aux points de jonction des étoiles, jetés sur les cordons des astragales et dans le champ des petits trifols. Rinceau de feuillage : cfr. Déch. 1157 et Cannstatt, pl. VII,1 et Margidunum, p. 57, fig. 14, 1 ([61]) (ADVOCISI de Lezoux) ; danseuse à droite au-dessus d'un socle. La technique ressemble à Saalburg, 1939, p. 90, fig. 1, 2 (ces fragments semblent être signés par GENELVS ou CENELVS). Nos fragments portent une signature illisible. **Lezoux, semble être de CELENVS, aux environs du premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,2 (6404). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 7,5 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet se confond avec l'orle extérieur, tête globuleuse, cordon perlé.

B. — Décor en style libre. Ours bondissant à gauche : Osw. 1627 (Déch. 820). Lezoux. Hadrien-Antonin. PAVLLI (117-161), ADVOCISI (117-161), CINNAMI (98-161), style de MARCVS (117-161) ; dans le champ feuille : die Wetteraulinie.

([60]) F. Oswald : *Boxels of Acaunissa from the North of England.* Journ. of Roman Studies XXI (1931).

([61]) F. Oswald : *Margidunum.* Journ. of Roman Studies, XXXI (1941), pp. 32-62.

pl. 17,46 ([62]); fauves pas repris à Oswald. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,3 (6976). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et relief moyen des dessins.

Double spirale : Cannstatt, pl. VIII,9. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,4 (6948). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Ados, sujet trop réduit. **Lezoux (?), première moitié du deuxième siècle (?).**

Pl. XXXVI,5 (6556). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bon enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Décor à festons, oiseau à droite : Osw. 2250a. Lezoux. Antonins. Style de PATERNVS (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,6 (6980). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Fauve bondissant à droite. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,7 (6938). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, aux points de jonctions des étoiles. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,8 (6901). — Fragment de couleur brun-rouge, bon enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet se confond avec l'orle extérieur, cordon perlé.

([62]) *Der Obergermanisch- Raetische Limes des Roemerreiches*. Abt. A, Band II, 2 die strecken 3-5.

B. — Sautoir, les montants et les branches sont formés par des cordons perlés. Aux coins des doubles spirales : Cannstatt, pl. VIII,9 (Lezoux, milieu du deuxième siècle) ; dans la tête lionne à gauche : Osw. 1570 (Déch. 805). Lezoux. Trajan-Antonin. CINNAMI (98-161) et style de DIVIXTVS (98-161), les deux ailes et le pied sont décorés d'une feuille ; die Wetteraulinie, pl. 17,46. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,9,9a,9b (6502-45-33-53). — Quatre fragments d'un même vase de couleur brun-rouge, joli enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 22 mm.

A. — Oves, cœur 3,5 mm., orle double, dard : filet se confond avec l'orle extérieur, tête globuleuse, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, aux points de jonction des doubles spirales, dans le champ des feuilles. Dans un feston panthère à gauche : Osw. 1570 (Déch. 805). Lezoux. Trajan-Antonin. CINNAMI (98-161), ALBVCI (98-161) et style de DIVIXTVS (98-161) ; sous un feston renversé, lapin accroupi et à droite : Osw. 2061. Lezoux. Trajan-Antonin. PATERN FE (98-161), ANTISTIORVM (117-138), LAXTVCIS (98-138) et style de PAVLVS (117-161). Ce sujet a été repris par les potiers de Rheinzabern (Lud. V, T. 90, 235). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

A noter que les nos 6404, 6976, 6901, 6502, 6545, 6533, et 6553 de la pl. XXXVI,2,3,8,9,9a proviennent d'une même officine et ont été faits par un même potier.

Pl. XXXVI,10 (6528). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, sans cœur, orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Dans un double médaillon Diane conduisant un bige, le char, attelé de deux chevaux lancés au galop est vu de face : cfr. Osw. 117 (Déch. 73). Lezoux. Hadrien. BIILSA ARV (96-180),

style de BVTRIO (81-117) et de CENSORINVS (98-161). Dans le champ petit cercle. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,11 (6572). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 25 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon perlé : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,88.

B. — Grand médaillon dans lequel Apollon assis à droite joue de la lyre : Osw. 83 (Déch. 52). Lezoux. Trajan-Antonin. ARCANVS (81-96), CINNAMI (98-161). Dans le champ petit cercle. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,12 (6935). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 15 mm.

A. — Oves, cœur, orle double sans dard il est confondu avec l'orle extérieur, cordon perlé (mal venu).

B. — Décor à festons animés. Lapin à droite : Osw. 2061. Lezoux. Trajan-Antonin. PATERN FE (98-161), ANTISTIORVM (117-138), LAXTVCIS F (98-138) et style de PAVLVS (117-161). Ce sujet a également été employé à Rheinzabern (Lud. V, T. 234) à Blickweiler (Fölzer 210) et à La Madeleine (Ricken, pl. XI,17). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,13 (6743). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

Scène de chasse. **Lezoux (?), première moitié du deuxième siècle (?).**

Pl. XXXVI,14 (6941). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, double médaillon. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,15 (5849). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Décor en style libre. Lion dévorant un sanglier : Osw. 1491 (Déch. 778). Lezoux. Trajan-Antonin. OFFI LIBERTI (69-117), PVTRIV (81-117), EPPILLVS (117-161), PATERN FE (98-161), style de CENSORINVS (98-161) et de CINNAMVS (98-161), ours à gauche : Osw. 1627 (Déch. 820). Lezoux. Hadrien-Antonin. PAVLLI (117-161), ADVOCISI (117-161), CINNAMI (98-161), style de MARCVS (117-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,16 (5752). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 21 mm.

A. — Oves, mal venus.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Amour courant à droite : Osw. 382 (Déch. 230). Lezoux. Antonins. Style de PATERNVS (98-161). Dans le champ petit oiseau et cercle. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,17 (6191). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Animal indéterminé accroupi à gauche. **Lezoux (?), première moitié du deuxième siècle (?).**

Pl. XXXVI,18 (6537). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 5 mm.

Animal bondissant à gauche : Osw. 1822 M. Lezoux. Trajan. Style de BVTRIO (81-117). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,19 (6516). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 7 mm.

A. — Oves, mal venus.

B. — Décor à festons avec sujet indistinct (mal venu). Ours bondissant à gauche : Osw. 1616 (Déch. 818b). Lezoux. Hadrien-Antonin. PATERN FE (98-161), OF ATT (98-138). **Lezoux (?), deuxième siècle.**

Pl. XXXVI,20 (6920). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Dans un médaillon un animal à gauche. **Lezoux (?), deuxième siècle (?).**

Pl. XXXVII,1,1a,1b (6326-29). — Quatre fragments d'un même vase de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 9 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Dans un feston scène de chasse, cervidé à gauche : Osw. 1781 (Déch. 874). Lezoux. Antonins. CINNAMI (98-161), et ours bondissant à gauche : Osw. 1617. Lezoux. Hadrien-Antonin. IANVARIS (81-138), PATERN FE (98-161), style de ALBVCIVS (98-161) et de ADVOCISVS (117-161) ; lion dévorant un sanglier : Osw. 1491 (Déch. 778). Lezoux. Trajan-Antonin. OFFI LIBERTI (69-117), PVTRIV (81-117), EPPILLVS (117-161), PATERN FE (98-161), style de CENSORINVS (98-161) et de CINNAMVS (98-161), dans le champ figuier chargé de fruits : Déch. 1140, petit cercle et feuilles. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVII,2 (6538). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Mercure nu debout : Osw. 535 (Déch. 290a). Lezoux. Trajan-Antonin. Style de CINNAMVS (98-161) et de PATERNVS (98-161).

Dans le champ petit cercle. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVII,3 (6723). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon perlé. **Lezoux, ou La Madeleine, première moitié du deuxième siècle (?).**

Pl. XXXVII,4 (6861). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit usé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 8,5 mm.

Dans le champ petit cercle. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVII,5 (6541). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6,5 à 13,5 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, dans le champ petits cercles et rosettes. Vulcain debout, son pied droit est posé sur un socle : Osw. 66 (Déch. 39). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. ARCANVS (81-96), ADVOCISVS (117-161), DRVSVS (98-138), CIIRIALIS (98-138), CINNAMI (98-161), MERCATOR (98-138), Vénus à demi-nue debout : Osw. 281 (Déch. 175). Lezoux. Trajan-Antonin. ADVOCISI (117-161), CINNAMI (98-161), style de BVTRIO (81-117), de DOECCVS (117-161) et de IANVARIS (81-138). La technique rappelle Blickweiler, pl. 83,9 [63]. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVII,6 (6332). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6,5 à 7,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 27 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon perlé.

[63] R. Knorr et Fr. Sprater : *Die Westpfälzischen Sigillata-Topfereien von Blickweiler und Eschweiler Hof.* Speier a/Rh, 1927.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Lion à gauche : Osw. 1450 (Déch. 766). Lezoux. Hadrien-Antonin. OF ATT (98-138), CRICIRO (98-138), SIIRVI M (117-161), CINNAMI (98-161), style de ADVOCISVS (117-161) et de MARCVS (117-161) ; ours bondissant à gauche : Osw. 1627 (Déch. 820). Lezoux. Hadrien-Antonin. PAVLLI (117-161), ADVOCISI (117-161), CINNAMI (98-161), style de MARCVS (117-161). Dans le champ, feuille motif fréquent à Lezoux. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVII,7 (6364). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 29 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Dans un grand feston centaure marin, tourné à droite, il brandit de la main droite une rame : Osw. 26 (Déch. 25). Lezoux. Hadrien. ATTIANI (98-138). Dans le champ petites feuilles. Ornement Lud. Rheinzabern, p. 110, 318 de CERIALIS. A noter qu'il existait un CERIALIS à Lezoux et à Rheinzabern (cfr. Osw.). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVII,8 (6508). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 7,5 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, dans le champ petit cercle. Danseuse nue à droite, elle tient une écharpe au-dessus d'elle : Osw. 343 (Déch. 222). Lezoux. Hadrien-Antonin. MAPILL (117-138), ALBVCI (98-161) et style de SECVNDVS (69-96). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVII,9,9a (5559). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 10 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 14 mm.

A. — Oves, cœur 5 mm., orle double, dard : filet tord à tête étoilée, sans cordon.

B. — Décor style libre. Dans un médaillon masque de Pan tourné à gauche : Osw. 1214 (Déch. 675). Lezoux. Trajan-Antonin. TALVSSA (81-117), ALBVCI (98-161), SISSVS (98-138), ILLIXO (98-161), IVLICCI (81-161), IVLLINI M (69-161), QVINTILIANI M (117-161), PATERN FE (98-161), BANVI (117-161), DOIICCI (117-161), CINNAMI OF (98-161), ALBVCI (98-161), CASVRIVS (117-161), AVENTINI (117-161), DIVIX F (98-161), DOCILIS F (117-138), style de SERVVS (117-161) ; dans un autre médaillon canard tourné à droite : Osw. 2312 (Déch. 1015). Lezoux. Trajan ; en dessous des médaillons doubles cercles ; tige portant des feuilles symétriquement disposées : Déch. 1116 ; Apollon nu debout, tourné à gauche, il tient de la main droite un rameau de laurier : Osw. 92 (Déch. 55 sans masque). Lezoux. Trajan-Antonin ; Silène demi-nu, marchant à droite jouant de la flûte : Osw. 610 (Déch. 311). Lezoux. Antonins. SIICVNDINI (81-117), PATIIRCLI (81-117). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVII,10 (5848). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 27 mm.

Oves, cœur 3 mm., orle double, sans dard, cordon perlé. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle (?).**

Pl. XXXVII,11 (6720). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 2,5 mm.

Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon perlé. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVIII,1,1a (6371-77). — Sept fragments de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 39 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet cordé sans tête, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, dans les coins des petits bifols. Persée tenant la tête de la Méduse, le héros porte un glaive de la main gauche, de l'autre main élevée à la hauteur de la tête, il tient le chef de la Méduse : Osw. 234 (Déch. 146). Lezoux. Trajan-Antonin. CALITI (117-161), SITCVNDINI (81-117), CINNAMI (98-161) ; dans un grand feston dont le demi-cercle est penné, une grue poursuit un pygmé. La grue : Osw. 2196. Vichy et Lezoux. ATTIANI (98-138) et le pygmée : Osw. 696a. Lezoux. Antonins. Style de CINNAMVS (98-161). En dessous du feston deux petits cercles. Homme nu debout, il tient de la main gauche un pedum ou un autre objet similaire, incomplet (la main droite manque à Déch.) : Osw. 96 (Déch. 338). Lezoux. Trajan-Antonin. Style de BVTRIO (81-117). Dans un double médaillon, petit oiseau à droite. Aux quatre coins petits cercles. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVIII,2 (6896). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet cordé sans tête, cordon perlé.

B. — Guerrier à droite : Osw. 177a. Lezoux. Hadrien. Style de ALBVCIVS (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVIII,3 (6882). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, petits cercles et astragales caractéristiques de Lezoux. Guerrier cuirassé, courant à droite : Osw. 177 (Déch. 103). Lezoux. Hadrien-Antonin. ALBVCI (98-161), DOIICCI (117-161), style de CINNAMVS (98-161) et de PATERNVS (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVIII,4 (6932). — Fond de vase de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Dans un double cercle cartouche avec signature de CINNAMI retr. et dauphin à gauche : Osw. 2402 (Déch. 1058). Lezoux. Trajan (?); en dessous du médaillon chien courant à gauche : Osw. 1980 (Déch. 934). Lezoux. Hadrien-Antonin. CINNAMI (98-161), PATERN FE (98-161), style de ADVOCISVS (117-161), de SECVNDVS (69-96) et deux petits cercles; panthère tournée à droite : Osw. 1521 (Déch. 798). Lezoux. Hadrien-Antonin. SECVNDI (69-96) et style de CINNAMVS (98-161); les panneaux sont séparés par des petits panneaux contenant une corbeille remplie de fruits et supportée par deux dauphins : Déch. 1069a. CINNAMI (98-161) et DOECCVS (117-161). **Lezoux, de CINNAMVS, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVIII,5 (6656-57). Deux fragments de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 18 mm.

A. — Oves à demi-effacés, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Dans un grand feston taureau marin tourné à gauche : Osw. 42 (Déch. 29). Lezoux. Trajan-Antonin. CINNAMI (98-161), OF ATT (98-138), IVSTI M (117-161), PAVLLI (117-161), style de BVTRIO (81-117); en dessous ours courant à gauche : Osw. 1627 (Déch. 820). Lezoux. Hadrien-Antonin. PAVLLI (117-161), ADVOCISI (117-161), CINNAMI (98-161), style de MARCVS (117-161). Les autres sujets sont difficilement identifiables. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXVIII,6 (6378 à 81). — Quatre fragments de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des sujets, épaisseur de la paroi de 4,5 à 10 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Dans un grand médaillon sigle de CINNAMI (retr. en dessous d'un animal). En dessous du médaillon, de chaque côté rosettes, et de chaque côté d'un petit cercle deux petits sphinx. Sphinx à gauche : Osw. 858. Lezoux. Antonins. Style de PATERNVS (98-161). ce motif a également été employé à Rheinzabern

(Lud. T 206 et V, T 194) ; sphinx à droite : Osw. 853 (Déch. 496). Lezoux et Vichy. Hadrien-Antonin. DOIICCI (117-161), BANVI (117-161), style de PATERNVS (98-161) et de CINNAMVS (98-161). Superposition de motifs Ricken, pl. IX,12 de La Madeleine. Dans l'autre colonne une superposition de spirales. Apollon à la lyre : Osw. 84. Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. BIRRANTVS (98-138), PATERN FE (98-161), CINNAMI (98-161), style de CENSORINVS (98-161), ce sujet a été repris à Rheinzabern (Lud. M 114 et V, 88). **Lezoux, de CINNAMVS et de la première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIX,1 (5239). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 14 mm.

A. — Oves, cœur 3,5 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Lapin accroupi à droite : Osw. 2057a. Lezoux. Trajan-Antonin. Style de ADVOCISVS (117-161), de SERVVS (117-161), et de CINNAMVS (98-161) ; lapin accroupi à gauche : Osw. 2117. Lezoux. Trajan-Hadrien. Style de CENSORINVS (98-161) et de IANVARIS (81-138). Ce poinçon existe également à Blickweiler 80,2 (Fölzer 210) à Chémery. Trajan-Hadrien (Satto) et à La Madeleine. Hadrien. (Ricken, pl. XI,17). En dessous des lapins rangées de petits cercles. Vénus : Osw. 281 (Déch. 175). Lezoux. Trajan-Antonin. ADVOCISI (117-161), CINNAMI (98-161), style de ADVOCISVS (117-161), de DOECCVS (117-161), de BUTRIO (81-117) et de IANVARIS (81-138). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIX,2 (6389-90). — Deux fragments de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 37 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet cordé sans tête, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Persée tenant la tête de la Méduse : Osw. 234 (Déch. 146). Lezoux. Trajan-Antonin. CALIITI M (117-161), SIICVNDINI (81-117), CINNAMI (98-161); amour : Osw. 382 (Déch. 230). Lezoux. Antonins. Style de PATERNVS (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIX,3,3a (6519). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 28 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet cordé, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Amour : Osw. 382 (Déch. 230). Lezoux. Antonins. Style de PATERNVS (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIX,4 (6393 à 96). — Quatre fragments de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Dans un feston panthère : Osw. 1518 (Déch. 799). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. PVGNI M (117-161), MERCATOR (98-138), DIVIX F (98-161), style de LIBERTVS (69-117), de BVTRIO (81-117), de ADVOCISVS (117-161), de CINNAMVS (98-161), de PATERNVS (98-161) et de IOENALIS (98-138). Ce sujet a également été employé à Rheinzabern (Lud. T. 16, 18, 19, 21, et V, T. 40, 41 = Antonins); combattant : Osw. 157 (Déch. 102). Lezoux. Trajan-Antonin. Style de GRATVS (98-138), de ACAVNISSA (117-138), de DIVIXTVS (98-161) et de DOECCVS (117-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIX,6,6a (6391-92). — Plusieurs fragments du même vase que les nos 6389-90 et 6393-97, pl. XXXIX,2,4.

Aigle à droite : Osw. 2167 (Déch. 981). Lezoux. Hadrien-Antonin. SIIRVI M (117-161), CINNAMI (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIX,5,8 (6500-01). — Deux fragments de couleur brun-rouge orangé, bon enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 9 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 14 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet perlé à tête globuleuse, cordon perlé : Osw. Pryce, pl. XXX.83.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, aux points de jonction des étoiles. Vénus : Osw. 281 (Déch. 175). Lezoux. Trajan-Antonin. ADVOCISVS (117-161), DIVIX (98-161), CINNAMI (98-161), style de BVTRIO (81-117) et de DOECCVS (117-161); combat de gladiateurs, gladiateur à gauche : Osw. 1064 (Déch. 586). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. BVTRIO (81-117), BIRRANTVS (98-138), DIVIX F (98-161); le gladiateur à droite, également tourné à gauche : Osw. 1027 (Déch. 587). Lezoux. Trajan. Style de BVTRIO (81-117). Ce sujet se rencontre également à Vichy (Trajan), à Heiligenberg (Hadrien), à La Madeleine (Hadrien) et à Rheinzabern (Antonins). **Lezoux, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XXXIX,7 (6507). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 7 à 10 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Pilastre de petits cercles, cariatide : Déch. 656. CINNAMVS (98-161), DIVIXTVS (98-161) et ILLINVS (69-161); dans un double petit médaillon petit oiseau ; lapin accroupi à gauche : Osw. 2117. Lezoux. Trajan-Hadrien. Style de IANVARIS (81-138) et de CENSORINVS (98-161). Ce poinçon a également été employé par SATTO de Chemery et à La Madeleine (Ricken, XI, 17). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XXXIX,9,9a (6580). — Plusieurs fragments de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 13 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, dard : filet sans tête, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Ours bondissant à gauche : Osw. 1627 (Déch. 820). Lezoux. Hadrien-Antonin. PAVLLI (117-161), ADVOCISI (117-161), CINNAMI (98-161), et style de MARCVS (117-161) ; sanglier bondissant à gauche : Osw. 1666 (Déch. 834). La Graufesenque. Flaviens. FELICI (40-80) et Lezoux. Hadrien-Antonin. BORILLI (98-161), MERCATOR (98-138), style de CINNAMVS (98-161), de ADVOCISI (117-161), de MARCVS (117-161) ; il renverse un guerrier : Osw. 177 (Déch. 103). Lezoux. Hadrien-Antonin. ALBVCI (98-161), DOIICI (117-161), style de CINNAMVS (98-161) et de PATERNVS (98-161) ; dans un grand feston taureau marin tourné à gauche : Osw. 42 (Déch. 29). Lezoux. Trajan-Antonin. CINNAMI (98-161), IVSTI (117-161), PAVLLI (117-161) et style de BVTRIO (81-117). Même technique que Ricken, Mainzer Zeitschrift, p. 19, fig. 2, 3 de CINNAMVS (98-161) ([64]). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XL,1,1a (5742 à 50). — Neuf fragments s'adaptant de couleur brun-rouge orangé, très mauvais enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 31 mm.

A. — Oves, mal venus.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons indéterminés. Lion bondissant à gauche : Osw. 1450 (Déch. 766). Lezoux. Hadrien-Antonin. OF ATT (98-138), CRICIRO (98-138), SIIRVI (117-161), CINNAMI (98-161), style de ADVOCISVS (117-161) et de MARCVS (117-161) ; en dessous chien ou lionne mal venu : dans un feston ours bondissant à gauche : Osw. 1627 (Déch. 820). Lezoux. Hadrien-Antonin. PAVLLI (117-161), ADVOCISI (117-161), CINNAMI (98-161), style de MARCVS (117-161) ; en dessous ours marchant à gauche : Osw. 1609 (Déch. 817). Lezoux. Antonins. CINNAMI (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

([64]) H. RICKEN : *Mittelgallische Bilderschüsseln im Römisch-Germ. Zentralmuseum Mainz.*, Mainz. Zeitschr., XXXI (1936), pp. 17-22.

Pl. XL,2 (6747). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Décor à festons. Petit oiseau à droite : Osw. 2252 (Déch. 1019). Lezoux. Trajan-Antonin. OFFI LIBERTI (69-117), DOIICCI (117-161), CINNAMI OF (98-161), DRVSVS F (98-138), CRICIRO (98-138), OF ATT (98-138). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XL,3 (6497-98). — Fond d'un vase de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés avec étoiles. Combat de gladiateur, gladiateur tourné à gauche, variante de Osw. 213 (Déch. 137). Lezoux. Trajan-Antonin. DIVIX F (98-161), style de BIRRANTVS (98-138) et de IANVARIS (98-138) ; gladiateur de face, variante de Osw. 212 (Déch. 136). Lezoux. Trajan (?). Les panneaux sont séparés par des torsades.

Le fragment porte une signature qui ressemble à Saalburg, 1919, fig. 1, 2 et que Ricken lit GENELVS ou CELENVS nous pensons également lire ce nom. Nous avons ici une autre façon de décorer les vases de ce potier à comparer Saalburg, fig. 1, 2 et notre tesson n° 6489-90 de la pl. XXXVI,1,1a qui pourrait également être de ce potier. **Lezoux, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XL,4 (6631). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Feuille, ressemble à celle de CINNAMVS : cfr. Déch. 1168. **Probablement Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XL,5 (6530). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 31 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée (mal venu), cordon perlé.

B. — Arbre, probablement style libre. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XL,6 (6585). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 25 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet perlé sans tête, cordon perlé.

B. — Décor à style libre. Ours bondissant à gauche : Osw. 1627 (Déch. 820). Lezoux. Hadrien-Antonin. PAVLLI (117-161), ADVOCISI (117-161), CINNAMI (98-161), style de MARCVS (117-161) ; cervidé bondissant à gauche : Osw. 1772 (Déch. 867 et Lud. T. 175). Lezoux. Hadrien. ILLIXO M (98-161), CRICIRO (98-138), OF ATT (98-138) ; chien bondissant à gauche : Osw. 1980 (Déch. 934). Lezoux. Hadrien-Antonin. CINNAMI (98-161), PATERN FE (98-161), style de SACER (98-161), de ADVOCISVS (117-161) et de SECVNDVS (69-96) ; lion bondissant tourné à gauche : Osw. 1450 (Déch. 766). Lezoux. Hadrien-Antonin. OF ATT (98-138), CRICIRO (98-138), CINNAMI (98-161), style de AVSTRVS (98-138), de ADVOCISVS (117-161) et de MARCVS (117-161). Le fauve tourné à droite ne semble pas être repris par Osw. **Lezoux, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLI,1. — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 6 à 9 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 17 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet cordé sans tête, cordon perlé.

B. — Décor à grand rinceau avec feuille et dans le champ petites étoiles mal venues. **Lezoux, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLI,2 (6504). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et dessins mal venus, épaisseur de la paroi de 5 à 12 mm.

Les motifs sont peu déchiffrables. **Lezoux (?), milieu du deuxième siècle (?).**

Pl. XLI,3 (6365). — Fond d'un vase de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

Décor à style libre. Petit guerrier : Osw. 696a. Lezoux. Antonins. Style de CINNAMVS (98-161); coureur à droite : Osw. 688 (Déch. 403). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. OFFI LIBERTI (69-117), IOENALIS (98-138), IVLLIN (69-161), SEVERI (98-161), SECVNDVS FE (69-96), CINNAMI (98-161), CIIRIALIS (98-138), style de IVSTVS (69-161), de DOECCVS (117-161), de PATERNVS (98-161), ce motif a été repris par les potiers de Ittenweiler et de Rheinzabern; chien courant à gauche : Osw. 1980 (Déch. 934). Lezoux. Hadrien-Antonin. CINNAMI (98-161), PATERN FE (98-161), style de SACER (98-161), de ADVOCISVS (117-161) et de SECVNDVS (69-96); ours tourné à gauche : Osw. 1609 (Déch. 817). Lezoux. Antonins. CINNAMI (98-161). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLI,4 (6503). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et écaillé par endroit, relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 34 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon mal venu.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons probablement perlés avec petites rosaces. Ornement en forme de caducée : Déch. 1114 (Lezoux). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLI,5 (5286). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, magnifique enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 17 mm.

Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon perlé. **Lezoux, deuxième siècle.**

Pl. XLI,6 (6858). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 34 mm.

A. — Oves, mal venus, dard : filet sans tête, cordon probablement perlé.

B. — Décor probablement à rinceaux. **Lezoux (?), deuxième siècle.**

Pl. XLI,7 (6568). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Probablement oves dans le genre de celles de IANVARIS de Lezoux : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,84. **Probablement Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLI,8 (6521). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 8 à 11 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée (?), cordon perlé.

B. — Décor probablement style libre. Chèvre tournée à gauche : Osw. 1849a. Lezoux. Antonins. PATERN FE (98-161). Dans le champ feuilles. **Lezoux, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLI,9 (6398 à 6400). — Trois fragments de couleur brun-rouge, bon enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 29 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon perlé.

B. — Décor à style libre. Coureur tourné à droite : Osw. 688 (Déch. 403). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. OFFI LIBERTI (69-117), IOENALIS (98-138), IVLLIN (69-161), SEVERI (98-161), CINNAMI (98-161), CIIRIALIS (98-138), DOIICCI (117-161), style de PATERNVS (98-161) ; guerrier combattant tourné à gauche : Osw. 140 (Déch. 86). Lezoux. Antonins. CINNAMI OF (98-161). Le guerrier tourné à droite ne semble pas avoir été repris à Osw., il tient une lance dont le manche est perlé. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLI,9a (5783\. — Fragment du même vase que le tesson précédent. Ours bondissant à gauche : Osw. 1627 (Déch. 820).

Lezoux. Hadrien-Antonin. PAVLLI (117-161), ADVOCISI (117-161), CINNAMI (98-161), style de MARCVS (117-161). Même bestiaire que sur le fragment précédent, dans le champ feuilles. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLI,10 (5979). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

Décor probablement style libre. Serpent rampant sur un rocher : Déch. 960*bis* (= Lezoux). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLI,11 (6942). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bon enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse (petit modèle), cordon perlé. **Lezoux, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLI,12 (6660). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

A. — Oves, effacés.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés avec petites étoiles. Vénus debout de face : Osw. 819a. Lezoux. Antonins. Style de CINNAMVS (98-161), double médaillon avec probablement petit oiseau à droite. **Lezoux, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLI,13 (6943). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Oves, cœur, orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon perlé et astragale. **Lezoux, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLI,14 (6526). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon d'une venue.

B. — Décor, probablement à style libre, dans le champ petit oiseau : Osw. 2252 (Déch. 1019). Lezoux. Trajan-Antonin. OFFI LIBERTI (69-117), CINNAMI (98-161), DOIICI (117-161), DRVSVS (98-138), CRICIRO (98-138), OF ATT (98-138). Fauve à droite indéchiffrable. **Lezoux, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLI,15 (6529). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 25 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête indéterminée, cordon perlé.

B. — Décor à style libre. Chèvre tournée à gauche : Osw. 1849a. Lezoux. Antonins. PATERN FE (98-161) ; dans le champ serpent grimpant sur un rocher : Osw. 2155 (Déch. 960*bis*), Lezoux. Trajan-Antonin. OF ATTI (98-138), style de BVTRIO (81-117), de BIRRANTVS (98-138) et de IANIARIS (81-138). **Lezoux, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLII,1 (6898). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et bon relief du dessin.

A. — Feuille. **Probablement Lezoux, deuxième siècle.**

Pl. XLII,2 (6940). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit usé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Double médaillon caractéristique de Lezoux. **Lezoux, deuxième siècle.**

Pl. XLII,3,3a (6823). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit écaillé et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 8 à 9 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 36 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon perlé : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,95 ALBINVS (50-80).

B. — Style libre. Dans le champ des feuilles. Cervidé courant à droite : Osw. 1720 (Déch. 852). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. BVTRIO (81-117), APOLINARIS (98-161), CINNAMI (98-161) ; panthère tournée à droite : Osw. 1818 (Déch. 799). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. MERCATOR (98-138),

DIVIX F (98-161), PVGNI M (117-161), style de LIBERTVS (69-117), de BVTRIO (81-117), de ADVOCISVS (117-161), de CINNAMVS (98-161), de PATERNVS (98-161) et de IOENALIS (98-138); petit cervidé bondissant à gauche : Osw. 1777 (Déch. 873). Lezoux et Vichy. Trajan-Hadrien. ILLIXO M (98-161), style de IOENALIS (98-138), de CENSORINVS (98-161), de ADVOCISVS (117-161); ours bondissant à gauche : Osw. 1627 (Déch. 820). Lezoux. Hadrien-Antonin. PAVLLI (117-161), CINNAMI (98-161), style de MARCVS (117-161); chien bondissant à gauche : Osw. 1989a. Lezoux. Antonins. Style de DOECCVS (117-161); lionne bondissant tournée à droite : Osw. 1503 (Déch. 785). Lezoux. Hadrien. ILLIXO (98-161), style de ADVOCISVS (117-161) et de SERVVS (117-161), ce sujet a également été employé par les potiers de Rheinzabern (Lud. V, T. 48) et de Blickweiler (Trajan-Hadrien); lionne bondissant tournée à gauche : Osw. 1573c. Lezoux. Antonins, style de IVSTVS (117-161); cervidé courant à gauche : Osw. 1815 (Déch. 884). Lezoux. Trajan-Antonin ACVRIO MA (98-138), style de PATERNVS (98-161) et de CINNAMVS (98-161). **Lezoux, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLII,4 (5802). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 2 à 4 mm.

Sujet indistinct avec astragale. **Probablement Lezoux, deuxième siècle.**

Pl. XLII,5 (6973). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bon enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Feuille. **Lezoux, deuxième siècle (?).**

Pl. XLII,6 (6981). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bon enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Sujet trop réduit et cordon tremblé. **Probablement Lezoux et début du deuxième siècle.**

Pl. XLII,7 (5966). — Fragment de couleur brun-rouge foncé (action du feu), mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 9 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons indistincts, le relief est trop mauvais pour pouvoir déterminer les sujets avec exactitude. **Probablement Lezoux, deuxième siècle.**

Pl. XLII,8 (6922). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, cordon tremblé.

B. — Dans un médaillon sujet indéterminé. **Lezoux, début du deuxième siècle (?).**

Pl. XLII,9 (6876). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Le décor semble être à panneaux séparé par des cordons tremblés. Gladiateur ou bestiaire. **Lezoux, milieu du deuxième siècle (?).**

Pl. XLII,10 (5815). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

Oves, cœur et orle double, dard : filet sans tête, cordon perlé. **Lezoux, deuxième siècle.**

Pl. XLII,11 (6977). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

Décor à grand médaillon fréquent à Lezoux. **Lezoux, deuxième siècle.**

Pl. LV,1,1a,1b (5990-91-92). — Fragments de couleur brun-rouge foncé (action du feu) enduit écaillé et mat, relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6,5 à 9,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 19 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet cordé (?) à tête globuleuse.

B. — Dans un double médaillon, oiseau tourné à droite : Osw. 2315 (Déch. 1038). Lezoux. Trajan-Hadrien. BVTRIO

(81-117), PAVLLI (117-161), CINNAMI (98-161), style de SERVVS (117-161), et de PATERNVS (98-161); danseur tourné à droite : Osw. 688 (Déch. 403). Lezoux. Trajan-Antonin. OFFI LIBERTI (69-117), IOENALIS (98-138), IVLLIN (69-161), SEVERI (98-161), SECVNDVS (69-96), CINNAMI (98-161), CIIRIALIS (98-138), DOIICCI (117-161), style de PATERNVS (98-161). Ce poinçon se retrouve encore à Ittenweiler (Hadrien) et à Rheinzabern (Lud. M. 252). **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. LV,2 (6586). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 15 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Décor à festons. Gladiateur à gauche très abîmé, probablement Osw. 2181. Lezoux. Trajan. Style de LIBERTVS (69-117), La Madeleine (Fölzer 48 et Ricken 93), Rheinzabern (Lud. M. 99 et V, 147); doubles petits dauphins : Osw. 2407a. Lezoux. Hadrien-Antonin. Style de CINNAMVS (98-161) et d'ALBVCIVS (98-161), Lavoye. Antonins (Fölzer, pl. VII,41). **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. LV,3 (6579). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 17 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet cordé à tête globuleuse.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Dans une rangée de doubles médaillons tête de lion (inconnu?); scène de combat entre un pygmée et une grue. Pygmée : Osw. 698. La Madeleine; grue : cfr. Lud. T. 304 et 306 (Rheinzabern); sautoir et trifol : cfr. Déch. 1153 (Lezoux). **Lezoux ou Rheinzabern, deuxième siècle.**

Pl. LV,4 (6368). — Fragment de couleur brun orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 14 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête cordée, cordon perlé.

B. — Lionne tournée à droite : Osw. 1518 (Déch. 799). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin, et Rheinzabern (Lud. T. 16, 18, 19, 21 et V, T. 40, 41). Antonins. **Lezoux ou Rheinzabern, milieu du deuxième siècle.**

Pl. LV,5 (6527). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

Feuille d'acanthe : Rottweil, 1907, pl. IX,1 et Pryce et Birley, pl. XIV,16 (Lezoux, Trajan) ; double trifol relié par un astragale, cfr. Pryce et Birley, pl. XIV,10,12,13 (Lezoux, Trajan) ; voir également Blickweiler, fig. 30 (DOECCVS ?). **Lezoux, début du deuxième siècle.**

Pl. LV,6 (6555). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6,5 à 10 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Dans un double médaillon masque de Pan : Osw. 1214 (Déch. 675). Lezoux. Trajan-Antonin. ALBVCI (98-161), IVLLICI (80-161), IVLLINI (70-161), QVINTILLIANI (117-161), CINNAMI (98-161), CASVRIVS (117-161), DIVIX (98-161), AVENTINI (117-161), DOCILIS (117-138), BANVI (117-161) et Rheinzabern (Lud. M. 9, V, 19). Antonins. Personnage à dr. posant le pied gauche sur un socle, manque à Osw. **Lezoux ou Rheinzabern, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. LV,7 (6367). — Fragment de couleur brun-orangé, bon enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Lionne tournée à droite : Osw. 1518 (Déch. 799). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin et Rheinzabern (Lud. T. 16, 18, 19, 21 et V, T. 40, 41). Antonins. **Lezoux ou Rheinzabern, milieu du deuxième siècle.**

Pl. LV,8 (6513). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit écaillé et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6,5 à 8 mm.

Dans un temple un amour : Osw. 396 (Blickweiler, pl. 73,16). Trajan-Hadrien. Le temple ressemble à celui de la collection

Niessen, pl. LXIX i, voir également Déch. 1098 et The Colchester and Essex Museum. Annual Report, 1929, pl. 4,1 (Lezoux, fin de Hadrien à fin des Antonins) et Corstopitum, Archeologia Æliana, 3d sér., vol. 1912, p. 191, fig. 13 (CINNAMVS). **Lezoux, milieu du deuxième siècle.**

Pl. LV,12 (4987). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Sur la bande enduite un fragment de poignée. **Semble être Lezoux.**

Pl. LV,13 (6351). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Apollon assis à droite jouant de la lyre : Osw. 84. Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin et Rheinzabern (Lud. M. 114 et V, 88). **Lezoux ou Rheinzabern, milieu du deuxième siècle.**

Pl. LV,16 (6523). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 7 à 9 mm.

Gladiateur : Osw. 1002 (Déch. 583). Lezoux. Trajan-Antonin. PATERCLI (80-117), style de AVSTRVS (98-138), de LIBERTVS (69-117) et de PATERNVS (98-161); panthère tournée à droite : Osw. 1518 (Déch. 799). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. PVGNI (117-161), MERCATOR (98-138), DIVIX (98-161), style de LIBERTVS (69-117), de BVTRIO (81-117), de ADVOCISVS (117-161), de CINNAMVS (98-161), de PATERNVS (98-161) et de IOENALIS (98-138). Ce poinçon se rencontre également à Rheinzabern (Lud. T. 16, 18, 19, 21 et V, T. 40, 41). Antonins. **Lezoux, première moitié du deuxième siècle.**

C. — *Lavoye*

Pl. XLIII,1 (5972). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 5 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet avec tête en forme de marteau, cordon tremblé : cfr. Fölzer, pl. VII,58 et pl. VIII,5.

B. — Festons, double demi-cercle un d'une venue et le second penné, trait d'union astragale : Ricken, pl. XIII,48. Dans le feston un oiseau à droite. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,2 (6707). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bon enduit et très joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle triple, dard : filet à tête globuleuse, cordon perlé : cfr. Ricken, pl. XIII,A.

B. — Feston : Ricken, pl. XIII, 20 et étoile : Ricken, pl. XIII,3. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,3 (6936). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle triple, dard : filet en forme de marteau, cordon tremblé : cfr. Ricken, pl. XIII,4.

B. — Décor à festons : Ricken, pl. XIII,20 ; rosaces : Ricken, pl. XIII,1 ; oiseau à gauche : Ricken, pl. XIII,13 ; motif en forme de burette : Ricken, pl. XIII,12 et sanglier à gauche : Ricken, pl. XIII,33. La technique des festons rappelle Ricken, pl. XXII,15 de TOCCIVS (117-138). **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,4 (5792). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle triple, dard : filet avec tête globuleuse, cordon tremblé : cfr. Ricken, pl. XIII,A.

B. — Décor à festons : Ricken, pl. XIII,20 et pendentif avec trifol : Ricken, pl. XIII,7. Même technique que Arentsburg, pl. XLV,24. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,5 (5795). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 10 mm.

Style libre dans le champ feuille : Ricken, pl. XIII,6 ; le décor est bordé par une rangée de rosaces : Ricken, pl. XIII,3. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,6 (6505). — Fragment de couleur brun-rouge orangé, bon enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Arbre et animal indéterminé (trop réduit). **Lavoye, deuxième siècle (?).**

Pl. XLIII,7 (6838). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur à peine visible, orle double, dard : filet avec tête en forme de marteau, cordon tremblé : cfr. Ricken, pl. XIII,B.

B. — Feuille : Ricken, pl. XIII,11 et Folzer, pl. XXVIII,406, **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,8 (6934). — Fragment de couleur brun-orangé, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 17 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle triple, dard : filet tête en forme de marteau, cordon tremblé : cfr. Ricken, pl. XXIII,B. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,9 (6816). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit usé et relief usé des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Un décor bordé d'une rangée d'étoiles à 16 éléments. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,10 (6979). — Fragment de couleur brun-orangé, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 22 mm.

Oves, orle double, dard : filet avec tête en forme de marteau, cordon tremblé. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,11 (6788). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 56 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon d'une venue : Fölzer, pl. XXVIII,461.

B. — Rosettes : Fölzer, pl. XXVIII,437 et Ricken, pl. XII,11,12. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,12 (6680-81). — Deux fragments de couleur brun-orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête indéterminée, cordon probablement perlé.

B. — Décor à festons avec croix : Fölzer, pl. XXVIII,426,466. La technique ressemble à Ricken, pl. XIII,54. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,13 (6923). — Fragment de couleur brun-orangé, bon enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Rosettes : Ricken, pl. XIII,1. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,14 (6974). — Fragment de couleur brun-orangé, l'enduit est usé et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 25 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet avec tête en forme de marteau, cordon d'une venue coupant les oves : Ricken, pl. XIII,53,54 et Fölzer, pl. XXVII,465.

B. — Sorte d'accolade : Chenet, p. 81,B est caractéristique de TOCCA (98-161). **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,15 (5838). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8,5 mm.

Festons placés de façon à former un rinceau, décor de la boucle inférieure : oiseau à gauche : Ricken, pl. XII,54 et coq combattant : Ricken, pl. XIII,52 : en dessous en bordure une rangée d'ornements : cfr. Ricken, pl. XIII,50 et Fölzer, pl. VII,33. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,16 (5241). — Fragment de couleur brun-orangé, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6,5 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle triple, dard : filet à tête globuleuse, sans cordon : Ricken, pl. XIII,A.

B. — Arbre avec feuilles : Fölzer, pl. XXVIII,416 et Ricken, pl. XIII,30; lion à gauche : probablement Fölzer, pl. XXVIII,369 et Ricken, pl. XII,41; sanglier à gauche : probablement Ricken, pl. XIII,33. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,17 (6802). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit usé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm.

Ornement floral (grappe de raisins) : cfr. Ricken, pl. XIII,14 et Arentsburg, pl. XLV,46; guirlande de trifols : cfr. Ricken, pl. XII,17, Fölzer, pl. XXVIII,398; pl. VII,10,40,61 et Arentsburg, pl. XLV,46; le décor est bordé par une rangée de petites étoiles : cfr. Ricken, pl. XIII,1; Fölzer, pl. VII,53 et Arentsburg, pl. XLV,14,40,41,38. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,18 (6840). — Fragment de couleur brun-orangé, mauvais enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet fait partie de l'orle extérieur et tête globuleuse, cordon tremblé : cfr. Fölzer, pl. VII,11,16 et Ricken, pl. XII,c.

B. — Guirlande trifoliée : cfr. Ricken, pl. XII,17; Fölzer, pl. XXVIII,398; VII,10,40,61 et Arentsburg, pl. XLV,1,19. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIII,19 (6870). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 41 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête en forme de marteau, cordon d'une venue : Fölzer, pl. VII,5.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, sur les cordons doubles spirales : Fölzer, pl. VII,4; lion tourné

à gauche : Fölzer, pl. VII,34 et Diane tournée à droite tenant une biche ou un lapin. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,1 (6714). — Fragment de couleur brun-orangé, mauvais enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 29 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle triple, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé.

B. — Trifol : Fölzer, 398. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV, 2 (5978). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 25 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle triple, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé : cfr. Ricken, pl. XIII,A.

B. — Petite feuille avec pédoncule : Ricken, pl. XIII,11 ; trifol : Ricken, pl. XII,16 et grande feuille : Fölzer, pl. XXVIII,395. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,3,3a (6913a-6913b). — Deux fragments d'un même vase de couleur brun-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm.

A. — Oves, cœur 1,5 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon d'une venue.

B. — Décor à festons dans lesquels un masque de Pan assez mal venu, ce poinçon semble être inconnu. M. Vaes le signale sur deux fragments des collections des Musées Royaux d'Art et d'Histoire et un autre fragment avec ce masque a été retrouvé par M. Mertens dans ses fouilles du vicus de Elewijt. Les rosaces peuvent se rapprocher de celles de Ricken et Fölzer. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,4 (5394). — Fragment de couleur brun-orangé, joli enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 32 mm.

Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet soudé à l'orle extérieur avec tête globuleuse : cfr. Fölzer, pl. VII,7 et

XXVIII,453. Lavoye, première moitié du deuxième siècle.

Pl. XLIV,5 (5593). — Fragment de couleur brun-orangé, très mauvais enduit et très mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, orle double sans cordon.

B. — Animal indéterminé peut-être un cheval et feuille : Fölzer, pl. XXVIII,104. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,6 (5761). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit mat et relief usé des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 32 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé : Fölzer, 465.

B. — Cervidé : Ricken, pl. XIII,27. Les autres sujets sont indéterminés. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,7,7a (6789). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit moyen et relief usé des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 46 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle triple sans dard, cordon d'une venue et traverse les oves : cfr. Fölzer, pl. XXVIII, 463-465.

B. — Rosettes : cfr. Ricken, pl. XII,3 ; guerrier tourné à droite armé du bouclier et d'une épée : Ricken, pl. XII,65 et Osw. 1013s ; ornement floral se rapproche du type de Chenet, Autry-Lavoye ([65]), pl. XIX,51 ; croix : cfr. Fölzer, pl. XXVIII,426 et Ricken, pl. XII,53,54. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,8 (6761). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle triple. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

([65]) G. Chenet : *Gobelets ovoïdes moulés d'Autry-Lavoye.* Pro Alesia, XIIe série t. V (1920).

Pl. XLIV,9 (5791). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 31 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse : cfr. Fölzer, 466. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,10 (6829). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle double, dard filet à tête globuleuse, cordon tremblé : cfr. Fölzer, pl. XXVIII,457. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,11 (6763). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse : cfr. Fölzer, pl. XXVIII,461. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,12 (6772). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

A. — Oves, sans cœur et sans dard, orle triple, cordon cordé.

B. — Rosette : cfr. Ricken, pl. VII,1. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,13 (5587). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,14 (6878). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit écaillé et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, dard : filet à tête globuleuse.

B. — Rosette motif fréquent à Lavoye. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,15 (6857). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit usé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 46 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé : cfr. Fölzer, pl. XXVIII,457. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLIV,16 (6369). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 5 mm.

Amour tourné à gauche : Osw. 426. Lezoux. Hadrien. Ce sujet se rencontre également à Chémery (Fölzer, 177), Hadrien, à Lavoye (Fölzer, 367), Antonins et à Trèves (Fölzer, 545). Hadrien-fin des Antonins ; cheval à gauche. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,1 (5807). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle triple, dard : filet incomplet, cordon probablement tremblé.

B. — Décor à festons contenant un triple trifol : Ricken, pl. XIII,49 ; dans le champ petit amour, le même que sur le fragment précédent ; colonne à chevrons : Fölzer, pl. XXVIII,418 et sorte de chaise curule : Fölzer, pl. XXVIII,450. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLV,2 (6801). — Fragment de couleur brun-orangé, joli enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Même style que le fragment précédent avec même amour et même colonne ; sanglier à gauche : Osw. 1691a (Ricken, pl. XII,44). Lavoye et Autry-Lavoye. Antonins jusqu'au début du troisième siècle. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLV,3 (6909). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Sanglier tourné à gauche : cfr. Osw. 1696s (Ricken, pl. XIII,33). Lavoye. Antonins. **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLV,4 (6869). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit usé et relief usé, épaisseur de la paroi 7 mm.

Décor à style libre, scène de chasse, cervidé au galop : Osw. 1822h. Lavoye. Antonins. Ricken, pl. XIII,27 et Arentsburg, pl. XLV,14,40, poursuivi par un chien ; dans le champ feuille : Ricken, pl. XIII,11 et Fölzer, pl. XXVIII,406. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,5 (5588-89). — Deux fragments de couleur rouge-orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 32 mm.

A. — Oves, mal venus.

B. — Décor à style libre, scène de chasse sanglier : Ricken, pl. XII, 44 qui est retourné. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,6 (5790). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit usé et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 7,5 à 8 mm.

Chien tourné à gauche : cfr. Ricken, pl. XII,47. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,7 (5851). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

Chien tourné à gauche : Fölzer, 376 et coureur tourné à droite : Fölzer, 344 et Ricken, pl. XII,31. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,8 (6767). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit usé et dessins frustes et d'un mauvais relief, épaisseur de la paroi 10,5 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, dard : filet à tête trifide, cordon tremblé, se rapproche du type de Fölzer,pl. XXVIII,488 mais avec le dard à droite au lieu de gauche.

B. — Décor à style libre, rosaces : cfr. Ricken, pl. XII,3 ; lièvre ou lapin tourné à droite : cfr. Fölzer, pl. XXVIII,372 et pl. VII,38 ; dans le champ feuille : cfr. Ricken, pl. XIII,11 et Fölzer, pl. XXVIII,406 et pl. VII,3 et Arentsburge, pl. XLV,36 et pl. XLVI,6 ; personnage à cheval non déterminé mais ressemble à celui que Chenet donne dans : Gobelets ovoïdes moulés d'Autry-Lavoye, pl. XIX,51. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,9 (6827). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit usé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, cœur 1,5 mm., orle triple, dard : filet sans tête, cordon d'une venue.

B. — Coureur à droite : cfr. Fölzer, pl. VII,46 et pl. XXVIII,345 et Ricken, pl. XIII,42. Ornement. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,10 (5758-59). — Deux fragments de couleur rouge-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Décor en deux zones. Zone supérieure feston : Ricken, pl. XIII,40 contenant une espèce de chaise curule : Fölzer, pl. XXVIII,434 (variante Fölzer, pl. XXXI,795 de Trèves) ; Orphée à droite : Osw. 971. La Madeleine. Hadrien et Rheinzabern. Antonins. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,11 (5853). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 6 mm.

Sapin : Fölzer, pl. XXVIII,390 et étoile : Ricken, pl. XIII,1. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,12 (6877). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, cordon tremblé.

B. — Feston : Ricken, pl. XII,24,25 et pl. XIII,23 avec cercles concentriques : Ricken, pl. XIII,21,22 et étoile : Ricken, pl. XIII,1. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,13 (6939). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

Astragale. **Lavoye, milieu du deuxième siècle (?).**

Pl. XLV,14 (6921). — Fragment de couleur brun-orangé, mauvais enduit et relief usé des dessins.

Rinceau : Ricken, pl. XIII,17 et cfr. Fölzer, pl. XXVIII,397. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,15 (6978). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Arc et cordon tremblé. **Probablement Lavoye et milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,16 (6803). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

A. — Oves, dard : filet en forme de marteau, cordon tremblé : cfr. Ricken, pl. XIII,A.

B. — Vigne avec petit oiseau picotant une grappe de raisins : cfr. Ricken, pl. XIII,17. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,17 (5852). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5,5 à 8 mm.

Même technique mais sans le cercle : Arentsburg, pl. XLVI,1,28. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,18 (6773-74). — Deux fragments de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, filet le dard est confondu avec l'orle extérieur, tête globuleuse, cordon tremblé : cfr. Fölzer, pl. VIII,11,16 et Ricken, pl. XII,c.

B. — Double demi-arc de cercle : cfr. Ricken, pl. XII,26 ; ornement floral : cfr. Ricken, pl. XII,22 ; pl. XIII,16,46 et Fölzer, pl. XXVIII,389 ; séparation par cordon tremblé avec

étoile : Fölzer, pl. VII,10,3 ; pl. XXVIII,438 et Ricken, pl. XIII,48,52. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,19 (6794). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Décor en forme de sautoir formé par des cordons tremblés, trifol ourlé : Ricken, pl. XII,16 et pl. XIII,7 et Fölzer, pl. XXVIII,400 ; trifol : Ricken, pl. XII,17 ; pl. XIII,8 et Fölzer, pl. XXVIII,399 ; feuille : Ricken, pl. XIII,9 et Fölzer, pl. XXVIII,402 ; rosette : Ricken, pl. XII,3 et Fölzer, pl. XXVIII,235. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,20 (6567). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 3 à 4 mm.

Oves en forme de lettres, se rencontrent à La Madeleine et à Lavoye : cfr. Fölzer, pl. XXVIII,450. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,21 (6740). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 17 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon d'une venue, les oves sont mal venus.

B. — Décor avec étoiles et cordons d'une venue. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,22 (6709). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

Guirlande : cfr. Ricken, pl. XIII,47 et Fölzer, pl. XXVIII,397. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLV,23 (6710). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Feuille : Ricken, pl. XII,22 et colonne : Ricken, pl. XII,21. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,1 (5769). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 8 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double sans dard et sans cordon.

B. — Spires : Fölzer, 424. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,2 (5562). — Fragment de couleur rouge-orangé, bon enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 9 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 18 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon cordé (Fölzer, pl. VII,29).

B. — Scène de chasse, ours tourné à droite : Osw. 1633g. Lavoye. Antonin. Il poursuit probablement un sanglier ; entre eux feuille : Ricken, pl. VIII,9 et Fölzer, pl. VII,30. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,3 (6690). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon tremblé. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,4 (6895). — Fragment de couleur brun-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 28 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon cordé : cfr. Fölzer, pl. XXVIII,456. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,5 (6883). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Entre deux arcades : cfr. Ricken, pl. XII,23 ; un petit oiseau à gauche : Osw. 2262c. Autry-Lavoye. Début du troisième siècle ; colonne : cfr. Ricken, pl. XIII,19 et Fölzer, pl. XXVIII,421,422. **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,6 (6884). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Sous une arcade : cfr. Ricken, pl. XIII,48, des cercles concentriques qui se rencontrent à Heiligenberg : Forrer ([66]), pl. XXI,1,2,3,4 et à Lavoye, Ricken, pl. XIII,21 et Fölzer, pl. VIII,5 ; motif en forme de burette : Ricken, pl. XIII,12. **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,7 (6715). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Colonne : Fölzer, 421 et arbuste : cfr. Fölzer, 490, 491. **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,8 (6769). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit usé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle triple, dard : filet sans tête : cfr. Fölzer, pl. XXVIII,464. **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,9 (5974). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Colonne : Fölzer, pl. XXVIII,420 et double spire : Fölzer, pl. XXVIII,418. **Lavoye (?), milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,10 (6833). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et dessins mal façonnés, épaisseur de la paroi 9 mm.

A. — Oves, mal venus, probablement cœur avec orle triple, dard : filet sans tête, cordon tremblé : cfr. Fölzer, pl. VII,13, 17,48.

B. — Scène de chasse, lion poursuivant un cervidé : cfr. Ricken, pl. XII,48. **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

([66]) R. Forrer : *Die Römischen Terrasigillata-Töpfereien von Heiligenberg-Dinsheim und Ittenweiler im Elsass.* Mitt. d. Gesellsch. f. Erhaltung d. Gesch. Denkmäler im Elsass., II Folge, XXII (1911), pp. 525-768.

Pl. XLVI,11 (5834). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit usé et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 7 à 13 mm.

Décor à style libre, rosaces : Chenet, Autry-Lavoye, pl. XVIII,43 et animal : Chenet, Autry-Lavoye, pl. XV,27. **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,12 (6757). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle triple, dard : filet sans tête : cfr. Fölzer, pl. XXVIII,464.

B. — Sous une arcade supportée par deux colonnes, un gladiateur ou bestiaire. Arcade et colonnes peuvent être comparés à Fölzer, pl. XXVIII,420,451 ; le bestiaire : Osw. 1122 (Fölzer, 493). Trèves. Fin des Antonins ; les arcades sont séparées entre elles par des colonnes : cfr. Fölzer, pl. XXVIII, 418 avec un ornement floral probablement Fölzer, pl. XXVIII, 446. La technique ressemble à Arentsburg, pl. XLVI,2. **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,13 (6554). — Fragment de couleur brun-orangé, très mauvais enduit et très mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6,5 à 9 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 16 mm.

A. — Oves, orle triple, dard : filet en forme de marteau, cordon d'une venue : cfr. Fölzer, pl. XXVIII,453,456.

B. — Ornement en forme de sautoir avec étoile au milieu. Ornement superposé séparant les sautoirs : cfr. Fölzer, pl. XXV,94 (La Madeleine, Fölzer, pl. XXVIII,450, Ricken, pl. XII,64 ; pl. XIII,50 et Arentsburg, pl. XLVII,23 (Lavoye). **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,14 (6988). — Fragment de couleur rouge-orangé, bon enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Oves, orle double (?), mal venus. **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,15 (6841). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Cavalier : cfr. Chenet, Autry-Lavoye, pl. XVIII,A. **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,16 (6835). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins.

Oves, mal venus. **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,17 (6817a,b). — Deux fragments de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 22 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête en forme de marteau, cordon cordé : Fölzer, pl. XXVIII,452,456.

B. — Scène de chasse, ours tourné à droite, poursuivi par un chien. Ours : cfr. Fölzer, pl. VII,13 ; dans le champ trifols : cfr. Ricken, pl. XIII,8 et pl. XII,17 ainsi que Fölzer, pl. XXVIII,398 et pl. VII,10. Dans un coin, petit oiseau mal façonné. **Lavoye, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVI,18 (6955). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm. **Lavoye, fin du deuxième siècle (?).**

Pl. XLVI,19 (6837). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Sujet indéterminé, peut-être Ricken, pl. XIII,40 et Fölzer, pl. XXVIII,351. **Lavoye, fin du deuxième siècle.**

Pl. XLVII,1 (6825). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm. **Lavoye (?), fin du deuxième siècle.**

Pl. XLVII,2 (6986). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 14 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet en forme de marteau. Dans le champ, feuilles : Fölzer, pl. XXVIII,404 et Ricken, pl. XIII,10. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLVII,3,3a (6871-6821). — Deux fragments de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 24 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet se confond avec l'orle extérieur. **Lavoye, milieu du deuxième siècle.**

Pl. XLVII,4 (6831). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, dard : filet se confond avec l'orle extérieur, tête globuleuse.

B. — Sujet indéterminé : cfr. Ricken, pl. XII,31 et Fölzer, pl. VII,31 ; pl. XXVIII,344 ; feuille : cfr. Fölzer, pl. XXVIII, 388 ; pl. VII,3,31. **Lavoye, fin du deuxième siècle.**

Pl. XLVII,5 (6982). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 23 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet se confond avec l'orle extérieur, tête globuleuse. **Lavoye, fin du deuxième siècle.**

Pl. XLVIII,3,3a (6910-6911). — Deux fragments de couleur rouge-orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon, perles carrées : cfr. Fölzer, pl. XXVIII,450.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, aux points de jonction des astragales : cfr. Ricken, pl. XII,59 ; dans un double médaillon, coq tourné à gauche : Ricken, pl. XII,51, la caryatide ressemble à Lud. V, M. 49. Pour le décor : cfr. Blickweiler, pl. 63.1. **Lavoye, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVIII,10 (5537). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Mystica. **Lavoye, deuxième siècle.**

D. — *Poterie d'Argonne*

Pl. XLVII,6,6a (6590). — Plusieurs fragments de couleur brun-rouge à reflet violet, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 28 mm.

A. — Oves, cœur, orle triple, dard : filet sans tête : Fölzer, pl. VII,33.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, sur les cordons des étoiles : Ricken, pl. XIII,1,2. Petites feuilles à un pédoncule perlé : Ricken, pl. VII,44 ; Arentsburg, pl. 77,7 et cfr. Arentsburg, pl. 72,22*bis* ; lionne bondissant à droite : cfr. Arentsburg, pl. 79,11 (style de TRIBINVS) ; cervidé à droite : cfr. Klumbach ([67]), p. 61, 6 (L. A. L.) et Fölzer, pl. VIII,11. **Argonne, deuxième siècle.**

Pl. XLVII,7 (6571). — Fragment de couleur brun-rouge, à reflet violet, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

A. — Oves, cœur orle triple, dard : filet sans tête, cordon d'une venue coupant les oves et cordon perlé en dessous des oves : Fölzer, pl. VII,33.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, aux points de jonction des étoiles mal venues. Feuilles attachées à un pédoncule : Arentsburg, pl. 82,17 (ornement 117) ; trifol : Ricken, pl. XIII,49 ; sanglier à droite : Blickweiler, pl. 64,2 (Eschweilerhof), forme réduite de pl. 54,1,2 (Blickweiler, L. A. L.). **Argonne, deuxième siècle.**

Pl. XLVII,8,8a (6605 à 6612). — Plusieurs fragments s'adaptant, de couleur brun-rouge à reflet violet, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

([67]) H. Klumbach : *Der Sigillata-Töpfer L. A. L.* Mainzer Zeitschr., XXVIII, 1933, pp. 60-68.

A. — Oves, cœur, orle triple, dard : filet sans tête, cordon d'une venue : Fölzer, pl. VII,33.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés mal venus, sur les cordons des étoiles. Ornement vertical (corbeille, dauphins, masque) semble être un seul poinçon, corbeille : Déch. 1069 (Lezoux) ; dauphins : Déch. 655b et 1069a (Lezoux) ; masque : Déch. 655a et 683 (Lezoux). L'ensemble se retrouve dans Ricken, pl. VIII.7a,9 et pl. IX,12 (La Madeleine) ainsi que dans Juhasz ([68]), pl. 3,6 (style de CINNAMVS ?). Danseuse à droite, copie réduite de la forme originale de La Madeleine, pl. XI,2, elle passe plus tard à Heiligenberg (JANVARIVS), Forrer, pl. XXX.1,4 et Rottenburg, pl. XV,13 et passe enfin à Rheinzabern, Lud. V, M. 63. Une copie réduite se retrouve Ricken, pl. XIII,42 (style de GENATVS) et se rencontre également chez un autre potier de Lavoye, Arentsburg, pl. 82,5. Athlète à gauche. Copie réduite de la forme originale de Blickweiler, pl. 75,1 (maître aux grandes figures). Il existe à cette officine plusieurs copies avec des dimensions variées. La plus petite est celle de L. A. L. d'Eschweilerhof. Une de ces copies est passée à l'Argonne. **Argonne, deuxième siècle.**

Pl. XLVIII,1 (6382 à 6387). — Plusieurs fragments s'adaptant, de couleur brun-rouge à reflet violet, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 27 mm.

A. — Oves, cœur, orle double, dard : filet sans tête, cordon mal venu : Fölzer, pl. VII,33.

B. — Demi-cercles se coupant aux points de croisement des étoiles mal venues : Fölzer, pl. VII,63 (?) et Ricken, pl. XII, 24 (?). Dauphin : Arentsburg, pl. 81,1 ; les petits cercles entre les dauphins : cfr. Fölzer, pl. VII,5. Un fragment avec les mêmes motifs est reproduit à Arentsburg, pl. XLVII,34,35. **Argonne, deuxième siècle.**

Pl. XLVIII,2 à 2c (6587 à 6589). — Plusieurs fragments s'adaptant, de couleur brun-rouge à reflet violet, enduit mat

([68]) G. Juhasz : *Die Sigillaten von Brigatio*, Diss. Pannonicae, Séries 2, nº 3, Budapest, 1935.

et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 10 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 36 mm.

A. — Oves, cœur, orle triple, dard : filet sans tête, cordon perlé : Fölzer, pl. VII,33.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés, aux points de jonction des étoiles. Coq tourné à gauche : Osw. 2354 (Ricken, pl. XII,52). Lavoye. Hadrien. Arentsburg, pl. XLII,28 (La Madeleine) ; aigle de face, la tête tournée à gauche : Osw. 2179a (Ricken, pl. XIV,4). Lavoye. Antonins et Arentsburg, pl. XLII,11 (Lezoux), philosophe de face : Osw. 906 (Blickweiler, pl. 75,21). Eschweilerhof. Fin des Antonins ; motif indéchiffrable en dessous d'une arcade se retrouve dans Oswald ([69]), p. 53 ; fig. 7, 14 (GERMANVS) ; l'arcade : cfr. Ricken, pl. XIII,54 et Fölzer, pl. VII,55 (Lavoye) ; Paris tourné à gauche : Osw. 843 (Déch. 491). Lezoux. Hadrien. Style d'ALBVCIVS (98-161). Egalement à Lavoye. Antonins et à Blickweiler, pl. 75,7, fin des Antonins et à Eschweilerhof, fin des Antonins. Il semble que se soit la forme réduite de Blickweiler, pl. 81,1 (maître aux grandes figures), la forme originale se retrouve à Lezoux, Déch. 115. Cette forme réduite se retrouve également chez les potiers de la fin de Blickweiler. Chien chassant un lièvre : Arentsburg, pl. 82,18, l'ours tourné à gauche : cfr. Trèves (Ems O. R. L. 4, pl. 11,33 ou Arentsburg, pl. 83,27). **Argonne, deuxième siècle.**

Ces fragments forment un groupe assez spécial provenant probablement d'un même potier. Le Dr Ricken, à qui un échantillon a été soumis, déclare n'avoir jamais vu cette **poterie qui semble être inconnue dans la région du Limes** ; elle a sûrement été fabriquée après que les livraisons faites aux garnisons du Limes eurent cessées. Il semble que le potier emploie encore quelques poinçons de TRIBVNVS.

Après un certain temps, quand des pertes de poinçons se produisent ou que des filiales disparaissent, un nouveau groupe de poinçons apparaît. Il s'agit surtout de grandes figures telles que le Philosophe, le Paris et le buisson identiques à

([69]) F. Oswald : *Decorated ware from Lavoye.* Journal of Roman studies, XXXV (1945).

celles des derniers potiers de Blickweiler et Eschweilerhof. Ces types n'appartiennent toutefois pas à la période prospère de Blickweiler, ils se situent entre les imitations et les copiès réduites des poinçons des périodes antérieures. Le Philosophe et le Paris sont des types vieillis de Lezoux. Ces poinçons achetés, puis revendus, ne justifient pas nécessairement une influence d'officine mais nous révèlent plutôt entre ateliers un commerce de poinçons. Notre potier ayant sans doute eu besoin de poinçons, en a acheté ; quant au style de sa poterie, elle est du type d'Argonne.

Ce groupe est fort intéressant et apportera peut-être un élément nouveau à l'étude difficile des relations ayant existé entre les potiers d'Argonne, de Blickweiler, d'Eschweilerhof et de Trèves (70).

E. — *La Madeleine*

Pl. XLVIII,4 (6345). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit écaillé et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

Frise de spires se rencontre à La Madeleine : Ricken, pl. IX,2 et à Heiligenberg, Forrer, pl. XXVII,12. **La Madeleine (?), première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVIII,5 (6700). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon perlé.

B. — Feuille : Fölzer, pl. XXV,91 et Ricken, pl. VII,50. **La Madeleine, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XLVIII,6 (5526). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

A. — Oves, cordon perlé.

(70) Nous remercions sincèrement M. le Dr Ricken pour les notes qu'il nous a aimablement fait parvenir.

B. — Feuille : Fölzer, pl. XXV,91 et Ricken, pl. VII,50; rosette : Ricken, pl. VII,1. **La Madeleine, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XLVIII,7 (5986). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit complètement effacé et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 6 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 22 mm.

A. — Oves, illisibles.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons indéchiffrables. Petit guerrier tourné à gauche : Ricken, pl. VII,90. **La Madeleine, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLVIII,8 (5776). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief de dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 11 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, aux points de jonction une étoile : Arentsburg, pl. XXXVIII,29 (La Madeleine). Apollon à gauche : Osw. 88. Lezoux. Trajan. Ce poinçon se retrouve également à La Madeleine et à Trèves : Fölzer, 469. Hadrien-Antonin ; dans le champ, cornes : Fölzer, 893 (Trèves) et Fölzer, 93 (La Madeleine). Même style que Niessen, pl. XLVIII,c et Oelmann, p. 91 (signé par ALBILLVS en cursive) ([71]). **La Madeleine, style d'ALBILLVS, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XLVIII,9 (6728). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Spires que l'on retrouve à La Madeleine. **La Madeleine, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XLVIII,11 (5548). — Fragment de couleur brun-orangé, bon enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 7,5 à 9 mm.

([71]) F. Oelmann : *Die Keramik des Kastells Niederbieber.* Materialen zur rom.-germ.-keramik, Heft 1, Frankfurt a/M., 1914.

Style libre. Ornement en forme de corne d'abondance : cfr. Fölzer, 93 (La Madeleine) et Fölzer, 893 (Trèves). Sujet trop réduit probablement Ricken, pl. IX,15 ; le décor est bordé par une frise de spires : cfr. Fölzer, 98 et Forrer, pl. XXVII,12 (Heiligenberg), cfr. Lud., p. 155, 167 (Rheinzabern) et Ricken, pl. IX,11 (La Madeleine). **La Madeleine, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,1,1a (6618 à 6630). — Plusieurs fragments de couleur brun-orangé, joli enduit et très fort relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 26 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon perlé : cfr. Fölzer, 121 (La Madeleine).

B. — Décor à grand rinceau formé par des festons : cfr. Fölzer, 104 ; spires : Fölzer, 96 et Ricken, pl. VII,40, ces spires ont probablement été copiés de ceux de Lezoux, Déch. 1157-1158 ; décor des boucles supérieures, animaux marins ; animal marin tourné à droite : Osw. 55a. La Madeleine. Hadrien ; le décor est bordé par une rangée d'astragales : Fölzer, 101 et Ricken, pl. VII,5 et 8. Pour l'ensemble des dessins : cfr. Fölzer, pl. I,36 et Arentsburg, pl. XXXVIII,22. **La Madeleine, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,2 (5981). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 6 mm.

Spires avec cordon d'une venue. **La Madeleine, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,3 (6865). — Deux fragments de couleur brun-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 24 mm.

A. — Oves : Osw. Pryce, pl. XXX,126 ALBILLVS (98-138), Fölzer, pl. II,29 et Ricken, pl. VII,20, cordon perlé.

B. — Décor à médaillons avicellés, petit oiseau : Osw. 2301 (Ricken, pl. VII,111). La Madeleine. Hadrien. ALBILLVS (98-138) ; entre les médaillons trifol : Fölzer, pl. XXV,89 et

Ricken, pl. VII,10 .Style rappelle Fölzer, pl. II,26. **La Madeleine, peut-être d'ALBILLVS, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,4 (5271). — Fragment de couleur brun-orangé, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 9 mm.

Ensemble de décors superposés : Ricken, pl. VIII,9 et pl. IX,12 ; enlèvement (voir note 45*bis*, p. 143) : Osw. 766c. La Madeleine. Hadrien (Ricken, pl. IX,14) et Arentsburg, pl. XXXIX,7. **La Madeleine, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,5 (5772). — Fragment de couleur brun-orangé, bel enduit et bon relief des dessins. épaisseur de la paroi de 5 à 10 mm.

Entre deux cordons perlés : rinceau formé par des festons : cfr. Fölzer, pl. XXV,103, décor de la boucle inférieure : feuille : Fölzer, pl. XXV,91 ; le décor est bordé par une guirlande bifoliée : Fölzer, pl. XXV,83. Même technique Arentsburg, pl. XXXVIII,1. **La Madeleine, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,6 (5984). — Fragment de couleur brun foncé (action du feu), enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon perlé.

B. — Dans un feston, oiseau à gauche, il regarde à droite : Arentsburg, pl. XXXVIII,4,24,10 et Ricken, pl. VII,111. Même technique : Ricken, pl. XI,17. **La Madeleine, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,7 (6736). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins. épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 25 mm.

A. — Oves, spires : cfr. Ricken, pl. IX,1,2 et pl. VII,34 et Fölzer, pl. XXV,18, cordon perlé.

B. — Dans le champ, petit oiseau : cfr. Fölzer, pl. XXV,61 et Ricken, pl. VII,111 ; feuille : Ricken, pl. VII,50 et Fölzer, pl. XXV,91. **La Madeleine, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,8 (5270). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 7 à 10 mm.

Petit coureur à gauche : Osw. 667 (Déch. 395). Lezoux. Trajan. Fölzer, 49, Ricken, 89. La Madeleine. Hadrien ; feuille : Ricken, pl. VII,121 ; spire : Ricken, pl. VII,33 ; bifol : Ricken, pl. VII,12 ; festons : Ricken, pl. X,6 ; personnage indéterminé : cfr. Ricken, pl. VII,84 ; la feuille avec la spire : Arentsburg, pl. XXXVIII,14.

Certains ornements, notamment la grande feuille avec spire et le petit bifol dans le champ, font partie d'un groupe d'ornements que Barthel (72) reconnaît comme étant du potier TOCCIVS de Lavoye. Il croyait pouvoir lire ce nom sur un fragment faisant partie de cet ensemble. Par contre, Oelmann retrouve certains ornements reconnus par Barthel à TOCCIVS mélangés à des ornements de La Madeleine. Nous voulons également faire remarquer la différence qu'il existe entre le groupe (O. R. L. 8, XXII, 21-27) et le précédent (O. R. L. 8, XXII, 1-22) que Barthel attribue également et avec raison à TOCCIVS. M. Breuer (Arentsburg, pl. XXXVIII et pl. XXXIX) signale également un groupe de tessons de même facture et l'attribue à VIRTVVS de La Madeleine. Nous pensons pouvoir dire que les deux groupes (Barthel et Breuer) sont d'un même potier (VIRTVVS de La Madeleine). Notre tesson est de même technique donc : **La Madeleine, peut-être de VIRTVVS, second quart du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,9 (5525). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Triple fleuron : Ricken, pl. IX,19 et Fölzer, pl. XXVII,260a (SATTO) ; feuille : Fölzer, pl. XXV,91 ; le décor est bordé par une rangée d'astragales : cfr. Ricken, pl. VII,5. Pour le style, cfr. Ricken, pl. IX,19. Entre deux fleurons poinçon qui ne semble pas encore avoir été trouvé, il représente un chasseur

(72) L. Jacobi : *Das Kastell Zugmantel*, O. R. L., Abt. B, Band II, 1. Kastell 8. Einzelfunde, bearbeitet von Dr W. Barthel.

portant une biche sur les épaules ou devons nous y voir le Bon Pasteur portant la brebis égarée ? **La Madeleine, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,10 (6992). — Fragment de couleur rouge-orangé enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi, 6,5 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon perlé : cfr. Ricken, pl. IX,10,12.

B. — Décor à festons et motif en forme de serpent : Folzer, pl. IX,5,9. **La Madeleine, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,11 (6975). — Fragment de couleur brun-orangé, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 21,5 mm.

Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon perlé. **Probablement La Madeleine, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,12 (6699). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 7,5 à 9 mm.

Décor en deux zones. La zone supérieure : festons contenant feuille à six pétales : Déch. 1185 (Lezoux) et Fölzer, 842 (Trèves) et Ricken, pl. VII,64 (La Madeleine) ; pendentif, genre de candélabre : cfr. Déch. 1095 à 1097 (Lezoux) et Ricken, pl. VII,27 (La Madeleine). Décor de la zone inférieure : panneaux séparés par des cordons perlés (perles carrées), aux points de jonction des étoiles mal venues ; pilastre de bifols : cfr. Ricken, pl. VII,36 ; ours bondissant à droite : cfr. Osw. 1590 (Déch. 812). Lezoux. Hadrien, Ricken, pl. VII,115 ; cervidé incomplet : Ricken, pl. IX,17. Pour la technique de la frise supérieure, voir Arentsburg, pl. XLI,4 de JANVS et pour la frise inférieure : Arentsburg, pl. XLI,27 de JANVS. Ce potier aurait travaillé à La Madeleine et à Lezoux. **Lezoux ou La Madeleine, probablement de JANVS, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. XLIX,13 (6749). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Dans les cercles concentriques : rosettes : Rottenburg, pl. VIII,7 REGENVS d'Heiligenberg, Ricken, pl. IX,10 et von Petrikovits et Stampfuss, fig. 28, 16 ([73]). **La Madeleine, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,1 (6874). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 20 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon perlé : cfr. Ricken, pl. VII,F.

B. — Décor à festons et panneau. Dans un feston : Ricken, pl. X,15,18 motif en forme de panier : Ricken, pl. VII,22 ; feuille à cinq pétales : cfr. Ricken, pl. VII,39. **La Madeleine, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,2 (6867). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit usé et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 26 mm.

Oves, cœur en pointe 2 mm., orle double, sans dard ni cordon. **La Madeleine ou Trèves, deuxième siècle.**

Pl. L,3 (6540). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6,5 mm.

A. — Oves, cordon cordé (= Est de la Gaule) : cfr. Fölzer, pl. XXXII,928 (Trèves).

B. — Décor à festons : cfr. Fölzer, pl. XXV,104,105 ; les, astragales : cfr. Fölzer, pl. XXXII,877 (Trèves) et cfr. Ricken pl. VII,5 (La Madeleine) ; le décor est bordé par une guirlande bifoliée : Fölzer, pl. XXV,83 et Ricken, pl. X,5. **La Madeleine, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,4 (6967). — Fragment de couleur brun-orangé, bon enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

([73]) H. von Petrikovits et R. Stampfuss : *Das Germaniche Brandgräberfeld Keppeln, Kr. Kleve.* Quellenschriften zur westdeutscher vor-und frühgeschichte, Band 3, 1940

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide (mal venue), cordon perlé : cfr. Ricken, pl. VII,F.

B. — Décor à médaillons : cfr. Ricken, pl. IX,5,9 ; entre les médaillons, un amour tourné à droite : Osw. 402a. La Madeleine. Hadrien et Ricken, pl. X,9,12. **La Madeleine, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. LV,14 (5956). — Fragment de couleur brun-rouge clair, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 7 mm.

A. — Oves, cœur, orle double et dard double : un filet est cordé l'autre est d'une venue, cordon perlé, perles carrées : Ricken, pl. X,21 et Arentsburg, pl. 76,31,34 et von Pétrikovits et Stampfuss, fig. 31 (VIRTVS). D'après Ricken, ils appartiennent à un groupe non localisé et ressemblent au style de JANVS. von Pétrikovits les a retrouvés sur un fragment signé VIRTVS, mais il n'est pas certain que ce soit celui de La Madeleine (Germania, XXVI, 1942, p. 131 et pl. 22,1, Sigillatafragen). Probablement VIRTVS, peut-être La Madeleine.

B. — Personnage assis à droite. Poinçon inconnu. **Probablement La Madeleine, deuxième siècle.**

Pl. LV,15 (5252). — Fragment de couleur brun-rouge clair, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 8 mm.

Même technique que le fragment précédent. Personnage debout à droite. Poinçon inconnu. **Probablement La Madeleine, deuxième siècle.**

F. — *Vichy*

Pl. L,5,5a (5957 et 5970). — Deux fragments d'un même vase de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 14 mm.

A. — Oves, cœur 1,5 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée (mal venue), cordon tremblé.

B. — Décor probablement à panneaux, séparés par des cordons tremblés. Femme assise : Osw. 949. Vichy. Trajan. **Vichy, premier quart du deuxième siècle.**

G. — *Luxeuil*

Pl. L,6 (5238). — Fragment de couleur brun-rouge, joli enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

A. — Oves, demi effacés.

B. — Décor à festons affrontés, pendentif trifol : Pryce et Birley, pl. XVI,1 ; XIV,13 ; XIX,6 ; XVIII,1 ; en dessous des festons entre deux cordons perlés une guirlande bifoliée : Pryce et Birley, pl. XVIII,1 ; XIX,6. Même style que Pryce et Birley, pl. XV,1 (IOENALIS de Luxeuil) et May, pl. XVIII, également de IOENALIS (98-138). **Luxeuil, peut-être de IOENALIS, début du deuxième siècle.**

H. — *Chémery* (*SATTO*)

Pl. L,7 (5855). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins.

Satyre : Arentsburg, pl. XXXVII,10 et Fölzer, 149. **SATTO de Chémery, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. L,8 (6863). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Entre deux cordons perlés, un pilastre de bifol : cfr. Fölzer, pl. XXVII,266. **Peut-être SATTO de Chémery, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. L,9 (6575). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet à tête indéterminée, cordon probablement perlé.

B. — Style libre, arbre : cfr. Fölzer, pl. V,10,11,18,23 et Blickweiler, pl. XVII,5,7 et pl. 61,7 ; dans les arbres des oiseaux : Fölzer, pl. V,10 ; l'oiseau en vol : Fölzer, pl. XXVI, 224 ; entre deux arbres, une sorte de singe : cfr. Rottenburg, pl. XIX,2 (Rheinzabern sur un fragment signé par PVPVS et IVVENIS). **SATTO de Chémery, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,9a (6576). — Fragment du même vase que le précédent.

Pl. L,10 (5977). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 7,5 mm.

Décor à festons avicellés. Festons, pendentif et bifol : Fölzer, pl. XXVII,250 ; oiseau : Osw. 2300. Chémery. Même technique : cfr. Rottenburg, pl. VI,4 et 10 et Fölzer, pl. V,3 et Cannstatt, pl. II,1,2. **SATTO de Chémery, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. L,11 (6764). — Fragment de couleur brun-orangé, bon enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Décor en deux zones. Zones supérieure : décor à panneaux séparés par des cordons perlés et zone inférieure, décor à festons bordés par une rangée de rosettes mal venues. Oiseau regardant en arrière, à gauche : Osw. 2253 (Fölzer, 218). Chémery. Trajan et Heiligenberg. Hadrien. CIRIVNA (98-138) ; oiseau regardant en arrière à droite : Osw. 2300 (Fölzer, 216). Chémery. Trajan et Heiligenberg. Hadrien, style de CIRIVNA (98-138) : nous retrouvons les deux oiseaux dans Fölzer, pl. XXVI,216 et 118 ; la feuille terminée par un pédoncule : Fölzer, pl. XXVI, 237 ; les pieds d'un petit sujet humain peuvent provenir du petit amour reproduit par Fölzer, pl. XXVI,179 ou du personnage : Fölzer, pl. XXVII,288 ; le décor à doubles festons avec pendentif de feston perlé terminé par un bifol : Fölzer, pl. XXVII,250 ; la petite rosace à sept perles : Fölzer, pl. XXVII,278 ; le cordon perlé : Fölzer, pl. XXVII, 277 ainsi que la rangée de rosettes mal venues : Fölzer, pl. XXVII, 280 déterminent le style de SATTO de Chémery. **SATTO de Chémery, première moitié du deuxième siècle.**

I. — *Trèves*

Pl. L,12 (6708). — Fragment de couleur brun-jaune, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

Oves, cœur 1 mm., orle triple, sans dard et sans cordon : cfr. Fölzer,956. **Trèves, deuxième siècle.**

Pl. L,13 (5839). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins.

Arbre et petit lapin tourné à droite : Niederbieber (74), pl. VI,21 CRICIRO (fin des Antonins) de Trèves et Fölzer, pl. XVII,16,40. **Trèves, deuxième siècle.**

Pl. L,14 (6665). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Guirlande bifoliée : cfr. Fölzer, 904 et pl. XXI,7. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,15 (5814). — Fragment de couleur noir (action du feu), enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4,5 mm.

A. — Oves, orle triple : Fölzer, pl. XXXII,955.

B. — Spires : Fölzer, pl. XXXI,721 ; feuille ou arbre semble inconnu. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,16 (6953). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

Bifol, probablement Fölzer, 904. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,17 (6551). — Fragment de couleur brun-orangé, mauvais enduit, et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 6,5 à 8 mm.

Biche : Osw. 1764 (Fölzer, 621). Trèves. Fin des Antonins, style d'ALPINVS. **Trèves, fin du deuxième siècle.**

Pl. L,18 (6406). — Fragment de couleur brun-orangé, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Colonne : Fölzer, pl. XXXII.867. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,19 (5522). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et relief moyen des dessins.

Vase : Fölzer, pl. XXXI, 790 ; l'ornement pourrait être Fölzer, 794. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,20 (5842). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Petit sanglier tourné à droite : Fölzer, pl. XXX,610 (Trèves),

(74) F. Oelmann : *Die Keramik des Kastells Niederbieber.* Materialen z. röm.-germ. Keramik, Frankfurt a/M., 1914.

se rencontre également à Blickweiler, pl. 78,32 ; le décor est bordé par un rang de rosaces : Fölzer, pl. XXXI,839. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,21 (5801). — Fragment de couleur noir (action du feu), enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5,5 à 7 mm.

Guirlande bifoliée : Fölzer, pl. XXXII,904. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,22 (5809). — Fragment de couleur rouge-orangé, bon enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Scène érotique : Osw. XCI,gg (Fölzer, 528). Trèves. Antonins au troisième siècle. Ce sujet-ci est une copie réduite de celui d'Osw. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,23 (5306). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Guirlande bifoliée : cfr. Fölzer, 903. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. L,24 (5975). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, mauvais enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 8 mm.

Entre deux colonnes : Fölzer, pl. XXXII,874 cervidé tourné à gauche : Fölzer, pl. XXX,622 ; motif ornemental : Fölzer, pl. XXXI,766, ce motif se rencontre également à Lavoye : Fölzer, pl. XXXVIII, 392. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LI,1 (6692). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Etoiles : cfr. Fölzer, pl. XXXII,891c et Arentsburg, pl. LI,34 ; la rangée des étoiles se trouve entre deux cordons cordés : cfr. Fölzer, pl. XXXII,926 à 928. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LI,2 (5850). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 22 mm.

A. — Oves, orle triple sans dard, cordon cordé : Fölzer, pl. XXXII,956.

B. — Petit sujet : probablement Fölzer, pl. XXXIX,543. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LI,3 (6713). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi de 8 à 10 mm.

Décor à grands médaillons avec feuilles : cfr. Fölzer, 719 et cercles : Fölzer, 837. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LI,4 (6333). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 9 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle triple, dard : filet sans tête.

B. — Décor à rinceau formé par des festons de deux modèles différents. Feston formant l'arc supérieur : Fölzer, pl. XXXI, 819 ; feston formant l'arc inférieur : Fölzer, pl. XXXI,808 ; ornement : Fölzer, pl. XXXI,766 et corbeille : Fölzer, pl. XXXI,790. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LI,5 (6548). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 30 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle triple, cordon tremblé (mal venu).

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons tremblés. Fragment d'un cervidé tourné à gauche : cfr. Fölzer, 621 et Niederbieber, pl. VII,4,10. Entre deux cordons tremblés : un fût de trifols. **Probablement Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LI,6 (6539). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 7 mm.

A. — Oves, cœur triangulaire, orle double, dard : filet sans tête, cordon d'une venue.

B. — Combat de gladiateurs. Gladiateur tourné à droite : Osw. 1055 (Fölzer, 499), Trèves, Fin des Antonins, style

d'ALPINVS ; gladiateur à gauche : Fölzer, pl. XXIX,501. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LI,7,7a (6891,a et b). — Deux fragments de couleur rouge-orangé, enduit usé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 41 mm.

A. — Oves, orle quintuple, sans cœur ni dard ni cordon.

B. — Au bout d'un pédoncule tremblé, une feuille : Fölzer, pl. XXXI,769. **Tréves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LI,8 (6776). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 59 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle triple, cordon avec perles carrées : cfr. Fölzer, pl. XXXI,955,956.

B. — Décor à festons, double demi-cercle : cfr. Fölzer, pl. XXXI,815. Entre les festons, un sujet indistinct. **Trèves. seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LI,9 (6830). — Fragment de couleur brun-rouge, très foncé enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet à tête en forme de marteau : cfr. Fölzer, pl. XXXII,945.

B. — Rosace double : cfr. Fölzer, pl. XXXI,836,837. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LI,10 (5796). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm. (même vase que n° 5850, pl. LI,2). Fût : cfr. Fölzer, pl. XXXI,766 ; grappe de raisins : Fölzer, pl. XXXI,741 ; le décor est bordé par une guirlande : Fölzer, pl. XXXI,727. **Trèves, seconde moitié du deuxième siècle.**

J. — *Rheinzabern*

Pl. LII,1,1a (6651 à 6653 et 5778 à 5782). — Plusieurs fragments s'adaptant, formant presqu'un vase entier de couleur brun-rouge clair, joli enduit et joli relief des dessins, épaisseur

de la paroi de 6 à 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 33 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet perlé à tête étoilée (?), cordon perles rectangulaires : cfr. Lud., p. 142-143.

B. — Décor à grands festons contenant des cercles concentriques : cfr. Lud., p. 101. Entre les festons, une superposition de feuilles d'acanthes : Lud., p. 97, 4 ; feuilles : Lud., p. 84, 25 ; le décor est bordé par une guirlande bifoliée : Lud., p. 153, 147, 148, 149. **Rheinzabern, milieu du deuxième siècle.**

Pl. LII,2 (5233). — Fragment de couleur brun-rouge clair, enduit écaillé et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 7 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, aux points de jonction des étoiles. Mouton tourné à droite : Osw., 1856. Lezoux (?). Hadrien (?) et Rheinzabern (Lud. T. 100, 184). Antonins ; petites rosaces à sept branches : Lud. O, 103 (Rheinzabern). **Rheinzabern, milieu du deuxième siècle.**

Pl. LII,3 (6748). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8 mm.

Lapin tourné à gauche : Osw., 2118 (Lud. T, 88, 92-95, 172 et V, 237). Rheinzabern. Antonins. Dans le champ, petits cercles fréquents à Lezoux et à Rheinzabern : Lud., 134, la séparation cordée est fréquente dans l'Est de la Gaule. **Rheinzabern, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LII,4,4a (6793). — Fragment de couleur brun-rouge, bon enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 17 mm.

A. — Oves, cœur 3,5 mm., orle double, dard : filet perlé à tête globuleuse, cordon perlé : Osw. Pryce, pl. XXX,83.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Festons partant d'astragales avec panthère tournée à droite : Osw. 1518 (Déch. 799). Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. MERCATOR (98-138), DIVIX (98-161), PVGNI (117-161), style de ADVOCISVS (117-161), de CINNAMVS (98-161), de

PATERNVS (98-161) et de IOENALIS (98-136). Ce poinçon existe également à Rheinzabern (Lud. T. 16, 18, 19, 21, et V, T. 40, 41). Antonins. La même technique : cfr. Cannstatt, pl. XLV,8. **Probablement Rheinzabern, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. LII,5 (5315). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 5 mm.

Lion accroupi à gauche : Osw. 1423 (Lud. T. 10 et V, T. 8). Rheinzabern. Antonins. **Rheinzabern, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. LII,6 (6924). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 25 mm.

Oves, spires avec cordon perlé : Ricken, pl. IX,1,2 (La Madeleine). On retrouve ces spires à Heiligenberg : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,114 de JANVS. Ce potier a travaillé à Heiligenberg, La Madeleine et Rheinzabern au début du deuxième siècle. **La Madeleine ou Rheinzabern, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. LII,7 (5268). — Fragment de couleur rouge-orangé foncé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5,5 à 6,5 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête globuleuse, cordon perles carrées : Lud., p. 137, 7.

B. — Décor avec des cercles concentriques : cfr. Lud., p. 101 et feuilles d'acanthes : Lud., p. 97, 4 ; le décor est bordé par une guirlande bifoliée : Lud., p. 153, 147 à 149. **Rheinzabern, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LII,8 (6862). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Croix : Blickweiler, pl. 81,42 ; pl. 18,5 ; pl. 45,8 et Forrer, p. 720, Cannstatt, pl. 23,6 et Lud. o. 105. **Est de la Gaule, peut-être de Rheinzabern, deuxième siècle.**

Pl. LII,9,9a (6859a, b, 6860, 6933). — Plusieurs fragments de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins,

épaisseur de la paroi 7 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 27 mm.

A. — Oves, spires et cordon perlé : Ricken, pl. IX,1,2 (La Madeleine), Fölzer, pl. II,46 (La Madeleine) et Lud. R. 112 (Rheinzabern).

B. — Cercles concentriques fréquents à Rheinzabern : cfr. Ricken, pl. IX,10 et Fölzer, pl. II,8,17, au centre des étoiles : Arentsburg, pl. XXXVIII,36 (La Madeleine); grand amour tourné à droite : Osw. 387 (Lud. M. 118 et V, 265, 268). Heiligenberg. Hadrien et Rheinzabern. Antonins; amour tourné à gauche : Osw. 442a. Lezoux, Antonins, style de DOECCVS (117-161), La Madeleine. Hadrien et Rheinzabern (Lud. M. 119, V, 264, 274b). Antonins; guerrier accroupi : Ricken, pl. VIII, 7a (La Madeleine); Lud. M. 157 (Rheinzabern) et Osw. 224 (Déch. 119). Lezoux. Trajan. BVTRIO (81-117); petit guerrier tourné à droite : Ricken, pl. VII,94; VIII,11,1; IX,11, Fölzer, pl. XXV,50 (La Madeleine) et Osw. 1056a (Lud. M. 68 et V, 157). Rheinzabern. Antonins. **Rheinzabern, second quart du deuxième siècle.**

Pl. LII,10 (5812). — Fragment de couleur rouge-orangé, bel enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm.

Guirlande bifoliée : Lud., p. 153, 147 à 149. **Rheinzabern, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LIII,1 (5961). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 23 mm.

A. — Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet sans tête et sans cordon.

B. — Décor à médaillons, entre les médaillons trifol : Lud., p. 110, 323. Rappelle le style de REGINVS : cfr. Cannstatt, pl. XXXIV,1,2. **Rheinzabern, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LIII,2,2a (6790-91). — Deux fragments d'un même vase de couleur rouge-orangé, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

A. — Oves, orle triple, dard perlé (perles carrées) : Blickweiler, pl. 82,32 et pl. 13,15,16,57,58, ils se rapprochent également des modèles que donne Ludowici.

B. — Croix : cfr. Ricken, pl. XIII,53,54 et Fölzer, pl. XXVIII,426 (Lavoye). **Rheinzabern ou Lavoye, deuxième siècle.**

Pl. LIII,3,3a,3b,3c (6914 à 6919). — Plusieurs fragments de couleur rouge-orangé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm. Même technique que les fragments précédents mais la croix se trouve dans un double demi-cercle : Blickweiler, pl. 82,15 et Fölzer, pl. XXVIII,447. **Rheinzabern, ou Lavoye, deuxième siècle.**

Pl. LIII,4 (6847). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Ornement de feuilles ; voir n° 6587, pl. XLVIII,2,2a et Lud. o. 117 ; trifol : Lud. o. 226, 229. **Rheinzabern, seconde moitié du deuxième siècle.**

Pl. LIII,5 (6658). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit écaillé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 8 mm.

Cercles concentriques. Le décor semble inconnu et nous ne pouvons déterminer ce tesson, **peut-être Rheinzabern,** les cercles concentriques étant fréquents à Rheinzabern. **Deuxième siècle.**

Pl. LIII,6,6a (6818-19). — Fragment de couleur brun, tirant vers le violet, très mauvais enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 9 mm.

A. — Oves, orle double, dard : filet sans tête et sans cordon.

B. — Dans un grand médaillon, guerrier marchant à droite et tirant son glaive du fourreau : Osw. 193 (Déch. 111). Lezoux. Hadrien. ILLIX (98-161), BASSI (98-138) et Rheinzabern (Lud. III, M. 171, 196, 224 et V, 188). Antonins ; ornement : cfr. Lud. V, o. 204. **Rheinzabern, milieu du deuxième siècle.**

Pl. LIII,7 (5765). — Fragment de couleur brun-rouge, bon enduit et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Lionne tournée à gauche : Osw. 1547 (Lud. V, T. 38). Heiligenberg. Hadrien et Rheinzabern. Antonins : ce motif a déjà été traité à Lezoux : cfr. Osw. 1553 (Déch. 971). **Heiligenberg ou Rheinzabern, milieu du deuxième siècle.**

Pl. LIII,8 (6408). — Fragment de couleur brun-orangé, très bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 24 mm.

Oves, cœur 4 mm., orle double, dard : filet chevauche les orles, probablement perlés, tête étoilée percée d'un trou : cfr. Lud. p. 147, 88. **Rheinzabern, milieu du deuxième siècle.**

Pl. LV,11 (5808). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit usé et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 7 à 9 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés. Diane : Osw. 106 (Déch. 64). Lezoux et Vichy. Antonins. Rheinzabern (Lud. M. 246). Antonins. Trèves (Folzer, 477). Antonins. **Rheinzabern ou de Trèves, deuxième siècle.**

K. — *Blickweiler*

Pl. LIII,9 (5756). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit moyen et relief usé des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm.

A. — Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet à tête trifide, cordon perlé.

B. — Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, aigle vu de face : Osw. 2177 (Blickweiler, pl. 80,11). Blickweiler. Hadrien ; cercles concentriques : Blickweiler, pl. 82,26,27. **Blickweiler, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. LIII,10 (6659). — Fragment de couleur brun-orangé, enduit mat et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 3,5 à 5 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés, sur les cordons des OD. Dans un double médaillon, un gladiateur

tourné à droite : Osw. 1005. Lezoux. Hadrien et Blickweiler, pl. 76,1. Trajan-Hadrien. Le décor est bordé par des festons étoilés, comme jugum des CID, Blickweiler, pl. 21,1,2,3,5. **Blickweiler de DOECCVS, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. LIII,11 (6654-55). — Deux fragments de couleur brun-rouge, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 9 mm.

Décor à panneaux séparés par des cordons perlés aux points de jonction des petites croix : Blickweiler, pl. 81,41 ; Mercure : Osw. 531. Blickweiler, pl. 74,3, Hadrien ou Osw. 532 (Déch. 290). Lezoux. Trajan-Antonin ; Heiligenberg. Hadrien ; La Madeleine. Hadrien ; Blickweiler. pl. 74,1,2. Hadrien ; le décor est bordé par un petit rinceau avec mystica : Blickweiler, pl. 81,60. **Blickweiler, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. LIII,12 (6509). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, enduit mat et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm.

Chèvre tournée à gauche : Osw. 1851 (Blickweiler, pl. 79,16). Antonins. **Blickweiler, première moitié du deuxième siècle.**

Pl. LIII,13 (6570). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 8,5 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet perlé avec tête étoilée, cordon perlé.

B. — Décor en zones et style libre, zone supérieure cervidé à gauche, il regarde à droite : Osw. 1814. Vichy et Lezoux. Trajan-Antonin. GRATI M (98-138), AVSTRI (98-138), style de CINNAMVS (98-161). Zone médiane sanglier tourné à droite : Osw. 1645 (Lud. T. 185, 251 et Blickweiler, pl. 78,31,32). Trajan-Antonin ; chien tourné à gauche : Blickweiler, pl. 79,29, entre les animaux des feuilles : Blickweiler, pl. 80,38,39. Zone inférieure, une rangée de rosaces : Blickweiler, pl. 81,34. Les zones sont séparées par des cordons perlés. Même technique :

Blickweiler, pl. 9,3,4 et même vase : Blickweiler, pl. 28,3 (Art des Töpfers der Springenden Tieren). **Blickweiler, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. LIV,1 (6403). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 9 mm,. lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 34 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée (mal venue) : Blickweiler, pl. 82,21,28.

B. — Décor à festons avicellés. Oiseau à droite : Osw. 2317. Lezoux. Trajan-Antonin, a été repris par les potiers de Blickweiler (pl. 80,7), de Heiligenberg, de La Madeleine (Ricken, pl. VII,112) et de Rheinzabern (Lud. V, T. 317) ; oiseau à gauche : Osw. 2326. Lezoux. Trajan et Blickweiler (pl. 80,8). Trajan-Hadrien ; motif en forme de tambourain : Blickweiler, pl. 81,65. En dessous, des festons petit cercle et lapin à gauche : Osw. 2116 ; lapin à droite : Osw. 2061. Lezoux. Trajan-Antonin et Rheinzabern (Lud. V, T. 234). Antonins ; rosace mal venue : Blickweiler, pl. 83,8. Technique dans le genre de Blickweiler, pl. 1,2 et pl. 2,1. Sur notre fragment, les jugum ont la forme d'astragales alors que ceux de Blickweiler ont des (II). **Blickweiler, peut-être de DOECCVS, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. LIV,7 (6565). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et joli relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Décor à zones séparées par des cordons tremblés. Cervidés : Osw. 1752a (Déch. 879). Lezoux. Hadrien-Antonin. EPPILVS (117-161), LAXTVCÎS (98-138), DOIICVS (117-161), a été repris à Blickweiler, pl. 79,12. Trajan-Hadrien ; panthère : Osw. 1554. Lezoux et Vichy. Trajan-Antonin. LIBERTI (69-117), GRAT M (98-138), QVINTILIAN (117-161), ACVRIO (98-138) et style de PATERNVS (98-161). La Madeleine. Hadrien (Ricken, pl. X,10,14,19) ; double disque : Blickweiler, pl. 41,1 et pl. 81,76. Le décor est bordé par une guirlande bifoliée. **Lezoux ou Blickweiler, première moitié du deuxième siècle.**

L. — *Heiligenberg*

Pl. LIV,16 (5854). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 6,5 mm.

A. — Oves, cœur 2,5 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon perlé : Forrer, pl. XXV,11 JANVS (117-161).

B. — Etoile à sept perles : Forrer, pl. XXV JANVS (117-161). **Heiligenberg, probablement JANVS, premier quart du deuxième siècle.**

Pl. LIV,17 (6405). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 4 mm.

Technique dans le genre de Cannstatt, pl. XXVIII,8, rappelle la technique de SATTO et de JANVS, décor dans le genre de JANVS de Heiligenberg : Forrer, pl. XXV. **Peut-être Heiligenberg, premier quart du deuxième siècle.**

M. — *Ateliers indéterminés*

Pl. LIV,2 (5965). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit moyen et écaillé, relief moyen des dessins, épaisseur de la paroi de 6 à 8 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 28 mm.

Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet sans tête, cordon perlé. **Est de la Gaule? Rheinzabern?**

Pl. LIV,3 (6899). — Fragment de couleur brun-orangé, bon enduit et dessins mal venus, épaisseur de la paroi 7 mm. **Est de la Gaule ?**

Pl. LIV,4 (6925). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi 5 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 21 mm.

Oves, cœur 2 mm., orle double, dard : filet perlé à tête étoilée, peuvent être de La Madeleine : cfr. Fölzer, pl. XXV, 119,120 ou d'AVITI d'Eschweilerhof, cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,120 et Fölzer, pl. VI,12 et pl. XXVII,326. **Est de la Gaule ? La Madeleine ?**

Pl. LIV,5 (6366). — Fragment de couleur brun-orangé, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi 6 mm., lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 23 mm.

A. — Oves, cœur 3 mm., orle double, dard : filet à tête étoilée, cordon tremblé.

B. — Feston avec petit cercle. **Est de la Gaule ?**

Pl. LIV,6 (5925). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4 à 7,5 mm.

Décor à style libre. **La Madeleine ? Est de la Gaule ?**

Pl. LIV,8 (5523). — Fragment de couleur rouge-orangé, mauvais enduit et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 8 mm. **Lavoye ? Est de la Gaule ?**

Pl. LIV,9 (5247). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et dessin mal venu, épaisseur de la paroi 6 mm.

Sujet indéchiffrable. **Lavoye ? Est de la Gaule ?**

Pl. LIV,10 (6839). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit écaillé et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

Sujet indéchiffrable. **Lavoye ? Est de la Gaule ?**

Pl. LIV,11 (6908). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et très fort relief des dessins, épaisseur de la paroi 6,5 mm.

Pattes d'un oiseau, très fort relief. **Lezoux ? Est de la Gaule ?**

Pl. LIV,12 (6775). — Fragment de couleur rouge-orangé, enduit moyen et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 7,5 mm.

Oves, spires : cfr. Osw. Pryce, pl. XXX,114,115. **Est de la Gaule ? Lavoye ? La Madeleine ?**

Pl. LIV,13 (6900). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit mat et mauvais relief des dessins, épaisseur de la paroi 5,5 mm.

Sujet mal façonné. **Rheinzabern ? Lavoye ?**

Pl. LIV,15 (5967). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et bon relief des dessins, épaisseur de la paroi de 4,5 à 8,5 mm.

Décor en zones. Zone supérieure : style libre, poinçons non déterminés. Zone inférieure : festons et mystica. **Indéterminé, par suite des mystica, il existe une influence de La Graufesenque, début du deuxième siècle ?**

Pl. LV,9 (6866). — Fragment de couleur brun-rouge, enduit moyen et relief moyen des dessins.

Oves, cœur 1 mm., orle double, dard : filet cordé. **Est de la Gaule ?**

* * *

Les caractéristiques les plus marquantes du type Drag. 37 sont : la forme hémisphérique, la bande non ornée surmontée d'une lèvre demi-ronde et le pied relativement plat. On rencontre rarement un sillon dans le pied comme sur les Drag. 29 et 30.

Ce type apparaît aux environs du règne de Néron, acquiert rapidement une grande vogue, devient prépondérant au deuxième siècle et continue d'être produit jusqu'à la fin de la fabrication de la terra sigillata décorée. Il faut rechercher les derniers modèles manufacturés chez les potiers de l'Est de la Gaule. A Lezoux, ils ont été fabriqués jusqu'au début du troisième siècle comme modèles à relief d'applique.

Non seulement les premiers Drag. 37 ont reçu les mêmes décors et les mêmes sujets que les Drag. 29, mais on retrouve aussi, mais très rarement, sur les premiers 37, des sigles à l'intérieur des vases comme sur les 29. Il est donc évident qu'il existe des rapports entre ces deux formes. On doit probablement admettre aussi une influence des Drag. 30, mais on peut croire que c'est plutôt sa forme pratique, plus que tout autre prototype qui fut la cause dominante de son développement et de sa grande vogue.

Cette forme a eu tout de suite une vogue telle qu'à Newstead elle est déjà devenue la plus nombreuse parmi les vases décorés ; en outre, les trouvailles d'Hofheim (période de Vespasien) n'ont donné que 4 ou 5 vases de ce type, alors qu'à Pompéi,

on en a trouvé 54 pour 36 seulement du type Drag. 29. A Cannstatt, site occupé pour la première fois en 84, le type 37 remplace complètement le type 29, ce qui confirme qu'à la fin du premier siècle le Drag. 37 a pratiquement remplacé le Drag. 29. A quelques exceptions près, tels que les types 64, 65, 68, le bol hémisphérique et les derniers exemplaires des Drag. 30 ont été les formes les plus usitées pendant le deuxième siècle. A Niederbieber, par exemple, on retrouve cette forme en grande quantité comme produit de l'Est de la Gaule ; elle reste en usage jusqu'à la fin de l'occupation du site. Avec Niederbieber, nous voyons, semble-t-il, la fin de la fabrication de ces vases moulés. Si la forme persiste encore pendant le quatrième siècle, les ornements sont alors remplacés par des décors géométriques (à la roulette).

La bande unie en dessous de la lèvre devient plus large sur les modèles récents : en dessous de cette bande se place une rangée de motifs en forme d'œufs ou oves qui marque le bord supérieur de la partie ornée. Les oves sont parfois remplacés par d'autres motifs, ce qui est une spécialité de l'Est de la Gaule et notamment de La Madeleine (pl. XLIX, 2,3,7).

Les différents types de décoration que l'on rencontre à Tongres sont les suivants :

a) Pour la période flavienne

Les premiers Drag. 37, entre autres ceux de l'époque de Vespasien et Domitien, ont les mêmes sujets et les mêmes formes de décor que ceux que l'on rencontre sur les Drag. 29 de la même époque.

Au début, les potiers imitaient le décor en double zone des Drag. 29 (pl. XXIV,15 ; pl. XXIX,7,11,17 et pl. XXX,4) ; ce genre de décor a également été retrouvé sur des vases de Pompéi et de Hofheim II. Comme on peut le voir, beaucoup de sujets sont purement ornementaux, et les sujets à caractère mythologique ou les animaux sont d'un style plus libre que sur les Drag. 29. Ce mode de décoration, caractéristique de la période flavienne, persiste pourtant chez certains potiers, dont l'activité continue jusqu'au règne de Trajan. Les décors à panneaux ou métopes se rencontrent également sur les pre-

miers Drag. 37 (pl. XXIX,6). Ce décor se trouve déjà sur les Drag. 11, 29 et 30 et, au plus tôt, à l'époque de Claude, comme le montrent les trouvailles d'Hofheim ; il est surtout mis en évidence à Newstead I et à Carlisle (époque de Domitien).

Au début, les panneaux décorés de sautoirs alternent avec des panneaux à médaillons (pl. XXV,11,12). Dans les décors à panneaux de l'époque de Domitien, les animaux sont souvent placés au-dessus d'un semis de gazon. Les potiers BIRAGILLVS et L COSIVS de cette époque ont beaucoup employé ce décor qui semble être une spécialité des derniers ateliers du Sud de la Gaule (pl.XXIX,19).

Comme sur les Drag. 30, les panneaux sont parfois séparés par des pilastres de bifols ou de trifols (pl. XXIX,4). Sous les oves, on retrouve aussi — et c'est également une caractéristique de la période flavienne — des chevrons ou des guirlandes bifoliées ou trifoliées (pl. XXVIII,1,1a et pl. XXIX,17).

A cette époque, apparaissent les grandes guirlandes réfléchies décurrentes, dont les boucles inférieures sont ornées de plantes conventionnelles. Ces guirlandes occupent toute la surface et sont bordées de strigiles (Tongres, Pompéi, Margidunum). Les décors de style libre se rencontrent également à l'époque flavienne (pl. XXVIII,5 et pl. XXIX,7,11). D'après Osw. Pryce (p. 99), c'est plutôt GERMANVS que LIBERTVS qui devrait être considéré comme l'inventeur de ce nouveau mode de décoration ; il a été copié par BIRAGILLVS, potier d'une époque un peu plus récente.

Tous ces premiers décors sur Drag. 37 se rencontrent aussi sur les Drag. 29, ils datent tous du premier siècle et proviennent des officines du Sud de la Gaule. On doit également noter que beaucoup de ces types continuent d'être employés, mais souvent sous une forme modifiée, à Lezoux et dans les officines de l'Est de la Gaule.

b) Pour la période trajane

Avec les potiers du deuxième siècle, un changement considérable apparaît dans la décoration de la sigillée. On peut déjà le pressentir à la fin du premier siècle, dans les officines du Sud de la Gaule.

Quoique l'influence du Sud apparaisse encore au Centre de la Gaule et même à l'Est, les ornements végétaux prennent peu à peu une place de plus en plus réduite et sont largement supplantés par des animaux et des sujets à caractère mythologique, spécialement à Lezoux.

Les décors en zones se rencontrent encore (pl. XXXIV,9) à Lezoux et à La Madeleine (pl. XLIX,12). C'est SATTO qui semble avoir introduit les traditions de La Graufesenque (pl. L,9,11) dans l'Est de la Gaule.

Le décor à panneaux ou métopes s'y perpétue jusqu'à la fin de la fabrication de la poterie sigillée. La décoration des vases de la période trajane y est encore inspirée par les officines du Sud de la Gaule puisqu'on retrouve encore de nombreux poinçons de cette région. Le cordon tremblé en dessous des oves est aussi une caractéristique qui dénote l'influence du Sud de la Gaule.

Les festons ne sont plus continus, mais sont détachés dans les panneaux (pl. XXXVIII,1,4,5). Les feuilles ou les autres motifs dans les coins des panneaux, si caractéristiques à la période flavienne, ne se retrouvent plus que sous une forme réduite (pl. XXXVIII,1).

Le style libre a été fréquemment employé par les potiers du deuxième siècle. Les sujets sont répartis sur toute la surface ornée du vase (pl. XXXII,1,1a,6). Les potiers BVTRIO, LIBERTVS, de Lezoux, affectionnaient ce décor. SATTO, de Chémery, l'employait également (pl. L,9,9a).

c) Pour la période antonine

Si l'on compare la décoration de la période antonine avec celle de la période flavienne, on remarque une grande différence : les motifs purement décoratifs ont disparu en grande partie et les semis complètement. Les cordons tremblés sont très rares et les festons ne sont plus continus. La guirlande bifoliée ou trifoliée bordant le bord inférieur des panneaux tend à disparaître. Dans le Centre, surtout à Lezoux, mais plus souvent encore dans l'Est de la Gaule, la caractéristique la plus marquante est la prédominance de sujets mythologiques.

Dans l'Est de la Gaule, des successions de motifs mythologiques se rencontrent fréquemment et les autres personnages n'occupent qu'une place secondaire.

Les larges rinceaux, variante de modèles plus anciens, se rencontrent dans l'Est de la Gaule (pl. LI,4) et, à une époque un peu plus ancienne, c'est-à-dire vers le milieu du deuxième siècle à Lezoux, notamment chez CINNAMVS et son école (pl. XXXV,7,19,21,22,24).

Le sautoir, si caractéristique de la période flavienne, se retrouve encore à Lezoux et n'est pas rare, mais sous une forme évoluée, dans l'Est de la Gaule (pl. XLV,19).

Les décors à panneaux ou métopes prédominent chez les potiers de Lezoux de cette époque et sont associés à de grands médaillons entourant des sujets variés et à des festons séparés qui couvrent la partie supérieure d'un panneau (pl. XXXVIII, 1,4,6).

Le style libre est aussi très suivi (pl. XL,6 ; pl. XLII,3,3a), surtout par les potiers de Lezoux du milieu du deuxième siècle. Dans l'Est de la Gaule, il montre des signes de décadence (pl. XLVI,10,17, pl. L,17).

Des sujets sous arcades se rencontrent dans le Centre et l'Est de la Gaule (pl. XLVI,12 ; pl. XLVIII,2) ; le motif persiste jusqu'au IIIe siècle. La décoration des vases sigillés au IIIe siècle dans l'Est de la Gaule constitue un mélange assez confus, dans lequel le style libre occupe une place considérable.

IX. — FORME DÉCHELETTE 64

Pl. LIV,14,14a (5541). — Vase intact, enduit mat et usé, relief moyen des dessins, lèvre demi-ronde, largeur de la bande enduite 29 mm., haut. totale 95 mm., diam. du bord 88 mm., paroi de 4,5 à 8 mm.

Décor à style libre. La paroi ornée est bordée de deux rangées de diclytra ; pygmée tourné à gauche : Osw. 699a. Vichy et Lezoux. Trajan-Hadrien. BIRRANTVS (98-138) et style de BVTRIO (81-117). Petite façade architecturale à fronton triangulaire : Déch. 1099 (= Lezoux). Sirène : Osw. 863. Lezoux.Flaviens. Trajan. Style de BVTRIO (81-117) et

se retrouve également à La Madeleine : Ricken, pl. VII,57. **Lezoux, première moitié du IIe siècle, par un potier LIBERTVS ou BVTRIO, encore influencé par La Graufesenque, plutôt LIBERTVS qui affectionnait les petits sujets.**

ADDENDA

FORME DRAGENDORFF 29

Pl. II,14 (5877). — Fragment de couleur brun-rouge foncé, bel enduit et beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 5 à 6 mm.

A. — Frise. Guirlande trifoliée dans le genre de SCOTTIVS (35-60), Knorr, pl. 72,J et Hermet pl. 48,8.

B. — Panse. Granité : Knorr, pl. 70,25 SCOTTIVS (35-60). **Le fragment est de La Graufesenque et date de la fin du règne de Tibère ou du début de celui de Claude.**

Pl. XVII,25 (6842a et b). — Fragment de couleur orange, le vernis est usé ainsi que les dessins, épaisseur de la paroi 7 mm.

La pâte est tendre et présente à la surface des grains de mica. La couleur de la pâte est bistre, contrairement à la teinte habituelle de la terra sigillata.

E. — Frise. Guirlande trifoliée.

B. — Panse. Dessins effacés, les perles des cordons bordant la moulure centrale sont plus petites qu'à l'ordinaire. **Probablement La Graufesenque, deuxième moitié du premier siècle.**

FORME INDÉTERMINÉE

Pl. I,11 (6641a et b). — Fragment de couleur brun-rouge, bel enduit et très beau relief des dessins, épaisseur de la paroi de 2 à 3 mm. La paroi intérieure également vernissée présente des traces de tour.

Décor à rinceaux avec rosace dans le champ, la carène est ornée d'un guillochis entre deux lignes ponctuées. **Probablement La Graufesenque de la période de splendeur.**

CONCLUSIONS

La céramique sigillée est actuellement un des meilleurs critères pour dater, apprécier l'importance et suivre l'évolution historique d'un site.

D'autre part, la Terra Sigillata à reliefs étant considérée comme vaisselle plus luxueuse que l'unie, l'abondance de cette céramique dans un site déterminé nous fixe sur le degré de prospérité de la population et nous révèle l'existence d'un centre aisé.

Ces conclusions se vérifient entièrement pour Tongres en ce qui concerne la sigillata à reliefs.

Les plus anciens exemplaires de cette céramique, dont l'exportation vers nos régions a cessé vers le milieu du règne de Tibère (14-35), proviennent de la Haute-Italie (Arezzo et Pouzzoles). La céramique gauloise qui succède, se retrouve à Tongres jusqu'à la fin de la fabrication, c'est-à-dire la fin du IIe siècle ([75]), mais avec des alternances de prospérité et de déclin, toutes très marquées.

Une première période florissante s'indique très nettement au milieu du Ier siècle, c'est-à-dire sous les règnes de Claude et de Néron (41-68). Une seconde, toute aussi nette, apparaît vers le milieu de la première moitié du IIe siècle (Trajan-Hadrien). Entre les deux, sous les Flaviens (69-96), s'indique une pointe de prospérité mais beaucoup moins accentuée, elle correspond à la période de transition dans le décor des Drag. 29. Les deux grandes périodes de prospérité sont suivies immédiatement d'un déclin tout aussi prononcé.

Bien que les statistiques ne doivent pas être prises à la lettre, il est néanmoins utile de les consulter, afin de pouvoir en tirer certaines déductions. Pour 940 vases différents repré-

([75]) La Terra Sigillata « à la roulette » (environ 150 tessons) du IVe siècle fera l'objet d'une étude séparée comme nous l'annoncions par ailleurs déjà dans l'introduction.

sentés par nos 1251 tessons, les statistiques que nous avons établies donnent les pourcentages suivants (76) :

Par époque

	en %
Auguste	0,2
Tibère	0,5
Tibère-Claude	1,3
Claude-Néron	34
Néron-Vespasien	5,3
Vespasien	3,8
Flaviens	13,5
Fin Ier siècle	3,5
Première moitié du IIe siècle	22,7
Milieu IIe siècle	8,2
Deuxième moitié et fin IIe siècle	7
	100

Par officine

Italie	0,3
Sud Gaule, La Graufesenque	62
Centre Gaule, tous Lezoux, sauf 1 Vichy	18
Est Gaule : 9 officines différentes	19
Indéterminées	1
	100

Par type de vase

Formes arétines et formes spéciales	1
Drag. 29	45,5
Drag. 30	4,5
Drag. 37	49
	100

(76) Dès à présent nous pouvons annoncer que les statistiques de nos sigles confirment dans les grandes lignes celles données par la T. S. ornée.

Sont du :	en %
Ier siècle, 584 vases, tous Sud Gaule et dont tous les Drag. 29 (428) soit	62
IIe siècle, 343 vases du Centre et l'Est Gaule, plus 13 indéterminés, soit	38
	100

Soit, approximativement 2/3 du Ier siècle, et 1/3 du IIe siècle.

De ces statistiques, nous pouvons également déduire que, pour tout le Ier siècle, ce sont uniquement les officines du Sud de la Gaule qui ont alimenté Tongres. Le Centre de la Gaule (avec Lezoux, comme officine principale) bien que la production ait déjà commencé vers les années 40, n'est donc pas parvenu à supplanter chez nous ses concurrents du Sud, tant que ces derniers ont produit ; en effet, les premiers exemplaires ornés de Lezoux n'apparaissent à Tongres qu'au début du IIe siècle.

En ce qui concerne les officines de l'Est de la Gaule, qui ne produisent qu'à partir de l'an 100 environ, elles partagent leurs livraisons à Tongres par moitié avec celles de Lezoux (Centre).

Quant à la quantité et pour les trois types de vases les plus communs, les Drag. 29 et 30 réunis représentent le même pourcentage que les Drag. 37.

Près de 1000 vases à reliefs affirment l'importance commerciale de Tongres à cette époque, ce n'est pourtant qu'une partie de ce que le sol de Tongres pourrait livrer aux chercheurs. Il exista donc à Tongres un marché important qui recevait de la marchandise de très loin et qui la répartissait ensuite dans toute la *Civitas*.

De ces statistiques, nous croyons pouvoir tirer la conclusion suivante :

La presque totalité des vases à reliefs datant d'avant Vespasien (69) — et dont la grande majorité se place sous Claude-Néron (41-68) — provient de fouilles qu'un des auteurs du travail a faites au lieu-dit « Broek » à Tongres, où il a trouvé un dépotoir romain contenant une masse de débris calcinés,

de la terre brûlée, énormément de sigles et de Terra Sigillata unie, beaucoup de terra nigra et de la céramique dite « dorée », une soixantaine de monnaies dont la plus récente remonte à Néron.

Ces couches brûlées dans un dépotoir dont les débris s'arrêtent avant le règne de Vespasien et la très nette diminution donnée par la statistique des vases à reliefs après les règnes de Claude-Néron confirment bien que la révolte de Civilis en 69 a eu comme conséquence une destruction sinon totale, au moins importante d'*Atuatuca*.

Si cette étude ne comporte qu'une faible partie du matériel archéologique local, elle fait cependant bien ressortir, pour les deux premiers siècles de notre ère, l'importance de Tongres comme centre économique et culturel dans le Nord de la Gaule.

Chevalier Philippe de SCHAETZEN,
Michel VANDERHOEVEN.

LISTE DES PRINCIPAUX ATELIERS AYANT PRODUIT DE LA POTERIE SIGILLÉE

Sud de la Gaule

MONTANS	15-90 ou plus
LA GRAUFESENQUE	25/30 à Trajan
BANASSAC	30-100
ROZIER	60-80/85

Centre de la Gaule

St-REMY EN ROLLAT	Tibère à 69/96
LEZOUX	40-170
VICHY	80-130
St-BONNET	110-120
MARTRES-DE-VEYRE	120-160
LUBIE-LA-PALISSE	120-160
TOULON-SUR-ALLIER	130-160

Est de la Gaule

LUXEUIL	80-120
HEILIGENBERG	100-130
LA MADELEINE	100-130
AACHEN-SCHOFORST	100-...
BADEN in AARGAU	100-120
WINDISCH	100-120
CHEMERY-FAULQUEMONT (Satto et Saturninus)	105-135
BLICKWEILER	105-140
TRÈVES	110-240
ITTENWEILER	110-130
MANDEURE	110-130
LAVOYE	120-200
AVOCOURT I	120-200
AVOCOURT II	270-400
RHEINZABERN	130-200
ESCHWEILERHOF	130-160
LES ALLIEUX	130-200

PONT-DES-RÊMES 130-200
JEBSHEIM 160-170
SINZIG 180-200
PONT-DES-QUATRES-ENFANTS 270-400

Iles Britanniques

COLCHESTER . . . . seconde moitié du deuxième siècle
CASTOR . . . . . deuxième siècle

Transrhénan

BREGENZ 100-120
HEDDERNHEIM 120-130
BEINSTEIN 130-140
KRAHERWALD 140-200
WESTERNDORF 160-200



LISTE DES EMPEREURS ROMAINS (77)

Les Claudiens (14-68)

AUGUSTE	30-14
TIBÈRE	14-37
CALIGULA	37-41
CLAUDE	41-54
NÉRON	54-68

Les Flaviens (69-96)

VESPASIEN	69-79
TITUS	79-81
DOMITIEN	81-96

Les Antonins (96-192)

NERVA	96-98
TRAJAN	98-117
HADRIEN	117-138
ANTONIN-LE-PIEUX	138-161
MARC-AURÈLE	161-180
COMMODE	180-192

(77) Nous ne donnons ici que les principaux empereurs qui ont régné pendant les deux premiers siècles.

LISTE DES SITES DATÉS

AISLINGEN = Tibère-Domitien.
BREGENZ = 80-110.
CANNSTATT = pendant le règne de Domitien, environ 84.
CARLISLE = Vespasien.
COLCHESTER = Claude.
CORBRIDGE = 80 à fin Domitien.
HOFHEIM = I- Claude (40-51).
II- Vespasien (74-80) peut-être jusque 83.
LONDRES = pré Claudien à après 60.
MONT BEUVRAY = abandonné aux environs de 12 à 5 av. J.-C.
NEWSTEAD = I- 80 à fin Domitien.
II- 140-180.
POMPÉI = détruit en 79.
NIEDERBIEBER = 190-260.
ROTTWEIL = occupé pendant le règne de Vespasien.
XANTEN = Auguste à Néron.
YORK = 71-74 à Vespasien.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AISLINGEN = R. Knorr, Die Terra-Sigillata Gefässe von Aislingen. Jahrbuch d. hist. Vereins Dilligen, 25 Jahrgang. Dillingen, 1912.

ARENTSBURG = J. H. Holwerda, Arentsburg een romeinsch militair vlootstation bij Voorburg. Leiden, 1923.

BLICKWEILER = R. Knorr-F. Sprater, Die Westpfälzischen Sigillata-Töpfereien von Blickweiler und Eschweiler Hof.

BOSCO-REALE = A. M. A. Héron de Ville Fosse, Le Trésor Bosco-Reale. Monument Piot V.

BREGENZ = J. Jacobs, Sigillatafunde aus einem röm. Keller zu Bregenz. Jahrbuch f. Altertumskunde VI, 1912. Vienna, 1913.

CANSTATT = R. Knorr, Die verzierte Terra Sigillata Gefasse von Canstatt und Köngen-Grinario. Stuttgart, 1905.

CHENET AUTRY-LAVOYE = G. Chenet, Gobelets ovoïdes moulés d'Autry-Lavoye. Pro Alésia. Nll. série T. V. (1920).

COLCHESTER = M. R. Hull, Eine Terra-Sigillata-Töpfereie in Colchester (Camulodunum). Germania XVII, 1934, pp. 27-36.

DÉCH. = J. Déchelette, Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine. 2 vol. Paris, 1904.

DE MAYER = R. De Mayer, Die Reliefsigillata van het Museum te Tongeren. Ant. Class. I (1932), pp. 35-60 et Ant. Class. II (1933), pp. 43-64.

DIE WETTERAULINIE = Der Obergermanisch-raetische Limes des Roemerreiches Abt. A, Band II, 2; die Strecken 3-5.

DRAG. = H. Dragendorff, Terra Sigillata. Bonn. Jahrbb. XCVI pp. 18-155 et XCVII, pp. 54-163, Bonn. 1895-96.

FOLZER = E. Folzer, Die Bilderschüsseln der Ostgallischen Sigillata Manufakturen (Römische Keramik in Trier I). Bonn, 1913.

FORRER = R. Forrer, Die römischen Terrasigillata-Topfereien von Heiligenberg-Dinsheim und Ittenweiler im Elsass. Mitt. d. gesellsch. f. Erhaltung d. gesch. Denkmäler im Elsass. II Folge, XXIII (1911), pp. 525-768.

FRITSCH = Fritsch, Die Terra Sigillata Funde des städtische Sammlung in Baden-Baden. Baden-Baden, 1910.

GLASBERGEN = W. Glasbergen, Versierde Claudisch-Neronische Terra-Sigillata van Valkenburg Z. H. 25ste, 26ste, 27ste, 28ste, Jaarverslag van de Vereeniging voor Terpenonderzoek 1940-44, pp. 206-217. Groningen.

GUNZBURG = R. Knorr, Vorflavische Sigillata von Günzburg. Röm.-Germ. Korr. Blatt. VI (1913), pp. 72-74.

HAHNLE = K. Hähnle, Die Reliefkelche aus Haltern. Mitt. d. Altertums Kommission f. Westfalen. Munster, 1912.

HEERLEN = W. Glasbergen, T. S. uit de Thermenopgravingen te Heerlen-Coriovallum. Miscellanea Van de Weert. Bruxelles, 1948.

HERMET = F. Hermet, La Graufesenque. 2 vol., Paris, 1934.

HILDESHEIM = Winter-Pernice, Der Hildesheimer Silberfund, 1902.

HOLDER = O. Hölder, Die röm. Tongefässe der Altertumssammlung in Rottweil. Stuttgart, 1889.

JUHASS = G. Juhass, Die Sigillaten von Brigetio. Diss. Pannonicae, serie 2, nº 3. Budapest, 1935.

KASTELL HUFINGEN = O. R. L. Abt. B, Band V2. Das Kastell Hüfingen, Berlin u. Leipzig, 1937.

KLUMBACH = H. Klumbach, Der Sigillata Töpfer L. A. L. Mainz. Zeitschr. XXVIII (1933), pp. 60-68.

KNORR = R. Knorr, Töpfer und Fabriken verzierter Terra-Sigillata des ersten Jahrhunderts. Stuttgart, 1919.

KNORR ARCANUS = R. Knorr, Frühe und Späte Sigillata des ARCANVS. Germania XXIII (1939) pp. 163-168.

KNORR FESTSCHRIFT OXÉ = R. Knorr, Sigillata des Aquitanus, Frontinus, Germanus, Jucundus und einiger Falkenberg töpfer. Festschrift Oxé. Darmstadt, 1938, pp. 39-48.

KNORR GERMANIA = R. Knorr, Verzierte Sigillata der Zeit des Tiberius, Claudius und Néro. Germania XXII (1938) pp. 14-24.

KNORR POMPÉI = R. Knorr, Terra Sigillata der Zeit Vespasians in Rottweil und in Pompéi. Würtembergische Vergangenheit Festschrift. Würtemberg, 1932.

KNORR SIGILLATA DES CALUS = R. Knorr, Frühe und Spate Sigillata des Calus. Germania XXVI (1942).

KNORR TOPFERNAMEN = R. Knorr, Verzierte Sigillata des ersten Jahrhunderd mit Töpfernamen. Schumacher Festschrift. Mainz, 1930, pp. 309-313.

KNORR UNTERKIRCHBERG = R. Knorr, Terra Sigillata von Unterkirchberg-Vianna. Germania XIII. Heft 1/2.

LOESCHKE = S. Loeschke, Keramische Funde in Haltern. Mitt. d. Altertums Kommission f. Westfalen. Münster, 1939.

LUD. V = W. Ludowici, Katalog V. Jockgrim, 1927.

MARGIDUNUM = F. Oswald, Margidunum. Journ. of Roman Stud. XXXI (1941), pp. 32-62.

MAY = May, Catalogue of the Roman Pottery in the Colchester and Essex Museum, 1930.

NIEDERBIEBER = F. Oelmann, Die Keramik des Kastells Niederbieber. Materialien z. röm.-germ. Keramik. Frankfurt a/M. 1914.

NIESSEN = S. Loeschke, Beschreibung römischer Altertumer-gesammelt von C. A. Niessen. Köln, 1911.

O. A. MAYER = Eine Südgallische Relief-Sigillataschüssel mit Innen- und Aussenstempel des Murranus. Germania XIII (1929), pp. 47-49.

OELMAN = F. Oelmann, Sigillatamanufakturen in La Madeleine bei Nancy. Rom. germ. Korr. blatt IV (1911), pp. 90-93.

O. R. L. DIE MAINLINIE = Der Obergermanisch-raetische Limes des Roemerreiches Abt. A, Band III, die Strecke 6.

OSW. = F. Oswald, Index of Figure-Types on Terra-Sigillata. 4 vol. Ann. of Arch. and Anthrop. XXVI, nos 1-2 (1937). Liverpool.

OSW. PRICE = F. Oswald-T. Davies-Price. An Introduction to the Study of Terra Sigillata. London, 1920.

OXÉ = A. Oxé, Arretinische Relief Gefasse vom Rhein. Materialien zur römisch-germanischen Keramik. Heft 5, Frankfurt a/M., 1933.

PRICE-BIRLEY = T.-E. Price Davies Birley. The first Roman Occupation of Scotland. Journ. of Roman Stud. XXV (1935), pp. 59-80.

RICKEN = H. Ricken, Die Bilderschüsseln der Kastelle Saalburg und Zugmantel. I Teil. Saalburg Jahrb. VIII (1934), pp. 130-182.

RICKEN MAINZ. ZEITSCHR. = H. Ricken, Mittelgallische Bilderschüsseln im Römisch-germ. Zentralmuseum. Mainz. Zeitschr. XXXI (1936), pp. 17-22.

RIEGEL = O. Fritsch, Rom. Gefasse aus Terra Sigillata von Riegel am Kaisersthul. Veröffentl. d. Karlsruher Altertumsvereins. Heft IV. Karlsruhe, 1910.

ROTTENBURG = R. Knorr, Die verzierten Terra Sigillata von Rottenburg-Sumelocenna. Stuttgart, 1910.

ROTTWEIL 1907 = R. Knorr, Die verzierte Terra Sigillata Gefasse von Rottweil. Stuttgart, 1907.

ROTTWEIL 1912 = R. Knorr, Südgallische Terra Sigillata Gefasse von Rottweil. Stuttgart, 1912.

SAALBURG = H. Ricken, Die bilderschüsseln der Kastelle Saalburg und Zugmantel. II Teil. Saalburg Jahrb. IX (1939), pp. 87-96. Frankfurt a/M., 1939.

STANFIELD = J. A. Stanfield, Romano-Gaulisch decorated Jugs and Work of Potter Sabinus. Journ. of Roman Stud. XXVI (1937), pp. 168-179.

UBBERGEN = J. Breuer, Les objets antiques découverts à Ubbergen près Nimègue. O. M. R. O. L. Nieuwe Reeks XII (1931).

VAES = F. Vaes, Les calices sigillés romains. Deux calices sigillés trouvés au Hochgericht à Arlon. An. Inst. Arch. Lux. LXXIV (1943), pp. 159-208.

von PETRIKOVITS et STAMPFUSS = H. von Petrikovits R. Stampfuss, Das germanische Brandgräberfeld Keppeln, Krs. Klève. Quellenschr. z. Westdeutschen Vor- und Fruhgeschichte. Band 3, 1940.

INDEX DES PLANCHES

Pl.	Num.	Num. Inv.	Pages
I	1,1a	5831	11
I	2,2a	6001-02	11
I	3	6003-04	12
I	4	6447	16
I	5	6945	13
I	6	6262-84	17
I	7	5202	14
I	8	6017	17
I	9,9a	6006-07	12
I	10	6649	15
I	11	6641a-b	261
I	12	6257	17
I	13	6140	17
I	14	6263	17
I	15	6465	18
I	16	6211	18
I	17	5205	18
I	18	6436	18
II	1	5803	18
II	2	5863	20
II	3	5836	19
II	4	6811	19
II	5	5260	20
II	6	6288-89	21
II	7	6430-33	21
II	8	6147	22
II	9	5878	19
II	10	5888	19
II	11	5889	22
II	11a	5900	22
II	11b	5909	22
II	12	6423	22
II	13	6214-15	23
II	14	5877	261
II	15	6468	20
III	1,1a	5823	23
III	2	6172	23
III	3	5864	24
III	4	6187	24
III	5	6228	24
III	6	5930	25
III	7	6294-95	25
III	7a,7b	6296-97	25
III	8	5786	25
III	9	5531	25
III	10	5892	25
III	11	5539	26
III	12	5255	26
III	13	6780	26
III	14	6143	26
III	15	5206-08	27
IV	1	5880	27
IV	1a	5886	27
IV	1b	5885	27
IV	2	5272	27
IV	3	6703	28
IV	4	6093-94	28
IV	5	5921	28
IV	6,6a	6066	28
IV	7	5784	28
IV	8	5840	29
IV	9	6457	29
IV	10	5837	29
IV	11	6188-39	29
IV	12	6782	30
IV	13	6845	30
IV	14	6125	30
IV	15	5219	30
IV	15a	5230	30
IV	16	5894	31
IV	17	5311	31
IV	18	5881	31
IV	19	6695	31
IV	20	6221	32
IV	21	5882-83	32
IV	22	6184	32
IV	23	6671	32
IV	24	6209	32
IV	25	6697	33
IV	26	6701	33
IV	27,27a	6687-88	33
IV	28	5887	32
V	1,1a	6267	33
V	2	6236-38	33
V	3	6208	34
V	4	6466	34
V	5	6451	34
V	6	6068	34
V	7	6453	34
V	8	5515	35

Pl.	Num.	Num. Inv.	Pages
V	9	5224	35
V	10	6163	35
V	11	5257	35
V	12	6264	36
V	13	5935	36
V	14	5091-03	36
V	15	6107	36
V	16	6129	36
V	17	5843	36
V	18	6254-6009	36
V	19	6484	37
V	20	5267	37
VI	1	6810	37
VI	2	5936	38
VI	3	5592	38
VI	4	6806	38
VI	5	5309	38
VI	6	5821	38
VI	7	5896	39
VI	8	6285-87	39
VI	9	6174	40
VI	10	5938	40
VI	11	5946	40
VI	12	6719	40
VI	13	5820	41
VI	14	6167	41
VI	15	5942	41
VI	16	5258	41
VI	17	6176	41
VI	18	6169	41
VI	19	6030-33	42
VI	20,20a		
	20b	5501-04	42
VI	21	5585-86	42
VI	22	5291	42
VII	1	6428-29	42
VII	1a	6425-27	42
VII	2	5931	43
VII	3	6022	43
VII	4	6077	43
VII	5	6061	43
VII	6	6178	44
VII	7	6277-81	44
VII	8	6783	44
VII	9	6250-52	44
VII	9a	6253	44
VII	10	5856	45
VII	11	6173	45
VII	12	6256	45
VII	13	6200-03	45
VII	14	5916	46
VII	15	6185	46
VII	16	6177	46
VII	17	5220	47
VII	18	6180	47
VII	19	6258	47
VII	20	5857	47
VIII	1	6650	47
VIII	2	6226	48
VIII	3,3a	5879	48
VIII	4,4a	5799-5800	48
VIII	5	5910-12	49
VIII	6	6229	49
VIII	7	6442	49
VIII	8	6259	49
VIII	9	5304	50
VIII	10	5273	50
VIII	11	6010	50
VIII	12	6230	50
VIII	13	5907	51
VIII	14	5861	51
VIII	15	6213	51
IX	1	6461a	52
IX	2	5944	52
IX	3	5596	52
IX	3a	5597	52
IX	4	5217	52
IX	5	5212	53
IX	6	5211	53
IX	7	5517	53
IX	8	6219	53
IX	9	5813	53
IX	10	5279	53
IX	11	5949	54
IX	11a	6726	54
IX	12	6712	54
IX	13	6889	54
IX	14	5287	54
IX	15	5933	54
IX	16	6217	54
IX	17	5254	55
IX	18	5948	55
IX	19	5841	55
IX	20	6683	55
IX	21	6292-93	56
IX	22	5288	56
IX	23	6103	56
IX	24	5895	56
IX	25	5940	56
IX	26	6218	56
IX	27	6164	57
IX	28	6808	57
IX	29	5222	57
IX	30	6222	57
IX	31	5530	58
X	1	6016	58
X	2	6260	58
X	3	5899	58

Pl.	Num.	Num. Inv.	Pages
X	4	5223	59
X	5	6027	59
X	6	5884	59
X	7	6092	59
X	8	6685	59
X	9	6050	60
X	10	6141	60
X	11	6848	60
X	12	6056	60
X	13	6460	61
X	14	5228	61
X	15	6207	61
X	16	6065	61
X	17	6684	61
X	18	5283-6486	62
X	19	6117	62
X	20	6018	62
X	21	5519	62
X	22	6456	63
X	23	6705	63
X	24	6128	63
X	25	6730	63
X	26	5865-66	63
X	27	6120	64
X	28	6142	64
XI	1	6441	64
XI	1a	6437-39	64
XI	1b	6440	64
XI	2	6560	64
XI	3	5256	65
XI	4	5285	65
XI	5	6271	65
XI	6	5558	65
XI	7,7a	5312	65
XI	8	6269-70	66
XI	9	6881	66
XI	10	6220	66
XI	11	6216	66
XI	12	6067	67
XI	13	6362	67
XI	14	6814	68
XI	15	6131	68
XI	16	6239-40-41	68
XI	17	6136	68
XI	18	6223	68
XII	1	6242-43	68
XII	2	6246	68
XII	3	5803	69
XII	4	6483	69
XII	5	6724	69
XII	6	6244	68
XII	7	6448	69
XII	8	6452	69
XII	9	5810	70
XII	10	6096	70
XII	11	5314	70
XII	12	6098	70
XII	13	6186	70
XII	14	6095	70
XII	15	6183	70
XII	16	6245	71
XII	17	6144	71
XII	18	6535	71
XII	19	5542	71
XII	20	6162	71
XII	21,21a	6290-91	72
XII	22	6464	72
XII	23	5920	72
XIII	1,1a,1b	6195-99	72
XIII	2	6090-91	73
XIII	3	5290	73
XIII	4	5591	73
XIII	5	6255	73
XIII	6	5934	73
XIII	7	5259	74
XIII	8,8a	6039-42	74
XIII	8b	6043-49	74
XIII	9	6168	74
XIII	10	6181	74
XIII	11	6179	75
XIII	12	5771	75
XIII	13	5215	75
XIII	14	6188	75
XIII	15	5810	76
XIII	16	5932	76
XIII	17	5549-51	76
XIV	1	5923	76
XIV	2	6175	76
XIV	3	6160	76
XIV	4	5221	77
XIV	5	5919	77
XIV	6	6121	77
XIV	7	6182	77
XIV	8	6115	78
XIV	9	6028	78
XIV	10	5818	78
XIV	11	6113	78
XIV	12	5928	78
XIV	13	6265	78
XIV	14	6206	79
XIV	15	6079	79
XIV	16	6112	79
XIV	17	6459	80
XIV	18	5214-16	80
XIV	19	5532	80
XIV	20	5915	80
XIV	21	6122	81
XIV	22	5229	81

Pl.	Num.	Num. Inv.	Pages
XIV	23	6454	81
XIV	24	6059	81
XIV	25	6088-89	81
XIV	26	6029	78
XIV	27	6212	81
XIV	28	6011	82
XIV	29	6106	82
XV	1,1a,1b, 1c	6481a-b	82
XV	2	6019	83
XV	3	6517	83
XV	4	5275	83
XV	5	6020	83
XV	6	6148	83
XV	7	6161	84
XV	8	6159	84
XV	9,9a,9b, 9c,9e	5505-13	84
XV	10	6273-76	84
XV	11	5308	84
XV	12	5787	85
XVI	1	6682	85
XVI	2	6204-05	86
XVI	3	5862	86
XVI	4	5797	86
XVI	5	6247-48	86
XVI	5a	6249	86
XVI	6	6968	87
XVI	7	5552	87
XVI	8	5231	87
XVI	9	5904-06	88
XVI	10	5225-26	88
XVI	11	6137	88
XVI	12	6711	89
XVI	13	5316	89
XVI	14	5867	89
XVI	15	5514	89
XVI	16	6232-35	89
XVI	17	6126	90
XVI	18	6266	90
XVI	19	6063	90
XVI	20	5264	91
XVI	21	6013	91
XVI	22	6073	91
XVI	23	6455	91
XVII	1	5509	91
XVII	2	6070	91
XVII	3	6482	91
XVII	4	6034-36	92
XVII	5	6210	92
XVII	6	5313	92
XVII	7	6086-87	92
XVII	8	5891	92
XVII	9	5209-10	92
XVII	10	5510	93
XVII	11	6562	93
XVII	11a	6124	93
XVII	12	6132	93
XVII	13	6813	94
XVII	14	6083	94
XVII	14a	6082	94
XVII	15	6127	94
XVII	16	6062	94
XVII	17	6057	94
XVII	18	5897	94
XVII	19	6753	94
XVII	20	6741	94
XVII	21	6114	95
XVII	22	6074	95
XVII	23	6072	95
XVII	24	6449-50	95
XVII	25	6842a-b	261
XVIII	1,1a,1b.1c	5868-74	95
XVIII	2	6116	96
XVIII	3	5822	96
XVIII	4	6443-45	96
XVIII	5	6171	96
XVIII	6	6754	97
XVIII	7	5253	97
XVIII	8	6104	97
XVIII	9	6844	97
XVIII	10	6190	97
XVIII	11	5918	98
XVIII	12	6638	98
XVIII	13	6506	98
XVIII	14	5893	98
XVIII	15	5227	99
XVIII	16	6149	99
XVIII	17	6778	99
XIX	1,1a	6416-22	99
XIX	2	6165	100
XIX	3	6446	100
XIX	4	6485	100
XIX	5,5a	6434-35	100
XIX	6	5516	100
XIX	7	5518	100
XIX	8	5875-76	101
XIX	9	5947	101
XIX	10	5913-14	101
XIX	11	6722	101
XIX	12	5929	101
XIX	13	5218	101
XIX	14	6231	101
XIX	15	5998	102
XX	1	6947	102
XX	2	6272	102
XX	3	5816	102
XX	4	5890	103

Pl.	Num.	Num. Inv.	Pages
XX	5	6850	103
XX	6	5213	103
XX	7	6014	104
XX	8	6807	104
XX	9	6970	104
XX	10	6060	104
XX	11	5805	104
XX	11a	5788-89	104
XX	12	5927	105
XX	13	5941	105
XX	14	6051	105
XX	15	6021	105
XX	16	6024-25	105
XX	17	6037	106
XX	18	6224-25	106
XX	19	5811	106
XX	20	6069	106
XXI	1	5568-71	106
XXI	2	5922	107
XXI	3	6669	107
XXI	4	6262	107
XXI	5	5301-02	108
XXI	6	5540	108
XXI	7	6118	108
XXI	8	5535	109
XXI	9	6085-6097	109
XXI	10	6458	109
XXI	11	5817	109
XXI	12	5945	109
XXI	13	5754	109
XXI	14	6424	110
XXI	15	5292	110
XXI	16	5274	110
XXI	17	6462a	110
XXI	17a	6462b	110
XXI	18	6679	110
XXI	19	6965	110
XXI	20	6078	110
XXI	21	6951	111
XXII	1	6969	111
XXII	2	6080-81	111
XXII	3	6704	111
XXII	4	6055	111
XXII	5	6012	111
XXII	6	6635	112
XXII	7	6463	112
XXII	8	6809	112
XXII	9	5232	118
XXII	10	5201	118
XXII	11	6361	119
XXII	12	6479	119
XXII	13	5819	119
XXII	14	6302	120
XXII	15	5764	120
XXII	16	6320	120
XXII	17	6472	120
XXII	18	5262	121
XXII	19	6473	121
XXII	20	5757	121
XXII	21	6474-78	122
XXII	22	6739	122
XXII	23	5261	122
XXII	24	6480a-b	122
XXII	25	5950	123
XXII	26	6304-06	123
XXIII	1,1a	6321-23	124
XXIII	2	6732	124
XXIII	3	6470	125
XXIII	4	6307	125
XXIII	5	6312	129
XXIII	6	5521	129
XXIII	7	6309	125
XXIII	8	5579	125
XXIII	9	5830	126
XXIII	10	6480c	126
XXIII	11	6815	126
XXIII	12	6928	130
XXIII	12	6907a	130
XXIII	13	5529	126
XXIII	14	6906	130
XXIII	15	6633-34	131
XXIII	16	5951-52	127
XXIII	17,17a	6314	128
XXIII	18	6310-11	128
XXIII	19	6316	128
XXIII	20	6313	128
XXIII	21	6471	129
XXIII	22	6308	129
XXIV	1,1a	6632	130
XXIV	2	6080-81	136
XXIV	3	6704	137
XXIV	4	6055	137
XXIV	5	6012	137
XXIV	6	5563	137
XXIV	7	5237	138
XXIV	8	6662	138
XXIV	9	6356	138
XXIV	10	5804	138
XXIV	11	5980	138
XXIV	12	5269	139
XXIV	13	5564	139
XXIV	14	6342	139
XXIV	15	6637	139
XXIV	16	5577	140
XXV	1	6574	140
XXV	2	5753	141
XXV	3	5976	141
XXV	4	5762	141

Pl.	Num.	Num. Inv.	Pages
XXV	5	6745	142
XXV	6	5766-67	142
XXV	6a	5768	142
XXV	7	6514	143
XXV	8	5567	144
XXV	9	5554	144
XXV	10	5580	144
XXV	11	6544	144
XXV	12	6227	145
XXV	13	5770	145
XXVI	1	6752	145
XXVI	2	6347	146
XXVI	3	6798	146
XXVI	4	5582	146
XXVI	5,5a	5828-29	
		5773-74	146
XXVI	6	6897	147
XXVI	7	6349-50	147
XXVI	8	5964	147
XXVI	9	5280	148
XXVI	10	6944	148
XXVI	11	6512	148
XXVI	12	5775	148
XXVI	13	6890	149
XXVI	14	6759	149
XXVI	15	6330	149
XXVI	16	6894	149
XXVI	17	6868	149
XXVI	18	6532	150
XXVII	1	6674	150
XXVII	1a	6676	151
XXVII	1b	6675	151
XXVII	2	6904	152
XXVII	3	6736	152
XXVII	4	6762	152
XXVII	5	6558	152
XXVII	6	6496	153
XXVII	7	6765	153
XXVII	8	5578	153
XXVII	9	6927	153
XXVII	10	5574-75	153
XXVII	11	6546	154
XXVII	12	6549	154
XXVII	13	6678	154
XXVII	14	6693	154
XXVIII	1	5960	155
XXVIII	1a	5959	155
XXVIII	2,2a	5543	155
XXVIII	3	6864	156
XXVIII	4	5236	156
XXVIII	5	5584	156
XXIX	1	5538	157
XXIX	2,2a	5987-89	157
XXIX	3	5785	157
XXIX	4	5798	158
XXIX	5	5278	158
XXIX	6	6385	158
XXIX	7	6760	158
XXIX	8	6777	159
XXIX	9	6525	159
XXIX	10	6499	159
XXIX	11	6880	159
XXIX	12	6487	160
XXIX	13	6543	160
XXIX	14,14a	6488	160
XXIX	15	5973	161
XXIX	16	5576	161
XXIX	17	5806	161
XXIX	18	6737	161
XXX	1	6334	162
XXX	2	5581	162
XXX	3	6343	162
XXX	4	6569	162
XXX	5	5250	163
XXX	6	6989	163
XXX	7	6949	163
XXX	8	6550	164
XXX	9	6353	164
XXX	10	6990-91	164
XXX	11	6038	164
XXX	12	6005	164
XXX	13	6336	165
XXX	14	6902	165
XXX	15	6766	165
XXX	16,16a,		
	16b	6582	165
XXXI	1	5240	165
XXXI	2	6547	165
XXXI	3	5282	166
XXXI	4	6984	166
XXXI	5	6552	166
XXXI	6	5249	166
XXXI	7	5293	166
XXXI	8	6361	166
XXXI	9	6795	167
XXXI	10	5277	167
XXXI	11	6836	167
XXXI	12	6822	167
XXXI	13	5565	167
XXXI	14	5284	167
XXXI	15	6520	168
XXXI	16	6300-01	168
XXXI	17	6677	168
XXXI	18	5835	168
XXXI	19	5263	169
XXXI	20	5243	169
XXXI	21	5794	169
XXXI	22	5595	170

Pl.	Num.	Num. Inv.	Pages
XXXI	23	6873	170
XXXI	24	6856	170
XXXI	25	5307	170
XXXI	26	6337-40	170
XXXI	27	6522	171
XXXII	1,1a	6616-17	171
XXXII	2	5958	172
XXXII	3	5234	172
XXXII	4	5242	172
XXXII	5	6937	172
XXXII	7	6983	173
XXXIII	1,1a,1b		
	5	6491-93	173
XXXIII	2	6370	174
XXXIII	3	6828	174
XXXIII	4	5983	174
XXXIII	6	6879	174
XXXIII	7	6758	175
XXXIII	8	5246	175
XXXIII	9	5560-61	175
XXXIII	10	6872	176
XXXIII	11	5245	176
XXXIII	12	6542	177
XXXIII	13	6515	177
XXXIV	1,1a	5993-6000	178
XXXIV	2	6797	178
XXXIV	3	6536	178
XXXIV	4	6826	179
XXXIV	5	6524	179
XXXIV	6	6661	179
XXXIV	7	6893	180
XXXIV	8	6518	180
XXXIV	9	6820	180
XXXIV	10	6581a-b	181
XXXIV	11	6341	181
XXXV	1	5520	181
XXXV	2	6534	181
XXXV	3	6742	182
XXXV	4	6510-11	182
XXXV	5	6796	182
XXXV	6	6401-02	182
XXXV	7	6573a-b	183
XXXV	8	6885	183
XXXV	9	6355	183
XXXV	10	5968	183
XXXV	11	6531	184
XXXV	12	5281	184
XXXV	13	6578	184
XXXV	14	6903	184
XXXV	15	5793	185
XXXV	16	5244	185
XXXV	17	6770	185
XXXV	18	5276	185
XXXV	19	6388	185
XXXV	20	6557	186
XXXV	21	5235	186
XXXV	22	6771	186
XXXV	23	6577	186
XXXV	24	5755	187
XXXVI	1,1a	6489-90	187
XXXVI	2	6404	187
XXXVI	3	6976	188
XXXVI	4	6948	188
XXXVI	5	6556	188
XXXVI	6	6980	188
XXXVI	7	6938	188
XXXVI	8	6901	188
XXXVI	9,9b	6502-6545	
		6533	189
XXXVI	9a	6553	189
XXXVI	10	6528	189
XXXVI	11	6572	190
XXXVI	12	6935	190
XXXVI	13	6743	190
XXXVI	14	6941	190
XXXVI	15	5849	191
XXXVI	16	5752	191
XXXVI	17	6191	191
XXXVI	18	6537	191
XXXVI	19	6516	192
XXXVI	20	6920	192
XXXVII	1,1a,1b	6326-27	192
XXXVII	2	6538	192
XXXVII	3	6723	193
XXXVII	4	6861	193
XXXVII	5	6541	193
XXXVII	6	6332	193
XXXVII	7	6364	194
XXXVII	8	6508	194
XXXVII	9,9a	5559	194
XXXVII	10	5848	195
XXXVII	11	6720	195
XXXVIII	1,1a	6371-77	195
XXXVIII	2	6896	196
XXXVIII	3	6882	196
XXXVIII	4	6932	196
XXXVIII	5	6656-57	197
XXXVIII	6	6378-81	197
XXXIX	1	5239	198
XXXIX	2	6389-90	198
XXXIX	3,3a	6519	199
XXXIX	4	6393-97	199
XXXIX	5	6500	200
XXXIX	6,6a	6391-92	199
XXXIX	7	6507	200
XXXIX	8	6501	200
XXXIX	9,9a	6580	200
XL	1,1a	5742-50	201

Pl.	Num.	Num. Inv.	Pages
XL	2	6747	202
XL	3	6497-98	202
XL	4	6631	202
XL	5	6530	202
XL	6	6585	203
XLI	1	6584	203
XLI	2	6504	203
XLI	3	6365	204
XLI	4	6503	204
XLI	5	5286	204
XLI	6	6858	204
XLI	7	6568	205
XLI	8	6521	205
XLI	9	6398-6400	205
XLI	9a	5783	205
XLI	10	5979	206
XLI	11	6942	206
XLI	12	6660	206
XLI	13	6943	206
XLI	14	6526	206
XLI	15	6529	207
XLII	1	6898	207
XLII	2	6940	207
XLII	3,3a	6823	207
XLII	4	5802	208
XLII	5	6973	208
XLII	6	6981	208
XLII	7	5966	209
XLII	8	6922	209
XLII	9	6876	209
XLII	10	5815	209
XLII	11	6977	209
XLIII	1	5972	212
XLIII	2	6707	213
XLIII	3	6936	213
XLIII	4	5792	213
XLIII	5	5795	213
XLIII	6	6505	214
XLIII	7	6838	214
XLIII	8	6934	214
XLIII	9	6816	214
XLIII	10	6979	214
XLIII	11	6788	214
XLIII	12	6680-81	215
XLIII	13	6923	215
XLIII	14	6974	215
XLIII	15	5838	215
XLIII	16	5241	216
XLIII	17	6802	216
XLIII	18	6840	216
XLIII	19	6870	216
XLIV	1	6714	217
XLIV	2	5978	217
XLIV	3	6913b	217
XLIV	3a	6913a	217
XLIV	4	5294	217
XLIV	5	5593	218
XLIV	6	5761	218
XLIV	7,7a	6789	218
XLIV	8	6761	218
XLIV	9	5791	219
XLIV	10	6829	219
XLIV	11	6763	219
XLIV	12	6772	219
XLIV	13	5587	219
XLIV	14	6878	219
XLIV	15	6857	220
XLIV	16	6369	220
XLV	1	5807	220
XLV	2	6801	220
XLV	3	6909	220
XLV	4	6869	221
XLV	5	5588-89	221
XLV	6	5790	221
XLV	7	5851	221
XLV	8	6767	221
XLV	9	6827	222
XLV	10	5758-59	222
XLV	11	5853	222
XLV	12	6877	222
XLV	13	6939	223
XLV	14	6921	223
XLV	15	6978	223
XLV	16	6803	223
XLV	17	5852	223
XLV	18	6773-74	223
XLV	19	6794	224
XLV	20	6567	224
XLV	21	6740	224
XLV	22	6709	224
XLV	23	6710	224
XLVI	1	5769	225
XLVI	2	5562	225
XLVI	3	6690	225
XLVI	4	6895	225
XLVI	5	6883	225
XLVI	6	6884	226
XLVI	7	6715	226
XLVI	8	6769	226
XLVI	9	5974	226
XLVI	10	6833	226
XLVI	11	5834	227
XLVI	12	6757	227
XLVI	13	6554	227
XLVI	14	6988	227
XLVI	15	6841	228
XLVI	16	6835	228
XLVI	17	6817	228

Pl.	Num.	Num. Inv.	Pages
XLVI	18	6955	228
XLVI	19	6837	228
XLVII	1	6825	228
XLVII	2	6986	228
XLVII	3	6871	229
XLVII	3a	6821	229
XLVII	4	6831	229
XLVII	5	6982	229
XLVII	6,6a	6590	230
XLVII	7	6571	230
XLVII	8,8a	6605-12	230
XLVIII	1	6382-87	231
XLVIII	2,2a,b,c	6587	231
XLVIII	3	6910	229
XLVIII	3a	6911	229
XLVIII	4	6345	233
XLVIII	5	6700	233
XLVIII	6	5526	233
XLVIII	7	5986	234
XLVIII	8	5776	234
XLVIII	9	6728	234
XLVIII	10	5537	230
XLVIII	11	5548	234
XLIX	1,1a	6618-30	235
XLIX	2	5981	235
XLIX	3	6865a-b	235
XLIX	4	5271	236
XLIX	5	5772	236
XLIX	6	5984	236
XLIX	7	6736	236
XLIX	8	5270	237
XLIX	9	5525	237
XLIX	10	6992	238
XLIX	11	6975	238
XLIX	12	6699	238
XLIX	13	6749	239
L	1	6874	239
L	2	6867	239
L	3	6540	239
L	4	6967	239
L	5	5957	240
L	5a	5970	240
L	6	5288	241
L	7	5855	241
L	8	6863	241
L	9	6575	241
L	9a	6576	241
L	10	5977	242
L	11	6764	242
L	12	6708	242
L	13	5839	242
L	14	6665	243
L	15	5814	243
L	16	6953	243
L	17	6551	243
L	18	6406	243
L	19	5522	243
L	20	5842	243
L	21	5801	244
L	22	5809	244
L	23	5306	244
L	24	5975	244
LI	1	6692	244
LI	2	5850	244
LI	3	6713	245
LI	4	6333	245
LI	5	6548	245
LI	6	5639	245
LI	7	6891a	246
LI	7a	6891b	246
LI	8	6776	246
LI	9	6830	246
LI	10	5796	246
LII	1,1a	6651-53	
		5778-82	246
LII	2	5233	247
LII	3	6748	247
LII	4,4a	6793	247
LII	5	5315	248
LII	6	6924	248
LII	7	5268	248
LII	8	6862	248
LII	9	6933	
		6859a-b	248
LII	9a	6860	248
LII	10	5812	249
LIII	1	5961	249
LIII	2	6791	249
LIII	2a	6790	249
LIII	3	6914a-d	250
LIII	3a	6919f	250
LIII	3b	6916c	250
LIII	3c	6915b,6918	250
LIII	4	6847	250
LIII	5	6658	250
LIII	6	6818	250
LIII	6a	6819	250
LIII	7	5765	251
LIII	8	6408	251
LIII	9	5756	251
LIII	10	6659	251
LIII	11	6654-55	252
LIII	12	6509	252
LIII	13	6570	252
LIV	1	6403	253
LIV	2	5965	254
LIV	3	6899	254
LIV	4	6925	254

Pl.	Num.	Num. Inv.	Pages	Pl.	Num.	Num. Inv.	Pages
LIV	5	6366	255	LV	2	6586	210
LIV	6	5925	255	LV	3	6579	210
LIV	7	6565	253	LV	4	6368	210
LIV	8	5523	255	LV	5	6527	211
LIV	9	5247	255	LV	6	6555	211
LIV	10	6839	255	LV	7	6367	211
LIV	11	6908	255	LV	8	6513	211
LIV	12	6775	255	LV	9	6866	256
LIV	13	6900	255	LV	10	6110	112
LIV	14,14a	5541	260	LV	11	5808	251
LIV	15	5967	256	LV	12	4987	212
LIV	16	5854	254	LV	13	6351	212
LIV	17	6405	254	LV	14	5956	240
LV	1,1a	5990-91	209	LV	15	5252	240
LV	1b	5992	209	LV	16	6523	212

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5
Remarques préliminaires 8
I. — Forme Gobelet d'Aco 11
II. — Forme Déchelette 67 11
III. — Forme Dragendorff 11 13
IV. — Forme Déchelette 63 15
V. — Forme Dragendorff 29 16
VI. — Forme Dragendorff 30 118
VII. — Forme indéterminée 136
VIII. — Forme Dragendorff 37 137
IX. — Forme Déchelette 64 260
Addenda 261
Conclusions 262
Liste des principaux ateliers ayant produit de la poterie sigillée 266
Liste des empereurs romains 268
Liste des sites datés 269
Liste des abréviations 270
Index des planches 274

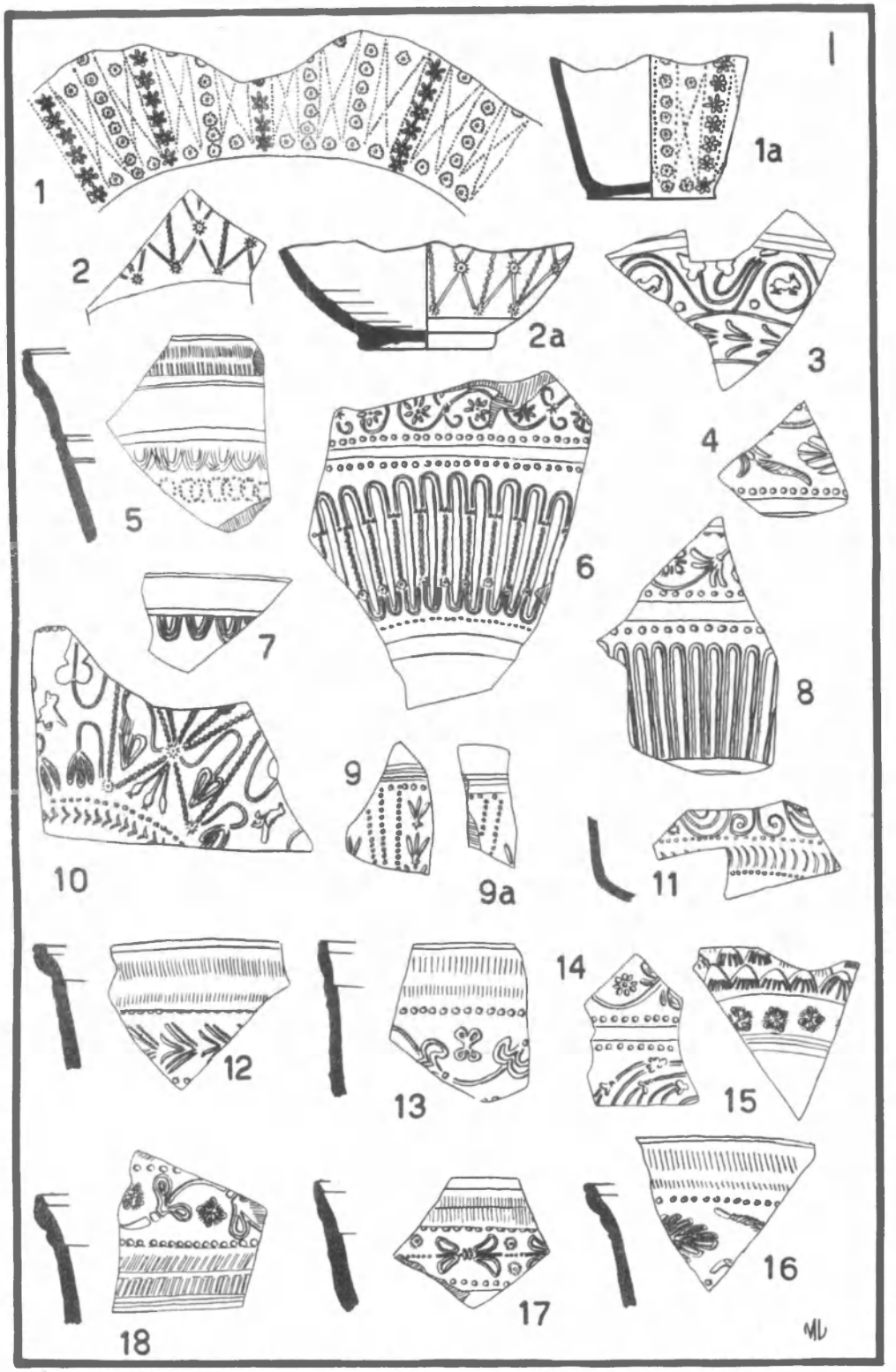
I
1
1a
2
2a
3
4
5
6
7
8
9
9a
10
11
12
13
14
15
16
17
18
ML

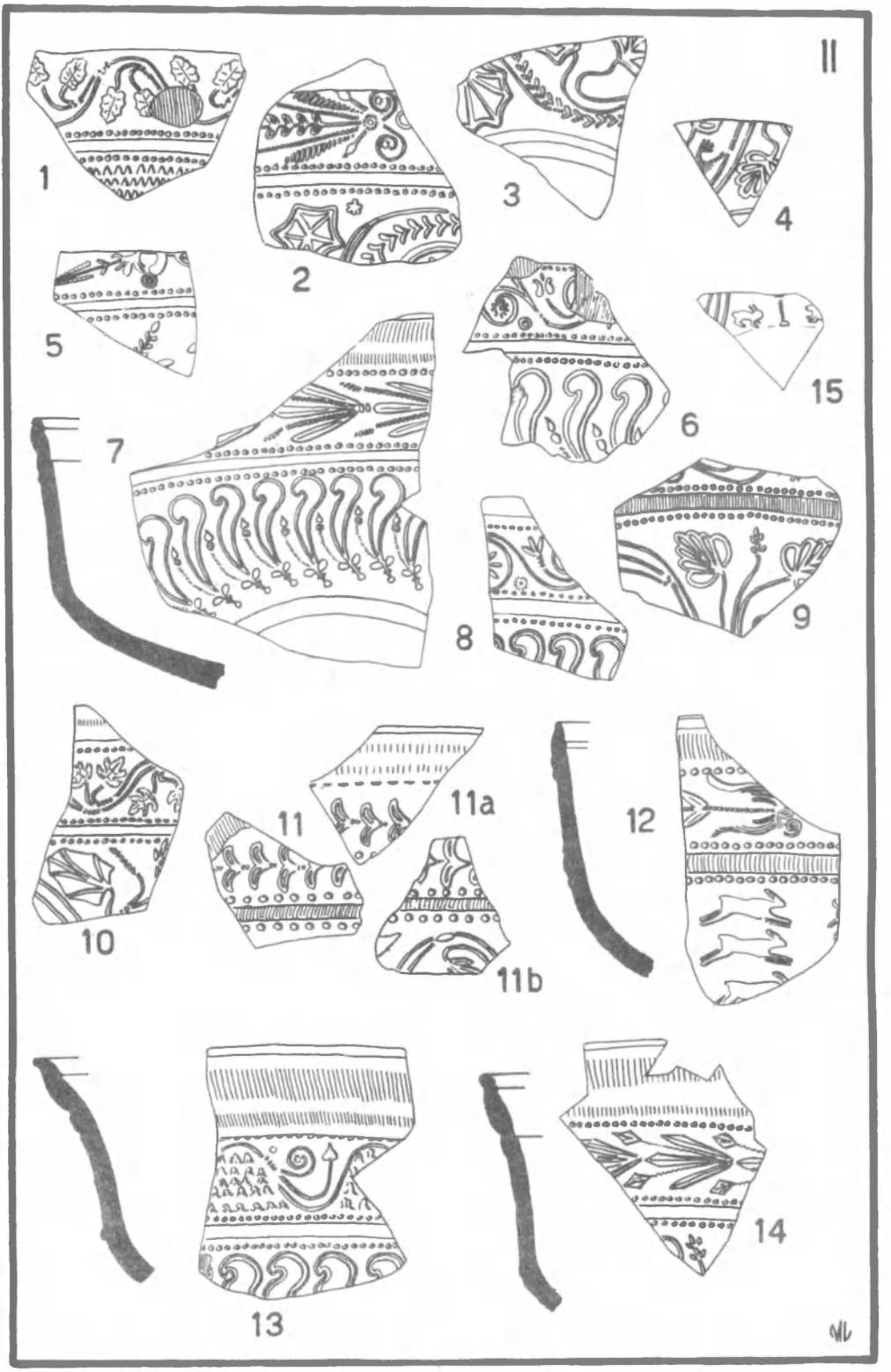
II
1
2
3
4
5
6
15
7
8
9
10
11
11a
11b
12
13
14

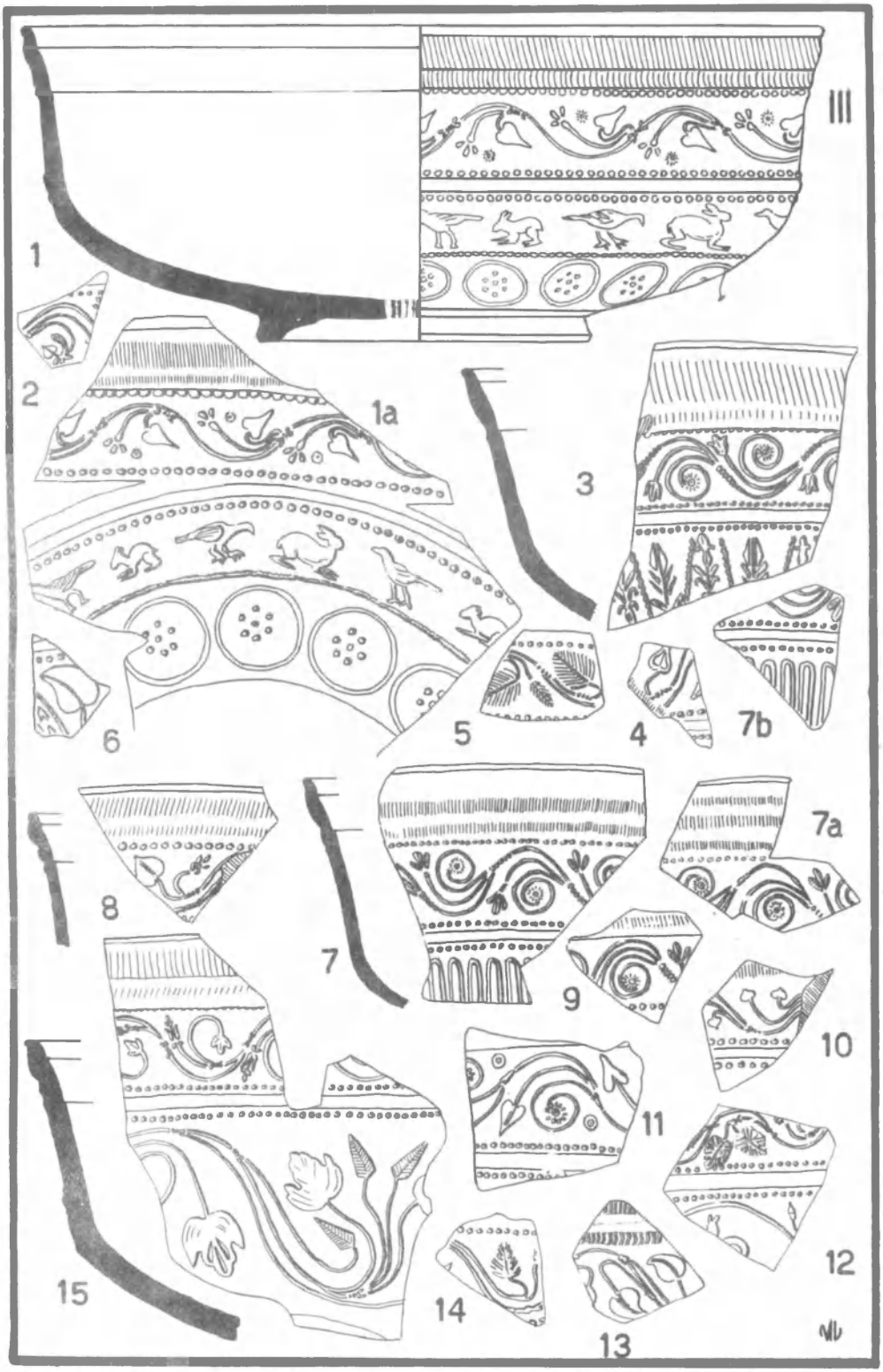
III
1
2
1a
3
6
5
4
7b
8
7
7a
9
10
11
12
15
14
13

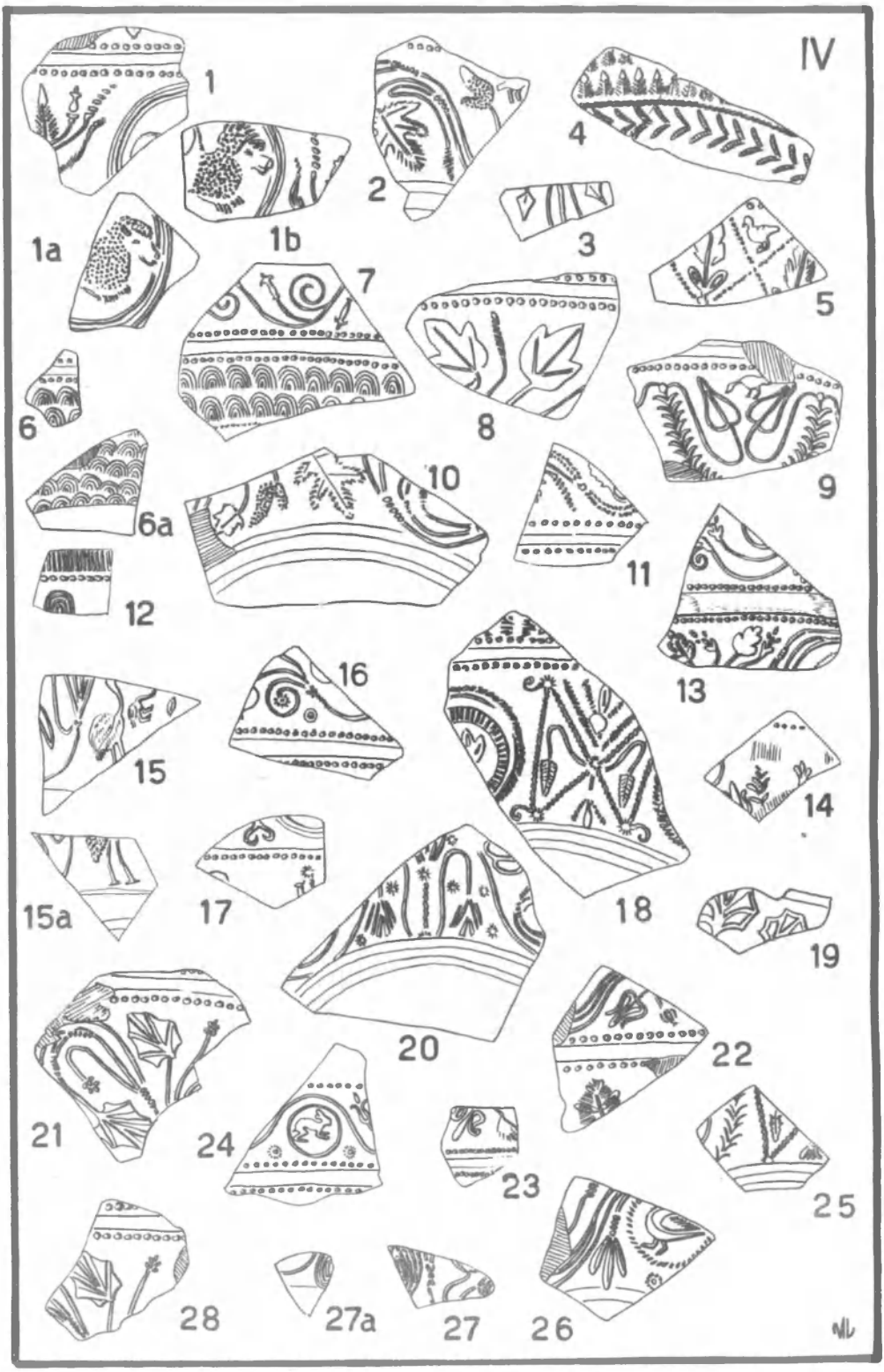
IV
1
1a
1b
2
3
4
5
6
6a
7
8
9
10
11
12
13
14
15
15a
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
27a
28

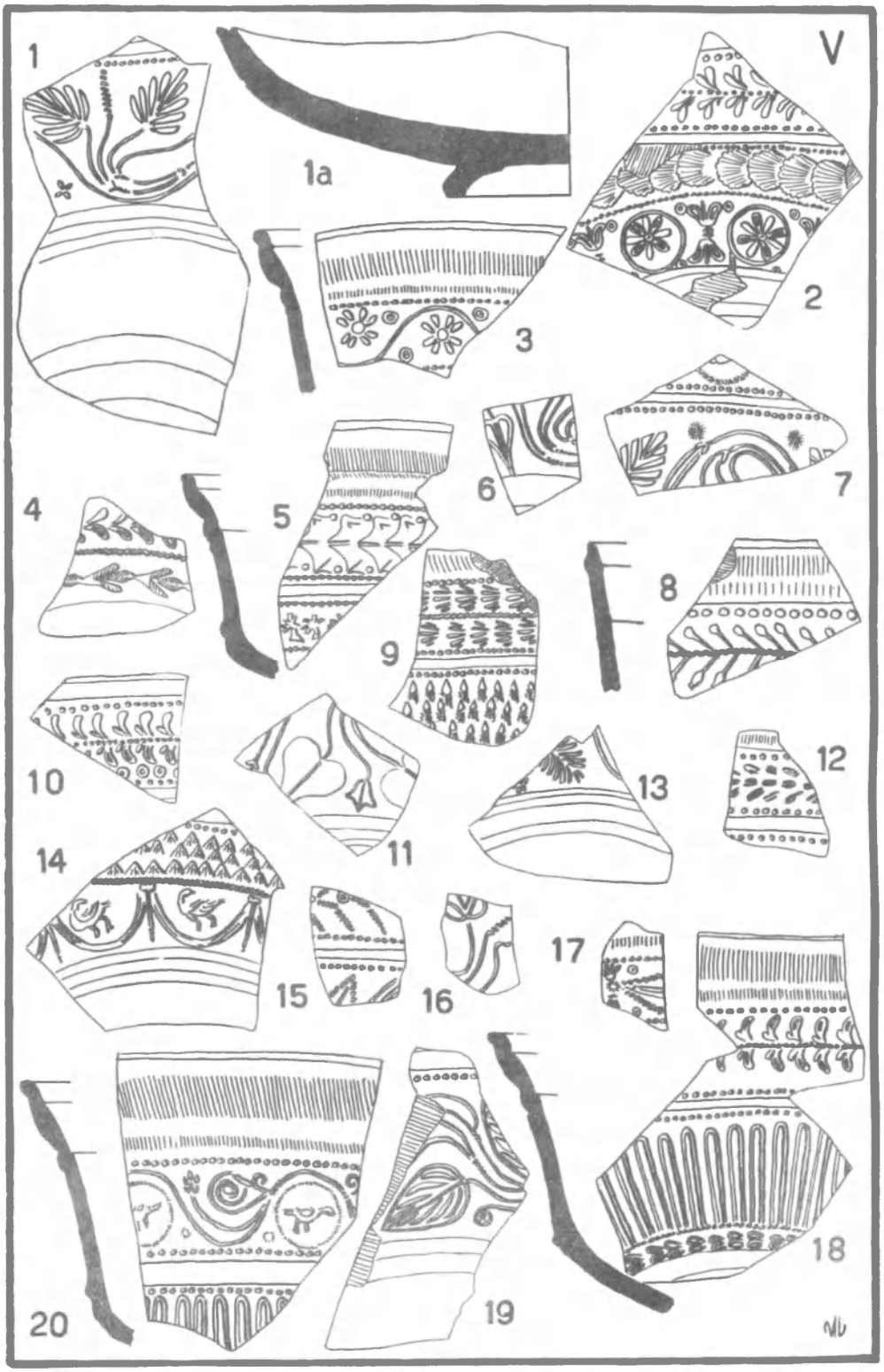
V
1
1a
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

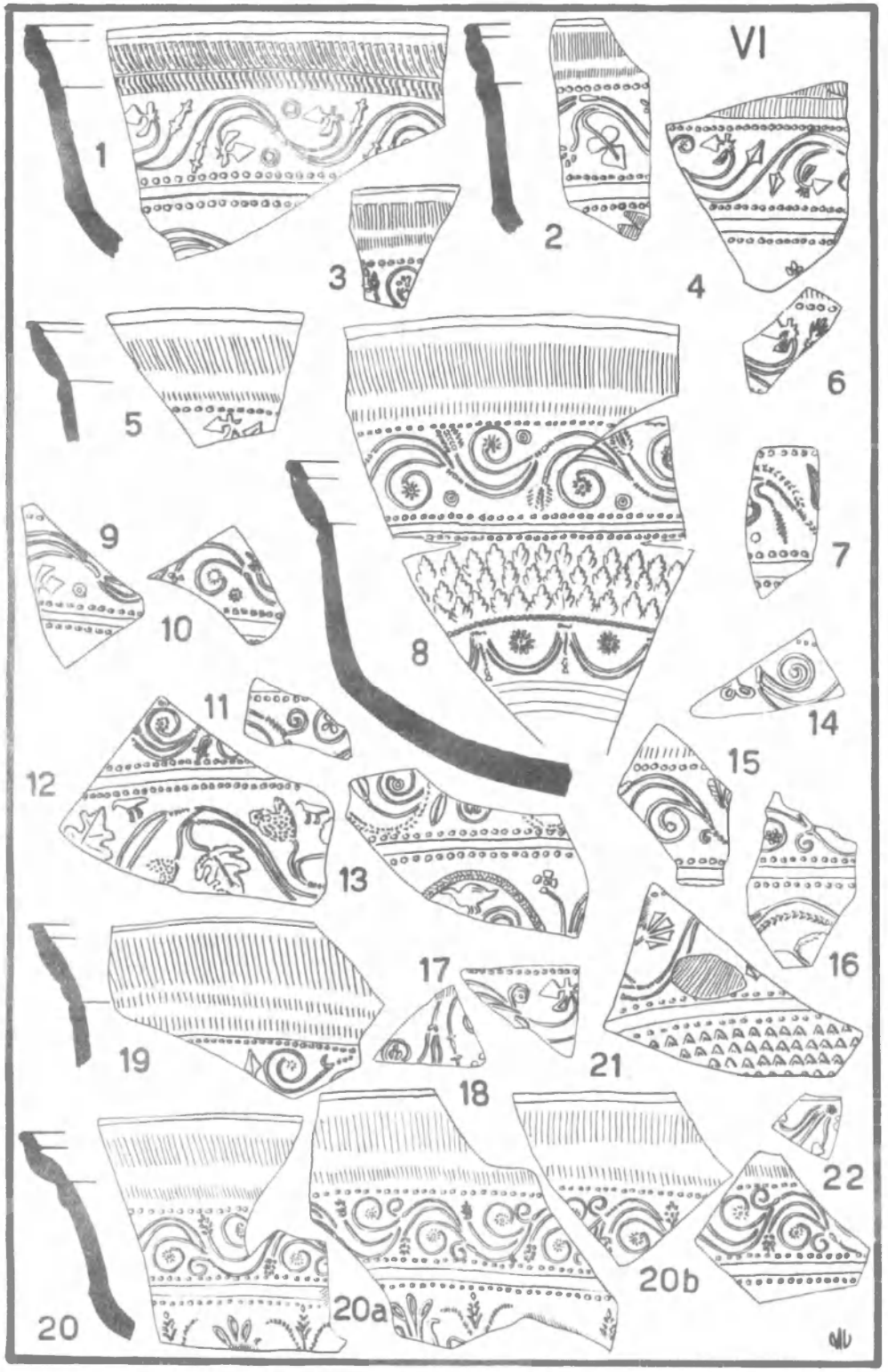
VI
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
20a
20b
21
22

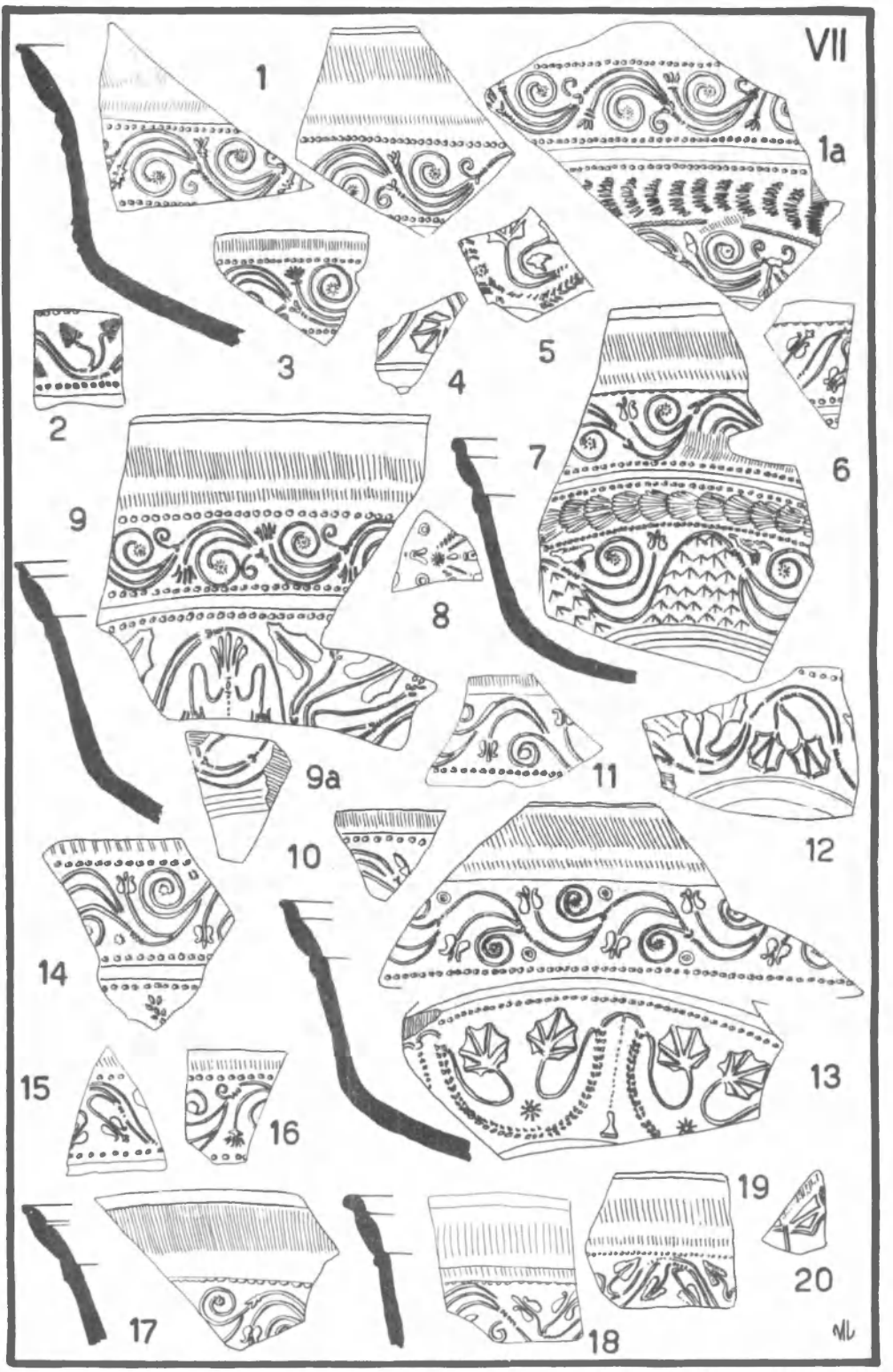
VII
1
1a
2
3
4
5
6
7
8
9
9a
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

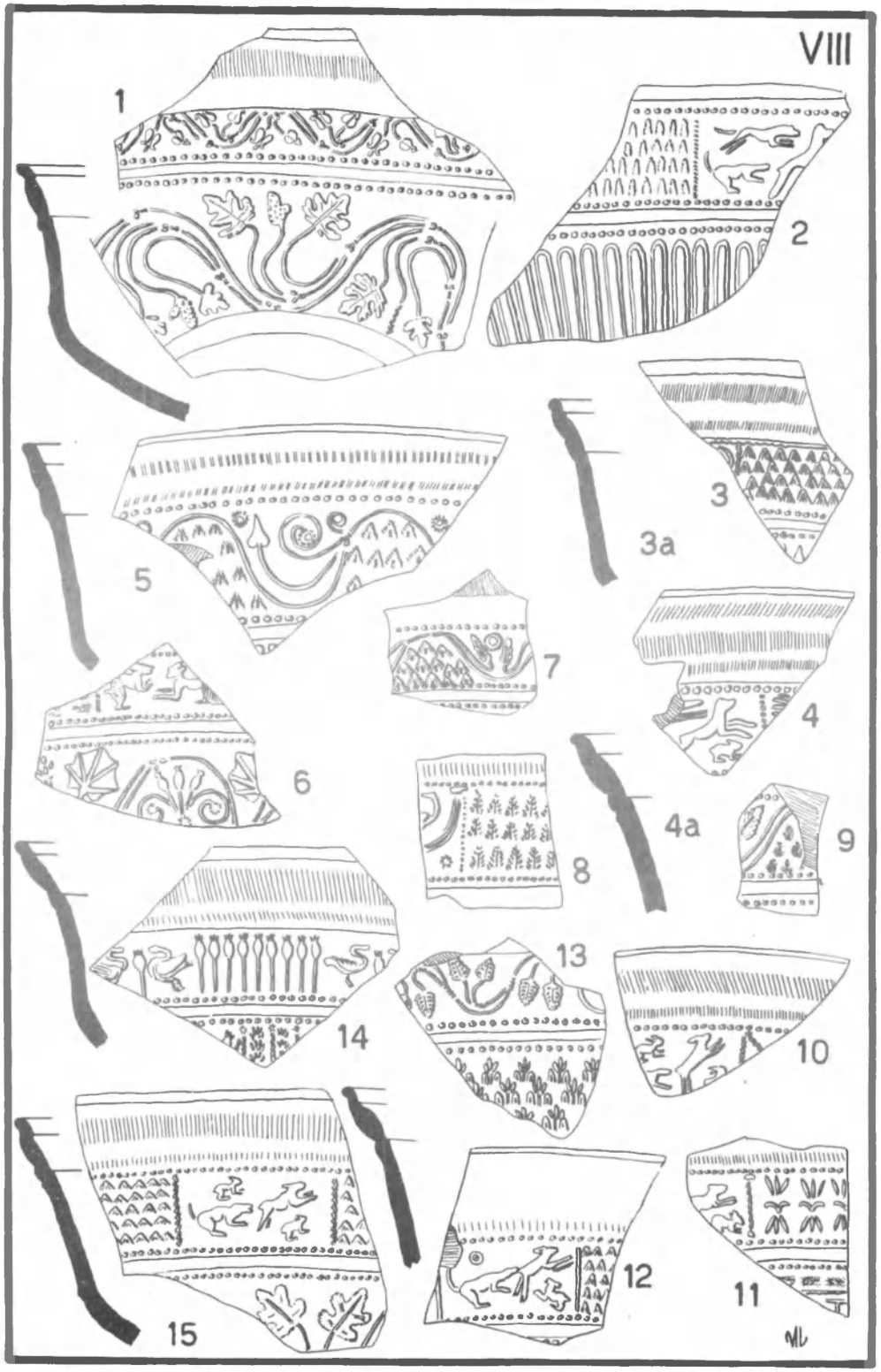
VIII
1
2
3
3a
5
7
4
6
4a
9
8
13
14
10
12
11
15

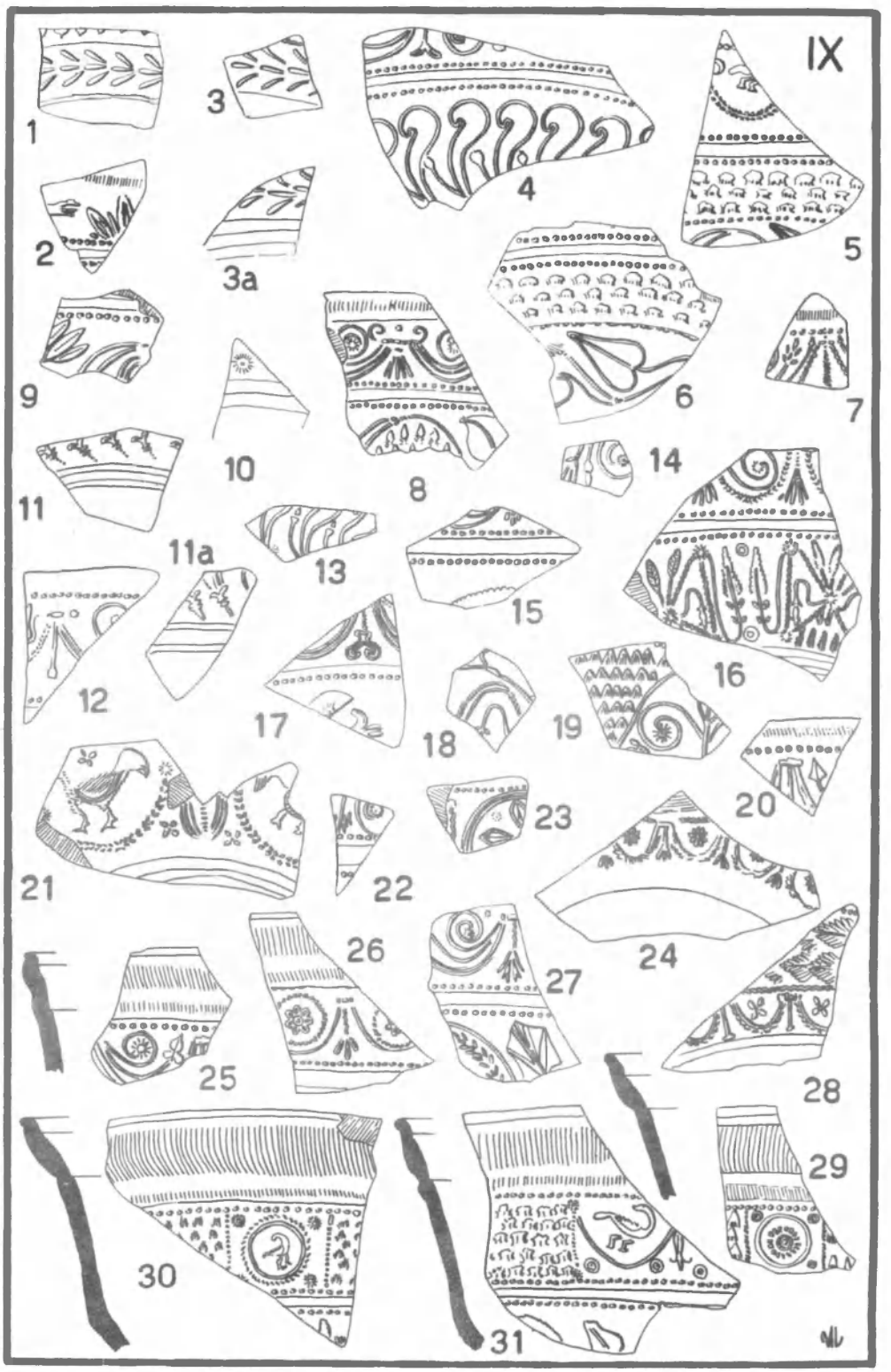
IX
1
3
4
5
2
3a
6
7
9
10
8
14
11
11a
13
15
16
12
17
18
19
20
21
22
23
24
26
27
25
28
29
30
31

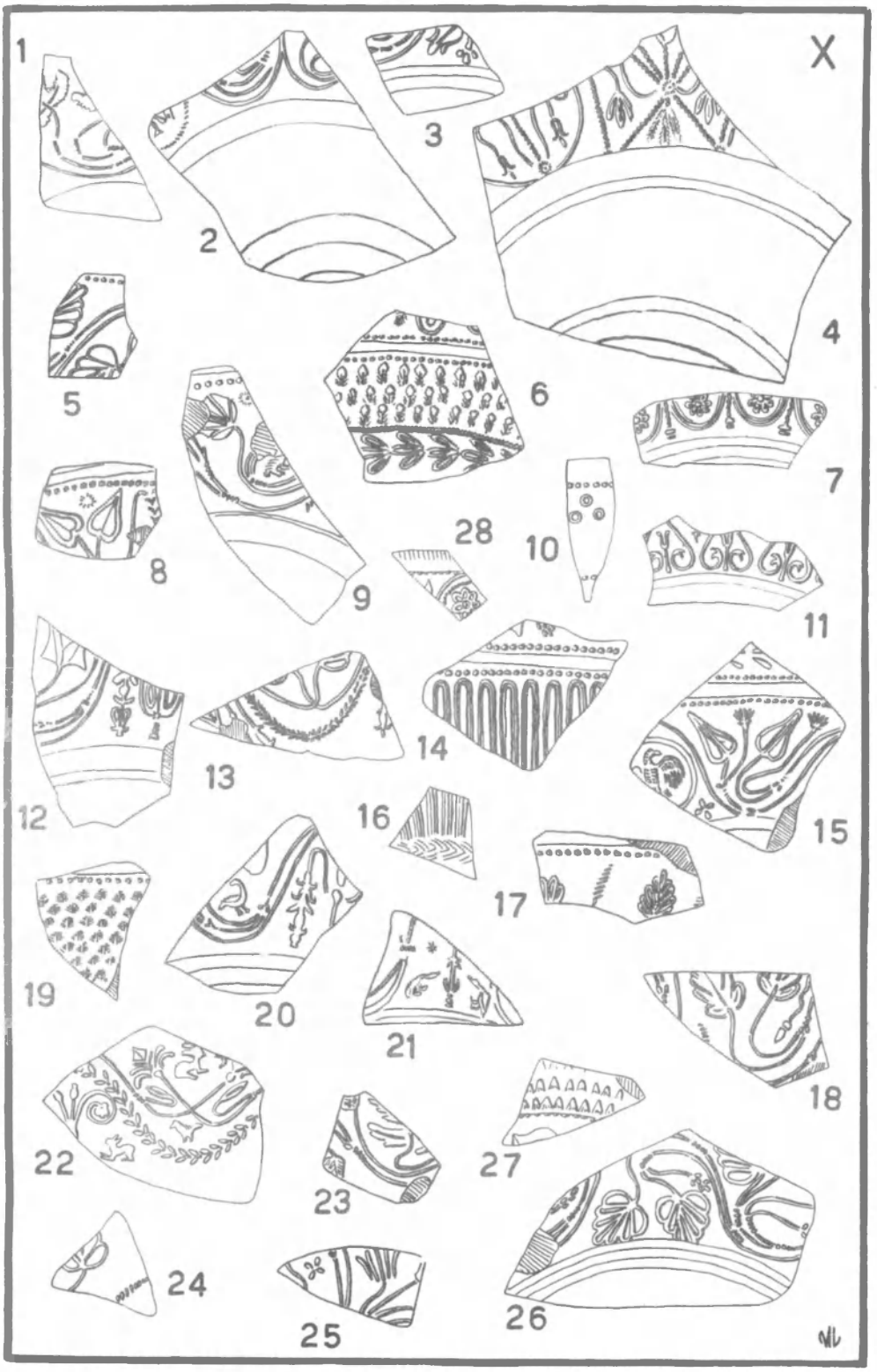
X
1
2
3
4
5
6
7
8
9
28
10
11
12
13
14
15
16
17
19
20
21
18
22
23
27
24
25
26

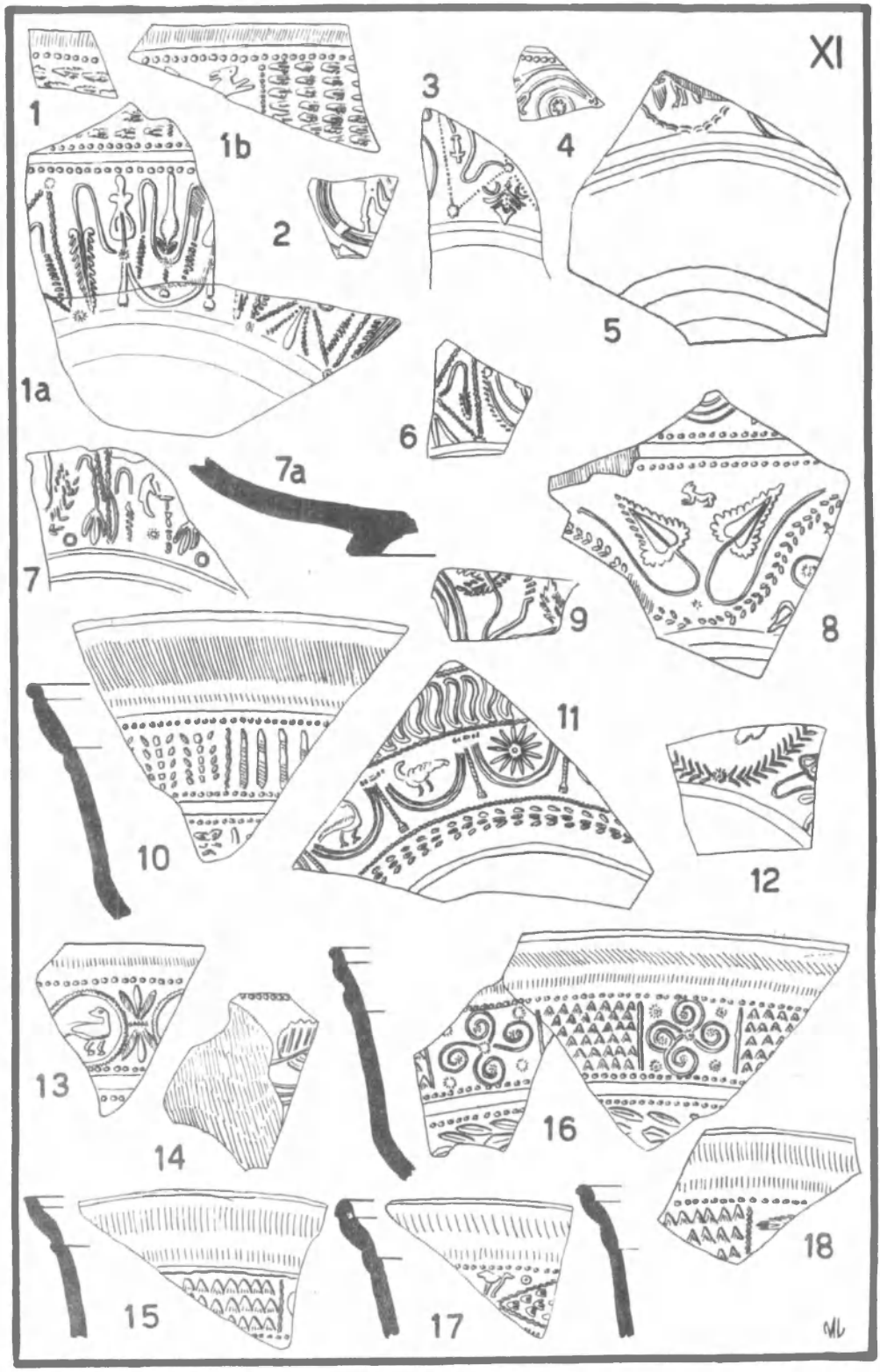
XI
1
1b
2
3
4
5
1a
6
7a
7
9
8
10
11
12
13
14
16
15
17
18

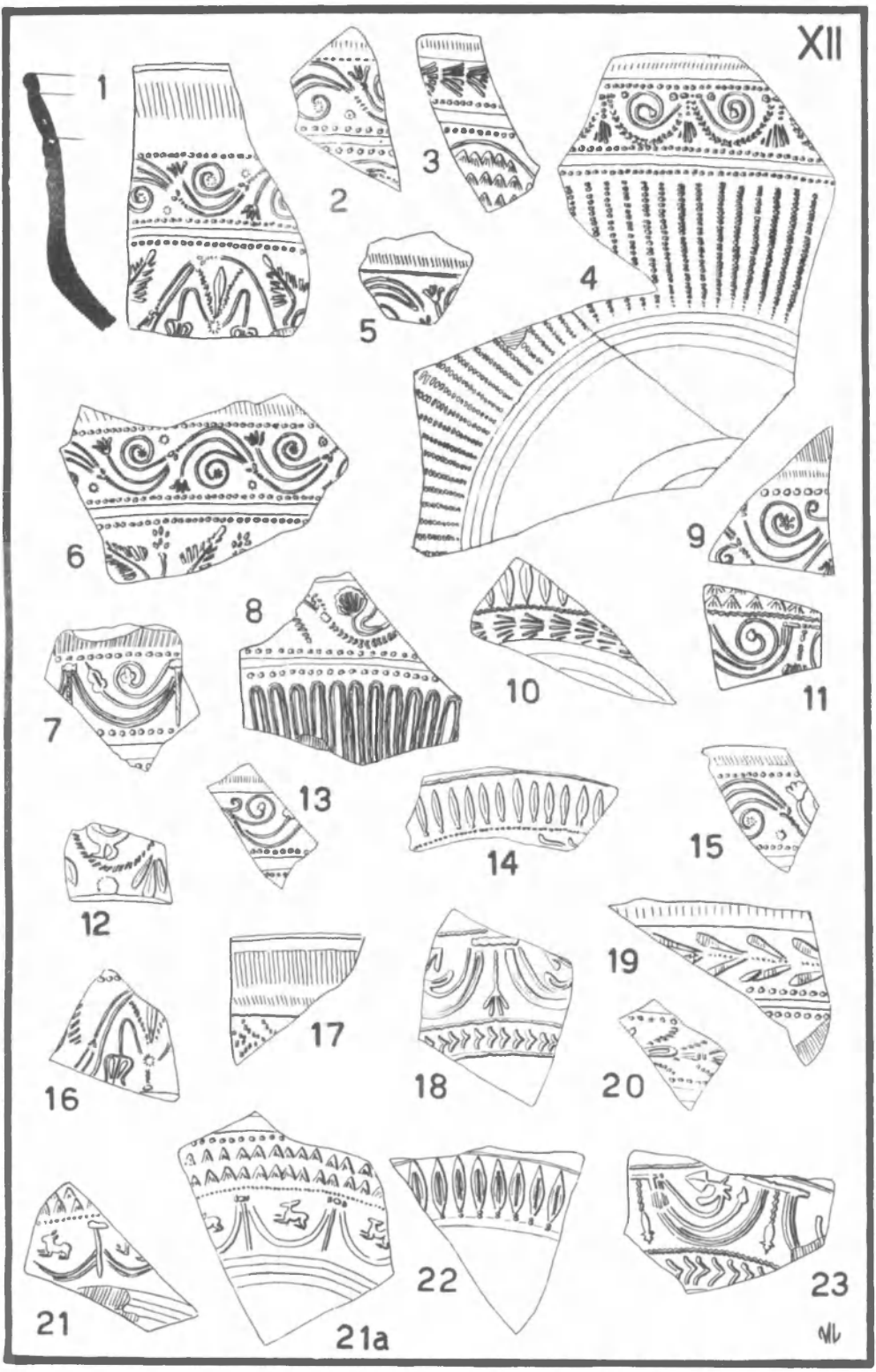
XII
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
21a
22
23

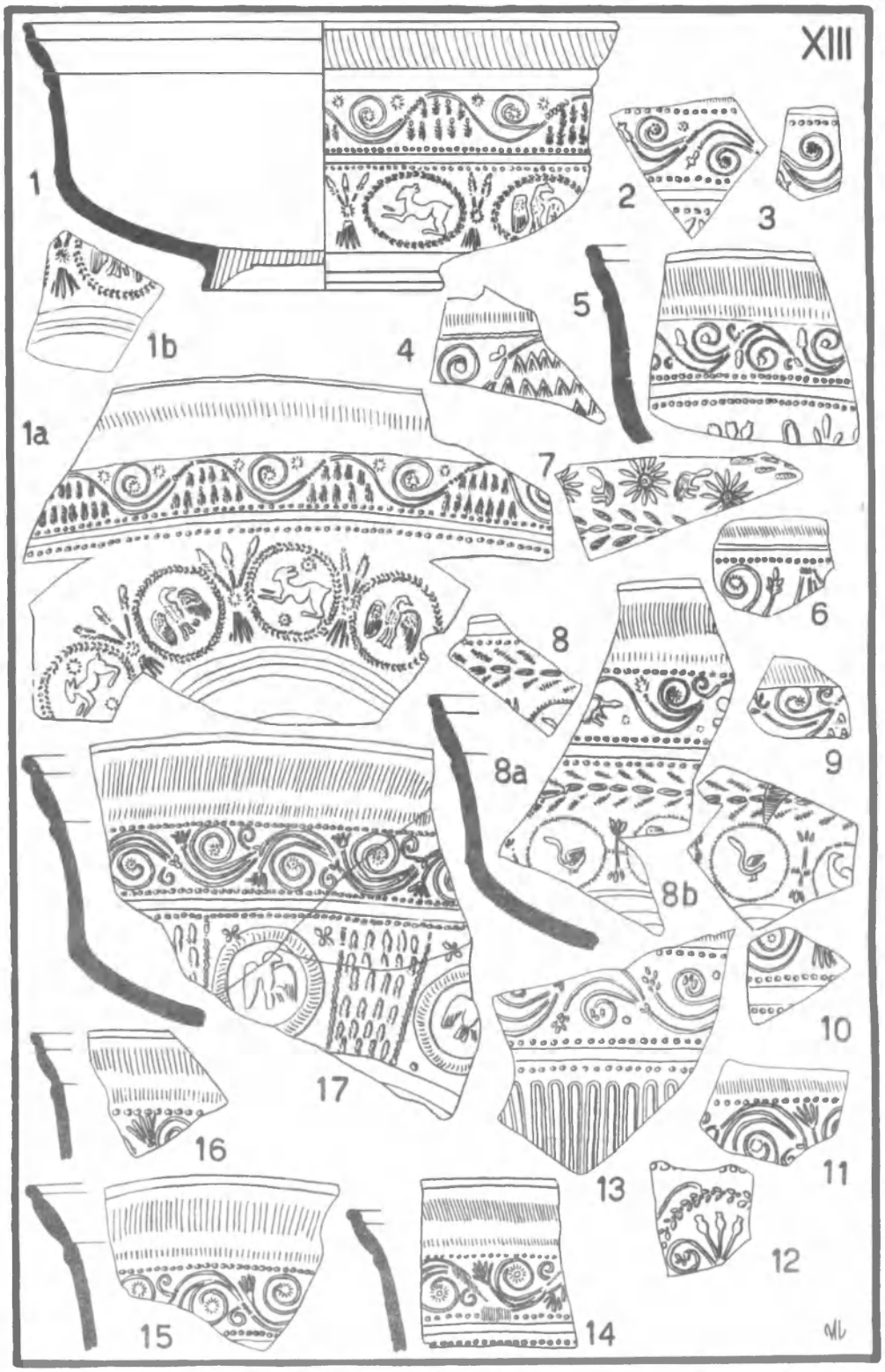
XIII
1
1b
2
3
4
5
1a
7
6
8
8a
8b
9
10
17
16
13
11
12
15
14

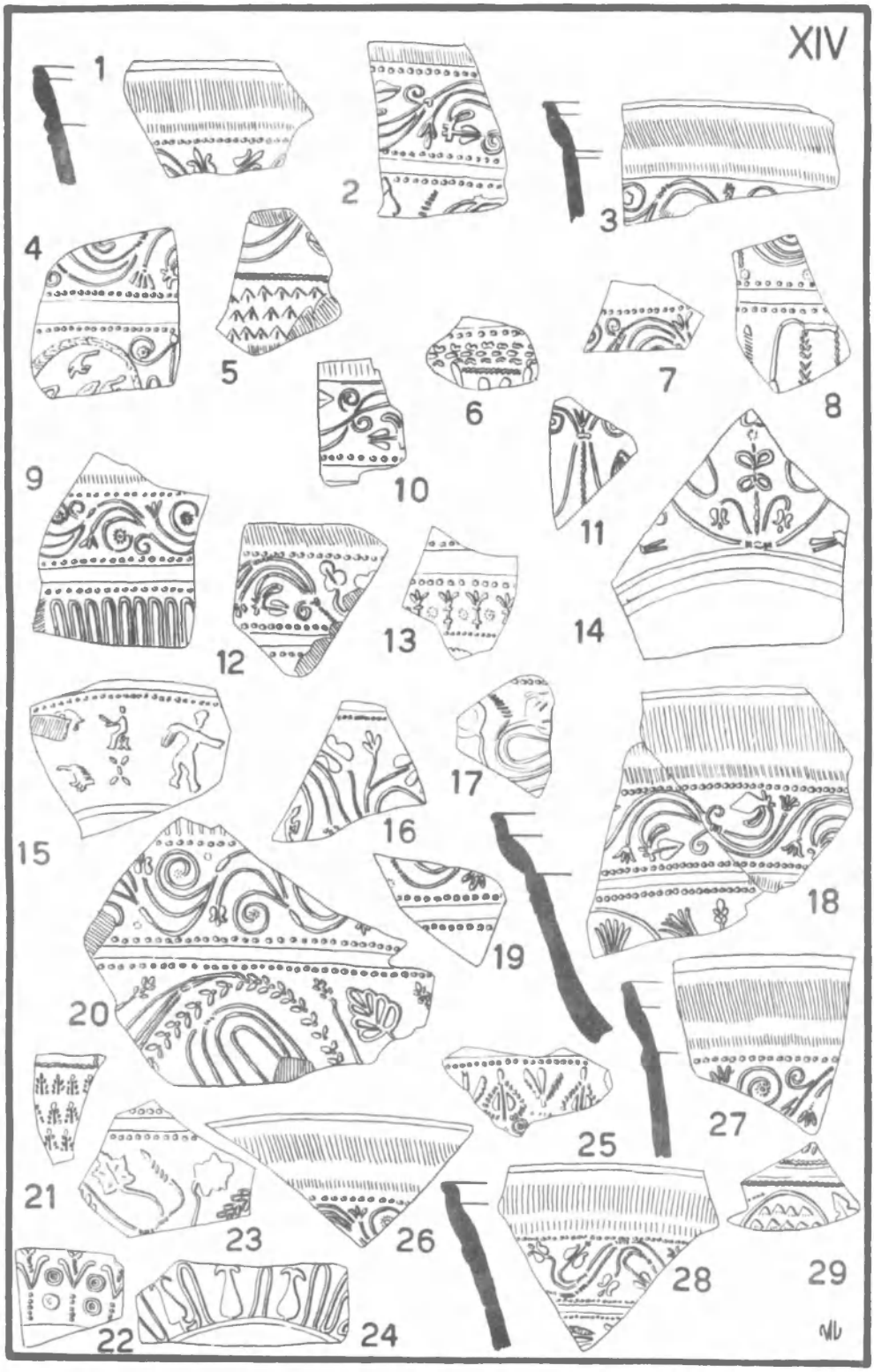
XIV
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29

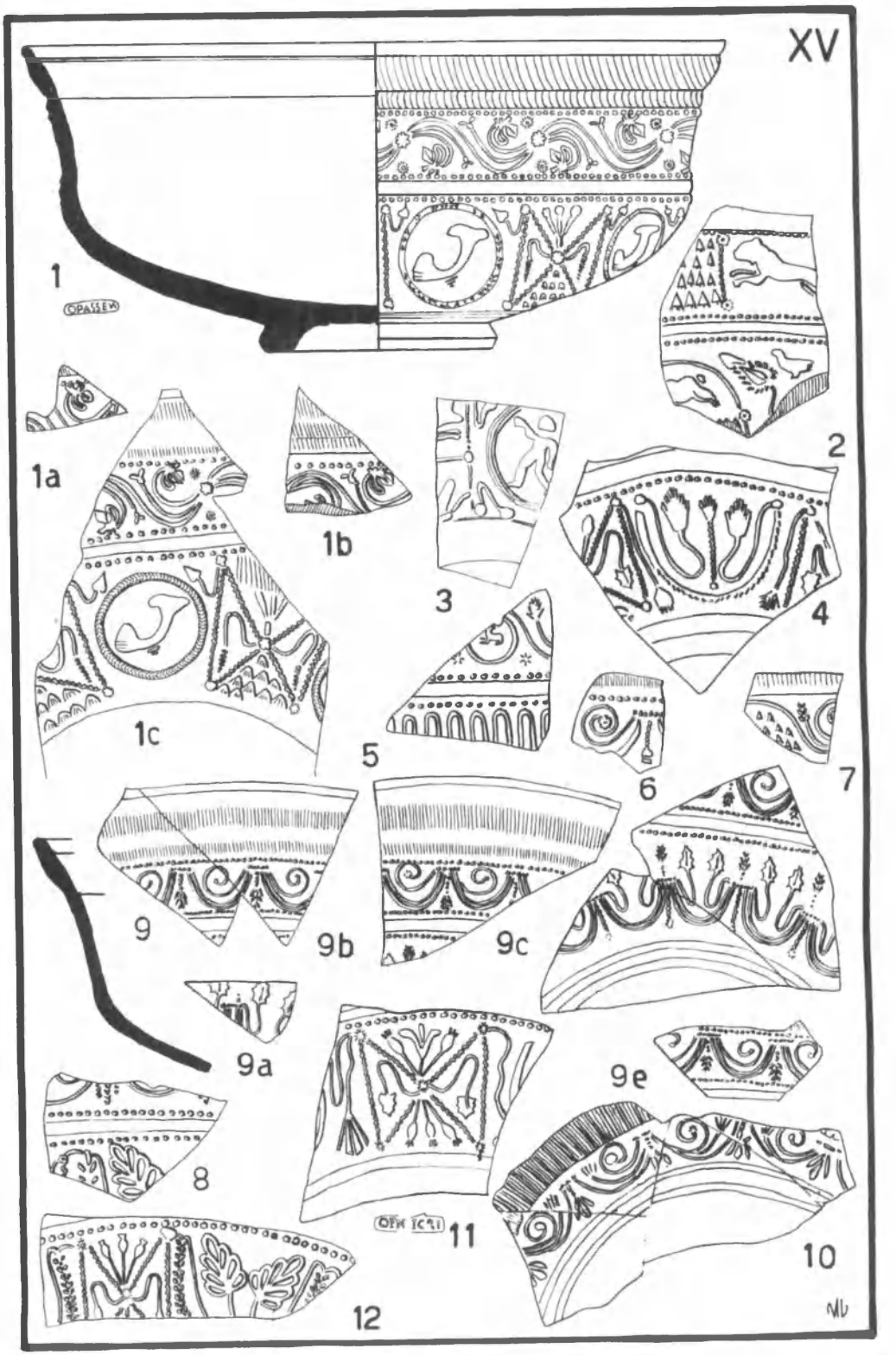
XV
1
1a
1b
1c
2
3
4
5
6
7
9
9a
9b
9c
9e
8
10
11
12

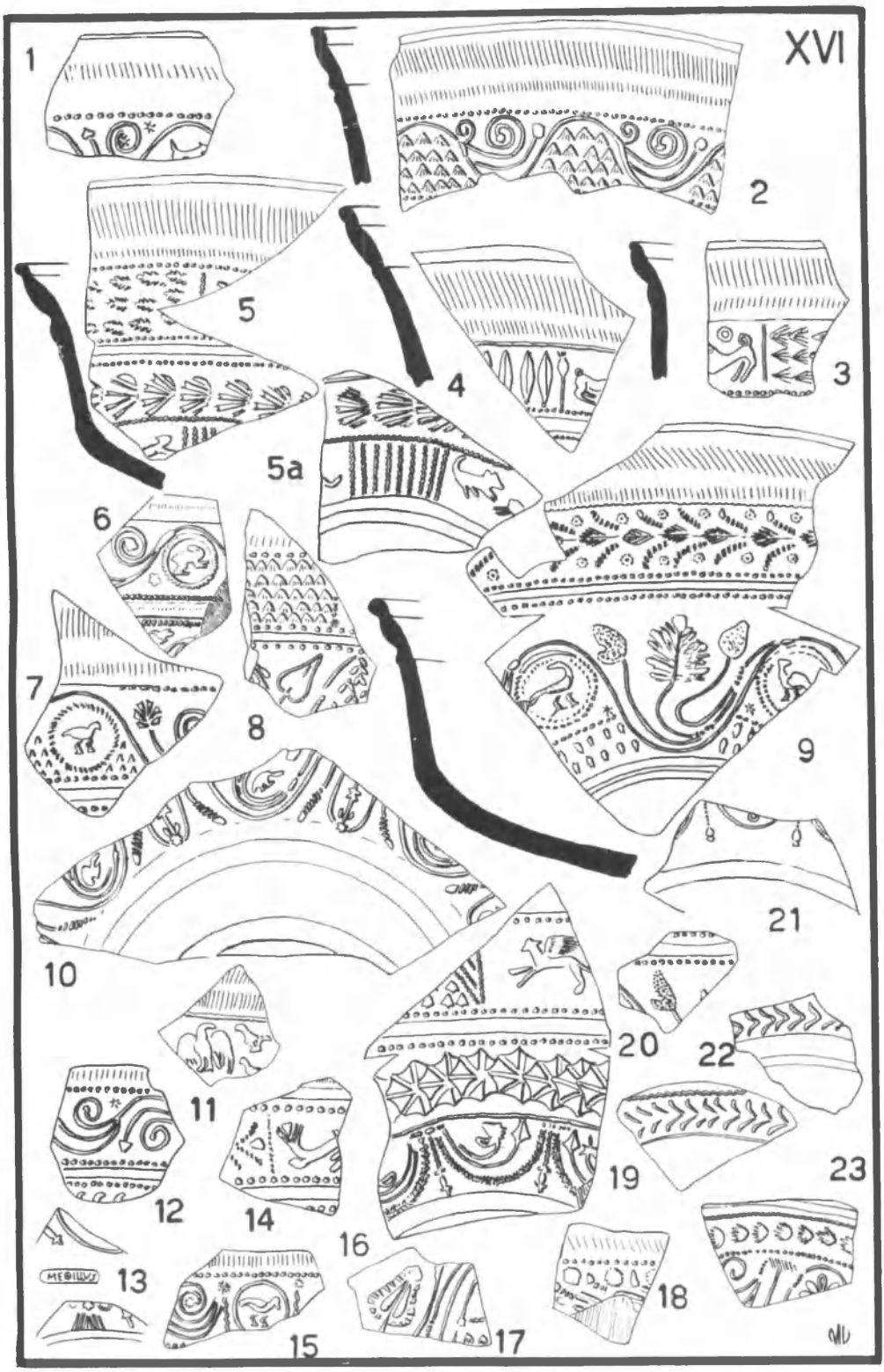
XVI
1
2
3
4
5
5a
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23


XVII
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
11a
12
13
14
14a
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

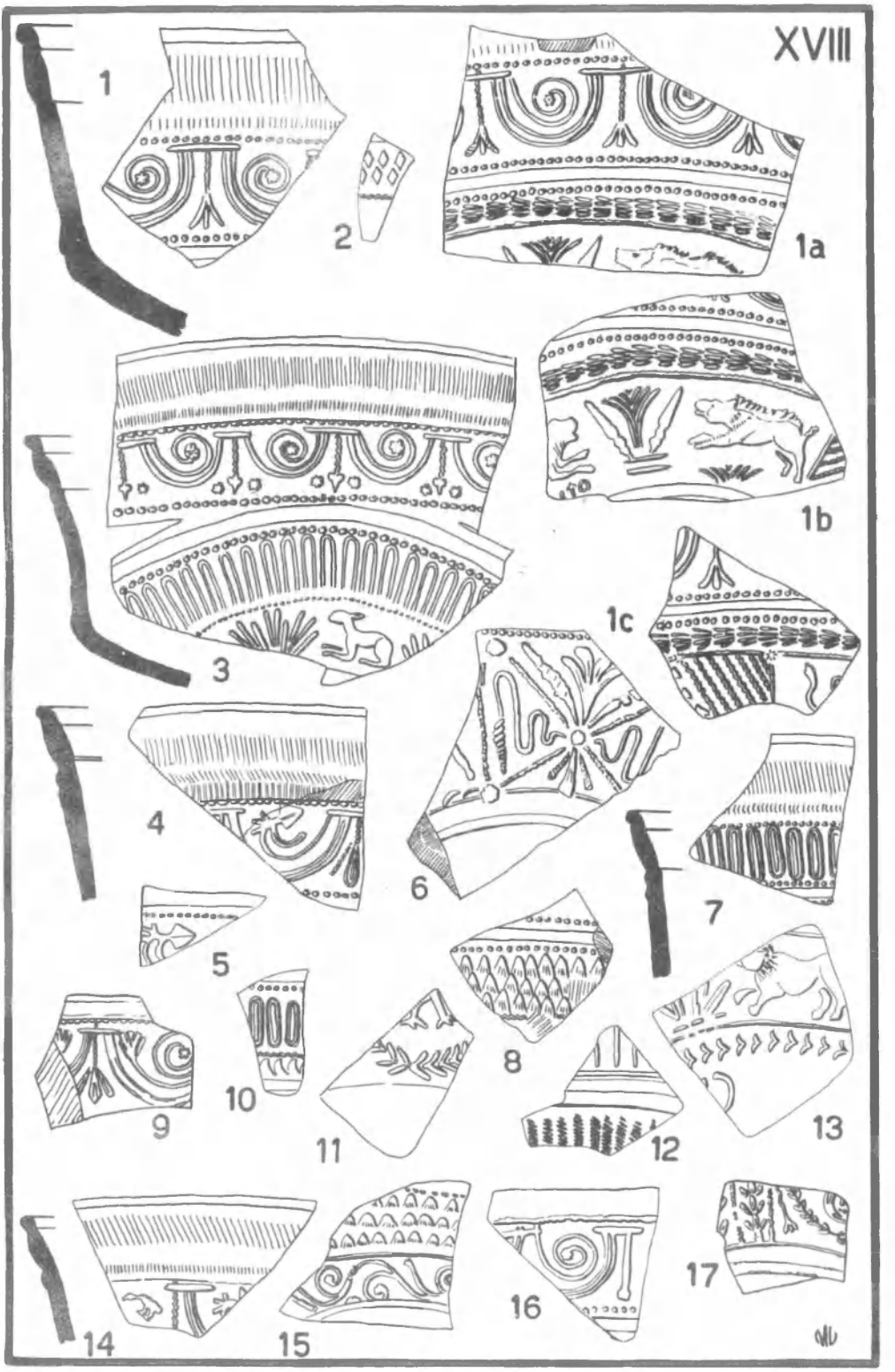
XVIII
1
2
1a
1b
3
1c
4
6
7
5
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17

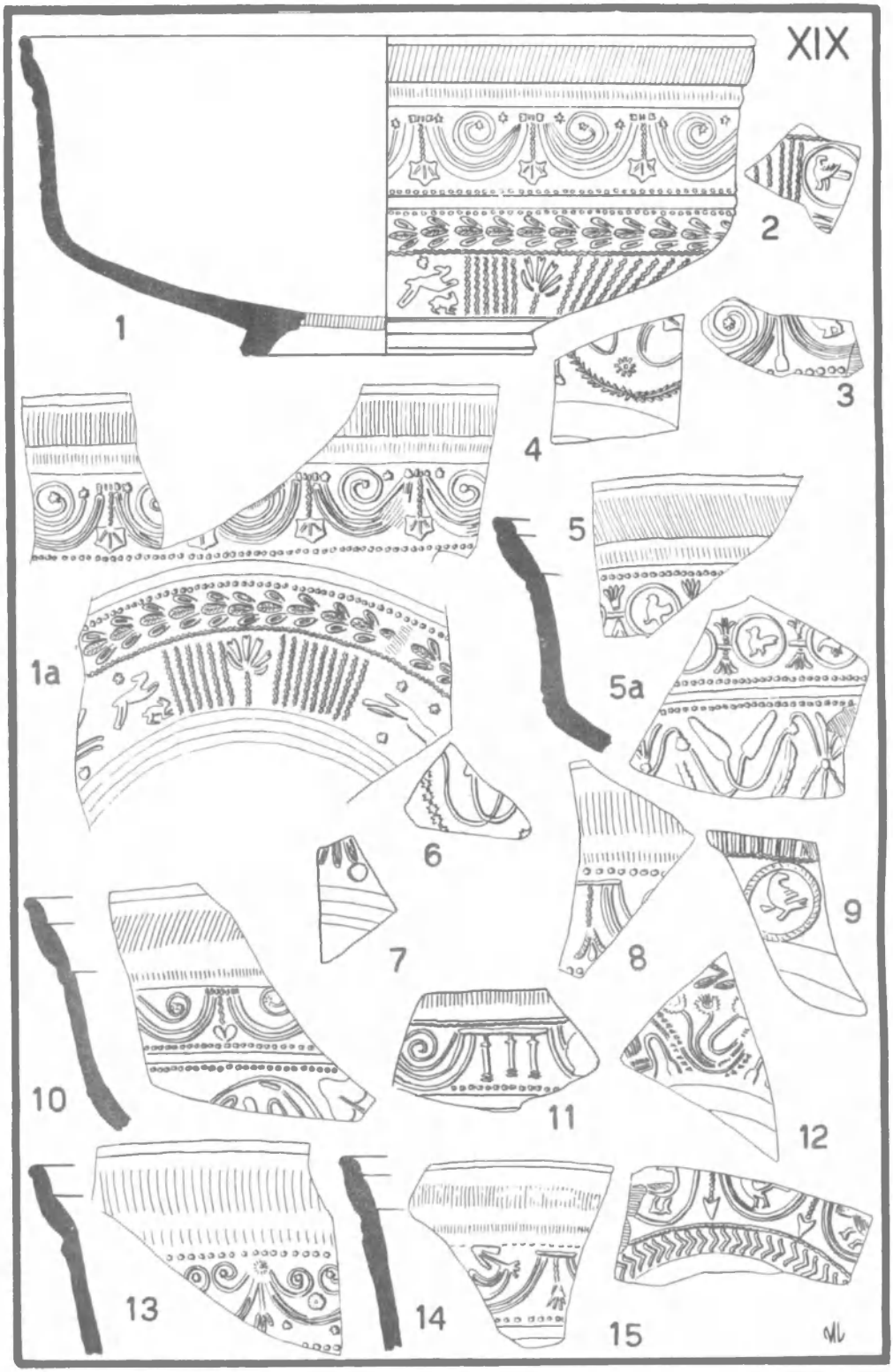
XIX
1
2
3
4
5
1a
5a
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

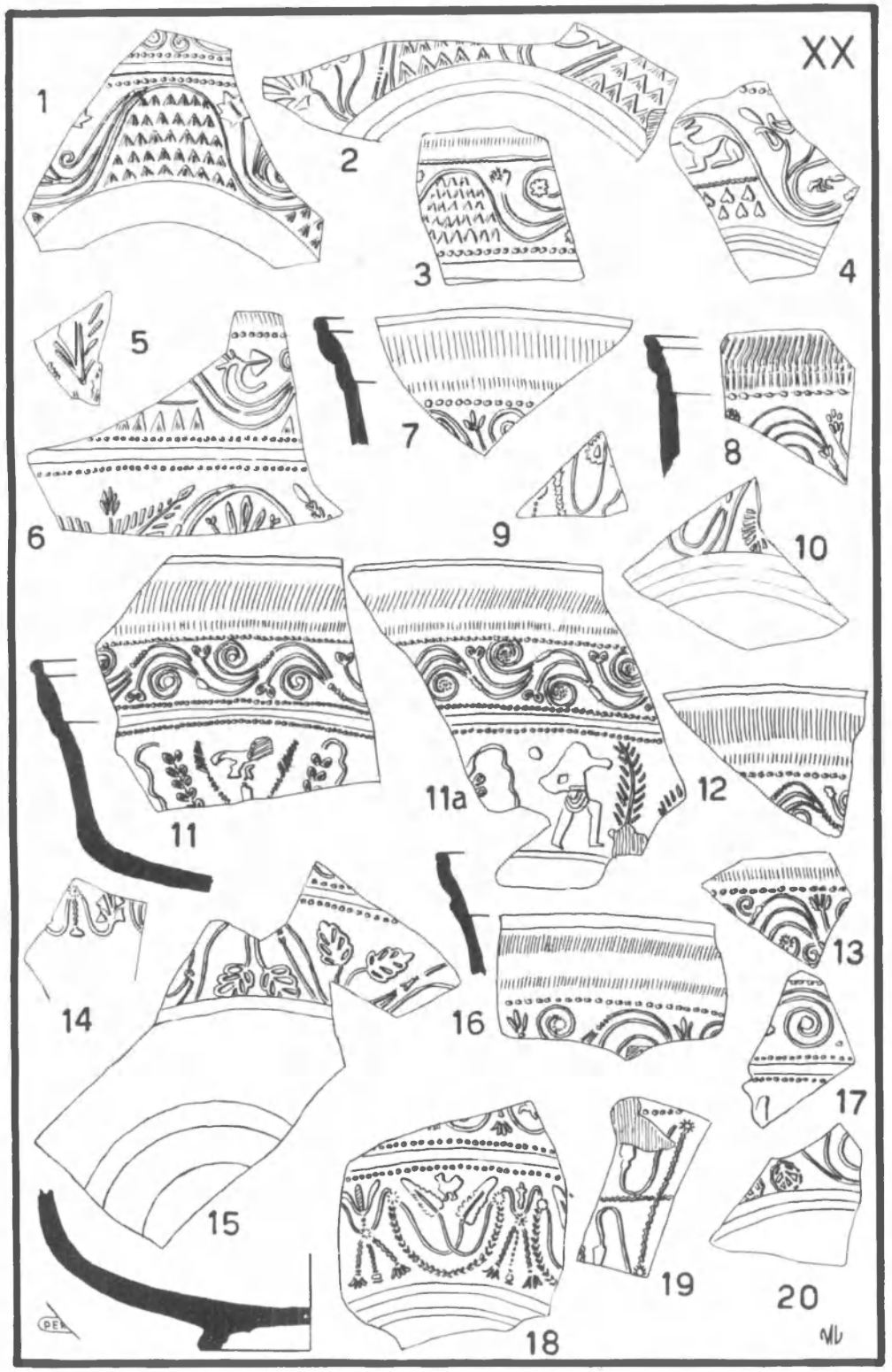
XX
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
11a
12
13
14
15
16
17
18
19
20

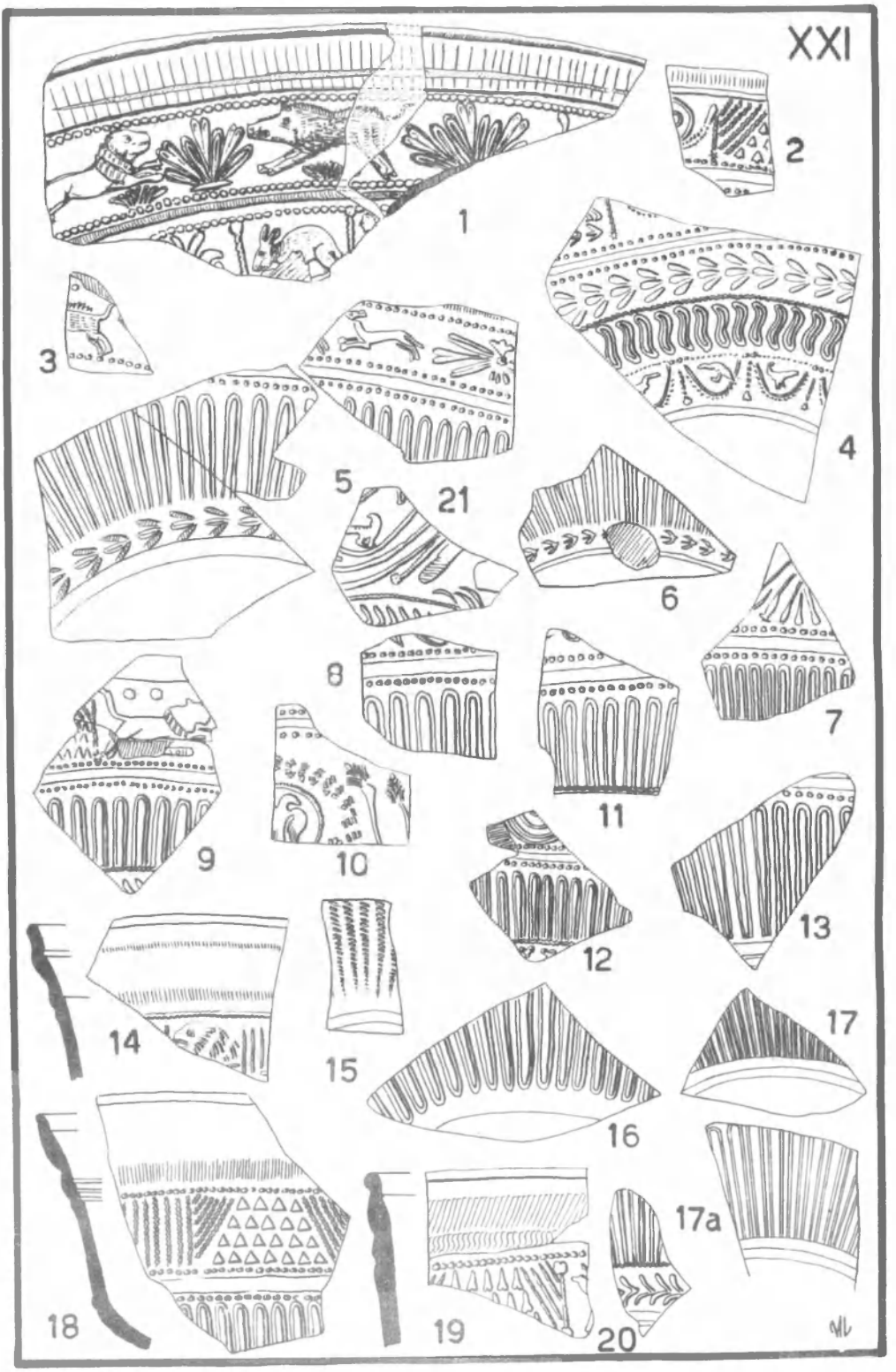
XXI
1
2
3
4
5
21
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
17a
18
19
20

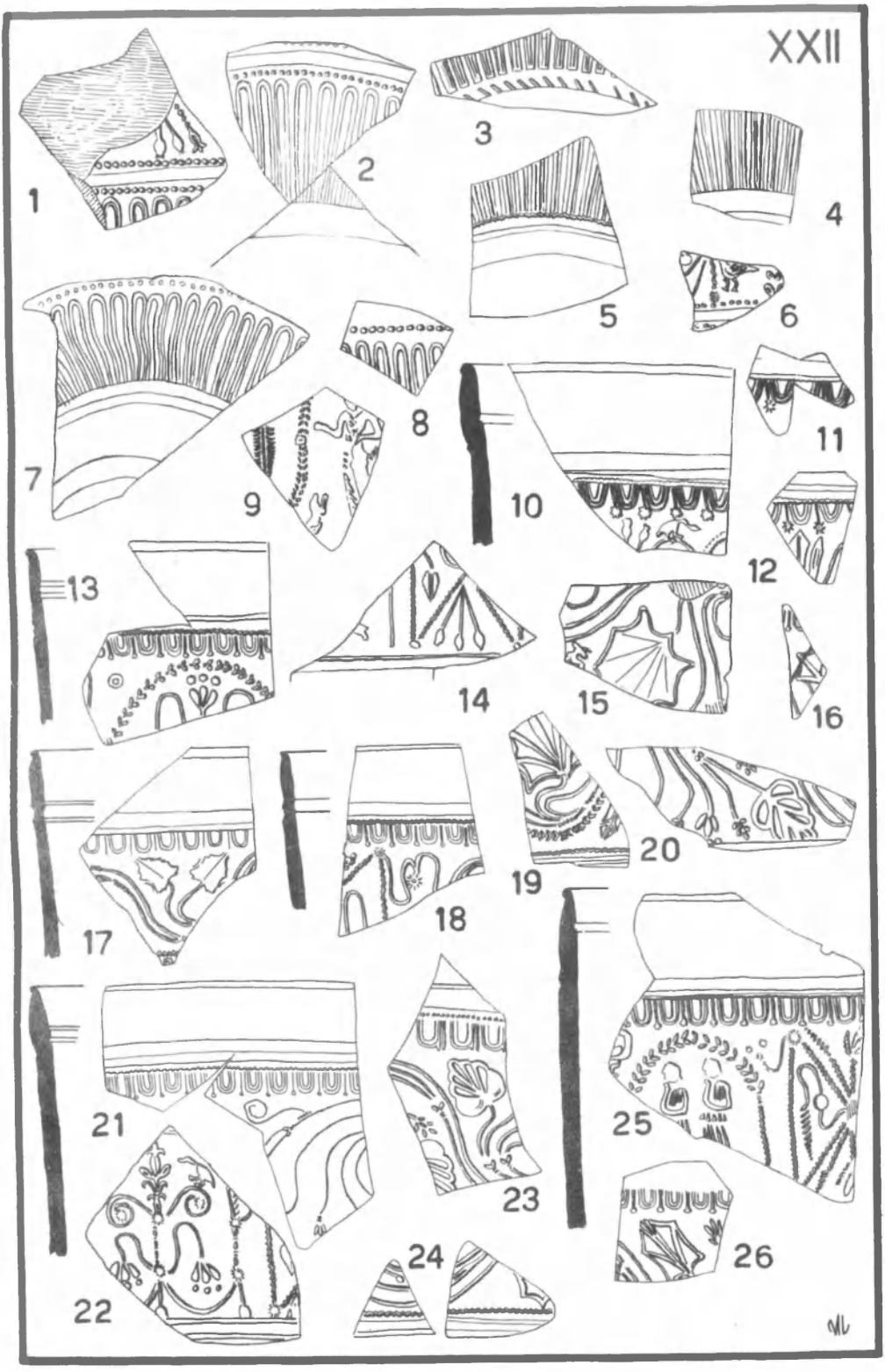
XXII
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26

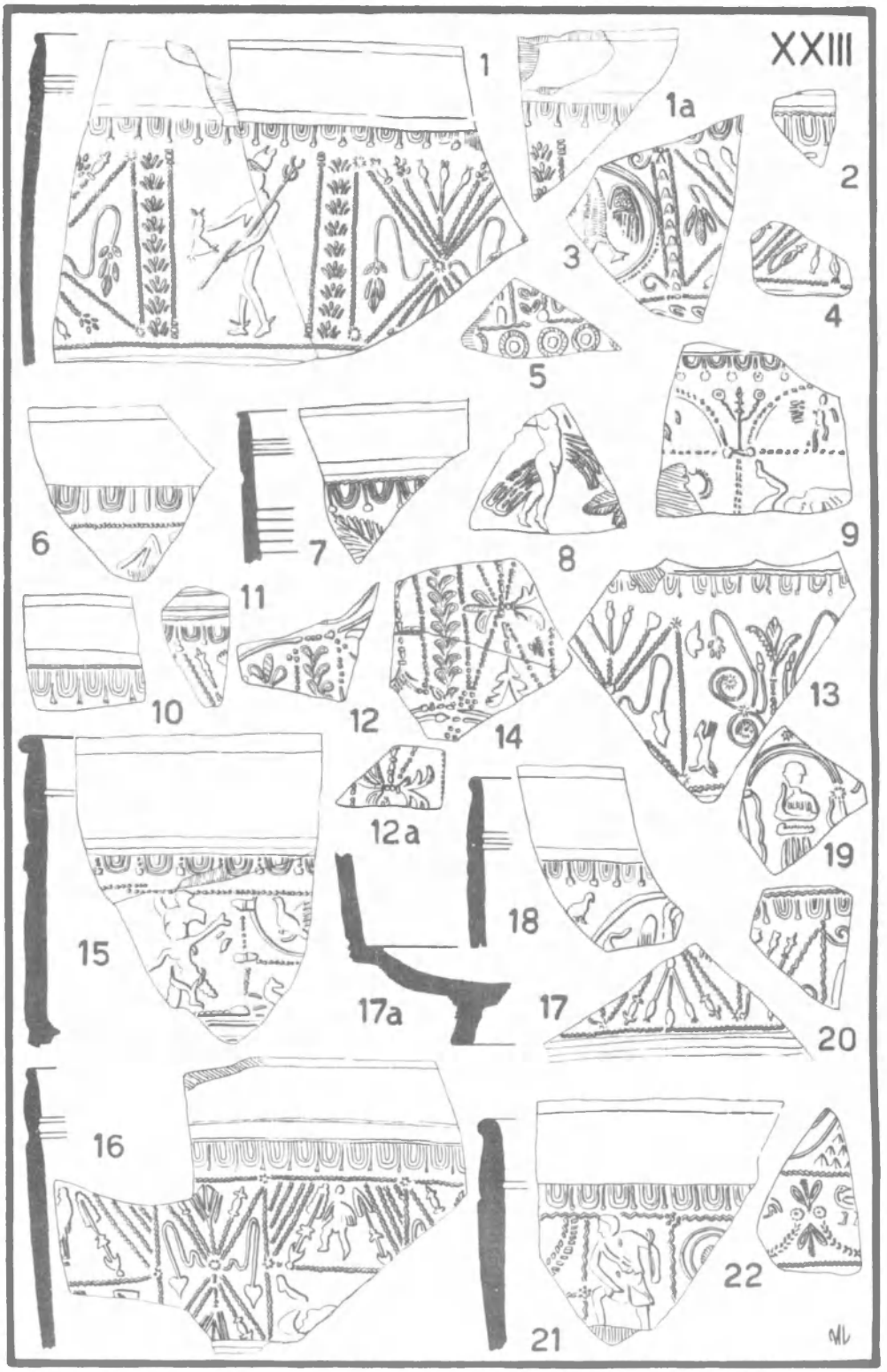
XXIII
1
1a
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
12a
13
14
15
16
17
17a
18
19
20
21
22

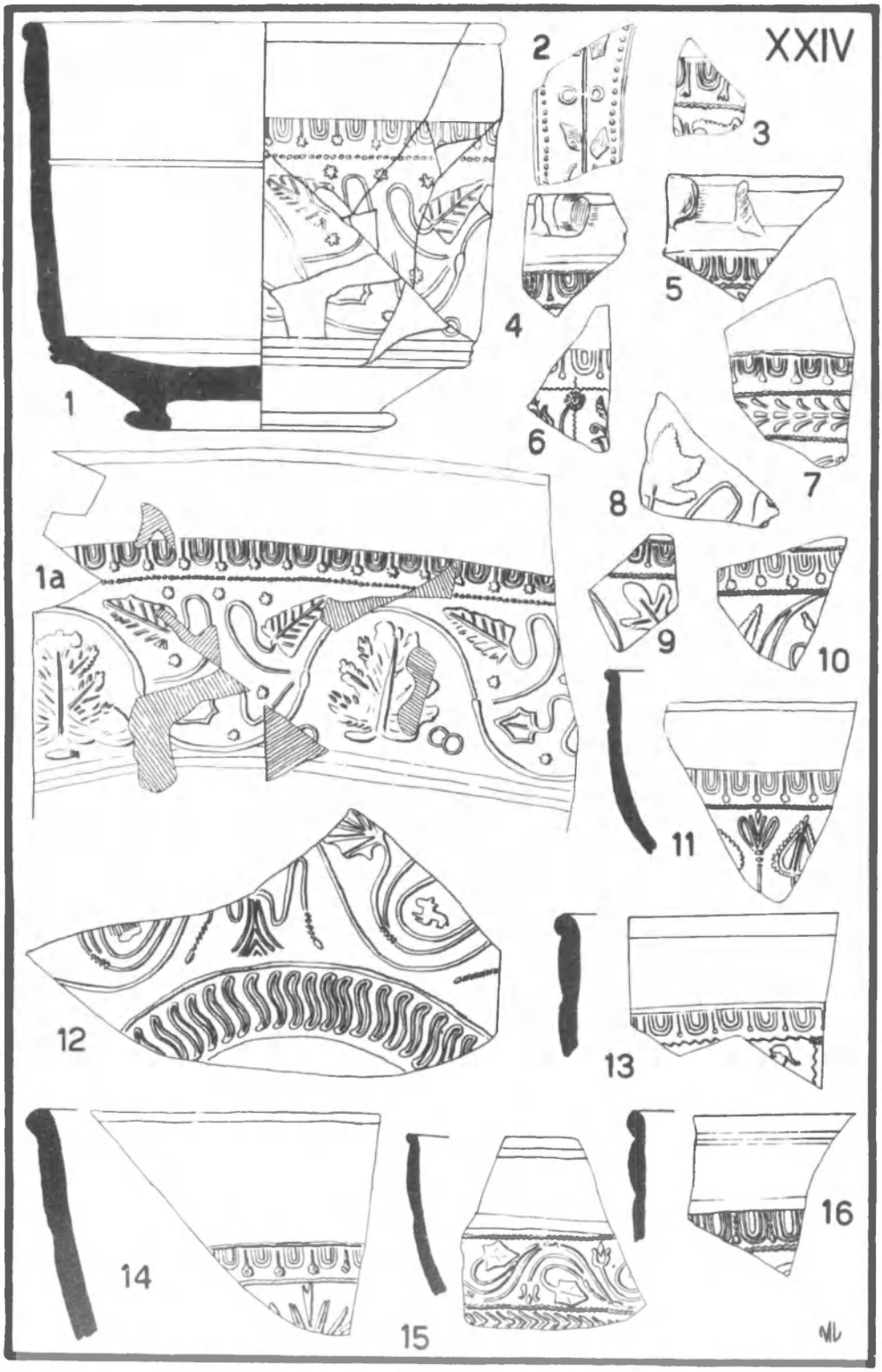
XXIV
1
2
3
4
5
6
7
8
1a
9
10
11
12
13
14
15
16

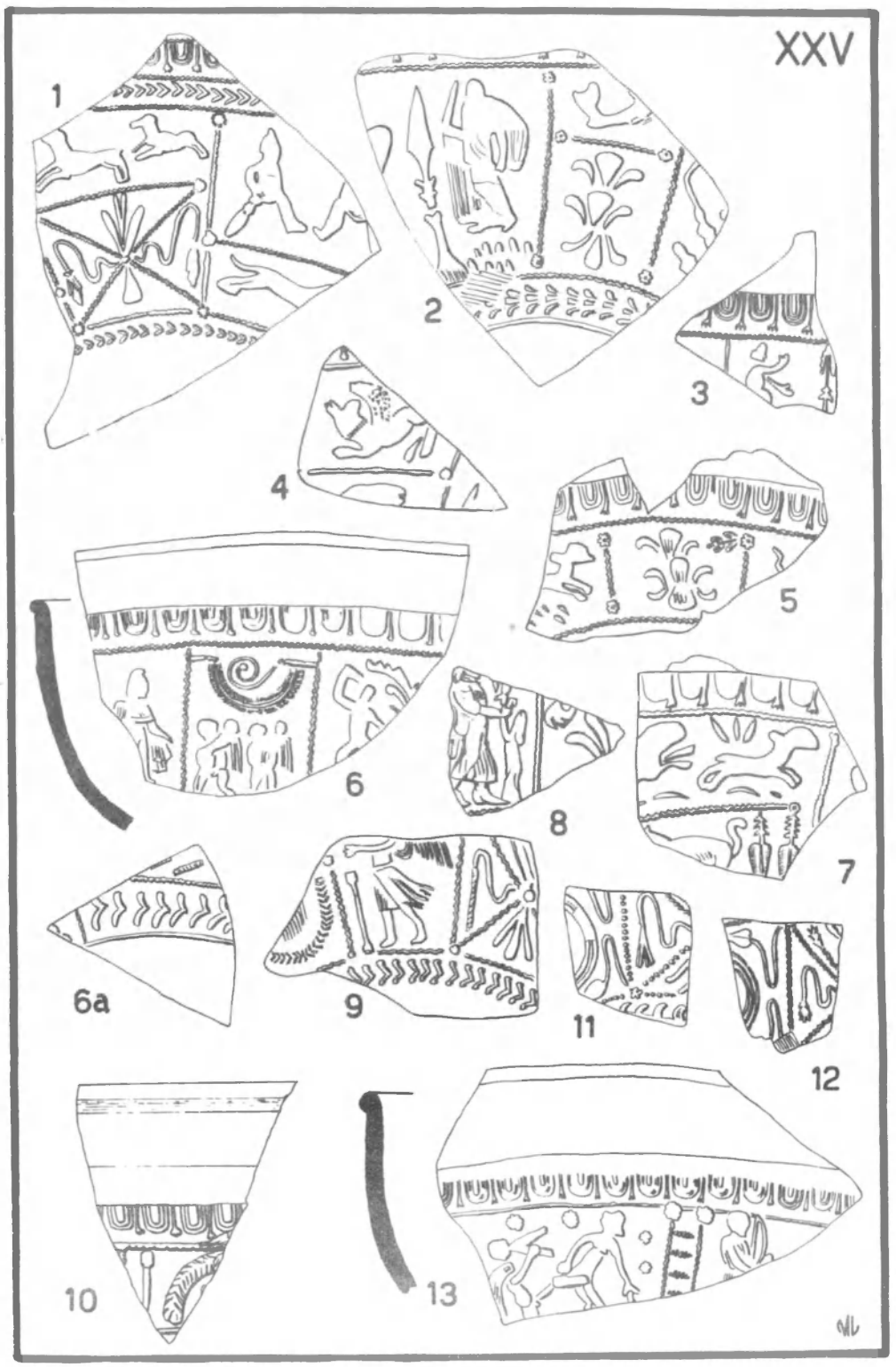
XXV
1
2
3
4
5
6
6a
7
8
9
10
11
12
13

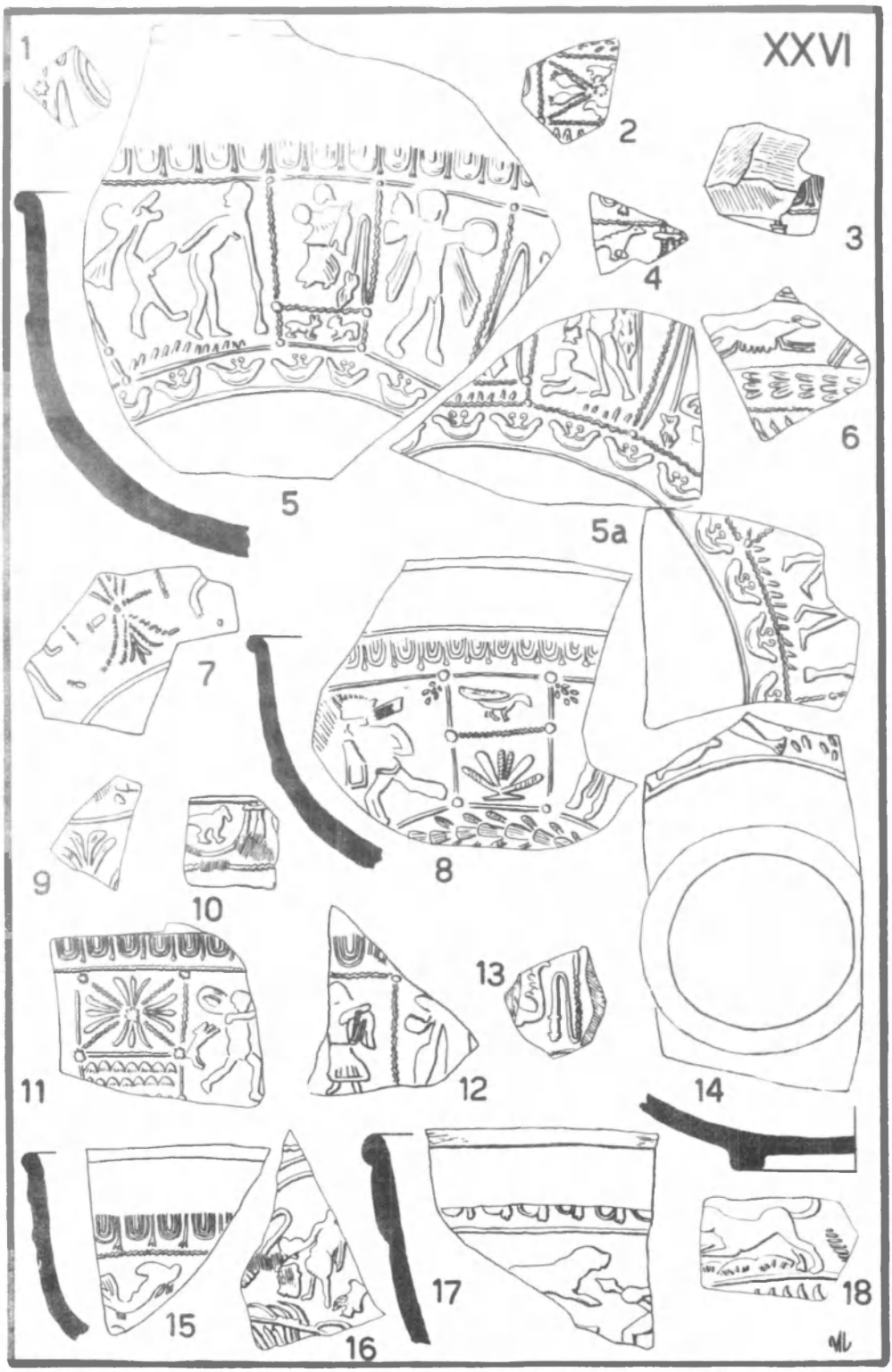
XXVI
1
2
3
4
5
5a
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18

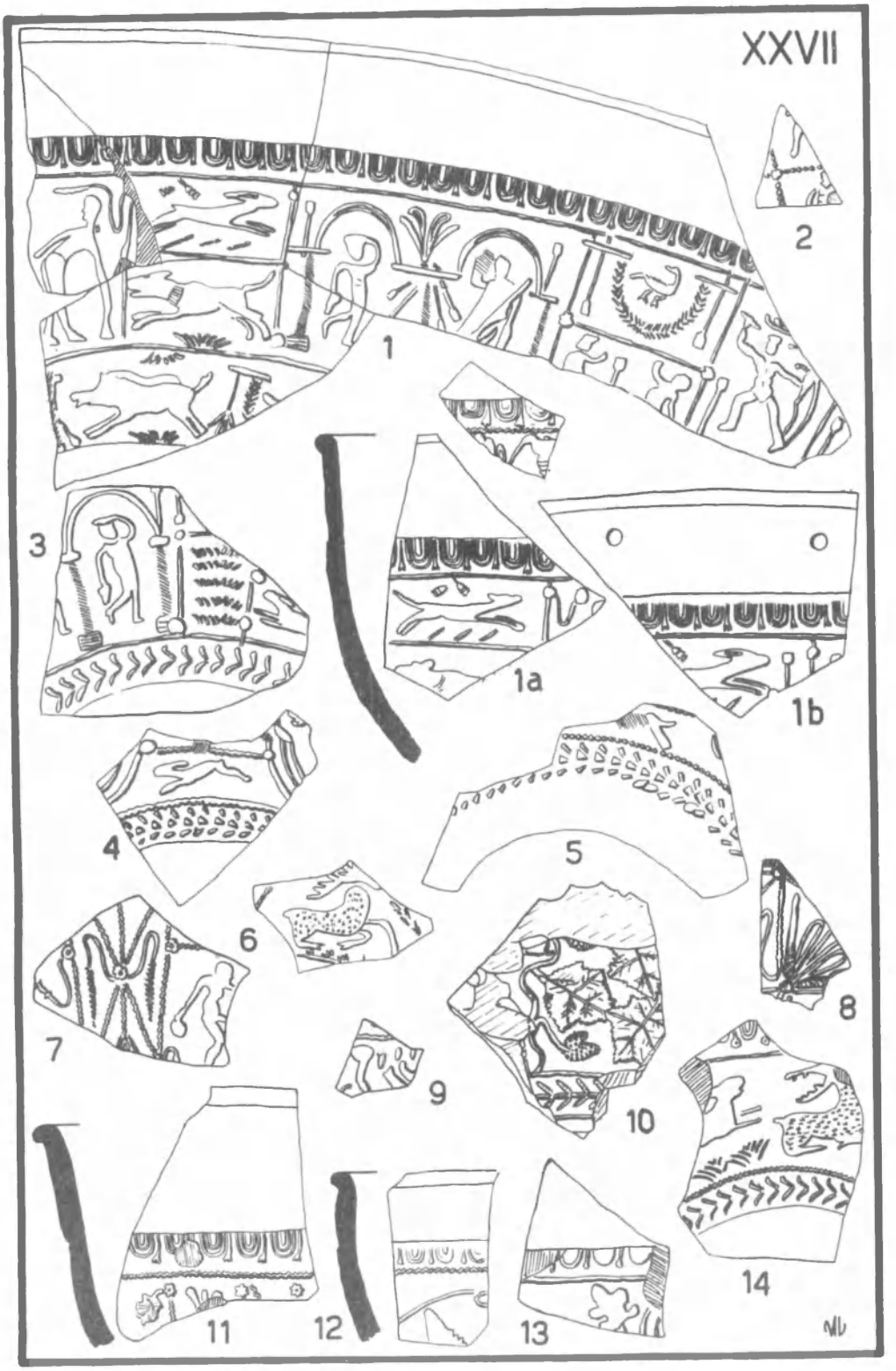
XXVII
1
2
3
1a
1b
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

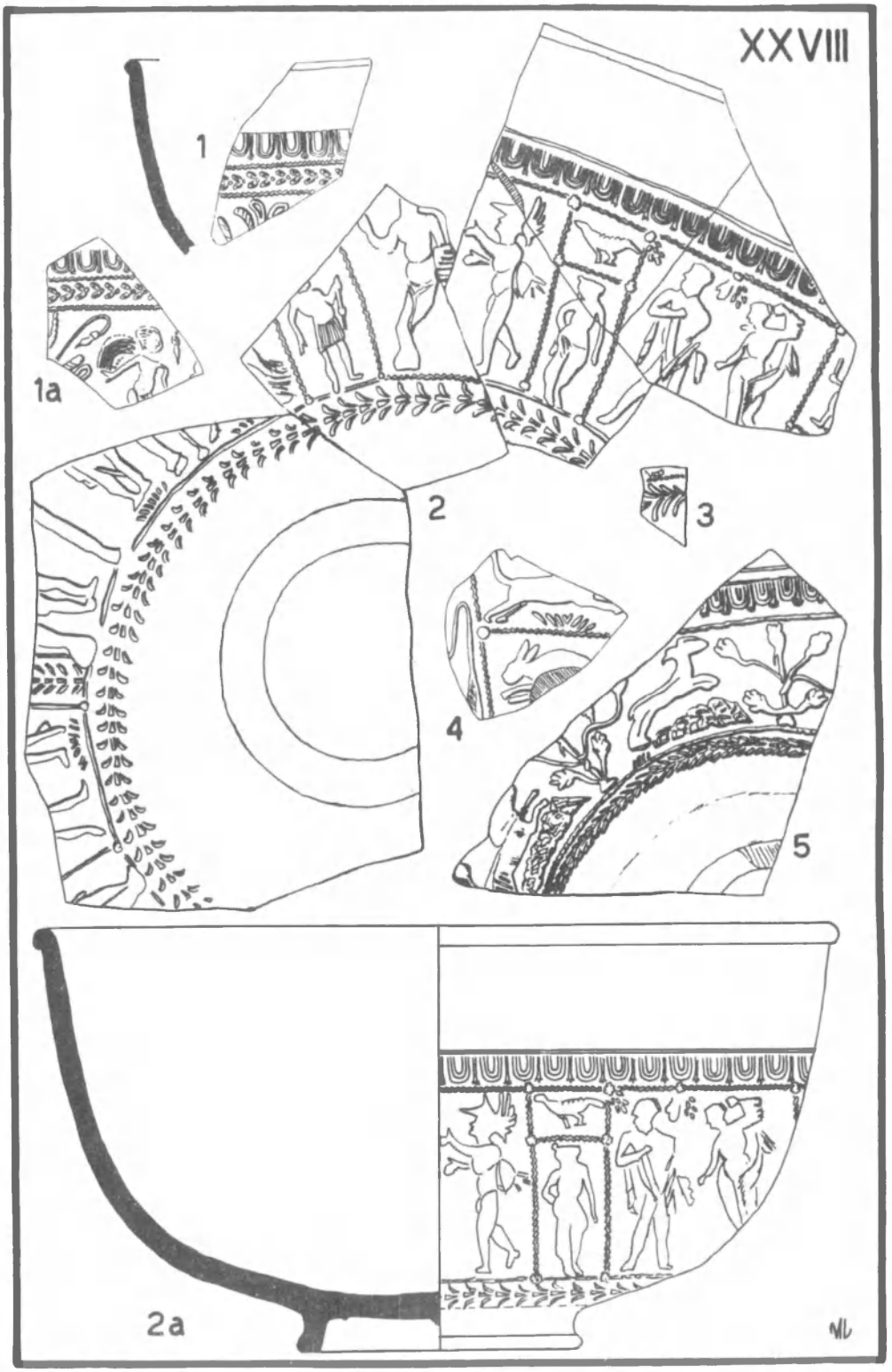
XXVIII
1
1a
2
3
4
5
2a

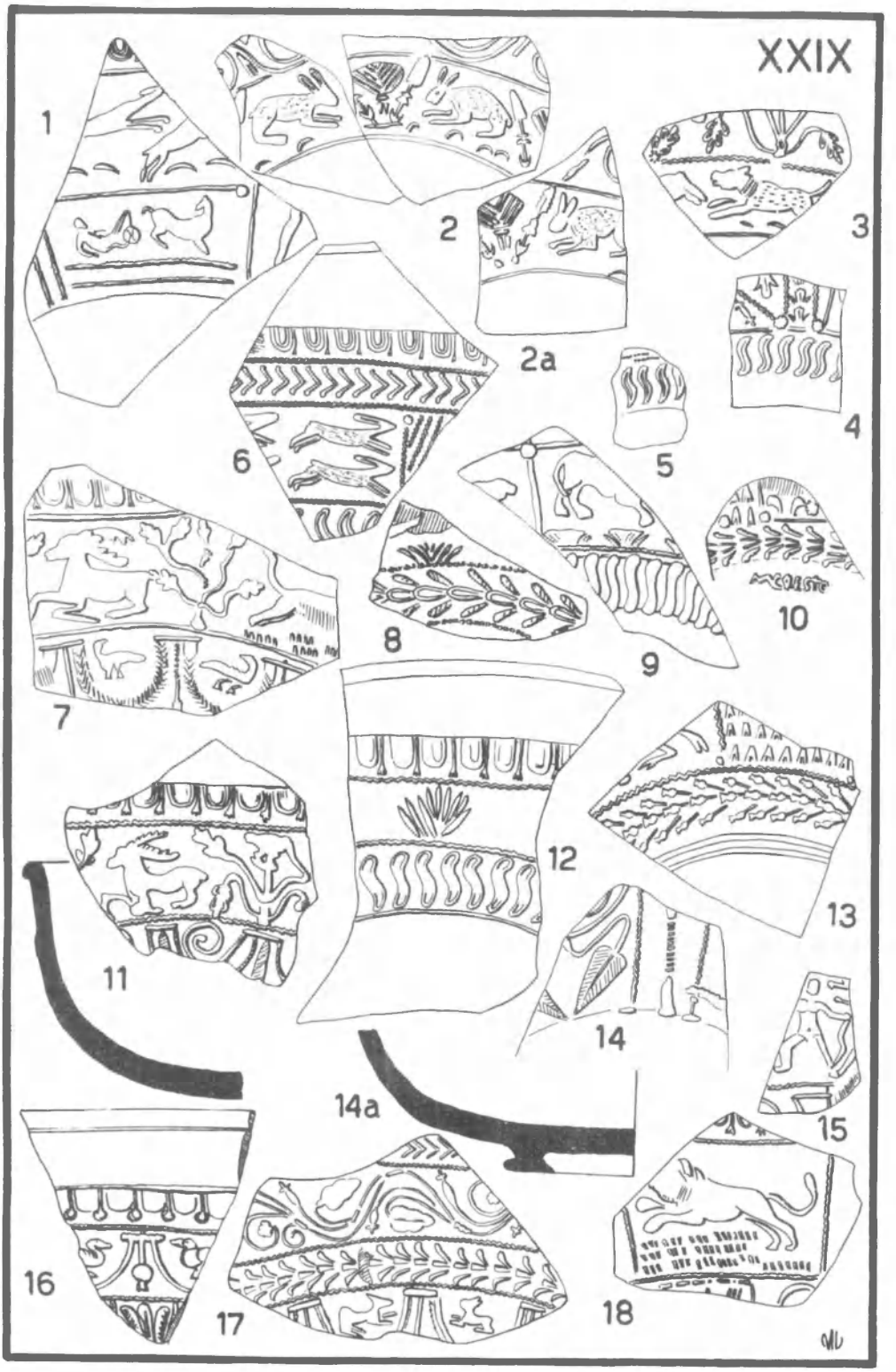
XXIX
1
2
2a
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
14a
15
16
17
18

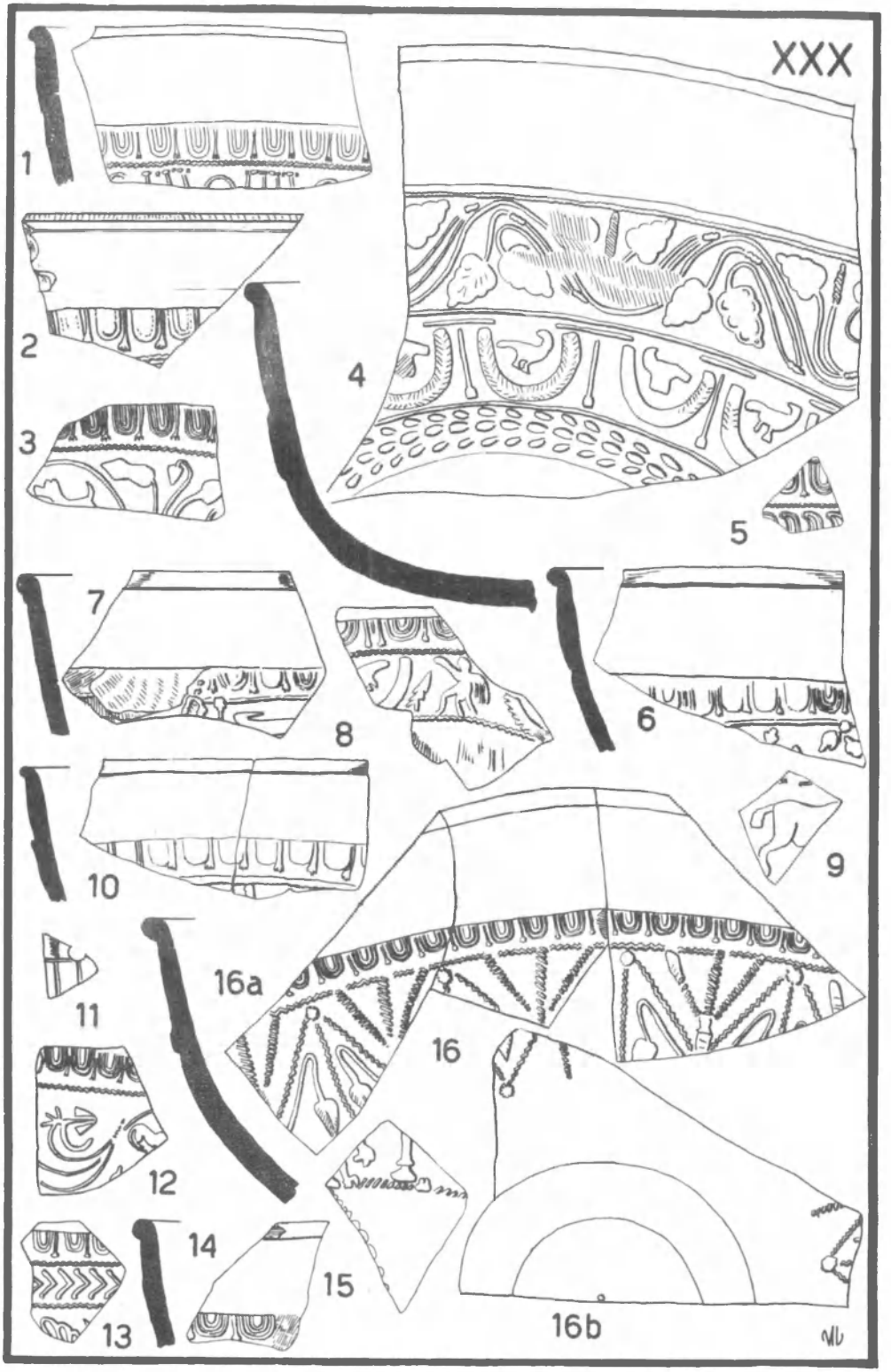
XXX
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16a
16
16b

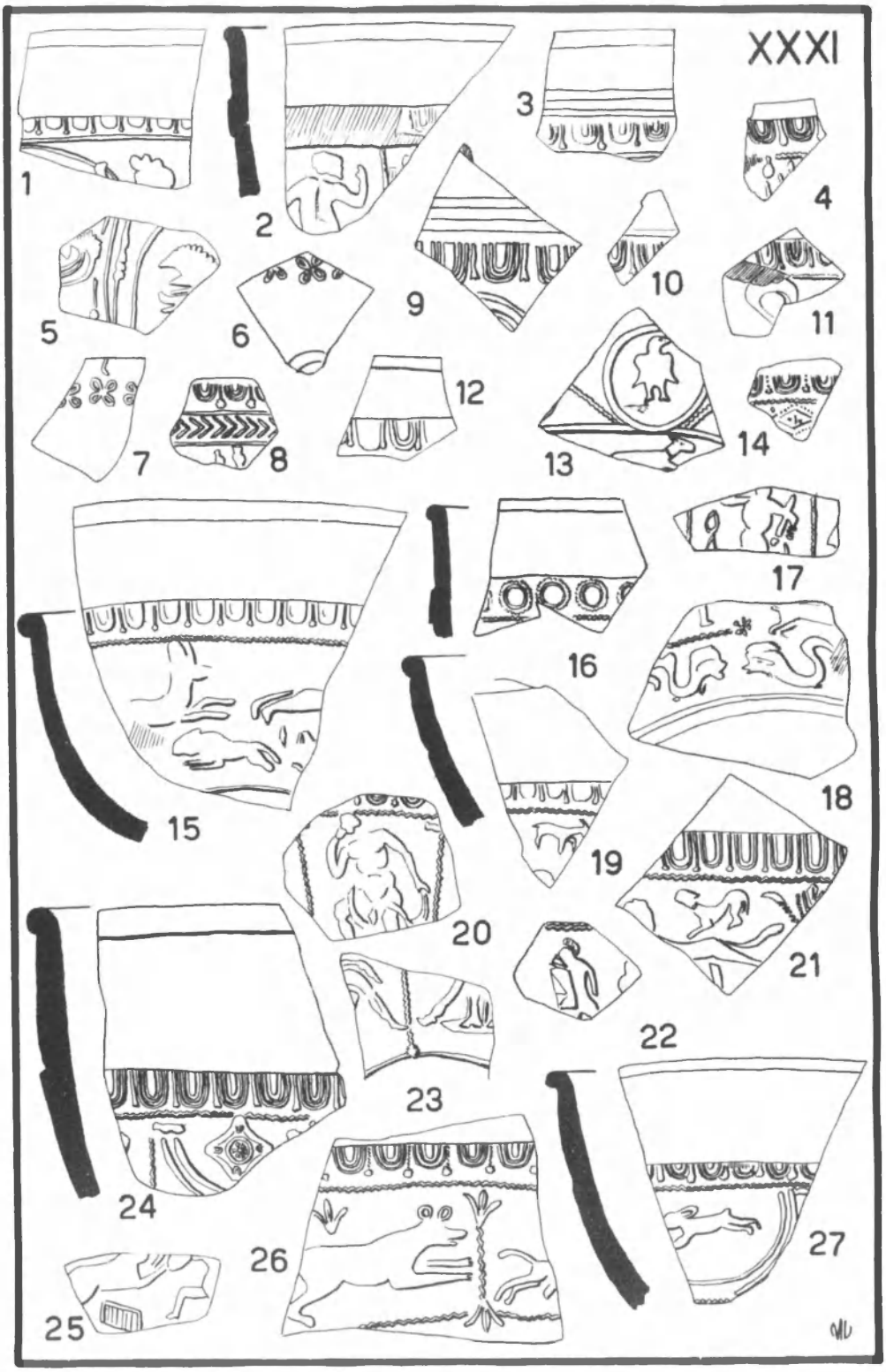
XXXI
1
2
3
4
5
6
9
10
11
7
8
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27

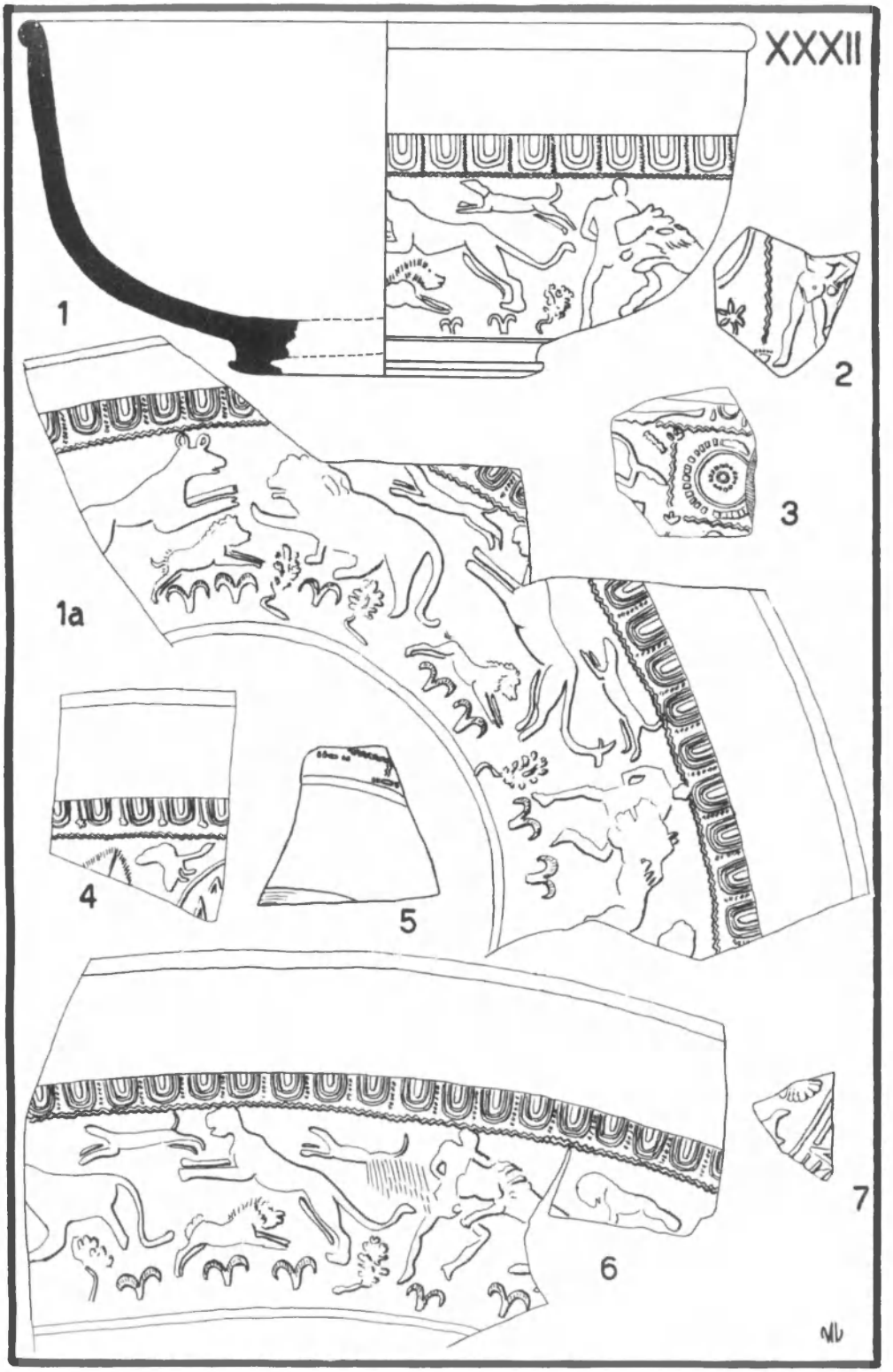
XXXII
1
2
3
1a
4
5
6
7

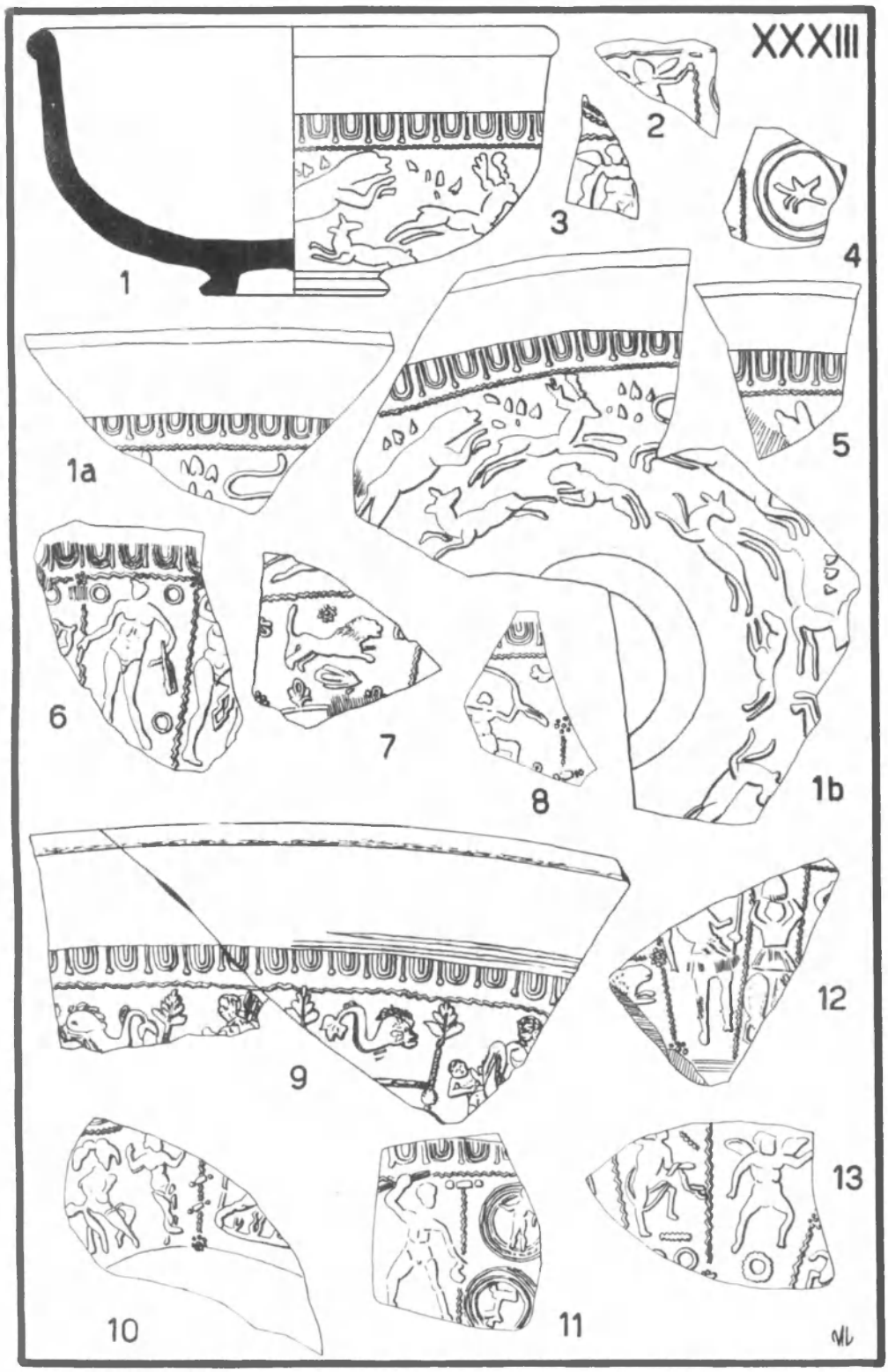
XXXIII
1
2
3
4
1a
5
6
7
8
1b
9
12
10
11
13

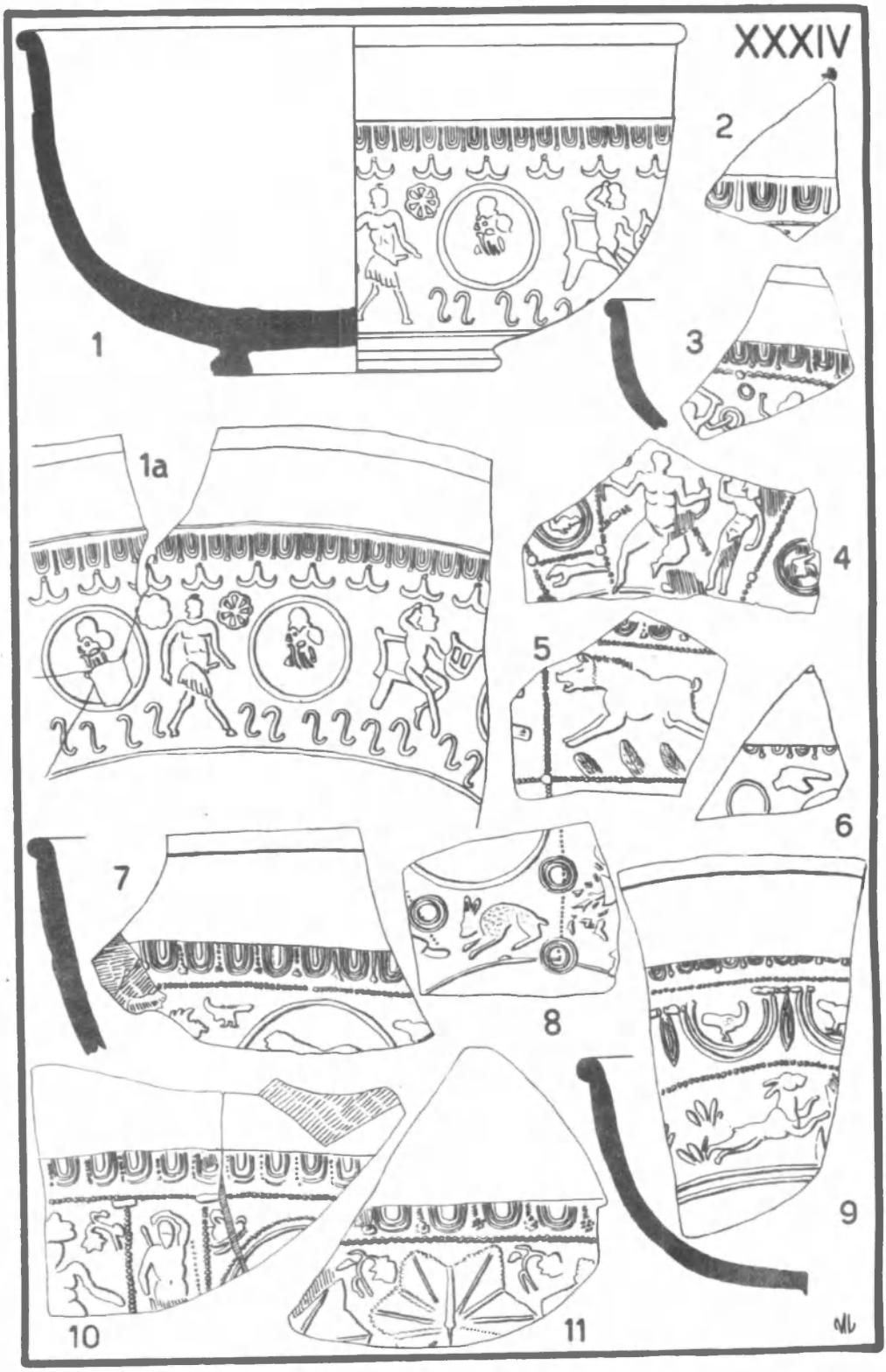
XXXIV
1
2
3
1a
4
5
6
7
8
9
10
11

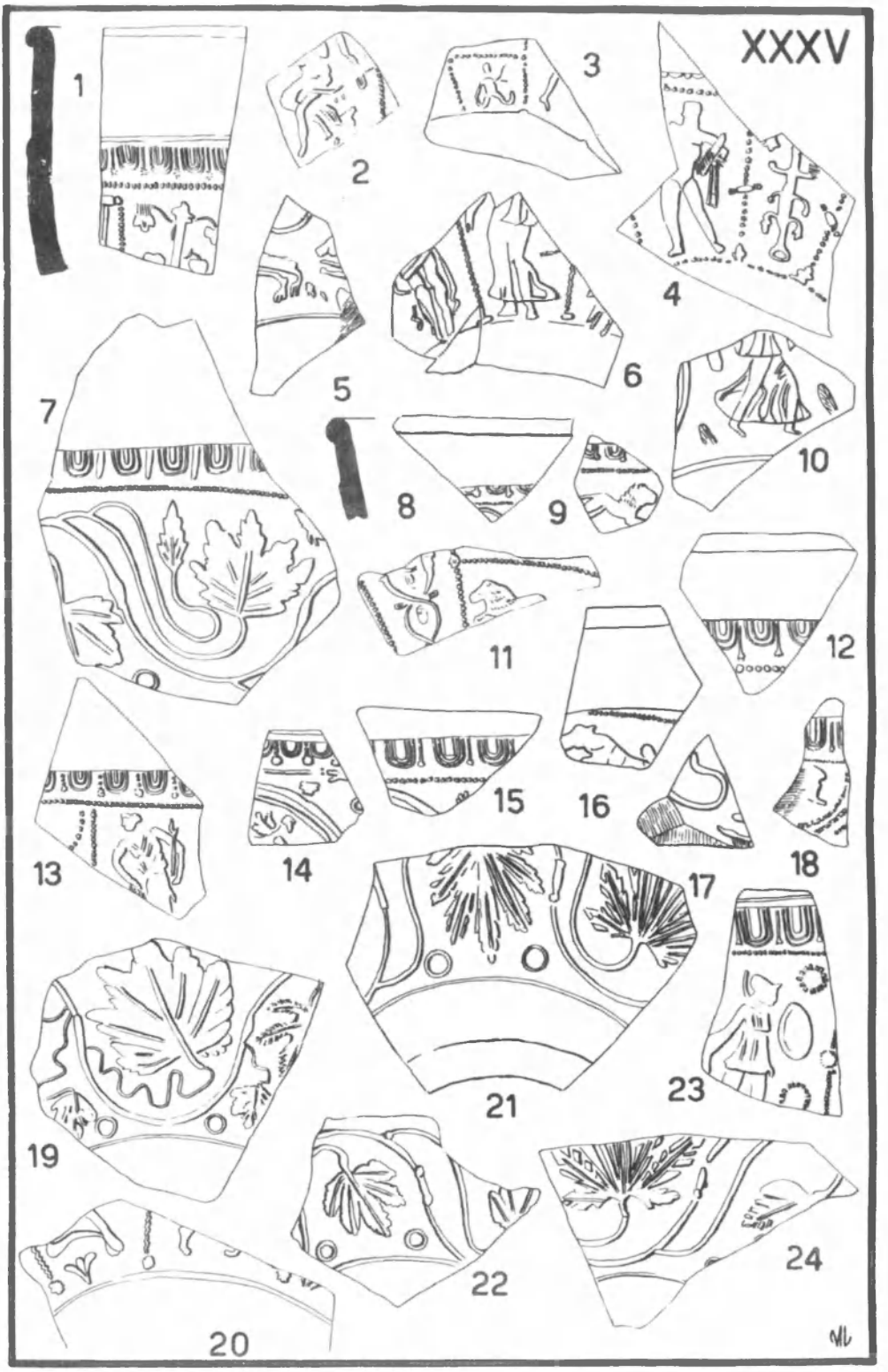
XXXV
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

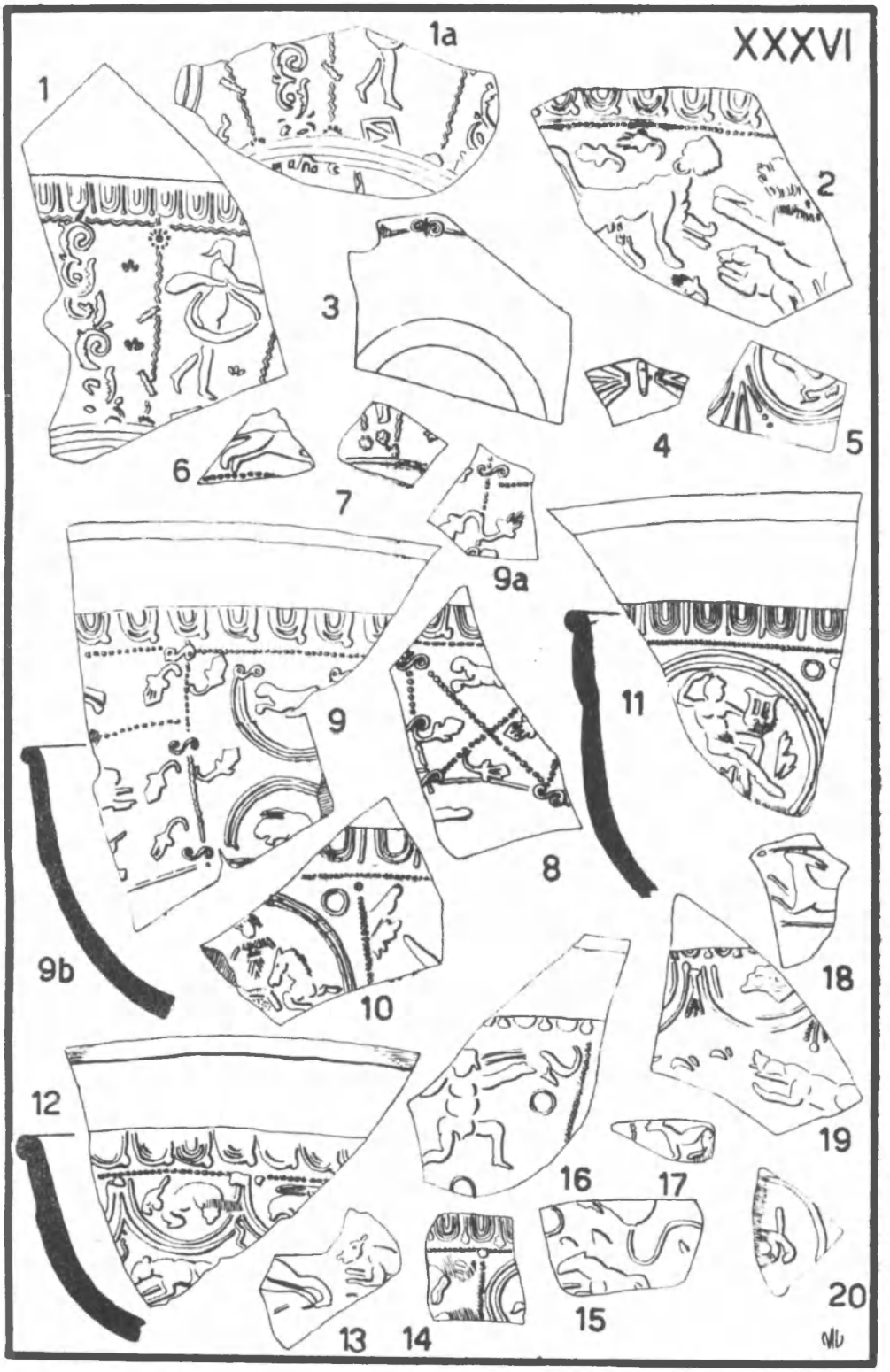
XXXVI
1
1a
2
3
4
5
6
7
9a
9
8
11
9b
10
18
12
19
16
17
13
14
15
20

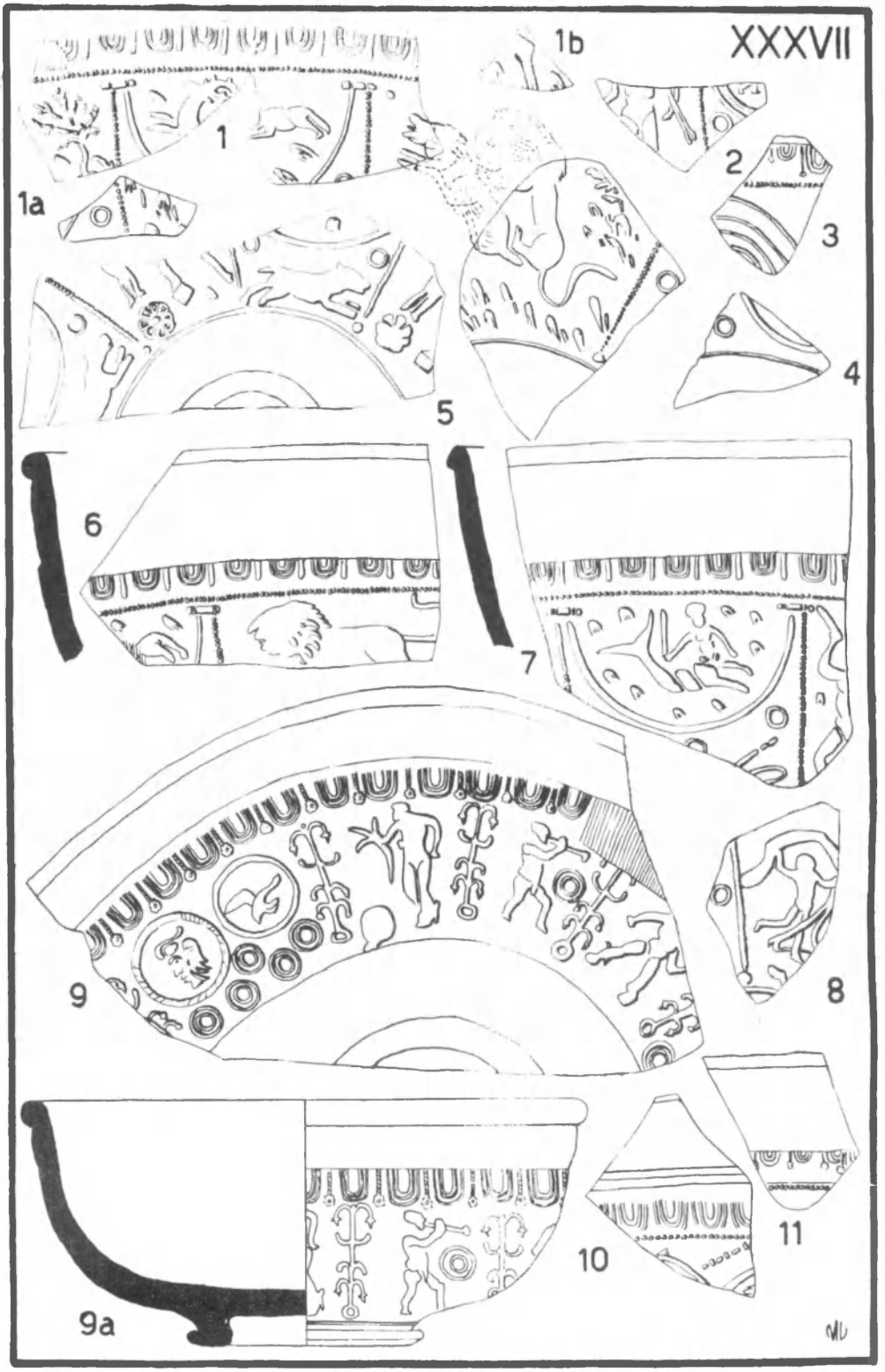
XXXVII
1
1a
1b
2
3
4
5
6
7
8
9
9a
10
11

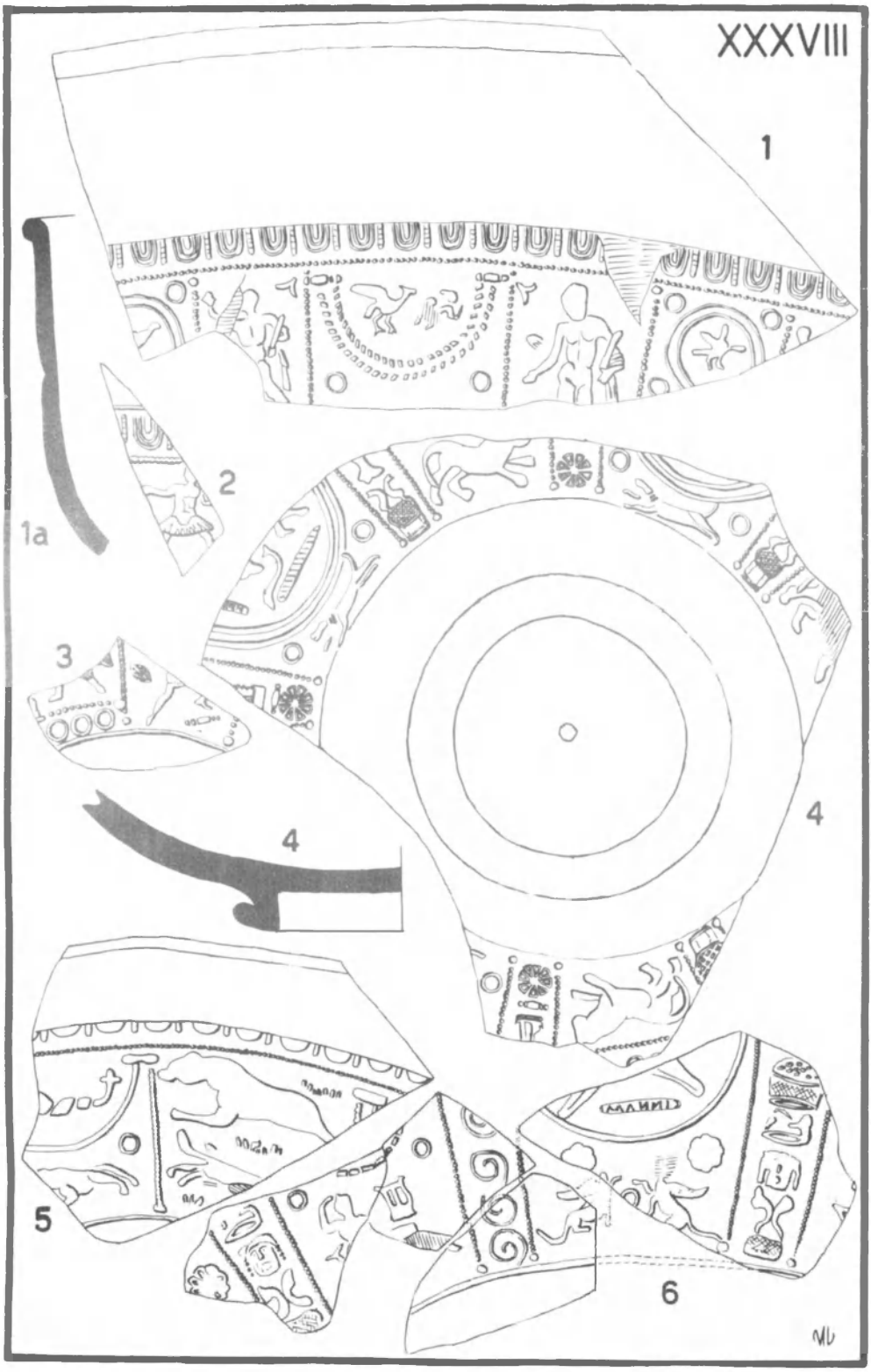
XXXVIII
1
1a
2
3
4
4
5
6

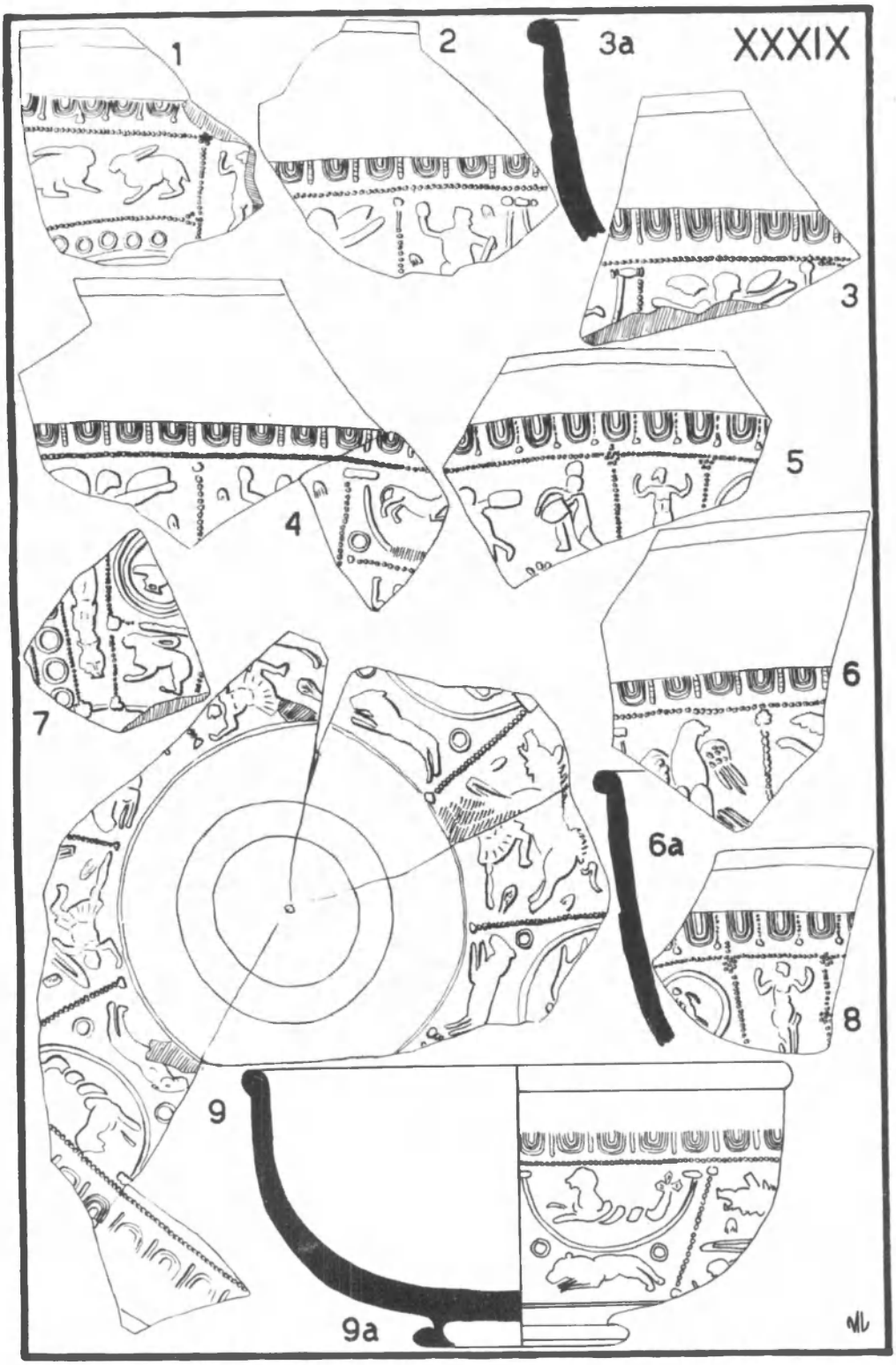
XXXIX
1
2
3a
3
4
5
6
7
6a
8
9
9a

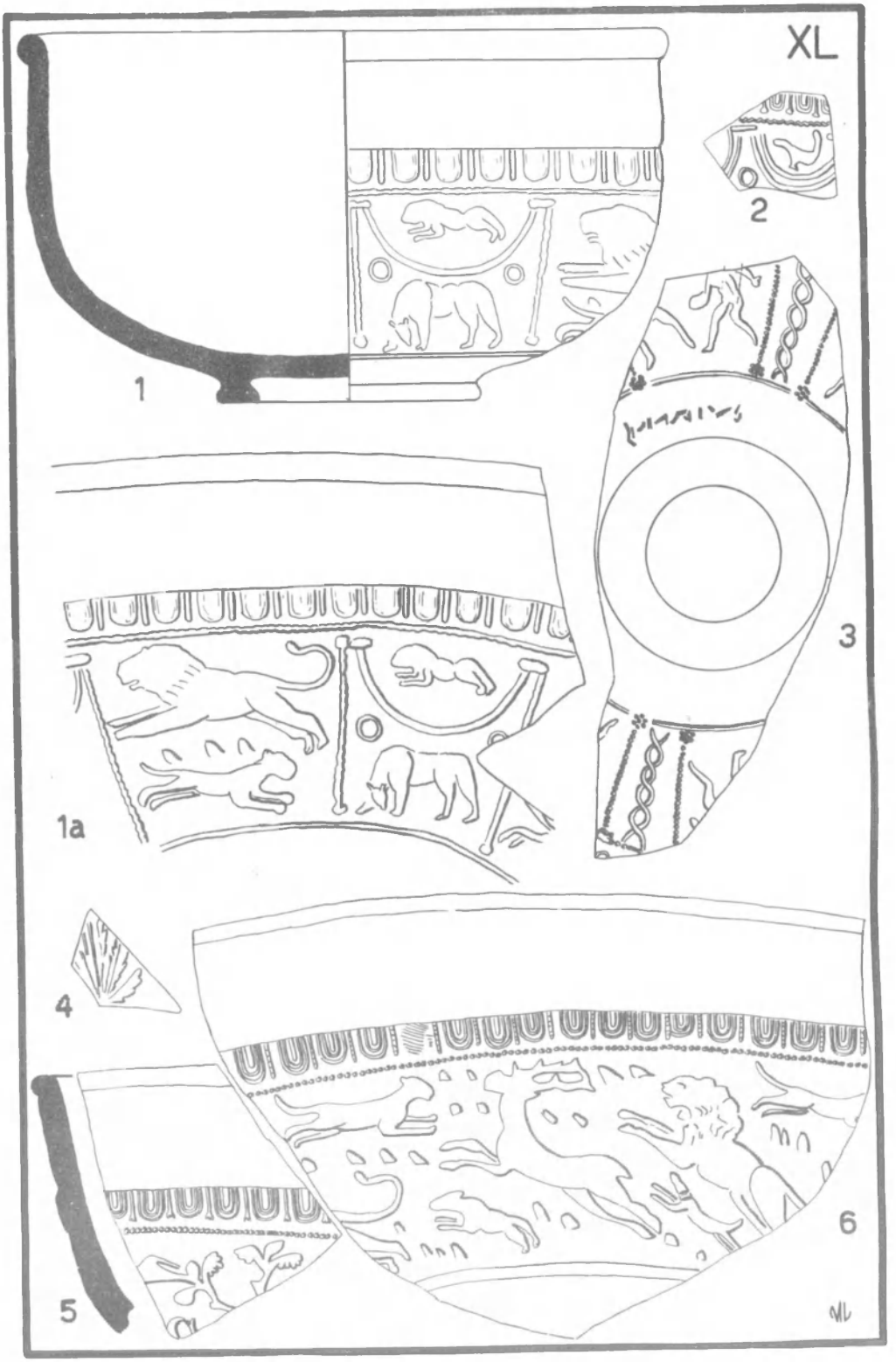
XL
1
2
3
1a
4
5
6

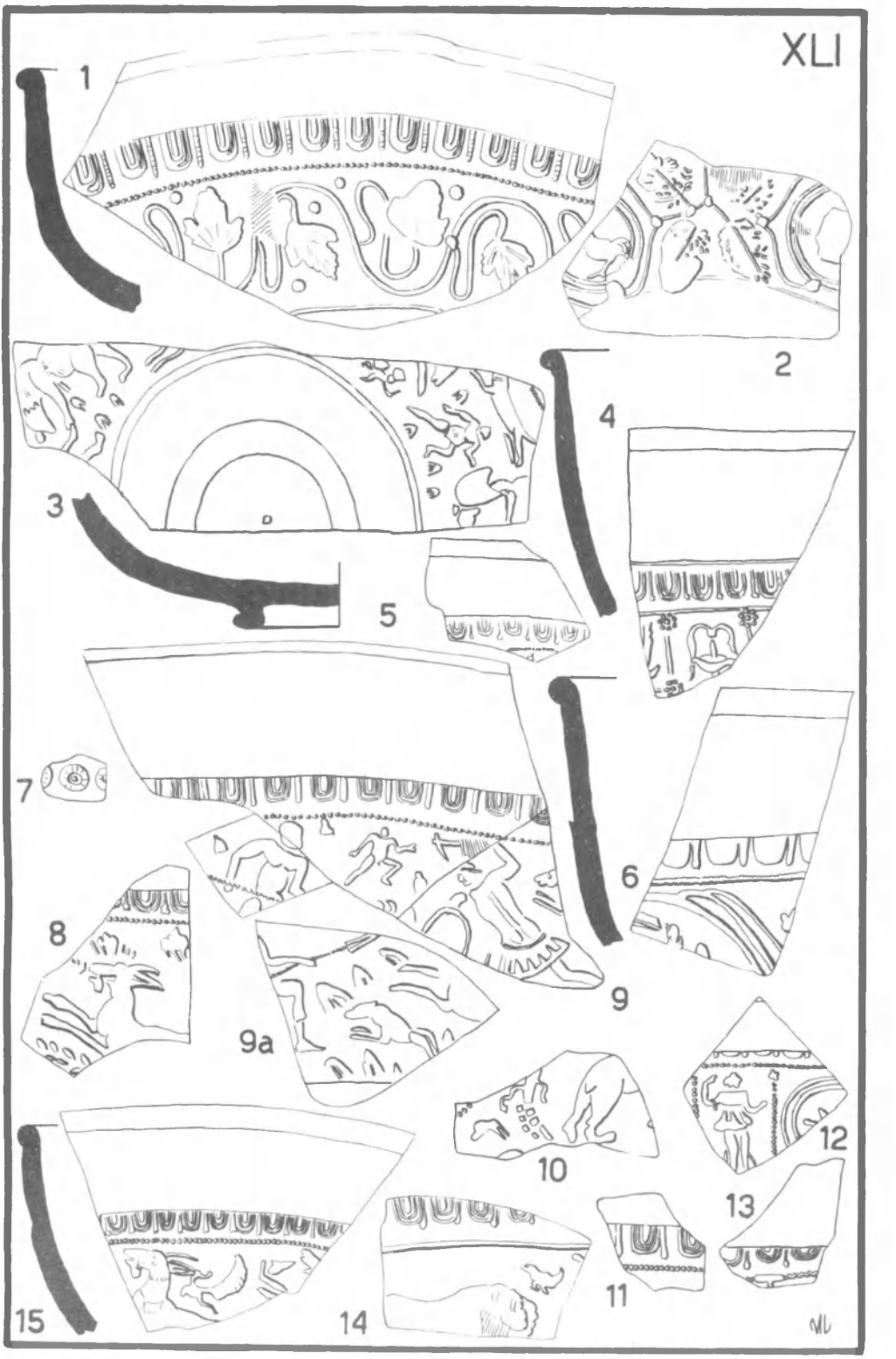
XLI
1
2
3
4
5
6
7
8
9
9a
10
11
12
13
14
15

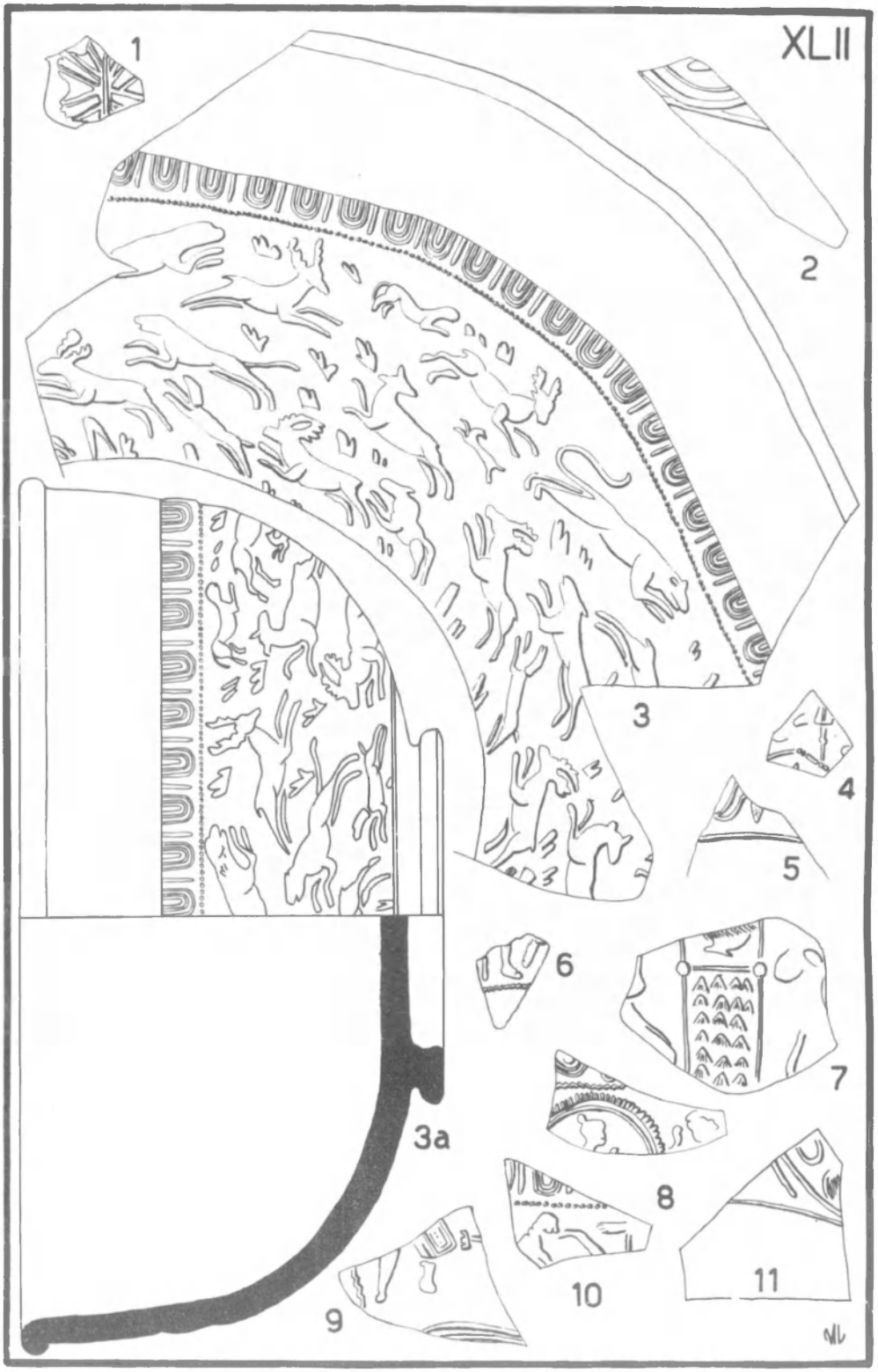
XLII
1
2
3
3a
4
5
6
7
8
9
10
11

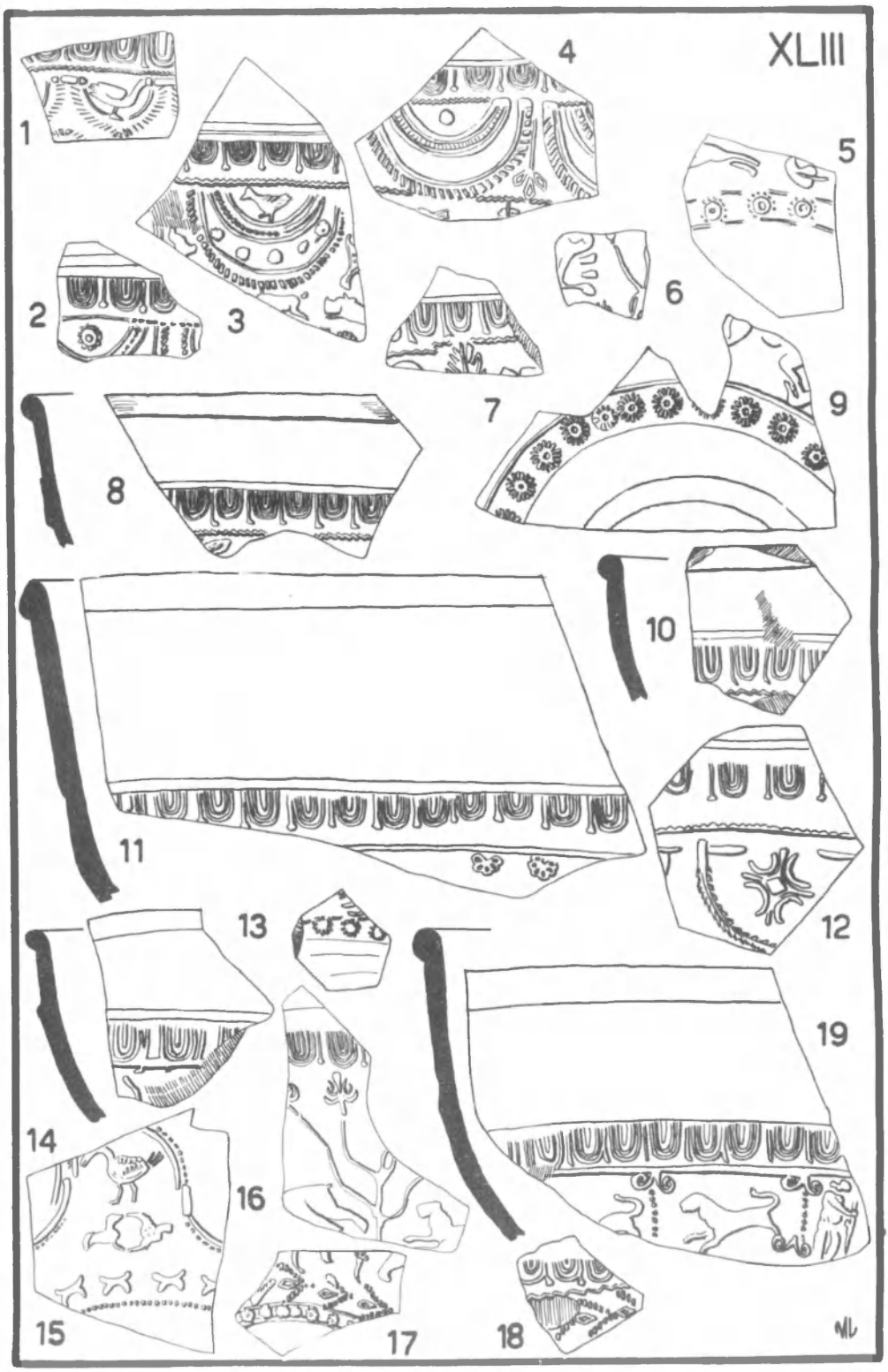
XLIII
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19

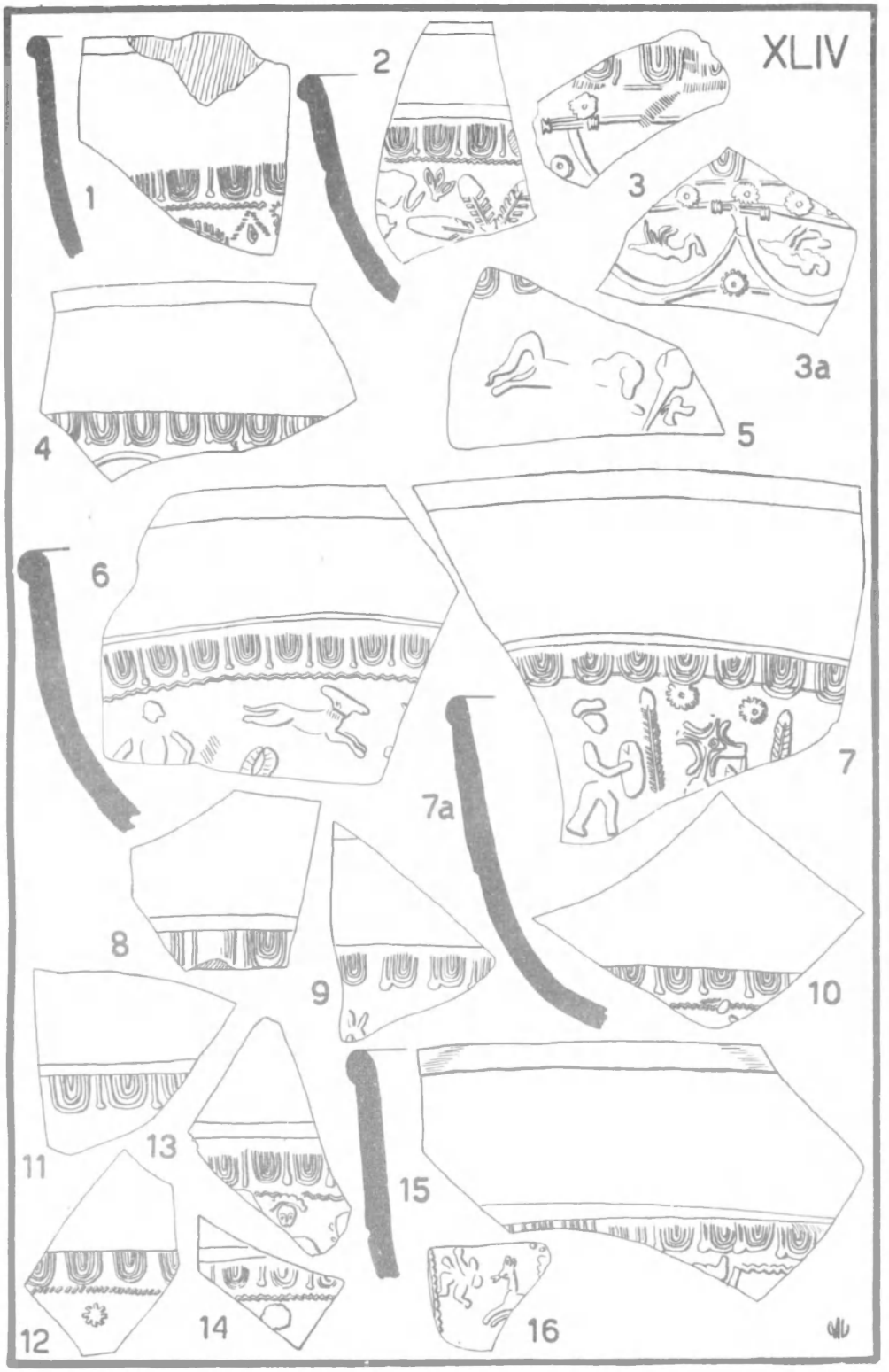
XLIV
1
2
3
3a
4
5
6
7
7a
8
9
10
11
12
13
14
15
16

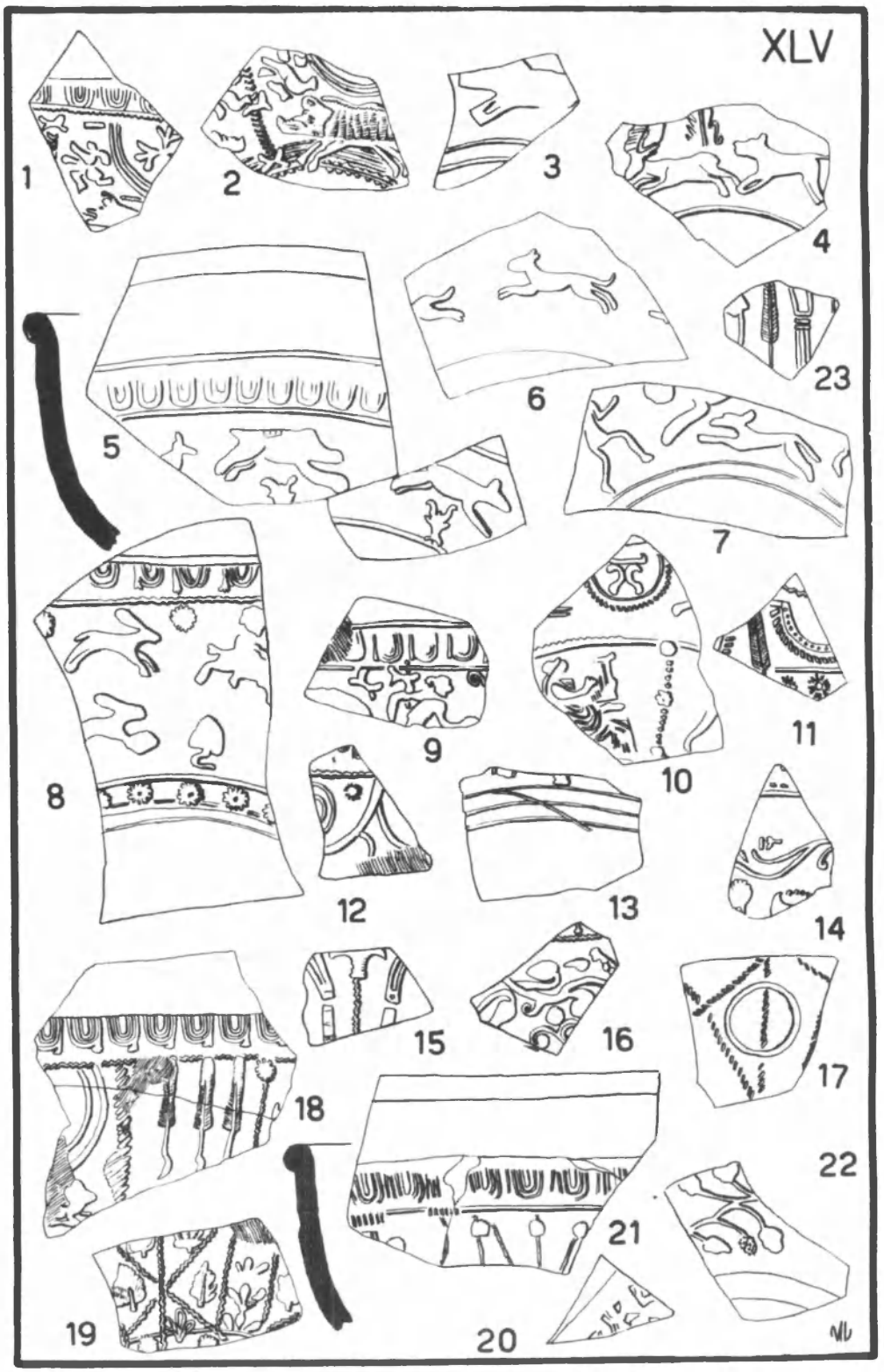
XLV
1
2
3
4
5
6
23
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
22
21
19
20

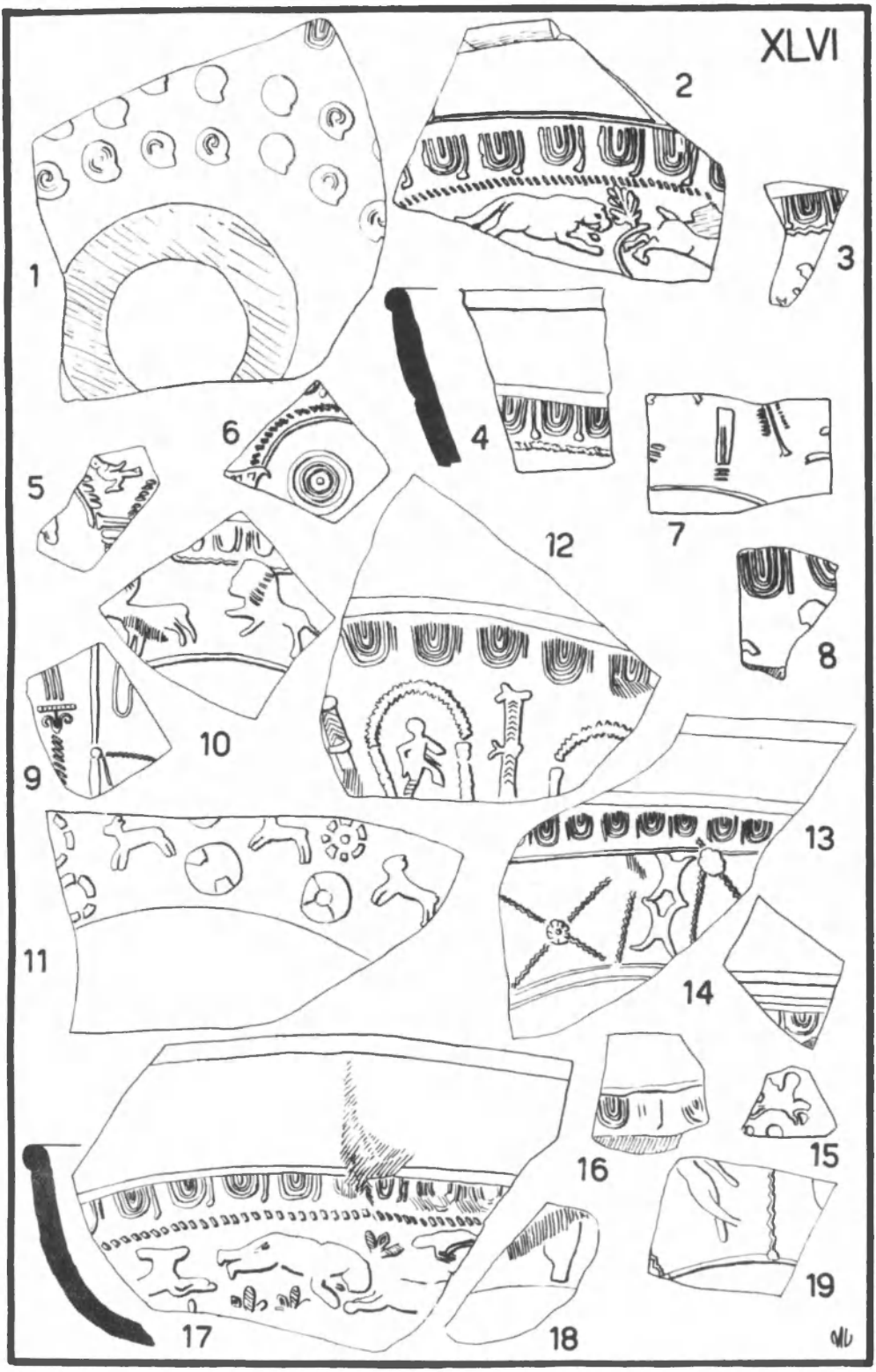
XLVI
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19

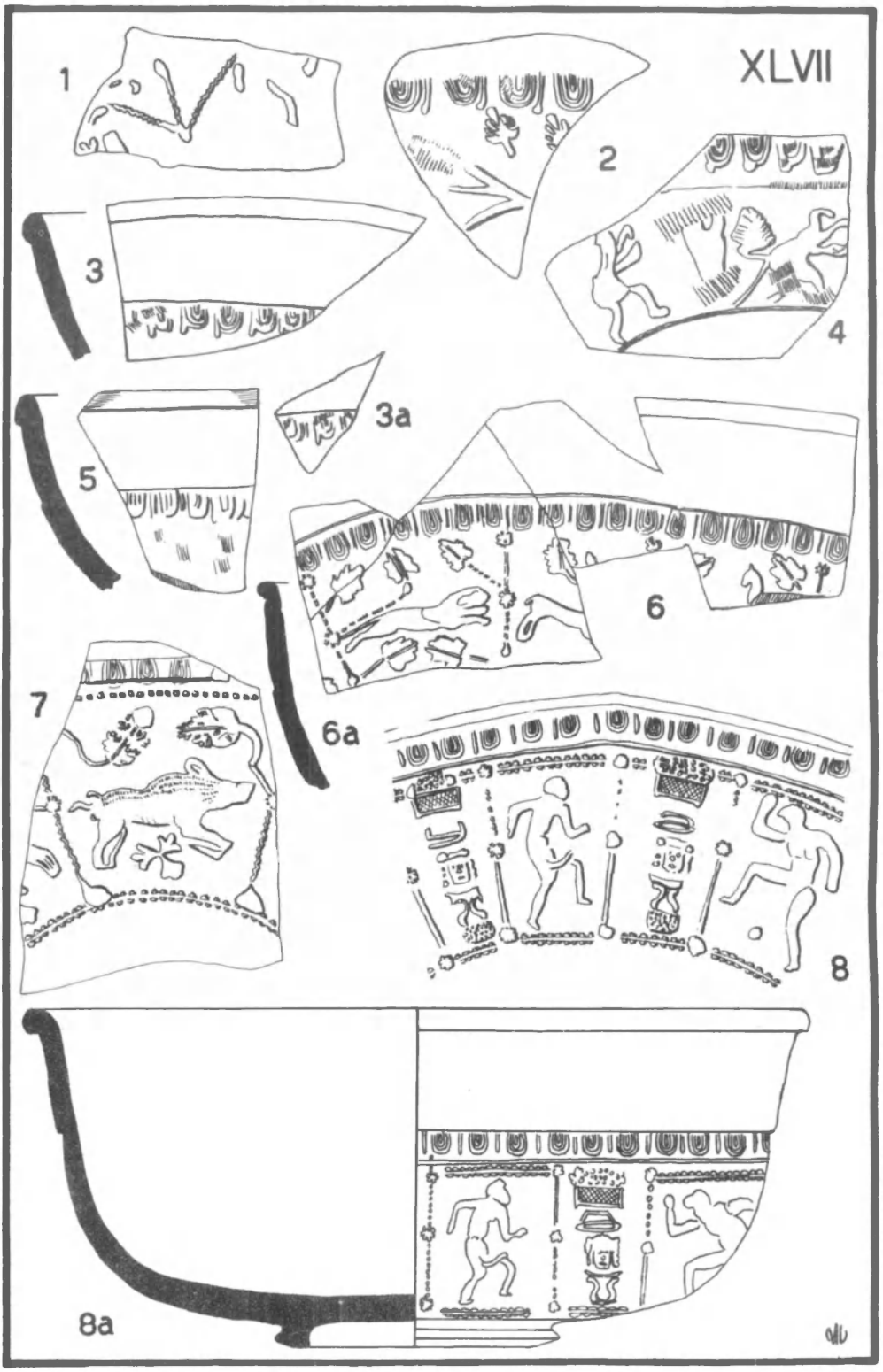
XLVII
1
2
3
4
3a
5
6
6a
7
8
8a

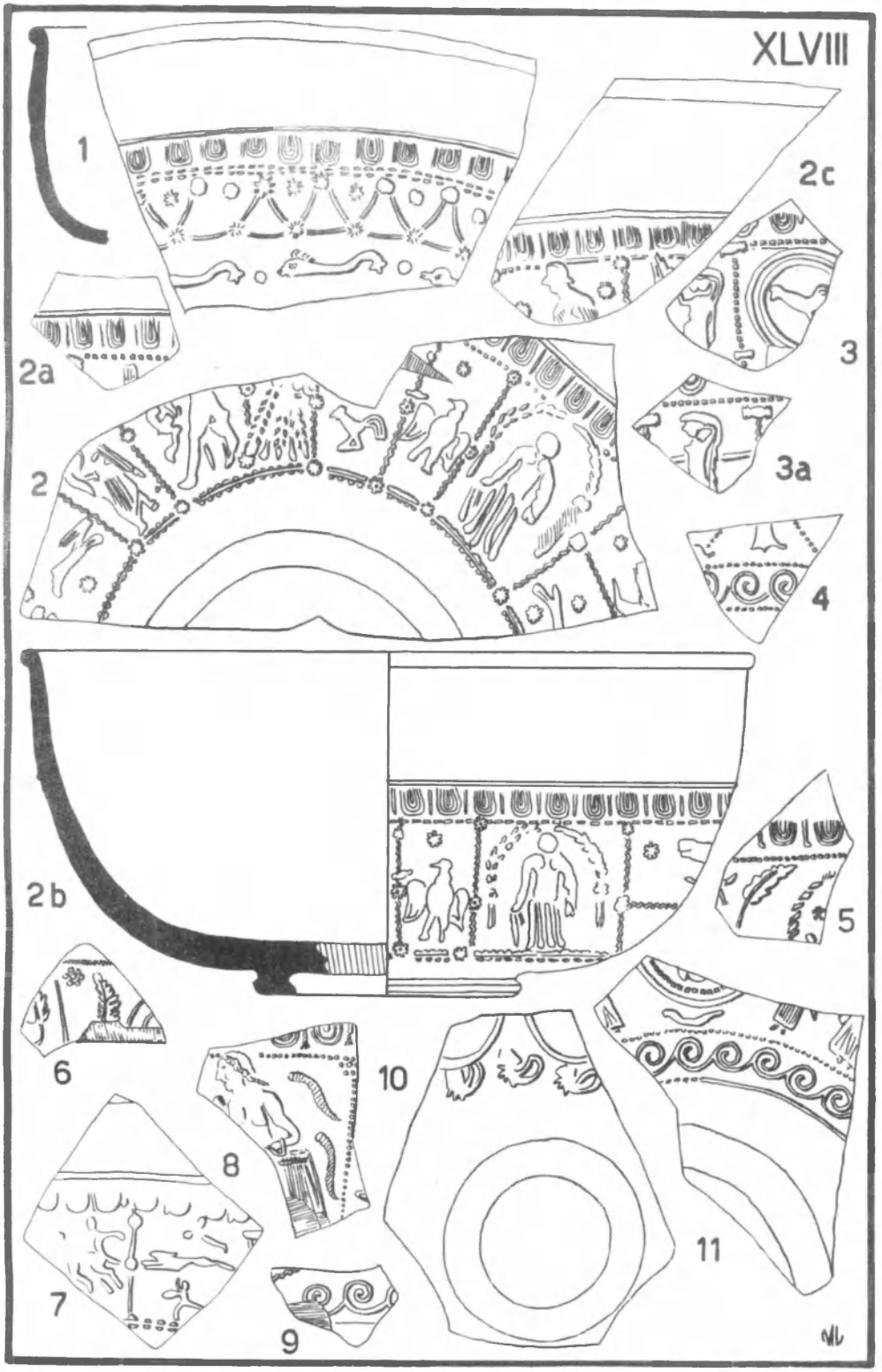
XLVIII
1
2c
2a
3
2
3a
4
2b
5
6
10
8
7
9
11

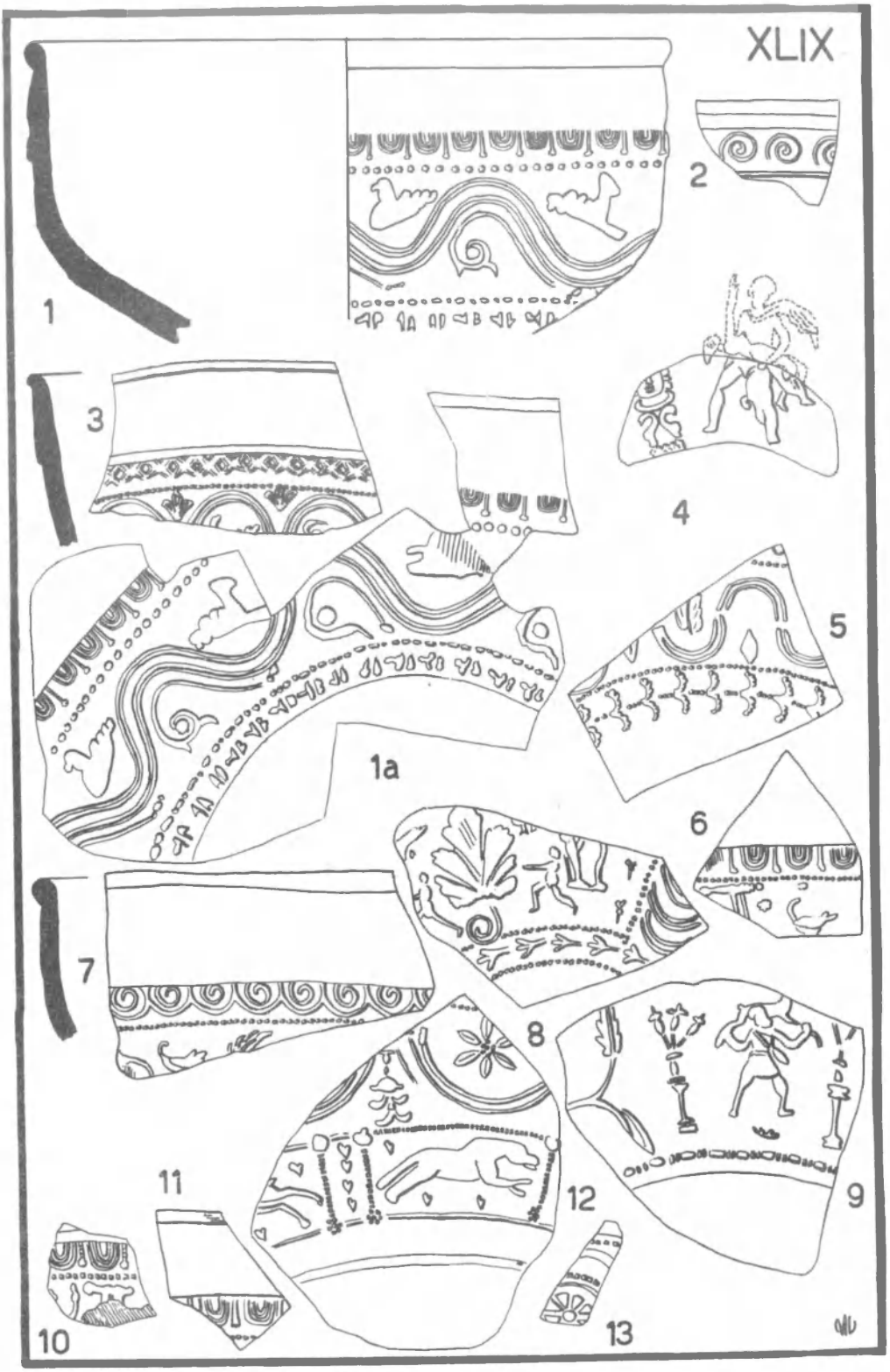
XLIX
1
2
3
4
1a
5
6
7
8
9
10
11
12
13

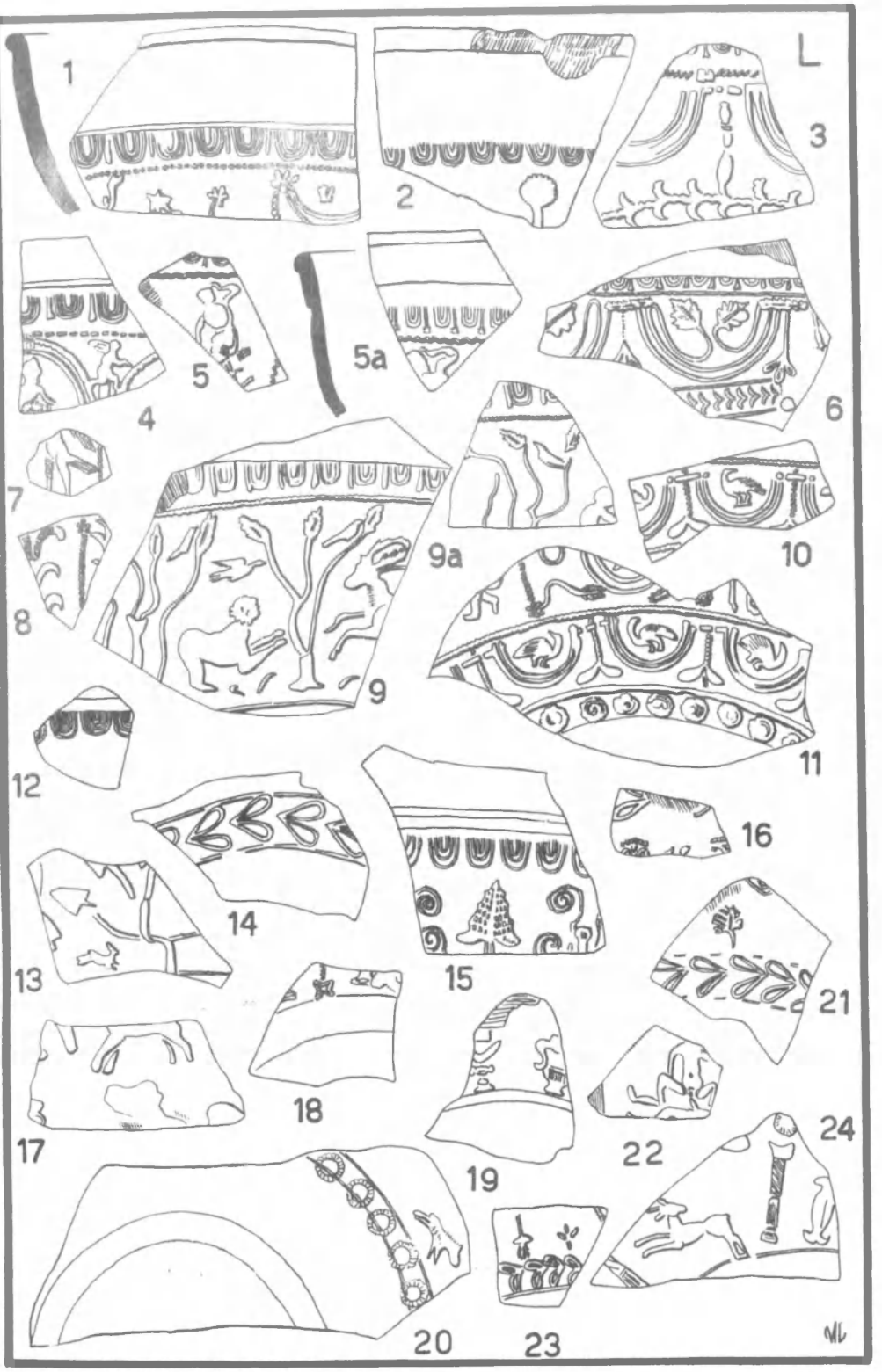
L
1
2
3
4
5
5a
6
7
8
9
9a
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

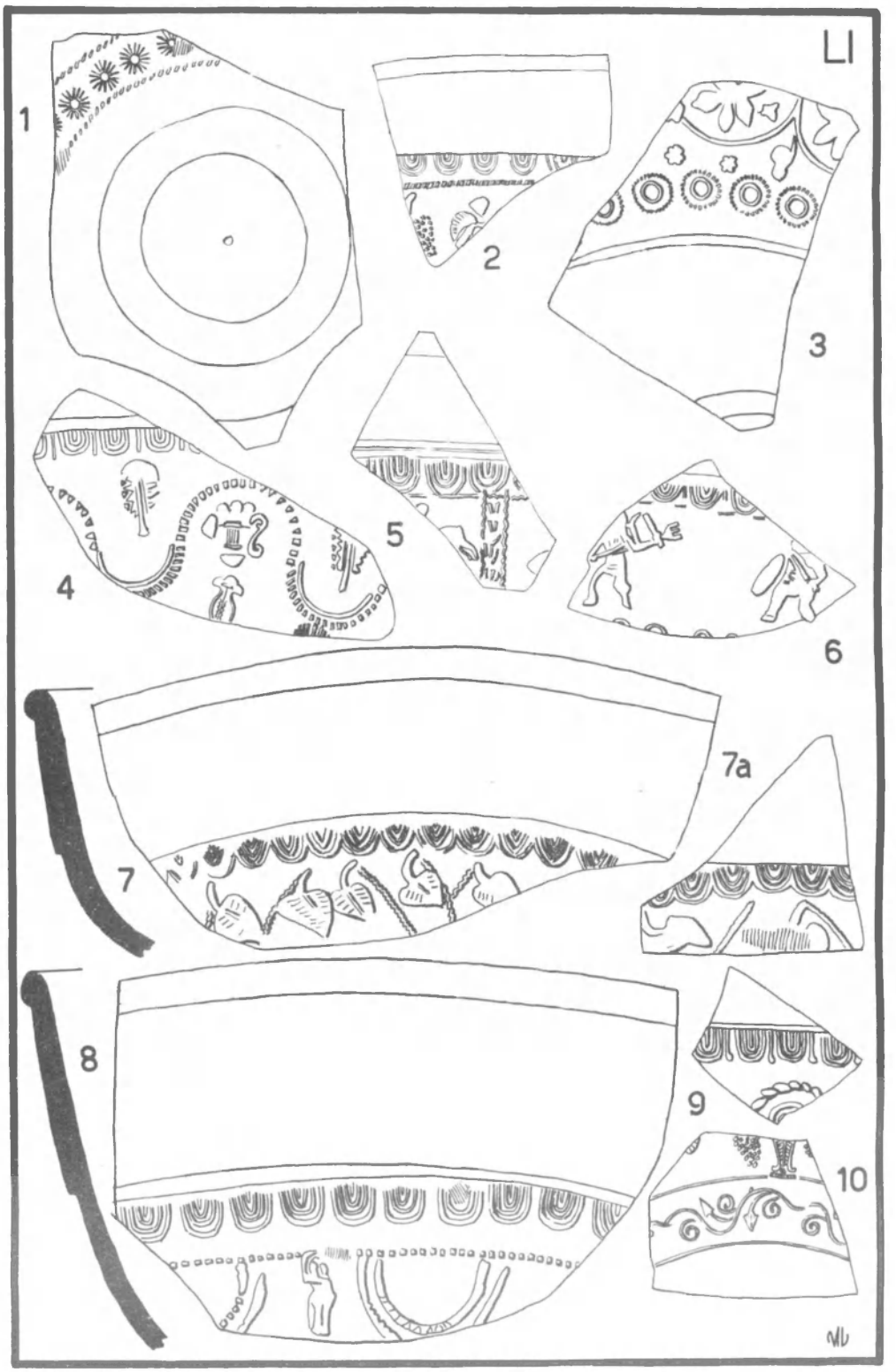
LI
1
2
3
4
5
6
7
7a
8
9
10

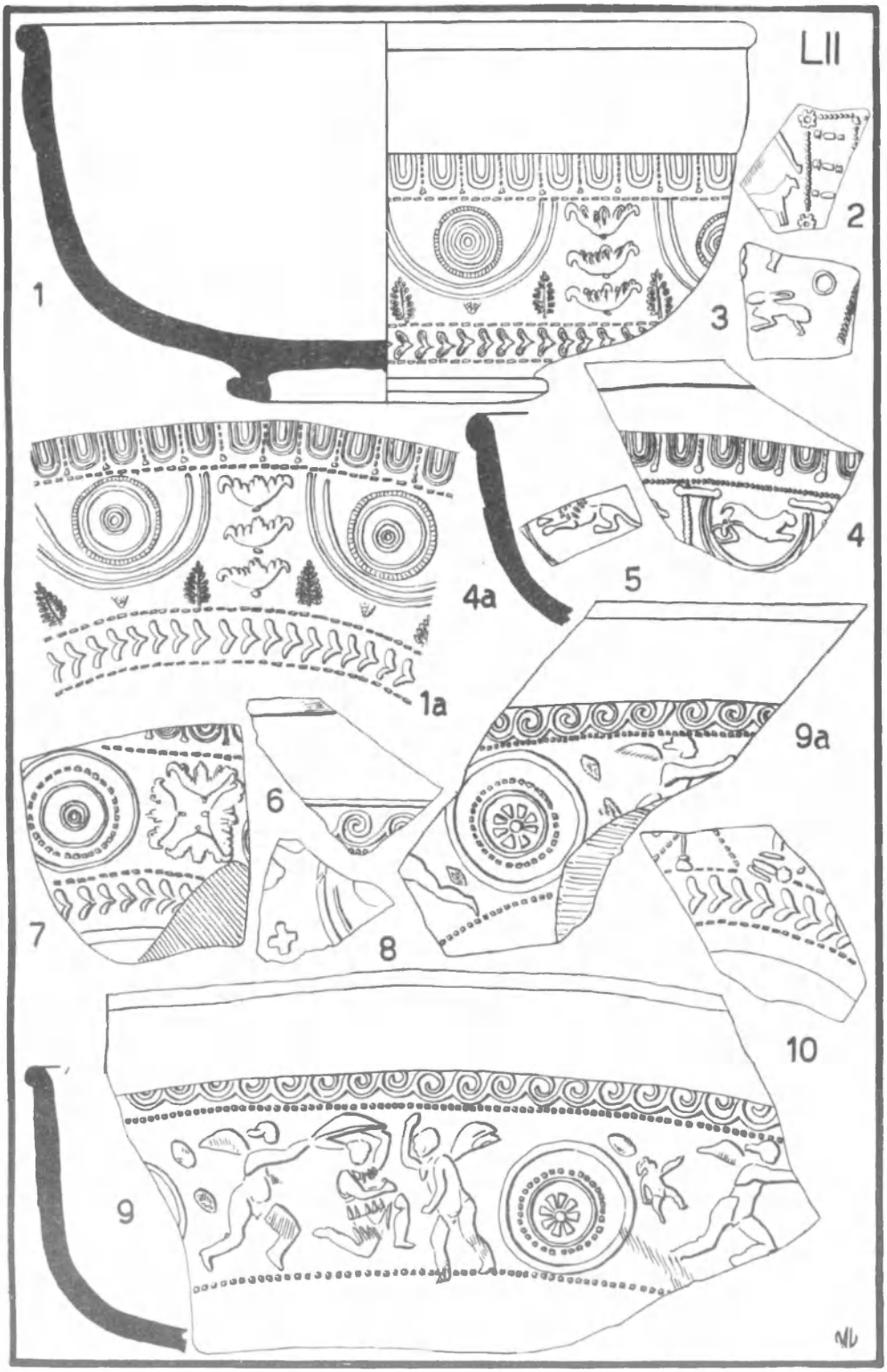
LII
1
2
3
4
5
4a
1a
6
7
8
9a
10
9

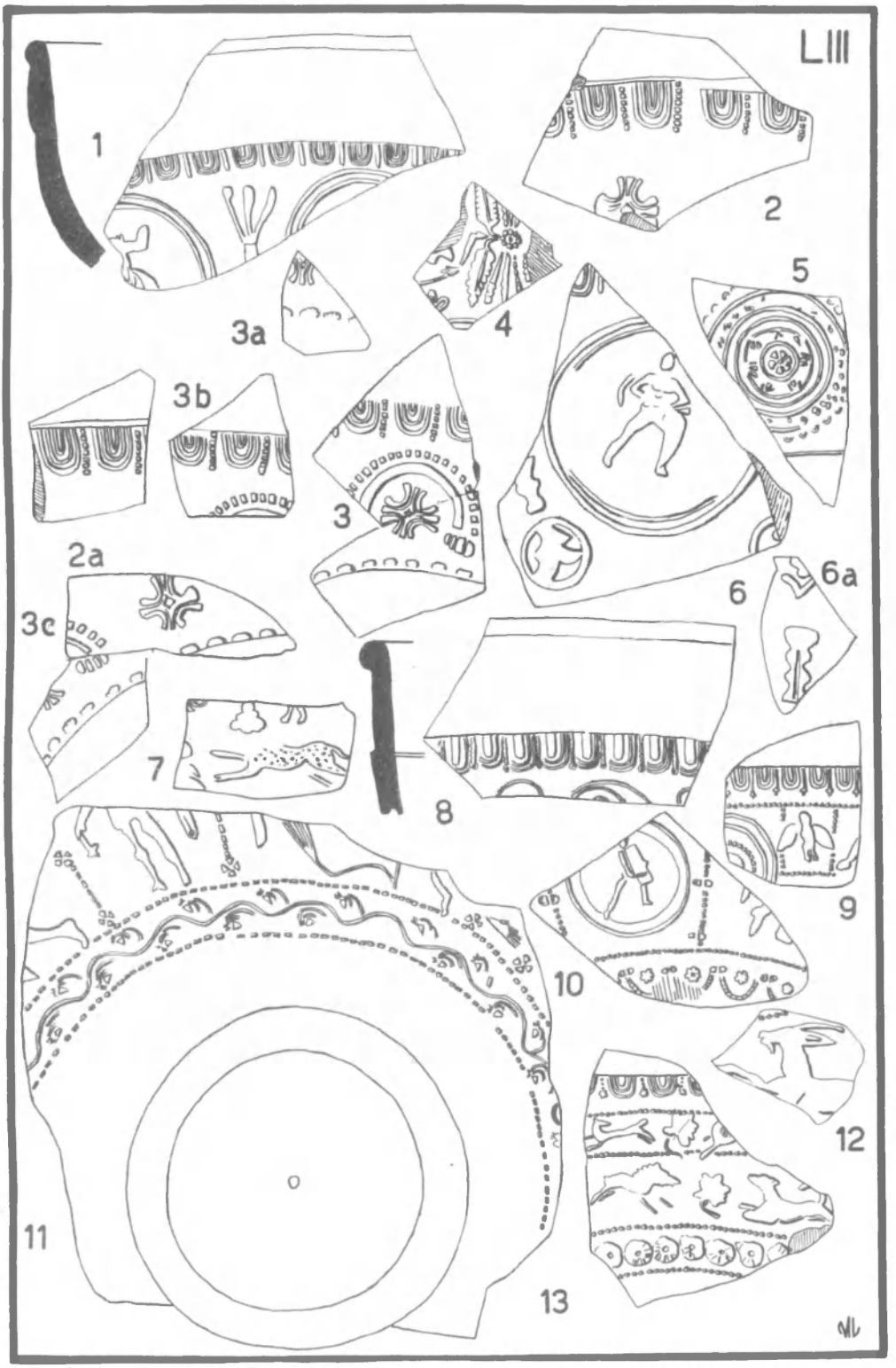
LIII
1
2
3a
4
5
3b
3
2a
6
6a
3c
7
8
9
10
11
12
13

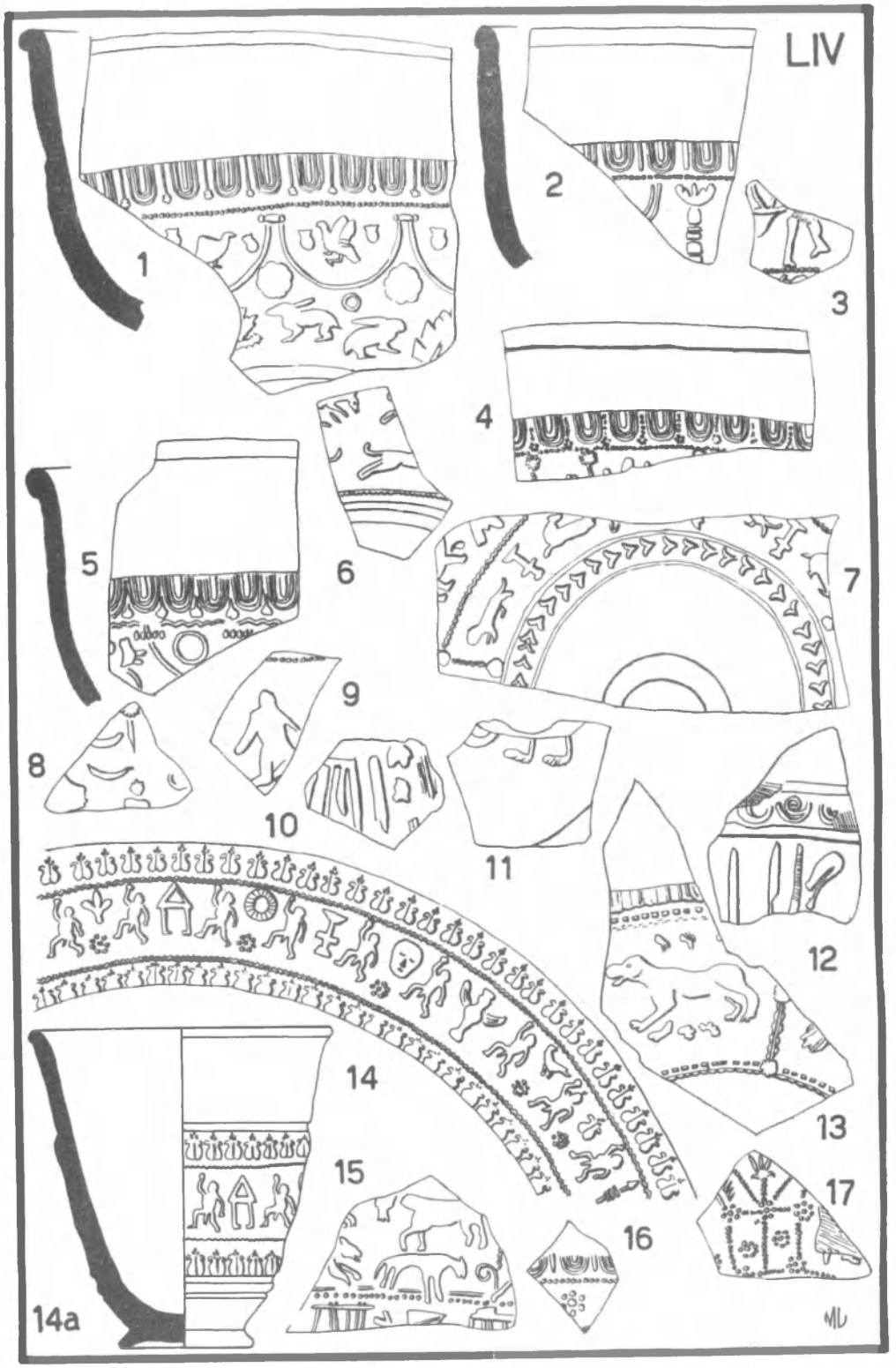
LIV
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
14a
15
16
17

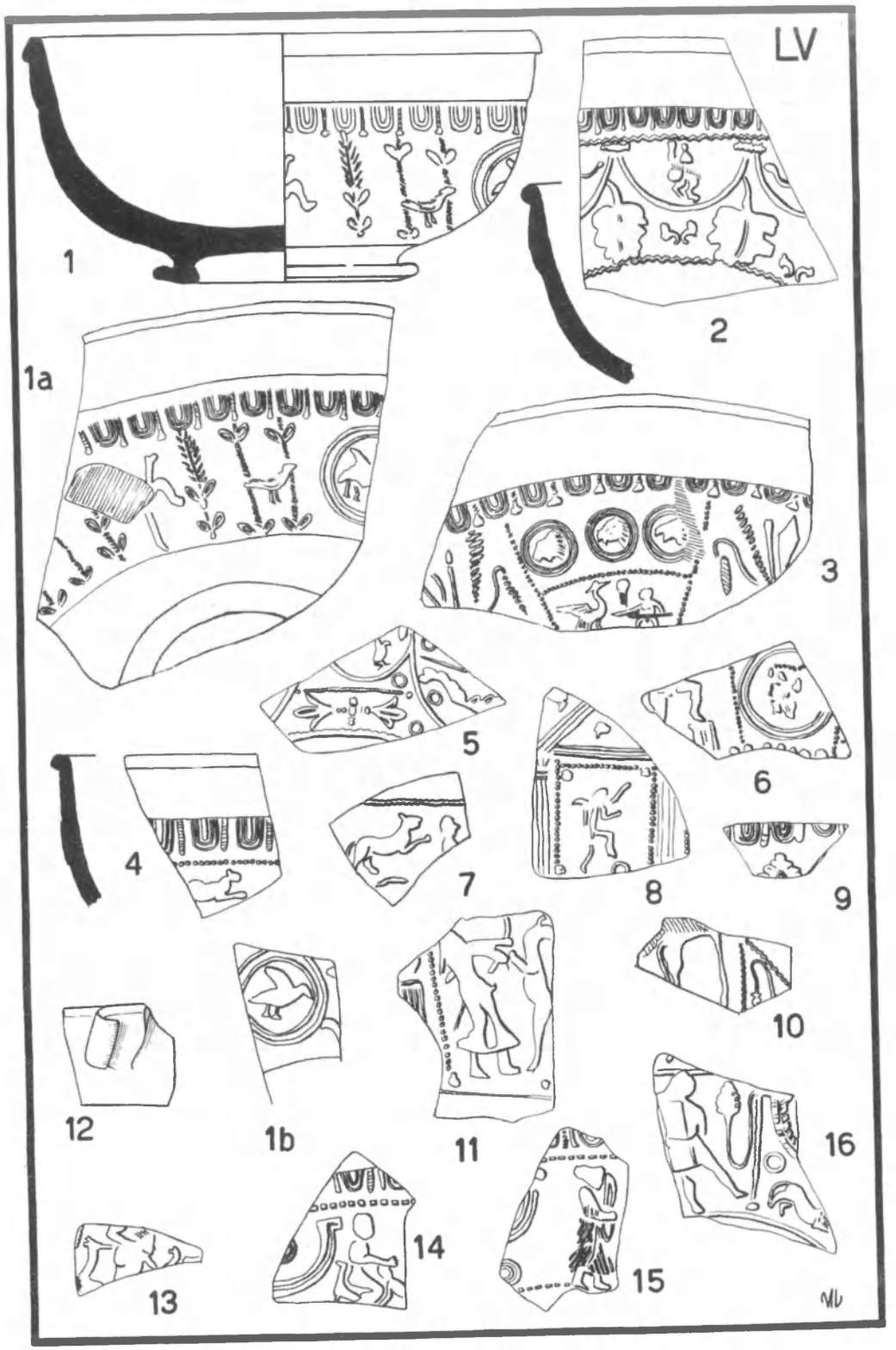
LV
1
2
1a
3
5
6
4
7
8
9
12
1b
11
10
16
13
14
15

LA LÉGISLATION SUR LA MAINMORTE ET LES COUVENTS A LIÈGE SPÉCIALEMENT AU XVIIe SIÈCLE

L'étude de la législation sur la mainmorte ecclésiastique dans la principauté de Liège n'a guère suscité jusqu'ici l'attention des historiens (1). Un aperçu rapide sur cette question, qui touche aux rapports entre l'Eglise et l'Etat, nous révèle cependant des données intéressantes, non seulement pour l'histoire du droit liégeois, mais aussi pour l'histoire politique et sociale de la principauté à l'époque moderne. Bien des conflits sociaux s'expliquent pour une grande part en fonction des querelles soulevées par cette législation civile, contre laquelle l'Eglise s'efforça pendant tout l'Ancien Régime à faire valoir ses droits et ses privilèges.

On suppose bien qu'une législation sur la mainmorte devait rencontrer une très vive opposition dans une principauté ecclésiastique, où l'influence du clergé et du Saint-Siège était prépondérante.

Notre but ici n'est pas tant de faire l'analyse des clauses et des modalités de cette législation sur la mainmorte ecclésiastique

(1) A. Van Hove, *Etude sur les conflits de juridiction dans le diocèse de Liège à l'époque d'Erard de La Marck* (1506-1538), p. 202, Louvain, 1900, consacre quelques pages à ce problème. — *Coutumes du pays de Liège* par J. J. Raikem, M. L. Polain et St. Bormans, t. 2, p. XLIII sv. et p. LXXX sv., Bruxelles, 1873. — R. Koerperich, *Les lois sur la mainmorte dans les Pays-Bas catholiques*, p. 51, note, Louvain, 1922, ne fait que signaler le problème pour Liège en 1521. — Par contre, dans des ouvrages plus généraux tels que ceux de H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. III, pp. 157-176, 3e éd., Bruxelles, 1923 et E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, t. IV, pp. 199-209, Bruxelles, 1949, on ne trouve même pas mention du problème pour Liège.

à Liège, mais de montrer plutôt l'influence de cette législation sur la politique intérieure liégeoise. Nous verrons ainsi quelles étaient les positions des différentes classes sociales en face de cette législation, comment la publication en 1521 par l'empereur Charles-Quint et sa confirmation en 1721 fut une conséquence de la propagation extraordinaire des ordres religieux aux XVe et XVIIe siècles. Enfin, nous nous efforcerons d'expliquer pourquoi et comment la résistance du clergé liégeois et la politique du prince-évêque contrecarrèrent l'application et la confirmation de cette loi sur la mainmorte pendant une grande partie de l'époque moderne.

I. — Aperçu du problème au moyen âge

Dès 1107, l'empereur Henri V avait confirmé les immunités réelles et personnelles des chapitres liégeois. Au 13e siècle, ceux-ci se groupent en « confraternités » pour défendre leurs privilèges, qui paraissent excessifs aux laïques. Ces alliances sont conclues non seulement entre les Chapitres séculiers, mais également avec les abbayes ou avec les hôpitaux (1).

Le clergé secondaire liégeois (2) poursuivit des luttes continuelles contre le prince-évêque et les Etats laïques pour défendre ses privilèges et ses exemptions (3). Comme les Chapitres, les abbayes situées dans les villes possédaient des territoires immunitaires. Le droit séculier voulait que seuls les biens donnés aux églises pour leur première fondation soient considérés exempts, et que les autres biens acquis par après contri-

(1) *Coutumes du pays de Liège*, t. I, p. 353. — J. LEJEUNE, *Liège et son pays*, pp. 228-229, Liège, 1949, signale de nombreux exemples de confraternités. — Cfr. aussi A. VAN HOVE, *o. c.*, p. 11.

(2) Le clergé secondaire comprend les églises collégiales, les prélats, les clercs, les chapitres, les abbayes, les prieurés des deux sexes de la Cité et du pays de Liège, qui ne font pas partie du *gremium* de la cathédrale et les couvents des ordres religieux des deux sexes, qui possèdent des biens temporels en commun. — Cfr. A. E. L. (ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE), *Clergé secondaire. Recès*, reg. 4, 2e partie, fol. 60 v°. Acte du 31 juillet 1630.

(3) A. VAN HOVE, *o. c.*, pp. 10-15.

buent aux tailles réelles sur les biens fonds, mais le clergé contesta cette règle au moyen age (1).

Parmi les privilèges du clergé, la liberté d'acquérir des biens pour les institutions ecclésiastiques ou l'exemption d'impôt sur ces biens constitua à travers tout l'Ancien Régime l'une des revendications les plus contestées. Le problème de la mainmorte se pose toutefois différemment suivant qu'il s'agit du clergé séculier ou des réguliers. Si en règle générale le clergé séculier se solidarise avec les réguliers pour défendre ses intérêts et pour ne pas indisposer le Saint-Siège, il ne favorisa pas toujours la fondation de nouvelles communautés religieuses.

Dès le moyen âge, le droit canon exigeait l'autorisation de l'évêque ordinaire pour l'érection de toute communauté religieuse dans son diocèse (2). Le prince-évêque et le clergé liégeois ne manquèrent pas de suivre ces directives en insérant dans les statuts synodaux de 1288 cette clause, selon laquelle aucun couvent ne pouvait s'établir sur le territoire liégeois sans l'autorisation de l'évêque (3).

Au XIIIe siècle déjà, le principe de la mort civile du religieux s'était répandu dans les pays de droit coutumier. La rédaction des coutumes au XVIe siècle assurera le triomphe de la théorie de la mort civile, qui sera adoptée même dans

(1) D. F. Sohet, *Instituts de droit*, L. I., t. 29, nos 41-43, Bouillon, 1772. — Ceci dit Sohet nonobstant quelques lois ecclésiastiques des XIe et XIIe siècles, qui ont voulu exempter jusqu'aux biens patrimoniaux des clercs. — Cfr. aussi M. G. de Louvrex, *Recueil contenant les édits et règlemens...*, t. I, p. 177. Sentence arbitrale de l'an 1334, art. 10, Liège, 1750. — Par contre, le 6e article du diplôme de l'empereur Henri V accordé au clergé de Liège le 23 décembre 1107 dit ceci : « L'ecclésiastique, qui a hérité d'une maison ou qui l'a achetée et qui l'habitera, la possédera libre de tout droit civil ». Cfr. *Coutumes du pays de Liège*, t. I, pp. 354 et 360

(2) J. Pejska, *Jus canonicum religiosorum*, p. 53, Fribourg-en-Brisgau, 1927. — A. Melo, *De exemptione regularium*, p. 137, Washington, 1921. — L'autorisation épiscopale était requise déjà par les Novelles de Justinien (13, chap. I ; 37, chap. I et 151, chap. 7). Cfr. B. Granié, *L'acte de fondation d'un monastère dans les provinces grecques du Bas-Empire au Ve et au VIe siècle* dans *Mélanges Charles Diehl*. t. I, p. 103, Paris, 1930. Cette règle reprise par le Concile de Trente (sess. 25, cap. 3), sera confirmée encore à Liège au XVIIe siècle. Cfr. Manigart, *Praxis pastoralis*, t. III, p. 143, Liège, 1756.

(3) E. Schoolmeesters, *Les statuts synodaux de Jean de Flandres, évêque de Liège 16 février 1288*, pp. 50 et 143, Liège, 1908. — *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*, t. I (974-1506) par St. Bormans, p. 101, Bruxelles, 1878. — Sohet, *o. c.*, L. I, t. 17, n° 1.

la plupart des pays de droit écrit (1). La principauté de Liège n'échappa pas dans la pratique à cette règle, car dès le XIIIe siècle au moins les parents liégeois, dotant leurs enfants entrés en religion, leur enlevaient ordinairement tout droit à la succession par une clause explicite de leur testament (2).

Pendant tout l'Ancien Régime, les laïques et le clergé séculier même se montrèrent hostiles à la profession solennelle des religieux, parce que celle-ci entraînait la dotation canonique et l'observance de la clôture perpétuelle. L'Eglise par contre désirait étendre à la dot religieuse les règles et les privilèges qu'accordait le droit romain à la dot matrimoniale. Une fois acquise après la profession solennelle des vœux, la dot devait rester la propriété du monastère. Le droit coutumier au contraire défendra l'usage, adopté ultérieurement par les instituts dits à vœux simples, qui n'envisageait l'acquisition éventuelle de la dot, qu'au moment de la mort du religieux ou de la religieuse (3).

On peut aisément croire que ces raisons juridiques ont dès les origines entravé l'introduction des communautés religieuses à l'intérieur des villes. Jusqu'au XIIIe siècle, il n'existe que très peu de couvents à l'intérieur des enceintes urbaines (4).

(1) Durtelle de Saint-Sauveur, *Recherches sur l'histoire de la mort civile des religieux des origines au XVIe siècle*, pp. 157-170, Rennes, 1910. — M. Folain-le-Bras, *Un projet d'ordonnance du chancelier Daguessau*, pp. 164-166, Paris, 1941.

(2) M. Yans, *L'equite et le droit liégeois du moyen âge*, p. 137, Liège 1946,. — On peut trouver des exemples dans : M. Yans, *Pasicrisie des Echevins de Liège*, fasc. 1, n° 18, fase. 2, nos 721 et 1087, Liège, 1948-1950. D'après le « *Paweilhar Giffou* », édition critique par A. Baguette, pp. 12 et 15, Liège, 1946, celui qui entrait dans un ordre religieux ne pouvait plus tester après avoir fait profession. Sauf disposition contraire des père et mère, le monastère pouvait succéder non seulement aux biens que le religieux recevait à sa profession, mais aux autres biens qu'il pouvait recevoir dans la suite. Le monastère n'avait toutefois aucun droit dans les successions collatérales. Nous verrons que la législation de Charles-Quint enlèvera aux couvents tout droit de succession au nom des religieux quant aux biens immeubles. Cfr. Ch. de Méan, *Observationes et res judicatae ad jus civile Leodiensium*, Obs. 525 et 526, n° 9, 8, Liège, 1740-1741. — *Coutumes du pays de Liège*, t. III par L. Crahay et St. Bormans, pp. 9 et 306, Bruxelles, 1884.

(3) Ch. Loysel, *Des aumônes dotales ou dots moniales avant 1789*, pp. 47 et 54, Paris, 1908.

(4) E. de Moreau, *o. c.*, t. 3, p. 389. — L'enceinte de Notger à Liège ne renfermait ni abbaye ni couvent. Certaines villes pourtant se sont constituées autour d'une abbaye, ainsi à Saint-Trond, Florennes et Bouillon.

Godefroid Kurth a souligné déjà qu'en dehors des petits béguinages, il n'y eut pas de communautés religieuses féminines dans la Cité de Liège avant le XVe siècle (1). On peut aisément rapprocher cette situation des circonstances, qui présidèrent à la politique sécularisatrice des princes carolingiens vis-à-vis des monastères (2).

Le peu de renseignements que nous possédons sur les circonstances dans lesquelles se fixèrent dans les villes les premières communautés religieuses ne nous permet pas sans doute de donner ici une interprétation définitive de ces faits, mais un aperçu rapide sur les premières fondations de couvents dans les villes nous montre que les mendiants, et parmi ceux-ci spécialement les Frères Mineurs, furent préférés à tout autre religieux en raison même de leur observance plus stricte du vœu de pauvreté (3).

Le mode de vie commune qu'adoptèrent les Tiers-Ordres et les premières communautés de chanoines réguliers ainsi que les conditions par lesquelles ces communautés entrèrent en possession des terrains nécessaires à leur installation, semblent bien avoir favorisé également leur introduction dans les villes. Le fait que ces religieux restaient à l'origine soumis à l'autorité de l'évêque et que leur nombre était peu important atténuait encore les oppositions éventuelles des laïques et des institutions ecclésiastiques existantes (4).

(1) G. Kurth, *La Cité de Liège au moyen âge*, t. 2, p. 255, Liège, 1910. — Les grands béguinages tels que celui de Saint-Christophe à Liège sont en général situés en dehors des enceintes urbaines.

(2) E. de Moreau, *o. c.*, t. I, 2e éd., pp. 201-231.

(3) Sur ce sujet voir A. G. Jongkees, *Staat en Kerk in Holland en Zeeland onder de Bourgondische Hertogen* 1425-1477, Groningen, 1942.

(4) Le fait que les premières communautés religieuses qui furent agréées à l'intérieur des enceintes urbaines sont en général des prieurés, montre bien qu'en principe le nombre des religieux qui y résidaient, était limité. Tels sont à Liège les prieurés des chanoines réguliers dits les Ecoliers (1231), ceux de l'hôpital Saint-Mathieu à la Chaîne (1231) et celui des Bons-Enfants (1260). Quelques-uns de ces prieurés obtinrent cependant le titre d'abbaye plus tard, tel celui des Ecoliers qui devint abbaye au XVIIe siècle. Par contre, les communautés situées en dehors des enceintes prirent très tôt le titre d'abbaye, telles sont les abbayes de Leffe-sous-Dinant, de Saint-Gilles à Liège et de Neufmoustier à Huy. Cfr. E. de Moreau, *o. c.*, *tome complémentaire* I. *Texte. Circonscriptions ecclésiastiques...* pp. 475, 482, 485-487. Au XVe siècle, les couvents des Frères Bégards et des Sœurs tertiaires de Saint-François du diocèse

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer qu'à Liège aucune abbaye ni aucun couvent ne se trouvait à l'intérieur de l'enceinte Notgérienne. Les nombreuses communautés religieuses, qui se logèrent dans l'Ile, après l'enclavement de celle-ci dans l'enceinte du XIIIe siècle, semblent bien avoir bénéficié de circonstances spéciales pour obtenir leur admission par la ville. Les Carmes, les Croisiers et les Prémontrés de Beaurepart reçurent une parcelle du territoire urbain de l'abbaye de Saint-Jacques, qui avait depuis sa fondation considérablement étendu ses domaines ruraux à l'extérieur de la ville. L'Ile, autrefois couverte de cultures, avait pris de plus en plus depuis Notger un caractère urbain (1). L'occupation d'une partie de l'Ile par les Dominicains et la fondation du prieuré des Chanoines du Val-des-Ecoliers sur l'Ile-Sainte-Marie d'Outre-Meuse firent l'objet d'arrangements avec les anciens tenanciers (2).

L'hôpital Saint-Mathieu à la Chaîne fut installé dans l'enceinte du cloître de Saint-Lambert (3). A la suite d'une convention intervenue entre le prince-évêque, le mayeur, les

de Liège n'avaient pas à l'origine accepté le vœu de pauvreté, ils suivaient en cela la règle des Tertiaires du diocèse d'Utrecht. Leurs communautés se présentaient donc davantage comme des confréries. De ce fait, leur institution n'avait pas soulevé à l'origine les griefs que l'on reprochait aux religieux, qui adoptaient la communauté des biens. Cfr. J. DARIS, *Notices*, t. 13, pp. 40-41. Acte d'approbation donné au couvent de Peer. — *Ibidem*, t. 17, pp. 102 et 131 et t. 17, p. 158, Liège, 1887 et 1899. — E. YPMA, *Het generaal kapittel van Sion*, pp. 7, 25-27, Nimègue, 1949.

(1) J. STIENNON, *Etude sur le chartrier et le domaine de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège (1015-1209)*, pp. 214-215, Liège, 1951.

(2) E. PONCELET, *Les domaines urbains de Liège*, pp. 36 et 172, Liège, 1947, croit que le couvent des Ecoliers fut construit en grande partie sur les terrains vagues de Gravioule alors à la disposition du prince. — A. MIRAEUS et F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. 3, p. 393, Louvain et Bruxelles, 1723-1748. — L'installation de chanoines réguliers tels que les Prémontrés à Cornillon et les Ecoliers dans l'Ile Sainte-Marie peut s'expliquer par l'absence d'église collégiale en cet endroit et la nécessité de leur confier l'administration des églises paroissiales de Saint-Nicolas et de Saint-Pholien et en même temps pourvoir ce quartier d'Outre-Meuse de maisons d'enseignement et de bienfaisance. Par suite de l'abandon progressif des cultures et de leur transformation en terrains bâtis, les profits de la décimation étaient devenus illusoires dès la fin du XIIIe siècle. Ceci explique, dit É. PONCELET, l'abandon du patronat des églises paroissiales par les collateurs laïques en faveur de ces religieux. Cfr. E. PONCELET, *o. c.*, pp. 36 et 65-66.

(3) J. P. R. STEPHANI, *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège* publiés par J. ALEXANDRE, t. I, p. 78, Liège, 1876.

échevins et les maîtres de la Cité, les Frères Mineurs furent installés en 1244 à la rue Hors-Château. En échange des libéralités qu'ils recevaient de la ville, ces religieux étaient tenus à certaines servitudes telles que le droit d'asile et le service contre les incendies. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, le couvent resta un centre important de la vie municipale, car plusieurs locaux étaient réservés aux réunions de divers métiers et de plusieurs confréries. Chaque année, le corps réuni des métiers y tenait séance plénière la veille et le lendemain des élections communales (1).

Le couvent des Bons-Enfants fut fondé au milieu du XIIIe siècle par une fille de Sainte Elisabeth de Hongrie, dame Sophie, duchesse de Brabant. C'était à l'origine un hôpital pour les pauvres confié à trois ou quatre chanoines réguliers, dont le supérieur et l'administrateur était l'abbé de Neufmoustier près de Huy. L'exiguïté de cette propriété et d'autres raisons d'ordre juridique ou politique peut-être obligèrent les religieux des différents ordres qui s'y installèrent, à abandonner cette maison. Après les premiers chanoines réguliers, cette maison fut successivement occupée par les Frères de la Vie Commune, les Chanoines de la Congrégation de Windesheim, les sœurs de Hasque, les Frères Cellites et enfin les Sépulcrines (2).

Enfin, la fondation de la plupart de ces maisons religieuses semble bien avoir été en relation avec l'élargissement de l'enceinte de Notger au XIIIe siècle, car les murs de clôture de ces couvents venaient heureusement renforcer les forti-

(1) Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. IV, pp. 216-217, Liège, 1926. — H. LIPPENS, *Nécrologe des Frères-Mineurs du couvent de Hors-Château à Liège* (1244-1791), dans *Neerlandia Franciscana*, t. I, p. 156 sv., Isegem, 1914. — Les Frères Mineurs conventuels de Huy étaient soumis à des servitudes analogues. En retour ces religieux recevaient comme ceux de Liège de nombreuses gratifications en nature et en espèces. Cfr. L. MÉLART, *Histoire de la ville et château de Huy*, p. 14, Liège, 1641. — J. GASPARD, *Notice sur le couvent des Frères Mineurs de Huy* dans *Annales du cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, t. 16, p. 115, Huy, 1909. — A. DESMOULINS, *Histoire du couvent des Frères Mineurs Récollets de Huy*, trad. par J. FRÉSON, pp. 22 et 44, Huy, 1885.

(2) STÉPHANI *o. c.*, t. I, p. 97. — S. P. ERNST. *Tableau historique et chronologique des suffragans*, p. 316-318, Liège, 1806. — S. BALAU, *Chroniques liégeoises*, t. I, p. 20, note 3, Bruxelles, 1913 (C. R. H.). — N. HACKEN, *La paroisse Saint-Servais à Liège*, pp. 42 et 70, Liège, 1932. — L. HALKIN, *La maison des Bons-Enfants à Liège* dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 64, p. 38, note, Liège, 1940.

fications urbaines ou s'intégraient à l'intérieur même de celles-ci (1). Ainsi, on peut dire que l'installation de ces couvents est dictée à la fois par des intérêts d'ordre temporel et par des préoccupations d'ordre spirituel.

II. — L'édit de Charles-Quint et son application à Liège au XVIe siècle

Mais le nombre croissant de couvents fondés spécialement au cours des XIIIe et XVe siècles, l'abandon du vœu strict de pauvreté en commun par la plupart des mendiants (2), l'acceptation par les tertiaires et les chanoines réguliers de règles canoniques confirmées par des privilèges pontificaux qui leur assuraient une plus large exemption à l'égard des autorités civiles et religieuses locales (3), enfin l'aliénation en faveur des institutions ecclésiastiques de quantité de biens immeubles après la destruction des villes liégeoises par les troupes bourguignonnes : voilà autant de raisons qui devaient soulever les protestations et le mécontentement des laïques et notamment des populations urbaines.

(1) L'emplacement même de ces maisons religieuses fondées au XIIIe siècle notamment et plusieurs témoignages écrits prouvent que ces communautés contribuèrent un tant soit peu à la construction de la deuxième enceinte liégeoise. On pourrait faire les mêmes constatations pour d'autres villes. Cfr. R. Bragard, *Le couvent des Récollets à Liège et la reconstruction des remparts d'Outre-Meuse*, dans *Bulletin de la société royale Le Vieux-Liège*, N° 98, p. 137-143, Liège, 1952. — R. Bragard, *Les couvents et les enceintes urbaines à Liège, Huy et Dinant* dans le même *Bulletin*, n°s 104-105, pp. 271-279, Liège, 1954. — Le prieuré de Sainte-Marie-Madeleine en Isle date du début du XIIe siècle soit avant la création de la seconde enceinte. Voir Ch. Dereine, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant Saint-Norbert*, pp. 224-225, Liège, 1952.

(2) H. Holzapfel, *Manuale historiae ordinis Fratrum Minorum*, pp. 100-101 et 121, Fribourg en Brisgau, 1909. — E. Jordan, *Le premier siècle franciscain*, p. 101 sv., dans *Saint-François d'Assisse. Son œuvre. Son influence. 1226-1926*, Paris, 1927. — Marguerite Marie Clément, *L'administration des biens chez les Frères Mineurs des origines au milieu du XVIe siècle* dans *Ecole nationale des Chartes. Positions des thèses*, pp. 41-47, Nogent le Rotrou, 1943.

(3) Ainsi des congrégations diocésaines telles que celles des chanoines du Saint-Sépulcre en 1485, des Croisiers en 1488 et des Tertiaires de la congrégation de Zepperen en 1487 reçurent des privilèges pontificaux semblables à ceux des ordres mendiants. Cfr. Stephani, *o. c.*, t. I, pp. 199 et 201. — E. de Moreau, *o. c.*, t. III, p. 525.

Aux Pays-Bas, les villes et les ducs de Bourgogne avaient promulgué des lois contre les biens de mainmorte ecclésiastique. Partout les souverains s'efforçaient au début de l'époque moderne à reprendre à l'Eglise des concessions, qui lui avaient été accordées auparavant en matière de justice et d'impôts (1). Le 19 octobre 1520, Charles-Quint publia le fameux édit sur la mainmorte pour le Brabant. Les autres provinces légiférèrent également sur cette matière, mais il faut noter que cette législation sur la mainmorte aux Pays-Bas varia d'après les provinces. Ces variantes touchent d'abord à la dévolution des biens possédés par les religieux lors de leur profession, aux droits des couvents de succéder au nom de leurs religieux profès et aux droits des institutions ecclésiastiques à acquérir des biens immeubles (2).

Dans la principauté de Liège plus qu'ailleurs peut-être la mainmorte ecclésiastique avait entraîné des abus et des injustices sociales. Dès 1512 au moins, les Etats liégeois avaient réclamé des mesures restrictives concernant les biens aliénés depuis la mort de Louis de Bourbon (3). Le Tiers Etat, qui était particulièrement intéressé à voir cette législation sanctionnée par les Etats, adressa à la fin de l'année 1515 une supplique au prince-évêque Erard de La Marck et aux autres Etats, dans laquelle il réclamait une réglementation du droit de succession des religieux et du droit d'acquérir des rentes par les religieux étrangers. Faisant suite à ces requêtes, le prince chargea peu après Jérôme Aléandre de solliciter du pape Léon X l'autorisation de porter un règlement en cette matière (4). Naturellement, Rome ne pouvait acquiescer au désir du prince-évêque. Le Saint-Siège, malgré son désir de réformer les abus

(1) R. Koerperich, *o. c.*, p. 18-30. — E. de Moreau, *La législation des ducs de Bourgogne sur l'accroissement des biens ecclésiastiques* dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 41, p. 44, Louvain, 1946.

(2) E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, t. IV, p. 191, Bruxelles, 1949.

(3) A. Van Hove, *o. c.*, p. 204. — R. O. P. L., 2e série, t. I, pp. 15-16, édité par M. L. Polain, Bruxelles, 1869.

(4) A. Cauchie et A. Van Hove, *Documents sur la principauté de Liège* (1230-1532), t. I, p. 310, Bruxelles, 1908.

du clergé, était trop intéressé lui-même dans cette affaire pour tolérer une législation lésant les intérêts temporels du clergé.

Désespérant d'obtenir gain de cause auprès du Saint-Siège sur ce point comme d'ailleurs sur une limitation des autres privilèges du clergé, Erard de La Marek se tourna dès lors vers l'empereur.

Cette question était rattachée à un ensemble de réformes judiciaires qu'Erard de La Marck s'efforçait à introduire depuis le début de son règne. Le premier objectif consistait à créer un tribunal d'appel pour remédier aux abus et à la lenteur de la procédure qu'entraînaient les procès en appel devant la chambre impériale de Wetzlar créée en 1495.

Mais dans toutes ces discussions, où chacun des organismes politiques, judiciaires et administratifs ne manquait pas de défendre ses intérêts particuliers, le prince-évêque sut habilement tirer parti de ces rivalités pour renforcer son autorité souveraine. Ainsi dans les premiers projets de réforme, ce nouveau conseil judiciaire devait être constitué par des juges réviseurs choisis par le prince. Certains procès furent même poursuivis au début du siècle suivant cette formule, le droit de correction étant reconnu à l'évêque de toute antiquité (1). Le privilège impérial *de non appellando* du 24 juin 1518 concédé par l'empereur Maximilien stipulait également que l'appel devait être porté devant l'évêque ou à son conseil (2).

(1) E. Poncelet, *Le conseil ordinaire, tribunal d'appel de la principauté de Liège*, Extrait du *Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances*, t. 13, pp. 34-35, Bruxelles, 1929.

(2) R. O. P. L., 2e série, t. I (1507-1580), pp. 24-25, Bruxelles, 1869. — E. Poncelet, *o. c.*, p. 143. — F. Henaux *Histoire de Liège*, t. II, p. 265, Liège, 1874 ne voit pas autre chose dans ce Conseil que le Conseil privé du prince. Cette assimilation est abusive sans doute, mais en fait les contemporains d'Erard de la Marck avaient compris que, suivant le texte des privilèges impériaux, ces deux organismes pouvaient aisément se confondre. — Dans un factum de 1636 émanant du Tribunal des XXII, on lit ceci : « Il est donc qu'Erard de La Marck ayant esté fait évesque et prince de Liège, et ayant reconnu que les juges ordinaires estoient saisiz de la jurisdiction contentieuse et de l'exercice d'icelle privativement, et à l'exclusion tant de l'évesque mesme que de son Conseil privé.

Le dit de la Marck trouvant cela contraire à son goust, prit une résolution de chercher subtilement les moyens d'attirer à soy ou à son Conseil privé ladite jurisdiction, si point privativement sur et à l'exclusion des Juges Ordi-

Impuissant à rallier l'assentiment de ses Etats principalement en raison de cet article, Erard de La Marck fut forcé de modérer ses exigences. D'autres problèmes d'ailleurs firent échouer les tentatives du prince-évêque pour faire ratifier par les Etats les privilèges octroyés par l'empereur Maximilien en 1518. Celui de la mainmorte ecclésiastique semble bien être un des points sur lesquels devaient porter ces réformes judiciaires réclamées par les Etats laïques, mais qui soulevaient des difficultés sans nombre. Or les privilèges concédés en 1518 n'en faisait pas mention. La mort de l'empereur Maximilien le 12 janvier 1519 retarde encore toutes les négociations sur ces problèmes brûlants.

Les pourparlers reprirent peu après le couronnement de l'empereur Charles-Quint à Aix-la-Chapelle le 22 novembre 1520 et après qu'Erard de La Marck eut réprimé une conjuration hostile à l'empereur soutenue par le roi de France (1). Rentré à Liège, après avoir assisté à la diète impériale de Worms, Erard de La Marck réunit les Etats le 11 juillet 1521. L'objet principal des délibérations fut la question de la mainmorte. Sans doute, le clergé liégeois se résignait-il à accepter une telle législation parce qu'il s'agissait à présent pour lui de contrecarrer les mesures de l'édit de Charles-Quint du 19 octobre 1520 publié au duché de Brabant. Cet édit était particulièrement préjudiciable aux Liégeois, puisqu'il interdisait aux établissements ecclésiastiques étrangers d'acquérir

naires, du moins cumulativement... Et comme il n'eût peu disposer ses Etats à la réception des dits privilèges principalement en ce qui estoit des appellations, qu'il vouloit introduire à sa personne ou à son Conseil privé, il s'avisa en l'an 1521 de faire concevoir un volume en forme de statuts,... ayant fait glisser entre lesdits articles celuy qui s'ensuit : Qu'un Conseil devroit estre ordonné et institué et des personnes idoines par les trois Estats dénommées,... » Cfr. *Mandemens des Seigneurs XXII éleuz és Pays de l'Evesché de Liège... contre les Seigneurs du Conseil ordinaire... Raisons justificatoires...* p. 1-3, Liège, C. Ouwerx, 1636.

(1) J. Brusthem, *Vie d'Erard de La Marck, prince-évêque de Liège (1506-1538)*, éd. Reusens dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 8, pp. 71-72, Liège, 1866. — J. Chapeaville, *Qui gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium scripserunt auctores praecipui*, t. III, p. 275, Liège, 1616. — J. Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVIe siècle*, pp. 24-25, Liège, 1884.

des biens immeubles ou des droits immobiliers sur le territoire du duché (1).

D'autre part il est certain que les Etats Noble et Tiers de la principauté ne manquèrent pas l'occasion d'imposer au clergé une législation qu'ils réclamaient depuis longtemps. Dans ces circonstances, l'accord se fit enfin dans cette assemblée du 11 juillet 1521 pour solliciter de l'empereur la confirmation des privilèges accordés en 1518 par son aïeul Maximilien ainsi que celle de la législation sur la mainmorte. Les Etats apportèrent pourtant deux amendements. Dans le premier, ils chargèrent le prince de désigner une personne compétente pour réunir les privilèges qu'il importait de soumettre à une nouvelle sanction. Le second amendement précisait le mode d'élection des conseillers à désigner pour constituer le futur Conseil Ordinaire : trois de ceux-ci soit le tiers étaient à la nomination du prince, les six autres devaient être élus par les Etats à raison de deux par Etat (2).

Il est curieux de voir la rapidité avec laquelle le prince obtint la confirmation de ces privilèges par l'empereur Charles-Quint. Ceux-ci en effet sont datés du 27 juillet 1521, mais les amendements relatifs à la composition du Conseil ordinaire votés par les Etats n'y étaient pas formellement insérés. Seule une clause de la *Bulla contra conservatorias* confirmait les décisions prises par les Etats lors de la journée du 11 juillet. Le fait que la publication définitive de ces documents fut retardée encore jusqu'en 1527 malgré les approbations accordées, le 22 mai 1522 par les députés des Etats et le 10 octobre 1524, par l'Official montre bien que certaines objections subsistaient (3).

(1) *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, éd. par Ch. Laurent et J. Lameere. 2e série, t. 2, pp. 36-39, Bruxelles, 1898. — E. de Moreau, *o. c.*, t. IV, pp. 190-191. — A. Van Hove, *o. c.*, p. 204. — L. E. Halkin, *Le Cardinal de la Marck, prince-évêque de Liège*, p. 220, Liège, 1930.

(2) *Privilegia imperialia una cum resolutionibus principum Leodiensium...* p. 8, Liège (1662). — M. G. de Louvrex, *o. c.*, t. I, p. 334-335.

(3) *R. O. P. L.*, 2e série, t. I, pp. 40-41, note 1. — *Privilegia imperialia...* p. 14. — *Mandemens des Seigneurs XXII...* pp. 4-5. Cet acte de l'Official adressé aux prêtres et aux notaires du pays invite tous ceux qui prétendent avoir des reproches à formuler à l'Evêque ou à ses Etats à venir reconnaître le texte des

Des organismes judiciaires et administratifs tels que les Echevins et le Conseil de la Cité se montraient spécialement opposés à l'installation du Conseil ordinaire. C'est pourquoi le prince-évêque fut forcé de porter encore une fois la question devant les Etats, le 29 avril 1527. Le mode d'élection des membres du Conseil fut définitivement établi par l'accord des trois Etats ratifié le 2 mai et une légère modification en faveur de la Cité de Liège montre bien que celle-ci était particulièrement intéressée dans ces négociations. En effet l'édit du 3 mai stipule que l'un des conseillers choisis par les Bonnes Villes serait désigné par la Cité de Liège, précision qui ne figurait pas dans l'amendement du 11 juillet 1521. Bien plus, la Cité n'accepta définitivement ce document que le 17 mai après que le prince lui eut délivré une déclaration authentique, par laquelle il enlevait au Conseil Ordinaire tout droit d'intervenir à l'encontre des privilèges, franchises, libertés, paix, statuts ou coutumes de la Cité (1). Toutefois la nouvelle juridiction qui malgré tout aux yeux des contemporains était considérée « comme une émanation du pouvoir princier », n'eut encore qu'une existence théorique jusqu'au 18 février 1531, date à laquelle les échevins consentirent à l'entérinement et à la mise en garde de loi des privilèges impériaux (2).

Quant au clergé et notamment le Chapitre cathédral, il profita de ces tractations pour faire ajouter à l'acte du 3 mai 1527 une clause finale par laquelle il était autorisé à conserver

diplômes impériaux, puis faisant savoir trois jours plus tard que personne n'a répondu à son appel, il proclame la parfaite authenticité de ces documents. Cfr. C. DE BORMAN, *Les Echevins de la Souveraine justice de Liège*, t. 2, pp. 23-24, Liège, 1872.

(1) E. PONCELET, *o. c.*, pp. 46-47 et 53. — *Mandemens des Seigneurs XXII*.... pp. 7-11. — *Privilegia imperialia*... p. 28. Cette restriction du 17 mai figure d'ailleurs dans l'acte d'entérinement des échevins du 18 février 1531. — Cfr, aussi *La Deffence du Conseil ordinaire de S. Alteze S^me^ de Liège, tirée hors de son institution contre le manifeste des Seigneurs Vingte deux*, p. 10, Liège, 1637.

(2) E. PONCELET, *o. c.*, p. 61. — Sauf le président du Conseil nommé par le prince en 1527, les autres conseillers ne furent désignés qu'en 1531. Cfr. *Coutumes du pays de Liège*, t. 2, p. XLVII. — Dans l'acte d'entérinement, les Echevins firent des restrictions analogues à celles de la Cité. Cfr. *Privilegia imperiala*..., p. 27. — Les échevins avaient d'ailleurs obtenu le 20 octobre 1530 de l'empereur un diplôme, qui confirmait leurs droits en matière criminelle. Cfr. *R. O. P. L.*, 2e série, t. I, p. 76.

les biens féodaux acquis depuis 1468, moyennant un versement supplémentaire sur le prix d'achat. Il est vraisemblable même que le Chapitre cathédral, co-souverain de la principauté n'autorisa son notaire à sceller l'acte du 3 mai qu'à cette condition (1). Ainsi les chanoines de Saint-Lambert sauvegardaient leurs propres intérêts et partiellement aussi ceux de l'ensemble du clergé, puisqu'ils s'étaient réservé conjointement avec le prince-évêque le droit d'amortir les biens ecclésiastiques.

Il nous faut donc suivre l'évolution de cette législation sur la mainmorte ecclésiastique en fonction de cet édit du 3 mai 1527, qui fixe définitivement pour la principauté de Liège les modalités d'application de cet ensemble des privilèges impériaux. C'est ce document que les Liégeois désigneront communément dans la suite sous le nom de « Caroline ».

Outre les dispositions concernant l'administration de la justice, voici quelles étaient les principales mesures prévues contre les biens de mainmorte ecclésiastique :

1° Il est fait défense aux établissements ecclésiastiques étrangers (monastères, églises et pieux lieux) d'acquérir des biens immeubles situés sur le territoire de la principauté de Liège.

2° Les religieux et les religieuses, tant ceux du pays que les étrangers, sont exclus des successions immobilières.

3° Sauf des lettres d'amortissement, accordées par le prince et le Chapitre de Saint-Lambert, tous les immeubles acquis dorénavant par les institutions ecclésiastiques pourront toujours êtres rachetés par les vendeurs ou les héritiers au prix de leur valeur réelle.

4° Cette dernière clause sera applicable même pour les biens féodaux vendus et acquis aux monastères, collèges et pieux lieux depuis 1467 (2).

(1) *Ibidem*, p. 70.

(2) Sauf la restriction signalée plus haut en faveur du Chapitre cathédral : « Sauve les biens féodalx que nostre engliese at acquesté ou ensquelx la modération des années de grâces at heyu lieu par reforchement et suppléement du pris ». *Ibidem*, p. 70.

On le voit les institutions ecclésiastiques étrangères et les religieux étaient spécialement visés par cette législation et cet acte constituait une riposte nécessaire à la législation de Charles-Quint pour le Brabant. Cependant les faits postérieurs nous prouvent suffisamment que dans la pratique le prince-évêque et le Chapitre cathédral usèrent fréquemment de leur droit d'amortissement prévu par les clauses de cet édit. Parmi des exemples beaucoup plus nombreux sans doute, nous avons relevé notamment des lettres d'amortissement en faveur des Augustins de Liège en 1543 (1), pour les Sépulcrines de Sainte-Walburge à Liège, pour ces mêmes religieuses à Waremme, Visé et Hasselt (2), pour les Récollets de Saint-François-sur-Sambre (3) en 1580, pour les Sœurs Grises de Hasselt (4) en 1657 et pour les Capucines de Saint-Trond (5).

Considérant les nombreux procès dont on peut retrouver la trace dans les «factums» que publiaient les parties intéressées, il est notoire que les controverses se poursuivirent à ce sujet jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Nous verrons le Chapitre de Saint-Lambert lui-même contester la validité de cette législation de Charles-Quint. D'autre part, les autres Etats et spécialement l'Etat-Tiers réclameront à diverses reprises contre ce droit d'amortissement, qui minimisait considérablement l'efficacité de cette loi.

Quoi qu'il en soit cette législation entraîna un temps d'arrêt assez long dans l'essor économique des anciennes institutions ecclésiastiques et dans la diffusion des ordres religieux sur le territoire liégeois. A l'exception des Chanoinesses Sépulcrines

(1) Ch DE MÉAN, *o. c.*, t. V, pp. 298 et 351, Obs. 661, nos 12, 16 et Obs. 689, no 1. — M. G. DE LOUVREX, *o. c.*, t. I, p. 337.

(2) M. HERESWITHA, *De vrouwenkloosters van het Heilig Graf in het prinsbisdom Luik vanaf hun ontstaan tot aan de Fransche Revolutie* (1480-1798), p. 370, Louvain, 1941.

(3) N. H[AUZEUR], *Notices historiques sur l'ordre des Franciscains dans l'arrondissement de Charleroi* dans *Documents et rapports...* de Charleroi, t. I, p. 83, Mons, 1865.

(4) J. LAMBRECHTS, *Het oud Sint-Barbaradal te Hasselt*, p. 80, Hasselt, 1881.

(5) *Histoire des Capucines de Flandre écrite au XVIIIe siècle par une religieuse de cet ordre* éditée par Frère APOLLINAIRE DE VALENCE, capucin, t. I, pp. 371-372, Paris, 1878.

de Saint-Trond installées d'ailleurs sur le territoire immunitaire de l'abbaye en 1539, nous ne rencontrons plus une seule fondation de couvent dans la principauté avant l'arrivée des jésuites (1). Pour prévenir tout abus dans ce sens, les Etats ne manquèrent pas de confirmer à plusieurs reprises au cours du XVIe siècle (2) l'acte du 3 mai 1527.

Dans le dernier quart de ce siècle, l'hostilité du peuple envers le clergé s'exprime même par la violence. Le peuple liégeois, partageant les animosités des sujets du roi d'Espagne contre leur souverain, ne resta pas insensible aux prêches des calvinistes contre les privilèges du clergé et des religieux. L'hostilité à l'égard des religieux fut augmentée encore du fait que ceux-ci remplissaient généralement les fonctions d'inquisiteurs (3). On ne parle guère pendant ces troubles que des destructions et des pillages des couvents, de défection de religieux hérétiques et des disputes survenues au sein même des ordres religieux (4).

A la fois désireux de défendre leurs libertés communales et de se conformer aux accommodements de la paix d'Augsbourg, les partis démocratiques des villes n'hésitèrent pas à recourir à l'appui des troupes révolutionnaires et laissèrent entrer dans leurs murs des prédicateurs calvinistes.

(1) M. Hereswitha, *o. c.*, p. 63, note 3 et p. 37.

(2) P. de Méan, *Recueil des poincts marquez pour coustumes du pays de Liège*, p. 110, Liège, 1667. — Les Etats confirmèrent ce décret le 30 avril 1527, le 14 janvier 1531, le 28 juin 1543, le 12 novembre 1549, le 3 juillet 1550, le 11 avril 1553, le 28 novembre 1562, en plusieurs journées de l'an 1564, le 24 juillet 1571 et le 4 mai 1594. — Cfr. aussi E. Poncelet, *o. c.*, p. 45, note 4. — Ch. de Méan, *o. c.*, t. I, Obs. 75, n° 48.

(3) L. E. Halkin, *Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche*, pp. 140 et 237, Liège, 1936. — L. E. Halkin, *Grégoire Sylvius, inquisiteur liégeois* dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. 28, p. 47, Liège, 1937. — Les Dominicains remplirent fréquemment la charge d'inquisiteur. Cfr. P. Ansiaux, *Les prieurs des Frères Prêcheurs en la Cité de Liège* dans *Bulletin de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 29, pp. 116, 123 et 131, Liège, 1938.

(4) Il suffit de rappeler ici le rôle des Ermites de Saint-Augustin d'Anvers dans la diffusion du protestantisme, les luttes entre les Conventuels et les Observants de l'ordre franciscain ainsi que les disputes autour du Baianisme. — Cfr. L. Wyckens, *Les origines du Luthéranisme* dans *Nouvelle revue théologique*, t. 59, p. 239, Louvain, 1932. — E. de Moreau, *o. c.*, t. V, pp. 213, 221, Bruxelles, 1952.

Le prince-évêque Gérard de Groesbeeck réussit toutefois à rétablir l'ordre dans ses villes de Hasselt, Maaseik, Stokkem et Maastricht grâce à l'intervention du duc d'Albe. Mais en imposant la paix religieuse, il s'empressa de remettre l'administration des villes à des hommes de confiance. Il avait envoyé en 1567 son chancelier Jean de Witten à Hasselt et ensuite à Maaseik pour présider aux élections communales et il y fit modifier les règlements urbains ainsi que dans plusieurs autres villes (1).

III. — Propagation des ordres religieux (1580-1636)

Les préventions défavorables des populations urbaines à l'égard des religieux devaient s'atténuer à la fin du XVIe siècle grâce au véritable esprit apostolique et au dévouement désintéressé, dont firent preuve les religieux des ordres nouveaux ou réformés tels que les Jésuites, les Capucins, les Récollets, les Ermites de Saint-Augustin, les Carmes Déchaussés et les Minimes. De nombreux Liégeois d'ailleurs étaient entrés dans ces ordres et y jouèrent au début de leur expansion un très grand rôle (2).

Toutefois il fallut attendre l'arrivée d'un prince étranger Ernest de Bavière pour voir les Jésuites installés définitivement à Liège en 1581, alors que les pourparlers étaient entrepris depuis 1560. Bien accueillis par la majorité de la population laïque, les principales difficultés pour fonder les collèges provenaient notamment de la mauvaise volonté du clergé (3).

La question de la mainmorte ne souleva guère de difficultés

(1) J. Daris, *o. c.*, XVIe siècle, pp. 370 et 407 et XVIIe siècle, t. II, p. 128. — En janvier 1580, Gérard de Groesbeeck et Farnèse dressèrent un nouveau règlement communal pour la ville de Maastricht. Les règlements communaux des villes wallonnes furent également modifiés plus tard. Cfr. *R. O. P. L.*, 2e série, t. 2, pp. 165, 231, 302, 386 et 404.

(2) A. Poncelet, *Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas*, t. I, pp. 115-116, Bruxelles, 1927. — R. Bragard, *Les provinces religieuses des Ordres mendiants dans la principauté de Liège* dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 117, pp. 250-258, 265-275 et 284-291, Bruxelles, 1952.

(3) L. Halkin, *Les origines du collège et du Séminaire de Liège* dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 51, pp. 136-141, Liège, 1926.

sous le règne d'Ernest de Bavière, car sept couvents à peine furent fondés dans la principauté pendant cette période. L'installation des Jésuites à Dinant et à Liège, des Capucins à Liège et à Huy se révélaient d'utilité publique, puisque les uns devaient réorganiser l'enseignement de la jeunesse, les autres se consacraient au soin des malades spécialement pendant les épidémies et plus tard au ministère des âmes (1).

Certains indices nous montrent cependant que les laïques comme le Chapitre cathédral tenaient à faire respecter leurs droits quant à l'introduction des nouveaux couvents. Ainsi dès qu'il fut question à Liège en 1585 de la publication des décrets du Concile de Trente, qui renforçaient l'autorité épiscopale notamment sur le point des fondations religieuses et hospitalières, le Conseil de la Cité s'empressa de formuler ses revendications. Il entendait que ses droits soient respectés quant à l'administration des hôpitaux, des pieux lieux et surtout de la maison de Cornillon (2). Le Chapitre de Saint-Lambert en sa qualité de co-souverain n'entendait pas non plus laisser au prince seul le pouvoir de décider de l'érection d'une maison religieuse dans la principauté. Le 10 novembre 1599, il chargea le chancelier Carondelet (3), qui se trouvait à Rome pour défendre les privilèges du Chapitre, d'insister auprès du pape, afin que les nouveaux couvents ne puissent être fondés sans son assentiment (4).

(1) Les Capucins portaient également secours dans les incendies et ils s'occupaient des pauvres prisonniers. Cfr. Th. Gobert, *o. c.*, t. II, p. 275. — Pour les années de peste, voir *Liste chronologique des édits et ordonnances de la principauté de Liège* (1507-1684), pp. 70, 91-93, Bruxelles, 1860. — Hildebrand, *De Kapucijnen in de Nederlanden en het prinsbisdom Luik*, t. I, p. 224, Anvers, 1945. — Les Etats avaient accordé un subside de 5000 florins de Brabant pour la construction de l'église des capucins de Huy. Cfr. A. E. L., *Conclusions capitulaires de Saint-Lambert*, reg. 124 (1604-1608) fol. 256, 30 avril 1608. — La ville de Huy rappellera plus tard aux Capucins l'engagement qu'ils avaient pris de soigner les malades. Cfr. Archives de la ville de Huy (A. V. Huy), *Recès du Conseil de la ville*, reg. 8 (1626-1636), fol. 200. Décret du 9 septembre 1634.

(2) A. E. L., *Recès de la Cité*, reg. 4 (1585-1586), fol. 87 v° et 91 v°, 5 octobre 1585.

(3) Jacques Carondelet, chanoine de Saint-Lambert de 1570 à 1606 fut grand prévôt et chancelier. Cfr. A. Dubois, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège au XVIIe siècle*, p. 51, Liège, 1949. — J. de Theux de Montjardin, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. III, p. 144, Liège, 1871.

(4) A. E. L. *Conclusions capitulaires de la cathédrale*, reg. 122 (1599-1601) fol. 3.

Le Saint-Siège d'ailleurs n'ignorait pas les difficultés que soulevaient la fondation des nouvelles communautés religieuses. Les plaintes émanaient non seulement des magistrats urbains et du clergé séculier, mais aussi des anciens religieux déjà installés dans les villes. Le 23 juillet 1603, le pape Clément VII défendit à cet effet aux évêques d'autoriser l'érection de couvents sans prendre l'avis des autres religieux et des parties intéressées. En cas de contestation, le Saint-Siège se réservait le droit de régler le différend. Cette ordonnance fut publiée à Liège en 1609 (1).

L'autorité diocésaine était consciente aussi des divers problèmes des couvents. Le 11 septembre 1605, le prince-évêque Ernest publia un mandement par lequel il proscrivait les abus dans les repas et les dons offerts par les parents à l'occasion des vêtures et des professions religieuses. Il interdisait aussi l'usage de rédiger des testaments en faveur des religieux ou religieuses pour établir des fondations de messes après leur mort. Il donnait ensuite les règles à suivre pour tous ces points (2). En 1618, l'évêque-suffragant Etienne Strecheus rédigea un décret, dans lequel il réglementait dans le détail la fixation du taux des dots exigées pour l'entrée des novices dans les couvents de femmes. Il limitait également le nombre de religieuses à recevoir dans les couvents (3).

Plus tard, le pape rappela encore d'autres prescriptions canoniques destinées à supprimer les abus des religieux exempts

(1) J. Grob, *Recueil d'actes et documents concernant les Frères Mineurs dans l'ancien duché de Luxembourg et comté de Chiny...* dans *Publications de la section historique de l'Institut G. D. de Luxembourg*, t. 54, p. 163, Luxembourg, 1909. — E. Poncelet, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert de Liège*, t. V, p. 447, n° 4576, Bruxelles, 1913. — R. Koerperich, *o. c.*, p. 71. — A. E. L., *Cathédrale*, reg. 1, *Bulles des Papes*, fol. 67. Mandement imprimé à Liège, chez Streel, 1609.

(2) *Acta et decreta synodalia ecclesiae Leodiensis*, p. 186 sv., Liège, 1712. — Chapeaville, *o. c.*, t. III, p. 645-650. Ce décret fut confirmé par le pape Paul V, le 6 juin 1607. Cfr. aussi J. Daris, *o. c.*, XVIIe siècle, t. I, p. 306.

(3) Archives de l'évêché de Liège (A. Ev. L.), *Documenta Leodiensia*, vol. 8 fol. 60-61. — Minute datée du 5 juillet 1618. N'ayant pas retrouvé l'original, il n'est pas prouvé que cette ordonnance ait été effectivement mise en vigueur. — Voir sur le même sujet, une lettre de Paul de Fisen, abbé du Val Saint-Lambert au vicaire général Strecheus. Cfr. *Ibidem*, t. 3, fol. 33, 8 juin 1618. — Cfr. aussi J. Daris, *o. c.*, XVIIe s., t. I, p. 306.

et à faciliter la surveillance de l'évêque. Dans ce but, le pape Grégoire XV promulgua à nouveau en 1622 cette règle, qui plaçait sous la juridiction épiscopale toute communauté religieuse, ne comprenant pas au moins douze religieux. Les autres maisons érigées en couvents devaient par contre posséder une dotation ou des ressources suffisantes pour entretenir le nombre fixé de religieux. Le pape Urbain VIII confirma à nouveau ces décrets apostoliques en 1624 et il annula toutes les dispenses et les privilèges concédés aux réguliers par ses prédécesseurs (1).

Par un autre décret, Grégoire XV avait interdit aussi l'érection d'une nouvelle maison religieuse à moins de quatre mille pas d'un autre couvent, sans l'autorisation des autres religieux et des habitants (2). Cette règle resta cependant ignorée dans nos régions jusqu'en 1684, date à laquelle elle fut étendue aux Pays-Bas (3). Les canonistes liégeois n'en font pas mention et c'est bien le contraire que l'on voit, puisque vers 1642, trois nouveaux couvents étaient érigés à Liège dans la rue Hors-Château, à proximité les uns des autres (4).

* * *

Sous le règne de Ferdinand de Bavière, la question de la mainmorte ecclésiastique prit bientôt une tournure tragique et intervint pour une grande part dans les conflits sociaux et politiques, dont la Cité de Liège fut le principal théâtre.

(1) Manigart, *o. c.*, t. III, pp. 42-49. — Sohet, *o. c.*, L. I, t. 17, c. 3 n. 1. — *Decreta generalia fel. rec. Clementis Papae VIII*, imprimé, 12 ff. n. c., S. l., (1624).

(2) J. Pejska, *o. c.*, p. 50. — E. de Cnockier, *Tractatus jurisdictionis. ordinariae in exemptos*, t. III, pp. 258-259, Cologne, 1685.

(3) Archives du couvent des dominicains a Tirlemont, ms. 7811, pp. de Keyser, *Breviter chronologice congesta notamina totam nationem Germano-Belgicam concernentia...* fol. 141 v°, n° 52. « Anno 1684, 21 aprilis Innocentius XI edidit decretum quo approbat decretum Sacrae Congregationis datum 17 septembris 1683, quod declarabat decretum fel. record. Clementis VIII hactenus in Belgio vel ignoratum vel non observatum observandum scilicet quod mendicantes non possent in locis vicinis conventibus mendicantium jamjam stabilitis novos aedificare conventus cum praejudicio jamjam aedificatorum ».

(4) Tels sont les couvents des Carmes déchaussés, des Ursulines et des Capucines.

Ce prince qui, à côté des archiducs Albert et Isabelle aux Pays-Bas, passe pour un fervent défenseur de la cause catholique, devait se montrer particulièrement favorable à l'expansion des ordres religieux. En l'espace de trente-huit ans, soit de 1612 à 1650 soixante-huit nouveaux couvents dont seize à Liège seront fondés en terre liégeoise. Avant l'année 1636, qui est celle de l'entrée en lutte ouverte de la Cité contre le prince-évêque, nous comptons déjà douze nouveaux couvents à Liège et quarante et un pour l'ensemble du pays.

Pour réaliser ses projets destinés à réorganiser à la fois le spirituel et le temporel du pays, Ferdinand de Bavière ne se préoccupa guère de respecter toujours les lois canoniques ni de tenir compte de l'avis du Chapitre cathédral ou de ses sujets. Le droit du Chapitre à donner son avis sur l'admission des couvents n'avait pas été mentionné dans la capitulation du prince-évêque (1). Aux Pères Récollets de Verviers et à une partie notable de la population, qui déclaraient illégitime l'entrée des Carmes chaussés dans cette ville en 1670, le Père Carme Albert de Saint-Germain répondit que depuis quarante ans, de nombreux couvents et notamment ceux des Récollets, avaient été fondés sans cette autorisation. L'auteur de cette requête cite ensuite treize couvents de Récollets fondés en terre liégeoise, pour lesquels nous n'avons de fait pas trouvé d'acte d'autorisation émanant du Chapitre de Saint-Lambert (2).

Le 10 novembre 1627, le Chapitre écrivit au prince-évêque pour protester contre l'installation des Ursulines rue Hors-Château et pour le prier de ne plus autoriser l'établissement de nouveaux couvents sans son autorisation (3). Pour parer à de telles éventualités, le Chapitre eut soin d'insérer à nouveau en 1650, dans l'acte de Capitulation de Maximilien-Henri de Bavière, un article qui interdisait au prince d'autoriser

(1) J. Daris, *o. c.*, XVIIe siècle, t. II, p. 135.

(2) Bibliothèque communale de Verviers, ms. *Processus instructivus... de mandato et commissione Sacrae congregationis... in causa translationis conventus Wigimontani ordinis Carmelitarum in urbem Verviensis...* Pars II, fol. 19.

(3) J. Daris, *o. c.*, t. I, p. 353.

la fondation de couvents, sans le consentement des chanoines de Saint-Lambert (1).

On ne peut prétendre toutefois que le Chapitre cathédral n'ait pas approuvé dans une certaine mesure la politique du prince dans ce domaine, car il intervint lui-même fréquemment dans la fondation de nombreux couvents. S'il se montre en général hostile à la fondation de couvents de femmes, il est signalé en 1590 comme l'un des bienfaiteurs du couvent des Ermites de Saint-Augustin à Bouillon et en 1607, il avait accordé, avec les autres Etats, un subside de cinq mille florins de Brabant pour la construction de l'Eglise des Capucins à Huy (2). Il permit aussi aux Récollets de Tongres, de Verviers, de Ciney et de Waremme de prendre des arbres dans les bois du Chapitre pour la construction de leurs couvents (3).

En secondant les efforts du prince pour la réorganisation religieuse du pays, le Chapitre cathédral lui aussi avait compris les services précieux que pouvaient rendre ces ordres nouveaux ou réformés fondés au XVIe siècle. Les Jésuites et les Ermites de Saint-Augustin se consacraient spécialement à l'enseignement de la jeunesse. Les Capucins, les Récollets, les Carmes déchaussés, les Minimes prêchaient, soignaient les malades, secondaient le clergé paroissial dans l'exercice du culte et le ministère des âmes et même remplissaient les fonctions de pompiers en cas d'incendie.

Mais l'édification de ces couvents devait en même temps contribuer au relèvement économique et à l'organisation politique du pays. Visiblement, ces religieux étaient fréquem-

(1) R. O. P. L., 2e série, t. 2, p. 185. — En autorisant les Capucins à s'installer sur les ruines du vieux château, les bourgeois de Thuin réclamèrent au prince-évêque en 1618 de ne plus leur imposer à l'avenir d'autres religieux sans le consentement du magistrat. Cfr. L. Deltenre, *Histoire du couvent des Capucins de Thuin*, dans *Documents et rapports... de Charleroi*, t. 44, pp. 8-10, Thuin, 1939.

(2) A. E. L., *Conclusions capitulaires de la Cathédrale*, reg. 124 (1604-1608), fol. 256, 30 avril 1608. — Pour les Augustins à Bouillon, voir *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. X, col. 35, Paris, 1938.

(3) S. Bormans, *Répertoire chronologique des Conclusions capitulaires du Chapitre cathédral de Saint-Lambert à Liège*. pp. 358, 400, 459 et 498, Liège, 1869-1875.

ment destinés à servir la politique générale du prince-évêque. Bon nombre de ces couvents ne durent leur installation à l'intérieur de l'enceinte qu'à la faveur d'un Chapitre collégial ou d'une abbaye, qui leur cédèrent une parcelle de leur territoire. Non seulement ces religieux se présentaient comme de fervents prédicateurs, mais les murs d'un grand nombre de leurs couvents venaient s'intégrer dans les enceintes urbaines. Ainsi ils apportèrent une aide précieuse dans la reconstruction ou la construction des remparts et suppléèrent à la carence des villes, dont les ressources financières étaient gravement compromises après les guerres des XVe et XVIe siècles (1).

Mais davantage encore qu'aux Pays-Bas, la multiplication des couvents devait entraîner de multiples difficultés au pays de Liège, car s'il introduit des religieux zélés et réformés dans les villes, le prince-évêque était impuissant à faire cesser les abus, qui découlaient des privilèges et de l'exemption des Chapitres collégiaux et des communautés religieuses. Les réformes judiciaires élaborées jusqu'ici telle que la Réformation de Groesbeeck en 1572 n'avaient pas supprimé les abus et les contestations qui provenaient spécialement du manque d'unification et de codification des coutumes, des paix et des privilèges impériaux. Le clergé séculier, comme les religieux ne voulaient en rien admettre l'immixtion des tribunaux civils dans les causes mixtes ou considérées comme touchant au spirituel. Ce conflit constant entre les différents organismes juridiques constituait un des plus graves désordre de l'Ancien Régime.

Les dissensions civiles, qui déchirèrent la Cité de Liège notamment s'expliquent pour une bonne part en raison de la participation trop restreinte du clergé dans les charges publiques du pays proportionnellement au sacrifice exigé des laïques et surtout des classes laborieuses. A ce problème se rattache directement celui de la mainmorte.

Les tentatives, que Ferdinand de Bavière multiplia en divers domaines pour renforcer son autorité princière, avaient déjà

(1) Voir les exemples signalés dans nos deux articles cités ci-dessus p. 292 note 1.

provoqué le mécontentement de la Cité. Celle-ci avait refusé d'élire son Conseil urbain suivant le nouveau règlement électoral imposé par le prince en 1613 et elle avait interjeté appel devant la Chambre impériale de Spire. La Cité chercha dès lors toutes les occasions pour entraver la politique du prince et c'est sous la pression des députés de la Cité, que le Tiers Etat refusa cette année d'accorder les impôts proposés par le prince (1).

Parmi les difficultés, dont il exigeait la solution avant de se résoudre à satisfaire au désir du prince, l'Etat-Tiers et l'Etat noble réclamèrent une répartition plus équitable de l'impôt sur les immeubles et la confirmation du privilège de Charles-Quint concernant l'amortissement des biens ecclésiastiques. Ils firent part de leurs résolutions sur ce point aux Journées des Etats du 15 juin 1620 (2). Quinze jours plus tard, le Conseil de la Cité précisa encore ses desiderata sur ce point (3).

Effrayés par le nombre croissant de couvents, les Etats laïques réaffirmèrent leurs vœux aux Journées de 1624, 1629 et 1631. En 1629, l'Etat noble pria le prince « d'obvier à la ruine des maisons nobles, parce que les cloistres et gens d'Eglise attirent à eux et incorporent à la longueur de temps tous les biens temporels » (4). Le 24 juillet 1627, le Conseil de la Cité avait proclamé à nouveau ses droits sur les lieux occupés par les couvents et protesté contre l'usurpation de ce privilège (5).

(1) J. Daris, *o. c.*, XVIIe siècle, t. I, p. 12. Un conflit de juridiction opposa en 1615 l'Official et le Conseil ordinaire. Ce dernier fut excommunié par le nonce de Cologne Albergati. La Chambre de Spire et la Rote de Rome furent également saisies de l'affaire, qui fut terminée en 1618, mais un second conflit surgit à nouveau en 1625. — *Ibidem*, pp. 300-301. — St. Bormans, *o. c.*, pp. 335, 345, 382 et 386.

(2) Daris, *o. c.*, p. 17.

(3) A. E. L., *Recès du Conseil de la Cité de Liège*, reg. 6 (1619-1623) fol. 89, 30 juin 1620. « Articles joints à la résolution des bourgmestres et députés de la Cité et bonnes villes sur la journée tenue au mois de juin 1620. Premier que les privilèges impériaux soient renouvelés par Sa majesté impériale... ».

(4) *Privilegia imperialia...* p. 51.

(5) A. E. L., *Recès du Conseil de la Cité*, reg. 7 (1626-1627) fol. 135. « En conseil. Le syndicque de la Cité a fait protestation au nom de la dite Cité qu'il n'entend que les droits d'icelle soyent en rien diminué au regard des

Cette réclamation était sans aucun doute justifiée, puisque depuis peu venaient de s'installer à Liège, les Capucines, les Carmélites déchaussées, les Ursulines dans la rue Hors-Château, les Célestines en Ile, les Bénédictines en Avroy et les Minimes au Péry (1). Or jusqu'au XVe siècle au moins, l'entrée à l'intérieur des villes de communautés religieuses féminines était considérée comme contraire aux usages. Pas un seul couvent de femmes n'avait trouvé place dans la Cité de Liège jusqu'à cette époque. Seuls les petits béguinages composés d'un nombre restreint de femmes dévotes étaient tolérés à proximité des différentes églises ou des maisons hospitalières (2).

Les premières communautés féminines ne réussirent qu'avec peine à se fixer à l'intérieur de la ville à la fin du XVe siècle, mais elles profitèrent des nombreux terrains devenus libres après la destruction de la ville en 1468. Les Clarisses Urbanistes de la rue Sainte Claire en appelèrent au Saint-Siège pour recouvrer leurs biens (3). Les Sœurs tertiaires de la rue Sœurs de Hasque avaient dû échanger en 1493 l'ancienne maison des Bons-Enfants avec celle des Frères Cellites situé sur le domaine de la collégiale Saint-Paul (4). Le prince-évêque, qui désirait confier l'ancien couvent des Bons-Enfants à une communauté enseignante, céda en 1496 cet immeuble aux Sépulcrines chargées de l'éducation des filles (5).

Quant aux sœurs grises, venues de Dinant en 1513 à la demande de la Cité pour soigner les malades de la peste, elles sollicitèrent en vain les bourgmestres à maintenir leur

lieux et places esquels depuis quelques ans ença l'on a érigé cloistres et monastères et érigent encor de jour en jour demandant que sa ditte protestation soit enregistrée au livre de la Cité. Ce qu'avons enseigné estre fait *Ad perpetuam Dei memoriam* declarant aussy nostre intention estre conforme à la dite protestation ».

(1) J. G. Loyens, *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble Cité de Liège*, p. 373, Liège, 1720,

(2) G. Kurth, *o. c.*, t. 2, p. 255.

(3) Stephani, *o. c.*, t. 2, p. 234. — H. Lippens, *o. c.*, pp. 166 et 169. — Th. Gobert, *o. c.*, t. 2, p. 375. — Les Carmélites chaussées de Liège étaient installées au faubourg Saint-Léonard. Cfr. Stéphani, *o. c.*, t. 2, p. 54.

(4) E. Poncelet, *Les domaines urbains de Liège*, p. 121. — Th. Gobert, *o. c.*, t. 5, p. 341. — Stéphani, *o. c.*, t. 2, p. 277. — S. P. Ernst, *o. c.*, pp. 333-334.

(5) Hereswitha, *o. c.*, p. 42.

promesse, qu'ils avaient faite auparavant, de les héberger à l'hôpital Saint-Jean Baptiste en récompense de leur dévouement. Econduites par la ville, les quatre religieuses survivantes obtinrent finalement en 1516 l'autorisation de l'abbé de Saint-Jacques de fonder leur couvent sur le domaine abbatial (1).

Au XVIIe siècle, l'affluence dans la Cité de religieux et surtout de religieuses mit le comble au mécontentement du peuple. La plupart des communautés féminines durent affronter les pires vexations et surmonter des obstacles de tout genre. Les Pauvres Clarisses, en 1604, furent chassées de l'hôpital de Bavière, où le prince-évêque voulait les loger (2). L'installation des Ursulines dans la rue Hors-Château souleva en 1622 les protestations des autres religieux, du Chapitre cathédral et de la Cité (3).

Pendant les deux premières années de leur séjour à Liège, les Capucines durent changer quatre fois de domicile. Une chronique de l'ordre rapporte l'exploit malveillant d'un maçon, qui chargé de construire le couvent de la rue Hors-Château, prit un malin plaisir à détruire pendant la nuit ce qu'il avait fait le jour (4). Les Annonciades Célestes, protégées du prince-évêque, se heurtèrent à la malveillance du suffragant Etienne Strecheus et de son collègue le vicaire-général Pierre Stévart (5).

(1) Stéphani, *o. c.*, t. 2, p. 280. — A. E. L., *Couvent des Sœurs Grises*, Liasse 1 (1513-1525). « ... Sœur Margarite de Champs, Sœur Marie Vincent, sœur Marie Gouda, sœur Marguerite Baloret dict de Florent lesquels sont retournée aux ditz seigneurs de la Cité pour avoir leur promesse et récompense assavoir l'hospital de Saint-Jean Baptiste lesquels seigneurs ne leurs ont voulu accorder leurs promesses... ».

(2) Ernst, *o. c.*, pp. 181-182. — Stéphani, *o. c.*, t. 2, pp. 236-286.— N. J. Cornet, *Les anciennes communautés franciscaines de femmes dans la Belgique wallonne soumises aux Récollets* dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, t. 8, p. 457, Louvain, 1871.

(3) J. Daris, *o. c.*, XVIIe siècle, t. I, pp. 352-353.

(4) *Histoire des Capucines de Flandre*... t. I, p. 217 et t. 2, p. 468.

(5) B. R. (Bibliothèque Royale) à Bruxelles, ms. 19.612. Marie-Françoise, A. J. Laloire, *Histoire chronologique du monastère de l'Annonciade Céleste à Liège*, fol. 27 et 32-42. — En leur délivrant le 18 août 1627 une autorisation provisoire, Strecheus aurait voulu leur faire acheter l'ancienne maison des Ursulines, ses protégées, située en Souverain-Pont. Les Annonciades acceptèrent de la louer. « Si Dieu », dit la chronique, « n'eut appelé Strecheus de ce monde, elles auraient eu bien de la peine à vuider de Souverain-Pont ».

Quant aux Carmélites déchaussées, elles ne réussirent à s'installer définitivement dans leur maison de la rue du Potay qu'en 1666, soit quarante ans après leur arrivée (1).

Bref, on peut dire que presque toutes les communautés féminines et beaucoup de couvents d'hommes éprouvèrent des difficultés pour se fixer à l'intérieur de la ville (2).

Ainsi donc le malaise politique, qui subsistait entre le prince et la Cité de Liège, provenait davantage du désaccord profond entre les différents Etats et entre les différentes classes sociales. Depuis toujours les Etats s'étaient querellé au sujet de la nature des impôts et de la part contributive de chacun d'entre eux. Au XVIe siècle, le pape avait à plusieurs reprises forcé le clergé liégeois à payer sa part dans les contributions, malgré ses privilèges et ses exemptions. Ernest de Bavière avait écrit à Rome en 1590 encore à ce sujet.

En 1625 et 1626, le Saint-Siège engagea encore le clergé liégeois à fournir les subsides nécessaires pour aider le prince-évêque Ferdinand de Bavière à remplir ses obligations de membre de la Ligue catholique. Mais le clergé ne s'exécutait pas en général sans réclamer en retour du Saint-Siège le maintien de ses privilèges. Ainsi, le spirituel étant lié étroitement au temporel, Rome n'avait pu contraindre le clergé liégeois à se soumettre aux décrets du Concile de Trente. Malgré les efforts des premiers nonces de Cologne, les abus du clergé n'avaient pu être que partiellement enrayés et leurs privilèges restaient intacts (3). C'est pourquoi, Rome désirait ardemment voir se répandre, sur le sol liégeois comme aux Pays-Bas, ces nouveaux apôtres qu'étaient les Jésuites, les Capucins, les Récollets et les autres religieux réformés. Or on avait fait appel, dans ce but, à la générosité des Chapitres cathédral et collégiaux,

(1) Stéphani, *o. c.*, t. 2, p. 88. — P. Clercx, *Notices sur les anciennes corporations religieuses... de la Cité de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 7, p. 293, Liège, 1865. — D'après cet auteur, les Carmélites déchaussées quittèrent leur demeure de la place Saint-Paul pour la rue du Potay en 1655.

(2) On trouve des faits semblables dans les autres villes tant de la principauté que d'ailleurs.

(3) J. Daris, *o. c.*, XVIe siècle, pp. 192, 327 et 484 et XVIIe s., t. I, p. 311.

des hauts dignitaires ou fonctionnaires, des grandes familles de la noblesse et de la bourgeoisie.

D'autre part, la papauté s'était toujours montrée hostile à toute législation contre la mainmorte ecclésiastique, car c'était mettre une entrave à l'expansion et à la subsistance non seulement des institutions ecclésiastiques séculières, mais des communautés religieuses. La confirmation de l'acte impérial de Charles-Quint eut provoqué, à Liège comme aux Pays-Bas, une lutte ouverte avec le Saint-Siège comme ce fut le cas avec le Sénat de Venise au début du siècle. Le vicaire général Chapeaville avait d'ailleurs fait publier à Liège au début de 1607 la bulle du pape Paul V jetant l'interdit contre le sénat vénitien (1).

Pour tous ces motifs, il importait donc pour le Saint-Siège de ménager les intérêts du clergé liégeois et il incombait au Chapitre de Saint-Lambert de rejeter toute législation de la mainmorte pour sauvegarder non seulement ses propres prérogatives, mais pour permettre la propagation de la vie religieuse. Désireuse de permettre au prince-évêque de disposer des moyens nécessaires pour accomplir son œuvre réformatrice et poursuivre la lutte contre les ennemis du dehors, la papauté sacrifia même ses propres intérêts. Alors qu'au moyen âge cette faveur avait été exceptionnelle, elle concéda au prince-évêque de Liège de nombreux indults, par lesquels l'évêque obtenait entre autres le droit de conférer des bénéfices devenus vacants pendant les mois apostoliques (2).

Pour des raisons analogues, l'Empereur soutient la politique du prince-évêque et cherche à rétablir la concorde parmi les Liégeois. Il avait en 1615 envoyé deux commissaires chargés d'amener les Etats à un accord pour le vote des subsides. Mais aucun argument ne put résoudre l'Etat-Tiers, qui,

(1) R. Koerperich, *o. c.*, p. 127. — J. Chapeaville, *o. c.*, t. III, pp. 657-658, Liège, 1616.

(2) H. Dessart, *Les indults accordés aux évêques de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 24, p. 50, Bruxelles, 1947-1948. — J. Daris, *o. c.*, XVIe siècle, p. 327.

faisant état d'une transaction de 1594, voulait voir le clergé taxé pour un tiers dans toutes les contributions (1).

Pour se procurer les ressources nécessaires, Ferdinand de Bavière fut obligé en 1619 d'engager une multitude de domaines (2).

IV. — Décrets du Conseil de la Cité de Liège relatifs aux couvents (1636-1640)

Comme au XVe siècle la révolte de la Cité devait être provoquée par des agents de l'extérieur. La France, alliée à présent avec les Provinces-Unies, allait comme jadis profiter à nouveau des disputes des Liégeois avec leur prince. Le français, l'abbé de Mouzon (3) apparut à Liège en 1623 et s'y fit recevoir dans la bourgeoisie. Assurant les chefs du peuple de l'appui de son maître, il les encourageait dans leurs revendications. L'introduction de religieux étrangers et la multiplication exagérée de couvents sur le sol liégeois figuraient parmi celles-ci.

Pourtant ces premières intrigues n'aboutirent pas. Les succès de l'empereur et des catholiques en Allemagne, au début de la guerre de Trente ans, affermirent la position de Ferdinand de Bavière. Malgré la résistance des métiers liégeois, le prince-évêque ordonna de nouveau d'exécuter les élections magistrales suivant le règlement de 1613. L'empereur d'autre part soutenait sa politique. Le règlement des cinquante-huit articles, rédigé par le Conseil privé et les commissaires impériaux en 1628, n'avait pas d'autre but que de restreindre les privilèges de la Cité. L'avocat Rausin que la Cité envoya à Vienne pour réclamer le titre de ville libre et le respect de ses privilèges, échoua dans sa mission (4).

(1) Ce règlement de 1594 était appelé « Pied nouveau ou pied réformé ». Cfr. *Ibidem*, p. 495.

(2) H. PIRENNE, *o. c.*, t. IV, p. 318. — St. BORMANS, *Chambre des finances des princes-évêques de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 7, p. 47 sv., Liège, 1865.

(3) Il s'appelait Louis-René de Ficquelmont et était proche parent du comte de Grandpré, abbé séculier.

(4) J. DARIS, *o. c.*, XVIIe siècle, t. I, p. 41.

Mais l'arrivée en 1629 des troupes de la Ligue sous les ordres de Tilly et des Espagnols du Comte de Bergh déchaîne la colère des Liégeois. Dès lors le parti populaire est décidé à résister par la force. Il envahit le Chapitre qu'il accuse de complicité avec les étrangers. Suivant les conseils de l'abbé de Mouzon, il demande le secours du roi de France. Sébastien La Ruelle, véritable tribun du peuple dévoué à la France accède au pouvoir avec Beeckman.

L'amnistie accordée par le prince aux rebelles en 1631 et la publication solennelle de la neutralité liégeoise ne purent procurer qu'une trêve éphémère, car les événements extérieurs ravivèrent bientôt à Liège les luttes partisanes.

La conquête de Maestricht par les Hollandais et la présence des troupes de Frédéric-Henri de Nassau dans la vallée de la Meuse durant la campagne de 1632 étaient naturellement favorables à la propagande protestante. Cette influence des protestants se signale non seulement par l'arrivée de nombreux prédicants, qui suivent les armées victorieuses, mais par l'attitude de plus en plus hostile de la population urbaine liégeoise à l'égard des religieux (1).

La présence des religieux étrangers dans la Cité était particulièrement odieuse. Les religieux les plus influents de la principauté à cette époque, tels les Jésuites, les Capucins les Récollets, les Carmes Déchaussés, les Augustins et les Minimes étaient en effet rattachés à des Provinces des Pays-Bas espagnols. Sans doute, certains religieux liégeois soutenus par leurs amis et parents, des membres influents du clergé et de l'entourage du prince-évêque, avaient-ils préconisé assez tôt la constitution de provinces autonomes liégeoises, mais le prince-évêque, allié de l'Espagne, ne pouvait aborder ce problème qu'avec circonspection.

Ce que le prince n'avait pu obtenir, le parti « grignoux » pendant ces courtes périodes où il gouverne la Cité, prétendit l'obtenir en forçant la main aux Supérieurs des ordres religieux et au Saint-Siège. Cette politique était naturellement

(1) H. Pirenne, *o. c.*, t. IV, pp. 319-321.

encouragée par les partisans de la France. Le gouvernement du roi Louis XIII ne négligea pas de s'intéresser à ce problème. En même temps que ses alliés du Nord envoyaient aux frontières de la principauté des prédicateurs protestants, il s'empressait en 1632 de faire admettre des religieux français dans les couvents liégeois des Carmes et des Dominicains qui étaient restés depuis leur origine unis à des provinces françaises. Sans préjuger d'une intervention directe de ces religieux dans les événements, tout laisse supposer que ces agents obscurs devaient renforcer l'action des agents politiques tels que l'abbé de Mouzon (1).

L'entrée des troupes de Louis XIII en Belgique et sur le sol liégeois en 1635, la complicité de quelques nobles des Pays-Bas tels que les comtes de Bergh et de Warfusée favorisèrent la main-mise des chefs populaires sur le gouvernement de la Cité et même sur la politique générale du pays. L'arrivée aux environs de Liège des troupes allemandes envoyées en 1636 par le Cardinal-Infant Ferdinand, gouverneur des Pays-Bas, donna l'occasion au parti Grignoux de s'emparer du pouvoir. Le Chapitre de Saint-Lambert se plaignit auprès du Pape de la brutalité de ces troupes et la Cité s'empressa à renouveler son alliance avec les bonnes villes (2).

Parmi les multiples ordonnances que le Conseil Révolutionnaire de la Cité fit paraître pendant ces années de lutte ouverte avec le prince, les mesures prises à l'encontre des couvents sont particulièrement importantes.

Sa première préoccupation alla naturellement vers les communautés féminines dont la présence dans la Cité soulevait les plus graves conséquences pour les intérêts laïques. C'est le 19 juillet 1636 qu'il fit paraître un long décret adressé aux Dames Ursulines, mais qui, à la suite d'un second ordre du jour fut rendu valable pour tous les couvents de femmes. Bien que son application ne fut qu'éphémère, ce décret mérite de retenir toute notre attention, car il nous fait voir d'une

(1) R. Bragard, *Les provinces religieuses...*, pp. 249 sv. et 275.
(2) H. Pirenne, *o. c. t.*, IV, p. 325.

manière concrète tous les aspects du problème que posait l'installation des religieux et particulièrement des religieuses dans les villes.

Dans le préambule, le Conseil se plaint de l'érection des couvents sans son autorisation, ce qui est contraire à la constitution de Charles-Quint. L'immunité des religieuses dit-il, entraîne un surcroît d'impôts et de charges diverses pour le restant de la population, et l'exercice d'un métier par certaines communautés non soumises aux règlements, lèse les droits des Métiers de la ville. Le Conseil ensuite dénonce comme une pratique de simonie, le fait d'exiger des dots exorbitantes pour l'entrée en religion des filles du pays, qu'elles soient orphelines ou non.

A la condition qu'en dépit de leurs exemptions ecclésisatiques, le couvent des Ursulines reste soumis à la juridiction temporelle de la Cité au même titre que les autres maisons bourgeoises, il promet de leur accorder des lettres d'autorisation leur conférant le droit de jouir des mêmes privilèges que les bourgeois.

Les principales prescriptions qui traitent du taux de la dot, du nombre des religieuses et des redevances dues par le couvent, peuvent se résumer comme suit (1) : pour une fille dont les parents sont en vie, le couvent ne pourra exiger comme dot plus de cent dallers de rente ou le capital de cette somme au denier quinze (6,6 %). Toutefois, la dot ne pourra jamais dépasser le tiers de la part que la fille pourrait recevoir à la mort des parents, sans le consentement de ceux-ci et de leurs héritiers (2).

Pour une orpheline de père et mère, le maximum de la dot sera de 250 florins de rente, sans pouvoir s'élever au-delà du tiers de sa part d'héritage. Après la mort de la religieuse, la moitié de la dot seulement restera au couvent pour servir

(1) Voir ci-dessus p. 303, le projet de mandement rédigé par Strecheus.

(2) Cette prescription s'adaptait ainsi à la coutume liégeoise qui voulait que « dans le pays de Liège, pères et mères constants leur mariage sont obligés aux alimens de leurs enfans; et après la dissolution du mariage à la tierce part des biens dévolus, si les enfans n'ont de quoi vivre d'ailleurs ». Cfr. Sohet, *o. c.*, L. III, t. 3, nº 19, p. 139.

à la fondation et l'autre moitié retournera aux héritiers légitimes.

Cependant les couvents, dont la fondation est assurée, devront recevoir les novices sans exiger de dot. Ils demanderont seulement le prix de la pension pour le temps du noviciat et, en plus, une légère rente pour les douceurs (1).

Le nombre des religieuses sera déterminé par le magistrat. Les novices surnuméraires payeront une pension de cent dalers jusqu'à ce que la communauté revienne au nombre fixé. Pour les étrangères, le couvent pourra exiger une dot plus élevée, mais leur nombre ne pourra dépasser le tiers de la communauté.

De plus, le couvent devra acquérir les droits pour chacun des métiers exercés par les religieuses et en faire relief tous les trente ans. Il devra aussi contribuer au paiement des gages des Fifres et Tambourins des Compagnies bourgeoises du quartier.

Enfin, le magistrat aura toujours le droit d'inspecter les registres des revenus du couvent (2).

En l'absence du prince, le Chapitre cathédral protesta aussitôt contre une réglementation qui était ouvertement contraire aux décrets du Concile de Trente et aux intérêts de l'Eglise (3).

La communication des ordonnances du Conseil de la Cité fut faite au Chapitre le 14 janvier 1637, par le vicaire-général Jean de Chokier, principale personnalité intéressée dans cette affaire. Tout en déplorant l'accroissement excessif de nouveaux couvents, le Chapitre désirait cependant que la juridiction ecclésiastique soit sauvegardée. Il chargea le vicaire-général

(1) Cette pratique était une tolérance de la coutume ecclésiastique liégeoise. Cfr. Soher. *o. c.*, L. I. t. XVII, c. 3, n° 19. Elle est confirmée encore par un mandement épiscopal du 4 août 1685. Cfr. Manigart, *o. c.*, t. III, p. 281.

(2) Voir le texte de ce document dans nos pièces justificatives n° 1.

(3) *Sess. XXV. Décret de réformation générale*, c. 20. « ...l'empereur, les rois, les républiques, les princes et les autres... ne souffriront pas qu'aucun de leurs barons, gentilshommes, gouverneurs ou autres maîtres temporels ou magistrats et sutout qu'aucun de leurs propres officiers y portent atteinte ; mais ils puniront sévèrement tout ce qu'ils pourraient entreprendre contre la liberté, l'immunité et la juridiction de l'Eglise... Cfr. A. Michel, *Les décrets du concile de Trente*, p. 625, Paris, 1938 (Histoire des Conciles, t. X).

d'intervenir auprès du prince-évêque et au besoin auprès du Saint-Siège (1).

Loin de tenir compte des protestations du Chapitre, le Conseil de la Cité poursuivit sa politique à l'égard des communautés religieuses. Le meurtre, en avril 1637, du bourgmestre La Ruelle, pour lequel des religieux sont accusés de complicité, déchaîna la colère du peuple. Les religieux sujets du roi d'Espagne subirent dès lors les pires vexations. Nous avons signalé ailleurs déjà certains indices qui décèlent les sentiments politiques des religieux des différents ordres autour du meurtre de La Ruelle (2). Il nous reste à voir ici comment la politique étrangère qui divise à cette époque les Liégeois, est étroitement liée à des problèmes économiques et sociaux, que soulèvent la fondation des nouveaux couvents.

* * *

A travers les nombreuses négociations, qui suivirent les diverses périodes de révolte de la Cité au XVIIe siècle, on peut saisir notamment l'importance que présente cette question de la mainmorte ecclésiastique.

Dans les pourpalers préliminaires à la paix de Tongres en 1640, l'Etat-Tiers considère déjà le règlement de cette question comme une condition *sine qua non* à la conclusion de la paix. Huit articles sur trente-sept du mémoire qu'il communique à la Journée des Etats du 27 septembre 1638 sont en effet relatifs à cette question. Le Tiers Etat s'inspirant sans doute des règlements de la Cité sur ce point, réclame non seulement

(1) A. E. L., *Conclusions capitulaires de Saint-Lambert*, reg. 143 (1636-1637), fol. 144 v°. « Reverendus vicarius exhibuit binas praetensas ordinationes consulum, juratorum et concilii civici Leodiensis de data 19 julii 1636 super erectionibus et institutionibus novorum monasteriorum utriusque sexus in hac civitate et leuca bannali, quibus cum auctoritate Serenissimi principis ac ecclesiae et ecclesiee jurisdictioni magnum inferatur praejudicium. Reverendi et generosi domini mei contra eiusmodi praetensas ordinationes solemniter protestati sunt et protestantur. Requirentes eundem R. D. vicarium ut ex officio sibi incumbente huic novitati sese opponat et apud S. Celsitudinem suam pro manutenenda ecclesica jurisdictione et libertate justet. Censentes in quantum opus fuerit supremam Serenissimi paternitatis nostri auctoritatem et protectionem et auxilium implorandam ».

(2) R. Bragard, *o. c.*, pp. 276-278.

l'application de la Caroline de 1527, mais il pousse plus loin ses exigences. Outre les clauses prévues par l'édit de Charles-Quint, il veut que l'on fixe le taux des dots ou des rentes des religieux et des religieuses et que « le tout soit subjet à retour après leur décès », il exige que les monastères et les couvents payent les impôts sur les maisons acquises par eux dans les villes au cours des dix dernières années, qu'aucun couvent ne puisse être fondé ni bâti ni aggrandi, ni haussé dans les villes sans le consentement du magistrat et de la communauté, que la Caroline soit observée sans que l'on puisse amortir les biens, enfin il veut que les fonds et les biens immeubles reçus ou acquis par des ecclésiastiques soient toujours rédimibles au denier seize pour les rentes et selon l'estimation commune quant aux fonds (1).

Il est clair que ce texte diffère considérablement de celui du 3 mai 1527. Manifestement il vise tout spécialement les dernières fondations de couvents érigés dans les villes et surtout les communautés féminines. Il renforce à l'extrême les mesures restrictives contre leurs biens. La forme même dans laquelle ce texte est rédigé, semble indiquer que l'on a voulu prévenir les objections de l'Etat primaire (2).

Naturellement ce projet n'avait aucune chance d'obtenir l'accord du prince, c'est pourquoi les Etats primaire et noble firent diverses observations sur la plupart des points (3). Le projet d'accommodement, rédigé par l'ensemble des députés des Etats que le comte de Rochefort remit au prince-évêque en janvier 1639, ne contenait plus aucune mesure à l'adresse

(1) A. E. L., *Recès du clergé secondaire*, reg. 5 (1630-1646) fol. 326 v°, 327. — Voir ce texte dans notre pièce justificative n° 2.

(2) Ainsi le terme « collège », qui désigne les chapitres séculiers n'est utilisé qu'une seule fois à savoir dans l'article relatif aux institutions ecclésiastiques étrangères.

(3) A. E. L., *Ibidem*, fol. 327. — Le chapitre de Saint-Lambert fit notamment une remarque au sujet des articles sur la mainmorte. Cfr. notre pièce justificative n° 3. En l'absence du doyen de Saint-Pierre, le 28 septembre, le Chapitre de Saint-Lambert chargea le doyen de Saint-Martin de convoquer pour le lendemain le clergé secondaire, afin de délibérer sur leur proposition faite au prince la veille. Le 30 déjà, le Chapitre décide de communiquer sa réponse au comte de Rochefort. Cfr. A. E. L. *Conclusions capitulaires de Saint-Lambert*, reg. 145 (1638-1639), fol. 116 v°.

des chapitres collégiaux liégeois. Cette fois, les revendications contre la mainmorte sont résumées en deux articles. Dans le premier, les Etats réclamaient une réglementation des biens temporels des couvents et la fixation du taux de la dot religieuse « par ceux à qui cela touche ». Le second interdisait aux établissements ecclésiastiques étrangers d'acquérir de quelque manière que ce soit des cens, des rentes, des terres ou autres immeubles situés sur le territoire liégeois. Cette proposition fut présentée le 18 octobre 1638 au Conseil de la Cité, qui l'approuva le lendemain (1).

Malheureusement l'accord des trois Etats sur ce point ne pouvait pas encore faire aboutir les négociations, car la Cité de Liège ne prétendait pas abandonner son droit de proscription. Ce point fit l'objet d'une entrevue avec le comte de Rochefort, mais le négociateur du prince dut quitter Liège sans avoir pu contraindre la Cité à permettre le retour des proscrits (2).

(1) J. Daris, *o. c.*, XVIIe siècle, t. I, p. 159, est partiellement dans l'erreur lorsqu'il croit que ce projet d'accommodement ne fut pas approuvé par la Cité. En fait, il y eut deux projets, le premier qui fut approuvé par la Cité le 19 octobre 1638 était relatif à diverses questions en litige entre le prince et les Etats, le second ne concernant que les relations entre le prince et sa Cité. — Voir notre pièce justificative n° 4.

(2) J. Daris, *o. c.*, XVIIe siècle, t. I. p. 159. Le 5 janvier 1639, le Chapitre cathédral chargea le chanoine de La Pierre d'une mission auprès du prince-évêque pour protester contre la Cité « Que comme le jour d'hier à l'heure du parteneur est venu maître Nicolas chez Monsieur le grand doyen de la part de Son Excellence [le comte de Loewenstein-Rochefort] pour faire signer par le Chapitre quelques lettres conçues par le Conseil de la Ville autrement que sa dite Excellence protestoit de tous inconvénients qui en pourraient arriver contre le dit doyen et Chapitre et si comme le bruit s'est espars par toute la ville que sadite Excellence estoit partye malcontente et satisfaite du Chapitre scavoir d'où cela vient et quel sujet de mescontentement quelle a du Chapitre et disant que l'Etat des Nobles l'avoir desia signé sur quoy ayants entendu les Messieurs de la Noblesse cejourd'hui au Chapitre et leur secrétaire on dit ne scavoir nouvelles et n'avoir veu ledit concept mesme leur en ayant expliqué le contenu estre bien de contraire opinion, et partant que Monsieur de La Pierre prie Sadite Excellence de faire une oportune déclaration par escrit pour s'en servir en cas de besoing, attendu l'importance de l'affaire. En outre de représenter à Sadite Excellence comment le jour d'hier au Chapitre en l'assemblée a esté ouvertement dit que l'intention du peuple estoit que le Chapitre et la Noblesse demeuroient pleige pour l'observation du traité de paix et response. Sur quoy a esté répliqué tant de la part du Chapitre que de la Noblesse n'avoir entendu et n'entendre nullement de ce faire requérants sadite Excellence de vouloir avoir mémoire envers Son Altesse a quoy

L'année 1639 s'écoula sans que les relations entre la Cité et le prince s'améliorent. D'une part, le prince renforce sa garnison de Huy, d'autre part le Conseil de la Cité fait garder les maisons des chanoines restés à Liège et exige du clergé des subsides et une caution sur les biens des églises destinée à un emprunt pour la défense du pays et de sa neutralité (1). De plus le Conseil promulgue un décret de bannissement contre tous les religieux étrangers et il réclame la constitution de provinces religieuses liégeoises pour les différents ordres (2).

La guerre qui se déroulait aux frontières de la principauté des Pays-Bas et de l'Empire empêchait l'empereur et le cardinal-infant Ferdinand d'envoyer au prince-évêque les secours qu'il sollicitait. Aussi Ferdinand de Bavière, sur le conseil du nonce de Cologne et du Chapitre cathédral accepta de négocier. Les Journées des Etats s'ouvrirent à Saint-Trond le 19 novembre 1639 (3). Après de longues discussions sur le droit de la Cité à lever une milice, le Conseil demanda au prince le 15 janvier 1640 de signer le projet de paix négocié par le prince de Rochefort et approuvé par les trois Etats (4).

Le prince fit parvenir à la Cité ses éclaircissements sur le projet de paix le 24 janvier. Puis, après avoir examiné la réponse de la Cité, il se déclara d'accord avec les Etats Noble et Tiers sur le contenu de ce projet de traité, mais le Chapitre cathédral à présent refuse de signer l'accord (5). Outre la question du vote des impôts, qui divise principalement les Etats, la main-

sembloit tendre ledit concept que l'on prétendoit faire signer, priante partant Sadite Excellence les en excuser et en avoir mémoire vers Son Altesse et finalement surtout soit recommandé à Sadite Excellence de faire extrémes instances pour la venue de Sadite Altesse en cette Cité tellement nécessaire en cette conjoncture du temps ». Cfr. A. E. L., *Conclusions capitulaires de la Cathédrale*, reg. 145 (1638-1639) fol. 207.

(1) Daris, *o. c.*, pp. 162-166.

(2) R. Bragard, *o. c.*, pp. 278 et 330.

(3) J. Daris, *o. c.*, p. 167.

(4) *Ibidem*, p. 182. — Bibliothèque de la ville de Liège. Fonds U. Capitaine 8093. *Négotié de la Cité de Liège*, fol. 4 v°, Imprimé Liège, 1640.

(5) J. Daris, *o. c.*, p. 186. — A. E. L., *Conclusions capitulaires de la Cathédrale*, reg. 147, fol. 21-22, 3 février 1640. Lettre du prince au Chapitre par laquelle il l'exhorte à prendre une résolution sage et efficace. — Le 15 février, on présente au Chapitre « un mémoire fait au nom des Etats pour aplanir les difficultés entre Son Altesse et la Cité ; le Chapitre le renvoie aux autres Etats estimant ne pouvoir se mêler de cette affaire ». Cfr. *Ibidem*, fol. 47 et 51 v°.

morte semble être un point qui retarde la conclusion de la paix. C'est ce que nous pouvons déduire des pourparlers qui s'engagèrent peu après entre le Chapitre cathédral et les autres Etats sur cette question de la mainmorte.

On sait que depuis 1620, le prince-évêque Ferdinand de Bavière avait chargé Pierre de Méan de s'occuper activement de la rédaction d'un projet de codification des coutumes, des paix et des privilèges impériaux (1). Parmi ceux-ci, l'édit sur la mainmorte ecclésiastique du 3 mai 1527 constituait l'un des documents les plus précieux aux yeux des Etats Noble et Tiers. C'est bien en raison de son importance que ceux-ci avaient réclamé tout spécialement la confirmation de la Caroline au cours des Journées précédentes des Etats (2).

Il semble bien qu'ils profitèrent des circonstances en 1640 pour arracher au Chapitre cathédral une décision sur ce point. En effet, alors que les négociations préliminaires à la paix de Tongres étaient terminées entre les deux autres Etats et le prince, le Chapitre cathédral n'avait pas encore pris de résolution au sujet de la mainmorte ecclésiastique. Le 6 mars, le prince pria les trois Etats de se mettre d'accord touchant la paix à rétablir et d'exécuter les recès portés touchant les impôts. Impatient d'attendre, le prince menaçait même de quitter le pays le 12 mars. Or c'est le lendemain que le baron de Hollinghoven, délégué du prince communiqua au Chapitre de Saint-Lambert l'avis du Tiers Etat sur le projet de paix (3).

Dans sa réponse, le Chapitre concéda le 14 de traiter avec les autres Etats au sujet de la publication de la Caroline, tout au moins pour ce qui concerne les achats de biens liégeois

(1) M. Yans, *La rédaction de la coutume liégeoise* dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 76, p. 381, Liège, 1949-1950. Cette question devait être déjà à l'ordre du jour auparavant, puisque le 22 avril 1618 le Chapitre cathédral avait désigné des députés pour recueillir et rédiger les coutumes. Cfr. St. Bormans, *o. c.*, p. 338. — Sur le même sujet pour la Belgique, voir J. Gilissen, *Les phases de la codification et de l'homologation des coutumes dans les XVII provinces des Pays-Bas* dans *Revue d'histoire du droit*, t. 18, pp. 36 a 67 et 239-290, Bruxelles, 1950.

(2) Voir ci-dessus p. 300, note 2 et p. 308. Voir aussi notre pièce justificative n° 4.

(3) St. Bormans, *Répertoire chronologique...* p. 484. — J. Daris, *o. c.*, p. 186.

par des ecclésiastiques étrangers (1). Sans doute, cette réponse n'était-elle pas satisfaisante aux yeux des autres Etats, car dans une nouvelle séance du 23 mars, le Chapitre consentit à la publication de la Caroline après en avoir délibéré avec le prince et les Etats (2).

C'est le lendemain que les trois Etats tombèrent d'accord pour le vote des subsides et le surlendemain, les négociateurs de la paix nommés par le prince et chacun des Etats, arrivèrent à Tongres. La paix fut signée un mois plus tard, le 26 avril 1640 (3).

V. — De la paix de Tongres à la paix de Saint-Gilles (1640-1650)

En fait, le Chapitre cathédral devait bientôt renier ses engagements. Si la paix de Tongres réconciliait pour un temps le prince et la Cité, si l'article cinq stipulait l'impression des paix et privilèges, la publication n'était pas encore chose faite (4). Comme nous le verrons, les Grignoux n'avaient pas tort, du moins pour cette question, de désigner cette paix sous le nom de « paix-fourrée » de perfidies et de malices (5).

(1) A. E. L., *Conclusions capitulaires de la Cathédrale*, reg. 147 (1640) fol. 151. « Reverendi et generosi domini mei deliberantes super eo quod externi ecclesiastici bona in hac patria in dies emant unde deinde difficultates oriuntur, volentibus ijs sua bona taxis subtrahere, censuerunt cum aliis ordinibus agendum an non Carolina constitutio sit acceptanda, publicanda saltem quoad externos bona in hac patria emere volentes ».

(2) *Ibidem*, fol. 196 v°. — Les ratures que porte la transcription de ce recès dans le registre laissent supposer que cette séance du Chapitre dut être mouvementée : « Reverendi et generosi domini mei deliberantes super prejudiciis, damnis et interesse quae huic patria in dies obveniunt et in posterum adhuc evenire possunt per acquisitionem bonorum, quae ecclesiastici in dies in hac patria faciunt, censuerunt constitutionem Carolinam in hac patria publicandam esse maxime contra ecclesiasticos bona et reditus eadem acquirentes et super eo cum Serenissima sua Celsitudo et aliis ordinibus agendum ». *Ibidem* « Reverendi et generosi domini mei censuerunt diplomata imprimenda esse et decanis ruralibus intimanda, de eo quod suffraganeus sit Trudonopoli collaturus ordines hac quadragesima. » Cette dernière phrase de ce texte est barrée.

(3) J. Daris, *o. c.*, p. 187.

(4) *R. O. P. L.*, 2e série, t. III, pp. 131-133.

(5) M. Huisman, *Essai sur le règne du prince-évêque de Liège Maximilien-Henri de Bavière*, p. 34, Bruxelles, 1899.

A l'instar du gouvernement des Pays-Bas, le prince-évêque et le Chapitre cathédral ne voulaient pas d'une promulgation officielle d'un édit sur la mainmorte, qui n'aurait pas manqué de susciter un conflit avec le Saint-Siège (1). Répondant sans doute à la question posée le 14 mars, le Chapitre fit rédiger un long mémoire dans lequel l'auteur, que nous soupçonnons fort être le vicaire-général Jean de Chokier, réfutait point par point les privilèges impériaux de Charles-Quint. En dernière page, on trouve la copie d'une lettre du pape Urbain VIII à don Ferdinand, cardinal infant d'Espagne, gouverneur des Pays-Bas datée du 12 février 1639, par laquelle le pape demande l'annulation d'un décret contre l'acquisition des biens immobiliers par des ecclésiastiques (2).

Mais après vingt ans de tergiversations, les Etats Noble et Tiers sont décidés à présent à ne plus attendre davantage les conclusions de la commission d'examen des coutumes. Ces deux Etats avaient renouvelé périodiquement les mandats de leurs délégués, mais les travaux de la commission entrepris depuis 1620 sous la direction de Pierre de Méan n'avaient pas encore abouti (3). Le 16 octobre 1642, l'Etat-Tiers, principal intéressé à posséder le texte écrit de la loi réclama que les paix, les coutumes et les privilèges impériaux soient imprimés au plus tôt par les soins d'une commission comprenant un délégué de chaque Etat.

Mis en demeure de s'exécuter, les députés de l'Etat Primaire acceptèrent le 20 octobre avec les autres Etats, que la copie

(1) Le gouvernement de Bruxelles évita la publication officielle, il trouva « plus expédient de faire entendre son intention à ses officiers par lettres circulaires... que par édits publics, desquels l'exécution en pourroit être achoppée, étant prise à contre-tems par la cour de Rome ». — Cfr. R. Koerperich, *o. c.*, p. 72.

(2) A. E. L., Cathédrale, reg. 1 *Bulles des papes*, fol. 265 v°. D'après ce document, le Chapitre de Saint-Lambert semble n'avoir approuvé la publication de l'édit du 3 mai 1527 que sous la pression de l'empereur et des autres Etats. « Dico ultimo quidquid sit an alibi acceptetur huiusmodi lex, minime decet eam Leodii acceptari ratio est qua non decet legem clero tam nocivam acceptari in civitate a Clero fundata » *Ibidem*, fol. 272, v°.

(3) Le 8 août 1640, le Conseil de la Cité chargea les bourgmestres Blisia et Méan de prendre part aux travaux de la commission chargée de la publication des paix. Cfr. M. Yans, *o. c.*, p. 383, note 1, dit à la fin juillet. Nous donnons ici la date du 8 août d'après A. E. L., *Recès du Conseil de la Cité*, reg. 10 (1640-1643) fol. 8 v°.

du projet des coutumes, élaboré par Pierre de Méan soit remise à une commission nouvelle composée des délégués du prince et des Etats. Après la clôture des travaux, cette commission devra immédiatement faire publier et imprimer la coutume avec les privilèges impériaux et les paix constitutionnelles. L'édition des privilèges et des paix, conformément à la paix de Tongres, devait être exécutée avant la publication des coutumes (1).

Sur l'ensemble des travaux, les efforts de la commission échouèrent, mais sur le point de la mainmorte, les Etats laïques étaient bien décidés à forcer la main au clergé. L'édit du 3 mai 1527 était certes le document auquel les Etats Noble et Tiers attachaient le plus d'importance. La preuve en est que ce même jour ils ordonnèrent que la Caroline soit exactement observée, conformément aux recès antérieurs de Son Altesse et de ses Etats. Ils autorisaient dès lors le retrait de tout ce qui sera « fait au contraire » (2). Le Chapitre cathédral répondit le 22 octobre que l'impression des statuts, coutumes et paix ne pouvait se faire sans l'examen et le rapport de ses délégués ni sans l'assentiment du Chapitre (3).

La commission poursuivit pourtant ses travaux, puisque le 5 janvier 1643, le Conseil de la Cité prolongea encore la délégation accordée en 1640 aux bourgmestres Blisia et Méan (4).

(1) M. Yans, *o. c.*, p. 381-382.

(2) *Ibidem*, note 4. — A. E. L., *Députés de l'Etat Tiers*, reg. 43 (1641-1645) fol. 62. — *Ibidem*, *Députés de l'Etat Noble*, reg. 45 (1639-1645) fol. 169. « Messeigneurs déclarent et ordonnent que la Caroline soit exactement observée ensuitte des recès antérieurs de Son Altesse Sérénissime et de ses Estats et qu'il soit procédé à rétraction de tout ce qui se trouvera estre fait au contraire, voire qu'entre plusieurs concurrants à rédemption ou rétraction des pièces aliénées à l'Eglise prévention aura lieu ».

(3) A. E. L., *Conclusions capitulaires de la Cathédrale*, reg. 149 (1642-1644) fol. 43. « Lecti fuerunt recessus statuum huius patriae, unus concernens patres Jesuites Anglos, alter Carolinam, qui dominis meis placuerunt. Et quoad recessum de statutis, consuetudinibus et pacibus recolligendis et imprimendis, Domini mei volunt id non fieri nisi previo deputatorum suorum examine et relatione capitulique consensu ».

(4) M. Yans, *o. c.*, pp. 382 et 383, note 1. — A. E. L., *Recès de la Cité*, reg. 10 (1640-1643), fol. 300 v°. — St. Bormans, *Table des registres aux recès de la Cité de Liège*, p. 93, Tongres, s. d. — Le Conseil apprenant que l'on fait imprimer les Paix liégeoises autorise également la mise en lumière des Coutumes suivant le désir exprimé par les Etats qui avaient désigné à cet effet les bourgmestres Blisia et Méan.

Mais il est manifeste que le clergé cherche à se dérober. Chaque fois que les insistances des autres Etats se font plus pressantes il accepte la discussion sans doute, mais il se refuse à donner son consentement à une publication officielle.

D'autre part, grâce à l'éloignement des chefs grignoux après la paix de Tongres en 1640 et grâce à la protection du prince, les religieux devaient à nouveau jouir d'une certaine tolérance de la part des autorités urbaines. Les Carmes Déchaussés expulsés en 1637 rentrèrent à Liège dès 1640. Les Minimes, les Ursulines, les Capucines, les Célestines en Ile, les Récollectines en Bêche, dont l'installation n'était encore que précaire, s'empressèrent à construire définitivement ou à agrandir leurs couvents (1). On peut croire que ces religieux et ces religieuses conscients des mesures défavorables, qui les menaçaient, se hâtaient d'assurer leur installation avant une publication éventuelle de l'édit de mainmorte (2).

C'est pour toutes ces raisons que les Etats Noble et Tiers s'efforçaient depuis de nombreuses années à faire passer définitivement ce privilège de Charles-Quint dans le code des lois de la principauté. Le principal agent de toutes ces négociations fut à coup sûr le Conseil de la Cité. Liège était assurément la ville, qui pouvait le plus légitimement se plaindre de cette affluence de religieux et de religieuses. Le nombre de communautés religieuses installées sur son territoire ou dans ses faubourgs s'élevait en 1642 à quarante-cinq, ce qui représentait trois fois plus de couvents que dans la ville de Huy (3).

L'opposition des populations urbaines contre les religieux ou les religieuses surtout ne manque pas de se manifester à

(1) R. Bragard. *o. c.*, pp. 278-279. — Th. Gobert, *o. c.*, t. III, pp. 174 et 285, t. IV, p. 230 et t. V, p. 473.

(2) D'autres couvents situés dans les faubourgs ne furent définitivement installés qu'à partir de cette époque. Telles sont les Sépulcrines de Sainte-Walburge et de Sainte-Agathe, les Chanoinesses de Notre-Dame des Anges et les Bénédictines. En 1642 arrivèrent également dans les faubourgs les Sépulcrines anglaises, les Conceptionnistes d'Amercœur et les Filles de Saint-Augustin à Beauregard. — Cfr. Hereswitha, *o. c.*, pp. 187, 218 et 230. — Stéphani, *o. c.*, t. I, p. 116 et t. II, pp. 156 et 244.

(3) La ville de Huy ne comptait en 1642 que seize couvents, la plupart d'ailleurs situés en dehors de l'enceinte urbaine.

nouveau par la violence. La construction du couvent des Sœurs Capucines dans la rue Hors-Château était à cette époque, nous l'avons vu, l'objet des plus vives récriminations de la part des habitants (1). C'est pour faire cesser les actes d'hostilité de la jeunesse bourgeoise à leur égard que le Conseil de la Cité prit ces religieuses sous sa sauvegarde le 14 août 1642 (2).

Les péripéties que traversèrent les Annonciades Célestes de Tongres en 1640 après avoir été repoussées dans les villes de Liège, Huy et Dinant sont plus curieuses encore. La ville de Tongres refusait également de les recevoir, car dit la chronique « ils estoient trop porté pour les béguinages ». Imposées à la ville grâce à de hautes protections, elles subirent pendant longtemps encore des insultes de la part des habitants. Un coup de fusil fut même tiré à travers une fenêtre de leur immeuble. Leur couvent étant incendié en 1677, elles se réfugièrent à Liège, mais ne parvinrent à se fixer au faubourg d'Avroy qu'après vingt ans de recherches et de négociations avec les autorités urbaines et le Chapitre cathédral (3). De nombreux faits semblables et à diverses époques pourraient être signalés encore pour prouver que cet état d'esprit se manifesta dans la généralité des villes (4).

On comprend dès lors que le Conseil de la Cité de Liège publie en 1644 un décret défendant l'érection de nouveaux couvents sans son autorisation (5). En fait, la fondation de

(1) Cfr. supra, p. 310.

(2) A. E. L., *Recès du Conseil de la Cité*, reg. 9 (1640-1643) fol. 279 v° « Le conseil prend en sa sauvegarde et protection, les religieuses capucines et leur cloistre ordonnant à tous bourgeois de contenir leurs enfants à paine d'estre recerchez pour eux. Que la présente soit affiché ». — Cfr aussi Th. Gobert, *o. c.*, t. III, p. 285.

(3) B. R. A Bruxelles, ms. 19.612, *o. c.*, fol. 7, 13 à 23 et 140-141. Bibliothèque de l'Université de Liège, ms. 1168, *Recueils ditte Annales appartenantes aux religieuses Annonciate Céleste de Tongre réfugiée et établies au faubourg d'Avroy lez Liège* (1626-1737), fol. 58 sv. — Stéphani, *o. c.*, t. II, p. 315.

(4) Pour ne citer qu'un exemple, nous rappelons ici les nombreux incidents que provoquèrent l'installation des Carmes chaussés à Verviers. Cfr. J. Hahn, *Les anciens Carmes chaussés, leur établissement à Verviers au XVIIe siècle*, Verviers, 1896.

(5) *Proposition de Messieurs les bourguemaistres aux trente-deux bons métiers*, 2 ff., Liège, Ouwerx, 1644. Imprimé cité dans J. de Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise*, col. 157, 2e éd., Bruxelles, 1885.

couvents est pratiquement terminée à partir de cette année 1644, puisqu'il n'y eut plus avant la fin de l'Ancien Régime que cinq nouveaux couvents à Liège situés d'ailleurs dans les faubourgs (1).

* * *

Mais cette simple ordonnance de la Cité ne pouvait suffire à enrayer la multiplication des couvents dans l'ensemble du territoire liégeois. Seule la publication officielle et l'impression au nom des trois Etats du diplôme de Charles-Quint pouvait faire cesser toutes les contestations au sujet de l'application de cette législation sur la mainmorte.

Après les engagements pris aux Journées de Saint-Trond et s'appuyant sur les clauses de la paix de Tongres, les Etats Noble et Tiers étaient décidés à terminer cette affaire. C'est pourquoi dans une réunion du 17 octobre 1644, leurs députés avec deux représentants de l'Etat primaire ordonnèrent la publication, l'impression et l'observation du diplôme du 3 mai 1527 (2). Mais pour être légal tout ordre des Etats devait

(1) Le couvent des Sœurs tertiaires de Hocheporte fut fondé en cette année 1644; celui des Capucins du faubourg Sainte-Marguerite date de 1661, celui des Annonciades Célestes en Avroy de 1677 et celui des Récollectines au quai Saint-Léonard date de 1686. Le temps que mirent ces deux dernières communautés pour se fixer définitivement à Liège prouve suffisamment qu'elles n'étaient pas bien accueillies par les autorités urbaines et ecclésiastiques. — Stéphani, *o. c.*, t. II, pp. 298, 212, 312, 200 et 246. — Hildebrand, *o. c.*, t. II, p. 294. — Th. Gobert, *o. c.*, t. II, pp. 104, 185. — Une partie des religieuses Conceptionnistes d'Amercœur s'installèrent en 1690 en Bêche. — Cfr. F. Thyrion, *Histoire de l'ordre franciscain de l'Immaculée conception en Belgique*, p. 182, Namur, 1909. — Th. Gobert, *o. c.*, t. III, p. 171. — Voir aussi R. Bragard, *Le séjour et l'influence d'Antoine Arnauld à Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 67, pp. 247 sv., Liège, 1949-1950.

(2) A. E. L., *Etat primaire, Députés*, reg. 36 (1644-1649) fol. 63 v° « Présents Messeigneurs de Fenfve, Tabolet, grand mayeur, baron de Jehaing, de Facheroul, de Barveau, de Haultepenne, de Masbourg, bourguemaistres Goswin, Hadin, Selvs, Blisia, Dans, bourguemaistres de Huy, Alken, Houwen » « Sur la requeste de Pierre Say, Messeigneurs déclarent et ordonnent que la Caroline se devera imprimer et qu'icelle ensuite de leur antérieur recès se devera punctuellement observer aux peines y comminées ». Les deux premiers cités semblent bien être les deux députés du Chapitre : Denis de Poitiers et Jean Tabollet. Jean Tabollet était official du Chapitre de Saint-Lambert. Il fut plusieurs fois négociateur entre les Etats et le clergé secondaire. Denis de Poitiers, seigneur de Fenfve et de Wagnée, époux d'Elisabeth de Salles eut cinq fils qui entrèrent au Chapitre de Saint-Lambert. Lui-même fut reçu chanoine noble de Saint-Lambert le 29 octobre 1640. — Cfr. J. de Theux de Montjardin, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. III, pp. 268 et 272, Bruxelles, 1892-1899.

être soussigné par les trois greffiers respectifs des Etats. Sans doute, les autres Etats intervinrent-ils à plusieurs reprises auprès du Chapitre pour obtenir la signature du greffier de l'Etat primaire, mais leurs insistances furent vaines. Le Chapitre d'ailleurs ne se montra guère pressé à répondre aux sollicitations des deux autres Etats. La question ne fut à nouveau débattue qu'en janvier 1645. Les 13 et 18 janvier, il déclare que l'édit du 3 mai 1527 doit être examiné ; le 20, il décide que ce document doit être remanié (1).

Mais passant outre aux tergiversations du Chapitre, les greffiers des Etats Noble et Tiers signèrent l'ordre d'impression au nom des trois Etats. Ce qui fut exécuté vraisemblablement avant le 26 avril 1645. Ce jour en effet, une décision capitulaire proteste contre la manœuvre illégale des greffiers des deux autres Etats et déclare par conséquent sans valeur le recès des Etats du 17 octobre 1644 et l'impression de l'Edit d'Erard de La Marck (2). Le Chapitre cathédral et le clergé secondaire protestèrent encore dans ce sens au mois d'août de la même année (3).

(1) A. E. L., *Conclusions capitulaires de la Cathédrale*, reg. 150 (1644-1646) fol. 37 v°, 38 v° et 40 v°. Le recès du 13 janvier dit ceci : « Exhibito recessu deputatorum aliorum ordinum de data 17*a* octobris anni novissimi, quo dicti deputati ordinant Carolinam esse prelo mandandam et juxta anteriores suos recessus ad amussim observandam sub poenis ibidem comminatis. Domini mei censent illam reproducendam et examinandam et si nihil Ecclesiae praejudicii fiat illam approbandam « Le 20, le Chapitre déclare : « Exhibitae et lectae fuèrunt juxta decretum novissimum constitutio Carolina et illius acceptatio per bonae memoriae Cardinalem a Marcka, episcopum et principem necnon ordines huius patriae et comitatus Lossensis de data tertia maii 1527, quarum tenoribus auditis Domini mei dixerunt Carolinam eiusmodi iterum revidendam ».

(2) A. E. L., *Ibidem*, fol. 56 v° « Reverendi et generosi Domini mei intelligentes duorum aliorum Ordinum graphiarios solos quendam praetensum recessum de data 17*ae* octobris 1644 sub nomine trium Ordinum expeditum subsignasse illumque impressum et publicatum fuisse. His et similibus abusibus occurrere volentes contra tales usurpationes actusque absque trium graphiariorum signatura expeditos protestati sunt nulliusque momenti et valoris esse declararunt illudque per affixiones publicandum ordinarunt ». — Bibliothèque de l'Université de Liège, un exemplaire des *Privilegia imperialia*... p. 20 (cote X-136-8*bis*) porte au bas de l'édit du 3 mai 1527 une note manuscrite signalant ce décret du 17 octobre 1644. Seuls, en effet, les greffiers des Etats Noble et Tiers, J. de Hodeige et Beeckman sont mentionnés, comme ayant émis l'ordre de publication.

(3) Ch. de Méan, *o. c.*, Obs. 75 n. 48 « ...etsi cleri nomine nonnulli anno 1645. 8 Augusti repugnare tentarint ;... ». — D'après un factum postérieur, une

Ainsi le Chapitre cathédral se rétractait de sa décision prise le 23 mars 1640 la veille de la paix de Tongres. Il n'est pas exagéré de croire que les négociations de paix ouvertes à Münster en décembre 1644 entre les représentants des Etats belligérants ont influencé l'attitude du chapitre sur ce point, car la paix intérieure liégeoise est étroitement liée à la politique européenne. En fait, le Chapitre n'accepte de négocier avec les autres Etats sur ce problème qu'aux moments critiques où la Cité de Liège est menacée par les intrigues et les répercussions de la politique étrangère. Chaque fois il feint de prendre en considération les revendications des autres Etats et du Conseil de la Cité, mais il temporise ainsi jusqu'au retour de conjonctures plus propices.

D'autre part, la France en appuyant pour la dernière fois le parti grignoux semble bien spéculer sur l'agitation populaire à Liège pour conquérir finalement l'alliance du prince-évêque. Or c'est au sein du Chapitre cathédral que Louis XIV trouvera bientôt les personnages capables de lever les derniers scrupules du prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière à rompre avec l'Espagne (1).

C'est pourquoi on peut croire qu'à côté des autres problèmes de politique intérieure, celui de la mainmorte ecclésiastique ne fut pas sans influencer le revirement qui devait se produire le 25 juillet 1646 dans la composition du magistrat de la Cité (2). Dès le retour au pouvoir des Grignoux en effet l'hostilité à l'égard des religieux et des religieuses se manifeste avec plus de violence encore que pendant les crises précédentes. Les règlements édictés par le Conseil de la Cité de 1636 à 1640 réapparaissent. D'autres mandements ordonnent des levées d'impôts auxquels sont soumis les religieux sauf les mendiants, mais pour tous, le Conseil réclame l'éloignement des étrangers

autre protestation du clergé primaire et secondaire fut exprimée le 20 août 1645. Cfr. *Abus et présomption du presentiment de l'apostille à donner par Son Altesse Sérénissime à ses Estats*, pp. 32-33, Liège, 1665.

(1) H. Hauser, *La prépondérance espagnole*, p. 378, 2e éd. Paris, 1940 (Peuples et Civilisations, 9) — M. Huisman, *o. c.*, pp. 62-63. — H. Pirenne, *o. c.*, t. V, pp. 135-138. — Daris, *o. c.*, XVIIe siècle, pp. 242 et 279.

(2) J. Daris, *o. c.*, p. 240.

et fait exécuter dans ce but des visites dans les abbayes et les couvents de la ville. Il s'adresse même au pape et aux supérieurs des ordres religieux pour réclamer la constitution de provinces religieuses liégeoises. L'émeute qui règne à l'intérieur de la ville gagne même les couvents et nous voyons des religieux chasser leurs confrères étrangers hors de la Cité (1).

Pendant cette seconde révolte de la Cité contre le prince, les Etats Noble et Tiers multiplièrent encore leurs instances auprès des chanoines de Saint-Lambert, dont un petit nombre seulement restèrent à Liège, le prince, la plupart des chanoines et des échevins s'étant réfugiés à Huy (2). Un ordre du jour des Journées des Etats ouvertes le 19 septembre 1646 stipule que les coutumes doivent être revues pour être publiées et mises en garde de loi. Ce problème d'ailleurs était lié à un ensemble de réformes dans l'organisation des tribunaux et de l'administration de la principauté. Mais pas plus qu'auparavant ces réformes ne furent sanctionnées ni publiées par le prince à cause des hésitations du Chapitre qui n'aimait pas de les approuver, parce que certaines restreignaient la juridiction de l'official ou dérogeaient aux privilèges de l'Eglise (3).

La confirmation de la Caroline apparaît comme primordiale dans l'ensemble de ces débats. L'accord des députés des Etats intervenu le 23, sur le point de la réforme de la justice devait être approuvé encore par le Chapitre de Saint-Lambert et le prince, c'est pourquoi ceci fit l'objet de démarches particulières de la part des députés de la noblesse et des villes (4).

(1) *Translatio cathedralis capituli et tribunalium Leodiensium ad oppidum Huense*, pp. 70, 71, 85, 91, 93 et 95. — L. Halkin, *Documents inédits relatifs au projet d'érection d'une province liégeoise de la Compagnie de Jésus (1646-1650)* dans *Bulletin de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 35, pp. 7 sv., Liège, 1949. — R. Bragard, *Les provinces religieuses...* pp. 279-284 et 296-298.

(2) J. Daris, *o. c.*, pp. 242-243.

(3) *Ibidem*, pp. 245-246. — J. Foullon, *Historia Leodiensis*, t. 3, p. 223, Liège, 1737. — A. E. L., *Journées de l'Etat Noble*, reg. 14 (1642-1650) fol. 48 v°-50.

(4) *Ibidem*. Deux des articles de la réponse des Etats Noble et Tiers à la proposition du prince-évêque à cette journée nous montrent l'intérêt que ceux-ci attachent à cette question : « 22) Que la Caroline soit mise en exécution pour esclaircissement de laquelle sera ordonné qu'il n'est permis aux eccléé-

Les députés des Etats Noble et Tiers se présentèrent au Chapitre le 27 septembre et déclarèrent que l'approbation de l'édit de 1527 constituait une condition *sine qua non* pour qu'ils votent les subsides réclamés dans la proposition du prince-évêque. Les chanoines tréfonciers, qui manifestement désiraient ainsi gagner du temps, répondirent ne pouvoir le faire sans consulter le clergé secondaire en vertu du contrat d'aide mutuelle qui les liait à celui-ci et ils protestèrent au contraire contre l'obstination des autres Etats à refuser les subsides nécessaires à la défense et au gouvernement du pays (1). L'assemblée du clergé eut lieu le 20 octobre suivant à la maison du doyen du Chapitre. Le clergé était d'accord sur la nécessité d'établir un règlement pour réformer les abus, mais il désire qu'il n'y soit fait aucune mention de la Caroline. Cette dernière restriction montre combien le clergé reste intransigeant sur ce point ; sans doute, veut-il comme le clergé des Pays-Bas, éviter tout conflit avec le Saint-Siège par une publication officielle,

siastiques et pieux lieux d'acquérir biens immeubles, cens et rentes irrédimibles par quelle voye que ce soit sçavoir par institution, donation, légats ou contracts à peine de nullité... 31) Messeigneurs du Tiers-Etats déclarent qu'en cas qu'aucuns des poincts sustochez soient trahez, de ne vouloir tenir pour bon tout ce qu'est advancé pour les moiens et subsides de l'Estat.

(1) Le 16 novembre, les députés des Etats adressèrent au prince-évêque une lettre, dans laquelle ils lui communiquaient cet accord conclu pour la réforme des Tribunaux en lui demandant de bien vouloir l'approuver. Cfr. A. E. L., *Etat primaire*, reg. 36 (1644-1649) fol. 256. Les députés qui se présentèrent au Chapitre de Saint-Lambert le 27 étaient le comte de Heers de la part des Nobles, les bourgmestre Jamar, l'échevin Loeffwelt, l'ancien bourgmestre Bex et quelques autres du Tiers-Etat. Voici l'extrait du recès des conclusions capitulaires de ce jour : « Comparuerunt in Capitulo Dominus Comes de Heers ex parte Nobilium et D. Consul Jamar, scabinus Loeffwelt et ex-consul Bex cum nonnullis alijs tertii Status, qui instantissime Carolinae approbationem et illius admissionem (: et id in quantum in eis est) a Capitulo postularunt, iterato asserentes ad finalem et requisitam dicta resolutionem non processuros nisi dicta Carolina eo modo fovet admissa. Super quo Domini mei responderunt praedictam Carolinam ad statim per ipsos approbari non posse, nisi prius conferentia cum Clero secundario inita. Concordatis utriusque Cleri attentis, quam quo citius velle ingredi testati sunt, protestantes solemniter contra remotas objicientes et impedientes quominus salutaris et necessaria super principis propositione resolutio concipiatur, ac de omnibus damnis et inconvenientiis quam defectu modiorum publicorum patriae accidere possent. Quam protestationem in omnibus et singulis actibus similibus pro repetita haberi volunt et intendunt » Cfr. A. E. L., *Conclusions capitulaires de la Cathédrale*, reg. 151 (1646-1647) fol. 42 v°.

toutefois il entend aussi faire des réserves pour préserver ses droits (1).

Mais les députés laïques font pression et profitent sans conteste des troubles dans la Cité et de la mise en minorité du Chapitre pour lui imposer leurs vues. Les bourgmestres Liverloz et Jamart et deux autres députés de l'Etat Tiers l'avocat D'Ans et Lochon furent reçus le 5 novembre chez le chancelier P. G. de Groesbeeck en présence des chanoines Marcelis, Chockier et de Hollogne. L'entrevue porte sur la question de la prévention et des fiefs subalternes, ensuite sur la mainmorte. Sur ce dernier point, le chancelier et ses confrères répondirent par des formules pleines de réserve. Provisoirement et les exemptions du clergé étant sauves, ils pouvaient admettre l'approbation de la Caroline à la condition que le Tiers-Etat fasse récolter sans délai les impôts consentis par les Etats ou du moins la plus grande partie de ceux-ci (2). Le Chapitre cathédral ne confirma pas cependant cette déclaration de ses représentants, puisqu'il réserva le 7 novembre sa décision quant à la Caroline, parce que celle-ci méritait un examen plus approfondi (3).

Pourtant devant les nécessités du moment, le Chapitre se voit forcé de céder. Le 22 décembre, il presse le doyen de Saint-Pierre de convoquer au plus tôt les députés du clergé secondaire pour examiner cette affaire de la Caroline, car de la résolution du Chapitre sur ce point dépend le consentement des autres

(1) A. E. L. Cathédrale. Secrétariat. *Protocoles du clerge primaire et secondaire*, reg. 55 (1636-1662) non fol., 20 octobre 1646. — « In congregatione utriusque Cleri interni et externi exhibita in aedibus Reverendi et generosi domini decani Leodiensis 20 octobris 1646. Deliberantes iterum super executione Carolinae nuperrime in statibus proposita, censuerunt concipiendum aliquod regulamentum pro reformandis abusibus, nulla facta mentione dictae Carolinae. Deputantes eo fine RR. DD. Sanctorum Petri, Crucis et Bartholomei decanos necnon Gentis canonicum Fossensis, qui una cum deputatis Cleri primarii super eo negotio agant ».

(2) Dans d'autres documents, Lochon porte le titre de mambour. Cfr. *Translatio...* pp. 43, n° 8 et 51, n° 23. — Voir le recès de cette entrevue dans nos pièces justificatives, n° 5.

(3) A. E. L. *Conclusions capitulaires de la Cathédrale*, reg. 141 (1646-1647) fol. 63. « Lecti fuerunt recessus statuum de data 29 octobris necnon quinta novembris quos Domini mei approbarunt, salvo Carolinam concernente quam penitius iterum examinandam censuerunt ».

Etats quant à la levée des impôts votés à la dernière Journée (1).

La réponse du Chapitre fut enfin communiquée lors de la Journée des Etats du 16 janvier 1647. Il n'y est pas question toutefois d'une ratification telle quelle de l'ancien décret d'Erard de La Marck, mais le Chapitre convient de la nécessité d'interdire aux ecclésiastiques étrangers l'achat en terre liégeoise de biens, de rentes, de fonds et de revenus. Il prie aussi le prince de limiter à l'avenir les fondations de couvents et de prendre les mesures nécessaires pour empêcher les abus que commettent ceux-ci dans l'exigence de dots ou de rentes lors de l'entrée ou de la profession des religieux ou des religieuses. Cette résolution fut approuvée le lendemain au Chapitre et communiquée sans doute au prince (2).

Malheureusement les conflits qui opposaient le prince-évêque et sa Cité, devaient retarder une fois de plus les négociations entre le prince et ses Etats. La Cité refuse de consentir à la levée d'une milice destinée à chasser les troupes du duc de Lorraine, parce qu'elle craint que le prince ne s'en serve dans la suite contre les Grignoux. Outre cette question de la mainmorte qui doit être réglée par les Trois Etats, la Cité de Liège revendique surtout le droit de lever elle-même une milice et réclame l'amnistie pour les chefs grignoux proscrits après 1640 ainsi que l'annulation des sauvegardes données par le prince aux Chiroux jugés appréhensibles par le Conseil de la Cité (3).

(1) A. E. L., *Ibidem*, fol. 121. « Requiritur Dominus decanus sancti Petri ut deputatos ex Clero secundario ad examen Carolinae quam primum convocari curet ad effectum eorum mentem desuper audiendi et deputatis Cleri primarii communicandi, quandoquidem deputati Ordinum huius patriae Capituli resolutionem desuper urgeant, ut media publica tantopere necessaria in ultima dieta concessa executioni mandari queant ».

(2) La réponse élaborée par leurs députés aux Etats fut approuvée par le Chapitre le 17 janvier et le greffier du Chapitre y apposa sa signature le lendemain. Voir notre pièce justificative nº 6.

(3) J. Daris, *o. c.*, pp. 242, 246, 250, 253, 254. — J. Foullon, *o. c.*, t. 3, p. 233, Liège, 1737. — *Translatio...*, pp. 45, 48, 52, 70, 72, 74, 78, 83, 85, 88-90, 101-103. — Le Conseil avait voté cependant le 31 décembre 1646 un impôt du vingtième denier à payer par tous les exempts et non exempts sauf les ordres mendiants et les hôpitaux. Cet argent était destiné spécialement à la levée d'une milice pour chasser les Lorrains.

Cependant la conclusion de la paix de Munster devait bientôt faire perdre à la Cité l'appui de la France et de la Hollande, qui n'entretenaient la révolte que pour faire pression sur un allié de leurs adversaires (1). L'armistice d'Ulm que conclurent avec la France le 14 mars 1647 le duc Maximilien de Bavière et son frère Ferdinand archevêque de Cologne et prince-évêque de Liège devait enfin laisser le champ libre à ce dernier pour réprimer la révolte de sa Cité de Liège (2).

Fort de ces garanties, le prince-évêque arriva à Visé le 10 juillet 1648, entouré d'une nombreuse escorte avec l'intention de se rendre immédiatement à Liège. Mais devant l'hostilité du parti « grignoux », qui refusait de le recevoir, Ferdinand fut contraint de réunir ses Etats à Visé pour la fin du mois. Les chanoines de Saint-Lambert étant gardés à vue par les « grignoux » dans la Cité, leurs députés ne purent s'y rendre, mais ils firent toutefois parvenir leur réponse au prince-évêque. Dans trois articles relatifs à la mainmorte, le Chapitre reprenait exactement les termes de sa déclaration du 16 janvier 1647. Mais un quatrième article stipulait qu' « avec le bon plaisir de Sa Sainteté et de son Altesse », les achats de biens immeubles par les ecclésiastiques du pays soient soumis également à quelque modération au même titre que les acquisitions faites par les ecclésiastiques et les religieux étrangers (3).

(1) Depuis le 30 janvier, la Hollande avait signé la paix avec l'Espagne à La Haye. Le traité d'Osnabruck fut signé entre l'Empire et la Suède le 6 août et celui de Munster entre la France et l'Empire le fut le 8 septembre. Ces deux derniers traités furent publiés le 24 octobre suivant. Cfr. H. Hauser, *o. c.*, pp. 383-385.

(2) E. Préclin et V. L. Tapié. *Le XVII*e *siècle*, p. 96, Paris, 1943. — M. Huisman, *o. c.*, p. 38. — Il faut noter que peu avant cette date soit le 18 février 1647, la Cité de Liège avait envoyé une ambassade vers le roi de France. Cfr. *Translatio...* pp. 72 et 86.

(3) J. Daris, *o. c.*, pp. 254-255. — Voir notre pièce justificative nº 7. — Le 1er août, les Nobles « ont consenti à la publication des coustumes recueillies et rédigées par escrit par feu Monsieur l'Eschevin Méan et relevées par les seigneurs députés de son Altesse Sérénissime et de ses Estats pourveu que les deux poincts de la prévention et des taxes de leurs fiefs leurs soient accordez par sadite Altesse. » Cfr. A. E. L., *Journées de l'Etat Noble*, reg. 14 (1642-1650) fol. 57. — Les Etats laïques ne pouvaient toutefois admettre cette restriction du clergé, qui, chaque fois qu'était proposée une réforme judiciaire menaçant ses prérogatives, prétendait la soumettre au consentement du Saint-Siège. Contestant cette autorité, l'Etat Noble, posa comme condition, au vote des impôts réclamés par le prince-évêque le 29 septembre 1649, la mise en exécution des statuts d'Ernest de Bavière du 25 juin 1592. Il protestait spécialement

Cette déclaration du Chapitre était encore, malgré cette dernière clause, très éloignée d'une ratification du texte intégral de la Caroline, mais elle parut satisfaisante sans doute aux deux autres Etats, qui l'approuvèrent ainsi que les impôts réclamés par le prince et la levée d'une milice. Le Tiers Etat subordonna toutefois son consentement à celui de la Cité de Liège, qui poussait plus loin encore ses revendications. On sait que malgré les instances des députés des Etats, le Conseil de la Cité refusa de se soumettre au prince. Le transfert à Huy du gouvernement du Chapitre cathédral, des Etats et des tribunaux rendit la situation plus confuse encore du fait que treize chanoines refusèrent d'y suivre le prince (1).

Mais abandonnée par la France, la Cité dut s'incliner devant les troupes allemandes à la tête desquelles le prince Ferdinand avait placé son neveu Maximilien-Henri de Bavière.

VI. — Fin de l'essor des ordres religieux (1650-1789)

Par la paix de Saint-Gilles, le 29 août 1649, le prince imposa ses conditions de paix aux rebelles et son autorité fut rétablie plus forte qu'auparavant (2).

contre l'usage de la prévention par l'official et les autres juges ecclésiastiques : « Et s'il est besoin d'impétrer le consent de Sa Sainteté, cela est remettre le point de la jurisdiction temporelle, le pouvoir de l'Empereur Charles et la généralle coustume de l'Allemagne entre ses mains, laquelle toutefois dépend unicquement de l'Empire. » — La réponse du Chapitre cathédral met bien en évidence les deux thèses en opposition : « La Réformation du 26 juin 1592 [date de la mise en garde de loi] ne peut préjudicier à l'Eglise, puisque la même année, le 30 juin, il a protesté de n'entendre préjudicier par cette réformation aux droits et jurisdiction de l'Eglise et de sa principauté. Et si l'Etat Noble a obtenu de sa Majesté Impériale le 23 juillet 1603 la confirmation de cette réformation, ce n'at esté que par soub et obreption, l'en présupposant à sa Majesté le consent des deux autres Etats du païs de Liège et Comté de Looz... » Cfr. A. E. L. *Conseil Privé*, reg. 172 (1648-1671) fol. 67 v° et 69, Journée des Etats du 29 septembre 1649. — Cfr. aussi J. Daris, *o. c.*, XVIe s., p. 492 et XVIIe s., t. I, p. 277.

(1) Plusieurs chanoines étaient opposés à la désignation de Maximilien-Henri de Bavière comme doyen et comme évêque coadjuteur. Ils ne désiraient plus donner leurs suffrages à un prince bavarois pour succéder à Ferdinand. Cfr. Huisman, *o. c.*, p. 36. — *Rerum Leodiensium status anno M.DC.XLIX. Reproduction, traduction et notes* par J. Alexandre, pp. 3, 36 et 72, Liège, 1885. — J. Daris, *o. c.*, pp. 262 sv.

(2) J. Daris, *o. c.*, t. I, p. 273. — Le prince réclama les clefs magistrales, symbole des libertés communales, il annula les ordonnances portées par les Grignoux et il leur imposa un nouveau règlement électoral. Cfr. *R. O. P. L.*, 2e série, t. I, p. 168.

Cette fois encore le clergé liégeois bénéficiait des circonstances pour se dérober à une reconnaissance officielle de la législation impériale sur la mainmorte. Mais le prince-évêque ne pouvait gouverner sans disposer des ressources nécessaires. Sans les Etats, il était impuissant à assurer la sécurité du pays, à régler les contributions impériales assignées à la principauté et à subvenir aux frais d'administration et de représentation à l'étranger. C'est pourquoi, après avoir dépossédé les métiers de leur influence dans le gouvernement de la Cité, il forcera le Chapitre cathédral également à transiger avec les Etats Noble et Tiers au sujet d'une répartition plus équitable des impôts.

Les trois Etats votèrent le 28 juillet 1650 divers impôts et notamment la taille sur les biens-fonds et les maisons (1), à laquelle ils soumirent le clergé et ses biens. Mais le clergé secondaire, qui avec la cathédrale puisait la majorité de ses revenus dans des propriétés foncières, devait s'opposer énergiquement contre cette décision des Etats, comme contraire à ses privilèges et à ses exemptions (2). A cet effet, il fit appel à l'autorité du nonce de Cologne Fabio Chigi qui parvint à faire conclure une transaction le 22 mai 1651 (3).

Ferdinand de Bavière imposa non seulement la soumission du clergé aux impôts votés par les Etats, mais il s'empressa avant de mourir de faire paraître « Les poincts marquez pour coustumes » recueillis par Pierre de Méan et revus par les membres de la commission de 1642. Cet ouvrage toutefois ne revêtait aucun caractère officiel, puisque les travaux de cette commission

(1) La taille était calculée suivant le nombre des bonniers et la valeur des terres. La taxe de chaque maison était fixée par le nombre des fenêtres ou des cheminées. Cfr. M. Huisman, *o. c.*, p. 26. — L'Etat Noble avait réclamé encore l'observation de la Caroline après la paix de Saint-Gilles. Cfr. A. E. L., *Journées de l'Etat Noble*, reg. 14 (1642-1650) fol. 156, 21 octobre 1649.

(2) Ce même 28 juillet, le Conseil de la Cité décide d'intervenir auprès du prince-évêque pour qu'il use de son pouvoir auprès du clergé à ce sujet. Cfr. A. E. L. - *Recès de la Cité*, reg. 11 (1649-1653) fol. 134. « Le Conseil requiert Messieurs, les bourgmestres de supplier Son Altesse Sérénissime de vouloir interposer son autorité, affin qu'en des nécessitez si pressantes, Messieurs du clergé secondaire et tous autres ecclésiastiques excepté les ordres mendiantes, aient à payer esgalement aux autres Estats les imposts accordez sur les fonds et fenestres. »

(3) J. Daris, *o. c.*, XVIIe siècle, t. II, p. 125. — *Defensio libertatis et exemptionis ecclesiasticae contra responsum Concilii ordinarii*, S. l. (1651).

n'avaient pas été confirmés à l'unanimité par les Etats. Sohet dira en 1772 que ces points marqués pour coutume n'ont pas force de loi écrite, mais de coutume prouvée en la plupart des points par records des tribunaux supérieurs du pays (1).

Le Chapitre cathédral d'ailleurs semble s'accommoder de cette solution qui ne compromet pas directement ses intérêts, ni ses relations avec le Saint-Siège, ni ses liens de solidarité avec le clergé secondaire. Lui-même désireux de ménager les justes récriminations des laïques contre le clergé en général, s'empresse dans l'acte de capitulation qu'il fit signer à Maximilien-Henri de Bavière le 12 octobre 1650, d'ajouter une mesure préventive contre l'expansion des ordres religieux. Un des articles de cet acte stipule en effet que l'érection des nouveaux couvents ne pourrait se faire à l'avenir sans son consentement. Par contre, une trentaine d'articles, qui ne figuraient pas non plus dans la capitulation de Ferdinand, étaient destinés à restreindre les droits du prince-évêque et à faire respecter les statuts et les privilèges du clergé (2).

Mais cette simple promesse n'empêcha pas le nouveau prince-évêque de briser toutes les résistances. Fort de l'appui d'une garnison bavaroise et la Cité de Liège étant momentanément à l'abri des intrigues conduites par les agents étrangers, il entreprend la construction de la citadelle malgré les protestations des Etats. Sur les avertissements de son conseiller François de Fürstenberg, il réprime rapidement toutes les tentatives de révolte. Il disperse les mutins réfugiés à Herstal et fait exécuter l'ancien bourgmestre Pierre Bex, puis il promet l'amnistie à tous les suspects qui, dans le mois imploreraient leur grâce. Plus tard, il fait échouer le complot d'une partie de la noblesse qui avait pactisé avec les chefs des troupes lorraines (3). Enfin, prêtant l'oreille aux revendications des

(1) Voir plus haut p. 335 note 3. — SOHET, *o. c.*, Traité préliminaire, t. VI, n° 40, p. 30.

(2) M. HUISMAN, *o. c.*, p. 54. — *R. O. P. L.*, 2e série, t. II, p. 304 et t. III, p. 185.

(3) M. HUISMAN, *o. c.*, p. 55. — J. DARIS, *o. c.*, XVIIe siècle, t. II, p. 9. — PIRENNE, *o. c.*, t. V, p. 135.

laïques, il force le clergé à se soumettre aux impôts votés par les Etats (1).

Le clergé étant contraint de s'incliner quant à sa participation dans les charges publiques, on comprend que la question de la mainmorte comme celle de l'impression des statuts, coutumes et privilèges passe au second plan des préoccupations des Etats. Le prince-évêque d'ailleurs et son vicaire-général, dans un mandement du 4 juin 1654, prièrent les couvents de religieuses d'exiger des dots moins élevées et des vêtements simples à l'occasion de l'entrée des jeunes novices au couvent (2).

Pendant une dizaine d'années, la question de la Caroline n'est même plus soulevée devant les Etats. On ne rencontre d'ailleurs plus guère de nouvelles fondations de couvents dans la principauté jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Le principal souci des Etats consiste à se mettre d'accord sur la répartition des impôts entre eux et surtout à contraindre le clergé secondaire à se soumettre à la perception des impôts ordinaires et extraordinaires (3).

(1) J. Daris, *o. c.*, pp. 135-138.

(2) Cfr. J. de Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise*, col. 203. — Nous avons trouvé ce mandement imprimé à la Bibliothèque de l'Université de Liège (Varia 52).

(3) J. Daris, *o. c.*, pp. 135-138. — Soiet, *o. c.*, L. I, t. 17, c. I n. 14. — Tous les couvents des ordres mendiants n'étaient pas en droit exempts des impôts. Seuls ceux qui ne possédaient pas de biens-fonds ni de cens ou de rentes tels les Récollets, les Capucins et les Pauvres Clarisses étaient généralement exempts pour la plupart des impôts. Le 18 octobre 1641, les députés de l'Etat Tiers sur une plainte des ordres mendiants déclarent « ne pouvoir rien altérer des conditions des rendages du pécul faits dernièrement et que pour les ans suivants les déclarent des astheure exempts. Cfr. A. E. L., *Députés de l'Etat Tiers*, reg. 43, (1641-1645) fol. 14 v°. — Ils refusèrent pourtant la même faveur aux Jésuites wallons le 12 août 1642. Cfr. *Ibidem*, fol. 55. — Voir aussi *Journées de l'Etat Noble*, reg. 14 (1642-1650) fol. 40 v°, Exemption pour les Récollets, les Capucins et les Pauvres Clarisses de l'impôt sur le vin. Pour la capitation de 1649, en plus de ceux-ci les Jésuites Anglais et les Sœurs Grises sont également exempts. Cfr. A. E. L., *Etats. Recettes* reg. 51, fol. 42. — En cette année, les Minimes, les Carmes et les Carmélites déchaussées sont également exempts de l'impôt sur le grain. Cfr. *Ibidem*, fol. 25 v°, 6 octobre 1650. — Pour la capitation de 1791 encore, seuls les Récollets les Capucins et les Pauvres Clarisses sont exempts. Cfr. A. E. L., *Fonds Ghysels*, Liasse 49, *Résolution de l'Etat primaire*, fol. 111-117. — Comme les Jésuites, les ordres mendiants possédant des biens en commun, ne sont pas exempts. Ainsi le 2 mai 1685, les Carmes en Isle, les Dominicains, les Frères Mineurs conventuels, les Augustins et les Minimes versent une caution aux Etats

Mais le clergé et les ordres religieux spécialement ne pouvaient reconnaître comme légitimes des lois ou des coutumes qui étaient en opposition avec leurs privilèges. Plus que jamais peut-être, on constate à partir de cette seconde partie du XVIIe siècle, les inconvénients que présentait une ambiguité aussi flagrante dans l'interprétation du droit. En effet, les procès que les couvents entreprennent pour défendre leurs intérêts deviennent de plus en plus nombreux à partir de cette époque. Les débats n'opposent pas seulement les parties en cause, mais entraînent des conflits interminables entre les divers tribunaux du pays et se poursuivent devant la chambre impériale (1).

pour l'impôt sur le « braz » prélevé en faveur de la guerre contre les Turcs. A. E. L., *Etats*, liasse 63, *Impôts de consommation*. Fréquemment les couvents recouraient à l'autorité du prince-évêque ou du Conseil privé pour obtenir l'exemption. Cfr. Bibliothèque de l'Université, ms. 2059 et 1999, *Apostilles du prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière en faveur des Carmélites Chaussées du faubourg Saint-Léonard*, 4 janvier 1651 et 4 février 1652. — Archives de la ville de Huy, Liasse *Eglises et Couvents*, Le Conseil privé exempte les Sœurs Grises de Huy de l'impôt de l'œil du moulin, 8 février 1675. — A. E. L., *Dépêches du Conseil privé*, reg. 34, fol. 317 v°. Exemption pour les Oratoriens de Thuin, 23 décembre 1686. — De tout temps, de nombreux conflits surgirent en matière d'impôts entre les Etats et le clergé. Au XVIIe siècle, la division survint même au sein du clergé secondaire entre les réguliers et les séculiers. Chaque fois ces conflits ne furent tranchés par les nonces de Cologne qu'après de longues négociations. Cfr. J. Daris, *o. c.*, XVIIe siècle, t. 2, pp. 135-138, et 352-356. — *Extractum terminorum et jurium coram... Domino Herculo vicecomite... In causa cleri regularis Leodiensis contra clerum saecularem ibidem reum.* S. l. [1683], in 4°, 116 pp. 36 pp. J. de Theux, *o. c.*, col. 323. En 1704, les supérieurs des ordres mendiants s'adressèrent au nonce, qui prit leur défense contre le clergé secondaire. Cfr. A. E. L., *Conclusions capitulaires de la cathédrale*, reg. 171, fol. 331, 30 avril. — Le 26 juin 1717, l'assemblée du clergé prenant note des recès des Etats Noble et Tiers, s'adressa à l'Empereur : « ...afin que tous les ordres mendiants et généralement tous les ecclésiastiques soyent obligés de payer l'imposition de deux escalins sur le muyd de braaz recordée par le clergé primaire et secondaire et puissent y estre contraints par les députés dudit Clergé. » Cfr. A. E. L., Cathédrale Secrétariat. *Protocoles du clergé primaire et secondaire*, reg. 61, fol. 54 v°. Pour le même conflit, voir aussi *Ibidem*, fol. 57, 88, 90 et 93, 30 juin 1717, 7 janvier 1718, 2 mars 1718 et 8 juillet 1718. — En 1718 et en 1735, le nonce tranche aussi des litiges entre les mendiants et le restant du clergé liégeois. Cfr. A. Ev. L., (Archives de l'Eveche de Liège). *Documenta Leodiensia*, I, fol. 49-50, 30 mars 1718 et 19 mai 1735.

(1) Parmi d'innombrables exemples, on peut citer ici le procès qui fut intenté aux Ursulines de Huy en 1652 au sujet d'un immeuble acquis au couvent par l'héritage d'une religieuse. L'official prit la défense des Ursulines contre la sentence du Conseil Ordinaire. J. de Theux de Montjardin, *o. c.*, col. 196, 230-231, signale plusieurs brochures relatives à ce procès. A la même époque,

Les polémiques autour d'un certain nombre de ces procès et l'apparition de quelques nouvelles maisons religieuses éveillèrent à nouveau les appréhensions des Etats et des populations urbaines. C'est pourquoi reprenant les projets de 1620, les Etats remirent en question le problème de la réforme de la Justice. Le 7 août 1660, ils désignèrent leurs délégués, pour faire partie de la commission chargée de l'élaboration d'un projet et ils prièrent le prince d'y joindre ses députés (1) mais devant la lenteur que manifestait la Commission des Etats à se réunir ou à élaborer un projet de réforme, les Etats réclamèrent à nouveau en 1666 et les années suivantes la mise au point de cette réforme de la justice et spécialement l'observation de la Caroline. Les Etats Noble et Tiers insistèrent particulièrement sur le point de la mainmorte. L'Etat-Tiers voulait que soient mis en exécution les recès des Etats des 20 et 22 octobre 1642 et les autres antérieurs. Le 21 mars 1667, le prince-évêque confirma son désir de voir cette affaire terminée selon les vœux de ses Etats, mais les différentes parties n'étaient pas d'accord encore sur la composition même de la commission, puisque le 1 avril, le Chapitre cathédral priait le prince-évêque de limiter ce nombre à quatre députés pour chacun des Etats en plus des quatre délégués du prince (2).

le père jésuite Gilles de Méan et sa famille intentèrent un procès à l'ordre au sujet de son héritage. — Cfr. A. PONCELET, *o. c.*, t. I, p. 524. — Sur d'autres procès, voir DE MÉAN, *o. c.*, Obs. 75 n° 50-51, Obs. 332, n° 32, Obs. 333, n° 6, Obs. 526 n d, Obs. 549, n° 10 et Obs. 661, n° 15.

(1) A. E. L., *Conseil privé*, reg. 172 (1648-1671), fol. 199 v°-200, 201 v° et 204 r°. « ...voir que quant à la Caroline touchant les redemptions des rentes fonsières sur les maisons rebasties, il sera déterminé au plustot par les députez, comme l'on en devera user... ». — Le Conseil ordinaire, dont l'autorité était si souvent contestée, lit publier en 1662 un factum avec en annexe une série de pièces justificatives extraites de ses Archives : *Privilegiorum imperialium et Comitiorum patriae Leodiensis distincta per annos series breviter explicata cum subiunctis quinque quaestionibus*, Liège, G. H. Streel, 1662, 33+59 pp. fol. Le second fascicule est intitulé *Privilegia imperialia unacum resolutionibus principum Leodiensium... extracta ex Archivis Concilii Ordinarii episcopi et principio Leodiensis.*

(2) *Ibidem*, fol. 247, 21-23 mars 1666, *Recès de l'Etat Noble*. — *Ibidem*, fol. 250, *Recès de l'Etat Noble*, « ...Comme aussy que la Caroline puisse estre mise en due observance, avec defense à tous cloistres et gens d'Eglise de faire des acquestes, qui a la longueur pourroyent attirer et incorporer à leur domaine tous les biens temporels universelement à la ruyne et anéantissement des maisons nobles et toutes autres séculières, et occasionner des grandes confusions. ». —

Peut-être cette nouvelle intervention des Etats sur ce point fut-elle aussi provoquée par les menées de certains membres du Conseil privé, qui cherchaient à cette époque à saper l'œuvre de Pierre de Méan. Ceux-ci, en l'absence du jurisconsulte Charles de Méan fils de ce dernier parvinrent même en 1668 à faire publier un édit ordonnant la révision de l'ouvrage, mais cet édit fut aussitôt annulé dès le retour de celui-ci (1).

Les événements qui se déroulèrent au cours de la révolution populaire de la fin du siècle de 1676 à 1684 montrent une fois de plus que cette rédaction de la coutume ne pouvait satisfaire les exigences de l'Etat-Tiers et notamment de la Cité de Liège. Pendant cette dernière phase de sa lutte avec le prince, le parti démocratique liégeois reprit tout le programme politique pour lequel il luttait depuis le début du siècle. Comme en 1636 et en 1646, les mesures édictées à l'adresse des communautés religieuses furent remises en vigueur. Le décret de 1636 adressé aux Ursulines et autres couvents de femmes parut sur un ordre du Conseil daté du 12 août 1679. Bien plus, il exigea ce même jour des maisons religieuses leur quote-part dans l'emprunt d'une somme de 11.500 écus (2).

Cette dernière révolte de la Cité se situait à une époque où le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière avait abandonné l'alliance française. Un parti neutraliste et nationaliste, qui comptait des adhérents parmi les dirigeants de la Cité comme au sein du Chapitre cathédral, soutenait ce revirement

Ibidem, fol. 253, Recès de l'Etat Tiers qui ajoute : « ...en exécution du recès du 20me et 22me d'Octobre 1642 et autres antérieurs faits par les trois Estats et qu'Elle soit servie d'ordonner à tous juges de s'y conformer. Fait à Liège, ce 22e mars 1666. ». — *Ibidem*, fol. 258 vo-259, 21 mars 1667. Proposition du prince-évêque aux Etats. — *Ibidem*, fol. 259 vo-260. Réponse du Chapitre cathédral du 1 avril 1667. — *Ibidem*, fol. 285. Response du Tiers Estat aux Journées des Etats du 3 avril 1669. « Comme aussy de faire observer la Caroline et faire appointer par les députez sur les griefs avancez par la Cité et Bonnes Villes, notamment pour le tiers que Messieurs les deux autres Estats tirent hors des peculs du Plat Pays pour les faire rentrer dans la casse de l'Estat, suppliant très humblement Sadite Altesse d'avoir cette leur résolution pour agréable... ». On trouve aussi ces résolutions des Etats au reg. 173 (1649-1698). — Cfr. aussi F. Straven, *Inventaire des archives de la ville de Saint-Trond*, t. IV, pp. 188-189 et 227, Saint-Trond, 1886-1899.

(1) Soiet, *o. c.*, Traité Prél., t. VI, no 40, p. 30. — A. Meyers, *Charles de Méan, jurisconsulte liégeois*, p. 43, Liège, 1926.

(2) *En conseil de la Cité de Liège tenu en la salle haute, le 12 aôut 1679.* Imprimé in 4o, S. l., 1679.

de la politique du prince-évêque. Ce parti espérait réconcilier le prince et ses sujets en recourant à la protection et à la puissance de l'empereur. L'autorité impériale aurait pu notamment confirmer les privilèges accordés par Charles-Quint et imposer au clergé une participation plus régulière dans les contributions publiques. Mais les tentatives de conciliation n'aboutirent pas, car après la libération de Guillaume Egon de Furstenberg prisonnier de l'empereur en 1679, le parti français reprit toute son influence (1).

La rentrée du prince Maximilien-Henri dans la clientèle de Louis XIV fit échouer le suprême effort de la capitale liégeoise dans sa lutte pour l'autonomie communale. Cette fois la défaite de la Cité fut totale. Le règlement de 1684 sanctionna l'anéantissement des institutions démocratiques et bientôt des réformes similaires furent imposées aux autres villes de la principauté (2).

Ce dix-septième siècle devait se terminer bientôt sans que le clergé ait accepté une confirmation de cette législation sur la mainmorte. Sans doute ce problème n'était pas le seul à diviser les Liégeois. Il était lié à toute une série de réformes judiciaires dont seule la mise en vigueur eut pu enrayer une des principales causes de désordre sous l'Ancien Régime.

En alliant sa cause tantôt à celle de l'Espagne, tantôt à celle de la France, le clergé liégeois était adroitement parvenu à maintenir intacts ses privilèges et à refuser une législation qui paraissait odieuse au Saint-Siège. L'inféodation à la politique française, tantôt de la part de la Cité révoltée tantôt de la part du prince et du Chapitre cathédral semble bien procéder d'un calcul intéressé, qui vise à écarter du territoire liégeois les désastres de la guerre, mais aussi à régler des problèmes de politique intérieure.

Naturellement, les puissances étrangères ne manquèrent pas de se servir de ces luttes intestines des Liégeois. La question de la mainmorte ecclésiastique fut spécialement débattue au Conseil de la Cité et devant les Etats pendant ces années où

(1) M. Huisman, *o. c.*, pp. 110-111 et 122. — H. Pirenne, *o. c.* t. V, pp. 145-147.
(2) J. Daris, *o. c.*, XVIIe siècle, t. 2, pp. 126-131.

sous la protection de la France, la Cité de Liège est en lutte ouverte avec le prince. Par contre, les princes de Bavière ne parvinrent à rétablir la paix à Liège qu'en recourant à l'appui d'un allié puissant. La question de la mainmorte sans être solutionnée définitivement ni officiellement, fut réglée sous forme de compromis par la publication en 1650 du travail de Pierre de Méan. Son fils Charles devait mettre au jour l'œuvre la plus considérable qui soit de jurisprudence liégeoise (1).

En fait, les princes-évêques furent constamment gênés dans leur gouvernement par ces luttes continuelles des divers organismes politiques et judiciaires de la principauté. Depuis Erard de La Marck au moins, ils s'étaient tous intéressés à cette question des réformes judiciaires. La fondation au début du XVIIe siècle d'un nombre important de couvents avait soulevé à nouveau la question de la mainmorte. A la fin du siècle, certains membres du Chapitre cathédral se montrent sincèrement favorables à une organisation plus saine de la justice et du système fiscal. On peut dire que ces idées se rattachent de loin ou de près à celles du parti impérialiste, qui prend corps à Liège dès les années de 1675 à 1680 (2).

C'est sans doute sous cette influence, que le prince Maximilien Henri de Bavière avait ordonné, peu avant sa mort, à son Conseil privé de s'occuper des travaux de la commission chargée de la réforme de la justice. Celle-ci composée comme les précédentes des délégués du prince et de ceux des Etats, élabora une refonte du *Recueil des poincts marquez pour coustumes du pays de Liège* de Pierre de Méan, dont le dernier chapitre résume les prescriptions essentielles des privilèges impériaux (3).

(1) Ch. DE MÉAN, *Observationes et res judicatae ad jus civile Leodiensium...*, 8 vol. in fol., Liège, 1740-1741. — Les deux premières éditions avaient été publiées en 1652 et en 1670. Cfr. J. DE THEUX DE MONTJARDIN, *o. c.*, col. 526 et 195.

(2) P. HARSIN, *L'attitude de l'Empire à l'égard de la neutralité liégeoise* dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 51, p. 51, note 2, Liège, 1926. — A notre avis, ce parti n'est pas non plus sans avoir quelque lien avec le mouvement janséniste. Cfr. R. BRAGARD, *Le séjour d'Arnauld...* p. 242, note et pp. 250-254.

(3) A. E. L., *Etats.* Chapitre 2. *Réformation de la Justice*, Liasse 27. Les membres de cette commission, qui assistèrent à la réunion du 5 avril 1688 étaient : Fléron, Rosen, Hinnisdael, Faes, Blisia et Malte.

Le court règne de Jean-Louis d'Elderen, pendant lequel la principauté est entraînée aux côtés de l'Empire dans la guerre contre la France ne permit sans doute pas à cette commission de poursuivre ses travaux. Mais le Conseil Ordinaire profita de l'alliance à l'Empire pour faire confirmer les privilèges impériaux et ainsi réaffirmer son autorité si fréquemment contestée par l'official (1). Cette confirmation par l'empereur Léopold Ier date du 6 novembre 1693, au moment où les chanoines soupçonnés d'être du parti français venaient d'être arrêtés par les alliés (2). Pierre, baron de Méan était depuis peu président de ce Conseil ordinaire et son frère Jean Ferdinand troisième fils du jurisconsulte Charles de Méan dirigeait la politique liégeoise en sa qualité de chef du « Parti de la patrie » de grand doyen du Chapitre cathédral et de membre du Conseil privé (3).

Pendant la guerre de succession d'Espagne, la Cité profita encore de l'absence du prince-évêque Joseph-Clément de Bavière allié de Louis XIV, pour faire suspendre par l'empereur le règlement communal de 1684 et pour obtenir le titre de ville impériale (4).

Une fois de plus, la question de la mainmorte revient à l'ordre du jour. Le Chapitre cathédral en prend lui-même l'initiative, mais en limitant ses propositions sur ce point uniquement à l'endroit des religieux. Peut-être voulait-il ainsi prévenir toute discussion ultérieure sur l'ensemble des privilèges impériaux. Le 11 mai 1707 et le 12 juin 1709, il protesta contre les acquisitions continuelles de biens-fonds et de rentes foncières par les couvents et surtout par ceux des religieuses. Une commission fut désignée pour

(1) DE LOUVREX, *o. c.*, t., pp. 281-288.

(2) Ils avaient conseillé d'envoyer des députés au duc de Luxembourg. Ces chanoines sont notamment Lambert de Liverloz, Jean-Ernest de Surlet archidiacre d'Ardenne, Pierre de Rosen, Martin de Fossé et le baron de La Margelle. Liverloz mourut le 29 septembre en prison. Cfr. J. DARIS, *o. c.*, XVIIe siècle, t. II, p. 231.

(3) P. HARSIN, *Les relations extérieures de la principauté de Liège sous Jean-Louis d'Elderen et Joseph-Clément de Bavière* (1688-1718), p. 91, Liège, 1927.

(4) J. DARIS, *o. c.*, p. 304.

examiner les remèdes à apporter à ces abus (1). Par contre, le Conseil de la Cité fit publier à nouveau le 1 septembre 1712 son recès du 12 août 1679 avec le règlement de 1636 contre les Ursulines et les autres couvents de femmes (2).

Mais les Etats Noble et Tiers ne semblaient pas plus qu'auparavant se montrer satisfaits d'une mesure visant uniquement les réguliers. Ils profitèrent donc des circonstances pour diminuer l'influence du clergé et lui imposer des réformes limitant ses privilèges. Un procès retentissant opposait depuis 1689 le clergé secondaire et les Etats au sujet des tailles levées au nom des Etats. Les parties adverses interjetèrent appel, l'une au tribunal de la Rote à Rome, l'autre à la Chambre impériale de Wetzlar. Le conflit qui menaçait de soulever des incidents graves entre le Saint-Siège et l'Empire ne fut apaisé en 1717 que grâce aux concessions des parties.

De tels conflits rendaient extrêmement difficile la tâche du prince-évêque et le gouvernement du pays en souffrait considérablement. La seule solution était donc de recourir à l'autorité impériale. Seul un raffermissement des liens de féodalité entre la principauté et l'Empire pouvait faire espérer une mise au point de cet ensemble législatif des paix et des

(1) A. E. L., *Conclusions capitulaires de la cathédrale*, reg. 183 (1707-1709), fol. 55 v° « Messeigneurs considérants que les acquestes continuelles des fonds et rentes foncières que font les religieux de ce pays contre la teneur des privilèges impériaux sont au détriment de l'Etat et du bien public requièrent Messeigneurs les directeurs d'examiner comment on pouroit y apporter le remède convenable ». — Le 12 juin 1709, le Chapitre déclare : « Messeigneurs considérant que plusieurs couvents et signamment les cloîtres des religieuses de la ville acquièrent continuellement des fonds et maisons, qui sont à leur bienséance et voisinages lesquelles elles font rebatir et les incorporent dans l'estendue de leurs couvents diminuant par ainsy les demeures des séculiers sans l'authorité du prince nv l'avis ou consent du Chapitre requièrent Monseigneur Joseph de Schell et l'abbé de Viset leurs confrères de vouloir en assumant quelques jurisperits, qu'ils trouveront à propos d'examiner les moiens d'y apporter les remèdes convenables ». *Ibidem*, fol. 272.

(2) *En Conseil de la Cité de Liège tenu le 1er septembre 1712*, placard in 4°. « Le Conseil ordonne que le livre concernant la maison de Cornillon avec le livre de feu Monsieur le bourguemaître de Rausin apuyant en fait et en droit les droits du magistrat sur ladite maison soit réimprimé, de même que le règlement de 1603 avec son addition ; comme aussi un recès du Conseil du 12 août 1679 avec le règlement touchant les Ursulines et autres cloîtres des Filles de cette Cité. Par ordonnance dudit Conseil, U. Dodémont pro Du Moulin ». J. de Theux de Montjardin, *o. c.*, ne connaît pas ce document.

privilèges impériaux. L'autorité renforcée des Habsbourgs d'Autriche ne pouvait plus tolérer que le pays de Liège reste inféodé plus longtemps à la politique d'une puissance étrangère. Les Etats liégeois comprirent dès lors qu'ils ne pouvaient plus refuser leur adhésion au cercle de Westphalie. C'est pourquoi, forts de l'appui de l'empereur, les Etats laïques ne donnèrent leur consentement à la rentrée de la principauté au cercle de Westphalie qu'à la condition que les contributions dues à l'empire et au cercle comme celles du pays soient à la charge de tous les habitants sans exception et que le cercle s'engage à contraindre les défaillants (1).

D'autre part, pour mettre fin à tous ces conflits entre les divers Etats et spécialement entre les laïques et le clergé, le prince-évêque s'empressa également de faire remettre à l'ordre du jour les projets de réformes judiciaires ainsi que la confirmation des privilèges impériaux. On sait que les travaux de la commission des Etats désignée en 1719 pour poursuivre l'examen des projets de réforme, restèrent sans issue. Le dossier relatif à ces travaux nous est connu. Il concerne plus spécialement l'examen de la Réformation de Groesbeek, mais il comprend également deux cahiers, qui contiennent divers amendements du *Recueil des points marquez pour coustumes* de Pierre de Méan (2). La commission rédigea cependant un projet de compilation des statuts et coutumes du pays de Liège avec leurs modérations, mais le projet de mandement de publication ne fut jamais approuvé par les Etats.

Le sort réservé aux privilèges impériaux fut différent. La principauté reprenant rang au sein du saint Empire romain devait bien se conformer aux législations impériales. Sur la proposition du prince-évêque, l'empereur Charles VI confirma le 27 juin 1721 les privilèges impériaux

(1) J. Daris, *o. c.*, XVIIe siècle, t. II, pp. 351-357. — H. Pirenne, *o. c.*, t. V, pp. 163 et 337. — A. E. L., *Recès du Clergé secondaire*, reg. 10, fol. 83-85, 2 avril et 24 avril 1709. « Protestation des députés du clergé secondaire remise au seigneur Natalis notaire pour le compte des réguliers, qui refusaient d'inter, venir dans les frais du clergé pour la défense de leurs privilèges ». — Pour les conflits entre les réguliers et les séculiers, voir ci-dessus pp. 339-340, note 3.

(2) M. Yans, *o. c.*, p. 383. — A. E. L., *Etats*. Chapitre II, *Réformation de la Justice*, Liasse 28.

donnés à la principauté au XVIe siècle. Deux cents ans moins un mois, jour pour jour, s'était écoulé depuis le 27 juillet 1521, date à laquelle Charles-Quint avait le premier imposé une législation sur la mainmorte. L'empereur augmentait à 1800 florins d'or pour les immeubles soit, conséquemment à la somme, de nonante florins d'or de revenu annuel et à 900 florins d'or pour les meubles, la valeur au-dessous de laquelle on ne pouvait plus dorénavant appeler aux tribunaux suprêmes de l'Empire (1).

Les Etats liégeois n'approuvèrent cependant pas immédiatement cette confirmation des anciens privilèges. Peut-être le Chapitre cathédral ne se plia-t-il à cette formalité qu'en présence de circonstances analogues à celles de 1521. Comme à l'époque de Charles-Quint en effet, le clergé liégeois se trouve alors en conflit avec les Etats de Brabant et de Limbourg, parce que ceux-ci s'opposent à ce que les Liégeois obtiennent des bénéfices ecclésiastiques sur le territoire des Pays-Bas. Avant de donner satisfaction aux Liégeois, il est vraisemblable que l'empereur exigea du clergé de ne plus différer davantage la confirmation des privilèges impériaux. En effet, à la journée des Etats du 24 janvier 1724, le Chapitre de Saint-Lambert siégeant *Sede vacante* fit part de la réponse de l'empereur au sujet du conflit avec le Brabant et le Limbourg ainsi que de la confirmation des privilèges impériaux (2). Les deux

(1) Ce sont les bulles impériales *de non appellando, de non evocando* et la bulle confirmatoire des libertés de l'Eglise de Liège datées du 24 juin 1518; la bulle confirmatoire *de non appellando* et la *bulle contra conservatorias* du 27 juillet 1521, ensuite les confirmations, les interprétations et les amplifications de ces privilèges datés du 7 décembre 1529, du 20 octobre 1530, du 20 juillet 1545, du 28 novembre 1562 et du 21 juillet 1571. Cfr. de Louvrex, *o. c.*, t. I, pp. 277 sv. — *R. O. P L.*, 2e série, t. I, pp. 27, 38, 73, 76, 136 et 312. — J. Daris, *o. c.*, XVIIIe siècle, t. I, p. 105.

(2) A. E. L., *Journées de l'Etat primaire*, reg. (1719-1729) fol. 155 v°, 12 décembre 1724. Le Chapitre se plaint de ce que les Liégeois sont exclus des charges ecclésiastiques aux Pays-Bas. — *Ibidem, Journées de l'Etat Tiers*, reg. 17 (1724-1732) fol. 5. Proposition faite par les doyen et Chapitre de la cathédrale Sede vacante, le 24 janvier 1724. — Avant de se conformer au vœu de l'empereur, le Clergé liégeois prit soin cependant de faire confirmer par Rome et le prince-évêque ses privilèges reçus du Saint-Siège. Cfr. *Bullae Gregorii XIV et Benedicti XIII summorum Pontificorum super immunitate ecclesiarum authoritate celsissimi et reverendissimi Domini Georgii Ludovici*, Liège, G. Barnabé, 1726.

questions semblent être liées, car c'est le lendemain que l'Etat primaire déclara vouloir maintenir et observer les privilèges impériaux, « étant d'avis de les faire mettre en garde de loix et de les faire entériner au plutôt à la Chambre impériale de Wetzlar ». Les deux autres Etats firent la même déclaration, le Tiers le lendemain et l'Etat Noble le 9 février (1).

L'accord des Etats n'était toutefois pas encore unanime sur tous les points. D'une part, le Chapitre cathédral ne voulait approuver les diplômes impériaux que d'après les copies authentiques collationnées par l'official de Liège en 1524 (2), d'autre part l'Etat Noble réclame une réduction des rentes créées au denier quinze, ce dont il obtint satisfaction par un édit impérial du 9 octobre 1727. C'est en possession de ce document qu'il accepta la publication et l'ampliation des privilèges impériaux (3).

(1) A. E. L., *Journées de l'Etat primaire*, reg. 7 (1721-1729) fol. 127 et *Journées de l'Etat Tiers*, reg. 17 (1724-1732) fol. 6. — Voir aussi *Pro libertate. Contre-information très humble à Messeigneurs les trois Etats du pays de Liège... concernant le maintien du tribunal des Vingt-deux... contre les emprises des Echevins.*, S. l., p. 41, 1750. « En l'Assemblée de Messeigneurs de l'Etat primaire du pays de Liège et comté de Looz, tenue le 25 janvier 1724. Messeigneurs aiant vu la confirmation des privilèges impériaux accordés à l'Eglise, pays de Liège et comté de Looz et leurs dépendances par la clémence de Sa Majesté impériale le 27 juin 1721 après en avoir très respectueusement remercié Sa Majesté impériale, déclarent de les agréer et accepter, de vouloir les maintenir et exactement observer en tous et chaque de leurs points, et de ne vouloir les perdre qu'avec leur vie et leurs biens que nos prédécesseurs ont déclaré le 5 juillet 1522, promettant d'aider, garantir et indemniser le Conseil ordinaire envers et contre tous, conformément à ce qui est disposé par l'article 8, chapitre 19 de la Réformation de Groesbeeck, étant d'avis de les faire mettre en garde de loix, et de les faire entériner au plutôt à la Chambre impériale de Wetzlaer, à quel efet ils sont aussi d'avis de commettre et authoriser l'avocat Bemy d'Avionpuis, qui se trouve présentement sur les lieux. Par extrait et conforme au registre, ce que j'ateste. H. F. Gerardy, sous-grefier de l'Etat primaire dudit pays. »

(2) A. E. L., *Journées de l'Etat primaire*, reg. 7 (1719-1729) fol. 153 v°, 27 novembre 1724. « Le Chapitre s'en tient à son recès du 24 janvier 1724 étant d'avis que les privilèges impériaux soient publiez en la forme et manière qu'il se trouve que les premiers privilèges ont été publiés en 1524 ». Voir ci-dessus p. 296. Ces privilèges furent réunis dans le volume qui porte le titre de *Series privilegiorum imperialium patriae Leodiensi concessorum cum indice summario necnon rerum et verborum*, Liège, R. Procureur (1727).

(3) *Mandement publié au Péron de Liège... 18 novembre 1727*, Placard in fol., Liège, Veuve Procureur. — A. E. L., *Journées de l'Etat Noble* reg. 25 (1726-1735) fol. 31, 27 novembre 1727. « Messeigneurs déclarent que la difficulté qui a retardé jusqu'ici la publication de l'amplification des privilèges impériaux est levée par le rescrit de Sa Majesté impériale émanée le 9 octobre de l'an courant de consentir comme ils consentent à ladite publication... ».

La mise au point d'autres problèmes constituait également une condition *sine qua non* à l'acceptation définitive de cette publication. Pour répondre aux revendications des Etats laïques, le prince-évêque Georges-Louis de Berghes publia à nouveau et précisa le 24 mai 1723 l'édit du 29 juillet 1715, qui interdisait à l'official et à tous les autres juges d'appeler en dehors du pays des causes portées devant les Etats réviseurs (1). Par la suite et surtout à partir de 1742, le prince-évêque voulut imposer un règlement plus sévère encore à l'official, mais ceci souleva un conflit qui perdura jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (2).

La question des impôts était plus brûlante encore. L'Etat-Tiers voulait notamment soustraire certaines marchandises à l'impôt du soixantième. Il ne donnera son accord au vote relatif aux privilèges impériaux qu'après un accord avec le Clergé, où l'on stipulait que toutes les personnes exemptes et non exemptes seraient soumises à l'impôt du soixantième (3).

Or, c'est le 19 novembre, soit le lendemain même du jour, où fut publié à Liège l'édit impérial donnant satisfaction à l'Etat Noble au sujet de la réduction des rentes, que le Chapitre de Saint-Lambert et les Etats entrèrent à nouveau en pourparlers pour décider de la publication des privilèges impériaux (4). Le Chapitre cathédral, qui possédait les originaux de l'entérinement de ces documents fait en 1724 par la Chambre de Wetzlar, fit remettre

(1) *Mandement publié au Pèron de Liège...* et *mis en garde de loy* ce 7e avril 1727. Donné en notre Cité de Liège le 31 mars 1727, Placard in fol., Liège, de l'Imprimerie de Messeigneurs de l'Etat, chez la Veuve Procureur au vieux marché, 1727. — Une conférence à ce sujet entre le Clergé et les Etats Noble et Tiers avait été proposée le 24 janvier 1727. Cfr. A. E. L., *Journées de l'Etat Noble*, reg. 17 (1724-1732). non folioté.

(2) J. Daris, *o. c.*, XVIIIe siècle, t. I, pp. 111-117. — H. Pirenne, *o. c.*, t. V, p. 346. — *R. O. P. L.*, 3e série, t. 2, p. 47. — Sohet, *o. c.*, L. I. T. XI, no 1, En 1772, cet auteur nous dit que les conflits entre l'official et les Echevins ne sont pas encore terminés.

(3) J. Daris, *o. c.*, XVIIIe siècle, t. I, p. 106. — A. E. L., *Journées de l'Etat Tiers*, reg. 17 (1724-1732), 20 juin, 26 juillet et 30 juillet 1727 non folioté.

(4) A. E. L., *Conclusions capitulaires de Saint-Lambert*, reg. 180 (1727-1730) fol. 21 vo. Le 19 novembre 1727, le Chapitre prie ses députés à l'Etat de conférer avec les députés des autres Etats à ce sujet. — On sait que l'Etat Noble, ne donna son accord que le 27 novembre. Cfr ci-dessus note 3, p. 340.

ceux-ci le 12 décembre 1727 dans les mains du prince-évêque (1). Le 29, le prince fit publier le mandement exécutoire de la confirmation des privilèges impériaux. La mise en garde de loi eut lieu le lendemain en présence de messire Gérard-Assuere-Louis, baron de Horion et de Colonster, grand mayeur de Liège, de Lambert Vandestein, baron de Jehain, membre du Conseil privé de son Altesse et Guillaume de Stembier, échevin de Liège (2). Ce même 30 décembre, le prince fit publié le mandement, qui ordonnait la levée du soixantième, décret qui souleva d'ailleurs aussitôt les protestations des Etats primaire et Noble et exigea une fois de plus l'intervention de l'autorité impériale pour mettre les parties d'accord. Cette corrélation des faits prouve bien que la confirmation des privilèges impériaux était liée au règlement préalable d'une série de problèmes de politique intérieure.

* * *

Ainsi se terminait cette longue série de luttes d'influence, d'intrigues, de négociations autour de la confirmation et de la publication des privilèges impériaux. Toutefois, ces constitutions d'Empire ne supprimaient pas toutes les incohérences

(1) A. E. L., *Conclusions capitulaires de la cathédrale*, reg. 180 (1727-1730) fol. 26 v°. — Le 17, l'Ecolâtre rendit compte de son entrevue avec le prince à ce sujet. Cfr. *Ibidem*, fol. 28 v°.

(2) DE LOUVREX, *o. c.*, t. I, pp. 277 et sv. — Cfr. aussi A. E. L., Conseil privé, *Résolutions votées aux Journées d'Etat et communiquées au Conseil Privé pour les mandements exécutoires*, reg. 174 (1672-1736) fol. 222, 29 décembre 1727. — *Rescrit de Sa Majesté impériale à présent... confirmation des privilèges accordés par les très augustes empereurs ses prédécesseurs à la Cité et au pays de Liège avec le mandement de Son Altesse l'evêque et prince de Liège,.. ce 30 décembre* 1727 Liège, chez la Ve Procureur. Sur les personnages cités, voir C. DE BORMAN. *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, t. 2, pp. 324, 330 et 451. Le grand mayeur Gérard de Horion et son frère, le grand prévôt furent parmi les fondateurs en 1755 de la « Société des Gens de Lettres », qui créa la revue bi-mensuelle « Journal Encyclopédique ». On sait que ce journal protégé au début par le prince Jean-Théodore de Bavière fut bientôt censuré et interdit dans la principauté. — Cfr. L. et S. J. ABRY, *Recueil héraldique des membres du Conseil ordinaire*, p. 99. — DE THEUX, *o. c.*, col. 502 signale un mandement daté du 8 juin 1731 par lequel le prince ordonne la publication des privilèges impériaux.

(3) A. E. L., *Journées de l'Etat primaire*, reg. 7 (1719-1729) fol. 248 v°., janvier 1728. — *Ibidem, Journées de l'Etat Noble*, reg. 25 (1726-1735) fol. 330 sv.

de la procédure liégeoise. Sans cesse la question de la réformation de la justice comme celle de la codification de la coutume seront remises en discussion jusqu'à la fin de l'Ancien Régime sans plus de chance d'aboutir à un accord des Etats (1).

Les principes établis par les privilèges impériaux laissaient place encore à bien des subterfuges dans la procédure judiciaire (2). La législation sur la mainmorte également continue à être contestée et les transgressions persistent malgré tout. Les couvents ne se faisaient pas scrupule par exemple de détourner la loi grâce à la connivence de personnes interposées (3). L'acquisition d'immeubles par les religieux, les héritages des couvents au nom des religieux provoquèrent, comme au siècle passé, de nombreux procès (4).

(1) Avant la publication des privilèges impériaux, les Etats avaient insisté pour la convocation de la commission pour la Réformation de la Justice. Cfr. A. E. L., *Journées de l'Etat Tiers*, reg. 17 (1724-1732) fol. 6, 27 janvier 1724. — *Ibidem*, *Journées de l'Etat primaire*, reg. 7, fol. 240 v°, 19 décembre 1727. — Plus tard, la question est à nouveau étudiée. Cfr. *Ibidem*, *Conclusions capitulaires de la cathédrale*, reg. 180 v°, 7 janvier 1729. — *Ibidem*, *Etats* Chapitre 2. *Réformation de la justice*, liasse 27, 17 mars 1756.

(2) Les Etats liégeois eurent à se plaindre jusqu'à la fin de l'Ancien Régime des appels, qui se faisaient indûment aux tribunaux de l'Empire et ils intervinrent fréquemment à ce sujet auprès de l'Empereur. Cfr. A. E. L., *Conseil Privé*, reg. 174 (1672-1736) fol. 246-247, 23 février 1732. — *Ibidem*, reg. 175 (1737-1772), fol. 11, 17 janvier 1738. C'est ce qui apparaît également dans la publication de plusieurs factums. Cfr. *Ad Celsissimum et reverendissimum D. Georgium Ludovicum... in puncto appellationum per privilegia caesarea prohibitarum*, Liège, in 4°, 22 décembre 1732. — *Ad sacram Caesaream humillima confutatio per modum apologiae contra accusatas praetensas privilegiis caesareis contraventiones*, S. l., in fol., 1737. — Un édit du 3 avril 1756 vint simplifier pourtant la procédure dans les poursuites du chef de contravention aux privilèges impériaux. Cfr. *Coutumes du pays de Liège*, t. 2, p. XCIV. En 1774 encore, le prince et les Etats demandèrent à l'Empereur de bien vouloir casser les procès portés indûment devant la Chambre impériale. Cfr. *Ad excellentissimam commissionem Caesaream... humillimae querelae, et supplicatio mandatarii... principis et episcopi Leodiensis, necnon trium Ordinum patriae...* S. l., mai 1774.

(3) Bibliothèque de l'Université, ms. 1168, *Recueils ditte Annales* ... fol. 272. Le 15 mars 1730, le couvent des Annonciades en Avroy reçut une maison en don « Avec le consentement de la Révérende Mère et Chapitre fut reprise la maison de Mademoiselle Santiny en forme de donation qu'elle fit à un Révérend prêtre, qui dessous mains s'entendait avec notre cloître comme on pourra le voir dans les actes originaux ». — A Saint-Trond, les Capucines sont accusées d'avoir fait un acte faux dans l'achat de leur maison. Cfr. *Histoire des Capucines...* t. I, pp. 371-372.

(4) Au début du siècle, les Carmes déchaussés de Visé eurent à se défendre sur ce point. Cfr. *Les hermittes conquérans ou méthode Carmélite d'acquérir* par N. E. Beckman, S. l., 1705. — *Réfutation d'un livret intitulé les hermites*

On peut dire que la mise en vigueur de ces lois sur la mainmorte était particulièrement destinée à limiter le nombre de fondations de couvents et à restreindre leur pouvoir d'achat d'immeubles. Cependant l'application de cette législation restait étroitement dépendante de l'autorité du prince-évêque et du Chapitre cathédral, puisqu'ils conservaient le droit d'amortissement. En fait, devant les nécessités de la réforme catholique, le prince-évêque Ferdinand de Bavière à l'instar des Archiducs Albert et Isabelle des Pays-Bas, ne tint plus compte de cette législation et favorisa un nombre considérable de nouvelles fondations de couvents, malgré parfois les plaintes des autorités communales ou des communautés religieuses existantes.

Cette législation ne sera pas confirmée officiellement à Liège avant le second quart du XVIIIe siècle, par suite de l'opposition du clergé et surtout par crainte de soulever un conflit avec Rome. Bientôt pourtant les mesures envisagées par cette législation à l'égard des communautés ecclésiastiques étrangères et des religieux furent considérées comme indispensables aux yeux même du clergé. C'est pourquoi en 1650, le Chapitre cathédral fit jurer au prince qu'aucun couvent ne pouvait être fondé sans son consentement.

Les villes d'ailleurs s'efforcèrent autant que possible à faire respecter leurs droits sur ce point et ne plièrent le plus souvent à la volonté du prince qu'en lui réclamant des garanties pour l'avenir, en imposant certaines conditions à ces couvents qu'ils agréent sur leur territoire ou même en agissant par la violence contre eux comme ce fut le cas à Liège. Le Chapitre cathédral lui-même ne manqua pas dans la seconde moitié du XVIIe siècle de faire insérer dans les conditions qu'il impose aux nouveaux

conquérans ou méthode carmélite d'acquérir, Liège (1705). — Cfr. DE THEUX DE MONTJARDIN, *o. c.*, col. 410. — Le 14 janvier 1738, le prince-évêque proposa aux Etats de décider « ...sur les moyens d'empescher les mains mortes d'acquérir dans le pays. » Cfr. A. E. L., *Conseil Privé*, reg. 175 (1737-1772) fol. 11 v°-12. D'après J. DARIS, *o. c.*, p. 160, l'empereur accorda le 28 avril 1738 un *conclusum*, par lequel il renforçait cette législation en défendant une fois pour toutes les mainmortes. Ainsi quand l'hôpital de Bavière demanda en 1754 que ses biens immeubles acquis ainsi que ceux qu'il acquerrait dans la suite fussent dispensés de la loi de 1521 et non-sujets à retrait, le Conseil privé donna un avis défavorable le 19 novembre 1754. — SOHET, *o. c.*, L. II, t. 25, ne fait cependant pas mention de cet acte impérial ni de l'avis du Conseil privé.

couvents, des clauses restrictives quant à leur droit d'acquérir des biens immeubles (1).

Toutefois, il est notoire que cette législation ne connut pas au XVIIIe siècle l'évolution qu'elle subit dans les pays voisins soit aux Pays-Bas autrichiens soit en France. On ne rencontre à Liège rien de comparable à l'édit de 1748 en France ou à celui de 1753 aux Pays-Bas. Bien qu'ayant reserré ses liens de vassalité avec l'Empire, la principauté de Liège n'est pas comme les Pays-Bas directement rattachée à la couronne des Habsbourgs d'Autriche et le clergé garde malgré tout une influence considérable.

C'est pourquoi, la législation de la mainmorte reste à Liège au XVIIIe siècle identique à celle du XVIe siècle. L'empereur Charles ne fait que confirmer en 1721 les privilèges de Maximilien et de Charles-Quint. Ainsi le droit d'amortissement sera maintenu jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, procurant les mêmes avantages à ceux qui en bénéficient, ce qui n'était plus le cas dans les Pays-Bas autrichiens à partir de 1755 (2).

Il ne pouvait en être autrement dans une principauté ecclésiastique, où le Chapitre cathédral se déclarait co-souverain du prince-évêque et où les Etats maintenaient entièrement leur pouvoir législatif. Sur ce point comme sur l'ensemble de l'organisation politique et économique, le pays de Liège diffère absolument des Pays-Bas. Malgré la « politique éclairée » du prince-évêque François-Charles de Velbruck, on ne rencontre

(1) Archives de l'Evechié de Liège, *Documenta Leodiensia*, IV (1577-1798) fol. 189-190, 1er octobre 1697. Le Chapitre de Saint-Lambert accorde la maison du Seigneur Vivario au couvent des Annonciades Célestes du Faubourg d'Avroy : « elles ne pourront faire aucune acqueste en fond ou rente foncière, elles payeront les impôts à proportion des pensionnaires ou autres filles séculières... ». — En 1691, il avait également permis aux Conceptionnistes en Bêche de s'installer vis-à-vis des Récollectines à condition de vendre leur maison de Visé à un séculier et de n'acquérir à Liège d'autres biens-fonds que l'emplacement de leur couvent. Cfr. Th. Gobert, *o. c.*, t. III, p. 171.

(2) Sohet, *o. c.*, L. I., t. 29, n° 66, p. 104 et pour les Pays-Bas autrichiens, voir n°s 41-43, p. 105. — R. Koerperich, *o. c.*, p. 264. A partir de 1755, l'amortissement ne comporte plus aux Pays-Bas ni l'exemption fiscale ni la suppression des droits seigneuriaux. — Le 23 août 1792, les Sœurs Tertiaires du Val-Sainte-Catherine à Hasselt obtiennent encore l'amortissement d'un bien. Cfr. J. Gessler et C. Van der Straeten, *Algemeene repertorium der Hasseltsche ordonnantiebœken* (1402-1796), IX, 134, Hasselt, 1921.

pas au pays de Liège des réformes aussi radicales que celle de la réorganisation des paroisses et la suppression de couvents entreprise dans les Pays-Bas autrichiens par Joseph II. Georges-Louis de Berghes comme Velbruck échouent dans leur projet humanitaire de créer un hôpital général.

Sans doute les réformes de Joseph II manquaient-elles de modération, mais il eut cependant le mérite d'avoir pris conscience de ce problème. Il faut bien reconnaître qu'en dépit du caractère ecclésiastique de l'Etat liégeois, la réforme catholique n'y avait pas été aussi profonde et les conditions de l'essor de la vie religieuse y étaient moins favorables qu'aux Pays-Bas. En refusant les édits du Concile de Trente, en repoussant les réformes judiciaires, sociales et religieuses nécessaires, le clergé liégeois ne fit qu'augmenter l'impopularité, dont il était l'objet aux siècles précédents. L'influence prépondérante du clergé dans le gouvernement du pays, le caractère peu sacerdotal d'un grand nombre de chanoines, la formation médiocre et la situation précaire du bas-clergé constituaient autant d'obstacles à un renouveau de la vie religieuse auprès des masses populaires.

Devant la carence du clergé séculier et l'absence de prêtres suffisamment formés pour le ministère paroissial ou l'enseignement, les princes-évêques du XVIe et du XVIIe siècle avaient fait appel à des religieux d'ordres nouveaux ou réformés, dont on ne peut sous-estimer dans l'ensemble la ferveur et le dévouement. Malheureusement le zèle désintéressé des premiers réformateurs se relâcha. L'accroissement trop rapide de communautés religieuses dans les villes s'ajoutant à un nombre important déjà d'institutions ecclésiastiques anciennes devait provoquer de la part de la société civile les mêmes griefs qu'au XVIe siècle. L'action de ces ordres religieux fut compromise aussi par le fait qu'ils comprenaient de nombreux étrangers séjournant à Liège et qu'ils furent entraînés dans ces luttes d'intérêts politiques, économiques et sociaux pour défendre leur cause avec celle des privilèges du clergé secondaire.

C'est pourquoi, si la renaissance catholique a connu une réelle efflorescence à la fin du XVIe siècle et dans la première moitié du XVIIe, elle décroît sensiblement à la fin du XVIIe et surtout au XVIIIe. De même qu'à l'intérieur des villes, les corporations des métiers sont détrônées par les entreprises capitalistes, les corps ecclésiastiques et les communautés religieuses perdent de plus en plus non seulement de leur ferveur religieuse, mais aussi de leur prospérité matérielle. Les vieilles abbayes végètent, le recrutement des religieux diminue considérablement, car de nombreuses carrières sont ouvertes à la jeunesse dans les carrières du barreau et de l'industrie. Les moines de Saint-Jacques et de Saint-Gilles devenus trop peu nombreux préfèrent la sécularisation en 1785-1786 et un grand nombre de couvents ne subsistent que péniblement. Les religieux réformés bien accueillis au début ne bénéficient plus guère des gratifications généreuses des pouvoirs publics et civils ni des dons généreux des fidèles (1).

Les circonstances économiques et sociales ne sont pas d'ailleurs sans exercer une influence sur le déclin des communautés religieuses et des corps ecclésiastiques. Le retard de l'agriculture liégeoise à côté du progrès réalisé aux Pays-Bas dans l'exploitation du sol et à côté de l'essor industriel contribue certainement à ce déclin, puisque ces institutions vivent pour une large part des revenus de leurs propriétés terriennes ou comme les religieux mendiants des aumônes en nature ou en espèce qu'ils récoltent dans les campagnes.

La propagation des idées philosophiques renforça naturellement ce mouvement d'hostilité à l'égard de la pléthore d'ecclésiastiques, des religieuses et des religieux, qui n'apportaient qu'un secours occasionnel aux paroisses, dont la popu-

(1) Le 24 février 1708, le Chapitre de Saint-Lambert refuse des subsides aux Récollets. Cfr. A. E. L., *Conclusions capitulaires*, reg. 183, fol. 129 v°. On trouve d'autres refus de ce genre dans ce même registre. — En 1757, les députés des Etats avaient défendu de souscrire encore à des recès d'aumônes. C'est pour être exempté de cette mesure que les Récollets envoient une requête le 13 juillet. Cfr. A. E. L., Etats, *Impôts*, liasse 63. — Le 31 décembre 1765, le magistrat de Saint-Trond renonce aux services des Sœurs Grises. Cfr. STRAVEN, *o. c.*, t. V, p. 430.

lation s'était considérablement accrue au cours de l'époque moderne. Alors déjà, le problème de l'adaptation des paroisses aux besoins spirituels réclamait une solution urgente en raison des transformations démographiques et économiques.

Considérant ces circonstances, on comprend mieux dès lors pourquoi la révolution liégeoise, à l'opposé de la révolution brabançonne s'est directement inspirée des principes de la révolution française. Le Tiers-Etat liégeois, recruté principalement depuis 1684 parmi la bourgeoisie industrielle ou les gens de robe et gagné aux principes de souveraineté populaire et des droits de l'homme, étouffera les privilèges et le particularisme des corps ecclésiastiques et des communautés religieuses (1). Comme au XVIe siècle, c'est contre ceux-ci principalement que se déclenchera l'assaut révolutionnaire de 1789.

René BRAGARD.
Bibliothécaire à l'Université de Liège.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Décret du Conseil de la Cité de Liège réglant l'administration temporelle du couvent des Ursulines et des autres communautés féminines.

Liège, 19 juillet 1636.

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA VILLE DE LIÈGE. Placard, imprimé, S. l., 1636.

Nous, les Bourguemaistres, Jurez, et Conseil de la Cité de Liège. A tous ceux ausquels ces presentes parviendront, Salut, Sçavoir faisons comme par le syndicque de ceste Cité, nous ayt esté remonstré, que combien il ne soit loisible d'introduire ou establir en ceste dite Cité, Franchise, ou Banlieu aucun corps de communauté Ecclesiasticque, ou College regulier, et moins les estaller ens places, fonds, et maisons Bourgeoises, ou subjectes à la juridiction de la Cité, si ce n'est par octroy, et authorisation expresse du Magistrat, et Conseil d'Icelle, Ce neantmoins plussieurs congregations et assemblées nouvelles, et entre autres, une des filles, ou femmes se disantes

(1) H. PIRENNE, *o. c.*, t. V, pp. 351-356, 503-506.

Urselines, se seroient presumées de se glisser en ceste Cité, s'y approprier des places, et maisons bourgeoises, et choisissantes des Superieurs, et Juges Ecclesiastiques a leur plaisir pour pretendre s'exempter de la juridiction temporelle, et politicque de la Cité, secouuant les charges de la bourgeoisie à la surcharge des autres bourgeois, trafficquantes de leurs ouvrages, et manufactures dependantes de plussieurs des trente-deux bons mestiers, sans en estre, et se vouloir assubjectir aux lois d'iceux, et que pis est allechant et attirant des filles, et enfants de maisons et commodités, principalement Orphelines pour lesquelles elles exigeoyent des dotes, et deniers d'entrée tres exorbitants, mesme leurs feroyent passer des cessions de leurs patrimoines, et sur tel pretexte voudroyent succeder avec leurs autres coheritiers esgalement à tous biens, fonds, cens, rentes, clains et actions, credits, capitaux et marchandises de leurs Parents, en contravention non seulement de toutte bonne police, et des loix de ceste Cité, et Estat, mais aussy des privilèges imperiaux, particulièrement de la constitution de feu L'Empereur Charles cinquieme de tres auguste memoire, nous requerant pour ce d'en faire prendre information, pour paraprès y donner tel ordre et reiglement qu'il appartiendra, suivant ce ayante la remonstrance du dit syndieque esté communiquée ausdites Urselines, Icelles ont la dessus servy de responce ou rescription par laquelle elles se disoyent admises, et authorisées depart S. A. Sme en qualité, d'Evesque leur superieur ordinair, et qu'elles auroyent ignoré qu'aucune autre authorisation fuist requise, se disantes neantmoins contentes de s'acquitter de tous debvoirs requis envers le Magistrat luy representant l'utilité de leur Institut, qui est d'instruir, enseigner, et dresser les filles, et enfans en la vertu, et bonnes lettres sans aucun salair ou recompense pour dautant plus incliner le Magistrat à leur admission et authorisation. Et quand l'exorbitance, et exaction des dotes et deniers d'entrée, mesme aux allechements et attraictes des Filles orphelines, et heritieres, et successions leur objectées, elles en denyoient la vérité, confessantes neantmoins bien vray estre d'avoir fait des traictés, et accords avecque les parents et cohéritiers de telles filles orphelines de certaines sommes de deniers par eux à furnir au moyen desquels elles auroiyent quicté à tout leur patrimoine et partes, filiales, sur laquelle contestations des parties ledit syndieque a esté reiglé de dresser information ayants en suitte de ce bon nombre de tesmoins esté ouys en preuve de telles exorbitantes exactions et les attestations de plusieurs vieux Bourguemaistes receues touchant le droit, et authorité en ce cas competans à la Cité, et l'intérêt d'icelle. Ce faict et les parties ayantes servy, et produit d'une parte, et d'autre tout ce que leur auroit semblé pouvoir servir à l'esclarcissement,

et espluchement de cest affair, et à faciliter un reiglement convenable, pour estre à tousjours entretenu, et gardé par icelles, et observé les termes, et forme de proceder en ce cas requises de sorte qu'il n'en restoit que la determination et ordonnance de ce Conseil, ayant le tout meurement, et diligement fait examiner, et adviser par aucuns députés d'iceluy, et ouy la dessus leur rapport mesme en fait une exacte discussion en plein Conseil, icelluy specialement convocqué, et assemblé, avons statué prescrit et ordonné ausdites religieuses Urselines les reiglements et pragmaticque sanctions qui s'ensuivent.

Premier condescendant gratieusement a l'instante requeste d'un bon nombre de bourgeois, leurs parents, et amis, et eu esgard à leur institut, lequel icelles seront obligées d'observer, et entretenir à tousjours.

Une patente d'authorisation leurs sera depeschée, et expediée soubz le nom et authorité de Messieurs les Bourguemaistres Jurez, et Conseil, par laquelle leurs serat octroié à perpétuité de demeurer se tenir, et séjourner en la maison, et place bourgeoise maintenant par icelle choisie, et inhabitée dedans Liège, ou en tele autre que par eschambge, ou autrement elles pourroyent choisir auquel cas l'une, et l'autre demeurera de tele nature, et soubz le mesme pouvoir, et juridiction de la Cité.

Que tele leure place, et demeure seront, et demeureront subjects à la jurisdiction temporelle de la Cité, et bourgeoisie d'Icelle, et principalement à l'authorité des clefs Magistrales, pour pouvoir icelles exercer du mesme, qu'à l'endroit de toutes autres maisons, et places bourgeoises, et scituées en la Cité, Franchise et Banlieu nonobstantes touttes et quelconcques exemptions Ecclesiastiques ou autres qu'on pourroit pretendre au contrair.

Seront aussy jouissantes au regard desdites places, et maisons des Privileges et Franchises compectantes aux autres bourgeois; et ne pourra estre attempté contre icelles, sur les mesmes peines d'infraction de franchiese statuée contre ceux comettans aucunes foulles és maisons bourgeoises pour le regard de quoy, seront aussy lesdites religieuses, et leurdites maisons, et places prinses, et receues en la sauvegarde et singuliere protection du Magistrat, et de la Cité aussy à perpétuité.

Et affin d'obvier ausdites exorbitantes exactions des dotes, et deniers d'entrée des filles qui se rendent religieuses en leure compagnie, est ordonné que pour une fille de famille ayante encor ses pere, et mere, ou l'un d'Iceux, on ne pourra demander davantage que cent dalers de rente ou le capital d'iceux au denier quinze, ou bien moins scelon les moyens, et commoditez de leurs parents, sans pouvoir outrepasser la tierce parte de ce que telle fille pourroit

avoir si ses parents estoyent dès lors desviés, si ce n'est de leur gré, et celuy de leurs heritiers.

Et pour une fille orpheline de pere, et de mere, et heritiere on ne pourra exceder deux cents cincquante florins aussy de rente, ou bien le capital come dessus au mesme denier quinze, si toutefois leur tierce parte ne revenoit à la valeure de deux cents cincquante florins de rente, ou le capital d'iceux, on ne pourrat s'ellargir ny exiger davantage que ne portera laditte tierce sans pouvoir pretendre heriter, ou succeder plus avant, et ce tant au regard des receues, que celles à recevoir, ne soit que leurs proches, et heritiers ab intestat y soient consentans.

La moitié desquels dotes seulement apres le deces des filles, et Religieuses demeurera au cloistre pour servir à la fondation et l'autre moitié retournera ausdits proches, et heritiers legitimes ab intestat.

Voir ce entendu jusqu'à ce qu'icelles seront fondées seulement et après leur fondation suffisante icelles seront obligées de recevoir leures novisses, lesquelles n'excederont le nombre statué sans aucune dote, ains seulement en payant les fraix de leure novisserie, et les furnissant d'habitz compectens, sauve toutesfois qu'on leur pourra assiger, ou payer quelque pension pour leurs douceures, lequel nombre sera determiné par le Magistrat, à quel effect les Superieures d'icelles seront obligées de communiquer, et prendre resolution là dessus avec ledit Magistrat à fin le pouvoir justement proportioner à leur institut, ens huit jours peremptoirement apres la publication de ceste.

Et soy presentantes des surnumeraires lors, et apres laditte fondation competente on pourra pour icelles exiger une pension de cent dalers pour leurs entretien en la maison jusques à ce qu'elles reviennent au nombre, ou qu'elles viennent à mourir au paravant, au dessus d'une rente ou pension pour leures douceures comme en l'article precedent a esté dit, lesqueles rentes, et pensions retourneront au plus proche.

Pour le tout quoy faire autant mieux observer sera au pouvoir du Magistrat de se faire donner ouverture de leur registre, et designation de leurs revenus, et commodités, à celle fin pouvoir juger, et determiner de la competence de leure fondation, prennant esgard à l'entretien, et acquittement des charges des maisons et place de leur demeure, et biens, à l'alimentation, et vestition des filles religieuses, aux frais afferans pour les ornements requis au service divin, et toutes autres choses en dependantes.

Seront icelles Religieuses encor obligées faire une seule acqueste servante pour la generalité de tout le Couvent de chascun des

mestiers qu'elles voudront user, et exercer, et en faire aussi un seul relief de trente ans à autres.

Devera encor ledit Cloistre contribuer au payement des gaiges des tambourins, et piffres des compagnies Bourgeoises de leur quartier comme font les femmes vefves lors que l'on monte en garde avec le tambour comptant iceluy pour six menages de vefves.

Condition generale icy adjoustée, que quant touche la taxation et moderation des dotes et deniers d'entrée susreprins, icelle aura lieu seulement au regard des filles de la Cité et du Pays de Liège, et point au regard des estrangers, ains sera loisible de demander, et recevoir d'icelles estrangeres autant que leure bonne volonté portera, à celle fin qu'icelledicte fondation en soit d'autant plus advancée, entendu toutesfois, qu'elles ne reçevront davantage d'estrangers qu'à proportion de la tierce parte du nombre, qui se retrouvera audit Cloistre, lequel nombre devera estre constitué du moins pour les deux tierces des filles de la Cité, et Pays de Liège. Pour perpetuele memoire de tout quoy auons fait le premis enregistrer en registre de la Cité, et mettre en garde, et fait aux presentes soubimpresser le Seel aux causes, et les soubsigner par le Greffier Souverain d'icelle l'an de Grace mille six cents trente six du mois de Juillet le dixneufieme jour.

En conseil de la Cité de Liège tenu en la Sale haute le 19 de Juillet 1636.

Et là mesme a encor esté ordonné, que tous Cloistres de Dames ou filles, establies et estallées en cette Cité, Franchise et Banlieu soubz l'authorité Magistrale (sans laquelle ne s'en peut establir aucun) devera reçevoir, suivre et observer les mesmes loix et ordonnances que sont, et ont esté ce jourd'huy prescriptes aux Religieuses Ursilines.

Par Ordonnance expresse dudit Conseil.
H. Le Clerc.

II

Réponse du Tiers-Etat au Comte de Loewenstein-Rochefort, gouverneur de Bouillon, délégué du prince-évêque aux journées des États. Articles relatifs aux biens de mainmorte.

Liège, 23-27 septembre 1638.

Archives de l'État a Liège. *Recès du Clergé secondaire*, reg. 5 (1630-1646) fol. 323 v°-328. Copie du temps.

Response du Tiers-Etat avec les articles mentionez dans les responses du premier et deuxième Estat.

Messieurs du Tiers Estat, en se conformant à la proposition de Son Altesse Sérénissime du 22 courrant faite au Chapitre Cathédralle en plaine assemblée des Estats du Pays de la parte de Sa dite Alteze le 27 dudit mois par son Excellence le Conte Levestein-Rochefort..., trouveroient expédient voir nécessaire pour le bien du pays...

Premièrement de faire députation par chacque membre dudit Estat de quelquez seigneurs ou personnes idoines pour aviser le concept de la réformation et des coustumes affin passer outre au plus tost à la publication comme au cas appartiendra et les faire observer.

. . .

27. de pourveoir aux nouveaux cloistres lesquels sont introduits depuis quelques années et s'introduisent de jour en jour lesquels s'emparent des meilleures places et attirent à eux les enfants les plus commodes à leurs commoditez.

28. Que les cloistres et monastères tant anciens que reçeus soyent réglez touchant ce qu'ils pouroient prendre pour ceulx ou celles qui y entreront et que le tout soit subjet à retour après leur décès sans qu'aucune disposition au contraire soit de valleur.

29. Qu'il ne soit pas permis aux ecclésiastiques, collèges, monastères, cloistres et pieux lieux estrangers d'acquérir à quel titre que ce soit par contrat entre les vives soit par disposition de dernière volonté biens immeubles en ce pays à peine que les vendeurs et achapteurs seront privés de la chose laquelle serat acquise à l'Estat.

30. Que les monastères et cloistres qui ont acquis depuis dix ans ença maisons ou demeure dans les villes ayent à porter les charges publicques ausquels les possesseurs d'icelles estoient subjets.

31. Que nul nouveau cloistre puisse estre introduit dans aucune ville de ce pays si ce n'est par le conseil du magistrat et communaulté.

32. Que nul monastère ni cloistres tant anciens que reçeus puissent bastir au futur, extendre ou hausser leur bastiments ny dilater leur demeure sans la mesme permission.

33. Que la Caroline soit exactement observée sans ce que l'on puisse amortir les biens.

34. Que tous les fonds et biens immeubles que seront donnez ou laissez aux ecclésiastiques, monastères et pieux lieux et ceux qui seront par eux acquis soyent à tousjours rédimibles au denier saise, quant aux rentes et selon l'estimation commune, quant aux fonds selon le cours des deniers qui sera au temps de la rédemption

laquelle se poura faire par les proches ou par les débiteurs des rentes...

[Suite à la réponse du Tiers-Etat].

Messieurs ayant fait reveue du concept des articles faits es assemblées précédentes ont trouvé à propos d'adjouster l'esclareissement suivant.

. . .

Au 34e article. — Qu'au défault de retraict par les proches ou débiteurs, qu'il soit permis à tous et un chacun surcéant du pays de le faire réservant néantmoins aux proches et débiteurs le droit d'arrier retraict à tousiours sans ce qu'ils en soyent privez à jamais soubz pretext de prescripts d'aulcun laps de temps mesme de cent ans et plus...

III

Remarques émises par le Chapitre de Saint-Lambert au sujet de la réponse du Tiers-Etat à la proposition du prince-évêque.

Liège, 27 septembre 1638.

Archives de l'État à Liège. *Recès du Clergé secondaire*, reg. 5 (1630-1646) fol. 314 vo et 317.

Messieurs du Chapitre cathédral ayant eu copie des articles advancez de la part de Messieurs du Tiers-Estat... donnent leur responce et advis suivant.

. . .

Comme les contenuz des 33e et 34e [articles] avec leurs additions et ce que touche les ecclésiastiques et leurs biens concerne généralement tout le corps du clergé, Messieurs ne peuvent faire aucune déclaration avant d'avoir sur ce traicté avec le clergé secondaire, notament attendu les mandements cassatoirs et inhibitoirs contrairs de Sa Saincteté, le consentement de laquelle en tout évènement est requis, lequel intervenant Messieurs ne feront difficulté de consentir à la Caroline sans l'excéder ou aucunement l'innover comme aussi ne peuvent accorder la faculté mentionée au 35e (1).

(1) Cet article concerne les rentes rédimibles.

IV

Concept établi par les députés des trois Etats avec le comte de Rochefort pour être transmis et approuvé par les différents Etats.

Liège, 27 septembre 1638.

Bibliothèque centrale de la ville de Liège. Fonds U. Capitaine, nº 8088, *Proposition de Messieurs les bourguemaistres de la Cité de Liège au Conseil et 23 bons mestiers d'icelle.* Imprimé, 8 ff. in 4º, Liège, 1638. On trouve les mêmes articles dans la réponse du clergé secondaire. Cfr. Archives de l'État a Liège. *Recès du Clergé secondaire*, reg. 5 (1630-1646) fol. 329 vº.

MESSIEURS, Il est assez cognu,...Son Excellence le comte de Rochefort, Lewensteyn et Wertheim, laquelle a esbauché la Négotiation le 27 du mois de septembre dernier à l'applaudissement et acclamation général, à la suitte de quoy s'estant du depuis tenu pour l'achevement de cest affaire si important au bien et conservation commun diverses assemblées, esquelles a esté advancé et traicté tout ce qui ce pouvoit, l'on en est venu à la parfin par mutuel consentement de touts à un concept de divers poincts, lesquels vont icy joincts par l'exacte observance, desquels l'on veut espérer (avec la grâce de Dieu) que ce dit Estat pourra reprendre son premier lustre, et les subjects d'iceluy estre maintenus en leurs anciens droicts, privilèges, franchises et libertez. Outre quoy, vous voirez aussi par un concept séparé du premier cy embas inséré, ce qui semble estre à propos pour assoupir quelques difficultez particulières entre Sadite Alteze et la Cité, qui ne touchent aux autres Estats...

S'ensuit le premier concept mentionné par la proposition.

Premier qu'un chacun soit traicté selon loix, paix faites, coustumes et statuts du païs, et qu'ils soient exactement observez comme aussi tous concordats et privilèges...

XVII. Que les cloistres deveront estre réglez quant au poinct de leurs commoditez et biens temporels, et qu'en la réception ils ne pourront excéder la taxe qui leurs sera ordonnée pour la réception de celuy ou celle qui entrera en religion parmy l'intervention et consentement de ceux à qui cela touche.

XVIII. Que nuls monastères ou Eglises exstants hors du païs puissent acquérir soit par achapt, succession ou aultres tiltres quelconques, des cens, rentes, terres ou autres biens immeubles gissants au païs de Liège, et que nul subject dudit pais puisse vendre, transporter et donner soit par testament ou autrement tels biens immeubles ausdits monastères, Eglises ou autres pieux lieux sur peine de confiscation d'iceux, ny aucunes courtes ou

justices du pais présume d'en donner œuvres de loix ou possession de tels biens, sur peine de nullité des actes et d'en payer autant que lesdits biens, dont il auront donné les œuvres ou possession pourront valoir, à appliquer au prince et à l'Estat conformément aux privilèges et édicts cy devant faits.

. . .

V

Réponse du chancelier et des chanoines Marcelis et de Chockier aux délégués du Tiers-Etat et de l'Etat Noble au sujet de la confirmation de la Caroline.

Liège, 5 novembre 1646.

ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE. *Députés de l'Etat primaire*, reg. 36 (1644-1649) fol. 254 v°.

In congregatione Reverendorum ac generosorum Dominorum meorum Cancellarii, Marcellis, Chockier, de Hollogne, Consulum Liverlo et Jamaert, advocati Dans et Lochon (1) habita in aedibus dicti Domini Cancellarii, 5 novembris 1646.

In congregatione habita in aedibus generosi Domini Cancellarii facta fuit mentio mediorum per ordines in postrema dieta, in subventionem necessitatum patriae concessorum necnon aliorum articulorum per ordinem equestrem et Tertium statum propositorum Carolinae scilicet preventionis necnon feudorum secundariorum ad libitum Nobilium et independenter onerationis. Super quibus Domini mei deliberantes censuerunt (2) sub beneplacito Capituli per modum provisionis et citra quodvis prejudicium necnon salvis utriusque Cleri exemptionibus Carolinae approbationem admitti posse, dummodo tamen tertius status indilate realiter et

(1) Le grand chancelier était Paul-Jean, baron de Groesbeeck, chanoine noble de Saint-Lambert en 1618 et abbé de Dinant en 1625, qui devint prévôt en 1652. Les autres représentants du Chapitre sont Servais Marcelis et le vicaire général Jean de Chockier. Cfr. DE THEUX DE MONTJARDIN, *o. c.*, t. III, pp. 212, 242-243, 247-248. — Le délégué de l'État Noble était sans doute Gérard de Hollogne, seigneur de Hollogne, Busin et Failon, qui fut reçu à l'État Noble en 1638. Cfr. L. JEUNEHOMME, *Hollogne aux Pierres*, p. 28, Liège, 1912. — J. DARIS, *o. c.*, *XVIIe siècle*, t. I, pp. 202 et 256. — François de Liverlo et Renard Jamart étaient bourgmestres de Liège en 1646. Charles d'Ans l'avait été l'année précédente. Cfr. J. G. LOYENS, *o. c.*, p. 413. — Lochon était commissaire de la Cité. Cfr. H. VAN OPHOVEN et ABRY, *Recueil d'armoiries*, éd. par le chevalier DE LIMBOURG, t. I, p. 336, Liège, 1930. Voir aussi la note ci-dessus, p. 333, note 2.

(2) En marge du registre, on lit : « Vide decretum capitulare septima novembris latum super huius recessus reprobatione ». Cfr. ci-dessus, p. 333, note 3.

cum effectu praefata media, vel saltem maiorem illorum partem debite executioni demandari curet. Alias minime nec aliter alia duo puncta tanquam impertinentia et a ratione aliena recipientes.

VI

Réponse du Chapitre de Saint-Lambert à la proposition du prince-évêque Ferdinand de Bavière communiquée à la journée des Etats tenue au Chapitre.

Liège, 16 janvier 1647.

Archives de l'État a Liège. *Députés de l'Etat primaire*, reg. 36 (1644-1648) fol. 280 v°. — *Ibidem*, *Conclusions capitulaires de Saint-Lambert*, reg. 151 (1646-1647) fol. 151.

Messeigneurs les doyen et Chapitre de l'Eglise cathédrale de Liège en répondant à la proposition de Son Altesse Sérénissime faict en l'Assemblée des Etats tenue le 16 janvier 1647 appliquent la responce faite le 16 janvier 1646 cy en bas insérée emprès de laquelle ils demeurent...

Et pour la réformation des tribunaux proposée en la journée tenue le 19 septembre dernier, Messeigneurs consentent que les points sur quels l'on est tombé d'accord soient mis en exécution.

En oultre pour obvier aux abus et preiudice qui se font et sont faits par les ecclésiastiques estrangers conquestants et achaptants biens, rentes, fonds et revenus dans ce pays (ne leurs estants mesme permis et aux ecclésiastiques d'icy deffendus d'acquérir en leur pays y déclarent que tels ventes achapts, donations, légats et succession cy devant faites à leur advantage depuis la date... se pourront tousiours rachapter et rédimer par les parents et proches, mesme qu'au futur tels vents, achapts, donations, légats et successions susdittes ne se pourront plus faire à peine de nullité et ce soub le bon plaisir de Sa Saincteté et de sadite Alteze Sérénissime.

Et pour les abus qui se glissent parmy les religieux et religieuses de ce pays, Messeigneurs requèrent Son Altesse Sérénéssime de les vouloir réformer tant en règlant les monasters désia admis et fondez, qui ne laissent pourtant de prendre à la réception sommes notables incommodant bien souvent les familles et parents et empeschant beaucoup de jeunesse, n'ayant pas le moyen de contribuer ces sommes, de ne pas servir Dieu selon leur vocation, et qu'au futur sadite Alteze Sérénissime soit servie de n'en admettre davantage qu'après une cognoissance de cause bien pertinente.

Mesdisseigneurs supplient Son Altesse Sérénissime de prendre en bonne part ceste présente résolution. Fait au Chapitre, ce 17 janvier 1647. N. Verlaye, 18 janvier.

VII

Réponse du Chapitre à la proposition du prince faite aux Etats réunis en la ville de Visé le 29 juillet 1648.

Liège, 4 août 1648.

ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE. *Journées de l'Etat Noble*, reg. 14 (1642-1650) fol. 62-62 v°. — *Députés de l'Etat primaire*, reg. 36 (1644-1649) fol. 324 sv. — *Conseil Privé*, reg. 172 (1648-1771), *Résolutions votées aux Journées d'Etat et communiquées au Conseil privé pour les mandements exécutoires*, non fol.

. . .

17) En outre pour obvier aux abus qui se font et sont faits par les ecclésiasticques estrangers conquestans et achaptans biens, rentes, fonds et revenus dans ce pays (ne leurs estant mesme permis et aux ecclésiasticques de ce pays défendu d'acquérir en leur pays) déclarent que telles ventes, achapts, donations, légats et successions ci-devant faits à leur advantage depuis la date de... se pourront tousiours rachapter et redimer par les parents et proches mesme qu'au futur telles ventes, achapts, donations, légats et successions susdittes ne se pourront plus faire à peine de nullité.

18) Item que les ecclésiastiques intranes qu'il y soit aussy faite quelque modération touchant les acquestes des biens immeubles le tout soub le bon plaisir de Sa Saincteté et de Son Altesse Sérénissime

19) Davantage pour remédier aux abus qui se glissent entre les religieux et religieuses de ce pays, mesdis seigneurs requièrent son Altesse Sérénissime de voulloir réformer et régler les monastères desia admis et fondez (qui ne laissent pourtant de prendre à la réception des religieux ou religieuses sommes notables et excessives) incommodant bien souvent les familles et parents et empeschant beaucoup de jeunesse d'y pouvoir entrer et servir Dieu selon leur vocation pour faulte de moiens et que le nombre des religieux et religieuses soit augmenté à proportion des revenus de leur monastère.

20) Et pour le futur que Son Altesse soit servie d'en admettre facillement d'autres monastères ou cloistres point nécessaires à la charge du publicque et au préjudice de ceux qui sont désia admis auparavant.

Suppliant Son Altesse Sérénissime de vouloir prendre de bonne part ceste leur responce, opinion et résolution, laquelle ils submettent au jugement très sage de Sadite Altesse avec offres de leurs très humbles services. Donné au Chapitre Cathédral de Liège, ce 4e d'Aoust 1648. Signé par ordonnance de mesdits Seigneurs J. Mauger [1].

[1] Ce dernier paragraphe ne figure que dans le registre 172 du Conseil Privé.

Table des matières

Pages

INTRODUCTION 285

I. APERÇU DU PROBLÈME AU MOYEN ÂGE 286
Diplôme de Henri V, 1107. — Autorisation de l'évêque pour la fondation des couvents. — Mort civile des religieux. — Profession solennelle des religieux et dot religieuse. — Conditions des fondations de couvents à Liège.

II. L'EDIT DE CHARLES-QUINT ET SON APPLICATION A LIÈGE AU XVIe SIÈCLE 292
Motifs de mécontentement des laïques. — Législation sur la mainmorte aux Pays-Bas et à Liège. — Pourparlers préliminaires avant la ratification par les Etats liégeois, le 3 mai 1527. — Le droit d'amortissement. — Arrêt dans la fondation des couvents jusqu'à la fin du XVIe siècle.

III. PROPAGATION DES ORDRES RELIGIEUX (1580-1636) 301
Ordres nouveaux et réformés. — Attitude de la Cité et du Chapitre Saint-Lambert. — Prescriptions canoniques et diocésaines. — Multiplication des couvents sous Ferdinand de Bavière. — Les Etats laïques et la Cité réclament la confirmation des privilèges impériaux. — Résistance du clergé.

IV. DÉCRETS DU CONSEIL DE LA CITÉ RELATIFS AUX COUVENTS (1636-1640) 313
Attitude hostile de la population. — Décret du Conseil relatif à l'administration des couvents de femmes, 9 juillet 1636. — Protestation du Chapitre cathédral. — Exigences du Tiers-Etat sur la mainmorte pendant les pourparlers avant la paix de Tongres (1640).

V. DE LA PAIX DE TONGRES A LA PAIX DE SAINT-GILLES (1640-1650) 323
Recès des Etats Noble et Tiers du 20 octobre 1642. — Opposition de la population à la construction des nouveaux couvents. — Edit de la Cité en 1644. — Ordre d'imprimer l'Edit du 3 mai 1527 soussigné par les greffiers des Etats Noble et Tiers. — Protestation du Chapitre à ce sujet. — Nouvelles pressions de la part des Etats laïques pendant la seconde révolte de la Cité (1646-1649).

VI. FIN DE L'ESSOR DES ORDRES RELIGIEUX (1650-1789) 336
Edition de l'ouvrage de Pierre de Méan. — Capitulation de Maximilien-Henri de Bavière. — Le clergé contraint à se soumettre aux impôts. — A partir de 1660, nouvelles interventions des Etats laïques au sujet de la mainmorte. — Projets pour la réforme de la justice et la codification de la coutume. — Décrets du Conseil de la Cité de 1676 à 1684. — Réflexions sur la politique liégeoise pendant le XVIIe siècle. — Confirmation des privilèges impériaux par l'empereur le 6 novembre 1693. — Recès du Chapitre cathédral et du Conseil de la Cité en 1707 et en 1712. — Négociations avant la ratification des privilèges impériaux par les Etats le 29 décembre 1727.

CONCLUSION 351

PIÈCES JUSTIFICATIVES 357

PARTIE ADMINISTRATIVE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE SUR L'ACTIVITÉ DE L'INSTITUT EN 1952

Le rythme accéléré de la vie de l'I.A.L. finit par faire considérer comme purement normales des activités qui furent, à l'origine, présentées comme des initiatives.

Les conférences du dimanche, les excursions, dirigées respectivement par MM. Dumont et Dewez, aussi réussies que celles de l'année précédente, n'en ont pas moins exigé, de la part des organisateurs, compétence et discernement.

Sous l'experte direction du professeur Léon-E. Halkin, l'Ecole Pratique d'Histoire et d'Archéologie Régionale, prend de plus en plus place parmi les activités habituelles de notre compagnie.

Etant donné le désintéressement total des confrères qui, professeurs ou conférenciers du dernier vendredi du mois, rendent possibles ces nombreuses activités intellectuelles, il m'est permis de les ranger dans une catégorie spéciale que j'appellerai les activités gratuites, ne grevant presque pas notre budget.

Il n'en va pas de même des publications qui ont obéré lourdement nos ressources. La conjoncture économique aussi bien que l'émulation qui anime les auteurs en sont la cause.

Qu'en présence du problème que pose l'avenir de nos publications, chaque membre se considère comme détenteur d'une faible part dans une société commerciale qui ne connaissant plus l'aisance et partant l'indépendance du début, doit, par la qualité, s'imposer à l'attention des pouvoirs publics, dispensateurs de subsides vitaux. L'Etat et la Ville sont heureusement à nos côtés. La Province nous accorde autant de sollicitude qu'aux sociétés philharmoniques locales.

Mais puisque nous acceptons les deniers des pouvoirs publics, nous devons nous efforcer de répondre aux désirs des généreux donateurs.

Comme la Ville avait inscrit à son budget un important subside pour assurer l'impression d'un catalogue consacré aux collections de nos Musées, tout en ne méconnaissant pas un si beau geste, nous avons estimé que notre intérêt nous imposait d'éditer nous-même le guide projeté. Question de prestige et d'autonomie.

Dans notre pensée première, le guide devait être inclus dans le bulletin et un certain nombre de tirés à part cédés en contrepartie à la ville. L'ampleur de ce travail risquant de faire reporter à plus tard l'impression d'autres articles de valeur, le bureau décida de lui réserver une place dans les Publications Extraordinaires et d'éditer quand même un bulletin.

L'obligation d'utiliser les subsides dans l'année de l'octroi, ne permet pas de lambiner. Ce n'est pas seulement ce principe de comptabilité publique que nos confrères doivent avoir présent à l'esprit lorsqu'ils jugent nos réalisations, peut-être trop rapides, mais oublient-ils que l'Histoire se montre généralement sévère pour les stratèges qui n'ont pas manœuvré à temps.

Nous avons préféré les risques d'une charge conduite avec quelque précipitation à la circonspection stérile qui menaçait, d'ailleurs, de nous enlever l'initiative des opérations.

Le devoir qui incombe à tout ami de l'I.A.L. est d'acheter le catalogue pour nous permettre de reprendre le cours normal de nos publications. Car depuis deux ans, la chronique n'a plus paru. Elle s'est révélée indispensable à notre vie : elle conserve l'écho de brillantes conférences du vendredi, elle permet d'attirer l'attention des archéologues sur des découvertes utiles ; elle fournit le reflet de toute notre activité, ce qui autorise au moins, le secrétaire à vous fournir un rapport moral assez bref.

Messieurs les conservateur, trésorier et bibliothécaire vont vous entretenir des progrès réalisés dans leurs départements.

Maurice Yans.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE SUR L'ACTIVITÉ DE L'INSTITUT EN 1953

La situation financière obérée a ralenti notre activité. Le bulletin n'a pu paraître et la chronique est toujours absente des rayons de notre bibliothèque. Par contre toutes les autres activités ont connu le succès.

Les conférences du vendredi ont permis à l'assemblée de prendre connaissance, en première audition, de travaux qui bientôt trouveront place dans nos publications ou ont déjà été publiées dans des revues sœurs. C'est le cas pour les communications de MM. Bragard, Delatte, Hansotte, Hanquet, Hardy.

Des problèmes archéologiques y ont été renouvelés par MM. Pieters et l'abbé Ruyschaert, venu de Rome, à l'intervention de M. Halkin.

L'érudition bibliographique fut brillamment défendue par MM. Lambot et Stiennon.

La commission des excursions a fait preuve d'une activité débordante en conduisant nos membres auprès des trésors des régions voisines de la principauté.

L'Ecole Pratique poursuit sa mission didactique, suscite ou raffermit des vocations.

Le tableau détaillé de l'ensemble de nos activités paraîtra dans la chronique sous presse. Devant semblable palmarès, les Pouvoirs publics — la Ville et l'Etat — n'hésiteront pas à nous continuer leur appui. Nous les en remercions.

Maurice YANS.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE SUR L'ACTIVITÉ DE L'INSTITUT EN 1954

La Chronique Archéologique publiera le tableau synoptique de nos activités diverses. Ce qui me permettra à la fois d'être bref et de souligner l'originalité de l'impulsion que le bureau a cru devoir donner à nos recherches.

Naguère, les publications consacrées à la période gallo-romaine nous assuraient la sympathie attentive des sociétés savantes. Un déclin dont nous n'avons pas à analyser les causes, s'était manifesté depuis quelque temps. Le bulletin à l'impression va fournir une étude digne de celles de nos grands pionniers de l'archéologie.

La tribune a permis également de développer des idées nouvelles allant de l'Omalien à la Lactation de Saint-Bernard et à Jean Delcour, en passant par la villa de Pompei. Des questions touchant à la musicologie, la numismatique, l'histoire économique, l'histoire des institutions y furent également débattues. Le brillant exposé d'une invitée étrangère a rendu indirectement hommage à l'état avancé des préoccupations de l'Institut.

Au chapitre de l'Ecole Pratique, notons la collaboration des trois sociétés liégeoises qui par l'intérêt et le concours de monde qu'elle a provoqués, fait augurer favorablement de grandes réalisations prochaines. Il ne s'agit pas de faire rentrer au bercail les brebis trop indépendantes mais d'intensifier le travail en commun dans le respect de l'autonomie de chacun.

La commission des excursions a bien œuvré. Le voyage d'études qu'elle a entrepris, entre autres, en Bourgogne, a distrait et instruit nos membres ; il a, de plus, affirmé la présence de l'Institut auprès des sociétés étrangères déjà favora-

blement disposées par l'échange de nos publications, organisé en grand sur le plan universitaire.

Les rapports de Messieurs les conservateur, trésorier et bibliothécaire vont démontrer d'une façon plus approfondie l'ampleur de nos réalisations et la sagesse de notre administration.

Maurice YANS.

LES MUSÉES CURTIUS ET D'ANSEMBOURG
RAPPORT DU CONSERVATEUR [1]. ANNÉE 1952

I. — Musée Curtius

1° Travaux d'ordre muséographique. — L'épuisement maximum de la réserve des pièces de collection est complètement réalisé, suivant le programme esquissé dans notre rapport de l'an dernier. Les longs travaux de collationnement et d'étiquetage sont continués. Nous avons établi un relevé estimatif des nombreux dépôts effectués par les Musées Curtius et d'Ansembourg au bénéfice temporaire de différents organismes de Liège. Actuellement, dans les domaines connexes du mobilier et de la décoration des intérieurs, les Musées Curtius et d'Ansembourg ne sauraient plus consentir de nouveaux dépôts sous peine de rompre l'équilibre esthétique de leurs salles d'exposition.

Après certains aménagements, les caves du Musée renferment, en ordre principal, les réserves « lapidaires » et la réserve « briques de foyer, jettes, carreaux de faïences ».

2° Travaux d'entretien, d'appropriation et de sauvegarde. — Dans le bâtiment principal, *l'installation contre l'incendie* a été modernisée et prolongée jusqu'au 3e étage des greniers ; dans les annexes du Musée Curtius et dans les bâtiments occupés actuellement par le Musée de la Vie wallonne, elle a été entièrement réalisée.

Une série *d'humidificateurs* a été fournie au Musée pour remédier aux effets destructeurs du chauffage central (dégâts causés aux tableaux et bois polychromés).

[1] Le premier rapport (exercice 1951) du conservateur soussigné, nommé en décembre 1950, a été publié dans le tome LXIX (1952) du B. I. A. L., pp. 211-228.

Pour combattre la poussière, le placement de *bourrages en cuir aux fenêtres* a été continué au rez-de-chaussée (salle aux bronzes d'Angleur).

Vitrines. — Deux nouvelles vitrines destinées à la section préhistorique, réinstallée l'an dernier au troisième étage, ont été fournies. Le renouvellement des vitrines d'ancien modèle est systématiquement poursuivi ; il est en bonne voie de réalisation complète, car la Ville de Liège alloue annuellement au Musée un crédit à cet effet.

Des tables ont été confectionnées en vue de la réutilisation rationnelle des vitrines à dos d'âne des réserves ; ces vitrines, à présent installées au 3e étage, contiennent une partie de la collection Cumont. De nouveaux *socles* ont été exécutés pour le rez-de-chaussée de la cage d'escalier menant à la salle Baar.

* * *

La cage d'escalier conduisant aux bureaux du Conservateur a été repeinte. Une cloison a été placée au 3e étage, pour séparer la salle Cumont de l'atelier de l'homme de peine. Cette salle a été entièrement repeinte.

La mise au point et l'extension de l'éclairage électrique dans les salles du Musée Curtius ont été poursuivies. Elles ont permis l'ouverture nocturne du Musée.

3° Restauration des pièces de collections. — La restauration des œuvres abîmées est continuée. Elle a porté sur des tableaux, bois sculptés, un meuble (cabinet noir de la Salle Renaissance) et quelques pièces en métal.

4° Prêts d'œuvres à des Expositions. — A l'Exposition « Vier Eeuwen Nederlands » (La Haye, Gemeentemuseum) et à l'Exposition « Utrechts Zilver » (Utrecht, Centraal Museum), la plaquette en argent de Paul van Vianen, datée 1610, a figuré. — Cf. Les catalogues de ces expositions.

La participation du Musée Curtius à l'Exposition « Passé, Présent et Avenir de la Cité », qui s'est tenue en septembre-

octobre dans la salle des pas perdus de l'Hôtel de Ville de Liège, a été importante. Elle a porté sur des pièces s'étendant chronologiquement des temps préhistoriques au XIXe siècle. — Cf. J. Philippe, dans *Catalogue de l'Exposition Passé, Présent et Avenir de la Cité*, Liège, 1952.

Le grand plan de la cathédrale Saint-Lambert, qui orne la Salle des Conférences, a figuré à l'Exposition « Liège, de l'an 1000 à l'an 2000 » (Liège, Musée des Beaux-Arts, Grande Quinzaine liégeoise).

Deux moulages (une hache-marteau préhistorique et une pièce de monnaie romaine) ont été envoyés à une exposition locale organisée à Holsbeek près Louvain.

5° Fréquentation du Musée. — A titre d'essai, le Musée Curtius a été ouvert régulièrement le mercredi soir de 19 h. 30 à 22 h., avec visite guidée à 20 h. Du 28 mai au 17 décembre, 1032 visiteurs ont participé à ces visites nocturnes. Le résultat ayant été des plus encourageant, la Ville de Liège a décidé une nouvelle période d'ouverture du soir qui portera sur toute l'année 1953.

Le bâtiment principal du Musée, sauf le troisième étage (section de Préhistoire) et la salle aux argenteries, non encore éclairés, a été accessible au public, de même que, dans les annexes, les salles d'exposition Baar et Charlier.

M. P. Colman, étudiant en Histoire de l'Art et Archéologie a été désigné comme Guide pour ces visites du soir au Musée Curtius. Dans la série annuelle des cours de l'Ecole pratique d'Histoire et d'Archéologie régionales, quatre visites guidées spéciales ont été confiées à M. L. Dewez, H. Frère et au Conservateur.

Le Musée Curtius a été visité par 12.617 personnes, se répartissant en 9607 visiteurs isolés et 3010 visiteurs faisant partie de groupes belges et étrangers.

Ces chiffres ne comprennent pas les visiteurs qui participent aux manifestations que l'Institut archéologique liégeois organise régulièrement dans les locaux du Musée Curtius : Conféren-

ces mensuelles, Cours de l'Ecole pratique d'Histoire et d'Archéologie régionales, Conférences du dimanche (336 auditeurs).

Ecoles de la Ville de Liège et banlieue : Normales de Fragnée, Saint-Luc, de Mécanique du quai du Condroz, des Filles de la rue des Clarisses, des Filles de la Croix du Mont Saint-Martin, Orphelinat des garçons du Vertbois, Ecole d'Armurerie, de garçons Ch. Bartholomez, Sainte-Marie, professionnelle de demoiselles de la rue Féronstrée, communale Crèvecœur, sociale de l'Avenue Rogier, normale de la rue Maghin, du Thier à-Liège, Collège Saint-Servais, filles de Hazinelle, Home Sainte-Marie, communale de Xhovémont : 569 visiteurs.

Ecoles de l'extérieur : Professionnelle de filles de Jemeppe-sur-Meuse, de garçons de la même localité, Ecole d'artillerie de Saive, Ecole de Spa, Collège de Gemmenich, Ecole Decroly de Bruxelles, communale d'Ocquier, libre d'Ouffet, communale d'Oupeye, communale de Forest, normale de Jodoigne, communale de Chênée, catholique de Herstal, communale de Cheratte, communale — garçons et filles — de Saint-Nicolas-lez-Liège, communale de Haccourt, communale de Grâce-Berleur, communale de filles de Wandre : 859 visiteurs.

Visites en groupes : Le Terroir, guidé par M. Dewez ; Elèves de l'Université avec leur professeur, le comte de Borchgrave ; groupes de Dames guidées par Mlle van Heule ; groupes guidés par M. Boniver ; groupe guidé par M. le chanoine Coenen ; convalescents de l'Hôpital militaire Saint-Laurent ; Ecole d'Artillerie ; Groupe d'Aviation ; Expansion belge, guidé par M. Dewez : 550 visiteurs.

Groupes et personnalités : Le Comité international du Verre (MM. Smith, Président ; Harden, Conservateur à l'Ashmolean Museum d'Oxford, et Lamm, Professeur à Upsala) ; Dames de la XVe Session du Comité international de Médecine et de Pharmacie ; Institut de l'Université de Bonn (Professeur Kleemann et ses élèves) ; XIe semaine d'Art belge (participants appartenant à douze nations).

Parmi les personnalités étrangères qui ont tenu à visiter individuellement le Musée, je me ferai un plaisir de citer :

— Andersen, du Musée national de Copenhague ;
— Mme Braum-Mendès, Argentine, épouse d'un professeur-médecin ;
— Jean Bretonnière, artiste fantaisiste français ;
— Peter V. Glob, Professeur à l'Université d'Aarhus ;
— Haraucourt, ancien Conservateur du Musée de Cluny ;
— Goubier, Professeur à la Sorbonne ;
— Latour, Conservateur des Musées d'Arles ;
— L. A. Mayer, Professeur à l'Hebrew University de Jérusalem ;
— Dr Karl J. Naar ;
— Dr Paul Schoenen, Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université technique de Rhénanie-Westphalie à Aix-la-Chapelle ;
— Mlle Weneke Slomann, Assistent Curator à l'Université d'Oslo ;
— Jérôme Strauss, Vice-Président de la Vandium Corporation of America, Collectionneur de verres à New-York ;

Signalons aussi la visite faite par Monsieur le Gouverneur de la Province de Limbourg.

6° Service photographique et de documentation. — Accroissement de nombreux négatifs représentant principalement des pièces de collection des Musées Curtius et d'Ansembourg (Fonds Ville de Liège, Fonds I.A.L. et commandes de photographies passées aux Musées).

Une collection de diapositives a été amorcée par l'I.A.L.

La riche série de clichés typographiques de l'I.A.L. est logée au 1er étage du Musée.

En dehors des fichiers (numériques et analytiques) et des études imprimées (publications relatives aux inventaires des Musées et à la muséographie en général), la documentation comprend des cartes, relevés, rapports de fouilles et autres, etc..., qui ressortissent à la matière des diverses sections des Musées (Préhistoire, Romain, Franc, Numismatique,...). Elle est susceptible de s'agrandir utilement.

II. — Musée d'Ansembourg

1° Entretien et mise en valeur du bâtiment. — Le petit bureau donnant sur la salle à manger, à présent ouvert au public, et la salle Delheid, anciennement réserve et à présent bureau du Conservateur, ont été remis en état (tapissage et peinture). La grille en fer forgé du balcon a été restaurée. Nous avons obtenu un subside pour l'éclairage rationnel du Musée. Actuellement, les essais ont été réalisés, et les deux lustres du rez-de-chaussée sont éclairés.

2° Restauration de pièces de collection. — Des tableaux ont été restaurés (portrait d'un gentilhomme — petit salon attenant au salon aux tapisseries — et deux portraits de femme d'époque Louis XVI — salle Elsen). Les tapis de pied furent nettoyés. Un fauteuil Louis XVI a été recouvert d'une nouvelle soierie.

3° Fréquentation du Musée. — Le Musée d'Ansembourg a été visité par 6108 personnes, se répartissant en visiteurs isolés : 5044; visiteurs en groupes : 1084.

Ecoles de la Ville de Liège et banlieue : Saint-Luc, Filles de la Croix du Mont Saint-Martin, normale de Fragnée, Saint-Jean-Berchmans, moyenne de Jonfosse, Saint-Barthélemy, professionnelle de la rue Féronstrée, écoliers divers : 147 visiteurs.

Ecoles extérieures à la Ville de Liège : Pensionnat de demoiselles de Gosselies, Professionnelle de filles de Jemeppe-sur-Meuse, Collège de Gemmenich, Athénée de Morlanwelz, Lycée d'Uccle : 161 visiteurs.

Visiteurs étrangers : américains, français, etc... : 481 visiteurs.

Visiteurs en groupes : Jeunesse éducation professionnelle, groupe guidé par Mlle van Heule, groupe guidé par M. Dewez, Dames des prisonniers politiques de Dachau, Congrès des médecins, convalescents de l'Hôpital militaire Saint-Laurent, Congrès des notaires, Expansion belge guidé par M. Dewez,

Italiens participants au Congrès international des Sciences mathématiques.

Visite nocturne du 19 *décembre* : 30 visiteurs.

Plusieurs personnalités étrangères, dont les noms sont repris sous la rubrique Musée Curtius, ont rendu visite au Musée d'Ansembourg. Ajoutons-y Mme Lucienne Delyle, chanteuse fantaisiste française.

La Ville de Liège a organisé cinq réceptions dans les salons du musée : en l'honneur du romancier M. Georges Simenon (23 avril) ; à l'occasion de l'inauguration de la Foire internationale de Liège (26 avril) ; pour des journalistes de la République fédérale allemande (18 novembre) ; en l'honneur de Son Excellence M. Jean Rivière, Ambassadeur de la République française (16 décembre).

III. — Hypocauste belgo-romain

(Section annexe du Musée Curtius)

1° Travaux d'entretien et d'appropriation. — Les taques de fermeture, en mauvais état de fonctionnement, ont été remplacées.

2° Fréquentation. — L'hypocauste a été visité, du 6 juillet à la fin septembre, par 1602 personnes.

Publications

Mlle H. van Heule, Conservatrice honoraire, a publié une étude illustrée : *Le Meuble liégeois* (Liège, Imprimerie G. Thone, 1952).

La publication de catalogues relatifs aux collections des Musées Curtius et d'Ansembourg avait été envisagée l'an dernier par le Bureau de l'Institut archéologique liégeois. Elle a été amorcée par la sortie de presse d'un volume d'orientation générale : *Guide du visiteur aux Musées Curtius et d'Ansembourg. — Archéologie et Arts décoratifs*, Liège, Collection des Publications extraordinaires de l'Institut archéologique liégeois, 1952 (une notice est également consacrée à l'hypocauste

belgo-romain dans cette publication honorée d'une subvention de la Ville de Liège).

Nous avons également publié un inventaire partiel des archives du fonds Bronckart-Grandjean (Ville de Liège, donation aux Musées faite en 1893), dans l'article intitulé : *Une famille de médecins du pays de Liège : les Sartorius. Ses origines et son activité d'après des archives inédites du Musée Curtius* (Revue Médicale de Liège, vol. VII, n° 24, 1952, pp. 803-815, 4 pl.).

Deux autres inventaires, terminés, paraîtront dès que possible : 1° *La représentation du Perron dans les collections des Musées Curtius et d'Ansembourg* (Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique, Congrès de Verviers) ; 2° Avec l'importante collaboration de M. Derchain, égyptologue épigraphiste, *La collection d'antiquités égyptiennes du Musée Curtius* (dans une Revue égyptologique de Bruxelles ou de Paris).

Voir aussi notre rubrique : Prêts d'œuvre à des expositions.

Personnel et collaboration

L'effectif du personnel des Musées Curtius et d'Ansembourg a été maintenu. Notre Préparateur-Technicien, M. Baily, a bénéficié d'une nomination à titre définitif. M. P. Colman, étudiant en Histoire de l'Art et Archéologie, a été désigné comme Guide au Musée Curtius, pour les visites des mercredis soirs.

Avec un plaisir tout particulier, nous adressons nos vifs remerciements à ceux des membres de l'Institut archéologique liégeois qui nous ont fait bénéficier d'une précieuse collaboration : Mlle van Heule, MM. L. Dewez, J. Pirlet, P. Laloux, H. Frère et E. Gadeyne.

Accroissement des collections.

I. Fonds Ville de Liège

Préhistoire

Don de M. Félix Vercheval-De Puydt à la Ville de Liège, en souvenir du préhistorien Marcel De Puydt :

Epoque paléolithique

Liège (*Sainte-Walburge*). — Eclat épais, sorte de pièce à encoche, portant des retouches et de nombreuses traces d'utilisation (52.1).

Epoque néolithique

A) *Omalien.*

Oudoumont. — Grains de blés néolithiques contenus dans onze tubes en verre (52.2 à 52.12).

— Terre de la fosse XVII, explorée en 1909, contenant des grains de blé néolithiques (52.13*a* et *b*).

Omal. — Lame de faucille en silex (52.14).

Jeneffe. — Lame en silex (52.15).

Tourinne-Latinne. — Matériel en pierre (silex, grès, petit caillou roulé) et céramique (fragments nombreux en terre grossière et terre fine ornée). Fouilles de 1888-1890 (52.16 à 52.210).

Le matériel en silex comprend des lames, des éclats, des flancs, des nuclei (plusieurs ayant servi de percuteurs), des percuteurs, des grattoirs, des pièces à section triangulaire, un couteau, des sortes de retouchoirs ; le matériel en grès, de petits « polissoirs » à rainure et des fragments de grès présentant des traces de polissage.

Wonck. — Lame portant des traces d'utilisation (52.211).

B) *Condroz liégeois.*

(Fonds réuni par Marcel De Puydt et constituant la récolte postérieure à la notice De Puydt-Servais de 1919).

— Carte au 1/20.000 des environs de Nandrin, avec l'indication des emplacements fouillés par Marcel De Puydt.

— Emplacements fouillés à Bourgogne, Lovine, Nandrin (Sotrez-Nandrin), Olne, Ombret (dont Ombret-Rausa, aux neuf Bonniers), Otrée, Outrelouxhe, Rausa (lieu-dit El Fagne), Rotheux (Rotheux-Rimière, Rotheux et environs), Saint-Vitu (Abée), Sart de Soheit (Yernée-Fraineux), Strée, Thier

d'Olne près Ombret, Villers-le-Temple (Chapelle, France, Rochette, Tour au Bois), Yernée et environs. — Matériel : silex taillés (dont une série de pointes de flèches et une série de grattoirs), pierres polies (dont une série de haches), cailloux (pièces douteuses et curiosités). (52.212 à 52.559, 52.561 à 52.619).

C) *Autres localités de la province de Liège et localités du Limbourg belge et hollandais.*

Matériel lithique découvert à Angleur, Cahotte, Dilsen, Chênée, Esneux (La Grange), Papenhoven, Rausa, Kinkempois, Lamalle, Liège (Xhovémont), Sarolai (Argenteau), Smeermaas. (52.620 à 52.635, 52.637 à 52.641 et 52.643).

D) *Hainaut.*

Ottignies. — Eclat retouché en silex noir (52.642).

NUMISMATIQUE

Don du Ministère de l'Instruction Publique par l'intermédiaire de la Banque de Grèce :

— Trois décorations grecques de 1898, deux en bronze et une en argent (52.644 à 52.646).

Don de M. D. Techy, Conservateur du Musée d'Armes de Liège :

— Moyen bronze d'Hadrien, découvert près de Beaussaint (La Roche en Ardenne) (52.647).

« LAPIDAIRE »

— Pierre à trou central (pour recevoir un barreau d'une grille ?) découverte lors du creusement d'une tranchée dans la cour du Musée (52.636).

MOBILIER

(Achat de la Ville de Liège).

— Manteau de cheminée en bois sculpté de style Régence liégeoise. Cette ébénisterie provient du Château de Wégimont

et a été exécutée pour le prince-évêque d'Oultremont (1763-1771) (52.560).

ARCHIVES

(Dépôt de la Ville de Liège).

— Concession d'armoiries à la Ville de Liège par l'Empereur Napoléon Ier, donnée au palais de Saint-Cloud, le 6 juin 1811. (D.52.688).

TABLEAUX

(Legs de Mme Marie Hannotte au Musée Curtius).

XVIIIe siècle :

Portraits d'inconnus (52.648 à 52.652).

— Homme en costume Louis XIV.

— Homme en costume Louis XIV.

— Enfant tenant un perchoir sur lequel est juché un oiseau.

— Ecclésiastique.

— Femme âgée.

XIXe siècle :

— Religieux.

— Jeune fille inconnue. Attribution à Renasteinc.

— Homme. Epoque Empire.

— Mme Henri Lejeune Vincent Drèze (1793-1879) (signé Lefèbvre 1858).

— Mme Théophile Lejeune Vincent Moré (1813-1881).

— Mme Visseline Moré de Succa (1823-1870) (par son frère Auguste de Succa, 1850).

— Mme Marie Hannotte (1884) (signé Albert Engel).

— Henri Hannotte Lejeune (1846-1895) (signé Albert Engel).

— Mme Henri Hannotte Lejeune (1850-1906) (signé Albert Engel).

— Henri Hannotte (signé Albert Engel).

N. B. — Les six derniers portraits du XIXe siècle ont été déposés par le Musée Curtius au Musée des Beaux-Arts de Liège (52.653 à 52.662).

Tissus

Fragments de tissus des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, fabriqués en France, Italie, Flandre, Espagne, Allemagne et dans l'Archipel grec.

(Don de M. Joseph Collinet, Antiquaire à Liège, au Musée Curtius (Collections de la Ville de Liège) (52.663 à 52.687).

XVIe siècle :

— *Italie du Nord.*

Velours bleu sur fond de soie, broché d'or.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : L. 0,24 m. × H. 0,39 m.

— *Italie du Nord.*

Velours violet sur fond de soie orange rehaussée d'or.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : L. 0,24 × H. 0,29 m.

— *Italie.*

Damas de velours violet sur fond de soie.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : L. 0,24 m. × H. 0,40 m.

— *Italie.*

Velours vert sur fond de soie jaune.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : L. 0,10 m. × H. 0,315 m.

— *Italie.*

Velours noir sur fond de soie, avec fils de métal passant dans la trame.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : 0,40 m. × 0,21 m.

— *Espagne* (?).

Dessin sur trame en coton et sur chaîne de soie.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : L. 0,185 × H. 0,31 m.

— *France* (?).

Velours vert, sur losanges roses rechampis de soie jaune.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : L. 0,225 m. × H. 0,105 m.

— *Origine inconnue.*

Velours carmin sur fond jaune.
Etat de conservation : fatigué.
N. B. — Deux petits bouts de même tissu sont attachés au revers.
Dimensions : L. 0,14 m. × H. 0,8 m.

*XVII*e *siècle* :

— *Italie du Nord* (?).

Damas. Chaîne de soie sur trame de coton.
Etat de conservation : fatigué.
Dimensions : L. 0,20 m. × H. 0,52 m.

— *Italie* (?).

Brocart or sur fond argent. Un liseré vert et blanc.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : L. 0,275 m. × H. 0,345 m.

— *France.*

Satin cramoisi broché d'or.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : L. 0,51 m. × H. 0,59 m.

— *Flandre.*

Bande d'orfroi. Lourde broderie en relief, or sur soie, doublée de canevas.
Etat de conservation : assez bon.
Dimensions : L. 0,14 m. × H. 0,585 m.

— *Espagne* (?).

Dessin de velours noir sur fond de soie.
Etat de conservation : fatigué.
Dimensions : 0,69 m. × 0,24 m.

— *Allemagne* (?).

Broderie en soie, au passé sur étamine très légère.
Etat de conservation : fatigué.
Dimensions : 0,86 m. × 0,39 m.

— *Archipel grec.*

Broderie de soie sur canevas, avec entre-deux à fils tirés.
Etat de conservation : troué.
Dimensions : 0,40 m. × 0,19 m.

— *Archipel grec* (?).

Broderie en soie noire sur canevas au point de marque ou point carré.
Etat de conservation : fatigué, troué.
Dimensions : 0,46 m. × 0,30 m.

— *Archipel grec.*

Broderie de rosettes, en soie de couleur rouge, verte et bleue sur étamine grise à dessins.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : 0,46 m. × 0,225 m.

— *Inconnu.*

Damas de soie rose, léger.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : 0,26 m. × 0,24 m.

— *Inconnu.*

Damas de soie, rouge sur fond jaune. Fils d'argent.
Etat de conservation : fatigué et troué.
Dimensions : 0,405 m. × 0,185 m.

— *Inconnu.*

Damas léger. La trame formant le dessin est en coton, la chaîne est en soie.

Etat de conservation : bon.
Dimensions : 0,36 m. × 0,185 m.

— *Inconnu.*

Damas de satin très léger, gris sur fond vert.
Etat de conservation : fatigué.
Dimensions : 0,40 m. × 0,40 m.

— *Inconnu.*

Riche brocart or sur argent. Tissu destiné au mobilier.
Dessin dans le goût italien du XVIIe siècle.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : 0,32 m. × 0,37 m.

XVIIIe siècle :

— *Inconnu.*

Damas de soie. Dessin jaune sur fond rouge. Tissu de qualité ordinaire.
Etat de conservation : fatigué.
Dimensions : 0,475 m. × 0,77 m.

— *Inconnu.*

Broderie au point de la reine.
Soie sur canevas.
Etat de conservation : troué.
Dimensions : 0,435 m. × 0,305 m.

— *Inconnu.*

Etole de satin sur trame de coton, avec dessin broché en or. Fabrication du XVIIIe siècle, d'après un dessin du XVIe siècle.
Etat de conservation : bordures enlevées.
Dimensions : H. 1,24 m.

VERRERIE

(Achat de la Ville de Liège).

Collection de verreries anciennes réunies par feu Armand Baar. Collection de verres anciens la plus riche et la plus com-

plète de Belgique et l'une des plus belles qui existent dans le monde.

— *Epoque antéchrétienne* (Carthage, Phénicie, Egypte, Etrurie), Vitrine 1.

— *Epoque romaine.* Vitrines 2 et 3.



*Coupe à fruits du XIV*e *siècle. Verre syro-égyptien.* (Ancienne collection A. Baar).

(Négatif Musée Curtius).

— *Temps romain, mérovingien et byzantin.* Vitrine 4.

— *Verrerie arabe et persane.* Vitrine 5.

— *Verrerie liégeoise. XVII*e *siècle.* Vitrines 13 et 14.

— *Fabrication Bonhomme.* Vitrine 15.

— *Fabrication Nizet.* Vitrines 16, 17 et 18.
— *Verrerie fougère liégeoise et vénitienne.* Vitrine 12.
— *Verrerie vénitienne. XVIe siècle.* Vitrines 6 et 7.
— *Verrerie Namur et Hollande.* Vitrine 24.
— *Verrerie anversoise. Vitrines* 10 et 11.
— *Verrerie espagnole.* Vitrines 8 et 9.
— *Verrerie anglaise.* Vitrine 20.
— *Verrerie suisse et française.* Vitrine 23.
— *Verrerie allemande.* Bohême, Silésie, Franconie, Potsdam : Vitrine 21. Saxe, Cologne, Nuremberg : Vitrine 22.
— *Verrerie chinoise.* Vitrines 19 et 19*bis*.
— *Bouteilles à vin et à eau de Spa.*

II. — Fonds Institut archéologique liégeois

Préhistoire

Pointe en silex blond de facies paléolithique, découverte à Flémalle-Haute.

(Don de M. l'Ingénieur Louis Bihet, de Flémalle-Haute) (I.52.16).

Minéralogie

Grès jurassique avec fossiles provenant de la carrière Sosson à Clairefontaine Sterpenich près Arlon.

(Don de M. Pierre Frère, architecte à Seraing) (I.52.17).

Egypte

Petit ushebti en bronze pourvu au revers d'un anneau de suspension.

(Don de M. F. Vercheval-De Puydt, en souvenir du préhistorien Marcel De Puydt). (I.52.18).

Italo-grec

Deux lécythes d'origine inconnue.

(Don de M. F. Vercheval-De Puydt, en souvenir du préhistorien Marcel De Puydt). (I.52.19 et I.52.20).

GALLO-ROMAIN

(Don de M. F. Vercheval-De Puydt, en souvenir du préhistorien Marcel De Puydt).

Céramique.

7 *vases provenant de Tongres* (I.52.3, I.52.5 à I.52.10).

4 *vases d'origine inconnue* (I.52.4, I.52.39 à I.52.41).

1 *perle côtelée en pâte verte* (I.52.42).

Terre cuite.

Fouilles des environs de Cologne et Trêves faites jadis par le Dr Doormagen (I.52.25 à I.52.28, I.52.32 à I.52.34).

Femme nue debout (facture grossière).

Torse féminin de statuette.

Buste de divinité féminine.

Buste de femme.

Masque minuscule (tête grotesque d'homme).

Tour fortifiée (?).

Petite lampe.

Origine inconnue.

Tête féminine en demi-relief (I.52.29).

Tête féminine (I.52.30).

Tête masculine (I.52.31).

Animal grossièrement ébauché : un félin accroupi (I.52.35).

Epoque indéterminée.

4 pesons en terre cuite dont trois sont vernissés. Provenance : Villers-le-Temple (I.52.13, *a*, *b*, *c*, *d*).

5 pesons. Origine inconnue (I.52.14, *a* et *b* ; I.52.15 ; I.52.43 et I.52.44).

Métal.

Statuette d'homme en bronze (I.52.21).

Une clochette en fer pourvue de son battant (I.52.11). Origine inconnue.

Agrafe en bronze (I.52.22).

Deux attaches (I.52.23 et I.52.62).

Fragment de cuillère en bronze, accompagnant le vase de Tongres marqué I.52.8.

Pierre.

Pierre à aiguiser, de forme irrégulière, portant en creux l'inscription PRIMVS sur la tranche (Pièce probablement fausse). Provenance: Coninxheim près Tongres. (I.52.12).

Verrerie.

Flacon « lacrymatoire » en verre bleuté (I.52.24).

Os.

Fouilles des environs de Cologne et Trêves faites jadis par le Dr Doormagen.

Trois objets faits d'une section d'os rond évidée et percée d'un trou dans le flanc (I.52.45 à I.52.47).

Dé à jouer et 13 pions de jeu (I.52.48 à I.52.55).

Franc

Deux vases à panse carénée, épaule décorée à la molette, couverte noirâtre. Origine inconnue.

(Don de M. F. Vercheval-De Puydt, en souvenir du préhistorien Marcel De Puydt) (I.52.1 et I.52.2).

Mobilier

(Don de Mlle Léonie Jamar par l'intermédiaire de l'A.M.I.A.L.).

Coffre gothique en bois de chêne (couvercle moderne) (I.52.63).

Petit cadre à moulures noires et décor d'écailles dans le goût du XVIIe siècle (I.52.64).

Armoire Louis XIV en chêne dite du Val-Saint-Lambert (les deux panneaux des grandes portes sont ornés chacun des armoiries sculptées de Benoît Bragard, abbé du Val-Saint-Lambert, élu en 1715, décédé en 1726). Meuble ayant subi des remaniements (I.52.65).

Petit meuble Louis XIV en chêne sculpté (I.52.66).

Table Louis XIV à deux abattants. Bois de chêne (I.52.67).

Petite glace Louis XV en bois sculpté et doré (I.52.68).

Fauteuil Louis XVI en bois sculpté, recouvert de velours vert fané (I.52.69).

5 chaises Louis XVI recouvertes de velours rouge (I.52.70 à I.52.74).

Cadre Louis XVI en bois sculpté (I.52.75).

Tabouret à pieds tournés (I.52.76).

DESSIN

(Don de Mlle Léonie Jamar à l'A.M.I.A.L.).

Portrait de Mme Jacques-Joseph Jamar (1819-1898), par *Auguste Donnay (signé et daté 1898)*. Crayons de couleurs sur papier blanc de dessin (I.52.77).

CÉRAMIQUE

Don de Mlle Léonie Jamar à l'A.M.I.A.L. :

Vase en Delft. Décor monochrome bleu (couvercle perdu) (I.52.78).

Vase en Delft de forme balustre. Décor monochrome bleu : marine (I.52.79).

Don de Mlle H. van Heule, Conservateur honoraire :

Carreau en faïence à émail manganèse rougeâtre. Provenance : une maison d'Eupen-Haut (I.52.80).

NUMISMATIQUE

Don de M. F. Vercheval-De Puydt, en souvenir du préhistorien Marcel De Puydt :

a) Monnaies liégeoises.

Règnes de Jean de Heinsberg, Louis de Bourbon, Jean de Horne, Erard de la Marck, Ernest de Bavière, Ferdinand de Bavière, Maximilien-Henri de Bavière, Jean-Louis d'Elderen, Georges-Louis de Berghes, Vacance du siège de 1744, Jean-Théodore de Bavière.

N^os^ de Chestret : 333, 365, 426 (variété plus petite), 448 ou 451, 451, 554 ou 555, 557 (variété), 557 ou 558, 558, 565, 571, 622 (année 1642, variété avec *DUX), 631 ou 632, 644 (4 exemplaires), 644 (variété : EPIS et fuselé en barre des armoiries de Bavière), 646 (5 exemplaires et 1 variété), 656 (année 1692), 674 (année 1726), 674 (année 1727), 680, 682 (année 1751), 682 (année 1752), 686 (année 1744), 691 (année 1751), 692 (année 1750 ; 4 exemplaires), 692 (année 1752 ; 2 exemplaires). (I.52.81 à I.52.117 et I.52.139).

b) *Monnaies étrangères.*

3 monnaies en cuivre des Pays-Bas (Philippe II ; Charles II, 1691) (I.52.118 à I.52.120).

Pièce de 5 marcks en argent à l'effigie de Guillaume II (*année 1898*). Cette pièce a été donnée au préposé de la Ville par la fille de l'Empereur d'Allemagne, lors de sa visite au Musée Curtius en 1916. (I.52.121).

c) *Jetons liégeois.*

Cathédrale Saint-Lambert (1 pièce datée 1655, 2 pièces datées 1686 et 1 variété sans date des mêmes ; 1 pièce avec les bustes de la Vierge et de saint Lambert). (I.52.122 à I.52.126).

Collégiale Saint-Denis (1 pièce datée 1711) (I.52.127).

Jeton portant les légendes :

Avers : LAUDETUR.SS.SACRAMENTUM ;

Revers : BEATI//QUI//AUDIUNT//VERBUM//DEI & C (I.52.128).

Don du chevalier Léon de Thier :

Commémoration de l'inauguration du chemin de fer Verviers à Aix-la-Chapelle (15 octobre 1843) (I.52.129).

Achat I.A.L. :

Collégiale Saint-Barthélemy.

1) Avers : S.P.B. entouré de deux feuillages croisés ; Revers : Vierge (I.52.130).

2) Avers : S. BARTHELEMI ; Revers : Vierge (I.52.131).

Paroisse de Saint-Nicolas. Médaillon des pauvres en 1817 (I.52.132).

Don de M. Wilmots, de Hollogne-aux-Pierres :

d) Monnaie liégeoise.

N° de Chestret 692 (année 1752) (I.52.133).

Don de Mme Lambrechts, de Trooz :

e) Cachet en cire.

Cachet en cire apposé sur une section de pilot de l'église Saint-Marc à Venise (I.52.134).

« LAPIDAIRE »

Fragment du monument funéraire de l'Anglais Nicolas Morgan († 1591, le 11 septembre, à Liège), provenant de l'ancien couvent des Chartreux.

(Don effectué par l'intermédiaire de M. F. Boniver, membre de l'I.A.L.) (I.52.135).

Deux montants de cheminée en grès du XVIIe siècle, provenant d'une maison sise aux environs du Mont-Saint-Martin.

(Don de M. Atta, de Liège) (I.52.136).

Fragment de petite moulure en marbre blanc provenant des fouilles (?) de la place Saint-Lambert à Liège.

(Don de M. F. Vercheval-De Puydt, en souvenir du préhistorien Marcel De Puydt) (I.52.137).

FER FORGÉ

Charnière de porte provenant de la maison n° 11 rue Chéravoie à Liège.

(Don de M. Jules Dechesne, de Liège) (I.52.138).

* * *

Remercions vivement les généreux donateurs qui ont enrichi les collections des Musées Curtius et d'Ansembourg

en 1952. Une gratitude toute spéciale est due à la famille de feu Armand Baar qui a permis, à des conditions particulièrement avantageuses, l'entrée au Musée Curtius de sa fameuse collection de verres, appréciée dans le monde entier.

Le Conservateur,
Joseph PHILIPPE.

MUSÉES CURTIUS ET D'ANSEMBOURG
RAPPORT DU CONSERVATEUR. ANNÉE 1953

I. — Musée Curtius

1° Travaux d'ordre muséographique. — Les travaux de collationnement des collections, de classement de celles-ci et la confection des nouvelles étiquettes ont été poursuivis.

2° Travaux d'aménagement, d'entretien et d'appropriation des bâtiments :

Travaux de peinture. — Laboratoire de photographie ; le 2e étage ; murs, poutres et plafond de la Salle d'Otreppe de Bouvette.

Extension de l'éclairage des salles du Musée. — Un important subside a été obtenu pour terminer l'éclairage rationnel du Musée, entrepris depuis 1951 ; les travaux continueront régulièrement en 1954.

Vitrines. — Deux nouvelles vitrines murales ont été exécutées pour la Salle De Puydt, dont l'ancien matériel vitrines est à présent en bonne voie de renouvellement. Les anciennes vitrines de la section romaine ont été transformées en vue de leur éclairage définitif.

3° Accroissement des collections.

A. — Fonds Ville de Liège

Archives

— *Manuscrit du Dr Alexandre* (†1910), ancien conservateur du Musée Curtius, provenant de la Bibliothèque de Théodore Gobert. Ce manuscrit intéressant contient une copie des notes

du chanoine Henri Hamal (Liège, 1744-1820) consacrées au sculpteur liégeois Jean Del Cour. (Achat).

— *Testament de Marie Magdeleine Salm* (veuve de Joseph Pironnet, aubergiste à la Neuville-en-Condroz), passé à Liège, le 19 mars 1811 par devant le notaire Antoine Joseph Ansiaux.

(Don de Mme Van Barel-Delvaux, La Neuville-en-Condroz).

— Voir rubrique Verrerie :

Diplôme décerné au maître-verrier Dieudonné Masson en 1892.

Belgo-Romain

— *Pierres de pavage de la route romaine passant à Veldwezel et à 300 m au nord du pont de Vroenhoven.* Elles ont été découvertes dans le remblai de Veldwezel et proviennent du creusement du canal Albert (1932).

(Don de Mlle S. Giltay Veth, Maastricht).

Bois de Spa

— Cf. rubrique horlogerie.

Céramique

Porcelaines de Castleton (U. S. A.).

(Don de la Castleton China Inc. (New Castle, P. A., Etats-Unis d'Amérique), à l'intervention de MM. Haumont, Conservateur honoraire des Musées de Sèvres, et G. de Froidcourt, Avocat général).

Grand plat polychrome. Œuvre de Simon Lissim.

Plat rond, avec décor d'une branche à feuilles en or et noir. Deux exemplaires.

Tasse et sous-tasse, dans le même décor.

Sept pièces en blanc (Museum White) : sucrier ouvert, plat à salade, crèmier, cafetière (avec couvercle), plat à dîner, tasse et sous-tasse.

— *Médaillon en Wedgwood* : Albert Ier de Belgique, 1953.

(Don de l'Ambassade britannique à Bruxelles).

Dessins XIXe s.

— *Portrait de femme*, crayon noir.

— *Fleurs*. 3 pièces. Plume.

— *Façade symbolique de prison* ?

(Don de Mlle Jeanne Romain, Liège).

Etain

— *Pinte d'un demi-litre*. Marque F.K. (= Florent Kairis, potier d'étain de la fin XIXe s., début XXe s.).

(Don de Mme Van Barel-Delvaux, La Neuville-en-Condroz).

Gravures

(Don de Mlle Jeanne Romain, de Liège) :

— *Napoléon Bonaparte*. Par L. Jéhotte. 1804.

— *Léonard Jéhotte*. Par Ch. Bittoin.

— *Paysage animé*. Par J. le Clere.

— *Epanchement amoureux*. Par E. De Ghendt, d'après Ch. Fisen.

— *Epanchement amoureux*. Par N. le Mire, d'après Ch. Fisen.

— *Gonflement de la montgolfière*. Par H. Godin.

— *Hommage à J. J. Lefranc de Pompignan*. Par L. Jéhotte.

— *Vierge de pèlerinage de Thorn*. Par L. Jéhotte.

— *Gravures ayant illustré un traité d'équitation*. 14 pièces.

— « *Caver de plusieurs fruits étrangers* ». Par Demontigny.

— *Le tombeau du jeune Sylvain*. Par Queverds.

— « *Vue d'un Pavillon à coté de l'Arcenal de Paris* ». Par J. P. Le Bas, d'après Lentara.

— *Fleurs*. Par De Poilly.

— *Les Caprices de Marianne*. Par Ballin, d'après Bida.

— « *Aankomst van Jean de Ezquebel* ». Extrait d'un ouvrage du XVIe s.

— *Martyre de saint Laurent*. XVIIe s.

— *Paysage animé*.

— « *Inventions nouveaux de différents Vase, Gaines, Colonnes, Supportes à console pour Bustes, figures* ». Publié à Paris chez Hauer.

— *Le jeune bœuf menteur.*

— *Vénus.* XIXe s.

— *Scène pastorale.* XIXe s.

(Don de Vega — Publ., Liège) :

— *Reproduction moderne de la vue de Liège de 1580 portant les armoiries du prince-évêque de Liège Gérard de Groesbeek.* Edition d'après l'original conservé au Musée Curtius.

HORLOGERIE

— *Montre signée L. J. Laguesse, Liège.* Boîtier en bois de Spa.

(Don de Mlle Jeanne Romain, Liège).

IMPRIMÉS

(Section de Documentation des Musées Curtius et d'Ansembourg).

Dons et achats effectués au bénéfice de cette section. Pour le détail, cf. registres et fichiers des Musées.

— Don de 63 ouvrages et brochures effectué par M. Joseph Philippe, Conservateur des Musées Curtius et d'Ansembourg.

— Don de 75 ouvrages et brochures effectué à l'intervention du Conservateur, par la Ville de Liège, des Musées, des éditeurs, des auteurs.

— Réception de six revues (envoi des éditeurs).

— L. Alvin, *Notice sur Léonard Jéhotte,* Bruxelles, M. Hayez, 1862, 34 pp. (= Extrait de l'Académie royale de Belgique).

(Don à la Ville de Liège, de Mlle Jeanne Romain, Liège).

— Achat (crédits des Musées) de 52 ouvrages et brochures relative à la bibliographie des collections des Musées.

— *Almanach minuscule.* Calendrier. (s. l. n. d.) XIXe s.

(Don à la Ville de Liège, de Mlle Jeanne Romain, Liège).

LUMINAIRE

— Pique-cierges en fer forgé. XVIe s.

(Achat Ville de Liège).

— *Lanterne Louis XIV en cuivre jaune.*

(Achat Ville de Liège).

MÉDAILLIER

— *Denier de Tongres* (cf. Revue de la numismatique belge, année 1856, pl. XXI, fig. 36).

(Achat Ville de Liège).

— *Florin d'or de Saint-Trond.* Règne du prince-évêque Jean de Bavière. N° 281 de Chestret (4 exemplaires connus).

(Achat Ville de Liège).

— *Demi-daler de Hasselt.* Règne du prince-évêque Georges d'Autriche. Argent. N° 491 de Chestret (Quelques exemplaires connus).

(Achat Ville de Liège).

— *Patacon de Liège. 1716.* Règne du prince-évêque Joseph-Clément de Bavière. N° 663 de Chestret (4 exemplaires publiés de cette variété).

(Achat Ville de Liège).

— *Gros tournoi de Jean de Louvain, Seigneur de Herstal, frappé à Russon près Tongres entre 1300 et 1309* (4 exemplaires connus).

(Achat Ville de Liège).

— *Liard liégeois de 1751.* Règne du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière. N° 692 de Chestret. (découvert à Vottem).

(Don de M. Jules Mollemans, Liège).

— *Médaille en bronze de la Confrérie liégeoise de Saint-Michel,* fondée par Joseph-Clément de Bavière, prince-évêque de Liège (1694-1723), le 8 mai 1693.

(Achat Ville de Liège).

— *Insigne au Perron liégeois.* Cuivre et cuivre argenté. XIXe s.

(Achat Ville de Liège).

— *Médaille en bronze du pape Léon XIII.*

(Don de M. Jean Martin, Liège).

— *19 maquettes en plâtre de médailles et gravures sur pierres fines.* Œuvre de Léonard Jéhotte (1772-1851), graveur des monnaies de la Principauté de Liège. Provenance : Mlle Kamps, petite-fille de Léonard Jéhotte.

(Don de Mlle Jeanne Romain, 130, rue des Vennes, Liège).

— *Boîte à peser les monnaies d'or ayant servi à Léonard Jéhotte* (1772-1851), graveur des monnaies de la Principauté de Liège.

(Don de Mlle Jeanne Romain, 130, rue des Vennes, Liège).

— *Trois bijoux de décoration ayant appartenu au maître-verrier Dieudonné Masson.* Voir rubrique Verrerie.

Métaux

— *2 clavettes et 1 attache en fer, provenant de la fenêtre sud du chœur de l'église Saint-Antoine à Liège.* Date : vers 1246.

(Remises au Musée par l'intermédiaire de M. C. Bourgault, architecte-restaurateur de l'église Saint-Antoine).

Miniature

— *Portrait de Charles-Henri-Joseph de Longrée*, Secrétaire privé du Prince-Evêque de Liège Velbruck, premier chevalier de Longrée et du Saint-Empire, père de la bisaïeule du donateur.

(Don de feu Victor Fabri, par l'intermédiaire de M. Jules Musch, Avocat à la Cour d'Appel de Liège).

— *Couvercle de boîte en ivoire* (?) : l'Embrassade. XIXe s.

(Don de Mlle Jeanne Romain, 130, rue des Vennes, Liège).

Mobilier

— Console en bois sculpté de mêmes style et provenance que le manteau de cheminée signalé dans le rapport de 1952 (n° 52.560).

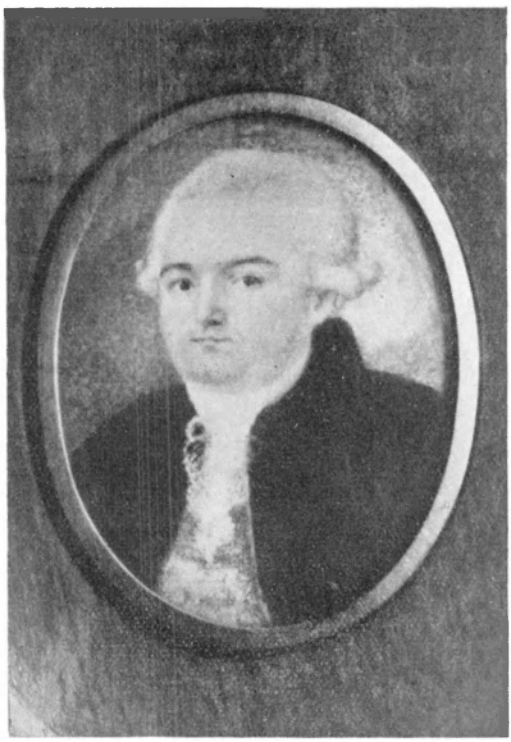

— *Miniature. Portrait du chevalier C. H. J. de Longrée, secrétaire privé du prince-évêque Velbruck.* (Don de feu Victor Fabri, Liège).

(Négatif Musée Curtius).

MONUMENTS LAPIDAIRES

— *Bac de fontaine de la fin du XVII*e *siècle, provenant de l'ancien hôtel de Stockhem* (actuellement Ecole d'Hôtellerie).

(Transfert effectué par la Ville de Liège).

— *Cheminée en pierre provenant d'une maison démolie de la rue de Rocour, quartier de Xhovémont, à Liège.*

(Envoi de la Ville de Liège).

Moulage (Belgo-romain)

— *Inscription romaine sur pierre, conservée à l'église d'Ocquier* (dédicace d'un monument honorifique du IIe s. de notre ère).

(Don du Service des Fouilles de l'Etat, par l'intermédiaire de M. Jacques Breuer, Directeur).

Peinture

(Don de Mlle Jeanne Romain, de Liège) :

— *Portrait de Félix Jéhotte*, fils du graveur Léonard Jéhotte, et Directeur de l'ancien Mont de Piété de Liège installé avant 1909 à la Maison Curtius.

— *Portrait de Louis Jéhotte*, fils du graveur Léonard Jéhotte.

Textiles français

(Don de Mlle Berthe Henet, 14, rue des Ixellois, Liège) :

— *Robe d'enfant en soie blanche brochée, d'époque Second Empire.* Acquise à Paris par la donatrice, cette pièce aurait fait partie du trousseau du Prince impérial, fils de Napoléon III.

— *Petite robe de style Louis XVI, en percale.*

— *Bourse liturgique.* Broderies à l'aiguille vers 1830-1850.

Ustensiles de cuisine

— *Moulin à canelle d'époque Empire.*

(Don de Mlle Jeanne Romain, 130, rue des Vennes, Liège).

Verrerie

Don de Mlle Jeanne Romain, 130, rue des Vennes, Liège :

— *Service minuscule.*

— *Sucrier à couvercle en cristal taillé de Vonêche.*

— Achat (subvention Province de Liège) :

Aquamanile espagnol en verre blanc.

Deux cannes (2e moitié du XIXe siècle).

— Achat :

*Verre blanc en forme de botte. XIX*e *siècle.*

— Achat (crédits Musées) : *verre à boire gravé et daté 5 avril 1793.*

— Achat (crédits Musées) de la *collection composée de 137 modèles de verres exécutés par le maître-verrier Dieudonné Masson (Val-Saint-Lambert, 1850 — Liège, 1924).*

A cet ensemble sont joints :

1° *essais de fabrication*, échantillons, seringues, éprouvettes, fragments de verre en cristal, tiges en verre de couleur, tiges soufflées, débris divers, yeux de poupée ;

2° *matériel de fabrication* dont quelques outils intéressants (notamment des pinces gaufrées pour travailler la pâte de verre) :

3° *diplôme* décerné par le Val-Saint-Lambert au maître-verrier Dieudonné Masson le 23 juillet 1892, à l'occasion de ses 33 ans de services dans ces cristalleries ;

4° *trois bijoux de décorations* ayant appartenu à Dieudonné Masson (ordre de Léopold, Médailles industrielles de 2e classe et de 2e classe spéciale).

B. — FONDS I. A. L.

Argenterie

— *Saucière au poinçon de Bruxelles*, datée 1768, aux armes de Bruno Cloquette, LXIVe et dernier abbé de Villers, né à Ath le 8 février 1744, reçu aux Etats du Brabant en 1788.

(Achat de l'A.M.I.A.L.).

Belgo-Romain

— 3 pièces de céramique (2 vases et 1 écuelle) découvertes à Jupille en 1916.

(Don de Mlle Hélène van Heule, Conservateur honoraire).

GRAVURE

— *Portrait de Bruno Cloquette*, LXIVe abbé de Villers, né à Ath le 8 février 1744, reçu aux Etats du Brabant en 1788.
(Achat de l'A.M.I.A.L.).

MÉDAILLIER

— Pièce unique. *Obole commune au duc de Brabant* (*Jean le Victorieux*) *et à l'évêque de Liège* (*Jean de Flandre*), *frappée à Maastricht vers 1284.*
(Achat de l'A.M.I.A.L.).

— Achat de l'I.A.L. pour le médaillier du Musée Curtius, chez le numismate Tinchant à Bruxelles :

8 médailles en bronze, par L. Jéhotte : N. G. A. J. Ansiaux, docteur en médecine, 1835 ; Ordre de Léopold I, 1846 ; François Prume, violoniste (Stavelot, 1816 — Liège, 1849) ; André Dumont, 1853 ; Traité de paix entre la Belgique et les Pays-Bas (1839) ; Peintres, sculpteurs et médailleurs liégeois, 1866 ; Charles Rogier, 1861 ; Société l'Emulation de Liège.

Médaille en bronze de Grétry, par F. Genard (Galerie métallique des Grands hommes français, 1818).

— *10 pièces de monnaie des Pays-Bas démonétisées en 1953.*
Valeurs : 1, 2, 3, 5, 10 et 25 cents.
Années : 1900, 1909, 1916, 1917, 1918, 1940.
(Don de Mlle Hélène van Heule, Conservateur honoraire).

— *Médaille en bronze par Léopold Wiener* : Naissance du comte de Hainaut (12 juin 1859).
(Don de M. J. Pirlet, notaire à Liège, Conservateur-adjoint à l'I.A.L.).

— *Médaille par Barré* : Le roi Léopold I aux élèves de l'Université de Liège (1860).
(Don de M. J. Pirlet, notaire à Liège, Conservateur-adjoint à l'I.A.L.).

— *Cinq empreintes (modernes) de sceaux.*

(Don de M. J. Pirlet, notaire à Liège, Conservateur-adjoint à l'I.A.L., et don d'un anonyme).

* * *

Les Musées Curtius et d'Ansembourg sont, cette année encore, grandement redevables aux donateurs particuliers, dont les noms sont repris ci-dessus, qui enrichissent leurs collections. Que ces généreux donateurs en soient vivement remerciés.

Continuant sa tradition, l'Association des Amis des Musées a effectué des achats intéressants au bénéfice de ces collections : une monnaie liégeoise rare, une pièce d'argenterie aux armes du dernier abbé de Villers et une gravure représentant le même abbé. Puissent de plus nombreux amis de nos musées grossir ses rangs.

Les *Archives photographiques* se sont régulièrement enrichies, en clichés, diapositives et épreuves.

Un laboratoire de photographie a été installé.

La réglementation relative aux autorisations de photographier dans les Musées Curtius et d'Ansembourg a été précisée.

4° Travaux de restauration :

Pièces de mobilier : 2 consoles Louis XV provenant du Palais (dorure) ; bergère de style Louis XVI, n° I.4490 (recouvrement).

Tableaux : Sacra Conversazione de la fin XVe siècle, coll. Moxhon ; Portrait de Charlemagne, n° I.5420.

Sculptures : 2 bas-reliefs en bois de l'école allemande du XVe siècle, coll. Moxhon (retouches à la polychromie).

Luminaire : lustre en bronze et deux appliques (legs Elsen-Macquinay, 1938). (Nettoyage).

L'atelier du Musée Curtius a été équipé d'une lampe infrarouge destinée au décapage des polychromies anciennes. Des essais encourageants ont été réalisés sur deux bois sculptés : le I.36.91 (Christ du XVIe siècle) et celui de la donation E. Dumont (buste de la Vierge, XVe siècle).

5° Prêts d'œuvres aux expositions :

— *Trésors d'art mérovingiens* (Tournai, 18 octobre-13 décembre 1953). Prêt du vase planétaire de Jupille (époque belgo-romaine).

— *La Révolution liégeoise (1789-1795)* (Liège, Hôtel de Ville, septembre-octobre 1953). Voir rubrique publications.

6° Fréquentation du Musée. — Le Musée Curtius a été visité par 16.112 personnes, se répartissant en 12.710 visiteurs isolés et 3402 visiteurs faisant partie de groupes nationaux et étrangers, scolaires ou autres.

Ecoles de Liège et de la banlieue : 1023 visiteurs.

Ecoles Crèvecœur, de la rue de Londres, de la rue Basse-Wez, normale de jeunes filles Fragnée, de la rue de l'Enseignement, demoiselles de la rue Hazinelle, jeunes filles de la rue Hors-Château, professionnelle de la rue Féronstrée, primaire de la rue Hors-Château.

Ecoles du Mont-St-Martin, Saint-Luc, St-Sépulchre, St-Jean-Berchmans, St-Servais, Sainte-Marie, Marie-Thérèse (dessin), pensionnat de filles rue sur la Fontaine, formation sociale mixte avenue Rogier.

Ecoles de Herstal, Herstal St-Joseph, communale de filles de Jemeppe, provinciale de coupe de Jemeppe, monitrices de Loncin, communale de Jupille, catholique de garçons de Seraing, de filles de Retinne, de filles de Rotheux, de garçons d'Oupeye, communale mixte de Milmort, communale de filles 7e année d'Angleur, technique provinciale de Seraing, moyenne de filles de Chênée, de garçons N.-D. à Herstal.

Ecoles étrangères à Liège et à sa banlieue : 812 visiteurs.

Province de Liège : écoles de jeunes filles de Poulseur, idem de Verviers, idem de la Calamine, idem d'Antheit, idem de Huy, idem de Spa, chrétienne de filles d'Ouffet, idem de Ramioul, idem de Verviers, idem de Haccourt, idem de Blégny-Trembleur, monitrices de Herve, communale mixte de Bovenistier.

Autres provinces : écoles de garçons de Schaerbeek, de filles d'Anderlecht, mixte d'Overysche, de filles d'Ixelles, normale de garçons de Péruwelz, garçons de Namur, idem d'Overpelt, chrétienne de filles de Wellin, de Selzaete, de garçons de Mol, de filles d'Anvers.

Parmi les *personnalités étrangères* qui ont tenu à venir étudier ou examiner nos collections, je me ferai un plaisir de citer : Son Altesse la princesse d'Iran ; Madame Olivia de Haviland ; Son Altesse l'Archiduc Charles d'Autriche ; Baudet, Professeur à l'Ecole d'anthropologie de Paris ; Maurois, Conservateur du Musée de Lille ; Dr Frowin Oslender O.S.B., de Maria Laach (Rhénanie) ; Professeur Adriano Prandi, de l'Ecole supérieure d'Architecture de Rome ; Dr H. Schnitzler, Conservateur du Musée Schnutgen, à Cologne ; Dr Paul Schoenen, Professeur d'Histoire de l'art à l'Université technique de Rhénanie-Westphalie à Aix-la-Chapelle ; Vatrican, Directeur du jardin exotique de Monaco.

Visites nocturnes du Musée Curtius. — Depuis le mois de mai 1952, les visites nocturnes du mercredi au Musée Curtius ont connu un succès continu qui nous a encouragé à continuer l'organisation des cycles de causeries-promenades spécialisées et ordinaires, ces dernières confiées à notre excellent guide universitaire P. Colman. Ce succès est dû à la variété et à la richesse de nos collections, mises en valeur par un éclairage adéquat et, en grande partie, à la qualité des conférenciers des visites spécialisées dont, pour 1953, les noms sont repris dans notre rapport sous la rubrique « collaboration scientifique ».

De janvier à décembre 1953, 1133 visiteurs ont été dénombrés, soit une moyenne de 23 personnes par séance.

II. — Musée d'Ansembourg

1° Travaux d'ordre muséographique. — Les travaux de collationnement des collections ont été poursuivis.

2° Travaux d'aménagement, d'entretien et d'appropriation des bâtiments :

Dérochage des façades de la cour.

Travaux de peinture : fenêtres des façades des rues Féronstrée et Hongrée.

Extension de l'éclairage des salles du Musée. — L'installation de l'éclairage est terminée au rez-de-chaussée. Un subside suffisant a été obtenu pour l'éclairage de l'étage, qui sera entrepris l'an prochain.

Vitrines. — Les quatre vitrines murales ont été modernisées : les tablettes ont été remplacées par des glaces.

3° Accroissement des collections. — En plus de pièces transférées des collections du Musée Curtius, je signalerai l'achat d'une lanterne en cuivre, installée dans les annexes de la cuisine.

4° Travaux d'entretien des collections. — Ils ont bénéficié des soins habituels.

5° Fréquentation du Musée. — Le Musée d'Ansembourg a été visité par 7139 personnes se répartissant en 5638 visiteurs isolés, 497 visiteurs étrangers, 653 visiteurs faisant partie de groupes scolaires et 351 visiteurs faisant partie d'autres groupes.

Parmi les personnalités étrangères qui ont visité le Musée, je citerai Monsieur le Ministre d'Iran à Bruxelles (13-2-1953) et M. Haumont, Conservateur du Musée céramique de Sèvres.

La Ville de Liège a organisé trois déjeuners dans les salons du Musée d'Ansembourg : le 20 mai, pour S. E. M. Umberto Grazzi, Ambassadeur d'Italie ; le 25 juillet, pour Son Altesse Impériale Akihito, Prince héritier du Japon et le 21 octobre pour S. E. M. le Dr Fuchs, Ambassadeur d'Autriche.

III. — Hypocauste belgo-romain de la place Saint-Lambert

Fréquentation. — L'hypocauste a été visité par 1438 personnes.

Publications

— Hélène van Heule, *Le meuble liégeois*, Liège, Impr. G. Thone, 1953.

— Joseph Philippe, *L'Age d'or du meuble liégeois*, dans *Connaissance des arts*, Paris, numéro d'avril 1953, pp. 53-57, 7 fig.

— Joseph Philippe, *Les Musées Curtius et d'Ansembourg*, dans *La Revue française*, Paris, numéro d'avril 1953, pp. 48-52, 1 planche, 5 fig.

— Joseph Philippe, *Catalogue de l'Exposition La Révolution liégeoise* (1789-1795), Liège, Hôtel de Ville, 1953, nos 15, 17-19, 21, 36-38, 52-63, 82, 83, 86, 88, 94, 95, 133, 161, 193, 194, 236, 262, 318.

— Joseph Philippe, Illustration de G. Michel-H. Dorchy, *Les temps modernes et contemporains* (*de la fin du XVIe siècle à 1848*), Liège, coll. les Manuels de « Sciences et Lettres », 1953, fig., pp. 302, 336, 373. (Sept autres manuels d'histoire, publiés de 1950 à 1952 dans la même collection, présentent nombre de figures relatives aux pièces de collections des Musées Curtius et d'Ansembourg ; même collaboration pour l'illustration).

— *Reproduction en couleurs de la vue de Liège de 1580 portant les armoiries du prince-évêque de Liège Gérard de Groesbeek* (Edition d'après l'original conservé au Musée Curtius). Liège, Vega-Publ., 1953.

Collaboration scientifique aux Musées

Je me fais le grand plaisir de remercier tous ceux qui m'ont assuré leur précieuse collaboration : mes collègues de la Commission, dont le concours m'a été si précieux, et des chercheurs qualifiés comme le notaire H. Frère, numismate, et feu Emile Gadeyne, céramologue dont le souvenir restera attaché à nos Musées. Mes remerciements vont encore à ceux qui ont bénévolement prêté leur concours à l'organisation des causeries-promenades du soir au Musée Curtius : Mlle van Heule, Conservateur honoraire des Musées Curtius et d'Ansembourg ; le comte J. de Borchgrave d'Altena, Conservateur en chef des Musées royaux d'Art et d'Histoire, Professeur à l'Université de Liège ; M. Pierre Baar ; le Professeur Jacques Breuer,

Conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire ; Mlle Berryer, Conservateur-adjoint aux Musées royaux d'Art et d'Histoire ; feu Emile Gadeyne ; M. Léon Dewez, Conservateur du Musée diocésain, Président de l'I.A.L. ; le notaire Jules Pirlet, Conservateur-adjoint à l'Institut archéologique liégeois ; M. Jacques Stiennon, Bibliothécaire-Bibliographe à l'Université de Liège.

Le Conservateur,
Joseph Philippe.

LES MUSÉES CURTIUS ET D'ANSEMBOURG
RAPPORT DU CONSERVATEUR. ANNÉE 1954

I. — Musée Curtius

1° Travaux d'ordre muséographique. — Les longs travaux de *collationnement des collections et l'étiquetage des nombreuses pièces exposées* ont été systématiquement poursuivis. Pour répondre aux exigences de la muséographie actuelle, le secteur « documentation » (archives des musées, archives photographiques, imprimés relatifs aux collections) a reçu tous nos soins.

Les travaux de conservation et de restauration des pièces de collection, effectués au Musée Curtius ou confiés à des spécialistes liégeois étrangers à notre personnel, ont porté en ordre principal sur des pièces belgo-romaines (verres et métaux), des bois sculptés (confection de vitrines en plexiglas, recollage et traitement) et la polychromie d'un beau bois sculpté et de plusieurs encadrements de glaces.

2° Travaux d'entretien et d'appropriation des bâtiments. — Pour nous en tenir aux travaux importants, mentionnons *la complète remise en état de la Salle Baar (verreries), de sa cage d'escalier et de la Salle des Conférences.* Comme les murs de cette cage d'escalier, ceux de la Salle des Conférences ont été entièrement décapés, ensuite hydrofugés puis peints.

Les travaux d'éclairage ont été continués. La Salle Baar et la Salle des Conférences ont été pourvues d'un éclairage conforme à leur destination respective. Les caves du bâtiment principal, qui renferment la réserve de monuments lapidaires,

ont bénéficié d'une installation définitive. Le lustre de la Salle d'Otreppe de Bouvette et un pique-cierges en fer forgé ont été armés. Le bâtiment principal, côté quai et rue du Mont-de-Piété, a été éclairé extérieurement pendant la saison touristique.

Le renouvellement complet et l'extension aux annexes (y compris les locaux mis à la disposition du Musée de la Vie Wallonne) du *chauffage central* a été entrepris. Ces gros travaux, indispensables à la bonne conservation des collections, dureront plusieurs mois et comprendront l'installation de deux salles de chaufferie et le conditionnement d'air pour les salles aux tapisseries et aux bois sculptés.

Diverses mesures conservatoires ont été prises dans les bâtiments.

La réserve utilisable de fragments de vitraux anciens a été mise sous plomb et fixée aux fenêtres du premier étage.

3° Acquisition et modernisation de matériel. — Acquisition : vitrines pour les salles d'exposition ; 50 chaises en métal pour la Salle des conférences ; petit outillage destiné à l'atelier.

Modernisation des vitrines centrales de la Salle Baar pour permettre leur éclairage individuel.

4° Service éducatif :

a) *Causeries-promenades du mercredi soir.* — Depuis mai 1952, elles sont toujours régulièrement suivies, grâce à l'éclairage adéquat des salles d'exposition, la gamme variée des sujets traités et la compétence des conférenciers.

b) *Prêts aux expositions* :

à *Bruxelles* (Musées royaux d'Art et d'Histoire) : « L'art mérovingien ». Cf. catalogue.

à *Liège* (L'Œuvre des artistes, à l'Emulation) : « L'influence de l'art chinois dans les arts européens ». Cf. catalogue.

à *Liège* (Hôtel de Ville) : « Le 40e anniversaire de la Bataille de Liège ». Cf. catalogue par J. Philippe.

à *Maaseik* (Culturele Kring) : « Van Eyck Week »,

à *Puteaux près Paris* (Mairie) : « L'Europe à travers la commune ».

c) *Vente de catalogues, cartes-vues et épreuves photographiques.*

d) *Visites guidées autres que celles du mercredi soir.*

5° **Fréquentation du musée.** — Le Musée Curtius a été visité par 19.145 personnes, comprenant 15.683 visiteurs isolés, 1354 visiteurs du mercredi soir et 980 visiteurs faisant partie de groupes nationaux et étrangers.

Ecoles de Liège et de la banlieue : 762 personnes.

Ecoles venant de l'extérieur (*Province de Liège et autres provinces*) : 335 personnes.

Groupes belges : Cercle universitaire de Charleroi, Société archéologique de Nivelles et du Brabant wallon, Expansion artistique, Groupes anversois de tourisme.

Groupes étrangers : le Rotary Club anglais, la 13e semaine internationale d'Art belge, Délégation de femmes universitaires, Dames de congressistes orthopédistes, Délégués du tourisme allemand, Dermatologues français, Luthiers, Groupe de Lille.

Parmi les personnalités étrangères à Liège qui ont visité nos collections, citons : Mme Basse de Monerval, préhistorienne, Professeur de Préhistoire à l'Ecole des Hautes Etudes de Paris, Chargée de Recherches au C.N.R.S. ; E. B. Haynes, Directeur de Arthur Churchill Ltd (Old English, Irish and Continental Glass), Londres ; Lyna, Conservateur honoraire de la Bibliothèque Royale ; Dr H. Gerson, Directeur du Rijksbureau voor Kunsthistorische Documentatie, La Haye ; Martin Blindheim, Conservateur du North Folkemuseum à Oslo ; Oppenheim, Regierungsrat, Mayence ; Prof. Antonio Beltrau, Professeur d'Archéologie à l'Université de Saragosse ; Dr Voet, Conservateur du Musée Plantin à Anvers ; Dattenberg, Directeur du Städt. Museum de M. Gladbach ; Jacques Schwartz (Faculté des Lettres de Strasbourg) ; Sir Christopher Warner, Ambassadeur de Sa Majesté Britannique et Madame ; Hans Christiansson (Uppsala).

6° Accroissement des collections.

A. — Fonds Ville de Liège
(legs, dons, achats)

Archives

— Mémoire manuscrit sur les recettes et procédés de fabrication à la Manufacture de faïences de Liège, rédigé par François Boussemart, directeur de la Faïencerie liégeoise de Saint-Léonard (cf. Emile Gadeyne, *Les faïenceries liégeoises du XVIIIe siècle*, Publications de l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, 1955). 1786.

(Don de Mme Veuve Emile Gadeyne, de Grivegnée).

— Trois livres liégeois de métiers, 7 feuillets d'un livre liégeois de métier et un feuillet isolé. XVIIe et XVIIIe siècles. Familles Braibant et Rouhenne; Piette; Delrée; Fisse; Grégoire. Provenance : ancienne collection Emile Gadeyne, de Grivegnée.

(Achat).

— Livre de quittances d'une dame de Grandchamps, intéressant la verrerie d'Amblève et les artistes et artisans liégeois. 1756-1797. Provenance : idem.

(Achat).

Don de Mme Julie Falise, à Liège :

— 9 lettres autographes relatives à la Révolution belge de 1830. Correspondants : de Gerlache, Raikem, Charlier dit Jambe de Bois, Général Chasteler, Jules Van Praet, baron Evain, Charles Rogier, comte Zaluski.

— Laissez-passer du Comité central du Gouvernement Provisoire de Belgique, délivré au major Malherbe qui se rend à Liège, 19 octobre 1830. Signatures : De Potter, Charles Rogier, Comte Félix de Mérode.

Argenterie

— Paire de salières Louis XVI (cf. *Catalogue de l'Exposition de l'art ancien au pays de Liège et des anciens arts wallons*, Liège, 1930, n° 2064) au poinçon du prince-évêque d'Oultremont.

1784. Godets en verre. Provenance : ancienne collection Emile Gadeyne, Grivegnée.
(Achat).

Bois de Spa

— Porte-montre (cf. F. Boniver, *Porte-montre, travail spadois*, dans *Les Cahiers ardennais* (Spa), avril 1952, pp. 2-3,

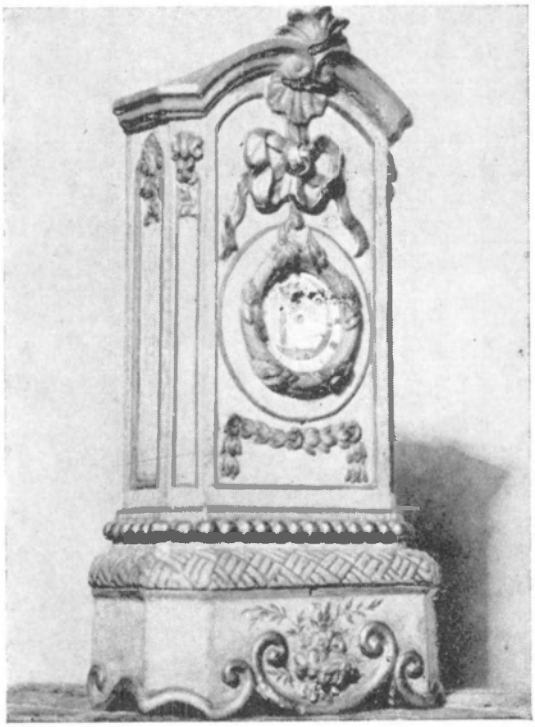

— *Porte-montre en bois de Spa.* XVIIIe siècle. (Ancienne collection E. Gadeyne, Grivegnée).
(Négatif Musée Curtius).

1 fig. ; *La vie spadoise*, 15 avril 1952) en bois sculpté, polychromé et peint de style Régence liégeoise. 2e moitié du XVIIIe s. Provenance : ancienne collection Emile Gadeyne, Grivegnée.
(Achat).

Bois sculptés

— Piéta polychromée du XVIe siècle provenant d'Eben-Emael.
(Achat).

— Vierge à l'Enfant, polychromée, du XVIe siècle. Style Renaissance.
(Don de Mme veuve Emile Gadeyne, de Grivegnée, en souvenir de son mari).

— Voir aussi Bois de Spa.

Céramique

— Série de 104 porcelaines de Chine, du Japon et de Tournai. (Legs de feue Fulvie Kupferschlaeger).

— Statuette liégeoise en terre cuite. Vierge à l'Enfant, XVIIIe siècle.
(Don de Mme veuve Emile Gadeyne, de Grivegnée, en souvenir de son mari).

— Statuette en terre cuite signée et datée : F. M. Kinable, 1779. (Idem).

— Médaillon attribué à Jacques Richardot. XVIIIe siècle. Provenance : ancienne collection Emile Gadeyne, Grivegnée.
(Achat).

— Deux pièces en faïence liégeoise polychrome : encrier et légumier. XVIIIe siècle. Provenance : ancienne collection Emile Gadeyne, de Grivegnée.
(Achat).

— Groupe en faïence liégeoise, en blanc. L'âner. XVIIIe siècle. Provenance : idem.
(Achat).

— Tête de pipe en faïence. Liège ? XVIIIe siècle. Provenance : idem.
(Achat).

— Deux faïences de Boch-Luxembourg (cafetière au décor à l'aigle ; aiguière).

(Achat).

— Paire de statuettes polychromées en biscuit. Fabrique de Camille Renard-Steinbach (entre 1858 et 1879), d'Andenne. Provenance : ancienne collection Emile Gadeyne, Grivegnée.

(Achat).



— *Paire de statuettes en biscuit polychrome. Fabrique de Camille Renard-Steinbach (entre* 1858 *et* 1879), *d'Andenne.* (Ancienne collection E. Gadeyne, Grivegnée). (Négatif Musée Curtius).

— Une épreuve et trois surmoulages modernes de moules des années 1500 découverts en 1916 rue Entre-deux-Ponts, à Liège. Provenance : idem.

(Achat, par l'intermédiaire de M. G. Baily, de Liège).

— Trois assiettes à dessert de service dit Defrêcheux. Porcelaine décorée par Jean Cambresier (Lixhe, 1856-Liège, 1928).

(Achat).

GRAVURE

— Le maître-verrier Dieudonné Masson et ses aides au travail. Œuvre d'Edouard Masson.

(Don de Mme Veuve Edouard Masson, à Liège).

HORLOGERIE

— Pendule de style Empire en bois poli.

(Legs de feue Mme Veuve Horris, de Liège).

IMPRIMÉS

(Section de documentation des musées) (Achats et dons).

— Livres et tirés à part de périodiques.

(Acquisitions à l'intervention du Conservateur).

— Réception de revues.

(Abonnement et envois gratuits).

LAPIDAIRE

— Quatre fragments de pierres tombales, avec inscriptions et armoiries, découverts à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Martin en Ile à Liège. XVIIe et XVIIIe s.

(Transfert effectué par les Services de la Ville de Liège).

— Deux clefs de voûte en pierre sculptée provenant du château de Cointe.

(Don de M. Marcel Lemaire, à Liège).

MÉDAILLIER

(Don de M. Alfred Van Beneden, de Liège) :

— 179 monnaies des XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Origines : Rome antique, Principauté de Liège, Belgique, Europe, Amérique, Orient.

— 9 médailles du XIXe siècle. Origines : Belgique, France, Allemagne.

— 1 méreau de la collégiale Saint-Denis à Liège. 1659.

(Don de M. Alphonse Mullens, d'Ans) :

— 3 pièces de monnaie : XVIIIe et XIXe siècles. Origines : Principauté de Liège, Aix-la-Chapelle, Belgique.

(Don de M. Clément Dessart, à Hollogne-Waha) :

— Médaille de la reine Marie-Henriette de Belgique, remise le 22 août 1878 par la reine à Anna Collard, fille du bourgmestre Désiré Collard, à Waha par Marche-en-Famenne, et mère du donateur.

(Don de Mme Prévot, à Liège) :

— Médaille en bronze d'exposant belge à l'Exposition universelle anglaise de 1851.

— Médaille en bronze doré par H. Mathieu. datée 1861. Fête vénitienne à Liège.

MÉTAL

— Encensoir en cuivre, décor Régence liégeoise. Provenance donnée par l'inscription : église paroissiale Saint-Georges à Liège. 1745.

(Don de M. Joseph Collinet, antiquaire à Liège).

— Bronze signé L. Steiner. Guerrier abyssin.

(Legs de feue Mme Veuve Ernest Ista-Jaspar).

— Mouchettes en fer nickelé. XXe siècle.

(Don de Mme Prévot, à Liège).

MOULAGES

— Voir céramique.

PRÉHISTOIRE

— Collection de pièces (en silex) récoltées dans la région d'Esneux par M. Lawarrée, d'Avionpuits. Elle comporte une intéressante série de pièces microlithiques d'âge mésolithique

(tardenoisien de Rahir) découvertes à la Roche-aux-Faucons (plateau et pentes).

(Achat par l'intermédiaire de M. Jacques Thisse-Derouette, de Liège).

— Série de pièces découvertes par M. Maurice Lefort (cf. Cody-Lefort, *Fouilles d'ateliers néolithiques. « Camp à cayaux »*, Spiennes, octobre-décembre 1953. Exemplaire polycopié) et les membres de sa famille dans le « camp à cayaux » de Spiennes (Hainaut). 65 pièces en silex, 1 pièce en grès et 5 fragments d'os.

(Don de M. Maurice Lefort, de Spiennes).

Textiles

— Devant l'autel au point de Venise, provenant de la chapelle du château du comte de Mercy Argenteau, Archevêque de Tyr. XIXe siècle.

(Don de Mlle Henrijean, Spa).

— Grand châle oriental polychrome en soie fine.

(Don de Mme Prévot, Liège).

Verrerie

— Verre décoré à l'acide fluorhydrique. Fabrique de Daum (Nancy).

(Achat).

— Bol français en pâte de verre signé Argy-Rousseau. (Achat).

— Bonbonnière opaline à décor moulé, signée Sabino, Paris. (Achat).

— Voir Argenterie et Archives.

Archives photographiques

Accroissements en clichés photographiques, diapositives et photographies.

B. — Fonds de l'Institut archéologique liégeois
(dons par l'intermédiaire de l'Association des Amis des Musées ; achats)

Archives

— Photocopie de la lettre mortuaire du chevalier C. E. E. du Vivier de Streel († Liège, 1-2-1863), Curé de Saint-Jean l'Evangéliste à Liège.

(Don du Professeur Xavier Janne d'Othée, Verviers).

Bois sculpté

— Pendule peinte et dorée à décor religieux. Vers 1760. Œuvre liégeoise.

(Don de l'A.M.I.A.L.).

Horlogerie

— Voir Bois sculpté.

Médaillier

(Achat de l'I.A.L.) :

— Exemplaire en plomb de la médaille de l'Emulation. 1775.

— Essai uniface de l'écu du Sede vacante de 1784.

— Plaquette en argent gravée d'un perron liégeois et datée 1789.

— Insigne de sauvegarde en argent au nom du conseiller liégeois Deneumoulin. 1793.

— Insigne en argent au perron liégeois. XIXe siècle.

— Deux médailles par Léonard Jéhotte, exécutées en 1822 et gravées pour les bourgmestre et échevins de la commune d'Ans et Glain et de la commune de Beaufays. Régime hollandais.

— Médaille par le Bruxellois Jean Henri Simon, exécutée en 1822 pour être remise aux lauréats des concours des six Universités du royaume des Pays-Bas. Exemplaire portant l'inscription « Université de Liège ».

(Don du Notaire Hubert Frère, Seraing-sur-Meuse) :

— 4 moulages du denier de Léau conservé au Cabinet des médailles de Bruxelles.

Moulages

— Voir médaillier.

Verrerie

(Dons de M. Henri Delattre, Liège) :

— Pokal en demi-cristal portant l'inscription « Wiesbaden 16 Aout 1895 ».

— Vase en pâte de verre. Val-Saint-Lambert, fabrication de Jemeppe-sur-Meuse (vers 1920).

Archives photographiques

Diapositives ayant servi aux cours de l'Ecole Pratique d'histoire et d'archéologie régionales.

* * *

Diverses pièces déposées à Liège dans des musées et à l'administration ont réintégré nos collections.

II. — Musée d'Ansembourg

1° Travaux d'ordre muséographique :

Collationnement des collections et étiquetage des pièces exposées. — Voir Musée Curtius, 1°, premier paragraphe.

Travaux de conservation et de restauration des pièces de collections. — Traitement et restauration des cuirs de Malines (acquis en 1954) provenant de l'hôtel Libert à Liège.

Entretien et réparation de mouvements d'horlogerie.

Recollage effectué à des pièces de mobilier.

2° Entretien et appropriation des bâtiments. — Placement de barreaux manquant à une fenêtre donnant rue Hongrée ; fermeture des volets des fenêtres donnant sur la cour.

La récupération d'une partie des annexes, louée par la Ville de Liège, a été réalisée.

Eclairage. — Le premier étage a été éclairé d'une manière provisoire ; l'installation définitive sera effectuée en 1955.

Chauffage. — Une installation à propulsion d'air chaud conditionné est prévue pour 1955. Elle n'affectera en rien l'ancien hôtel. Un foyer à gaz a été installé dans le bureau du Conservateur.

3° Service éducatif :

Causeries-promenades du soir. — Pendant la saison dite d'été, le musée a été ouvert le mardi, de 19 h. à 22 h. Durant la saison dite d'hiver, des visites guidées nocturnes ont été organisées le mercredi de 19 h. 30 à 22 h., lorsque le Musée Curtius était fermé.

Comme au Musée Curtius, ces visites ont été bien suivies. L'éclairage réalisé en 1953 et 1954 a permis de rendre tout le bâtiment accessible au public du soir.

Visites guidées autres que celles du soir.

Vente de catalogues, cartes-vues et épreuves photographiques.

4° Fréquentation du musée. — Le Musée d'Ansembourg a été visité par 8742 personnes comprenant 7008 visiteurs isolés, 1052 visiteurs du soir et 275 visiteurs en groupes.

Ecoles de Liège et de la banlieue : 250 personnes.

Ecoles venant de l'extérieur (*Province de Liège et autres provinces*) : 157.

Groupes belges : le Jeune Barreau, Dames des Ingénieurs techniciens de l'Institut Gramme.

Parmi les personnalités étrangères qui ont visité le musée, citons M. Capitan, Ministre français.

La Ville de Liège a organisé un déjeuner dans le Salon aux tapisseries pour les Urbanistes de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier.

5° Accroissement des collections.

Fonds Ville de Liège.
(Achat).
Ensemble de cuirs de Malines provenant de l'hôtel Libert à Liège, sis rue Saint-Pierre. XVIIIe siècle.

III. — Hypocauste belgo-romain de la place Saint-Lambert (section annexe du Musée Curtius)

1° Travaux d'entretien et d'appropriation. — Les substructions qui se dégradaient, à cause de l'humidité persistante, ont été traitées à l'hydrofuge et recouvertes dans le haut d'une couche protectrice de ciment.
D'autres mesures de conservation sont prévues pour 1955.

2° Fréquentation. — L'hypocauste a été visité par 1655 personnes. Il a été ouvert de la mi-juillet à la fin d'août.

3° Activité éducative. — Vente de brochures explicatives.

4° Gardiennat. — Le gardiennat a, par décision du Collège, été assuré par un des gardiens des Musées Curtius et d'Ansembourg.

Publications d'inventaires

Etudes de Joseph Philippe, Conservateur :

— *Propos sur l'origine controversée du perron liégeois*, dans Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Verviers, 1951 (« Inventaire des perrons figurant dans les collections des Musées Curtius et d'Ansembourg »). Paru en 1954.

— *Documents relatifs à la papauté conservés au Musée Curtius à Liège*, dans Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège, 1954.

— *Quelques documents numismatiques relatifs à la médecine conservés au Musée Curtius à Liège*, dans La Revue médicale, Liège, 1954.

Catalogue des peintures liégeoises des Musées Curtius et d'Ansembourg (à paraître en 1955). Liège, Ville de Liège.

* * *

— Reproduction en couleurs d'intérieurs des Musées Curtius et d'Ansembourg.

Films destinés à la télévision belge

Le meuble de style Régence liégeoise. Cinéaste : Marcel Brouhon (Seraing-sur-Meuse). Vues prises au Musée d'Ansembourg.

Liège, cité ardente. Cinéaste : Marcel Thonnon (Liège). Vues prises aux Musées Curtius et d'Ansembourg et à l'Hypocauste.

Personnel et collaboration

Le Conservateur a été envoyé en mission par la Ville de Liège, en Angleterre et à Paris. Il représente les Musées Curtius et d'Ansembourg, à partir de 1954, au sein du Comité International des Musées, le Comité international du Verre ancien et l'Institut international pour la conservation des objets de musées (Londres).

Le préparateur-technicien a pris contact avec le Laboratoire central des musées de Belgique pour un stage dans cette institution.

Le guide universitaire des Musées Curtius et d'Ansembourg, M. Pierre Colman, démissionnaire, a été remplacé par M. Jean Beguin.

Un gardien du Musée Curtius faisant office de chef gardien bénéficiera, à partir de janvier 1955, d'un horaire hebdomadaire complet afin d'assurer une surveillance constante dans ce musée.

L'horaire d'une des femmes de service du Musée Curtius a été étendu.

La création d'une bourse de collaborateur scientifique universitaire aux Musées Curtius et d'Ansembourg est à l'étude.

Remercions vivement les collaborateurs scientifiques bénévoles du Musée Curtius : M. le notaire Hubert Frère (numismatique), Secrétaire-adjoint de l'I.A.L. ; M. le Lieutenant-colonel honoraire Fernand Linon (céramique), qui a entrepris l'inventaire des grès (pièces de collection et pièces de fouilles) ; M. Jacques Thisse-Derouette (préhistoire), qui a inventorié systématiquement un millier de pièces de la collection Lawarrée (acquise en 1954), ainsi qu'une partie notable de la trouvaille de Hout-si-plou faite jadis par C.-J. Comhaire.

Un grand merci à nos collègues du Bureau de l'I.A.L. pour leurs précieux appuis, ainsi qu'aux compétents conférenciers des causeries-promenades nocturnes (Mlle Hélène van Heule, Conservateur honoraire des Musées Curtius et d'Ansembourg ; le comte J. de Borchgrave d'Altena, Conservateur en Chef des Musées royaux d'Art et d'Histoire, Professeur à l'Université de Liège ; le chevalier Philippe de Schaetzen, Conservateur du Musée provincial gallo-romain de Tongres ; M. Léon Dewez, Conservateur du Musée diocésain ; M. Raymond Chambon, membre du Comité international du Verre ; M. Pierre Baar, Ingénieur ; MM. les notaires Jules Pirlet, Conservateur-adjoint à l'I.A.L., et Hubert Frère ; M. Georges Micheels, lustrier d'art ; M. Henri Delattre, membre de l'I.A.L.).

Un merci tout spécial est adressé à Monsieur l'Echevin des Beaux-Arts et à ses bureaux administratifs, sans lesquels l'extension prise par nos musées aurait été impossible, ainsi qu'aux services communaux de l'Architecture (M. Fassotte, conducteur, est particulièrement remercié), du Chauffage et de l'Electricité pour leur fructueuse collaboration.

Dans les domaines du collationnement des collections, de la mise en valeur des bâtiments, de l'acquisition de pièces de collection et des manifestations du service éducatif et de documentation, l'année 1954 a été bonne. L'enrichissement des collections a été notable, grâce au renforcement des crédits des Musées Curtius et d'Ansembourg et aux généreux donateurs dont les noms figurent sous la rubrique accroissement des collections du Musée Curtius.

Le Conservateur,
Joseph PHILIPPE.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA BIBLIOTHÈQUE AU 31 DÉCEMBRE 1952

La Bibliothèque de l'Institut Archéologique Liégeois continue à vivre malgré la difficulté des temps. Les locaux sont pauvres et les livres chers. Nous avons néanmoins pu acheter quelques ouvrages, continuer nos échanges de périodiques et le prêt de nos volumes.

Je tiens à remercier M. Jean Hoyoux, notre dévoué Bibliothécaire-Adjoint, qui m'a prêté son obligeant concours pour reclasser la Bibliothèque et qui assure le service du prêt chaque jour de réunion mensuelle à 16 h. 30.

Je remercie aussi M. Albert Vecqueray qui organise nos échanges de périodiques et la vente de nos publications.

En terminant ce bref rapport, qu'il soit permis au Bibliothécaire de l'Institut Archéologique Liégeois d'appeler de ses vœux, une fois de plus, l'aménagement de nos locaux afin d'assurer l'amélioration de nos services.

Le Bibliothécaire,
Léon-E. HALKIN.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA BIBLIOTHÈQUE AU 31 DÉCEMBRE 1953

L'activité de la Bibliothèque a été très ralentie par le programme de réfection du Musée.

La tâche du Bibliothécaire et du Bibliothécaire-Adjoint, M. Jean Hoyoux, s'est bornée à la conservation de nos collections et à leur entretien. D'autre part, notre accord avec la Bibliothèque de l'Université de Liège est suivi d'exécution régulière, sans que nous y rencontrions des difficultés.

Rappelons que nos membres ont le droit strict de consulter nos collections déposées à la Bibliothèque de l'Université de Liège.

Lorsque les travaux de réfections du Musée seront terminés et lorsque le beau temps le permettra, la Bibliothèque de l'Institut pourra reprendre son service de prêt à nos membres et aux auditeurs de notre Ecole Pratique.

Les comptes de la Bibliothèque vous ont été présentés par le trésorier.

Nous espérons que le rapport de l'exercice prochain sera l'occasion de marquer un point dans notre programme scientifique.

Le Bibliothécaire,
Léon-E. HALKIN.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA BIBLIOTHÈQUE AU 31 DÉCEMBRE 1954

La Bibliothèque de l'Institut possède 460 revues environ dont la plupart sont déposées à la Bibliothèque de l'Université de Liège. Par l'intermédiaire de l'Université, l'Institut est en relation d'échanges avec 246 Sociétés archéologiques et historiques qui nous envoient régulièrement leurs publications. Tous ces périodiques se trouvent à la Bibliothèque de l'Université, à la disposition de nos membres.

En ce qui concerne les volumes restés à l'Institut, la situation est moins brillante. Ils ont été remisés dans des caisses par les soins du Bibliothécaire et du Bibliothécaire-Adjoint pour permettre l'installation du chauffage central. Dès la fin de ces travaux nous nous proposons de reclasser nos collections.

Le Bibliothécaire,
Léon-E. HALKIN.

A. M. I. A. L.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
à l'Assemblée générale du 30 mars 1952

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le 19e exercice social de notre Association.

Au cours de l'année écoulée nous avons poursuivi, sans succès du reste, l'acquisition d'une cafetière Louis XV en argent au poinçon de Maestricht, d'un lustre en verre liégeois du XVIIIe, d'une pieta du XVIe en bois polychrome et d'une très belle statue mosane du XVe en chêne représentant St Hubert accompagné du cerf. Cette dernière pièce, vendue publiquement à Bruxelles, a dépassé considérablement l'expertise. Par contre nous avons acheté à un antiquaire hollandais un plat en étain, orné au marli du motif des quatre saisons et portant le rare poinçon de Dinant.

Les dons faits par notre intermédiaire aux musées de l'Institut archéologique ont été assez nombreux ; en voici l'énumération :

1° De Mme Baar-Pelzer à Liège, un dessus de cheminée en bois sculpté avec glace, XVIIIe.

2° De M. Joseph Brassinne à Liège, trois médailles liégeoises.

3° De M. Everaerts à Grâce-Berleur, deux fragments de poterie de l'âge des métaux et un silex taillé, trouvés entre Gellick et Sutendael.

4° De M. Georges de Froidcourt à Liège, l'empreinte du sceau du chapitre de St Lambert siégeant à Aix-la-Chapelle.

5° De Mlle Berthe Henet à Liège, un ostensoir en argent doré du XVIIIe.

6° De Mlle Hélène van Heule à Liège, une monnaie grecque, deux médailles modernes en argent, une lettre autographe du duc de Cambray datée de 1701, une tasse en faïence de Tournai, un encrier en porcelaine Louis-Philippe et un médaillon en grès orné de motifs.

7° De M. Jowat à Liège, un mémorial du XVIIe en pierre, de Natalis abbé de St-Laurent.

8° De Mme Le Joly à Liège, le diplôme de noblesse miniaturé de la famille de Cologne, XVIIIe, et un crasset en faïence liégeoise du début du XIXe.

9° Du baron Henri de Budingen de Pitteurs à Liège, une paire de grands vases en pierre de sable, Louis XVI.

10° De M. Tramaseur à Liège, un fragment de cheminée renaissance en pierre.

Nos meilleurs remerciements s'adressent à ces généreux donateurs.

Ayant appris par M. Gadeyne que Mme Le Joly possédait encore une série de faïences provenant de la fabrique liégeoise de Boussemart, l'A. M. I. A. L. s'est empressée d'aller l'examiner, mais a dû se désister parce que la propriétaire exigeait la cession globale de sa collection dont une partie n'était pas liégeoise. Alors notre président, agissant à titre personnel et sous sa responsabilité, a acheté l'ensemble à Mme Le Joly et en a recédé aux prix d'estimation à la Ville de Liège les pièces les plus intéressantes, choisies par la Commission des achats de l'Institut, et elles sont actuellement au Musée Curtius. Cette opération a même laissé un boni de 900 fr. qui a été versé à notre caisse.

En 1951, notre Association a compté 5 membres à vie, 28 effectifs et 8 adhérents.

Le tronc placé au Musée Curtius a donné un peu plus de 400 fr. et nos liquidités actuelles dépassent 18.000 fr.

Vous aurez à nommer un administrateur en remplacement de M. Henri Delattre, sortant et rééligible.

A. M. I. A. L.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à l'Assemblée générale du 29 mars 1953

Messieurs.

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le 20e exercice social de notre Association.

Pendant l'année 1952 nous n'avons fait aucun achat pour nos musées ; néanmoins nous avons poursuivi à Paris l'acquisition d'un superbe petit émail mosan du XIIe, mais celui-ci a dépassé les onze cent mille francs français : c'est vous dire qu'il nous a échappé.

Par contre les dons faits à nos musées par l'intermédiaire de l'A. M. I. A. L. ont été assez nombreux ; en voici l'énumération :

1° De M. Atta à Liège : Deux montants de cheminée en grès, XVIIe (maison sise Mont St-Martin).

2° De M. Bihet à Flémalle : Pointe de silex paléolithique (Flémalle-Haute).

3° Par l'intermédiaire de M. Boniver à Liège (don anonyme) : Fragment de monument funéraire, 1591 (Couvent des Chartreux).

4° De M. Dechesne à Liège : Charnière en fer forgé (maison en Cheravoie).

5° De M. Vercheval : 20 statuettes et objets en terre cuite ; 4 objets en métal ; verre lacrimatoire ; différents objets en os. Le tout provenant de fouilles faites par M. Doorenagen.

6° De M. Frère à Seraing : Grès jurassique avec fossiles (Clairefontaine).

7° De Melle van Heule à Liège : Carreau en faïence (Eupen).

8° De Mlle Léonie Jamar à Liège, par testament en faveur de l'A. M. I. A. L. : Armoire en chêne aux armes de B. Bragard, abbé du Val St Lambert (1715-1726) ; Coffre gothique ; Cadre en écaille ; Petit meuble sculpté et table, époque Louis XIV, en chêne ; Glace, époque Louis XV, chêne sculpté ; Fauteuil sculpté, 5 chaises et cadre, époque Louis XVI ; Tabouret (Ste Begge à Andenne) ; 2 vases Delft ; Portrait par Donnay.

9° De Mme Lambrechts à Trooz : Cachet en cire.

10° Du chevalier de Thier à Liège : Médaille commémorative de l'inauguration du chemin de fer Verviers-Aix-la-Chapelle.

11° De M. Vercheval à Anvers : Petit bronze égyptien ; 2 lécythes italo-grecs ; 8 vases et une perle gallo-romains ; 2 vases francs ; 38 monnaies liégeoises ; 4 monnaies étrangères ; 7 jetons liégeois ; moulure en marbre (Place St-Lambert) ; 15 pièces diverses.

12° De M. Wilmots à Hollogne-aux-Pierres : Monnaie liégeoise.

Nous remercions vivement ces donateurs de leur générosité.

En 1952, notre Association a compté 4 membres à vie, 30 effectifs et 1 adhérent. Il serait désirable que leur nombre s'accroisse dans une notable proportion.

Le tronc placé au Musée Curtius nous a rapporté plus de 1500 fr. ; nous disposons actuellement d'environ 26.000 fr. et souhaitons qu'une pièce mosane de qualité se présente et que nous puissions l'acquérir dans des conditions raisonnables.

Vous aurez à nommer un administrateur en remplacement de M. Frédéric Pény, sortant et rééligible.

A. M. I. A. L.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à l'Assemblée générale du 28 mars 1954

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le 21e exercice de notre Association.

Au cours de l'année 1953 nous avons poursuivi l'achat des différents objets suivants : une garde-robe régence ; deux portraits de personnages liégeois du XVIIIe ; des faïences d'Andenne ; une cloche du XVIIe venant de l'abbaye de St-Trond. Mais, ou bien nos offres ont été jugées insuffisantes, ou bien en vente publique les adjudications ont dépassé largement les estimations de l'expert, que nous avions cependant surenchéries. Nos ressources sont trop minimes pour que nous puissions nous permettre de faire des acquisitions à tout prix.

Toutefois nous avons été assez heureux d'enrichir le musée Curtius : 1° Sur proposition de M. Pirlet, de l'exemplaire unique d'une monnaie en argent, commune au duché de Brabant et à la principauté de Liège, frappée à Maestricht en 1284. 2° D'une jolie saucière en argent portant les armoiries du dernier abbé de Villers et d'un portrait gravé du même abbé.

De plus, par notre intermédiaire, différents objets ont été donnés à nos musées archéologiques. Ce sont :

a) De Mlle Hélène van Heule, 10 monnaies modernes et 3 pièces de céramique d'époque romaine.

b) De M. Jules Pirlet, 3 empreintes de sceaux et deux médailles en bronze.

c) d'un anonyme, 2 empreintes de sceaux.

En 1953, l'A. M. I. A. L. a compté 3 membres à vie, 32 effectifs et 8 adhérents, ce qui implique la venue de quelques membres nouveaux, dont l'adhésion est sans doute due au papillon inséré dans la *Chronique de l'I. A. L.*

Notre situation financière s'est légèrement améliorée malgré les achats effectués. Le détail va vous en être donné.

Vous aurez à nommer un administrateur en remplacement de M. Georges Petit, sortant et rééligible.

Pour copie conforme,

G. Petit.

TABLEAU DES MEMBRES

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

PRÉSIDENT D'HONNEUR

MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MONSIEUR LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE

MONSIEUR L'ÉCHEVIN DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour les années 1953-1954

Président :	MM. Léon DEWEZ.
Vice-Président :	Georges PETIT, puis Jules DUMONT.
Secrétaire :	Maurice YANS.
Trésorier :	Pierre LALOUX.
Bibliothécaire :	Léon-Ernest HALKIN.
Directeur des Publications :	Maurice YANS.
Secrétaire-adjoint :	Hubert FRERE.
Conservateur :	Joseph PHILIPPE.
Conservateurs-adjoints :	Comte Joseph de BORCHGRAVE d'ALTENA.
	Jules DUMONT.
	Nicolas FRANÇOIS.
	Joseph HAMAL-NANDRIN.
	Jules PIRLET.
	Baron Maurice de SELYS LONGCHAMPS.
Conservateurs honoraires :	Jean SERVAIS.
	Mlle Hélène van HEULE.

Commissions

Publications : MM. YANS, directeur; J. BRASSINNE, L.-E. HALKIN, P. HARSIN et J. YERNAUX, membres.

Fouilles : MM. BREUER, J. HAMAL-NANDRIN, J. PHILIPPE, J. SERVAIS et Mlle H. VAN HEULE.

Achats : MM. J. DUMONT, P. LALOUX, G. PETIT, J. PHILIPPE, M. DE SELYS LONGCHAMPS, J. SERVAIS et Mlle H. VAN HEULE.

Vérification du musée : MM. J. BRASSINNE, E. GADEYNE, L. HALKIN et M. DE SELYS LONGCHAMPS.

Vérification de la bibliothèque : MM. L. HALKIN, M. HELIN et M. YANS.

Vérification des comptes : MM. L. FRANÇOIS, P. GHILAIN et F. PENY.

Excursions : MM. A. PUTERS, président, A. VECQUERAY, secrétaire; J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, A. DANDOY, N. FRANÇOIS et P. LALOUX.

Conférences et causeries : MM. J. DUMONT, président; P. HARSIN, vice-président; L.-E. HALKIN, R. TOUSSAINT et M. YANS.

Ecole pratique d'histoire et d'archéologie régionales : MM. L.-E. HALKIN, directeur; M. YANS, secrétaire.

MEMBRES EFFECTIFS

	Date de l'entrée à l'Institut	Date de l'admission comme membre effectif
1. BRASSINNE (Joseph), professeur émérite et bibliothécaire en chef honoraire de l'Université, 30, rue Nysten, *Liège*.	29-11-1895	30-12-1898
2. SERVAIS (Jean), conservateur honoraire des Musées archéologiques liégeois, 8, rue Joseph Dumoulin, *Liège*.	20- 4-1898	27- 4-1900
3. HAMAL-NANDRIN (Joseph), chargé de cours émérite de l'Université, 22, rue des Augustins, *Liège*.	28- 2-1904	31- 1-1909
4. VERCHEVAL (Félix), avocat, Mesnil-Saint-Blaise.	26- 5-1904	30- 1-1910
5. HALKIN (Léon), professeur émérite de l'Université, 4, route de Dolembreux, *Esneux*.	27-12-1895	24-12-1911
6. SELYS LONGCHAMPS (Baron Maurice de), docteur en sciences, château de *Faulx-les-Tombes*.	29- 3-1903	24-12-1911
7. PIBLET (Jules), notaire, 20, rue Sainte-Véronique, *Liège*.	29- 5-1908	25- 1-1914
8. COENEN (Chanoine Joseph), aumônier de l'Orphelinat, *Gellick* par Lanaeken.	24- 4-1908	25- 1-1914
9. BREUER (Jacques), conservateur aux Musées d'Art et d'Histoire, chargé de cours à l'Université, 1, square Marie-José, Woluwé-Saint-Lambert.	27-11-1910	31-12-1920
10. BORCHGRAVE d'ALTENA (Comte Joseph de), conservateur en chef des Musées d'Art et d'Histoire, chargé de cours à l'Université, 90, rue d'Arlon, *Bruxelles*.	28-12-1919	26- 3-1926
11. DUMONT (Jules), industriel, 189, rue Grétry, *Liège*.	27-12-1908	27-12-1929
12. PENY (Frédéric), agent honoraire de la Banque Nationale, 123, boulevard de la Sauvenière, *Liège*.	30- 4-1920	27-12-1929
13. van HEULE (Hélène), conservatrice honoraire des Musées archéologiques liégeois, 10, place de Bronckart, *Liège*.	24- 4-1925	27-12-1929

14. TOUSSAINT (Robert), architecte, 43, rue du Parc, *Liège*.	25- 3-1921	27-12-1929
15. HARSIN (Paul), professeur à l'Université, 31*a*, rue de Kinkempois, *Liège*.	28-11-1924	27-12-1929
16. PETIT (Georges), ingénieur, 13, quai Churchill, *Liège*.	25- 7-1927	21- 6-1932
17. LALOUX (Pierre), docteur en droit, 2, rue Saint-Remy, *Liège*.	22- 7-1921	30-12-1932
18. HALKIN (Léon-Ernest), professeur à l'Université, 41, rue de Péry, *Liège*.	27- 3-1925	6- 4-1934
19. YERNAUX (Jean), conservateur honoraire des Archives de l'Etat, 6, avenue de Beaufays, *Tilff*.	25- 3-1923	25- 1-1935
20. FRANÇOIS (Nicolas), ingénieur, 86, quai de Rome, *Liège*.	27- 6-1919	28- 2-1936
21. GOTHIER (Louis), professeur à l'Athénée royal, 13*a*, rue Paradis, *Liège*.	15- 1-1929	27- 3-1936
22. FRESON (Abbé Ernest), *Glons*.	22- 2-1914	24-11-1939
23. DEWEZ (Léon), licencié en histoire de l'art et archéologie, 28, place Saint-Lambert, *Liège*.	30- 3-1919	18- 3-1945
24. LEGRAND (William), docteur en philosophie et lettres, 5, place Wibald, *Stavelot*.	28- 2-1936	18- 3-1945
25. YANS (Maurice), conservateur adjoint des Archives de l'Etat, 345, place des Marronniers, *Glain*.	25-10-1935	28-11-1946
26. LAVOYE (Madeleine), bibliothécaire-bibliographe à l'Université, 28, rue de l'Enseignement, *Liège*.	24- 2-1928	25- 6-1948
27. COLLON-GEVAERT (Mme Suzanne), chargée de cours à l'Université, 163, rue des Vennes, *Liège*.	28- 3- 1930	30-12-1948
28. DANDOY (Albert), ingénieur, 25, rue Jonruelle, *Liège*.	28- 4-1911	30-12-1948
29. DANTHINE (Hélène), chargée de cours à l'Université, 67, rue du Parc, *Liège*.	27- 2-1931	30-12-1948
30. OTREPPE de BOUVETTE (Baron André d'), château de Brialmont, *Tilff*.	25- 2-1935	30-12-1948
31. RADZITZKY d'OSTROWICK (Baron Ivan de), conservateur à l'Université, 16, rue de Chaudfontaine, *Liège*.	27-12-1908	30-12-1948
32. SCHAETZEN (Chevalier Philippe de) conservateur du Musée provincial gallo-romain, 6, rue de Maestricht, *Tongres*.	30-12-1932	30-12-1948

33.	PHILIPPE (Joseph), conservateur des Musées Curtius et d'Ansembourg, 221, rue Henri Maus, *Liège*.	25- 5-1945	23- 2-1951
34.	LEGRAND (Maurice), architecte, 44, rue Darchis, *Liège*.	26- 7-1907	26- 9-1952
35.	ALEXIS (Georges), ingénieur, 29, rue Dartois, *Liège*.	26- 1-1919	26- 9-1952
36.	DESSAIN (écuyer Joseph), substitut du procureur du Roi, *Juslenville*, Theux.	20- 4-1929	26- 9-1952
37.	BRAGARD (René), bibliothécaire-bibliographe à l'Université, 10*c*, rue Vivegnis, *Liège*.	18- 3-1945	26- 9-1952
38.	PUTERS (Albert), professeur à l'Université, 93*a*, boulevard Emile de Laveleye, *Liège*.	26-10-1945	26- 9-1952
39.	STIENNON (Jacques), bibliothécaire-bibliographe à l'Université, 34, rue des Acacias, *Liège*.	27- 3-1936	26- 2-1954
40.	FROIDCOURT (Georges de), avocat-général, 31, rue de Verviers, *Liège*.	24-11-1922	26- 2-1954
41.	HOYOUX (Jean), bibliothécaire-bibliographe à l'Université, 66, rue Louvrex, *Liège*.	18-3- 1945	26- 2-1954
42.	HANSOTTE (Georges), archiviste-paléographe, 72, rue du Batty, *Cointe* (Sclessin).	25-5- 1945	26- 2-1954
43.	van der MADE (Raoul), substitut du procureur du Roi, 206, rue des Vennes, *Liège*.	27- 6-1947	26- 2-1954

MEMBRES D'HONNEUR

1.	BRASSINNE (Joseph), professeur émérite et bibliothécaire en chef honoraire de l'Université, 30, rue Nysten, *Liège*.	29-11-1895	24-11-1950
2.	HALKIN (Léon), professeur émérite de l'Université, 4, route de Dolembreux, *Esneux*.	27-12-1895	24-11-1950
3.	SERVAIS (Jean), conservateur honoraire des Musées archéologiques liégeois, 8, rue Joseph Dumoulin, *Liège*.	20- 4-1898	29-12-1950

MEMBRES CORRESPONDANTS

1.	BAAR (Pierre), ingénieur, 2, quai de Rome,	18- 3-1945	31- 1-1947
2.	BAAR-PELTZER (Mme Pierre), 2, quai de Rome, *Liège*.	24- 2-1933	26- 9-1952

3. BONIVER (François), 22, rue du Bosquet, *Liège.*	27- 5-1921	30-10-1931
4. CLOES (Maurice), vice-président honoraire du Tribunal, 66, avenue Constantin de Gerlache, *Liège.*	18- 3-1945	29-12-1950
5. COMBLEN (Paul), architecte, *Nonceveux*	26- 1-1900	28-12-1902
6. COPPIN de GRINCHAMPS (Baronne Ultain de), 109, rue Louvrex, *Liège.*	28-11-1930	27- 4-1934
7. COPPIN de GRINCHAMPS (Baron Ultain de), 109, rue Louvrex, Liège.	26- 5-1939	26- 2-1954
8. CRICK-KUNTZIGER (Mme Marthe), docteur en art et archéologie, 18, rue de l'Aurore, *Ixelles.*	25- 4-1919	28-11-1920
9. DABIN (Jean), professeur à l'Université de Louvain, 27, avenue Van den Bempt, *Héverlé.*	18-12-1910	20- 3-1913
10. DELARGE (Georges), assureur, 18, rue des Prébendiers, *Liège.*	29- 1-1926	26- 9-1952
11. DELATTRE (Henry), docteur en droit, 70, rue Louvrex, *Liège.*	26-12-1915	26-12-1945
12. DELRÉE (Pierre), industriel, 7, quai de Rome, *Liège.*	26- 3-1926	30-12-1948
13. FORGEUR (Richard), licencié en histoire, 39, boulevard d'Avroy, *Liège.*	25- 5-1945	26- 9-1952
14. FOURMARIER (Paul), professeur émérite de l'Université, 9, rue Grétry, *Liège.*		27- 1-1922
15. FRÈRE (Hubert), notaire, 15, rue F. Nicolay, *Seraing.*	28- 1-1949	26- 9-1952
16. GILBART (O.), échevin des Beaux-Arts, 56*a*, quai de Longdoz, *Liège.*	25- 7-1913	26- 2-1954
17. GILBERT-LOUIS (Mme André), 98, avenue Reine Astrid, *Namur.*	28-10-1927	20-10-1931
18. HANQUET (Pierre), juge de paix, 7, quai Mativa, *Liège.*	17- 2-1925	30-12-1948
19. HELIN (Maurice), chargé de cours, bibliothécaire-bibliographe à l'Université, 37*a*, avenue du Luxembourg, *Liège.*	29- 3-1929	30-12-1948
20. JANNE d'OTHÉE (Xavier), professeur à l'Université, 10, rue de la Banque, *Verviers.*	18- 3-1945	30-12-1948
21. LALOUX (Georges), industriel, 2, rue Saint-Remy, *Liège.*	27- 6-1913	24- 2-1928
22. LAMBRECHTS (Mme Claire), docteur en histoire de l'art et archéologie, bibliothécaire du Barreau, route de Prayon, *Trooz.*	30- 1-1931	29- 4-1939

23. MARNEFFE (Edouard de), 30, place St-Lambert, *Liège*.	25- 5-1945	26- 9-1952
24. NEYS (Maurice), docteur en droit, le Gasthuis, *Bemelen* par Cadier en Keer (Limbourg hollandais).	29- 1-1911	27-12-1921
25. PITON (Ernest), 82, rue Cl amp-du-Roi, *Etterbeek*.	29-10-1926	27-12-1929
26. PONTHIR (Maurice), professeur d'Athénée, 176, rue Henri Maus, *Liège*.	30- 4-1948	26- 2-1954
27. QUITIN (José), professeur au Conservatoire, 13, rue Monulphe, *Liège*.	26- 5-1950	26- 2-1954
28. ROUHART-CHABOT (Mme Juliette), archiviste-paléographe, 268*b*, rue de l'Yser, *Ans*.	18- 3-1945	26- 9-1952
29. THIBERT (Mlle Alice), 26, rue Raikem, *Liège*.	31- 1-1936	31- 1-1947
30. van ZUYLEN (Baron Paul), *Vielsalm*.	27- 5-1900	29- 4-1904
31. VECQUERAY (Albert), 40, rue de la Charrette, Sur-le-Mont, *Tilff*.	25- 3-1938	31- 1 1947

MEMBRES ASSOCIÉS

1. AFFNAY (Adrien d'), 25, Vinâve d'Ile, *Liège*	27- 1-1939
2. ALBERT (Maurice), conseiller à la cour d'appel, 17, avenue du Centenaire, *Tongres*.	29-12-1950
3. André (Paul), conservateur du Musée de la Vie Wallonne, 176, Fond Pirette, *Liège*.	29- 6-1951
4. ANSEMBOURG (Comtesse Alfred d'), château de *Hex*, *Tongres*.	29- 9-1950
5. ARNOLD (J.), ensemblier, 3, rue Saint-Pierre, *Liège*.	25- 6-1948
6. AWANS (Philippe d'), docteur en médecine, 21*d*, rue de Campine, *Liège*.	29- 4-1938
7. BAAR (Alfred), avocat, 13, avenue Emile Digneffe, *Liège*.	27- 6-1930
8. BAAR (Jean), 7, rue Crèvecœur, *Liège*.	18- 3-1945
9. BAAR-MAGIS (Mme Armand), 4, rue Lebeau, *Liège*.	27- 6-1930
10. BARE (Louis), 34, rue François Lefebvre, *Rocour*.	25- 5-1951
11. BASTILLE (Madame), docteur en médecine, 179, rue Henri Maus, *Liège*.	17-12-1954
12. BEBRONNE (Abbé Joseph), curé, *Odeur* par Villers l'Evêque.	26-11-1937
13. BECO (Abbé Pierre de), curé, *Hony*, Esneux.	30- 4-1937

14. BERCK (François), 95, rue Fivé, *Seraing*. 28- 3-1947
15. BERGER (Nicolas), 36, place du Marché, *Liège*. 30- 4-1948
16. BERNARD (Albert), 10, rue Henri de Dinant, *Liège*. 26- 2-1932
17. BETHUME (Maurice), 98, rue Hakay, *Flémalle-Grande*. 31- 1-1948
18. BIZET (Liliane), 65, rue du Parc, *Liège*. 26- 6-1953
19. BOLLIS (Elie), substitut du procureur du Roi, 68, rue des Clarisses, *Liège*. 25- 3-1949
20. BONEMME (Juliette), directrice d'école, rue de l'Eglise, *Bellaire*. 29-10-1954
21. BONHOME (Baron Joseph de), château de Haute-Fraipont, *Nessonvaux*. 13-12-1931
22. BONTCH-BROUEVITCH (Mme Yvonne de), préfète du Lycée de Waha, 7, rue Henri Vieuxtemps, *Liège*. 24- 6-1932
23. BORGUET (Joseph), 161, rue des Bergers, *Liège*. 24- 2-1950
24. BORMAN (Paul de), 38, rue Jacques Musch, *Embourg*. 27- 1-1950
25. BOULET (Emile), 40, rue Albert Ier, *Hannut*. 25- 5-1945
26. BOUQUETTE (J.-P.), 3, rue des Augustins, *Liège*. 30- 6-1950
27. BRABANT (André), directeur au gouvernement provincial, 60, rue des Eburons, *Liège*. 24- 6-1949
28 BRASSEUR (Mme Jean), 3, quai Gloesener, *Liège*. 27-11-1931
29 BROSE (René), rédacteur à la bibliothèque de l'Université, 70, Yernawe, *St-Georges-sur-Meuse*. 26- 6-1953
30. BRUNINI (J.), industriel, 49, rue de Campine, *Liège*. 30-10-1947
31. BRUWIER (Mlle Marinette), 53, rue de Joie, *Liège*. 30- 6-1950
32. BRZOZOWSKI (Jean), 43, rue Baltus, *St-Nicolas-lez-Liège*. 27- 3-1953
33. BUCHET (Arsène), 25, rue de la Chapelle, *Stembert*. 29-12-1933
34. BUGGENOMS (Ludovic de), 40, rue Courtois, *Liège*. 27- 5-1934
35. BUISSERET (Auguste), sénateur, 17, Bd Frère-Orban, *Liège*. 30- 6-1950
36. BURY (C.), 62, thier de la Chartreuse, *Liège*. 31- 3-1950
37. BUSSY (Guy le), ingénieur, 30, route de Méry, *Esneux*. 27- 2-1948
38. CALBERG (Mme Denise), 98, quai du Roi Albert, *Bressoux*. 27- 6-1947
39. CANTER (Mlle Thérèse), 1, quai de Rome, *Liège*. 27- 3-1934
40. CAPELLE (François), 67, quai de Rome, *Liège*. 27- 5-1932
41. CAPELLE (René), 38, boulevard Piercot, *Liège*. 27- 1-1932
42. CARLIER (Madame), 52, rue des Clarisses, *Liège*. 26- 6-1953
43. CHALTIN (A.), 123, chaussée de Louvain, *Namur*. 30- 3-1951
44. CHANGY (Comte Roger de), château d'*Envoz* par Couthuin. 23- 2-1934
45. CHARLES (Florent A.), ingénieur, 67, Grand'Route, *Tihange*. 26- 4-1940
46. CHESTRET de HANEFFE (Baron Pierre de), La Bergerie, *Beaufays*, par Chaudfontaine. 18- 3-1945

47. CLOSSET (Fernand de), agent commercial, 6, rue de Robiano, *Schaerbeek*. 28-11-1920
48. CLOSSON (Denis), receveur communal honoraire, 5, quai Roosevelt, *Liège*. 31- 7-1925
49. COLLARD (Paul), 73, rue de Tongres, *Devant-le-Pont*, Visé. 31- 7-1925
50. COLLET (Joseph), commissaire en chef de police honoraire, *Rendeux-Bas* (Luxembourg). 29- 3-1935
51. COLLETTE (Vincent), antiquaire, 29, rue André Dumont, *Liège*. 28- 9-1951
52. COLLEYE (Hubert), 62, rue Vautier, *Ixelles*. 24- 6-1921
53. COLLINET (Joseph), 14, place Emile Dupont, *Liège*. 25-10-1908
54. COLMAN (Pierre), 4, rue St-Remy, *Liège*. 27- 6-1952
55. CORIN (Adolphe), ingénieur, 17, avenue Léon Souguenet, *Esneux*. 26- 5-1950
56. COULON (Joseph), 12, rue Théodore Schwann, *Liège*. 25-10-1935
57. CRAHAY (Marguerite), 62, rue Eugène Houdret, *Liège*. 25- 2-1949
58. CRETON (Paul), chirurgien-dentiste, 4, place des Bons-Enfants, *Liège*. 18- 3-1945
59. CROIX (Jacques de La), Vieux moulin de Grand'Ry, *Cornesse* par Pepinster. 19-12-1947
60. DALLEMAGNE (Guillaume), premier avocat général, 3, rue du Mambour, *Liège*. 27-12-1908
61. DANDRIFOSSE (Abbé Ferdinand), professeur à l'Institut Saint-Remacle, *Stavelot*. 26- 5-1934
62. DANSE (Mlle Thérèse), 107, rue Lairesse, *Liège*. 27- 4-1951
63. DANTHINNE (Paul), 36, rue Dossin, *Liège*. 27- 1-1950
64. DANTINNE (Roger), chef de travaux à l'Université, 155, rue de la Chartreuse, *Grivegnée*. 27- 1-1950
65. DARGENT (Mlle Juliette), conservateur adjoint à la bibliothèque royale de Belgique, 16, rue des Deux-Eglises, *Bruxelles*. 25-10-1935
66. DAVID (Chevalier Pierre), « Malacord », *Stavelot*. 27-10-1950
67. DAVIN (Edouard), pharmacien, *Amay*. 28-10-1932
68. DEBOT-SEVRIN (Mme Marie-Rose), licenciée en histoire de l'art et archéologie, 14, quai de la Batte, *Liège*. 29- 2-1952
69. DEBRY (René), avocat, 37, quai Marcellis, *Liège*. 26- 3-1948
70. DEGAND (Albert), architecte, 8, avenue de la Jonction, *St-Gilles*. 31- 5-1946
71. DEHALU (Joseph), *Awans-Bierset*. 18- 3-1945
72. DEJACE (Pierre), avocat, 12, rue Nysten, *Liège*. 26- 5-1950
73. DELACROIX (Joseph), 154, rue Charlemagne, *Jupille*. 26-11-1948

74. DELCOURT-CURVERS (Mme MARIE), professeur à l'Université, avenue J. Neef, *Tilff*. 29-12-1950
75. DELFOSSE (HUBERT), 24, rue Méan, *Liège*. 29- 2-1952
76. DELHAES (ARMAND), chef de bureau, 35, rue Volière, *Liège*. 27- 1-1950
77. DELHEZ (J.), 152, rue Horloz, *Saint-Nicolas-lez-Liège*. 29-10-1954
78. DELLOYE (HENRI), notaire, 105, rue du Commerce, *Bruxelles*. 26- 2-1926
79. DELRÉE (CHARLES), docteur en médecine, 8, avenue de l'Observatoire, *Liège*. 31- 3-1950
80. DELVAUX (Mlle BERTHE), 345, avenue de l'Observatoire, *Liège*. 24-11-1950
81. DELVAUX (JULES), ingénieur, 160, rue du Horloz, *Tilleur*. 30- 6-1950
82. DEMBLON (ISIDORE), 15, rue du Bonnet, *Saint-Nicolas-Liège*. 31- 5-1946
83. DEMEUSE (NICOLAS), 29, rue des Six Bonniers, *Seraing*. 26- 5-1950
84. DEMOULIN (ROBERT), professeur à l'Université, 50, rue du Jardin Botanique, *Liège*. 28- 2-1931
85. DEN DOOVEN (PIERRE), professeur d'Athénée, *Theux*. 28- 5-1937
86. DENIL (VINCENT), lieutenant-colonel, 36, rue des Vingt-deux, *Liège*. 28- 3-1920
87. DENOEL (GASTON), notaire, 17, rue César de Paepe, *Vivegnis*. 28- 1-1927
88. DEPREZ (RENÉ), ingénieur, 12, avenue Emile Digneffe, *Liège*. 31- 1-1936
89. DESMEDT (Mme GERMAINE) professeur d'Athénée, 36, rue Charles Morren, *Liège*. 18- 3-1945
90. DESSY (EMILE), architecte, Petit-Aaz, *Hermée*. 18-12-1931
91. DESTORDEUR (R.), ingénieur, 20, quai Mativa, *Liège*. 25- 3-1949
92. DETRY (M.), 241, rue Gustave Baivy, *Jemeppe-sur-Meuse*. 29-12-1950
93. DINRATHS (CHARLES), 13, rue Nysten, *Liège*. 30- 3-1951
94. DIRICK (THÉODORE), géomètre-expert, 110, rue du Calvaire, *Liège*. 24- 2-1950
95. DISCRY (FERNAND), archiviste de la ville, 31, rue de la Motte, *Huy*. 29-10-1954
96. DOAT (HENRI), ingénieur, 428, rue des Vennes, *Liège*. 30- 6-1950
97. DOIZE (Mlle RENÉE), docteur en histoire de l'art et archéologie, 18, rue Saint-Pholien, *Liège*. 30-10-1931
98. DOSSIN-HALKIN (Mme RENÉE), 22, rue de Campine, *Liège*. 22-12-1950
99. DROSSART (Mme Vve PIERRE), avenue Léon Souguenet, *Esneux*. 29-10-1954
100. DUBOIS (LUDOVIC), docteur en médecine, 36, rue Courtois, *Liège*. 30-11-1945

101. DUFOUR (André). artiste peintre, 44, rue Dartois. *Liège.* 27- 6-1919
102. DUFRASNE (Jacques), 17, rue des XXII, *Liège.* 28- 5-1954
103. DUMONT (François), instituteur, 76, rue des Sables, *Seraing.* 26-10-1934
104. DUPONT (Jacques), 35, rue van Elewijck, *Ixelles.* 26-10-1913
105. DUPONT, (Mlle Yvonne), 4, rue Simonis, *Saint-Gilles.* 26-11-1926
106. EGGEN (Victor), 77, rue du Palais, *Verviers.* 28- 5-1948
107. ELIAS (François), 46, quai de la Dérivation, *Liège.* 29-10-1954
108. ENGLEBERT (Jean), étudiant, 311, rue de la Station, *Vielsalm.* 26- 6-1954
109. EVRARD (René), 55, rue du Travail, *Grivegnée.* 27- 5-1949
110. FABRI d'ENEILLES (Pierre), agent de la Banque Nationale, *Mons.* 24- 6-1938
111. FABRY (Georges), ingénieur technicien, 9, rue Chafnay, *Jupille.* 26- 9-1952
112. FANCHAMPS-DEMARET (Mme Paula), 38, rue du Centre, *Verviers.* 30- 1-1931
113. FIRKET (Henri), docteur en médecine, 78, quai de Rome, *Liège.* 24- 4-1953
114. FIRKET (Madame), 78, quai de Rome, *Liège.* 24- 4-1953
115. FISCHER (Mathieu-G.), Le Sawav, *Heusy.* 26- 3-1948
116. FLORKIN (Marcel), professeur à l'Université, 6, rue Naimette, *Liège.* 27- 4-1951
117. FONTBARE de FUMAL (Baron Gustave du), château de *Fumal.* 3- 7-1936
118. FRAIKIN (Henri), 209, avenue de Péville, *Grivegnée.* 27- 2-1953
119. FRAIPONT-MAGNÉE (Joseph), 14, place du Pont, *Chênée.* 27- 4-1923
120. FRANÇOIS (Pierre), conservateur du Musée de Verviers, 20, rue des Alliés, *Verviers.* 31- 1-1948
121. FRANCOTTE (Auguste), industriel, 29, rue des Bégards, *Liège.* 30- 3-1951
122. FRESART (Michel de), Les Rocailles, *Ayeneux.* 29- 3-1946
123. FRESART de CLERCX de WAROUX (Emmanuel), 13c, place Xavier Neujean, *Liège.* 6- 4-1934
124. GADEYNE (Mme Veuve Emile), 32, rue Billy, *Grivegnée.* 30- 4-1954
125. GARDEDIEU (Mlle Laure), régente, 36, rue Mathieu Laensbergh, *Liège.* 27- 3-1936
126. GARRAY (Léon), 43, rue Gramme, *Liège.* 29- 5-1936
127. GENON (Pierre), antiquaire, 34, rue André Dumont, *Liège.* 26- 5-1950
128. GÉRARDY (Georges), 25, rue de l'Etat Tiers, *Liège.* 26- 3-1948
Liège.

129. GÉRARDY-DUMONT (Mme Georges), 25, rue de l'Etat Tiers, *Liège*. 29-12-1927
130. GHILAIN (Pierre), consul de Monaco, 4, rue Simonon, *Liège*. 30- 1-1925
131. GHYSENS (Joseph), 22, rue Duvivier, *Liège*. 27-10-1912
132. GILLARD (Robert), rue de Spa, *Stavelot*. 18- 3-1945
133. GILLET (Aristide), ingénieur, 269, rue Saint-Gilles, *Liège*. 26- 5-1950
134. GIVE (Auguste de), receveur honoraire des contributions, 55, thier de la Fontaine, *Liège*. 24- 9-1937
135. GOBEAUX (Albert), ingénieur A. I. Lg., 13, rue Wazon, *Liège*. 26-10-1934
136. GODERNIAUX (Mlle Denise), directrice d'école, 97, Large Voie, *Herstal*. 18- 3-1932
137. GOTHIER (Fernand), libraire, 11, place du XX Août, *Liège*. 28- 2-1947
138. GOTHIER (Paul), libraire, 5, rue Bonne Fortune, *Liège*. 27- 2-1931
139. GOVAERTS (Chanoine Jean), 33, rue Reynier, *Liège*. 30- 9-1927
140. GRÉGOIRE (Jacques), bourgmestre, 1, place Saint-Denis, *Huy*. 26- 5-1950
141. GRÉGOIRE (Mlle Léonie), directrice d'école honoraire, 94, rue de Campine, *Liège*. 27- 1-1922
142. GRONDAL (Guillaume), 47, rue David, *Verviers*. 25- 4-1924
143. GUFFENS (Théodore), 1, rue Mathieu Polain, *Liège*. 28-11-1952
144. GUILLITTE (Albert), architecte, 262, avenue de l'Observatoire, *Liège*. 26- 5-1950
145. HAMAL (Georges), 2d, rue Sainte-Véronique, *Liège*. 31-10-1919
146. HANEGRAEF (M.), chef de division à l'Azote, *Tilff*. 28- 2-1952
147. HANQUET (Joseph), sénateur, 13, place de Bronckart, *Liège*. 26- 5-1950
148. HANQUET (Mlle Adèle), 13, place de Bronckart, *Liège*. 26- 5-1950
149. HANSON (Paul), antiquaire, 53, quai Orban, *Liège*. 26-11-1948
150. HARDY (Joseph), préfet honoraire d'Athénée, 41, boulevard de l'Ourthe, *Chênée*. 24-11-1950
151. HARMEL (Charles), ingénieur, 9, rue Jacques Musch, *Embourg*, par Chênée. 19-12-1924
152. HASSE (René de), château de Ningloheid, *Heusy*. 30- 5-1930
153. HEMRICOURT de GRUNNE (Comte Philippe de), château de Hamal, *Russon*. 26-10-1945
154. HENET (Mlle Berthe), 14, rue des Ixellois, *Liège*. 27- 1-1950
155. HENRY de GENERET (Léon), château de *Clavier*. 18- 3-1945
156. HERBETO (Armand), 82, rue du Roi Albert, *Ougrée*. 26- 4-1946
157. HERBILLON (Jules), 62, rue du Cloître, *Laeken*. 31- 5-1946

158. HERVE (Paul), 3, avenue Rogier, *Liège*. 29- 3-1929
159. HEUCHENNE (Joseph), pharmacien, *Sougné-Remouchamps* 25- 3-1955
160. HUMPERS (Hippolyte), directeur honoraire des télégraphes, 21, quai Mativa, *Liège*. 27- 3-1931
161. HUYNEN (René), 35, rue Fabry, *Liège*. 26-10-1945
162. JACOB (Georges E.), journaliste, 34, rue Albin Body, *Spa*. 25-11-1938
163. JACOB (Robert), 5, rue Edouard Wacken, *Liège*. 28- 2-1947
164. JAMIN (Emile), 155, rue Saint-Séverin, *Liège*. 27-12-1908
165. JANNE (Raymond), avocat, 117, rue Louvrex, *Liège*. 27- 5-1932
166. JANSSEN (Mlle Andrée), 7, rue Joseph Halkin, *Sclessin* 26- 6-1953
167. JARBINET (Georges), professeur d'athénée, 99, rue du Péry, *Liège*. 27- 2-1953
168. JEGHERS (Albert), notaire, 23, Mont-Saint-Martin, *Liège*. 25- 3-1949
169. JOWA (Jean), assureur-conseil, 49, Mont-Saint-Martin, *Liège*. 28- 1-1927
170. KAYE (Armand), 11, rue Grétry, *Liège*. 29- 1-1954
171. KLEPPER (Gabrielle), directrice d'école, 42, rue de Sclessin, *Liège*. 18-12-1953
172. KNAEPEN (John), professeur d'Athénée, 15, rue de la Station, *Visé*. 25- 4-1947
173. KOENIG (Julien), architecte, 32, boulevard d'Avroy, *Liège*. 27-11-1931
174. KONINCKX (Abbé Egide), recteur de l'Ecole normale, *Looz*. 26-11-1950
175. KUPPER (Charles), 6, avenue H. Piedbœuf, *Angleur*. 31- 3-1933
176. LANDENNE (Mathieu), 45, rue Guillaume d'Orange, *Seraing*. 27- 1-1950
177. LANDRAIN (René), rue Albert Ier, *Hannut*. 26-11-1948
178. LANG (Maurice), généalogiste, 40, chemin rue, *Malmedy*. 27-10-1939
179. LARBALETTE (Jean), 163, rue Saint-Séverin, *Liège*. 25- 5-1933
180. LASTERS (Jules), 5, rue du Molinay, *Seraing*. 28- 6-1952
181. LAUNOIT (Comte Paul de), 19, avenue Franklin Roosevelt, *Bruxelles*. 29- 3-1914
182. LEBEAU (Alfred), ingénieur, 23, rue Gaucet, *Liège*. 26-10-1945
183. LEBRUN (André), antiquaire, 76, quai de Rome, *Liège*. 24- 4-1953
184. LEBRUN (Pierre-Louis), 13d, rue Charles Magnette, *Liège*. 27-12-1946
185. LECLERC (Nicolas), architecte, 125, rue de Campine, *Liège*. 28-11-1946
186. LECLERCQ (Jean), ingénieur A. I. Lg., 32, rue Dehin, *Liège*. 25- 4-1932
187. LEGRAIN (Alphonse), industriel, *Argenteau*. 28-10-1938
188. LEGROS (Elisée), chargé de cours à l'Université, 7, rue Pasteur, *Liège*. 31- 1-1948

189. LEMAIRE (Fernand), 8, avenue des Bois, *Méry*. 29- 3-1935
190. LEMAIRE (Mlle Mariette), 46, rue Reynier, *Liège*. 24- 2-1950
191. LE PAS (Jean-Joseph), 90, rue de Xhovémont, *Liège*. 27- 3-1953
192. LESIRE-BARE (Joseph), 75, rue François Lefebvre, *Rocour*. 25-11-1938
193. L'HOEST (Mme Hélène), 20, Basse-Wez, *Liège*. 28-11-1924
194. LIBEN (Henri), président à la Cour d'Appel, 49, rue César Franck, *Liège*. 26- 5-1950
195. LIMBOURG (Chevalier Philippe de), *Theux*. 27- 2-1910
196. LIMBURG-STIRUM (Comte Thierry de), château de *Huldenberg* par Weert-Saint-Georges. 28- 4-1950
197. LINTERMANS (Maurice), 34, rue Renory, *Angleur*. 29- 6-1923
198. LOBET (Alfred), architecte, 16, rue de Spa, *Liège*. 17-12-1908
199. LOHEST (Jacques), 29, rue de Bornhem, *Capelle-au-Bois*. 25-11-1938
200. LOWETTE (Charles), instituteur, 12, rue Principale, *Bergilers*. 30-10-1936
201. MAGIS (Mlle Jeanne), 4, rue Lebeau, *Liège*. 30- 3-1951
202. MANNOY (Albert), architecte, 14, rue Gustave Baivy, *Jemeppe-sur-Meuse*. 29-10-1954
203. MARÉCHAL (Abbé Albert), professeur, *Stavelot*. 18- 3-1945
204. MARTIN (Jean), ingénieur, 7, Grand'Place, *Cheratte*. 31- 3-1950
205. MARTIN (Léon), docteur en médecine, 73, rue du Grand Puits, *Herstal*. 29- 4-1949
206. MASSANGE de COLLOMBS (Henri), 119, boulevard Louis Schmidt, *Etterbeek*. 24- 2-1928
207. MASSANGE de LOUVREX (Léon), 51, rue des Champs, *Liège*. 25- 3-1949
208. MASSON (Mme Christiane), 34, quai Mativa, *Liège*. 27- 5-1938
209. MASSON (René), ingénieur, 41, rue des Rivageois, *Liège*. 26- 2-1932
210. MATAGNE (Charles), entrepreneur général, 34, rue des Bayards, *Liège*. 27-11-1931
211. MATIVA (Alfred), pharmacien, *Houffalize*. 28- 2-1947
212. MEDART (Michel), 20, rue du Martyr, *Bressoux*. 19-12-1924
213. MELINNE (Georges de), docteur en médecine, 39, rue Louvrex, *Liège*. 28-10-1927
214. MELON (Nestor), directeur d'école, 45, rue Méan, *Mons-lez-Liège*. 28- 6-1946
215. MELOTTE (L.), 19, boulevard Piercot, *Liège*. 26- 6-1946
216. MEMOIRE-MARIE (Frère), professeur à l'école Saint-Luc, 26, rue Sainte-Marie, *Liège*. 19-12-1952
217. MENTIOR (André), directeur de la Lainière, 15, rue de Sclessin, *Liège*. 29-10-1954
218. MERCENIER (Fernand), juge de Paix, 42, rue Rioul, *Huy*. 28-10-1932

219. MEYERS (Abbé Gérard), curé, *Warsage*. 25- 5-1945
220. MICHAUX (Etienne), 9, quai Godefroid Kurth, *Liège*. 27- 6-1947
221. MOFFARTS d'HOUCHENEE (Baron François de), 7, place Emile Dupont, *Liège*. 26- 5-1950
222. MOFFARTS D'HOUCHENEE (Baron Henri de), château de Nassogne, *Ciney*. 18-3-1945
223. MONTRIEUX (Ernest), architecte, 67, rue des Wallons, *Liège*. 28-10-1932
224. MOONS (Jacques), pharmacien, 14, boulevard Bamps, *Hasselt*. 26- 5-1950
225. MOREAU (Gérard), professeur d'Athénée, 68, rue Richard Heintz, *Herstal*. 27- 1-1939
226. MOREAU-COULON (Mme Marcel), 5, rue du Commandant Marchand, *Liège*. 29- 6-1951
227. MORETUS-PLANTIN (R. P. Henry), 59, rue de Bruxelles, *Namur*. 27- 2-1925
228. MOUREAU (Léon), professeur à l'Université, 32, rue des Vennes, *Liège*. 28-11-1952
229. MOUTSCHEN (Joseph), architecte, 216, rue Charlemagne, *Jupille*. 26- 5-1950
230. NAGANT (Paul), notaire, 53, quai du Roi Albert, *Bressoux*. 27-12-1946
231. NAGELMACKERS (Armand), capitaine honoraire, 11, avenue des Ormes, *Cointe-Sclessin*. 27-10-1933
232. NAVEAU de MARTEAU (Mme Léon), château de *Bomershoven*, par Jesseren. 29- 4-1921
233. NELIS (Mme Franz), 5, place d'Italie, *Liège*. 29-10-1954
234. NEUKERMANS (Emile), chef de division à l'administration communale, 34, Fond Pirette, *Liège*. 29- 5-1953
235. NEUVILLE (Mme Léon de), 93, rue Louvrex, *Liège*. 27-12-1946
236. NICOLAI de GORHEZ (René), ingénieur, *Aubel*. 27- 6-1919
237. NICOLAS-GOLDENBERG (Mme) bibliothécaire-bibliographe, 37, Mont-St-Martin, *Liège*. 27- 4-1951
238. NINANNE (Gérard), directeur d'école, 86, rue Materne, *Grâce-Berleur*. 25- 2-1949
239. NIVETTE (Joseph), chef du département minerais à la Vieille Montagne, 40, rue Large, *Chênée*. 28- 7-1922
240. NOEL (Mlle Juliette), 6, rue Dossin, *Liège*. 26- 5-1950
241. NOIRFALISE (Maurice), 1, rue Lebeau, *Liège*. 26- 2-1932
242. NOTTET (Paul), ingénieur, 2, rue Clémenceau, *Ans*. 30- 3-1928
243. NYSSEN (André), assureur-conseil, 70, rue Lambert Dewonck, *Alleur*. 26- 2-1932
244. OGER (Jean), 93, rue de la Coopération, *Saint-Nicolas*. 25- 2-1949
245. PANHUYSEN (J. W. A.), archiviste du royaume dans le Limbourg, 7, rue Saint-Pierre, *Maestricht*. 26- 9-1952
246. PAQUE (Simon), député, rue Materne, *Grâce-Berleur*. 26- 5-1950

247. PAQUOT (Marcel), professeur à l'Université, 51, rue du Vieux Mayeur, *Liège*. 25- 5-1951

248. PARTZ de COURTRAY (Vicomte Charles de), 12, place Cathédrale, Liège. 26- 9-1952

249. PASSELECQ (Marthe), régente, 35, rue Darchis, *Liège*. 18-12-1953

250. PENY (Mme Fréderic), 123, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 30- 1-1925

251. PERILLEUX (Désiré), 8, rue de la Sucrerie, *Ailleur*. 26- 4-1946

252. PEROT (Georges), 6, avenue des Platanes, *Cointe-Sclessin*. 25- 3-1955

253. PETIT (Paul), juge au tribunal, 27, rue de Verviers, *Liège*. 25- 5-1951

254. PETY de THOZÉE (Raymond), substitut, 19, rue F. Crahay, *Liège*. 25- 3-1949

255. PEUTEMAN (Jules), archéologue, 32, rue des Alliés, *Verviers*. 27-10-1922

256. PHILIPS (Jean), docteur en médecine, 76, rue de la Collectivité, *Montegnée*. 28- 1-1949

257. PICARD (Victor), 10, quai du Condroz, *Liège*. 17- 7-1948

258. PIEDBŒUF-LOVENS (Louis), château d'Embourg, *Chênée*. 29- 3-1903

259. PIERARD (Mlle Charlotte), régente, 20, rue Saint-Jean, *Liège*. 29- 6-1934

260. PIERARD (Mlle Collette), étudiante, 20, rue Saint-Jean, *Liège*. 29-10-1954

261. PIRET (Ernest), ingénieur, 37, rue du Jardin Botanique, *Liège*. 29-10-1954

262. PIRLET (André), 230, rue des Vennes, *Liège*. 25- 5-1945

263. PIRON (Maurice), professeur à l'Université de Gand, 46, rue Jules Destrée, *Grivegnée*. 25- 5-1945

264. PITTEURS de BUDINGEN (Baron Henri de), banquier, château de *Villers-le-Heest*, Rhisnes. 29-12-1926

265. PLANCHAR (Louis), antiquaire, 16, rue Saint-Remy, *Liège*. 29-12-1950

266. PLOMDEUR (Georges), 12, rue de la Madeleine, *Liège*. 26- 6-1948

267. PLOMTEUX (Roger). 33, rue de l'Avenir, *Sclessin*. 26- 6-1948

268. PLUYMERS (Chanoine Ludovic), visiteur diocésain, 28, rue Reynier, *Liège*. 18- 3-1945

269. POELS (Eugène), 10, rue des Bas-Sarts, *Val-Saint-Lambert*. 30- 4-1948

270. POLET (Georges), notaire honoraire, 18, avenue de l'Yser, *Etterbeek*. 25- 3-1938

271. PONTHIR (Maurice), professeur d'Athénée ,176, rue Henri Maus, *Liège*. 30- 4-1948

272. POSWICK (Guy), juge de paix, *Limbourg-Dolhain*. 31- 5-1935

273. POSWICK (Prosper), ministre plénipotentiaire, château de Tihange, *Huy*. 18- 3-1945
274. POTESTA (Baronne Edouard de), château de *Hermalle-sous-Huy*. 29-11-1908
275. PRION PANSIUS (Armand J.), château de la Motte, *Bellaire*. 27- 9-1935
276. PROST-BUCHLER (Eugène), 28, rue Louvrex, *Liège*. 30-11-1945
277. PURAYE (Jean), docteur en histoire de l'art et archéologie, 3, quai P. Van Hoegaerden, *Liège*. 30-10-1931
278. QUESTIENNE (Philippe), commissaire-voyer, 21, rue de Verviers, *Liège*. 25- 2-1912
279. RAEPSAET (Léon), 22, quai du Condroz, *Liège*. 27- 1-1933
280. RAEPSAET (Mme Léon), 22, quai du Condroz, *Liège*. 27- 1-1933
281. RAICK (Armand), 56, rue Darchis, *Liège*. 25- 5-1945
282. RASKIN (Marcel), 274, boulevard d'Avroy, *Liège*. 25- 9-1931
283. REMACLE (Louis), professeur à l'Université, 92, rue du Limbourg, *Liège*. 29- 6-1945
284. REMONT (Julien de), greffier de la Justice de Paix, route de Rouillon, *Florenville*. 27- 1-1950
285. REMOUCHAMPS (Edouard), 17, rue de la Paix, *Liège*. 26-11-1937
286. REMY (Georges), homme de lettres, 119, rue Hocheporte, *Liège*. 26- 2-1932
287. REMY (Léon), professeur d'Athénée, 11, Thier de Liège, *Stavelot*. 30-12-1949
288. RENARD (Jean), 284, chaussée de Vleurgat, *Ixelles*. 18- 3-1945
289. RENARD (Marcel), professeur à l'Université, 5, avenue Albert Mahiels, *Liège*. 27- 3-1953
290. RENARD (Paul), avocat, 14, rue Fabry, *Liège*. 27- 5-1949
291. RENARD (Paul), docteur en médecine, rue de la Chatqueue, *Seraing*. 30- 3-1951
292. RINCK-RENARD (Lucien), docteur en philologie classique, route de Balmoral, *Sart-lez-Spa*. 27-11-1953
293. ROBERT (Fernand), géomètre du cadastre, 23, quai de l'Ourthe, *Liège*. 25- 3-1927
294. ROGISTER (Chrétien), docteur en médecine, 23, rue Roi Albert, *Bressoux*. 27- 1-1950
295. ROSELIER (Eugène), ingénieur, 9, rue de Chestret, *Liège*. 29-10-1937
296. ROSELIER (Mme Germaine), 9, rue de Chestret, *Liège*. 27- 5-1938
297. RUWET (Joseph), professeur à l'Athénée, 6, Verte Voie, *Thimister*. 26- 4-1946
298. SCHAETZEN de SCHAETZENHOFF (Baron Marcel de), 87, rue Royale, *Bruxelles*. 27- 6-1919
299. SCHNACKERS (Joseph), directeur d'école, 94, rue Haisse, *Mortier* par Blégny. 27-10-1950

300. SENY (Charles de), notaire, 2, place de Bronckart, *Liège*. 6- 4-1934
301. SERVAIS (Jean), professeur à l'Athénée, 13, rue Wiertz, *Liège*. 28-11-1920
302. SERVAIS (Jean), étudiant, 13, rue Wiertz, *Liège*. 28-11-1946
303. SMIDS (Louis), industriel, 8, rue de Spa, *Liège*. 28- 2-1931
304. SOREIL (Arsène), professeur à l'Université, 316, rue de l'Yser, *Ans*. 18-12-1953
305. SOUBRE (John), ingénieur, 17, rue Raikem, *Liège*. 31- 1-1947
306. STOUFFS del HAMAIDE (Mlle Jacqueline), 22, rue du Vieux-Mayeur, *Liège*. 29- 6-1951
307. SWYSEN (Mlle Léontine), régente, 15, rue des Fories, *Liège*. 27- 7-1923
308. TAHON (René), procureur général, 13, rue des Augustins, *Liège*. 30- 1-1910
309. TASSET (Paul), docteur en droit, 46, rue de la Boverie, *Liège*. 26- 6-1953
310. TASSOUL (Mlle Nicole), bibliothécaire-bibliographe, 147, rue Gallé de Gamond, *Uccle*. 26- 5-1950
311. TECHY (Désiré), conservateur du Musée d'Armes, 248, rue de Campine, *Liège*. 29- 4-1949
312. TECQMENNE (Charles), docteur en médecine, 45, rue Louvrex, *Liège*. 29- 6-1923
313. THEUNIS (Mme Yvonne), 111 A, rue des Deux Eglises, *Bruxelles*. 29- 6-1951
314. THIBOUT (Mme Fanny), 39, rue Darchis, *Liège*. 18- 3-1945
315. THIBOUT (Joseph), 39, rue Darchis, *Liège*. 31- 5-1935
316. THILL (Abbé Jean), curé, *Lantremange*. 19-12-1952
317. THIRIFAYS (Alfred), juge au tribunal, 8, rue des Déportés, *Verviers*. 27- 2-1953
318. THIRY (Louis), docteur en médecine, 28, avenue Louis Libert, *Aywaille*. 30- 9-1932
319. THISQUEN (Jean), juge au tribunal, 74, rue de Joie, *Liège*. 24- 4-1953
320. THISSE-DEROUETTE (Jacques), 46, rue Lairesse, *Liège*. 25-11-1938
321. THONE (Georges), imprimeur, 13, rue de la Commune, *Liège*. 29- 2-1924
322. TIBAUX (Gérard), ingénieur, 11, rue de l'Enclos, *Liège*. 27- 6-1947
323. TIMMERMANS (Paul), ingénieur, 59, quai de Rome, *Liège*. 29- 3-1935
324. TINLOT (Mme Denise), conservateur du Musée archéologique de Herstal, 9, rue Fabry, *Liège*. 29- 9-1933
325. TINLOT (Jeanne), 73, rue Wazon, *Liège*. 29-10-1954
326. TIXHON (Marie Thérèse), 1, quai de Rome, *Liège*. 28- 6-1952
327. TULIPPE (Omer), professeur à l'Université, 54, quai Orban, *Liège*. 30- 1-1937
328. van BENEDEN (Alfred), 158, rue de Beyne, *Jupille*. 28- 6-1935

329. VAN CROMBRUGGE (JEAN), 46, rue Reynier, *Liège*. 26-10-1951
330. VAN CROMBRUGGE (Mme JULES), 46, rue Reynier, *Liège*. 26-10-1951
331. VANDENABEELE (EUGÈNE), docteur en médecine, *Esneux*. 29-10-1937
332. VAN DEN PEEREBOOM (IGNACE), docteur en droit, 25, rue Dartois, *Liège*. 30-10-1931
333. VAN DER EYKEN (LOUIS), 21, avenue des Klauwaerts, *Ixelles*. 29-12-1936
334. VAN DER HAEGHEN (ALFRED), 244, Dieweg, *Uccle*. 28-10-1932
335. VANDER HEYDEN (JACQUES), 37, rue des Augustins, *Liège*. 28- 2-1931
336. VANDER LINDEN (ALBERT), 29, rue Franklin, *Bruxelles*. 25-10-1935
337. VAN DERVEEGHDE (Mlle DENISE), archiviste-paléographe, 32, rue Berckmans, *St-Gilles*. 28- 6-1946
338. VAN DE STRICK (FRANS), ingénieur, 9, place Communale, *Seraing*. 26- 6-1952
339. VANELDEREN (FRANCIS), 21, rue Mosselman, *Liège*. 29- 4-1949
340. VAN HEULE (Mlle LUCIE), 10, place de Bronckart, *Liège*. 25-11-1932
341. VAN SANTBERGEN (RENÉ), professeur d'Athénée, 48, rue du château Massart, *Liège*. 18- 3-1945
342. VAN ZUYLEN (ERNEST), 16, quai de Rome, *Liège*. 31- 3-1933
343. VAN ZUYLEN (Baron FRÉDÉRIC), château de Colonster, *Tilff*. 27-11-1931
344. VAN ZUYLEN (Mgr GUY), évêque titulaire de Druas, évêque coadjuteur de Liège, 14, rue de l'Evêché, *Liège*. 26- 5-1950
345. VAN ZUYLEN (Baron JOSEPH), château d'*Argenteau*. 29- 4-1911
346. VENTER (JULIEN), ingénieur, 396, rue Sainte-Marguerite, *Liège*. 30-11-1945
347. VERBOCKHAVEN (ERNEST), industriel, 15, rue du Coq, *Liège*. 28- 4-1933
348. VILLERS-BAAR (Mme FERNAND), 5, place d'Italie, *Liège*. 27-12-1946
349. VRANCKEN-PIRSON (Mme IRÈNE), 67, quai Mativa, *Liège*. 18- 3-1945
350. WAHA (LÉONCE), avocat, 35, boulevard Piercot, *Liège*. 30-11-1934
351. WAHA (Mme LÉONCE), 35, boulevard Piercot, *Liège*. 26-10-1951
352. WEEKERS (LÉON), professeur à l'Université, 15, rue Forgeur, *Liège*. 28- 3-1909
353. WIBAIL (OSCAR), ingénieur, 53, rue du Vieux-Mayeur, *Liège*. 30- 3-1926
354. WILEUR (ALBERT), avocat, 75, Mont-Saint-Martin, *Liège*. 28- 6-1952
355. WILI (Mlle BERTHE), 4, place des Déportés, *Liège*. 31- 3-1922
356. WINANDY (Mme CHARLES), 3, square Gramme, *Liège*. 26-10-1951
357. WISER (FERNAND), docteur en droit, 130, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 29- 1-1926
358. XHIGNESSE (LOUIS), 30, quai des Ardennes, *Liège*. 27- 6-1947

ABONNEMENTS

1. ANGLEUR (*Administration communale*).
2. BEN-AHIN (*Administration communale*).
3. BIERBEEK par CORBEEK-LOO (*Encyclopédie bénédictine*).
4. BRESSOUX (*Administration communale*).
5. BRUXELLES (*Archives générales du Royaume*).
6. BRUXELLES (*Bibliothèque royale*).
7. BRUXELLES (*Librairie encyclopédique*).
8. BRUXELLES (*Office international de librairie*).
9. BRUXELLES (*Office de publicité*).
10. CHENÉE (*Administration communale*).
11. COMBLAIN-AU-PONT (*Administration communale*).
12. ENGIS (*Administration communale*).
13. GAND (*Bibliothèque de l'Université*).
14. GRAND-AXHE (*Administration communale*).
15. HAMOIR (*Administration communale*).
16. HANNUT (*Collège Sainte-Croix*).
17. HASSELT (*Archives de l'Etat*).
18. HENRI-CHAPELLE (*Administration communale*).
19. HOUTAIN-SAINT-SIMEON (*Administration communale*).
20. LANDEN (*Administration communale*).
21. LIEGE (*Archives de l'Etat*).
22. LIEGE (*Collège Saint-Servais*).
23. LIEGE (*Bibliothèque du Séminaire*).
24. LIEGE (*Bibliothèque de l'Université*).
25. LIEGE (*Bibliothèque de la Ville*).
26. LIEGE (*Services Educatifs de la Province*).
27. LIEGE (*Office du tourisme de la Ville*).
28. LIEGE (*Fédération du tourisme de la Province*).
29. LOUVAIN (*Bibliothèque de l'Université*).
30. MARIEMONT (*Patrimoine du domaine de*).
31. MONTEGNÉE (*Administration communale*).
32. MORESNET (*Administration communale*).
33. MORTIER (*Administration communale*).
34. OUGRÉE (*Bibliothèque communale des Communaux*).
35. PEPINSTER (*Administration communale*).
36. SAINT-NICOLAS-lez-LIEGE (*Administration communale*).

37. SERAING (*Les Chercheurs de la Wallonie*).
38. SPA (*Bibliothèque de la Ville*).
39. VAL-DIEU (*Abbaye de*).
40. WALHORN (*Administration communale*).
41. CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE CULTURE, 9, en Vinâve d'Ile, Liège.

ÉTRANGERS

1. LA HAYE (*Librairie M. Nijhoff*).
2. OXFORD (*Bodleian Library*).
3. PARIS (*Librairie des Méridiens*).

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

Albe (duc d'), 301.

Albert, archiduc, 305.

Albert de Saint-Germain, Père carme, 305.

Aleandre (Jérôme), 293.

Annonciades célestes (ordre des), à Liège, 310.

Ans (d'), avocat, 333.

Augsbourg (paix d'), 300.

Augustins (ordre des), voir Ermites de Saint-Augustin.

Avroy, l.d. à Liège, 309.

Bavière (duc Maximilien de), 335. — Hôpital à Liège, 310.

Beeckman, bourgmestre de Liège, 314.

Bénédictines (ordre des), à Liège, 309.

Bergh (comte de), 314, 315.

Bex (Pierre), bourgmestre de Liège, 338.

Blisia, bourgmestre de Liège, 325.

Bons Enfants (couvent des), à Liège, 291, 309.

Bouillon, prov. Luxembourg, ch.-l. de c. — Ordres religieux, voir Ermites de St-Augustin.

Bourgogne (ducs de), 293.

Brabant (duché de), 293, 295, 299.

Capucins (ordre des), à Huy, 302, 306. — A Liège, 302, 306.

Capucines (ordre des), à Liège, 309, 310. — A Saint-Trond, 299.

Carmélites Déchaussées (ordre des), à Liège, 309, 311.

Carmes Déchaussés (ordre des), à Verviers, 305.

Carondelet, chancelier, 302.

Célestines (ordre des), à Liège, 309.

Cellites (ordre des Frères), à Liège, 309.

Chapeaville, vicaire général, 312.

Charles-Quint, empereur, 286, 293, 295, 296, 299, 312. — (Edit de), 316, 319.

Charles VI, empereur, 347.

Chigi (Fabio), nonce de Cologne, 337.

Chockier, chanoine, 333. — (Jean de), vicaire général, 317, 324.

Ciney, prov. Namur, Ch.-l. de c. Ordres religieux, voir Récollets.

Clarisses Pauvres (ordre des), à Liège, 310.

Clarisses Urbanistes (ordre des), à Liège, 309.

Clément VII, pape, 303.

Cologne (nonces de), 311, 321 voir aussi Chigi.

Cornillon, (monastère de), à Liège, 302.

Elisabeth de Hongrie, sainte, 291.

Erard de la Marck, prince-évêque de Liège, 293, 294, 295. — (Edit d'), 329-334.

Ermites de Saint-Augustin (ordre des), à Bouillon, 306, à Liège, 299.

Ernest de Bavière, prince-évêque de Liège, 301, 302, 303, 311.

Ferdinand (cardinal-Infant), gouverneur des Pays-Bas, 315, 321, 324.

Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liège, 304, 305, 307, 311, 313, 321, 322, 335, 336, 357.

François Charles de Velbruck, prince-évêque de Liège, 354.
Furstenberg (François de), 338. — (Guillaume Egon de), 343.

Georges Louis de Berghes, prince-évêque de Liège, 350, 355.
Gérard de Groesbeeck, prince-évêque de Liège, 301.
Grégoire XV, pape, 304.
Groesbeeck (P. G. de), chancelier, 333.

Hasselt, prov. Limbourg, ch.l. de c., 301. — Ordres religieux, voir Sépulcrines Sœurs Grises.
Henri V, empereur, 286.
Herstal, prov. Liège, ch.-l. de c., 338.
Hollinghoven (baron de), 322.
Hollogne (chanoine de), 333.
Horion (Gérard Assuere Louis, baron de), 351.
Hors-Chateau, l. d. à Liège, 291, 304, 309, 310, 427.
Huy, prov. Liège, ch.-l. de c., 321. — Ordres religieux, voir Capucins.

Isabelle, archiduchesse, 305.

Jamart, bourgmestre de Liège, 333.
Jean-Louis d'Elderen, prince-évêque de Liège, 345.
Jésuites (ordre des), à Dinant, 302. — A Liège, 302.
Joseph II, empereur, 355.
Joseph-Clément de Bavière, prince-évêque de Liège, 345.

La Ruelle (Sébastien), bourgmestre de Liège, 314, 318.
Léon X, pape, 293.
Léopold I, empereur, 345.
Liège. — Princes-évêques, voir : Erard de la Marck, Ernest de Bavière, Ferdinand de Bavière, François-Charles de Velbruck, Georges-Louis de Berghes ; Gérard de Groesbeeck, Jean-Louis d'Elderen, Joseph-Clément de Bavière, Louis de Bourbon, Maximilien-Henri de Bavière, Notger. — Suffragant, voir Strecheus. — Bourgmestres voir Beeckman, Bex, Blisia, Jamart, La Ruelle, Liverloz, Méan. — Couvents, monastères, voir Bons Enfants, Cornillon, Val des Ecoliers. — Eglises, voir Saint-Jacques, Saint-Lambert, Saint-Paul, Saint-Pierre— Ordres religieux, voir Annonciades, Augustins, Bénédictines, Capucins, Capucines, Carmélites, Célestines, Cellites, Clarisses, Jésuites, Sépulcrines, Ursulines. — Institutions charitables, voir Bavière, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathieu a la chaine. — Toponymes, voir Avroy, Hors-Chateau, Pery, Potay, Sainte-Claire, Sainte-Marie d'Outre-Meuse, Sœurs de Hasque.
Liverloz, bourgmestre de Liège, 333.
Lochon, député de l'Etat Tiers, 333.
Lorraine (duc de), 334.
Louis XIII, roi de France, 315.
Louis XIV, roi de France, 330, 343, 345.
Louis de Bourbon, prince-évêque de Liège, 293.

Maaseik, prov. Limbourg, ch.-l. de c., 301.
Maastricht, Pays-Bas, 314.
Marcelis, chanoine, 333.
Maximilien, empereur, 294, 295, 296.
Maximilien-Henri de Bavière, prince-évêque de Liège, 305, 330, 338, 342, 343, 344.
Méan (Charles de), 342, 344. — (Jean-Ferdinand de), 345. — (Pierre de), 322, 324, 325, 337, 342, 344, 345, 347.
Minimes (ordre des), à Liège, 309.
Mouzon (abbé de), 313, 314, 315.
Munster (paix de), 335.

Nassau (Frédéric-Henri de), 314.
Neufmoustier (abbé de), 291.
Notger, prince-évêque de Liège, 290, 291.

Paul V, pape, 312.
Pery (rue du), à Liège, 309.
Potay (rue du), à Liège, 311.

Rausin, avocat, 313.
Récollets (ordre des), à Ciney, 306. — A Saint-François-sur-Sambre, 299. — A Tongres, 306. — A Verviers, 305, 306. — A Waremme, 306.
Rochefort (comte de), 319, 320.

Saint-Gilles (paix de), 336.
Saint-Jacques, abbaye à Liège, 290. — (abbé de), 310.
Saint-Jean-Baptiste, hôpital à Liège, 310.
Saint-Lambert, cathédrale de Liège, 290. — (chapitre de), 298, 299, 302, 312.
Saint-Mathieu a la Chaine, hôpital à Liège, 290.
Saint-Paul, collégiale à Liège, 309.
Saint-Pierre, collégiale à Liège. — (Doyen de), 333.
Saint-Trond, prov. Limbourg, ch.-l. de c., 321. — Ordres religieux, voir Capucins.
Sainte-Claire, rue à Liège, 309.
Sainte-Marie d'Outre-Meuse, île à Liège, 290.
Sépulcrines (ordre des), à Hasselt, 299. — A Liège, 299, 309. — A Visé, 299. — A Waremme, 299.
Sœurs Grises (ordre des), à Hasselt, 299.
Sœurs de Hasque, rue à Liège, 309.
Sœurs Tertiaires (ordre des), à Liège, 309.
Sophie, duchesse de Brabant, 291.
Spire (chambre impériale de), 308.
Stembier (Guillaume de), 351.
Stevart (Pierre), vicaire général, 310.
Stokkem, prov. Limbourg, cant. Mechelen sur Meuse, 301.
Strecheus (Etienne), évêque suffragant de Liège, 303, 310.

Tilly, (de), 314.
Tongres, prov. Limbourg, ch.-l. de c. — Ordres religieux, voir Récollets. — (Paix de), 318, 322, 323. — La terra sigillata à—, pp. 5-284.
Trente (concile de), 302, 311.

Ulm (armistice d'), 335.
Urbain VIII, pape, 304, 324.
Ursulines (ordre des), à Liège, 305, 310.

Val des Ecoliers (prieuré du), à Liège, 290.
Vandestein de Jehain (Lambert), 351.
Venise (sénat de), 312.
Verviers, prov. Liège, ch.-l. de c. — Ordres religieux, voir Carmes, Récollets.
Vienne, Autriche, 313.
Visé, prov. Liège, cant. Dalhem, 335. — Ordres religieux, voir Sépulcrines.

Waremme, prov. Liège, ch.-l. de c. — Ordres religieux, voir Récollets, Sépulcrines.
Warfuzée (comte de), 315.
Westphalie (cercle de), 347.
Wetzlar (chambre impériale de), 294.
Witten (Jean de), 301.
Worms (diète impériale de), 295.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

La terra sigillata à Tongres, par le chevalier Philippe de Schaetzen et Michel Vanderhoeven 5

La législation sur la mainmorte et les couvents à Liège spécialement au XVIIe siècle, par René Bragard 285

PARTIE ADMINISTRATIVE

Rapport du secrétaire sur l'activité de l'Institut en 1952, par Maurice Yans 371

Rapport du secrétaire sur l'activité de l'Institut en 1953, par Maurice Yans 373

Rapport du secrétaire sur l'activité de l'Institut en 1954, par Maurice Yans 374

Les musées Curtius en d'Ansembourg. Année 1952, par Joseph Philippe 376

Les musées Curtius et d'Ansembourg. Année 1953, par Joseph Philippe 399

Les musées Curtius et d'Ansembourg. Année 1954, par Joseph Philippe 415

Rapport sur la situation de la Bibliothèque au 31 décembre 1952, par Léon-E. Halkin 431

Rapport sur la situation de la Bibliothèque au 31 décembre 1953, par Léon-E. Halkin 432

Rapport sur la situation de la Bibliothèque au 31 décembre 1954, par Léon-E. Halkin 433

A.M.I.A.L. Rapport du conseil d'administration à l'Assemblée générale du 30 mars 1952 434

A.M.I.A.L. Rapport du conseil d'administration à l'Assemblée générale du 29 mars 1953 436

A.M.I.A.L. Rapport du conseil d'administration à l'Assemblée générale du 28 mars 1954 438

Tableau des Membres I

Table alphabétique des noms de personnes et de lieux, par Albert Vecqueray XXIII

Table des matières XXVI

Table des auteurs XXVII

Table des plans et illustrations XXVII

TABLE DES AUTEURS

Pages

BRAGARD (René). La législation sur la mainmorte et les couvents à Liège spécialement au XVIIe siècle. 285

DE SCHAETZEN (Philippe) et VANDERHOEVEN (Michel). La terra sigillata à Tongres 5

TABLE DES PLANS ET ILLUSTRATIONS

Pages

Carte de répartition des ateliers (Poterie sigillée) 267

Poterie sigillée (LV planches hors texte) cf. index p. 274..... 284

Coupe à fruits du XIVe siècle. Verre syro-égyptien 391

Portrait du chevalier C. H. J. de Longrée (miniature) 405

Porte-montre en bois de Spa. XVIIIe siècle 419

Statuettes polychromées en biscuit. Fabrique de Camille Renard-Steinbach d'Andenne 421

Pour l'achat et les échanges des publications de l'Institut, s'adresser à M. Albert VECQUERAY, rue de la Charrette, à Tilff. C. C. P. nº 125.804 de l'Institut Archéologique Liégeoise.



Imprimé en Belgique

24789 — Imp. H. VAILLANT-CARMANNE, S. A.
Un adm.-dir. L. Dallemagne, 4, place St-Michel, Liège

Imprimé en Belgique

24789 — Imp. H. VAILLANT-CARMANNE, S. A.
Un adm.-dir. L. Dallemagne, 4, place St-Michel, Liège